



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

MINERVE

DES PAYS-BAS.

1828 + 1829

INTRODUCTION.

DÉCLARATION DE PRINCIPES. — PLAN ET BUT DE CET OUVRAGE.

Notre MINERVE est la civilisation personnifiée, combattant, avec les armes de la logique, l'erreur et l'injustice. Elle répudie pour auxiliaire toute violence, quels que soient son nom et sa source, attendu que la violence, escortée même du meilleur droit, a le tort inexcusable de ressembler à l'arbitraire : aussi la MINERVE gardera, dans l'ardeur des combats polémique, cette chasteté de maintien, cette décence de langage, ce calme de dialectique, qualités indispensables à quiconque veut faire triompher la raison, et par conséquent la justice, car la justice n'est autre chose que la saine logique de la conscience.

Que la MINERVE soit emportée dans sa carrière par une vertueuse indignation, cela arrivera sans doute ; mais elle fera un arrêt énergique et bref à la limite que la sagesse a tracée entre un élan généreux et une course désordonnée, tant elle est persuadée que la

seule puissance forte et durable est la puissance qui se maîtrise elle-même.

Loin de la MINERVE la ridicule prétention de faire secte, soit en politique, soit en littérature : sa seule ambition est d'être l'humble satellite de l'opinion, et de joindre sa voix à la voix de cette masse d'individus d'élite, dont la volonté est comme l'émanation de la volonté générale. Quelle est l'organisation sociale que ce grand faisceau d'intelligences humaines réclame impérieusement aujourd'hui, comme un droit trop long-temps méconnu, comme un besoin urgent, comme une nécessité inflexible de notre époque ? c'est un ordre de choses conforme à la nature, car il attache plus d'importance à l'espèce qu'à l'individu ; conforme à la raison et à l'équité, car il place le droit au dessus du privilège ; en un mot c'est le régime constitutionnel, qu'on peut définir : *un état où les gouvernans sont les gérans responsables des affaires des gouvernés*. Combien le régime constitutionnel compte-t-il d'ennemis ? autant qu'il y a de consommateurs qui veulent vivre aux dépens des producteurs, c'est-à-dire autant qu'il y a de paresseux et de charlatans. Tous ces innombrables vampires, ennemis de la MINERVE, elle ne saurait les compter, mais elle ne peut se dispenser de reconnaître les plus tenaces dans leurs habitudes, les plus indéracinables dans leurs doctrines, enfin, les plus dangereux ; une fois découverts, elle doit, selon la tactique d'Horace contre les Curiaes, les combattre séparément, corps à corps, en débutant par le plus formidable de tous.

Que la MINERVE jette un large coup d'œil sur le domaine de la civilisation ; ses plus grands adversaires s'offriront à ses regards , comme les tiges les plus élevées du champ de pavots s'offriront à la baguette de Tarquin. Les ennemis de la liberté constitutionnelle, de l'affranchissement des nations , quoiqu'ils soient tous despotes par goût , se divisent en deux catégories fort distinctes : l'une , en s'opposant à l'émancipation de la pensée , connaît mal ses intérêts ; l'autre trouve dans cette opposition , non-seulement sa prospérité , mais le seul boulevard de sa puissance. La première est oppressive par tradition , par erreur de jugement ; la seconde , par instinct et logiquement. Pour celle-ci , être telle qu'elle est , voilà la condition vitale ; pour celle-là , modifier ses prétentions , voilà la vraie garantie de sa durée.

Parlons d'une manière plus explicite : les sociétés humaines sont actuellement exploitées, et par l'absolutisme royal qui conteste aux peuples la liberté politique , et par l'absolutisme sacerdotal qui leur refuse la triple liberté politique , intellectuelle et religieuse , qui seule distingue l'homme de la brute. Contre lequel de ces deux ennemis de la civilisation la MINERVE dirigera-t-elle ses premiers efforts ? Son choix ne saurait être douteux ; elle s'attachera , comme à une proie à laquelle il ne faut accorder ni paix ni trêve , au sphynx théocratique dont l'existence est incompatible avec l'existence du régime constitutionnel , au sphynx qui pousse son audacieuse insolence jusqu'à méconnaître , outrager quotidiennement la loi civile , au

sphinx qui anathématisant la respectable mère de famille, déclarée épouse légitime par le code, lui dit : Tu n'es qu'une concubine ; à ses enfans, Vous n'êtes que des bâtards. Cet ennemi de toute raison une fois vaincu, il suffira à la MINERVE de rompre quelques lances chevaleresques avec son autre antagoniste pour le faire rentrer dans la voie de la loyauté ; car nous démontrerons de mille manières qu'il est de l'intérêt bien entendu du pouvoir royal de voguer de concert avec les libertés publiques, chose impossible à l'omnipotence ultramontaine. C'est cette omnipotence que la MINERVE combattra sans relâche sous quelque dénomination qu'elle se cache ; elle la combattra en déployant la bannière du christianisme, non pas tel que l'ont défiguré les décrétales des papes, mais du christianisme qui paie des tributs et n'en exige pas, du christianisme qui, protecteur des droits de l'humanité, tient une balance équitable entre les nations et les rois, et ordonne de rendre aux uns et aux autres ce qui leur est dû.

SANTO-DOMINGO.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

Un volume ne suffirait pas pour exposer avec quelques détails la situation politique de l'Europe. Mais il est, dans les affaires humaines, des momens plus favorables pour l'observateur ; et ces momens sont, sans contredit, ceux où la politique qui marchait en un sens s'arrête tout à coup, et se demande s'il ne faut pas en un jour changer le système de plusieurs années.

Nous sommes dans cette position ; et par le mot *nous*, j'entends tous les peuples de l'Europe. Oui, la civilisation avait adopté une marche, et sa direction avait offert successivement deux caractères : le premier, fondé sur un principe convenu de *légitimité*, avait fait des trônes de l'Europe une vaste société d'assurance mutuelle ; le second, en créant des intérêts nouveaux, quelquefois contraires, pour chaque puissance, avait amené chacune d'elles à négliger enfin les intérêts généraux pour ne plus s'occuper que d'elle-même et de ses affaires intérieures.

Ainsi, unité d'abord dans la politique des cabinets ; ensuite et plus tard, adoption par chacun d'eux du système qu'il préférerait. Eh bien ! nous osons dire qu'en ce moment une troisième époque se déclare qui n'est plus ni celle de la Sainte-Alliance, ni celle des systèmes particuliers ; que le jour est venu où les gouvernemens vont, dans leur propre intérêt, être tous obligés de recourir à de nouvelles combinaisons politiques.

A Dieu ne plaise que nous prétendions être crus sur une simple assertion ! Il faut ici des probabilités, et le lecteur, devant qui nous les produirons successivement, jugera par lui-même de leur valeur. Si quelque excellence daignait

nous lire, puisse-t-elle renoncer un moment, dans l'intérêt de la vérité, à ce préjugé diplomatique qui place les cabinets si haut que leurs mystères semblent inaccessibles aux regards vulgaires ! Tels murs sont réputés impénétrables, qui, pour les yeux de l'intelligence, ne sont que des murs de verre ; et il est depuis long-temps reçu en politique que l'assurance extérieure trop marquée est un indice évident d'embarras.

Procédons par ordre et passons en revue l'une après l'autre chacune des puissances, pour nous assurer de cette nécessité que nous alléguons d'un changement de système dans les gouvernemens. La France et les Pays-Bas nous occuperont aujourd'hui ; l'Angleterre et la Russie un autre jour. Bientôt après, chacun des cabinets aura son tour, et l'Autriche arrivera la dernière, comme s'il était question d'un traité ou d'un rendez-vous sur le champ de bataille.

LA FRANCE ET LES PAYS-BAS.

La France avait perdu ses conquêtes, et le nouveau royaume des Pays-Bas venait de naître ; la politique y était aisée, car on n'y comptait pas, comme ailleurs, de longs ressentimens, des restes de vieilles discordes, ni des levains de haine et de guerre civile ; tout se montrait jeune dans cet état social, prince et peuple. Le seul obstacle à vaincre était ce qui dans les esprits pouvait exciter le regret d'une domination étrangère. Or, pour que le peuple ne regrettât pas la France, il fallait ne pas perdre la France de vue, adopter ses améliorations, repousser ses abus, et imprimer dans tous les cœurs la reconnaissance qui devait suivre ce parallèle, lorsque les bons esprits auraient reconnu que l'avantage était du côté des Pays-Bas.

Telle fut, en effet, la politique du gouvernement belge, politique sage, et facile à saisir. Se faisait-il une chose utile en France; on tâchait de l'adopter dans le pays. Proscrivait-on au contraire, se donnait-on en France une teinte de persécution; la Belgique en accueillant les proscrits s'imprimait une couleur de tolérance. Combattait-on l'instruction publique, livrait-on l'enseignement aux prêtres catholiques; la Belgique encourageait partout les écoles, et maintenait les prêtres dans le devoir. C'était bien, et c'était surtout très-bien comparativement à la France. Mais cette politique que l'on avait crue définitive n'était que relative; comme il ne s'agissait que de faire mieux que le voisin, dès le moment où le voisin s'est arrangé pour bien faire, on a été soudain dépassé, et le système politique a disparu.

Disons maintenant un mot de la France. Une administration qualifiée justement de *déplorable* avait pesé sur elle comme un joug de fer. La France, si neuve encore dans la carrière constitutionnelle, avait passé plusieurs années sans comprendre sa situation. Les coups sans nombre dirigés contre MM. de Villèle et Peyronnet éclairaient à la vérité l'opinion publique, mais ce n'était qu'une partie de l'ouvrage. Il n'y a jamais de mauvais ministres là où les députés sont excellents, et il n'y a jamais que de bons députés là où les électeurs sont indépendans et honnêtes; la France comprit enfin la chose. Une partie des efforts dirigés contre les ministres se porta sur les électeurs indolens, poltrons ou vendus; alors, le levier se trouva sur un point d'appui véritable, et l'édifice fut renversé.

De ce nouvel ordre de choses il devait sortir un système contraire au précédent. Le ministère, en arrivant au pouvoir, promit beaucoup, c'est tout simple; mais ne jugez jamais un serviteur sur sa première journée. Il renvoya les jésuites,

et acquit une popularité facile avec deux lois passables sur la presse et le jury ; mais deux lois de plus et quelques capucins de moins ne fondent pas un état de choses définitif. Ces mesures en annonçaient d'autres, et le pouvoir recule aujourd'hui. On demande toujours, il promet encore, et il voudrait bien ne plus rien donner !

Si le gouvernement français engagé dans une route libérale avait d'abord rétabli la garde nationale, puis avait présenté une loi sur les communes, puis enfin avait affranchi la presse, il y aurait eu gradation, et on aurait pu voir venir. A commencer par émanciper l'opinion, il fallait être décidé à lui accorder tout ce qu'elle demanderait de raisonnable, et voilà que le ministère est déjà convaincu d'une ridicule impuissance. L'opinion parle, elle réclame et n'est point écoutée ; et le parti-prêtre se joignant à elle pour faire feu sur l'ennemi, les ministres se dépopularisent maintenant chaque jour. Voyez un archevêque vantant publiquement la *condescendance* d'un roi qui n'a rien pu contre lui. Voyez ce conseil des ministres qui a rendu des ordonnances dont l'exécution était fixée au 1^{er} octobre, et qui annonce à la fin de novembre que les dispositions en seront exécutées *successivement*. Et c'est une nation entière que l'on se flatte d'abuser ainsi sur la faiblesse du pouvoir ! Non, non, ministres de France, vous ne sauriez lutter avec succès contre les prêtres ; ils sont encore vos maîtres et vos chefs. Le mot *successivement* n'est qu'un ajournement absurde et ignoble. Celui qui écrit ces lignes fut magistrat. Si le garde-des-sceaux lui avait enjoint de faire exécuter *successivement* les lois et ordonnances du royaume, il lui aurait répondu : Monseigneur, je ne demande pas mieux que d'obéir, mais il m'est impossible de comprendre ce que c'est qu'une loi dont on doit exécuter les articles *successivement*.

Voilà donc deux ministères, l'un en France, l'autre en Belgique, dans une position toute nouvelle. Le Français, qui pour arriver s'est ouvert une route de liberté, y trouve maintenant des obstacles sans nombre; le Belge, libéral jusqu'à ce jour, s'arrête indécis; et, ne sachant encore quel système il doit adopter, s'irrite quand on l'accuse, et revient pour se défendre à de vieilles lois dont lui-même ne voulait plus. Étrange contradiction! le cabinet français ne voudrait pas de la liberté, et, poussé chaque jour par l'opinion, il y touche peut-être; et le cabinet des Pays-Bas, dont la politique est au fond très-libérale, s'étonne déjà lui-même de ses sévérités, et, pour la première fois, ne voit pas sans inquiétude l'exercice des libertés publiques!

Tel est l'état des choses. Il est nouveau, comme on voit, et le présent renverse le passé. Que sera-ce donc quand nous prouverons que cet embarras intérieur est commun à toutes les puissances de l'Europe? qu'aucune d'elles ne peut savoir ce qu'elle fera l'an prochain, et qu'elles sont toutes d'accord sur ce seul point: que leur système politique suivi jusqu'à ce jour est désormais impraticable?

CH. DURAND.

NAPOLÉON EN ÉGYPTE.

POÈME EN HUIT CHANTS, PAR MM. BARTHÉLEMY ET MÉRY. *

A M. Méry.

Mon cher ami,

Nous recevons en même temps à Bruxelles ton poème et les journaux qui en rendent compte. J'ai tout lu avec avidité, tout, et ton ouvrage, et les articles et les citations. Chacun t'a loué à sa manière; *le Globe*, avec cette prudence

philosophique qui lui a fait éviter soigneusement les détails un peu érotiques de ta description du harem de Mourad-Bey; *le Constitutionnel*, convenant un peu tard de ton mérite, mais ayant d'abord relégué dans ses annonces de librairie l'article que t'a consacré l'excellent M. Tissot; *le Journal des Débats*, avec cette politique autrichienne qui le fait marcher à la suite, excepté quand il s'agit du conseil d'état; *la Quotidienne*, forcée de louer, mais ayant la satisfaction de voir que tes pestiférés ne meurent pas dans l'impénitence finale; *la Gazette*, en ne citant rien et en t'accusant d'être d'abord républicain et ensuite bonapartiste comme toute l'armée d'Égypte; enfin *le Courrier français*, disant nettement et loyalement que tes vers sont bons, le prouvant par des citations bien choisies, et par un article de notre ami Rabbe; Rabbe, le critique consciencieux par excellence, écrivain toujours énergique et souvent éloquent, que le public aime, que ses amis ne louent qu'avec une réserve coupable, et qui n'est jamais si heureux que lorsqu'il peut louer dignement un ami.

J'ai dû à Rabbe, à toi-même et à ton cher Barthélemy, une de ces bonnes journées que l'on ne retrouve plus guère de notre temps, quoi qu'on en dise. De bons et de beaux vers loués sans envie, voilà ce qui me plaît, et ce qui est rare. Te parlerai-je de ton livre? en te citant ce que je trouve de meilleur, j'irais gauchement donner dans les vers de Barthélemy, comme à lui-même je ferais compliment sur ce qui t'appartient. Je ne vous sépare donc pas dans mes éloges.

Je me souviens, mon cher Méry, que les discussions élevées à Paris sur le mélange de vos deux styles s'étaient résumées ainsi : il existe parmi ces deux auteurs un poète *épique et satyrique* et un poète *descriptif*. L'un attaque et

procède par des narrations spirituelles ou des critiques amères, l'autre ne veut qu'être poète, et brave avec art toutes les difficultés de détail. Chacun le crut, et moi je te le dis. Alors, te mettant à rire, tu me prouvas que les narrations n'étaient qu'à moitié ton ouvrage, et que les plus belles descriptions, celle de la Morgue par exemple, et celle des passages éclairés par le gaz, n'étaient pas de la même main. Je fus étonné, je l'avoue. Eh bien! le poème de *Napoléon en Égypte* est plus surprenant encore, et je défie qu'aucun livre écrit par un seul homme soit empreint d'un caractère plus frappant d'unité dans le style. Cherche donc des nuances qui voudra, je m'y perds.

On a accusé souvent notre poésie de roideur; le défaut de hardiesse a été reproché justement à nos poètes par tous les étrangers. Accoutumés aux images antiques, et trouvant ignobles tous les noms vulgaires modernes, ils avaient trop souvent recours aux périphrases. Il fallait pourtant prendre une décision, et renoncer à la description des choses modernes, ou les appeler par leur nom. Et toi, tu l'as tenté; et ton poème fera autorité, car jamais on ne fut plus poétique, en adoptant un plus grand nombre de mots dont la poésie n'avait pas voulu.

Au lieu du *bronze qui tonne*, j'aime le *canon*; je préfère le *boulet* au *plomb mortel*. Je te sais gré de la *mitraille* si peu poétique avant toi. Je trouve le *sabre* aussi bien au moins que le *glaive*, et l'*obus* n'est pas déplacé; qui se serait attendu à voir le *pistolet* admis dans des vers nobles? et le *tambour!* et le *qui vive!*

Le *qui vive* perçant des rauques sentinelles. . . .

.

Les Mores demi-nus, ouvrent les arsenaux,

Poussent les vieux *canons* sur le bord des créneaux;

Ton ange exterminateur est beau lorsque

Sa forte haleine

Arrête le *boulet* qui siffle dans la plaine.

Je me suis écrié sur cette manière d'encadrer le mot difficile :

Et sous les pieds sanglans des six mille chevaux ,

La *mitraille* a passé comme une immense faux.

Selimi a raison de dire à ses Turcs :

. . . . Amis, tirez vos *sabres* flamboyans !

et jamais un vers élégant n'avait pu rendre cette image moderne :

Tel un *obus* vomé par le bronze qui tonne

Laboure dans ses bords l'immense *polygone*.

Et ces chevaux !

Le mors impérieux qui les pousse en arrière

Les force à *se cabrer* sur la triple barrière.

Qui aurait osé, avant toi, faire tort aux *légions* poétiques pour nous parler de *régimens*, sans que notre oreille en fût choquée ?

Dites quel fut le chef qui sur ses *régimens*

Vit luire le premier les sabres ottomans ?

Enfin je trouve dans tes vers jusqu'au *tambour* qui bat la *diane*, et jusqu'aux *boutons* de la *veste* de Mourad.

Sur sa mâle poitrine où le croissant éclate

Pendent les *boutons* d'or de sa *veste* écarlate.

.
Et des Français joyeux la grande caravane

S'éveille dans la plaine au son de la *diane*.

.
Sa main brandit un sabre, et sur sa haute selle

D'un double *pistolet* la poignée étincelle.

Assez d'autres, mon cher Méry, ont cité de beaux vers et

d'éloquentes pages; tu le vois, ce qui m'a plu de préférence, c'est le bonheur avec lequel Barthélemy et toi vous vous êtes élancés dans un genre nouveau; l'école guindée se meurt désormais, et c'est vous qui l'aurez tuée; voilà une victoire que vous enlevez aux romantiques. Par vous la noble et pure poésie s'enrichira de tout le répertoire des expressions modernes, sans rien perdre de sa hauteur, de sa force, de sa dignité. C'est de ce service rendu à notre langue que tous les hommes de lettres doivent vous savoir gré. Vous avez conquis à la littérature élégante et correcte tout ce qu'on lui reprochait de n'avoir pu produire. Cette gloire est à vous, elle vous appartient personnellement, et votre ouvrage restera comme un monument de transition, éternellement avoué par le goût le plus difficile.

Adieu, mon cher ami; je cesse de t'écrire pour te lire encore, et avant peu sans doute ma mémoire aura retenu tous tes vers. Je livre à l'impression cette lettre; car la manie d'écrire et d'imprimer est une maladie dont je ne guérirai de long-temps, heureux lorsqu'une occasion aussi favorable en vient doubler pour moi le charme, et fait de mes travaux un hommage au talent et à l'amitié! A l'amitié, car je crois à la tienne; au talent, car personne ne doute du tien, ni en France, ni à l'étranger. (Déjà Bruxelles a vu paraître deux éditions de *Napoléon en Égypte*, dont l'une imprimée avec luxe par M. Wahlen.) Poursuis donc tes succès, ajoute à ta gloire, marche gaiement de chefs-d'œuvre en chefs-d'œuvre avec cette étonnante fécondité, et domine, il en est temps, cette foule de médiocrités jalouses dont aucun véritable triomphe n'a encore justifié l'audace, et auxquelles l'Éternel semble avoir dit, comme à la mère du genre humain : *Vous n'enfanterez qu'avec douleur!*

Ton ami, CH. DURAND.

 DU SIÈCLE ACTUEL ET DU SIÈCLE DE LOUIS XIV.

Quoique je n'aie pas l'honneur d'être un Caton, j'ai toujours aimé à me ranger du parti des faibles, parce que la force suppose ordinairement l'oppression. Quand je lis Homère je me ligue avec les mortels contre les dieux, j'applaudis à la lance de Diomède teinte du sang de Vénus. J'admire dans Milton l'indépendance républicaine de Satan, son indomptable fierté dans les revers; je fais des vœux pour lui, dût le Père éternel s'en formaliser!

Si, quittant la fiction pour la réalité, ma pensée aborde l'écueil de Ste-Hélène, elle oublie l'enfant parricide de la liberté, l'imprudent qui réchauffa dans son sein le serpent de la superstition; elle ne voit qu'un héros debout sur les débris de son empire, elle s'incline avec respect devant ce front qu'a labouré la foudre politique sans pouvoir le courber; elle insulte à ses lâches ennemis, et elle aimerait mieux, dans un autre Waterloo, être vaincue avec lui que de triompher avec eux.

Mais c'est d'un autre souverain que je dois plaider la cause: oui, malgré mon antipathie pour le despotisme, je suis choqué de voir toute la horde libérale se ruer à l'envi sur le roi protecteur par excellence de la littérature et des beaux-arts: laissons les écrivains de coterie en calotte noire, ou en bonnet rouge crier haro sur Louis XIV; qu'ils fouillent dans son tombeau, comme des jacals; pour moi, au milieu de leurs hurlemens j'élèverai la voix en sa faveur; il est des cas exceptionnels où l'on peut, sans se déshonorer, plaider la cause des rois!

Secouez la poussière des lauriers de vos sépulcres, Corneille, Molière! apparaissez parmi nous, parlez! Quelle main nourrit, agrandit le feu créateur de vos génies? quelle main, en vous servant de bouclier contre les tartufes soit politiques, soit dévots, seconda l'essor de vos pensées et les laissa planer indépendantes sur toutes les sottises, les erreurs et les préjugés du grand siècle? Vous nommez Louis XIV, toujours Louis XIV.

Viens; Molière, pénètre avec moi dans l'ancre de notre censure ou inquisition théâtrale! Tu détournes les yeux avec horreur en acquerrant la preuve que, si tu étais venu au monde aujourd'hui, les ciseaux vendales, exterminant tes plus belles comédies, opéreraient froidement la mutilation de ton génie; tu declares que, sous l'empire de la restauration, tu serais resté Poquelin le tapissier, et que le grand Corneille n'eût jamais fait pleurer le grand vainqueur du Trocadéro.

Ce qu'il y a de juste, de glorieux, de nécessaire à l'humanité dans la révolution française serait peut-être ajourné indéfiniment, car quiconque sait rattacher les effets aux causes, voit l'œuf de la révolution renfermé dans les chefs-d'œuvre littéraires du siècle de Louis; ainsi ce roi, père du despotisme et de tant d'autres enfans, peut encore compter la liberté publique pour sa fille posthume. Il me semble que cette paternité est assez belle pour imposer silence aux criailleries des petits et grands eunuques de la littérature actuelle.

Oui, j'insiste sur ce fait historique : à une époque où un seul homme disait *l'état c'est moi*, la pensée qui est l'ame de la liberté se produisait sans entraves, avec son allure indépendante, à la chaire, au théâtre où elle proclamait de tonnantes et mordantes vérités; et maintenant qu'une nation de trente millions d'hommes dit, *l'état c'est moi*, cette même pensée bâillonnée au théâtre, aux universités, chassée de l'imprimerie, est condamnée, à n'avoir pour asile stable que les cachots. Honneur donc au siècle de Louis XIV, et honte à notre siècle! Mais je m'aperçois que mes argumens ne sont lucides que pour une certaine classe de lecteurs; n'imitons pas le Globe, qui s'adresse aux seuls métaphysiciens. Le temps actuel méprise les mystères quels qu'ils soient, et forçant la main de Fontenelle, il veut des vérités roturières.

Viens m'aider à les mettre en relief, ô le plus inoffensif des humains! approche avec ton air *insoucieux* et tes bas à l'envers, toi dont Molière a dit, *Le bon homme nous surpassera tous*. Je te demande pardon de la liberté grande que je prends d'invoquer tes mânes, et de te faire quitter tes bêtes pour nous qui ne les valons pas!... Quoi! tu tardes à paraître! ton esprit est ailleurs; mais comme ton cœur ne fut jamais distrait, je te fais savoir qu'un de tes amis est dans la détresse et qu'il réclame ton assistance. Ah, te voilà: ma ruse a réussi. Bonjour et adieu, je te laisse avec un honnête homme qui te dira de quoi il s'agit:

PREMIÈRE SCÈNE D'UNE COMÉDIE INÉDITE.

LA FONTAINE, UN HUISSIER.

L'HUISSIER.

Voici, monsieur, un mandat d'amener qui vous invite à comparaître devant M. Mathias, juge d'instruction. Veuillez me suivre, je vous montrerai le chemin.

LA FONTAINE.

On m'a appelé pour rendre service à un ami; je ne connais pas M. Mathias: quand il serait parent de Mathias, successeur de Judas, je ne puis accepter son invitation. Serviteur...

L'HUISSIER, *retenant La Fontaine par le bras.*

Un petit moment: le mandat d'amener de M. Mathias se transforme en mandat d'arrêt. (*élevant la voix*) Gendarmes, faites avancer ce fiacre et donnez la main à monsieur pour l'aider à y monter.

LA FONTAINE *dans le fiacre.*

(*A part*) Il y a dans cette aventure le sujet d'une fable.

SCÈNE II, DANS LE CABINET DU JUGE D'INSTRUCTION.

M. MATHIEU ET LA FONTAINE.

M. MATHIAS.

Pour la quatrième fois, quel est votre nom?

LA FONTAINE, *sortant de sa rêverie.*

Jean La Fontaine.

MATHIAS.

Votre état, votre profession? (*à part*). Il ne répond pas, quel air idiot! (*haut*). Je vous demande quel est l'emploi de votre temps?

LA FONTAINE.

Dormir et ne rien faire.

MATHIAS.

(*A part*). Cet homme est totalement bouché (*haut*). Vous vous reconnaissez l'auteur de ce recueil de fables?

LA FONTAINE.

Certainement: mais vous, monsieur, qui me faites tant de questions oiseuses, qui êtes-vous?

MATHIAS, *se rengorgeant.*

Je suis l'organe de la loi, juge d'instruction.

LA FONTAINE.

Juge d'instruction! cela signifie-t-il juge instruit?

MATHIAS.

Non, monsieur, cela signifie que j'instruis votre procès.

LA FONTAINE.

Instruire mon procès! quel langage! Je n'ai pas de procès à instruire ni à élever.

MATHIAS, *gravement.*

MONSIEUR LA FONTAINE, vous êtes accusé d'avoir par vos fables porté atteinte au respect dû à la majesté du trône et de l'autel, d'avoir semé le trouble et la discorde pour faire régner l'impiété, l'anarchie et le jacobinisme. Voici les principaux passages de vos fables qui ont été incriminés. On lit dans *les Animaux malades de la peste* :

*Sire, dit le renard, vous êtes trop bon roi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien, manger moutons, canaille, sottè espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant beaucoup d'honneur.*

Ce qui signifie trop clairement que l'auguste monarque dont le sceptre paternel gouverna la France ne reconnaît d'autre loi que celle de ses passions et qu'il dispose à son gré de la fortune, de l'honneur et de la vie de ses sujets. Dix vers plus bas je lis :

*Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples matins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.*

Passage qui, constituant une insulte collective à tous les bienheureux du Paradis, outrage dans la personne de saint Louis la dynastie légitime des Bourbons. Cette fable séditieuse, anti-royaliste, et athée est dignement couronnée par cette moralité :

*Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugemens de cour vous rendront blanc ou noir.*

Allusion injurieuse à tous les membres du conseil d'état qui est le boulevard de la monarchie. N'est-ce pas fouler aux pieds les institutions les plus respectables et les plus sacrées? Cette seule fable est plus que suffisante pour servir de base au réquisitoire du ministère public. Que sera-ce donc si l'on y ajoute cent passages de vos fables parmi lesquels je prends au hasard ces vers :

*Notre ennemi, c'est notre maître,
Je vous le dis en bon français.*

Non, monsieur, c'est parler comme un mauvais Français, de dire à la nation que le roi son maître est son plus grand ennemi; c'est le désigner au poignard des assassins. Voilà une des causes de la décolla-

tion de Louis XVI, saint second du nom. Et que dirai-je de cette horrible maxime :

*Je sais que la vengeance
Est un moreeau de roi, car vous vivez en dieux,*

sarcasme à deux tranchans contre la divinité et la royauté. Cette adorable royauté est en mille endroits le but de vos outrages, de votre dérision, de votre raillerie; vous osez dans votre fable intitulée *le Roi, le chasseur et le milan*, vous osez percher un milan sur le nez d'un roi; puis vous vous écriez :

*Quoi ! sur le nez du roi ! — du roi même en personne !
Il n'avait donc alors ni sceptre, ni couronne ?
Quand il en aurait eu, c'aurait été tout un.
Le nez royal fut pris comme un nez du commun.*

Le nez d'un roi, une perche à jucher des oiseaux ! et quels oiseaux ! des oiseaux de proie. Béranger a fait un usage moins impie peut-être du nez du bon Dieu dans sa chanson :

*Un jour le bon Dieu s'éveillant,
Fut pour nous assez bienveillant ;
Il mit le nez à la fenêtre,
Leur planète a péri peut-être....*

LA FONTAINE.

Continuez, monsieur Mathias; j'aime beaucoup ces vers; ils sont piquans, naïfs, bien tournés; j'aimerais à en connaître l'auteur.

MATHIAS.

Oui da ! qui se ressemble s'assemble, on pourra vous réunir en lieu sûr: qu'avez-vous à répondre ?

LA FONTAINE.

Que vous tirez de mes fables des inductions que je n'ai nullement énoncées.

MATHIAS.

La réticence est une perfidie de plus.

LA FONTAINE.

Ésope, Phèdre, Piplay, imités par moi, s'expriment plus hardiment sur les mêmes sujets, et, malgré mes efforts, j'ai rarement atteint à leur énergie : on ne m'a jamais inquiété sous le règne de Louis-le-Grand. Si je consens à revivre sous le règne de Charles X, je prétends jouir des mêmes droits.

MATHIAS.

Vous viviez sous une monarchie absolue, vous revivez sous une mo-

narchie constitutionnelle où tout s'est perfectionnée. Gendarmes, conduisez le prévenu en prison.

LA FONTAINE.

Quoi ! vous me faites subir la peine avant le jugement.

MATHIAS.

C'est de l'essence du régime constitutionnel.

LA FONTAINE, entraîné par les gendarmes.

Constitutionnel ! ce mot ne finit pas ; ce qui me contrarie le plus, c'est que je ne puis l'enchâsser dans un vers.

Concluez de ce qui précède, ami lecteur, que si les génies qui ont immortalisé la France avaient paru dans le 19^e siècle, ils auraient vécu et seraient morts incognito. S.

SPECTACLE. — THÉÂTRE DU PARC.

AVANT, PENDANT ET APRÈS,

ESQUISSES HISTORIQUES.

Oui, *esquisses* ; c'est en effet le mot qui convient, et ce mot une fois admis, on peut ajouter : *spirituelles* et *malignes*. Le peuple dit : les bons comptes font les bons amis, et nous, nous disons : les explications font les bons auteurs et les bons critiques, car elles indiquent le degré de prétention littéraire. Messieurs, est-ce un tableau d'histoire que vous nous offrez ? — non, c'est une lithographie ; est-ce une comédie, un drame ? — non, mais une simple esquisse ; voilà donc la critique désarmée et la sévérité devenue impossible.

Tout le monde connaît le sujet de cette pièce ; les auteurs y peignent rapidement, mais en traits caractéristiques, l'ancien régime, la république et le régime nouveau ; le premier avec ses abus, la seconde avec ses abus encore, et notre temps sous l'aspect le plus favorable, afin que le troisième acte serve de passe port aux deux autres. C'est toujours par le dénoûment que se sauvent les auteurs un peu trop hardis, et un homme de bon sens ne voit jamais peindre ce bon M. Tartuffe, sans deviner d'instinct ce vers :

Nous vivons sous un prince ennemi de la fraude.

A peine ai-je lu dans les journaux français qu'on traduisait devant le public les hommes que l'on appelait jadis *aristocrates* et ceux qu'on a appelés plus tard *jacobins*, qu'étonné de cette innovation je me suis dit : on réclamera, on ne voudra pas être ainsi ridiculisé de son vivant. Mais qui réclamera d'abord ? Les aristocrates ne sont pas gens à se laisser railler ; les jacobins ne plaisantent guère eux-mêmes et ne souffrent pas la plaisanterie. Attendons pour savoir laquelle de ces deux

classes est la plus tolérante, et laquelle aussi se choque le plus aisément. J'ai attendu. La pièce est défendue; je cours aux journaux; je m'empresse de lire, et je vois que c'est sur l'invitation d'une belle princesse que le Gymnase a retiré la pièce de son répertoire. Or, les hommes qui entourent les belles princesses ne sont pas des jacobins, que je sache, à moins qu'ils ne soient convertis. Les aristocrates sont donc, cette fois, les moins patients, les moins tolérans; ceux qui supportent le moins d'être joués. Voilà de la logique, ou je ne m'y connais pas.

L'esquisse historique, puisque esquisse il y a, a fait un grand plaisir. Les acteurs ont joué avec un ensemble très-satisfaisant, et il est doux de commencer un feuilleton par des éloges. La sévérité n'aura que trop tôt son tour.

Je n'ai voulu, cette fois, parler que de l'ouvrage, et je dirai en résumé : que le premier acte est incomplet, mais bien indiqué; que le troisième est plein de lieux communs sur la gloire, l'industrie, etc., et que le second est un développement original de ce passage d'une épître de Berchoux :

Or, vous saurez que nous avons
 Les Grecs et Romains pour patrons.
 Nos bandits et nos polissons,
 Honteux de leurs noms de baptêmes,
 Viennent, pour plus d'égalité,
 De se constituer eux-mêmes
 En héros de l'antiquité;
 La France, à cette heure, fourmille
 De ces demi-dieux familiers;
 En ce moment, *Gracchus* m'habille,
 Et *Scavola* fait mes souliers.

.....
 Et dans le temps que la machine,
 Tendrement dite *guillotine*,
 Coupe géométriquement
 Dix mille têtes par semaine,
 On a la consolation
 De voir que notre nation
 Sait au moins l'histoire romaine.

La plaisanterie est de fort bon goût; mais, quoi qu'en dise Berchoux, les révolutions ont eu aussi dans l'histoire leur face imposante, et elles servent aux peuples comme sert aux hommes l'expérience d'une vie agitée. Les passions politiques sont la fontaine de Jouvence où se rajeunit l'esprit des nations et où se retrempe leur caractère.

C'est l'avis de Montesquieu et de bien d'autres; mais ici deux réflexions se présentent : la première, c'est qu'un prince évite, quand il veut, les révolutions, en donnant à ses peuples une liberté raisonnable; la seconde.... c'est que je deviens trop grave pour un auteur de feuilleton.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

Nous avons , dans un premier article , jeté sur l'Europe un coup d'œil encore un peu vague , et établi cette proposition : que nul d'entre les cabinets ne pouvait continuer d'agir comme il l'a fait jusqu'à ce jour ; que toutes les positions étaient changées , et qu'une politique toute nouvelle allait désormais signaler notre époque.

Ainsi sur la France et les Pays-Bas nous avons assis le jugement suivant : que la première voit avec joie le vaisseau de l'état cingler à pleines voiles vers la liberté , poussé par le vent de l'opinion qu'il dédaignait naguère ; tandis qu'en Belgique , heureux et accompagné de l'opinion jusqu'à ce jour , le ministère alarmé jette l'ancre et s'arrête , inquiet et incertain pour la première fois. Aucune aigreur ne s'est mêlée à nos remarques ; les hommes nous sont indifférens ; mais les principes sont quelque chose , car avec eux on fait des lois , et les lois perdent ou sauvent les nations. Passons aux autres puissances.

DE LA RUSSIE.

La Russie était forte d'une armée et d'une *idée* ; elle a été vaincue sur les deux points , et l'armée seule peut être reconquise. Ceci va devenir très-clair.

Depuis que la restauration mieux assise a permis aux divers cabinets de porter un regard soigneux sur leurs affaires intérieures , chacun d'eux a mis en œuvre , pour sa conservation ou son agrandissement , l'idée capitale et secrète qui sert de base à sa politique. Ainsi , il est fort inutile de

remonter naïvement aux conférences d'Ackerman, pour y découvrir un prétexte de guerre. Si cette occasion ne l'eût fournie, cent autres se seraient présentées. La pensée morale et dominante, en Russie, ne saurait être encore commerçante, agricole, ni industrielle. Il n'y a pas de *peuple* ni de *nation* russe. L'aristocratie brillante et spirituelle de ces vastes états ne peut, avec l'arriéré de civilisation de l'empire, avoir encore d'autre passion que l'ambition, que l'avancement rapide. La guerre est le seul moyen et le plus légitime de favoriser ce penchant, et l'opinion russe ne pouvant être que l'expression du caractère aristocratique, la guerre est l'idée dominante du pays.

Les intérêts de la politique russe, l'importance pour elle du commerce de la mer Noire, et les immenses avantages qu'elle retirerait de son contact avec l'Asie sont des choses qu'on ne s'arrête plus à démontrer. Toute guerre avec une puissance chrétienne n'est pour elle qu'accessoire; planter ses étendards sur le Bosphore, entonner un *te Deum* à Sainte-Sophie, et, comme un aigle immense, étendre ses ailes sur deux parties de l'univers, c'est son but, c'est son vœu, c'est son rêve, comme sa politique est de n'en pas convenir.

Méditée depuis Catherine, cette idée touche-t-elle à son exécution? voici notre réponse : L'année 1828 a vu la Russie faire dans cette route un immense pas en arrière. Ne vous arrêtez ni à la prise de Varna, résultat inévitable de la trahison d'un officier, ni à l'occupation de Calafat trouvé vide, ni au siège de Silistrie; prenez deux dates seulement. Le 1^{er} janvier 1828, était-il probable que l'empereur irait à Constantinople? toute l'Europe le pensait; au 1^{er} janvier 1829, que pense l'Europe? que la Turquie se maintiendra contre le conquérant.

Eh bien ! disent les diplomates russes, c'est une partie ajournée. Non, messieurs, non. Vous qui avez prêché l'indépendance pour chasser les Français de la Prusse ; qui avez inventé la légitimité pour influencer l'esprit des peuples ; qui aviez réussi à faire croire impossible l'exécution du système continental ; par toutes ces choses, vous avez reconnu vous-mêmes que l'opinion n'était pas un vain mot. Cette opinion, votre alliée d'autrefois, que vous dit-elle aujourd'hui ? que votre force colossale est morte ; que cette force et la faiblesse des Turcs étaient un préjugé dont chacun est revenu ; préjugé que votre armée même partageait, et qu'elle se voit forcée d'abdiquer comme tout le monde. Votre puissance matérielle et votre puissance morale agissaient ainsi de concert, se soutenant l'une l'autre, et l'opinion publique, précédant vos enseignes, avait déjà franchi le Balkan, et vous attendait aux murs de Byzance. La pièce est finie ; votre armée peut se recomposer maintenant, mais sa foi ne sera plus aussi vive ; les idées et la confiance ne ressuscitent pas par voie de recrutement ; et l'Europe tiède, et presque indifférente désormais, s'attend à voir changer en une dispute de frontières, ce qui put un moment lui sembler une marche triomphale et une conquête assurée.

DE L'ANGLETERRE.

Qu'elle est savante et morale cette politique qui, s'excusant toujours sur la circonstance, est toujours trahie par la circonstance ! En 1814, quand on s'armait pour les gouvernemens de *droit* contre les gouvernemens de *fait*, le duc de Wellington pouvait-il prévoir qu'il aurait un jour à ménager don Miguel, roi de *fait*, et à agir contre une jeune reine qui n'a pour elle que son *droit* ?

Lorsqu'il fut convenu à Vienne avec M. de Metternich , et à Londres avec le noble duc , que Miguel pouvait régner sans crainte à condition qu'il ne prendrait pas le nom de *Roi* ; et lorsque, se fiant à sa parole , lord Wellington crut pouvoir dire, nous devons reconnaître des blocus que ce prince ne déclare qu'à titre de régent; qui aurait deviné la figure que devait faire le grand politique anglais forcé plus tard de dire à peu près ceci : Mylords et messieurs, ce n'est plus un régent, c'est bien un *roi* qui cette fois déclare un blocus; mais c'est égal, il faut l'admettre dans l'intérêt de l'Angleterre?

Il n'y a pas long-temps encore , lord Wellington se présente chez dona Maria avec son costume de maréchal de Portugal. « Je sais, lui dit la jeune princesse, que vous avez sauvé la légitimité une fois; puissiez-vous le tenter une seconde! » et le duc ne répond rien, mais il négocie pour offrir à Néron sous le nom d'épouse une royale victime, et Néron lui-même ne veut pas accepter ce bienfait.

Le Portugal a un souverain , dit le marquis de Palmella. Reconnaissez - vous pour tel don Miguel? — Assurément non, répond Wellington.—Qu'attendez-vous donc? reprend le noble marquis. — De connaître les volontés de don Pedro. Et voilà que M. de Palmella tire de sa poche un titre d'ambassadeur auprès du roi d'Angleterre, à lui accordé par don Pedro au nom de la jeune reine sa fille. Y aura-t-il encore moyen de reculer? attendons.

Quelle est noble, je le répète, la politique des circonstances, remplaçant celle de la justice et de l'équité! Avec cela, on croit tromper les hommes; de cette haute supériorité, on les juge sourds et aveugles, on les méprise, et l'on ne songe pas que dans cette multitude d'êtres pensans, il n'en est pas un qui ne soit prêt à rire de l'impuissance où

est le premier ministre d'Angleterre de répondre à cette question si simple : Quel est actuellement le roi du Portugal ?

La politique de l'Angleterre avec les grandes puissances n'est pas plus généreuse ; notre prochain article le prouvera. Partout le même système de variations perpétuelles dans les principes , partout l'égoïsme seul permanent. Le souvenir de Canning est répudié , celui de Castlereagh subsiste dans toute sa force ; mais Canning, sans remords, victime d'une maladie , expira dans son lit comme un homme juste. Castlereagh..... Faisons des vœux pour que lord Wellington ne se coupe jamais la gorge avec un canif!

CR. D.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DE L'OPPOSITION LIBÉRALE DANS LES PAYS-BAS.

Nous avons, en parlant de la politique belge, énoncé comme un fait l'embarras et l'incertitude où paraît être, dans ce moment, le cabinet des Pays-Bas, accoutumé à devancer la marche libérale de la France, et un peu honteux cette fois d'avoir été dépassé par elle. Dans cet état de choses deux partis se présentent : faire du despotisme, ou hâter le pas vers la liberté, pour y arriver avant la France dont la marche d'abord rapide paraît déjà embarrassée.

Faire du despotisme ! c'est impossible d'une part ; quoi qu'on en dise, il existe déjà une opinion publique en Belgique, et il est de la nature de l'opposition de croître en raison des obstacles. L'enthousiasme fait les sectes, mais

ce qui les multiplie, c'est la persécution. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est l'histoire. Sans un peu de persécution dans l'origine, les plus grandes causes ne produiraient souvent que de minces effets. En religion et en politique, persécuter c'est créer, c'est favoriser, c'est étendre un principe aux dépens de celui qui le professe.

Faire du despotisme est encore impossible par une autre raison. Le gouvernement des Pays-Bas n'est pas accoutumé à une telle besogne, et il s'en tirerait gauchement. Il ne faut pas que les garanties qu'on demande à l'avenir rendent ingrat envers le passé. Un homme l'a assumé pour ainsi dire sur lui-même, et cet homme auguste et vénérable est le Roi, que son jugement et son cœur ont jusqu'à ce jour noblement dirigé. Mais si excellent que soit un prince, si rassurantes que soient les vertus de ses héritiers, les princes et leurs héritiers, garanties vivantes des peuples, doivent mourir un jour. Pour quoi refuseraient-ils à leurs sujets d'autres garanties qui ne puissent descendre avec eux dans la tombe?

La première de ces garanties, celle sans laquelle aucune autre n'existe, c'est la liberté de la presse. Dans ce moment défendue par des écrivains distingués, et par plusieurs orateurs éloquens des états-généraux, cette liberté n'a pas besoin de notre aide. L'opposition, d'abord faible, gagne chaque jour en force et en dignité. Nous rendrons de ses travaux un compte fidèle, mais seulement quand le jour sera venu de les résumer.

En attendant, une remarque nous afflige, et nous ne pouvons nous empêcher de la signaler ici dans l'intérêt même de ceux qu'elle concerne. A la clarté, à la franchise de notre langage, l'opposition jugera si nous sommes ses amis ou ses ennemis. Il s'agit de l'alliance que des hom-

mes généreux et sincères contractent dans ce moment avec d'autres hommes que l'histoire nous présente comme n'ayant jamais eu dans le caractère, ni la moindre indépendance, ni la moindre loyauté politique.

Les prêtres menaçaient l'Europe depuis 1814. Leur cause est-elle désormais gagnée, et le joug théocratique est-il enfin assuré? En Portugal, en Espagne, l'église romaine triomphe; en Suisse, elle prend une position formidable qui lui permettra d'attaquer l'Allemagne en se glissant d'abord chez les plus mystiques esprits; en France, l'église, se connaissant assez forte pour tout oser, a terrassé le pouvoir, en refusant tout haut d'exécuter les lois et les ordonnances; en Irlande, liée à l'émancipation, la cause des prêtres triomphe, et déjà l'on boit au pape qui impose des conditions au cabinet britannique; dans les Pays-Bas enfin, et pour adopter une dernière forme, l'église vient de faire alliance avec l'opposition libérale, et les meilleurs esprits ne se défendent pas contre cette union perfide. Les prêtres catholiques ne veulent, à les entendre, que des droits publics, ils ne réclament que de justes libertés, et l'on ne songe pas même à leur poser cette question si simple : *Quelle est l'époque historique où, étant les plus forts, les prêtres ont voulu la liberté des peuples?* Question dont la réponse pourrait servir à signaler leur bonne foi actuelle.

Les amis de la liberté s'allient à l'église! Est-elle plus faible qu'eux? cette alliance était inutile; est-elle plus forte? on ne fait que se mettre à sa suite, et servir d'instrument à son ambition. Nous parlons peut-être dans le désert, et qui sait si l'on ne supposera pas même dans cette assertion quelque arrière-pensée favorable au pouvoir, naturellement inquiet par cette double opposition? Voici de quoi dissiper tous les doutes à ce sujet, et l'on ne nous

accusera pas de manquer de franchise. Ce qui arrive est un malheur pour l'opposition; mais si elle a été un peu loin à qui la faute si ce n'est au pouvoir? les écrivains qui s'égarerent dans leur polémique ne s'allient aux prêtres que pour être fort; ici, il y aurait de la noblesse à diviser pour régner. Nous dirons donc au pouvoir: accordez ce qui est juste, et avec des institutions positives, avec la liberté de la presse, l'organisation judiciaire, le jury, l'inamovibilité des juges, tout le monde croira à votre bonne foi. L'opposition se divisera alors d'elle-même en deux partis, celui qui voulait véritablement les libertés publiques, et celui qui faisait semblant de les vouloir; chacun sera alors connu, et l'hypocrisie, ayant perdu ses armes libérales, sera réduite à la confusion.

Mais jusque-là, et tant qu'on promettra sans prouver qu'on ait l'intention de tenir parole, pourquoi se plaindre de ce qu'on écoute indistinctement la voix de tout allié qui s'écrie : Et moi aussi, c'est la liberté que je veux !

CH. D.

CONFLIT

ENTRE LE CATHOLICISME ET LE CODE.

La Minerve, dès son début, a dit que la religion catholique méconnaissait, outrageait la loi civile : cette accusation est trop grave pour en ajourner la preuve ; cette preuve sera démonstrative, claire, palpable, et basée sur des faits flagrans et quotidiens.

Quelles sont les doctrines absolues que proclame le catholicisme sur l'acte le plus important de la vie civile, sur l'acte

qui, constituant l'ordre social, est la base de la civilisation, sur le mariage, en un mot? les voici : *Le prêtre catholique peut seul conférer à l'homme et à la femme la qualité d'époux, et le droit de procréer leurs semblables : toute autre puissance qui s'arroge cette prérogative est une puissance usurpatrice et sacrilège.*

Que déclare le Codé? *que dès que l'homme et la femme se sont donné leur foi mutuelle en présence de l'officier de l'état civil*, ils ont acquis la pleine et entière qualité d'époux légitimes, sans qu'ils aient besoin de recourir à aucune autre cérémonie, ni à la sanction de qui que ce soit. Aussi, pour ne leur laisser aucun doute à ce sujet, le maire ou son adjoint prononce, au nom de la loi, ces paroles solennelles : *Vous êtes mariés!* — Non, vous ne l'êtes pas! s'écrie le prêtre catholique; le maire vous en impose. Homme, si tu touches à cette femme, j'appelle sur toi la malédiction de la terre et du ciel! Femme, si tu lèves les yeux sur cet homme, je te déclare coupable du crime de lèse-majesté divine, je te marque du sceau de la réprobation, et je jetterai tes enfans dans les ténèbres extérieures.

Est-ce là méconnaître, est-ce là outrager la loi civile? le prêtre catholique, non content de l'insulter par sa doctrine et ses paroles, la foule aux pieds par ses actions. Qu'on ait un besoin urgent de son assistance, il refusera, comme il y en a plusieurs exemples, de servir de témoin à un mariage légal, parce que cet acte n'a pour lui d'autre valeur que celle de l'impiété et du sacrilège. Voyez le coup-d'œil méprisant qu'il jette sur le certificat de cet acte exhibé par ce couple timoré qui réclame son ministère. Que va-t-il faire de ces deux individus? bénir, ratifier leur mariage? il s'en garde bien, ce serait reconnaître qu'ils sont mariés. Il va donc achever à l'église une cérémonie commencée à la municipalité? pas

du tout; car, dans ce cas, son insulte à la loi civile ne serait que partielle. Il tranche dans le vif; et, en vertu de son prétendu droit *de lier et de délier*, il les délie de tout engagement antérieur non catholique; il les considère, les oblige de se considérer comme deux êtres absolument étrangers l'un à l'autre, comme garçon et fille, et il leur demande *s'ils veulent se marier!!!* Que l'un ou l'autre, se ravisant, réponde par la négative, le bon prêtre leur laissera le droit de convoler à d'autres noces. Quel amalgame de délit, de charlatanisme et d'audace!

Beaucoup d'hommes se flattent qu'en se soumettant à cette cérémonie catholique ils ne seront que sots et inconséquens, qualités avec lesquelles on peut fort bien entrer en ménage. Prouvons-leur qu'ils commettent une action anti-légale, anti-sociale, anti-morale et anti-religieuse.

Anti-légale parce qu'elle est en opposition avec le texte et l'esprit de la loi; parce qu'elle ne tend rien moins qu'à aider les prêtres à usurper encore les registres de l'état civil, et à les transporter de la mairie dans la sacristie. En effet, le mariage catholique, annulant virtuellement le mariage civil, il s'ensuit que l'homme qui s'y soumet déclare l'engagement légal comme non venu, il se met donc en état d'hostilité avec la loi de son pays. La preuve de cette hostilité résulte de la réponse à cette demande du prêtre : *Voulez-vous épouser mademoiselle*, etc., ce qui signifie implicitement, *le mariage n'est point un lien civil mais un sacrement; vous n'avez contracté qu'un engagement imaginaire, voulez-vous en contracter un réel? en un mot, vous êtes libre, voulez-vous vous enchaîner?*

Il est évident qu'en répondant à cette question il méconnaît, il anéantit son contrat civil : donc il commet une action anti-légale. Il se rend le complice des prêtres, lesquels

sapent l'édifice social basé sur les lois civiles : donc il commet un acte de mauvais citoyen. Il a enchaîné sa liberté à la mairie, il la reprend en entrant dans l'église : donc il viole sa parole, donc il commet une action anti-morale. Enfin, il s'est marié devant l'officier de l'état civil et devant Dieu (car Dieu est à la mairie comme à l'église), puis il s'est *dé-marié* devant le prêtre, donc il a commis une action anti-religieuse. Voilà comme lorsqu'on entre une fois dans le cercle de l'absurde et du mal on est forcé d'en parcourir tout l'étendue. Remarquons encore que le couple scrupuleux qui croit se mieux unir en se mariant et se remariant ne se marie pas du tout; en effet, ils ont annulé leur mariage légal; et le mariage catholique, qui est un sacrement, ne pouvant se réaliser qu'autant que les deux époux ont obtenu l'absolution, il s'ensuit que l'homme qui a, selon l'usage, éludé cette obligation en achetant un billet de confession, n'a pu recevoir le sceau du sacrement. Ainsi, il n'existe ni mariage légal, moralement parlant, ni mariage catholique.

Il y a d'autres circonstances où en matière d'union matrimoniale le catholicisme outrage davantage encore le Code, la raison et la vérité: c'est le cas où un cousin germain s'unit à sa cousine germaine. En vain la loi civile les reconnaissant susceptibles d'être époux leur en confère le titre; la loi catholique déclare que les saints canons s'opposent absolument à leur union. Quel malheur! les portes de St-Roch ou de Ste-Gudule, ne s'ouvriront donc pas pour eux? Rassurez-vous, il est avec Rome des accommodemens. D'abord, elle leur vend à un taux très-élevé des dispenses de grand cousinage; puis elle dit au cousin: L'église vous permettra d'épouser votre cousine, ce qui est un grand scandale, mais pour réparer un scandale plus grand encore;

car vous déclarerez que vous avez vécu avec elle comme avec votre concubine. Mais, dit le mari futur, elle est la plus vertueuse des femmes. En ce cas, répond le prêtre catholique, point de mariage. — Quoi ! il faut que je dise une imposture, ou que ma cousine soit une pour que Rome me permette de l'épouser? — Ainsi l'ordonnent les conciles de Nicée, de Chalcedoine et de St-Jean de Latran.

Il n'y a rien à répondre à de si imposantes autorités. La cousine pleure; le cousin gémit; ils délibèrent entr'eux; consultent les grands oncles, et les grandes tantes: intervient enfin une décision de famille qui autorise le cousin à déshonorer sa cousine par un *mensonge* pour obtenir d'une religion *de vérité*, le droit de l'épouser.

Le moment est venu ou jamais de combattre des abus si crians. Les publicistes doivent élever la voix contre les manœuvres de la cour de Rome, qui extorque l'argent des imbéciles en leur vendant des dispenses et des indulgences. Il faut prouver, l'Évangile à la main, que ce trafic n'est rien moins qu'une détestable simonie; il faut démontrer aux peuples, en mille manières, que le mariage n'est et ne peut être qu'un lien civil; que tout système contraire conduit à l'absurde et à la désorganisation de la société. Que durant les dix premiers siècles de la chrétienté jusqu'au pape Hildebrand (Grégoire VII), l'union conjugale n'était assujettie qu'à des lois purement civiles qui, pour faciliter un lien si moral, permettaient en mille circonstances de le contracter par les moyens les plus simples, car il suffisait à un homme et à une femme d'engager en présence de deux témoins leur foi mutuelle, pour que le mariage fût déclaré valable et susceptible d'être inscrit sur les registres de l'état civil. C'est lorsque ces registres tombèrent entre les mains des prêtres, qu'ils imaginèrent de

faire de l'acte réel un acte accessoire et d'ériger le mariage en sacrement. Par là ils se saisissaient de la vie de l'homme comme de sa naissance et de sa mort : trait le plus profondément machiavélique de la politique papale.

Aujourd'hui qu'il s'agit de rentrer dans la voie de la raison et de la justice, le mariage doit redevenir un acte purement civil, tel qu'il était avant Grégoire VII, lorsque la doctrine de Jésus-Christ n'avait point encore été falsifiée par l'ambition ultramontaine.

S. D.

RÉPONSE AUX HOMMES ÉGARÉS DE MA PATRIE,

PAR J. WAP, PROFESSEUR.

Ce titre nous avait intéressés, car nous aussi nous croyons que l'opinion s'égaré sous quelques rapports, et principalement sous celui de la nécessité d'une alliance avec des hommes que nous ne pensons pas être de bonne foi quand ils demandent la liberté.

Mais en ouvrant le livre de M. Wap, pour y chercher son opinion sur les deux oppositions qui se déclarent, nous y avons lu ces mots (page 4) : *il y a évidemment hypocrisie des deux côtés*. Alors, nous avons fermé le livre de dégoût. Si l'amour de la liberté constitutionnelle, la haine de l'arbitraire, le sentiment de l'ordre public et le désir des garanties nationales sont de l'hypocrisie, *la Minerve* prend hautement sa place parmi les hypocrites désignés. Et puisqu'il faut recourir à l'explication des élémens les plus simples du gouvernement constitutionnel, nous la donnerons, cette explication, en défiant qu'on la produise plus claire.

Un gouvernement, dit-on, est d'autant plus parfait qu'il se rapproche de la famille. *Absurdité*.

Le père de famille a précédé la famille, elle est son ouvrage; à lui seul il appartient de régler les conditions du contrat qui la lie avec lui.

Les nations, au contraire, ont précédé les rois; ils ne sont pas pères adoptifs, ils sont pères *adoptés*, et la grande famille dont ils sont eux-

mêmes l'ouvrage a pu stipuler avec eux des conditions qui ont formé le contrat social.

Sous le nom séduisant de père de famille, vous voulez une autorité au-dessus des lois; le jour où le monarque deviendrait un père dénaturé, le gouvernement de famille serait tout simplement un état despotique. Un mot plus ou moins sentimental ne fait rien à l'affaire.

Vous déclarez et d'autres ont dit, même à la tribune, que les ministres ne sont responsables qu'envers le roi. Voici notre réponse :

Cela est vrai à Constantinople, à Madrid, à Lisbonne (Don Miguel régnant), et non à Londres et à Paris. Choisissez.

À Londres avec une constitution, à Paris avec une charte, on croit qu'un pacte fondamental est un contrat qui lie à jamais le prince et la nation; que tout contrat suppose deux parties contractantes; que si l'une des parties nomme l'exécuteur des clauses de ce contrat, c'est à l'autre partie à réclamer des garanties et non à celle même qui a nommé l'agent. Ainsi, le peuple procède-t-il, par voie d'élections par exemple, à la nomination des députés? il faut, il importe que le roi ait des garanties, et que d'un mot il puisse dissoudre l'assemblée; le roi, au contraire, nomme-t-il des ministres? il faut qu'ils soient responsables envers la nation, afin qu'ils ne puissent altérer le sentiment universel de l'équité du roi, supposé infaillible, déclaré inviolable, et considéré dans sa personne et ses héritiers comme partie contractante égale au peuple en force, en durée, en puissance. Un instinct conservateur en plaçant la royauté au-dessus des sociétés modernes leur a inspiré l'idée de la considérer comme l'arche sainte à laquelle on ne saurait toucher sans être frappé de mort. Un ministre, un administrateur doit agir au nom du roi, source de toute justice, mais un ministre n'est qu'un sujet pris dans la foule, et qui peut y rentrer. Faire descendre jusqu'à lui le souverain, l'offrir dans la lice au milieu des discussions, en exposant son nom sacré à l'admiration des uns et à la critique des autres, c'est une hérésie des plus grandes; c'est forcer l'auguste juge du camp à venir se ranger parmi des combattans qui, tout divisés qu'ils étaient, s'accordaient à reconnaître sa justice suprême et sa suprême autorité.

COURS PUBLICS.

Les divers cours du Musée s'ouvrent successivement ; nous nous plairons à les suivre avec quelque régularité, pour tenir nos lecteurs au courant des matières intéressantes qui y sont professées. M. Lesbroussart a déjà, dans ses deux premiers discours, abordé l'histoire du moyen âge, et tâché d'éclaircir, à l'aide des chroniques et de quelques historiens modernes, le règne inémemorable de Charlemagne. Le professeur examine à la fois l'état de la politique, des mœurs et de la littérature à cette époque. Ses principes historiques, purs et vrais, sont ceux des Guizot, des Sismondi, des Thierry, et de cette jeune école qui procédant sur les temps passés par l'étude des faits et l'analyse des ouvrages originaux, puise les traditions aux sources véritables, et abandonne les récits, les discours, et les caractères de convention. La salle n'était pas, il faut le dire, suffisamment remplie ; et il convient d'ajouter encore que la capacité du professeur nous étant aussi bien prouvée que l'intérêt de son sujet, on ne doit dans tout ceci accuser que l'indolence des personnes de la société qui croient que l'on peut posséder la moindre instruction sans étudier l'histoire.

M. Baron a fait ensuite, dans un discours parfaitement écrit, l'ouverture de son cours de littérature générale. C'est la poésie dramatique qui paraît surtout devoir occuper le professeur cette année. Quelques observations pleines de justesse sur le berceau de la comédie française ont offert beaucoup d'intérêt au nombreux auditoire qui se pressait dans la salle. Les opinions littéraires de M. Baron ne sont pas tout-à-fait classiques, mais il l'est malgré lui quand il analyse le talent des grands maîtres de la scène française. Le professeur, admirateur sincère et commentateur de Corneille et de Racine, n'emprunte à l'école soi disant romantique que ses idées d'indépendance, ses couleurs locales, ses peintures individuelles ; avec tout cela, on peut à notre gré rester classique, quand même on ne se croirait pas tel.

Au reste, les opinions littéraires de M. Baron peuvent être réduites à ce principe : la littérature est l'expression de chaque siècle, et doit varier avec les institutions et les mœurs. Le type du *beau* littéraire ne

peut donc être immobile dans cette marche continuelle de l'esprit humain.

Cette opinion est trop hasardée pour que nous n'y revenions pas quelquefois, toujours avec la franchise et les égards que nous commandent le caractère et le talent de M. Baron. A.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DU SYSTÈME DU DOCTEUR GALL.

Je rencontre hier M. Jobard, lithographe, tenant à la main le petit volume dont je viens d'écrire le titre. Je vous remercie, lui dis-je, d'avoir fait réimprimer cet abrégé du système de Gall, on ne pouvait rendre un plus grand service aux hommes de cabinet. — Et au public, me dit M. Jobard. — Comment, au public! est-ce que vous voulez répandre ce livre dans la société? — C'est déjà fait. — Et on ne l'a pas défendu? — Défendu! eh, pourquoi? — Pourquoi, monsieur! dans l'intérêt de ceux qui connaissent la chose, comme vous, comme moi. Qu'un homme de génie vous interroge; à l'aspect de l'organe indicateur, vous n'avez qu'un compliment à faire, et cela est aisé. Mais un imbécile, mais un homme affligé de l'organe des querelles, du vol, du meurtre! que voulez-vous leur répondre, lorsqu'ils vous présenteront leur tête à explorer? — Je ne réponds rien, reprit M. Jobard, je leur donne mon livre, véritable miroir où ils peuvent se reconnaître eux-mêmes. — Mais s'ils se trouvent affreux dans ce miroir? — Alors, plutôt que d'en convenir, ils se contentent de ne pas croire au système; on n'y croit que lorsqu'on est flatté de son application.

Cette réflexion me rassura, et je quittai le lithographe.

Le soir, je me trouvais dans une maison où il était question de *crânologie*. Soyez le bien-venu, me dit-on, nous nous occupons d'un sujet intéressant. Connaissez-vous le système? — Oui, répondis-je imprudemment. — Voici un cordon et un pied de roi, me dit la dame; je veux savoir ce que signifie la dimension de mon crâne. Et me voilà en train de mesurer. Jugez de ma consternation! 12 pouces sur 17; et je me souviens du livre fatal : *stupidité!* Quel mot à dire à une jolie femme! Me voilà reculant le doigt à droite et à gauche, et

je gagne adroitement deux pouces; on court au livre : 13 pouces sur 18! *médiocrité*. C'était bien la peine de gagner du terrain! La maîtresse de la maison se fâche. Il n'y a de médiocre que le système, monsieur. — Madame, c'est ce que j'ai toujours dit.

Ma sœur est piquée, me dit un gros monsieur; mais je connais des gens de mérite qui croient à Gall, comme les dévots à la vie éternelle. Je voudrais bien savoir aussi quelle est l'organisation de ma tête. Oserai-je prier monsieur?... — Tout à votre service. Le gros monsieur ôte sa perruque, et je tâte le crâne. Au-dessus de l'oreille une protubérance repousse la main, et forme une saillie énorme : n° 5, m'écriai-je. — Qu'est-ce que cela veut dire? — Rien, je ne sais. — Mais encore? — Je ne me rappelle pas... et mon homme court au livre : *penchant au meurtre!* le voilà furieux. Quel système absurde! J'espère, monsieur, que vous n'y croyez pas. — C'est ce que j'avais l'honneur de dire à madame tout-à-l'heure.

Je comptais m'échapper alors; un grand monsieur sournois me barre le passage. Je me tâte moi-même, me dit-il, et je sens une *bosse* entre l'œil et l'oreille en élevant le doigt en arc-de-cercle; quel n°, monsieur? — N° 7, monsieur; mais je vous signifie que je ne crois pas.. et mon homme de courir au livre, et de revenir indigné. *Penchant au vol!* Quelle impertinence! a-t-on jamais vu un livre pareil?

Je fis semblant d'être le plus fâché de tous, et surtout le plus incrédule; et pour dissiper toute prévention contraire, je proposai de faire du livre un auto-da-fé; la société applaudit, et me voilà, comme l'abbé Guillon lorsqu'il brûle Voltaire, livrant aux flammes l'ouvrage impie, qui aurait obtenu l'apothéose si les têtes du lieu avaient été autrement organisées.

Ce matin, je jette les yeux sur l'exemplaire que j'avais chez moi. Quelle étourderie! me suis-je écrié, ne pouvais-je pas trouver des noms honnêtes pour toutes ces choses? Le penchant au meurtre n'est que l'instinct de la destruction, c'est *l'organe de la chasse*; le penchant au vol, c'est *l'amour de la propriété*. Allons, plus de meurtriers ni de voleurs dans la bonne société, c'est chose convenue; je ne verrai dans ces deux cas que des *chasseurs* et des *propriétaires*.

Pourrai-je alors confesser que je crois un peu au système? Soit; mais que d'autres cas embarrassans! Supposez qu'une dame se présente à moi, ayant entre les deux oreilles, au-dessus de la fossette du cou, une proéminence qui produise un renflement derrière la tête, et qui force

les oreilles à s'écarter. Hélas! il faudra garder le silence, car il y a des choses qu'on ne dit jamais aux dames. Cependant, il faudrait, dans leur intérêt, les prévenir que ces chapeaux énormes qu'elles portent sur le haut de la tête, laissant la nuque à découvert, les amateurs du système ont trop beau jeu pour leurs commentaires. Vous donc, mesdames, qui avez une sensibilité un peu excessive, et qui ne voulez pas qu'il en soit mal auguré, retenez bien ceci : il ne faut pas qu'un regard curieux puisse parcourir l'intervalle de la tête qui sépare vos deux oreilles. Cet écartement des oreilles, la largeur du cou à sa naissance, sont des indications de la largeur du cervelet, et plus le cervelet est large, plus... Le n° 1 du système vous apprendra le reste.

En tête de l'ouvrage, je vois le crâne de Napoléon. Il est représenté avec ses belles dimensions, mais par devant, cachant l'organe de l'ambition qui se trouve derrière la tête. La flatterie est délicate; si l'empereur revenait au monde, il ferait une pension à M. Jobard. A.

GRAND THÉÂTRE.

LA PAUVRE FILLE. — JOCKO.

AU BÉNÉFICE DE M^{lle} VERNEUIL.

Nous sortons à l'instant du grand théâtre, où la foule était nombreuse. C'est tout simple; un drame sentimental, et *Jocko!* voilà bien de quoi assurer une abondante recette!

La représentation était au bénéfice de M^{lle} Verneuil. Cette actrice a du mérite, et beaucoup. Elle a donc le droit d'entendre la vérité, et elle la prendra en bonne part, car on lui reconnaît de l'esprit et du jugement. Qu'elle se tienne en garde contre les illusions d'une sensibilité que le goût doit maintenir dans de justes limites. Appelée à être un jour un des plus beaux ornemens de la scène française, qu'elle étudie la bonne comédie, et médite les grands modèles; elle est digne de les comprendre et de les interpréter, c'est là sa carrière et sa destination. S'amuser aux drames larmoyans, c'est perdre son temps, dénaturer son jeu, s'égarer par l'exagération, et se préparer pour l'avenir des triomphes non dans *Tartuffe*, mais dans la *Pie voleuse*, tout au plus. C'est à M^{lle} Verneuil, si recommandable à tant d'égards, que nous soumettons ces réflexions.

Le drame de la *Pauvre Fille*, cette erreur de madame Sophie Gay, ^x connu par tant de jolis ouvrages, entr'autres le roman ingénieux d'*Anatole* et la charmante comédie du *Marquis de Pomenars*, est bien loin de ces productions. Il y avait un joli sujet d'élegie dans la *Pauvre Fille*; M. Soumet l'a fort bien traité, et il n'y a de bon dans la pièce de Mad. Gay que l'élegie de M. Soumet.

Le ballet ou prétendu ballet de *Jocko* est une des plus insignifiantes farces des tréteaux de la foire. Si je voulais abrutir un peuple, c'est avec de telles pièces qu'il serait journellement amusé. Le machiniste nous a présenté un pitoyable naufragé; son tonnerre est trop mesquin, il faut en convenir. Une fusée de quatre sous fait l'affaire, et je suis tenté de croire qu'il gagne quelque chose là-dessus; en vérité les petits enfans ont mieux que cela pour le même prix.

THÉÂTRE DU PARC.

Seconde représentation d'*Avant, Pendant et Après*. Même foule et mêmes applaudissemens. La pièce était précédée de *Simple Histoire*. Une jeune personne, M^{lle} Juliette, débutait dans ce vaudeville. Un physique heureux: un organe agréable, un ton décent et de l'intelligence, voilà ce qui a motivé la bienveillance du public à son égard. De la timidité, de l'inexpérience, voilà le revers de la médaille. Mais la timidité, l'inexpérience durent-elles long-temps au théâtre? je ne le crois pas. Il y a donc lieu d'espérer des succès pour M^{lle} Juliette, et nous l'encourageons à persister dans la résolution qu'elle a prise.

X.

La police de Paris est, dit-on, à la recherche de l'auteur d'une chanson intitulée *l'Ordre du Jour*; cette chanson a été saisie entre les mains d'un chanteur de rue. La voici :

SUR L'AIR : *Tout comme a fait ma mère.*

Amis, soyons bons catholiques ;
 L'esprit est un don ruineux ;
 Adorons toutes les reliques ;
 Mangeons beaucoup de farineux.
 Devant les Frayssinous
 Fléchissons les genoux ,
 Et croyons à tous les mystères ,
 Sans disputer ,
 Sans contester ,
 Tout comme ont fait nos peres.

Mais afin que tout chrétien brûle
 D'un zèle toujours échauffé,
 Il faudra de tout incrédule
 Faire un petit auto-da-fé.

Le feu d'un bon bûcher
 Dit plus que de prêcher,
 Et redoutant ces lois sévères
 Il nous croira,
 On se taira,
 Tout comme ont fait nos pères.

Le bon temps depuis les croisades
 Jusqu'à la Saint-Barthélemi !
 Et combien par les dragonnades
 Le vrai culte était affermi !

Le sang coulait un peu
 Mais pour l'amour de Dieu.
 En rallumant les saintes guerres
 Nous nous battons,
 Nous nous tûrons,
 Tout comme ont fait nos pères.

Les philosophes, quel scandale !
 Voudraient, par l'amour du prochain,
 Que, sans dogme, avec la morale
 On gouvernât le genre humain ;

Qu'on fit du globe entier
 Un temple hospitalier.
 Mais voyez les belles chimères !
 Ah ! quel affront
 Ces messieurs font
 A la foi de nos pères.

Des curés dotons bien les cloches
 Et la soutane et le rabat,
 Puis pour les rendre sans reproches
 Maintenons bien leur célibat.

S'ils nous font par hasard
 Quelque petit bâtard,
 Il faudra souffrir ces misères,
 Sans s'indigner,
 Se résigner
 Tout comme ont fait nos pères.

Nous prendrons la bonne méthode,
 Pour obtenir un plein succès :
 Empruntons l'appui de la mode ;
 Elle a le sceptre du Français.

Appel à tous les sots !
 Soudain tous les échos,
 Perroquets, charlatans, commères,
 A tous propos,
 Diront ces mots :
 Le culte de nos pères.

DE L'ÉMANCIPATION DES CATHOLIQUES IRLANDAIS.

Cette question est à l'ordre du jour ; plusieurs journaux viennent de la traiter contradictoirement. Nous citerons en première ligne, parce qu'à tout seigneur tout honneur, la Gazette officielle des Pays-Bas, laquelle, comme tous les journaux de la même espèce, se pique de franchise, de bonne foi et surtout de sollicitude pour le bonheur des nations ; c'est cette touchante sollicitude qui porte la Gazette à faire des vœux pour l'émancipation politique des catholiques irlandais. Et nous aussi, nous voulons le bonheur des peuples ! il est bien doux pour la *Minerve* qui n'est nullement *officielle*, qui ne le sera jamais, de se trouver sur le chemin de la philanthropie avec la feuille ministérielle.

Celle-ci a eu la modestie de se contenter d'argumens simples, tandis qu'elle pouvait si puissamment étayer son opinion sur des faits locaux en prenant pour exemple les Pays-Bas. En effet, depuis que le concordat conclu avec le Pape a donné aux catholiques de ce royaume une entière émancipation, admirons combien l'exécution du pacte fondamental est devenue franche et loyale ! admirons combien ledit concordat fait régner la concorde et la satisfaction ! combien il a consolidé le collège philosophique ! combien il rend le clergé de la Belgique national, tolérant, en le rendant ultramontain ! combien il resserre chaque jour le lien sympathique qui unissait le peuple et le souverain, et avec quelle ardeur nouvelle, sans aucune restriction mentale, le bon clergé catholique belge chante *Domine salvum fac regem* ! Mais nous n'en finirions jamais, s'il nous fallait énumérer tous les bienfaits dont les Pays-Bas sont inondés par

le concordat qui, comme nous l'avons fait observer plus haut, est le *finis coronat opus* de l'émancipation catholique.

On cessera de s'étonner de ces touchans résultats, si l'on se pénètre des principes fondamentaux sur lesquels repose la religion *catholique romaine* depuis Grégoire VII jusqu'à Léon XII; les voici : *la puissance ecclésiastique s'étend sur le temporel des rois. Elle déclare sacrilèges toutes les lois d'un pays contraires à ce droit.*

La loi fondamentale des Pays-Bas dit précisément le contraire, donc les conséquences de ces deux principes rivaux amèneront des résultats harmonieux. Quittons l'ironie. Le gouvernement est allé chercher des semences à Rome, elles portent leur fruit; il s'aperçoit un peu tard de la faute grave qu'il a commise, et peut-être s'est-il engagé trop loin pour revenir sur ses pas. Rome l'a poussé vers les Fourches Caudines, elle exigera qu'il passe sous le joug.

Effrayé de sa position il veut se persuader qu'il n'a pas les mains liées en frappant quelques coups dans le vide; et tandis qu'il s'amuse à punir un journal libéral pour des fautes de politesse, il tolère paisiblement les outrages réels que lui prodigue une feuille catholique, une feuille qui, selon l'expression du *Maragnon* de la France, *lui fait voir ce que c'est que le prêtre ultramontain*. Le ministère a eu la velléité de poursuivre cette feuille, mais une autorité provinciale et jésuitique a interposé son *veto*. Voilà, voilà les fruits que porte le concordat, voilà les fruits de l'émancipation catholique en Belgique. Examinons quels seraient pour l'Angleterre les résultats infailibles, et les résultats probables de cette même émancipation; mais avant d'entrer en matière, rendons hommage à un principe de législation que l'Angleterre semble avoir oublié en traçant dans son

code une ligne de démarcation entre le catholicisme et les autres sectes religieuses. C'est par une erreur semblable que le juge qui fait jurer un témoin sur l'Évangile, lui demande s'il croit à l'Évangile. Les croyances ne sont rien devant la loi, les actions sont tout. Si vous, législateur, vous savez que telle croyance produira telle action, faites votre profit de ce savoir; mais n'écrivez pas dans votre code une disposition qui porte atteinte aux principes respectables de l'*égalité légale*. Le roi d'Angleterre confie à qui bon lui semble les hauts emplois de ses états; l'instinct seul de sa conservation le portera à ne pas choisir ceux qui pourraient conspirer contre son autorité, sans qu'il soit nécessaire de désigner les catholiques à l'exclusion. C'est donc une insulte gratuite qu'on leur a faite : il ne faut jamais insulter personne, à plus forte raison quatre à cinq millions d'individus. Un maître de maison est libre de recevoir à sa table les convives de son choix; si je ne suis pas invité, je ne m'en formalise pas; mais s'il déclare qu'il ne m'invitera point par tel motif, alors il m'offense.

Maintenant que les principes sont posés, nous sommes convaincus que dans un royaume comme l'Angleterre, où la religion romaine n'est pas dominante, il est d'une nécessité vitale pour le gouvernement de la maintenir dans cette situation, par toutes les mesures de justice, de sagesse et de prévoyance. Convient-il d'accorder l'émancipation politique aux catholiques irlandais? Quiconque a bien lu les annales ultramontaines a dû fixer son opinion sur ce point. Mais comme cette grande question s'agitiera encore dans le parlement, résumons succinctement ce qu'on peut alléguer pour et contre.

Qu'est-ce qu'un catholique, à la manière dont Rome l'a entendu jusqu'à ce jour? c'est un individu qui impose silence

à sa raison, et la soumet sans réserve aux doctrines, aux ordres, aux volontés du St-Siège, c'est un homme qui reconnaît le pape pour son souverain *direct*, absolu, dont toutes les décisions deviennent pour lui obligatoires. Quels sont les principes radicaux professés par tous les papes, et proclamés récemment par Pie VII? C'est que le trône et tous les biens des souverains *hérétiques appartiennent de droit à l'église romaine, et que la difficulté des conjonctures fait seule ajourner les conséquences de ce droit*. Supposons maintenant les catholiques admis à tous les emplois de l'état, rien n'empêche que par leurs talens, leurs intrigues, ils n'occupent un jour toutes les avenues du pouvoir; alors, ils ne se borneront pas à exclure les protestans de toutes les charges publiques; ils les obséderont sans cesse afin de les convertir, car le pape le leur recommande. Ils circonviendront l'esprit du monarque, et le pousseront par toutes les manœuvres jésuitiques à l'abjuration de sa croyance. S'ils réussissent, le roi pourra bien rallumer les bûchers de Marie d'Angleterre. S'ils échouent, ils feront jouer d'autres ressorts ultramontains, car le pape veut que les catholiques travaillent jour et nuit à la vigne du Seigneur; ils sèmeront donc tous les germes des guerres civiles, religieuses, ourdiront des trames conspiratrices. Vienne alors un descendant des Stuarts, un Fitz-James, légitimé par le pape et muni d'un ordre ultramontain qui oblige les catholiques, sous peine de damnation, de se joindre à lui pour détrôner un prince hérétique illégitime, usurpateur, excommunié, etc., et voilà l'Angleterre à feu et à sang! Mille autres catastrophes et convulsions politiques, trop longues à énumérer, seraient les conséquences plus ou moins imminentes de l'émancipation des catholiques.

Craintes chimériques ! s'écrie-t-on, les catholiques irlandais modérés, sans ambition, ne prétendent reconnaître le pape que comme *souverain spirituel* ! Et n'est-ce pas comme souverain spirituel qu'il dépose les rois, qu'il délie leurs sujets de leur serment de fidélité, etc. ? Observez que tous les droits spirituels qui n'ont pas leur source dans l'Évangile sont des usurpations du St-Siège, imaginées pour envahir l'autorité temporelle, et dans ce cas les deux pouvoirs spirituels et temporels sont tellement enlacés et confondus, qu'il est impossible de les diviser.

On insiste en affirmant que les catholiques d'Irlande *juront* de n'obéir au pape que dans ce qui ne concernera pas l'administration de l'état ! mais *catholicisme* et *serment* sont deux mots qui s'excluent l'un l'autre. Les papes n'ont-ils pas toujours relevé et les rois et les peuples des engagements les plus sacrés ? De l'impudeur du catholique qui offre son serment, ou de la sottise du gouvernement qui le reçoit, laquelle mérite le plus d'admiration ?

Voilà ce que crie le bon sens le plus vulgaire. Quoi donc ! parce que l'hospitalité est un devoir, irai-je donner asile dans ma maison à un incendiaire ? Cependant le catholique irlandais, contribuant aux besoins de l'état, a droit d'obtenir en retour non-seulement aide et protection comme tous les autres citoyens, mais aussi les emplois publics qui ne sont pas en contact avec les principaux ressorts de la machine administrative. Cette exception est fondée sur ce que le catholique irlandais n'accepte pas dans son entier le système politique de l'Angleterre. Il veut du roi comme distributeur des emplois et des faveurs, il n'en veut point comme chef de la religion. Les catholiques peuvent-ils faire partie de la chambre du commerce ? Oui, s'ils

prêtent le serment que la constitution exige de chaque député ; Non, s'ils s'y refusent, car le serment constitutionnel impliquant une abjuration du catholicisme, il s'en suit que celui qui le fait ne peut plus être considéré comme catholique.

Mais un des plus grands malheurs qui pût arriver à l'Angleterre à cause des futurs-contingens, ce serait d'admettre les catholiques dans le sein des affaires publiques, dans le sanctuaire du gouvernement. Le catholicisme ressemble à cet oiseau qui dépose son œuf dans le nid d'un autre. L'intrus sort de sa coquille, grandit, et dévore la couvée.

Objecte-t-on qu'il faut du moins par politique émanciper les catholiques irlandais, attendu qu'il est dangereux de mécontenter quatre à cinq millions d'individus. Eh quoi ! vous craignez des hommes isolés des affaires publiques ! que sera-ce, si vous leur en donnez le maniement ? Depuis quand, pour neutraliser les efforts de ses ennemis, leur met-on les armes à la main ? Quoi que fasse un gouvernement protestant, il ne pourra s'affectionner des sujets catholiques.

invoque-t-on le principe de tolérance universelle ? Oui, nous nous prosternons devant ce principe ; oui, nous proclamons que la morale exige qu'on tolère toutes les idées religieuses purement spéculatives ; mais dès que ces idées, prenant un corps, tendent à troubler l'ordre des sociétés, on ne doit pas plus les protéger que le vol et l'assassinat. Tolérer le crime, c'est être criminel. Tolérer l'intolérance, c'est être intolérant. Ainsi, plus on respecte la maxime qui laisse l'homme entièrement libre dans ses rapports avec la Divinité, plus on doit répudier ceux qui foulent aux pieds cette même maxime.

S. D.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

DU PORTUGAL.

Quelques journaux ont annoncé la mort de don Miguel ; d'autres , à quelques menées mystérieuses , ont cru reconnaître les indices d'une inhumation secrète ; sur des bulletins douteux , les libéraux ont cru au danger du prince ; la Quotidienne et la Gazette se sont fondées sur ces bulletins pour démontrer qu'il se portait mieux.

Quel est son état ? nous l'ignorons ; mais ce que nous sommes les maîtres de croire , c'est que les journaux qui présentent sa mort comme un évènement par lequel la diplomatie sortirait d'embarras se trompent ou nous trompent. La diplomatie n'a songé et ne songe encore qu'au mariage de don Miguel avec dona Maria ; c'est un point résolu , très-résolu , et il n'est pas de démarches qu'on ne fasse pour obtenir l'approbation de don Pédro. Certes , l'Amérique se montrerait bien arriérée , si un père mettait sa fille , son sang , en balance un seul instant avec le désir des puissances. La vieille Europe sait et lui apprendra ce que sont les liens de famille et la voix de la nature mis en avant dans des traités diplomatiques !

Favoriser la politique constitutionnelle en Portugal , ce serait pour l'Angleterre y abdiquer son influence. Tranchons le mot , et soyons clairs : le Portugal avec un régime absolu est par la loi de nécessité une colonie anglaise ; tout ce qui pourrait l'émanciper de cette tutelle (et la liberté constitutionnelle commencerait par là) , doit aigrir et irriter la Grande-Bretagne. Le gouvernement absurde et tyrannique de don Miguel lui plaît et lui est utile. Un

mariage finit la question, et assure le règne de l'usurpateur ; jeune fille , prépare-toi. Les filles des rois sont nées pour être le jouet de leurs ministres ; les donner, les reprendre, c'est l'affaire d'une note diplomatique. La pitié pour le sang royal serait de la politique sentimentale. Il y a long-temps qu'on est revenu de ce ridicule.

DE LA RUSSIE.

L'armée russe marche de progrès en progrès. Varna conquis par trahison, Calafat pris vide en l'absence de la garnison, étaient des exploits déjà si considérables, qu'il a fallu lever le siège de Silistrie, et repasser le Danube. Le *colosse russe* a suspendu sa marche victorieuse, et se borne à rétrograder à cause de *la rigueur de la saison*. Quelle modération politique ! Eh ! bien , méchans esprits, osez-vous révoquer en doute l'intention de celui qui vous disait en commençant la campagne : *je ne veux rien conquérir ?* Qu'a-t-il conquis ? soyez de bonne foi.

DE LA FRANCE.

Procès de Béranger.

Que les hommes sont fous de croire à l'égalité devant la loi , par cela seul qu'une charte l'a proclamée ! Voulez-vous résister aux lois , aux ordonnances ? soyez prêtres , et tout vous est permis. Nous ne pouvons pas , disent les uns , *non possumus*. Tous obéiraient , que je refuserais seul , dit un autre , *etiamsi omnes , ego non*. Mais ces factieux de bon ton sont des évêques , et le pouvoir s'incline platement devant eux , jusqu'au jour où par ses bassesses

il aura obtenu que les prêtres soient satisfaits de sa *pieuse condescendance*.

Mais voici qu'un chansonnier en verve s'égayé sur Charles-le-Simple. Vite à l'allusion ! résister aux lois , c'est servir le monarque ; chanter et plaisanter , c'est outrager sa personne sacrée. Mazarin disait : ils chantent , ils paieront. Le ministère français dit : ils paient , mais ils ne chanteront pas. Hommes petits et faibles, vous voilà raccommodés avec votre clientèle de cour. On vous boudait dans les régions élevées, votre paix est faite ; le bouc expiatoire est immolé.

Il est , *de par le roi et justice*, ordonné aux Français de croire à l'immortalité de l'âme. Un homme a fait un couplet où la chose est présentée comme incertaine, où un ange gardien va la décider par la courte-paille. La courte-paille ! quelle atroce perversité ! religion, lois, dynastie, légitimité, morale publique et religieuse, tout va s'anéantir. La courte-paille, à propos de l'immortalité de l'âme ! quel scandale du siècle ! Neuf mois de prison, dix mille francs d'amende au chansonnier imprudent ; et des honneurs, et des récompenses au prêtre insolemment révolté !

Ah ! Béranger ne l'a point niée, cette immortalité de l'âme que vous faites semblant de défendre. Il sait ce qu'a dit Jean-Jacques Rousseau, et ce que pensent tous les honnêtes gens : « Quand je n'en aurais d'autre preuve que le triomphe du méchant et les souffrances du juste, cela seul m'empêcherait d'en douter ! »

Et, où serait la justice divine ? ne voit-on pas que l'honneur, l'indépendance, la bonté du cœur et la noblesse du caractère ne font ici-bas que des dupes ? ne voit-on pas que partout la superstition, la tyrannie, l'arrogance des grands, les excès de la puissance gouvernent le monde,

et disposent du sort des hommes, à peine considérés comme de vils troupeaux? Il faut nier Dieu ou admettre sa justice. Avec les maux qui désolent le faible, l'immortalité de l'âme est sa consolation et son espoir. Mais que l'opresseur reproche à l'opprimé de n'y pas croire, c'est d'une dérision si insultante, que la seule réponse est celle-ci : Hommes puissans qui pesez sur nous, c'est vous, vous seuls qui faites semblant d'y croire, et nous y croyons réellement, parce que nous sentons trop que Dieu seul peut nous venger de vous!

Et vous croyez enchaîner la presse, et étouffer la pensée ! Je vous le dis en vérité : au point où est arrivée l'opinion publique, la tyrannie n'est plus un tort ni un crime ; elle n'est qu'une preuve d'ignorance, de stupidité dans celui qui l'emploie, et rien de plus. Conseillé par les pères, le despotisme n'est que ridicule aux yeux de leurs enfans, car c'est à ceux qu'appartiendrait bientôt la société.

Pourquoi ne pas proclamer à Bruxelles ces vérités sur Paris ? les journaux français ne nous rendent-ils pas la pareille, en s'occupant avec un soin touchant de l'éducation du ministère des Pays-Bas ?

POLITIQUE INTÉRIEURE.

Étrangers !... ils ont tout dit lorsqu'ils ont prononcé ce mot. Pétrarque lui-même, le doux Pétrarque, proscrit et soupirant aux rives de Vaucluse, leur aurait paru suspect ; Descartes, étranger en Hollande, aurait été forcé de réprimer son indépendance philosophique ; Jean-Jacques Rousseau, à Paris, Voltaire, à Berlin, ne seraient que des

étrangers incommodes, auxquels le silence serait imposé par eux aujourd'hui; et pourtant, leur roi, qu'ils chérissent tous, fut exilé aux rives étrangères; et pourtant, leur loi fondamentale a converti en un droit positif la touchante vertu de l'hospitalité!

Que vous ont-ils donc fait ces étrangers si maladroitement attaqués en masse, tantôt par votre gouvernement, tantôt par votre opposition? Faut-il rappeler au premier combien d'établissements utiles ont été fondés, combien d'industries actives et nourricières ont été doucement attirées par ses promesses de protection? Faut-il rappeler à l'opinion libérale, qui l'oublie, qu'en fait de principes les étrangers furent ses aînés, et qu'eux seuls font autorité à la tribune, même dans des bouches ministérielles?

Je cherche partout l'origine de ce dédain, et en vérité je ne vois pas ce qui le justifie. Des industriels recommandables, des professeurs instruits, des écrivains, des avocats distingués, voilà ce qui frappe mes regards. Vous ne voyez qu'un côté du tableau, me dit-on; mais que d'autres hommes se sont montrés méprisables! Eh! messieurs, interrogez notre belle Faance, et demandez-lui si la Belgique n'expédie à l'étranger que d'honnêtes gens!

Mais plusieurs se sont faits ministériels! — Voyez donc le grand malheur! Eh quoi! attaquez-vous un ministre à condition que personne ne le défendra? La cause de la liberté, cette cause sublime et sainte, attend-elle donc son triomphe du silence de ses adversaires? Hommes jeunes dans le gouvernement libéral, sachez que la *Gazette de France* que je méprise, et la *Quotidienne*, que je n'aime guère, parlent et plaident en vertu du même droit que les rédacteurs du *Globe* et du *Courrier*; que *jésuitisme*, *ultra-royalisme*, *ministérielisme*, rien de tout cela ne saurait con-

stituer un délit légal ; et qu'après avoir lu, dans le *Mémorial catholique*, un article du baron d'Eckstein, et dans *l'Histoire de France* une opinion de M. Sismondi, on s'efforce à Paris de profiter des leçons de celui-ci et de réfuter l'autre, sans s'inquiéter si Sismondi est Suisse et si d'Eckstein est Allemand.

Oui, je suis étranger, et je dirai à l'opposition des Pays-Bas qu'elle s'égare et se fourvoie. Pénétré d'estime pour ses honorables membres, je leur dirai : Votre cause est belle, noble, et vous la gâtez dès l'origine. Que vos progrès dans l'esprit de l'étranger et à votre tribune nationale ne vous abusent point. Vous vous unissez à des hommes qui ne sauraient être vos alliés définitifs. Le parti prêtre dont vous riez est libéral chez vous, par la même raison qu'il est despotique ailleurs ; le but a toujours, à ses yeux, sanctifié les moyens. Vous l'aidez, sous le nom de liberté, à s'attirer les premiers avantages.

Quand la presse l'aura suffisamment servi, il réclamera encore, comme vous, la responsabilité des ministres, et formera dans les chambres la majeure partie de l'opposition ; heureux et triomphans avec lui, vous culbuterez sans peine un ministère devenu responsable, et l'opposition se divisant alors pour former un ministère nouveau, ce parti vous avertira, enfin, qu'il est assez fort pour régner seul. N'espérez plus alors dans l'opinion ; vous-même l'aurez pervertie ; le parti-prêtre, au pouvoir, se moquera fort de ces mêmes libertés qu'il défendait la veille. Faible, il avait appuyé la liberté de la presse ; puissant, il ne la permit jamais dans aucune partie du monde ; il parlait avec vous de responsabilité, ce sera un jeu pour lui de la détruire, et les argumens théologiques ne lui manquent pas pour sanctifier l'autorité absolue ; ministres, élections, majorité, vous

l'aurez aidé à conquérir tout, (plût à Dieu que cette prophétie ne s'accomplît jamais!) et le pouvoir royal, alors invoqué par vous-mêmes, n'aura-t-il pas le droit de vous rappeler vos alliances d'autrefois?

Et je dirai au ministère et aux graves Hollandais que, même en étant jeunes, même en parlant français, quelques hommes ont pu, dans le courant de ces discussions, établir des vérités utiles. Or, les vérités sont quelque chose par elles-mêmes, indépendamment de l'âge et de l'idiome de celui qui les proclame. Tant pis pour ceux qu'elles irritent au lieu de les éclairer. J'ajouterai :

Que vous disiez que les hommes qui administrent la personne et les biens des sujets n'en sont responsables qu'envers le prince, quelques gentilshommes feront semblant de vous croire, et voudront persuader au prince que son pouvoir en est plus grand. Mais à la première audience de sa majesté, le premier homme de bon sens qui connaîtra l'état actuel des esprits, et l'opinion sur la matière, dira au roi tout simplement : Sire, personne, hors vos conseillers, ne pense que ce soit à vous à répondre de leurs injustices.

Que vous payiez des sophistes pour faire croire que le jury est une institution absurde, personne ne les écouterait, quand même ils parleraient le plus pur hollandais.

Essayez de démontrer que des juges amovibles sont dans l'intérêt de la nation; votre conscience vous dictera la réponse de tous les esprits qui n'ont pas l'habitude de la servilité.

Il ne s'agit pas ici de savoir si un Français dit ces choses, mais si ce Français a tort ou raison. Gouvernement, opposition, peu m'importe : dès le jour où l'opposition serait

mensonge , je deviendrais défenseur ministériel de la vérité.

Ne vois-je pas des étrangers dans le ministérialisme, et l'opposition n'en possède-t-elle pas aussi ? de quoi se plaint-elle ? Deux brochures ont paru , et je lis sur la première page des noms *hollandais* ; on attaque un journal, et parmi ses rédacteurs je distingue un littérateur né à *Bruges*.

Que fait donc à tout cela le titre d'étranger si répété, comme si quelqu'un devait être honteux d'être né hors de la Belgique ? N'y a-t-il donc parmi nous que des malfaiteurs ? On en distingue, dit-on, et ceux-là portent tort aux autres. Je promène les yeux autour de moi, et je cherche ces grands coupables. Quelques condamnations pour délits de la presse, voilà ce qui signale plusieurs d'entre eux à l'indignation générale. A l'aspect de leur immoralité, je suis vraiment tenté de m'écrier avec le fabuliste :

Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !

ou plutôt faisant un retour sur moi-même, je me souviens que je fus aussi écrivain imprudent et condamné. Rougissez donc, société des arts de Genève, qui ouvrites votre sein à cet indigne étranger ; rougissez, noble vicomte de Châteaubriand, qui, l'accueillant dans votre solitude, l'entourâtes dès ce moment de votre bienveillante protection ! Un étranger condamné, qui osait écrire dans les journaux suisses, ne méritait-il pas d'être frappé de réprobation ?

Exceptez au moins un étranger dans votre défense, me dit-on tout bas. — Un seul ! et pourquoi ? — Celui-ci frappé d'une peine infamante... — Eh bien ! c'est surtout celui-là que je défendrai. Je ne le connais pas, je ne le vis jamais, et je sens déjà que son sort m'intéresse. Est-il quitte envers la société ou ne l'est-il pas ? Quel est, sur cette terre

hospitalière, le tribunal inique où pour un même délit on juge l'homme une seconde fois? Si la faute fut grave, la peine fut sans doute cruelle. Quelle est noble cette fureur qui s'acharne après l'homme déjà puni, qui lui inflige un second supplice, qui veut lui interdire une carrière honorable, pour le pousser de nouveau vers l'abîme, dont le repentir et quelques vertus, peut-être, semblaient l'avoir retiré pour toujours!

Et que serait-ce si, comme l'assurent quelques personnes, il y avait dans les torts de cet homme plus d'imprudence et de dévouement que de véritable culpabilité?

Terminons par une observation importante :

A voir le mépris de quelques gens pour les journalistes et les hommes de lettres, on s'aperçoit bien que ce n'est pas aux étrangers, mais plutôt aux écrivains que s'adressent leurs injures; l'hospitalité pour eux devrait être peinte avec des menottes et un bâillon; l'allégorie serait touchante. Que les ennemis des lettres se résignent pourtant; on ne croit que dans leurs hôtels aux supériorités de la naissance, et le monde entier s'ouvre désormais aux supériorités des lumières et du génie. « L'esprit est maintenant une puissance! » s'est écriée une dame, noble baronne, il est vrai; mais cette baronne s'appelait *madame de Staël*.

Ch. D.

DE LA CONNAISSANCE DU TEMPÉRAMENT,

Par le docteur Delacroix.

Dirai-je au public d'acheter ce livre? c'est fort inutile, car je vois en tête ces mots : *huitième édition*. Ce n'est donc pas le public, c'est moi seul qui suis en retard; tout le monde a lu l'ouvrage, et je ne serais pas étonné d'apprendre, à ma honte, que je suis maintenant le seul qui n'ait pas une idée positive de son tempérament.

Quelle précieuse science! Connaissant ma constitution physique, je

pourrai moi-même, quand je serai malade... « appeler un médecin, » me dit l'introduction dès la première page. Il valait bien la peine de m'initier aux mystères!

Vous saurez donc, lecteur, qu'il y a quatre sortes de tempéramens : le *sanguin*, le *nerveux*, le *bilieux* et le *glaireux*. Vous vous en doutiez, peut-être, moi aussi. Mais il faut vous avouer ma faiblesse; le tempérament nerveux m'a toujours paru un peu suspect. Je connais, à la vérité, des dames qui souffrent des nerfs, qui s'en plaignent, et je vais jusqu'à les croire; mais ceci ne tient qu'aux égards dus au sexe. Mon avis est que les dames ont toujours raison, et surtout qu'elles ne nous trompent jamais. Vous voyez que cette foi aveugle dans les actions et les discours du sexe fait seule ma conviction, et vous ne seriez pas étonné alors, si un jour une dame me disait, il y avait *erreur*, *imagination*, *mode* même dans nos crises de nerfs, de m'entendre lui répondre : Madame, je m'en étais douté.

Mais, peste! le docteur Delacroix est bien un autre homme que moi. Il y a même dans son fait quelque chose de si positif, qu'il attaque sans pitié les incrédules. Le docteur a vu, ce qu'on appelle vu, des dames affligées de maladies nerveuses. Parmi les causes de ces maladies, il a remarqué l'*excès de sensibilité*. Allez maintenant lutter contre un pareil homme; allez dire aux dames qu'elle n'ont pas d'*excès de sensibilité* : nous verrons comme vous serez reçus!

Ce bon docteur Delacroix! il ne se borne pas à soigner les dames, il les plaint, il les aime même, il faut le dire à sa louange; et comme dans les petites villes, les campagnes, les hameaux, les maladies de nerfs sont inconnues, il observe judicieusement que ces maladies dominent dans les capitales, surtout chez les femmes. « Pourquoi, s'écrie-t-il alors, pourquoi créées pour notre bonheur, sont-elles donc aussi à plaindre? »

Pourquoi? ma foi je n'en sais rien, ni le docteur non plus. Mais l'avantage qu'il a sur moi, le voici : il trouve le moyen de diminuer, de calmer leurs souffrances; la langueur même, il la guérit. Avec quoi? avec les *pilules indiennes*.

Heureux remède! je te bénis. Que de maris vont faire provision de *pilules indiennes*, ne fût-ce qu'afin de ravir à leurs femmes tout prétexte honnête pour se trouver mal!

J'ai voulu jeter un coup-d'œil sur ce que dit l'auteur des tempéra-

mens sanguins. Il donne de fort bons conseils; la saignée est bonne quelquefois, mais d'autres fois, que faut-il? des *pilules indiennes*.

Passez-vous à un autre tempérament? le bilieux, par exemple? que de beaux raisonnemens! quelle discussion scientifique! courez au remède; lisez : les *pilules indiennes* conviennent alors parfaitement.

Que si, au contraire, le tempérament glaireux se présente, que faut-il? Ce qu'il faut? belle question! les *pilules indiennes*; je ne sors pas de là.

Ainsi, supposez un père sanguin, une mère nerveuse, un fils bilieux, une fille glaireuse, admettez que chacun soit malade de son côté et selon son tempérament, et voyez. Le père ouvre une seule boîte, en tire un seul remède, on en fait un vrai repas de famille, et chacun étant guéri retourne à ses affaires. Vantez-moi maintenant les progrès de l'industrie; que sont-ils auprès de ceux de la médecine? est-il étonnant que huit éditions de ce livre aient été enlevées? M. Périchon l'a réimprimé à Bruxelles. Je prédis bonheur à M. Périchon. C'est un bienfait pour le public, et le gouvernement devrait lui faire présent d'une énorme boîte de *pilules indiennes* à titre de récompense nationale.

Dans le temps de Molière, on disait : *saignare, purgare et clysterium donare*. M. Delacroix est pour le second procédé : *purgare*. C'est dire assez quelle est la vertu des pilules indiennes. Moi qui ai résisté à la tentation du remède Leroi, irai-je donner dans les pilules de M. Delacroix? non parbleu, attendons encore. Les gens qui savent tout, et les remèdes qui peuvent tout, sont des personnes et des choses pour lesquelles mon goût n'est pas très-prononcé.

Mais puisque les pilules suffisent, ou à peu près, pourquoi consulter un médecin? C'est pour savoir *si* et *quand* il faut les prendre. Quelle vaste carrière ouverte à l'indépendance d'un docteur! un *oui* ou un *non*, voilà désormais toute la science; mais qu'il y a d'esprit, mesdames, dans un *oui* ou un *non* placé à propos!

A.

CODE DES GOURMANDS.

Voici du sérieux; le mot *Code* l'indique assez. C'est une législation toute entière sur l'art de donner et de recevoir des diners. Titres, chapitres, articles de loi, tout s'y trouve, et il en est dont on ne sau-

rait faire trop de cas. C'est vraiment l'intérêt public qui a dicté des dispositions comme celles-ci :

« En se levant de table, l'amphitriton jettera un coup d'œil scrutateur sur les verres; s'ils ne sont pas tous entièrement vides, c'est un avertissement pour lui, de mieux choisir ou ses convives ou son vin. »

L'avis suivant ne peut-il pas être d'une grande utilité pour les convives bavards ?

« Toute phrase commencée doit être suspendue à l'arrivée d'une dinde aux truffes. »

Mais le législateur se montre, à mon gré, trop susceptible dans l'article suivant ?

« Laisser quelque chose sur son assiette, c'est insulter l'amphitriton dans la personne de son cuisinier. »

La sévérité des lois doit-elle être poussée au point de déclarer ceci :

« Le convive qui quitte la table mérite le sort du soldat qui déserte. »

Traduire devant un conseil de guerre l'homme qui ne sait pas dîner, c'est une gastronomie tyrannique, contraire aux droits des citoyens, et je crains qu'avec de telles lois on n'excite à table quelque révolution terrible où chacun, sans frein et sans règle, mangera ce qu'il pourra, foulant aux pieds ce code trop sévère.

Rendons justice au législateur. Il ordonne avec raison d'accepter toujours l'assiette offerte; et son avis est fondé sur un motif grave et puissant.

« Les cérémonies, dit-il, ne servent qu'à faire refroidir le morceau. »
Quel talent d'observation !

Un inconvénient peut se présenter. Qui n'en a pas été victime ? c'est le voisinage d'un enfant qui renverse votre verre ou vous donne des coups de pied dans les jambes. A ce mal, quel remède opposent les auteurs du code ?

« C'est de le griser au plus vite, afin que sa maman lui fasse quitter la table. »

Que les dames se tiennent sur leurs gardes, car il est enjoint par la loi gastronomique à chacun de leurs voisins « d'être *poli* pendant le premier service, *galant* au second; on peut être *tendre* au dessert !... »

Il y a quelque chose de pittoresque dans le portrait des convives supposés, les maladroits, les conteurs, les difficiles, les bégueules, les convalescens, les aphones, les myopes, les sourds, les malpropres.

L'ouvrage est, dans son ensemble, empreint d'un bon ton de plaisanterie. Mais lorsque je vois un chapitre intitulé *Des valets et animaux domestiques*, l'envie de plaisanter ne passe, et j'ai besoin de dire aux auteurs que les valets sont des hommes comme nous, et qu'il y a une haute inconvenance à laisser percer, même en riant, le mépris, peut-être réel, que l'on conçoit pour une classe d'hommes quelconque. Laissons ces manières aux roués des vieilles cours; si de leur esprit on enlevait l'impudence, que leur resterait-il? Rien. Les convertir est impossible, mais pourquoi les imiter?

A.

LA MINERVE DES PAYS - BAS,

A

BÉRANGER.

Toi que les cagots,
 Horde fanatique,
 Dans leur politique
 Livrent aux cachots,
 Fuis une patrie
 Pour un temps flétrie
 Par la cruauté.
 Fuis, brise la chaîne
 Que forge la haine
 Pour ta liberté.
 Viens sur ce rivage;
 Viens braver la rage
 Des rois et des forts.
 Que Dieu t'y console,
 Et sur d'autres bords
 Du grand qui t'immole
 Attends les remords.

Puisse sur nos rives
 De tes mains captives
 Tomber les liens!
 Puisse ton courage
 Agréer l'hommage
 De nos citoyens!

Reprends l'espérance,
 Enfant de la France,
 Cesse tes soupirs ;
 Plus de souvenirs,
 Et que des plaisirs
 La saison commence !

Au Dieu des amours
 Tes vers ont su plaire ;
 Sous ses lois espère
 De plus heureux jours.
 Prends se luth sonore,
 Qu'il seconde encore
 Ton cœur inspiré ;
 Que de fleurs écloses
 Il soit décoré.
 Puis le front paré
 De myrte et de roses,
 Que loin des tyrans,
 Aux jours du printemps,
 Troubadour aimable,
 Les jeux et la table
 Inspirent tes chants ;
 Et d'un pas rapide
 Fuyant la prison
 Viens sur l'Hélicon
 Où l'Amour te guide,
 T'asseoir sans façon,
 A côté d'Ovide
 Et d'Anacréon.

Comme ces modèles,
 Si, pour plaire aux belles,
 Il faut auprès d'elles
 D'aimables talens ;
 Si, pour plaire aux sages,
 Il faut des ouvrages
 Profonds et brillans,
 Pour ceindre ta tête
 Le laurier s'apprête ;
 Viens ! que dès ce jour
 La beauté te donne
 La double couronne
 De gloire et d'amour !

 AU PUBLIC.

Quelques journaux ont parlé de la *Minerve* ; nous les remercions de leurs avis. La route que nous croyons devoir suivre diffère de celle qu'ils ont adoptée ; de là leur opinion que nous sommes dans l'erreur. Pourquoi nous en plaindre, puisque nous pensons exactement d'eux-mêmes ce qu'ils pensent de nous ?

L'un d'eux doit suivre attentivement notre marche pour la signaler au public. Nous allons rendre sa tâche facile :

La *Minerve* ne parlera jamais qu'en faveur de la liberté de la presse.

Elle abhorre sur cette matière, et sur toutes les autres, les lois exceptionnelles.

Elle ne croit pas que la justice offre des garanties suffisantes aux citoyens quand les juges sont amovibles.

Elle pense qu'un tribunal criminel quelconque, même composé de juges inamovibles, est insuffisant sans l'institution du jury, adoptée par tous les peuples civilisés et repoussée par les peuples barbares.

Elle déclare, enfin, que ces mots, *monarchie constitutionnelle sans ministère responsable*, lui offrent un non-sens, une hérésie funeste, et un outrage à la personne du roi menacée ainsi de toutes les chances qui s'attachent à la responsabilité.

En développant successivement ces choses, la *Minerve* y ajoutera ces principes : égalité des citoyens devant la loi, liberté de l'enseignement, franchise dans les élections, et adoucissements progressifs dans les impôts.

Si l'ensemble de ces opinions déplaît à quelqu'un, il n'a qu'un parti à prendre, c'est de ne pas lire la *Minerve*.

Si on dit, au contraire. Nous voulons toutes ces garanties, mais notre alliance avec les prêtres nous y conduira, la *Minerve* répondra avec la même franchise :

Nous sommes persuadés qu'une alliance avec le parti-prêtre ne peut jamais servir la cause des libertés publiques; vous nous dites dans l'erreur, c'est vous qui y êtes, et c'est parce que la cause de la liberté nous est chère, que nous exprimons tout haut notre opinion.

Mais vous êtes, en ce sens, s'écrie-t-on, de l'avis du ministère, vous, libéraux!

Si Mahmoud disait à Constantinople que deux et deux font quatre, nous serions de l'avis du sultan, nous, libéraux.

Vous croyez que le but des prêtres est de réclamer la tolérance. Nous pensons que ce n'est qu'un moyen qu'ils emploient pour effrayer le ministère, seulement à leur profit.

Nous ne connaissons pas votre pays, dites-vous. — Les droits et les garanties des peuples sont les mêmes partout.

Nous ne connaissons pas non plus vos nouveaux alliés politiques. — L'histoire est là. Ils n'ont jamais voulu la liberté, et nous, nous la voulons.

Mais vous nous affaiblissez en nous divisant! — Non; nous voulons vous empêcher de démoraliser, en vous aliant avec des hommes peu sincères, votre cause, la plus belle que des citoyens puissent défendre.

Enfin, ajoutez-vous, de quel droit vous mêlez-vous de nos affaires? — Du droit que nous accorde votre pacte fondamental dont vous demandez vous-mêmes l'exécution. L'étranger ne fait que jouir, en Belgique, de ces mêmes garanties que les pays étrangers accordent à vous-mêmes. Tout Belge peut écrire à Paris sur les affaires de la France. Le mot d'étranger ne sera pas pour lui une injure, pas plus qu'un titre de faveur.

Nous nous résumons :

La *Minerve* demande au ministère *tout ce que vous lui demandez.*

Vous formez une alliance qu'elle désapprouve, et vous vous croyez forts par cette alliance. Elle croit que *vous n'êtes que dupes*, comme on l'est toujours quand on s'unit à des hommes qui n'aiment la tolérance que lorsqu'ils en profitent, et la liberté que lorsqu'ils ne sont pas les plus forts.

CH. D.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

MOT DE L'ÉNIGME DE L'ALLIANCE, DU PARTI-PRÊTRE ET DU
PARTI LIBÉRAL.

Dans une brochure intitulée *Conséquences d'un Concordat*, j'ai prédit quels seraient les résultats immédiats d'une convention avec le St.-Siège; la plupart de mes prévisions se sont déjà réalisées dans leur ordre successif. La plus importante des destructions, annoncée d'abord par moi et qui a été consommée par le pape, dès les premières lignes du Concordat, est celle du *Collège philosophique* que la sagesse du roi avait institué pour servir de pépinière à un clergé national. Il fallait, *avant le concordat*, avoir fait ses études dans ce collège pour recevoir l'ordination catholique : cela n'est plus nécessaire depuis le concordat. Ainsi, la destination constitutive du Collège philosophique étant anéantie, on doit en conclure que ce collège n'existe plus que *nominativement*.

J'ai dit aussi que les concessions faites par un concordat

au clergé catholique romain ne feraient qu'accroître ses prétentions, qui bientôt se changeraient en exigences. Il suffit de jeter un coup-d'œil attentif sur la politique intérieure pour s'apercevoir de l'alliage ultramontain qui s'y est furtivement glissé depuis un an, contre et malgré le gouvernement.

Déjà dans les états-généraux plusieurs membres réclament, pour le culte catholique romain, certaines immunités et certains respects indéfinis dont le but manifeste est de persécuter les écrivains qui s'aviseraient d'imiter La Fontaine ou Béranger, Voltaire ou Paul Courier. Pour parvenir à opprimer la presse, le clergé a senti qu'il devait se servir de la presse. C'est ainsi que pour désarmer un ennemi on emploie contre lui des armes semblables aux siennes.

Le clergé a donc réclamé hautement la liberté d'écrire, c'est-à-dire la faculté d'insérer dans ses journaux les diatribes les plus virulentes contre les personnes et les choses qui contrarient ses vues, et toutes les hypocrisies lui étant familières, il s'est couvert d'un manteau libéral, comme le loup qui s'habille en berger. Le parti-prêtre, ainsi affublé, est allé frapper à la porte de jeunes journalistes patriotes et candides. Puis, imitant la voix papelarde du loup qui heurte à la porte du chevreau avec ces mots du guet, *foin du loup et de sa race !* le parti-prêtre s'est écrié : *foin du ministère, et vive la liberté de la presse !* Les bons jeunes journalistes charmés de ces belles paroles et *immémoratifs* des actions et du caractère de ceux qui les prononçaient, ont ouvert la porte, bien moins prudens que le chevreau qui répond au loup :

Montrez-moi patte blanche ou je n'ouvrirai point.

Qu'a fait le parti-prêtre de ces nouveaux alliés ? Ce qu'il devait en faire : il les a envoyés, comme des sentinelles perdues, escarmoucher contre ses ennemis, et maintenant qu'il les voit dans les fers, il applaudit à leur courage en riant sous cape de leur dévouement.

C'est ici le lieu de montrer combien est habile et profonde la tactique du parti-prêtre de la Belgique.

Le roi, dans sa paternelle bonté, a cru pouvoir condescendre aux désirs de ses sujets catholiques et romains, en faisant un concordat avec Rome, persuadé sans doute que son ministère, presque entièrement protestant, servirait de contre-poids aux prétentions de Rome et neutraliserait ses envahissemens. Mon profond respect pour la haute sagesse de Guillaume ne me permet pas de dire qu'il s'est trompé ; mais peut-être sa majesté, qui professe le pur christianisme de l'Évangile, si empreint de candeur et de bonne foi, ne s'est-elle pas assez défié de l'astuce ultramontaine.

Ce qu'il y a de certain, c'est que le parti-prêtre, convaincu de l'obstacle efficace que lui opposera toujours un ministère protestant, travaille de loin à le remplacer par un ministère catholique. Il y travaille avec une adresse admirable s'il est permis d'admirer ce qui est destructif du bien public.

Caché derrière les libéraux, il dirige leurs coups contre les cinq sixièmes du ministère. Déjà le parti-prêtre, à force de sourdes pratiques, est parvenu à exaspérer des hommes qui, dans leur haute sphère, devraient rester impassibles ; déjà il commence à leur aliéner l'opinion en les flétrissant du titre de persécuteurs ; il reste à ceux-ci un moyen sûr de déjouer ses perfides trames : qu'ils se hâtent d'ouvrir les portes des prisons et d'en faire sortir des jeunes gens cou-

pables de quelques amplifications de collègue et qui ont été, à leur insu, les instrumens des ennemis naturels de l'indépendance des peuples et des rois.

Que le ministère surveille les journaux ultramontains des Pays-Bas, ce sont les seuls qui sont à craindre, parce qu'eux seuls veulent élever le pouvoir du pape au-dessus du pouvoir du roi et des libertés nationales, parce qu'eux seuls se dirigent avec méthode, avec harmonie, vers le but unique de l'omnipotence pontificale, omnipotence qui est la condition vivace du pouvoir sacerdotal, car il en est réduit à l'alternative de tout gagner ou de tout perdre, il joue sa dernière martingale, en un mot, parce qu'eux seuls entendent l'art de propager leurs doctrines.

Toutes les autres gazettes des Pays-Bas sont bonnes à envelopper des bonbons; celles inspirées par Rome recèlent du poison!

S. D.

DE LA MODÉRATION EN POLITIQUE.

Qu'est-ce que la *modération*? est-ce une vertu, un défaut, une preuve d'habileté ou un indice d'ignorance? je voudrais résoudre cette question.

Si la modération n'est que le calme qui naît de la faiblesse ou de la pusillanimité, si elle n'est que le caractère distinctif de ceux dont l'âme est impassible, et dont le cœur ne bouillonne pas à l'aspect de l'injustice ou de la tyrannie, je la récuse, je la déteste. L'indifférence aux maux de la patrie, l'apathie, l'égoïsme, l'insensibilité cruelle se déguisent, j'en conviens, sous le nom de *modération*; mais je ne saurais voir là qu'hypocrisie. Je cherche la chose et non pas le nom.

Un homme dont l'œil est vif, l'air franc, l'âme magnanime est insulté par un misérable ; il peut l'accabler de tout le poids de sa force physique ; il n'en fait rien ; il l'épargne et le méprise. Voilà de la *modération*.

Mais ce poltron, qui se cache au jour du danger ! est-il *modéré* ? non sans doute. Il n'y a de modéré que le fort. On n'est modéré qu'alors que l'on pourrait se venger et punir, et qu'on préfère rester calme et généreux. Le faible qui s'exalte croit être fort ; son enthousiasme passé, il redevient un homme vulgaire. Ces hommes à grand caractère dans un moment donné sont souvent chez eux trop bons et trop timides. N'ayant pas de caractère, ils affectent d'en montrer sans cesse, afin de faire croire au public qu'ils sont forts ; et l'homme vraiment fort se montre sans cesse bon, doux, modéré, parce qu'il sait que son caractère est avec lui, qu'il le retrouvera au besoin, sans qu'il soit nécessaire pour lui d'en faire parade dans chaque occasion.

Je conclus de ce qui précède que la modération est la force, la force elle-même dans ses momens de calme et de repos ; et comme il n'y a pas en elle impuissance, il faut lui savoir gré de ce repos qui annonce de la générosité. C'est donc une vertu, et une vertu sublime que la modération dans l'homme privé. Que sera-ce dans l'homme politique, qui ne peut avoir une vertu sans qu'elle tourne tout entière au profit de ses concitoyens ?

Je suis fâché de le dire ; mais un ministre qui traduit devant les tribunaux des écrivains imprudens pour sa cause particulière, un homme public qui est accessible aux faiblesses de l'amour-propre, n'est pas un homme *modéré*.

Je suis fâché de le dire aussi, les défenseurs de la liberté de la presse sont des hommes d'un dévouement dont la reconnaissance publique leur doit tenir compte ; mais

ceux qui cassent les carreaux de vitre d'un ministre ne sont pas des hommes *modérés*.

Supposez maintenant qu'un roi dont nous connaissons tous les lumières, les vertus et le noble caractère prit tout à coup la parole, et dit ces mots : « Monsieur mon ministre, vous êtes vraiment trop susceptible. Une explication loyale et raisonnable vaut mieux que cent procès. Ayez la bonté d'en faire à mes sujets le moins possible, et tenez-vous pour dit que ce que j'aime, c'est la *modération*. » Supposez que le roi dit aussi aux écrivains : « Messieurs, j'aime les lumières et la liberté de presse; mais n'en abusez pas, car les personnalités ne donnent aucun poids aux raisons, bonnes ou mauvaises. Conseillez à vos amis de ne pas jeter des pierres aux croisées, et vous-mêmes, en écrivant sur les questions constitutionnelles, soyez un peu plus *modérés* à l'avenir. Maintenant, moi, le roi, en vertu de mon droit je fais *grâce pleine et entière* à tout le monde. Que chacun retourne à ses affaires, et ne parlons plus de tout cela. » Que penseriez-vous de ces deux discours?

Ch. D.

LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Plusieurs procès relatifs à la presse sont dans ce moment portés devant les tribunaux. Les auteurs des articles incriminés sont-ils coupables ou ne le sont-ils pas? Voilà une de ces questions dont la solution appartient de droit aux cours judiciaires, auxquelles rien ne peut les ravir. Mettre en doute la probité, la conscience des juges serait une injustice et une maladresse inexcusables. Quant aux garan-

ties, ce n'est pas le magistrat lui-même qui se rend amovible ou indépendant; c'est la loi qui l'institue : or les juges ne font pas les lois, mais les exécutent seulement. Toute institution porte ses fruits; avez-vous à vous en plaindre? c'est vers les états-généraux qu'il faut porter vos regards. Même frappés, même condamnés, respectez la chose jugée. C'est un principe que vous, amis de l'ordre et des lois, aurez cent fois l'occasion d'invoquer dans d'autres circonstances. Mais si l'on ne peut défendre ceux que la loi frappe, on peut du moins prendre le parti de ceux contre lesquels elle n'a point sévi. Or, dans le procès de M. de Potter, le *Courrier des Pays-Bas* a été attaqué. J'abandonne la cause de M. de Potter qui a eu ses défenseurs et ses juges, et je veux dire un mot du *Courrier* au sujet duquel toute latitude m'est permise, ce journal n'ayant été ni défendu, ni condamné, et ses adversaires ne pouvant par conséquent me fermer la bouche avec l'autorité de la chose jugée.

Le ministère public s'est trompé dans son réquisitoire, et un réquisitoire pouvant être critiqué, j'use de ce droit de critique. MM. de Potter, Claes, Jottrand, Ducpetiaux, Coché-Momens, me sont tous inconnus, à l'exception d'un seul d'entre eux.

Quels que soient donc mes argumens, il est probable que l'influence de ces messieurs n'y sera pour rien. D'ailleurs, je le répète, je suis prudent. Je ne veux même défendre dans cet article aucun des hommes de lettres qui ont été traduits devant les tribunaux. Qui défendrai-je donc? — Les autres. Je l'ai dit; un réquisitoire attaque le *Courrier des Pays-Bas*, pour des faits indépendans de ceux que l'on dénonce à la cour; n'ayant reçu aucune assignation, le *Courrier* ne peut pas répondre devant des juges. Il répond dans ses colonnes,

c'est bien naturel, et si l'on m'attaquait j'en ferais autant. Ne voit-on pas le vice de la chose au premier coup-d'œil ? ne sent-on pas qu'entre des réquisitoires et des articles de journaux la discussion est de nature à durer toujours, puisque personne n'étant accusé dans cette affaire, aucun juge n'est en position de la terminer ?

Un procureur-général français fit la même faute dans le procès du général Berton. Ce général avait conspiré, et ses proclamations annonçaient un gouvernement provisoire composé de MM. Lafayette, Foy, Benjamin-Constant, et Kératry. Le crime était la proclamation, et Berton s'en avouant l'auteur, le procès n'était que trop clair. Que fit le ministère public ? au lieu de prouver que l'accusé *avait dit* qu'il existait un gouvernement provisoire ainsi composé, il écrivit dans son réquisitoire que ce gouvernement provisoire *existait* réellement. De là, des déclarations contre M. de Lafayette et ses collègues, absens, étrangers à l'affaire, n'étant pas assignés, et ne pouvant se défendre par conséquent.

Jamais cause plus simple ne devint plus embrouillée. Les députés répondirent de la tribune, et attaquèrent comme lâche et perfide M. Mangin procureur-général, qui leur rendait la pareille dans chacun de ses discours. Pourquoi tout cela ? parce que M. Mangin avait manqué à la logique. La question, en effet, n'était pas de savoir si les députés avaient conspiré, puisqu'ils n'étaient pas en jugement ; mais il fallait seulement établir que Berton, en invoquant leur nom, en avait fait un moyen de conspiration. Dans l'accusation du *Courrier des Pays-Bas* à l'occasion du procès de M. de Potter, la question est la même. On accuse le *Courrier*, c'est-à-dire, ses rédacteurs que je ne connais pas, mais qui peuvent être au nombre de quatre-vingt-dix par exem-

ple, et on les accuse sans les mettre en jugement. Cette partie ne devait-elle pas être rayée du réquisitoire? Y a-t-il délit? attaquez légalement. N'y a-t-il pas délit? comme homme, votre opinion est libre; comme procureur-général, vous ne devez accuser que pour requérir l'application des lois. Il faut opter, et ne pas consacrer un faux principe, car si vous pouvez, dans un réquisitoire, faire entendre aujourd'hui, sans m'accorder le droit de défense, que je suis un écrivain séditieux, qui me garantit que demain un de vos substituts, usant du même privilège, et rendant aussi ma défense impossible, ne fera pas entendre au public qui l'écoute que je suis un voleur ou un assassin?

Qu'est-ce, en somme totale, qu'un réquisitoire qui accuse sans traduire devant les tribunaux? c'est un procès criminel que l'on fait à un homme, procès dont il subit la conséquence morale, n'ayant ni tribunal pour l'absoudre, ni défenseur pour le justifier.

Ch. D.

NOUVEAU TRAIT D'ADRESSE JÉSUITIQUE.

M. Jo. . . . , artiste dramatique d'un talent remarquable quoiqu'il ne l'exerçât qu'en province, fut suffoqué dernièrement sur le théâtre de Quimper en déclamant ce vers :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense.

On l'emporta mourant à son logis; grande rumeur alors parmi la gente dévote! A l'entendre cet évènement était une punition du ciel. Le comédien, dont toute la religion consistait dans le déisme et la bienfaisance, chassa de sa chambre le curé et le vicaire de sa paroisse en leur déclarant qu'il

voulait mourir comme il avait vécu : en homme honnête et raisonnable. Mais un petit jésuite, qui exploitait alors la ville de Quimper au profit de sa compagnie, prétendant avoir cuisse ou aile du malade, se fit annoncer chez lui comme comédien. A peine introduit, il congédia tous les assistans ; mais une oreille subtile a saisi au travers de la serrure le dialogue suivant.

LE COMÉDIEN.

Un confrère ! passe pour cette visite , elle ranime un peu mes forces. Soyez le bienvenu , mon camarade ; vous arrivez tout juste pour me donner la réplique dans la dernière scène de mon rôle.

LE JÉSUIITE.

Camarade , la scène dont vous parlez mérite toute votre sollicitude ; c'est par la manière dont nous nous en acquittons que nous sommes définitivement jugés.

LE COMÉDIEN.

Je vous assure , mon cher que je ne croyais pas la chose si facile. Je n'ai jamais fait de tort à mes semblables ; je leur ai rendu service selon mes moyens. Mon ame va sortir de mon corps tout naturellement , comme le dénouement sort d'une comédie bien conduite.

LE JÉSUIITE.

Mais pensez-vous que tout sera fini alors ?

LE COMÉDIEN.

Que sais-je ! c'est une question susceptible de controverse : un acteur ignore si on le demandera après la toile baissée ; mais il doit jouer son rôle de manière à pouvoir , s'il est demandé , se présenter avec confiance.

LE JÉSUI TE.

Je suis charmé de vous entendre exprimer d'aussi bons sentimens ; vous me combleriez de satisfaction si vous vouliez vous soumettre à quelques petites cérémonies qui font toujours un bon effet dans le public.

LE COMÉDIEN *regardant avec attention le jésuite.*

Plus je vous considère , camarade , moins je me remets votre visage , et pourtant j'ai vu tous les acteurs du royaume ! Jouez-vous les amoureux , les traîtres , ou les rôles à manteau ?

LE JÉSUI TE.

Vous l'avez dit , les rôles à manteau. Revenons à ce qui vous touche. Si vous n'êtes pas convaincu des vérités des mystères de la vraie religion , je n'aurai pas assez de temps pour vous les démontrer. Mais je parle à un philosophe et le prie de considérer que la véritable sagesse veut que nous nous soumettions aux idées reçues , ou , si vous l'aimez mieux , aux préjugés du vulgaire. Le monde estime vos talens et désire estimer vos vertus catholiques ; lui refuserez-vous cette légère satisfaction ? Allons , un peu de bonne volonté , car Dieu a dit : *Pax hominibus bonæ voluntatis.* Consentez seulement à recevoir l'Extrême-Onction et je vous tiens quitte de la confession ; je lèverai l'excommunication dont vous êtes frappé en qualité de comédien ; on vous fera un superbe convoi , et je prononcerai votre oraison funèbre , ce qui ajoutera beaucoup à votre renommée.

LE COMÉDIEN.

C'est avec raison que vous vous êtes présenté chez moi comme un acteur. Je prévois , pour le malheur de mon pays ,

que vous êtes destiné à obtenir de grands succès. Apprenez en quoi diffèrent nos deux professions. La mienne consiste à jouer pour le public, la vôtre à jouer le public. Ne vous flattez pas de m'avoir pour compère dans votre impie et détestable charlatanisme; c'est alors seulement que je devrais craindre de paraître devant l'Éternel, qui hait la fraude et la corruption, qui...

Les efforts du comédien pour exprimer toute son indignation, le firent tomber en syncope, puis en agonie. Le jésuite tira promptement de sa poche une petite fiole d'huile avec du coton; il en frotta les extrémités déjà froides du moribond qui, dans quelques minutes, rendit le dernier soupir.

Le missionnaire publia que le comédien s'était converti de la manière la plus édifiante, et qu'avant d'expirer il *avait été muni des secours de l'Église.*

Les personnes le plus en odeur de sainteté briguèrent l'honneur d'accompagner le convoi de cet acteur; les dévotes de l'endroit se partagèrent le turban avec lequel il jouait *Mahomet* pour en faire des reliques auxquelles un nonce du pape, qui se rendait dans les Pays-Bas, attachait force indulgences.

C'est ainsi qu'un jésuite habile à défaut de l'âme d'un mourant s'empare de son cadavre. S. D.

DUMONTEIL.

Dans la première livraison de la Minerve j'ai fait comparaitre le bon La Fontaine devant un de nos juges d'instruction actuels, et j'ai prouvé, ce me semble, que le régime constitutionnel, comme il est accommodé, aurait été mortel aux deux génies les plus originaux dont la France s'honore, La Fontaine et Molière. Le défenseur de Béranger, M Barthe,

soit qu'il ait ou non lu la Minerve, a employé mes argumens sur La Fontaine pour défendre son client qu'il n'a pu soustraire à la plus ridicule et la plus inique des condamnations. Les tribunaux français, ou, pour parler plus correctement, les tribunaux de France ne se contentent pas d'accabler les écrivains distingués d'amendes et de fers. Les voilà dans leur verve *constitutionnelle* qui se mettent à juger des choses *injudgeables*, dont voici un exemple à jamais mémorable.

Un jeune prêtre catholique, appelé Dumonteil, écoutant les voix de sa conscience et de sa raison, se reproche une profession qui lui semble incompatible avec les pures doctrines du Christianisme; il est convaincu que son ministère de prêtre catholique dégrade en lui l'homme et insulte à la majesté de Dieu. Plein de cette conviction, il va trouver l'archevêque de Paris, il lui déclare qu'il ne veut pas jouer un rôle d'hypocrite en continuant à exercer la prêtrise, et il renonce à une place de vicaire dont les émolumens étaient ses seuls moyens d'existence. Certes il est impossible d'agir avec plus de bonne foi, de candeur, de loyauté et de désintéressement. Le jeune Dumonteil, persuadé qu'il ne peut que plaire à l'auteur de la nature en écoutant la voix de la nature, désire devenir époux et père, il veut se marier : car toute union qui n'est pas sanctionnée par la loi répugne à la pureté de ses mœurs et de ses sentimens. Mais tout à coup le tribunal de première instance de Paris, sans tenir aucun compte du code civil, s'oppose à son mariage et lui objecte ses vœux de célibat ! On croit entendre l'arrêt d'un tribunal ultramontain qui met sous ses pieds la loi civile, et ces choses se passent au dix-neuvième siècle, sous l'empire d'une charte qui tolère tous les cultes, et de bonnes gens disent chaque jour que le despotisme sacerdotal est un être imaginaire et qu'il ne mérite pas même qu'on s'en occupe. Le jeune Dumonteil en a appelé à la cour royale dont on attend la décision; elle va décider après mûre délibération, si une loi ultramontaine doit ou non anéantir le code civil, et c'est une nation éclairée et de trente millions d'ames que des magistrats, bien payés par elle, rendent spectatrice des débats les plus impertinens qui aient jamais déshonoré des cours judiciaires ! Courage, mes braves présidens et conseillers, vous avez naguère déclaré qu'il n'y avait pas lieu à poursuivre les *novembriseurs*, qui n'ont fait que massacrer quelques centaines de badauds de la rue St-Denis, et vous poursuivez aujourd'hui un jeune homme vertueux qui veut contribuer à réparer légalement le déficit causé par les assassins de Delavaux, Franchet et compagnie. Tout

cela est conséquent, et la congrégation vous procurera de l'avancement, si vous la secondez comme chacun de vous en a pris l'engagement *quoi qu'on die*.

LETTRE SUR L'HISTOIRE DE FRANCE.

PAR M. AUG. THIERRY.

Seconde édition.

C'est une bonne chose que la routine ! Quels écrivains incommodes et fâcheux que ces hommes qui, lorsque vous avez étudié trente ans d'une manière, viennent vous prouver, tout à coup, que des sottises seules se sont, pendant ce temps, accumulées dans votre esprit !

M. Thierry est du nombre, et M. Thierry ne marche sur le terrain historique qu'avec une démonstration toujours prête. Lui citez-vous Velly ? Anquetil ? il lève les épaules ; Mably ? il se met à sourire ; Thouret ? il n'en est pas plus ébranlé. Ses chroniques originales en main, il vous prouvera qu'il n'y a qu'un sot qui puisse croire aujourd'hui que Clovis a fondé la monarchie française, et que Louis le Gros a affranchi les communes. Irez-vous lui dire que Philippe-Auguste a fait à Bovines un beau discours que vous avez lu dans toutes les histoires de France ? il vous tire de sa poche l'original de ce discours, et il n'y a pas un mot qui ressemble à la copie. Parlez-lui de *Mérowig* et non de Mérovée, de *Chlodowig* et non de Clovis, de *Hloter* et non de Clotaire, de *Karle le Grand* et non de Charlemagne. C'est un puriste tel, qu'il n'y a, je crois, dans l'histoire que Dagobert, dont il ne change pas le nom.

Que M. Thierry vante les études profondes et originales qui nous reportent aujourd'hui vers les époques des évènements, au lieu de nous maintenir dans les récits qui les ont défigurés, tout homme qui le comprend ne peut que l'approuver et s'instruire à son école. Les Sismondi, les Guizot, les Barante, ont donné aux études historiques une impulsion qui ne sera pas perdue, et M. Thierry n'est lui-même inférieur à aucun de ces écrivains célèbres, depuis que son Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands a fait connaître son mérite et sa profonde érudition. Mais si, sur le chapitre des noms propres, l'auteur

croît sa cause aussi bonne que sur celui des faits, il tombe dans une erreur étrange. Dans plus de dix siècles on dira Charlemagne et non Karle le Grand, parce que, étant d'accord sur l'homme, son nom et la manière de le prononcer importeront fort peu à la postérité. Vérité des caractères et des faits, voilà l'histoire. La vérité dans l'orthographe d'un nom est auprès de cela de bien peu d'importance, et je ne sais si on ferait, en conseillant cette étude, autre chose qu'embrouiller les mémoires les plus lucides. Il me souvient qu'ayant un jour écrit sur le premier duc de Normandie une notice que je croyais intéressante, je voulus savoir comment son nom s'écrivait, et je recourus aux chroniques de la ville de Rouen, dans lesquelles M. Thierry lui-même a puisé. Ce qui m'est arrivé à cette occasion prouve combien il serait difficile de mettre en usage le conseil de M. Thierry, si scrupuleux en fait de noms propres. C'est celui de *Rollon* que je cherchais dans les chroniques. J'ai trouvé dans ces vénérables archives du temps passé que mon premier duc de Normandie s'appelait selon les unes *Rollon*, selon d'autres *Hrolf*, ou *Hrolfur*, ou *Raoul*, ou *Rollo*, ou *Rou*, ou *Rhou* ou *Robert*. Vous voyez comme je fus avancé, et c'est bien partout le même homme Norvégien, fils de Rogneval, comte (*iarl* en terme de chroniques), de Mære, et de sa femme Hildis. Quel nom choisir entre tous ceux-là? lequel? celui que je connaissais auparavant. Mon homme redevint pour moi *Rollon*, il l'est encore, il le sera toujours.

A.

MOEURS TOMBOUCTOUINES.

N° I.

M. Caillé, jeune voyageur intrépide, va bientôt publier ses mémoires sur Tombouctou. Je prends les devans pour livrer à la presse mes documens sur cette ville fameuse.

Tombouctou, capitale du royaume de ce nom, située dans l'Afrique centrale à quatre lieues au nord du Nib-el-abide ou Nil des noirs (le Niger) est une grande cité, entrepôt considérable de commerce. La monnaie courante du pays est de la poudre d'or. Le souverain porte le titre de *Voulo*, c'est-à-dire sultan ou chef suprême; sa volonté fait loi, bien qu'il ait juré sur ou sous l'Alcoran de respecter une espèce de

charte où sont consignés ses devoirs envers la nation. Cette charte s'appelle en langue tombouctouine *zarikou*, ce qui signifie *cimetière*, parce que les droits du peuple y sont comme enterrés. Le sultan a deux belles ménageries remplies de tous les animaux d'Afrique. Les députés de la nation se réunissent dans deux grands hangars qui touchent aux ménageries. Ces hangars portent en langue nationale le nom de *farfarigoun*, ce qui signifie *anti-chambres*, apparemment parce que ces pièces précèdent les ménageries. Lorsque les députés tiennent leurs séances, c'est un divertissement des plus curieux d'entendre leurs voix grêles mêlées à la voix des nobles lions et des puissans éléphants. Les longues périodes des Cicérons tombouctouins sont souvent tronquées par les chants des zèbres ou ânes sauvages; ces terribles points d'orgue viennent à propos pour laisser respirer l'auditoire, tant les discours des *farfarigoun* sont prolixes, obscurs et interminables. On assure même que le sultan, prince doué de beaucoup de sagacité, a fait dresser plusieurs zèbres qui, à un signal donné, forcent par leurs voix de stentor les députés à lever la séance. Sans cette précaution, qui atteste la prudence du monarque, les orateurs en ne disant rien ne déparleraient pas.

La religion des Tombouctouins est désignée sous le nom de *borbodoulouchari*, traduction fidèle : culte de la grande autruche ou *autruchianisme*. Leur cosmogonie affirme que la grande autruche a pondu deux œufs : dans le premier se trouvaient le soleil, la lune, les étoiles; et le second renfermait le royaume de Tombouctou. La croyance est universelle sur ce premier dogme, mais bientôt elle se divise sur la question de savoir si la grande autruche a, ou non, couvé ses œufs. Le sultan, homme éclairé et tolérant, permet à ses sujets d'avoir l'une ou l'autre opinion religieuse; ceux-ci, charmés de cette concession, paient exactement les impôts que le sultan prélève sur toutes les denrées, même de première nécessité, telles que le riz, le blé de Guinée, les dattes, les figes et généralement sur tout ce qui se mange et se boit. Les savans du pays, pensionnés par le trésor public, ont prouvé que le sultan avait reculé les bornes de la science financière, ce qui constitue l'essence d'une parfaite monarchie.

La ville de Tombouctou, ayant été conquise par tous les peuples limitrophes, en a conservé les usages, les habitudes, les idiômes qu'elle a plus ou moins altérés et falsifiés; aussi cette grande ville a-t-elle une physionomie indécise et presque neutre. La plus drôle de ses prétentions est de se croire indépendante, quoiqu'elle paie tribut au sultan de

Houssa, au sultan de Sakkatou, au sultan de Bambara et à plusieurs autres souverains des royaumes environnans.

A voir la lenteur symétrique avec laquelle les Tombouctouins s'acquittent de leurs métiers, de leurs petits et grands emplois et de tous les détails des occupations sociales, on dirait qu'ils ont fait avec la vie un bail trois fois plus long que celui des autres hommes. Un Tombouctouin, quelle que soit l'urgence de ses affaires, marche toujours d'un pas mesuré, et il n'en dérangerait pas la régularité même pour prévenir de grands désastres. Heurtez à sa porte, soyez-y assiégé par la pluie, le vent, la grêle, le domestique mâle ou femelle ne viendra vous ouvrir qu'en se prélassant et après vous avoir laissé le temps d'être trempé jusqu'aux os.

Les Tombouctouins affectent un superbe dédain pour les étrangers, et pourtant ils importent d'un royaume étranger leurs costumes, leur langage et jusqu'à leur esprit; car les Tombouctouins, soit modestie, ou incapacité, ou paresse, jugent peu par eux-mêmes, ils vont chercher chez les étrangers des opinions toutes faites; ils admirent ou critiquent par tradition, ils rient ou pleurent de confiance.

Ces observations préliminaires sont le résultat d'un coup-d'œil général jeté sur la ville de Tombouctou. Dans des articles subséquens j'examinerai en détail les mœurs de ce singulier peuple.

S. D.

SCÈNE HISTORIQUE.

DEUX ENFANS SORTENT DE L'ÉCOLE.

1^{er} *Enfant.*

As-tu vu la procession? quelle était belle! et monseigneur l'évêque tout chamarré d'or! Je voudrais bien être évêque! je serais couvert d'or, et on m'appellerait *monseigneur!*

2^e *Enfant.*

Moi j'aimerais bien mieux être roi. On lui dit *sire!* c'est plus que *monseigneur;* et tout le monde lui obéit.

1^{er} *Enfant.*

Être roi! oh! mon Dieu non; pauvre homme!

2^e *Enfant.*

Qu'est-ce qu'il a donc le roi ? il te fait pitié ?

1^{er} *Enfant.*

Tu ne sais donc pas ? Il est protestant. Il est damné. M. le curé nous l'a dit hier, au catéchisme. Il est bon, il fait du bien, c'est égal. Il ira en enfer.

2^e *Enfant.*

Bah ! ce pauvre roi !

1^{er} *Enfant.*

Lui comme un autre. Tous les protestans. C'est monsieur le curé qui le dit. Il doit bien le savoir, lui : *Hors de l'église point de salut.*

2^e *Enfant.*

Ce pauvre roi ! mon père l'aime tant ! et, ma mère et tous nos parens. Jacques, veux-tu que nous priions Dieu pour lui ?

1^{er} *Enfant.*

Oui, prions Dieu de le sauver ; mais ça sera bien difficile !

CORRESPONDANCE.

A M. LE RÉDACTEUR DE LA MINERVE.

Vous savez, Monsieur, qu'il n'est pas nécessaire d'être littérateur pour être imprimeur, et quelquefois pour être *imprimé* ; malheureusement nous ne sommes pas écrivains, sans cela nous aurions usé de notre droit d'éditeurs et d'imprimeurs de la *Minerve* pour faire un petit article de 4 à 5 pages sur les *Poésies d'Andrieux* et de 5 à 6, sur le 3^e et dernier volume de notre *Plutarque des Pays-Bas* que nous mettons en vente demain. Nous aurions aussi rendu à M. Jobard, notre ami, le petit service d'annoncer en 2 ou 3 pages qu'il vient de terminer les *Costumes Mexicains*, ce qui eût remplacé avantageusement, permettez-nous de le dire, car nous sommes *vexés*, vos articles anti-catholiques, anti-monarchiques et anti-ministériels. Dans notre embarras d'écrire nous-mêmes, nous vous supplions de faire une demi-douzaine d'annonces de nos livres dans la prochaine livraison de la *Minerve*, qui paraîtra le 1^{er} de l'an 1829 ; vous obligerez vos dévoués serviteurs.

LAURENT FRÈRES,
Imprimeurs-Éditeurs de la Minerve.

CORRESPONDANCE.

Au rédacteur en chef de la Minerve.

Monsieur,

Vous m'avez fait savoir que la Minerve doit modifier son système d'opposition, et poursuivre avec moins de continuité l'ultramontanisme. Je suis toujours persuadé que l'ennemi actuel le plus dangereux pour les libertés publiques étant le parti-prêtre, il ne faut ni suspendre, ni ralentir la guerre que nous lui avons déclarée. Nous sommes tous les deux d'accord sur le but; mais nous différons trop sur les moyens pour que je puisse coopérer dorénavant à la Minerve des Pays-Bas.

Croyez, Monsieur, que notre divergence d'opinion, sur un seul point, ne peut altérer en rien l'estime et la considération que vos talens m'ont inspirées.

Veuillez insérer ma lettre dans votre prochaine livraison, et agréer, etc.

SANTO DOMINGO.

On voit, par ce qui précède, que M. Santo Domingo cesse de coopérer à la rédaction de la Minerve. Nous lui en exprimons nos regrets qui seront compris par tous ceux qui connaissent son talent. Une explication franche entre nous devait amener cette séparation qui ressemble assez à ce que le Code appelle un *divorce par consentement mutuel*.

Les disparates que l'on a remarquées entre certaines parties de notre ouvrage, provenaient d'une différence d'opinion que l'on conçoit sans peine, et dont l'aveu dépose en faveur de notre sincérité commune.

M. Sauto croit que l'usurpation catholique est à craindre dans ce moment; nous croyons, nous, que la question religieuse ne se présente qu'en seconde ligne sur le terrain politique; liberté pour tous, tolérance pour tous, c'est notre devise; que le premier usurpateur des droits populaires se prononce, c'est celui-là que nous attaquerons, qu'il soit catholique ou qu'il ne le soit pas.

Une seule chose nous a affligé dans ce débat; c'est l'imputation de *ministérialisme*, dirigée si mal à propos contre notre honorable co-rédacteur.

Amis de la liberté! croyez-moi. Les ministres de tous les pays passent pour ne l'aimer guère, mais les ministériels les plus dangereux sont ceux qui vont semant la division parmi nous. Sans approuver vos opinions sur les catholiques, nous prenons l'engagement de ne jamais nous écarter, même en les combattant, des règles de la plus pure tolérance; que vous approuviez ou non nos principes, accoutumez-vous à les tolérer à votre tour, par respect pour la liberté.

CH. DURAND.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

FRANCE.

C'est une chose curieuse que l'empressement avec lequel tous les journaux français jugent les affaires des Pays-Bas.

Le *Journal des Débats* prend la défense des écrivains belges, mais en laissant supposer qu'ils pourraient bien avoir l'arrière-pensée de devenir français.

Le *Constitutionnel*, après un silence des plus remarquables, forcé enfin de parler, copie un article du *Journal de la Belgique*, ce qui lui donne l'avantage de n'être ni ministériel, ni libéral, dans ce qui concerne les affaires de ce pays.

La *Quotidienne* attaque d'abord ces maudits libéraux qui persécutent les catholiques; puis, apprenant que les libéraux et les catholiques font cause commune, elle revient sur ses pas, s'embrouille, et ne sait plus ce qu'elle dit.

Le *Globe* et le *Courrier* raisonnent plus juste, mais ne font que soutenir la cause du *Courrier des Pays-Bas*, sans l'éclairer beaucoup.

Enfin, la *Gazette de France* avoue hautement que les catholiques des Pays-Bas font semblant de vouloir la liber-

té ; qu'à ce titre , ils s'allient pour un moment aux libéraux dont ils ne se soucient guère , ajoutant qu'avec un mot on se débarrassera de cet alliage impur , quand le moment sera venu.

ALLEMAGNE.

Qu'est-ce que l'équilibre européen ? c'est un état de choses où aucune puissance grande ou petite ne saurait être envahie , sans que la perte de son indépendance ne fût préjudiciable à la majorité des états de l'Europe.

La plus intéressée de toutes au maintien de cet équilibre est assurément l'Allemagne , car située au centre , c'est toujours vers elle que se porteront les extrémités qui tendent à se choquer. Si l'Allemagne était une seule puissance, l'Europe lui appartiendrait ; s'appuyant à sa droite contre sa gauche ou à sa gauche contre sa droite, elle écraserait ou la France ou la Russie en s'alliant avec l'une d'elles à son gré. Il n'y avait donc d'équilibre possible qu'en ressuscitant dans la politique nouvelle les petits états dont se compose la confédération germanique.

L'acte par lequel fut réglée cette confédération, en consacrant la forme monarchique pour chacun des états qui la composent, établit pourtant comme règle générale que chacun d'eux aurait des *états-provinciaux*.

Ce qui est commun en politique à chaque puissance de la confédération s'établit par la majorité , et la minorité doit se soumettre ; ce qui n'est pas réglé par l'acte dépend de la puissance intéressée , de là un faisceau fort et bien lié. Ce n'est pas seulement l'Allemagne que défend la confédération , mais elle protège le plus petit état particulier , comme dépendant du système général.

Voilà le beau côté du système ; mais quelques puissances

de l'Europe ont des intérêts en partie conformes , et différens. L'Autriche , la Prusse sont entrées dans la confédération pour ceux de leurs états qui en dépendent, le Danemarck par le Holstein , les Pays-Bas par le Luxembourg. De là des craintes et des défiances. Il y a plus : la confédération n'est pas sans arrière-pensée à l'égard de la Suisse qui lui prêterait la barrière des Alpes, et des Pays-Bas qui, s'unissant en entier à ses intérêts, donneraient une marine à l'Allemagne qui en a grand besoin.

Mais une influence domine surtout dans cet ensemble. Cette influence est celle de l'Autriche ou plutôt de M. Metternich , qui s'est fait le protecteur de tous les petits ministres des petites puissances , et qui représente à lui seul toute l'aristocratie allemande.

AUTRICHE.

La Sainte-Alliance n'est plus , et avec elle semblait avoir cessé la dictature du ministre autrichien qui a eu la gloire de gouverner l'Europe pendant quatorze ans dans l'intérêt des pouvoirs, contre l'intérêt des peuples; mais avec la chute de ce système, de nouvelles combinaisons devenaient nécessaires, et M. de Metternich l'a senti. Ce n'est point la France si occupée de ses affaires intérieures, et si incertaine dans sa politique, que le ministre de Vienne ambitionne d'avoir pour alliée. C'est l'Angleterre , avec laquelle il lui serait aisé d'agir dans le cas où la Russie, se relevant de son échec passé , deviendrait enfin plus formidable. Au printemps, dit-on, une flotte anglaise doit se porter dans la mer Noire; alors , l'Autriche , on peut le prévoir, dirigera ses troupes vers la frontière de la Turquie, et se tiendra prête à opérer sur les flancs de l'armée russe au moment où celle-ci se remettra en route pour

Constantinople. Une alliance avec la Prusse et les Pays-Bas serait, dans ce cas, nécessaire à la France. Mais la France sait-elle prévoir le moindre évènement ?

On se persuaderait à tort, pourtant, que l'influence de M. de Metternich est éteinte. Dernièrement, l'empereur de Russie a découvert que le ministre autrichien était au courant de toute sa correspondance, ce qui a failli amener dans le personnel du cabinet un changement considérable; par M. de Laval-Montmorency, l'Autriche est au mieux avec la France, qui a donné à M. de Metternich le diplomate le plus accessible à ses idées. A Berlin, à Turin, l'influence autrichienne est la même, et la Confédération Germanique subit surtout ce joug comme aux beaux jours de la Sainte-Alliance. Pour l'Angleterre, elle est décidément représentée par un seul homme, comme l'Autriche elle-même; et qui oserait séparer dans l'estime des peuples l'Oreste et le Pilade de la politique moderne, Wellington et Metternich? C'est toujours, on le voit, le même système qui gouverne l'Europe, à cela près que le mode de procéder est changé, et que la ruse substituée à la force maintient les mêmes principes dans les cabinets, avec moins d'apparences de despotisme aux yeux des peuples.

ANGLETERRE.

Don Pedro s'est expliqué; jamais dona Maria ne sera l'épouse de don Miguel. Le souverain et le père ont été d'accord; il a dit: que l'usurpateur tombe, que ma fille, reine légitime, remonte sur le trône, et nous verrons ce qui convient au Portugal.

Et l'Angleterre, qui aime et soutient la légitimité lorsqu'elle y trouve son intérêt, se décide, dit-on, à soutenir don Miguel, légitime ou non.

L'Angleterre rit-elle du sacrifice d'un enfant? Voyant que don Pedro persiste, se dispose-t-elle à livrer une reine à l'usurpateur de sa couronne? et outrageant les droits de la politique et ceux de la nature, va-t-elle unir dona Maria au misérable tyran qui ensanglante le Portugal?

Nous l'ignorons. Mais un bruit se répand, et nous refusons d'y croire. Les Portugais s'embarquent, dit-on, se flattant qu'on les réunit pour défendre la cause sacrée de leur jeune souveraine. Le duc de Wellington fait accompagner leur bâtiment par une escorte maritime qui conduit ces hommes en un lieu d'exil. Loin du Portugal qu'ils pourraient soulever encore, loin de cette reine qu'ils ont juré de défendre, que vont-ils devenir? La patrie! s'écrient-ils; le Portugal! et le commandant du convoi leur dit : « J'ai ordre de couler » bas votre vaisseau, si vous avez l'audace de ne pas vous » croire, en temps de paix, les prisonniers de l'Angleterre. »

L'opinion s'indignait; la scène a changé tout-à-coup, et dona Maria a été accueillie paternellement par le monarque. Faut-il ne voir là qu'une dissimulation de cabinet, où faut-il croire sincères les caresses des rois?

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DE LA LOI SUR LA PRESSE.

Le ministère n'a pas attendu le premier jour de l'an pour donner à la nation ses étrennes. Une loi sur la presse vient d'être présentée; n'en déplaise à ceux dont elle est l'ouvrage, ce n'est pas *sur* la presse, mais *contre* la presse qu'il faut dire. On en jugera tout à l'heure.

Cette loi étant déjà imprimée, entre essentiellement dans

le domaine des discussions publiques. L'examiner, la commenter, c'est le droit des écrivains, c'est même leur devoir. Pour moi, dont une généreuse jeunesse a bien voulu quelquefois écouter les avis prudents, je ne puis m'empêcher de dire et d'écrire ces mots : Jeunes gens, ne vous destinez plus à la carrière politique, ni littéraire ; ne croyez pas aux encouragemens qu'on promet aux lettres. Vous seriez dupes de votre bonne foi. Non, si la présente loi est adoptée, il n'y aura plus de liberté de la presse en Belgique. Soutenir le contraire ne serait qu'une amère dérision. Le gouvernement est fort, l'opinion publique est faible et à peine naissante ; déjà cette opinion importune, et voici qu'on se dispose à l'enchaîner.

Je sais le respect dû aux lois ; mais je sais que ce projet bizarre n'est point encore revêtu de ce nom sacré qui doit commander la vénération publique. Il faut donc se hâter d'avertir les écrivains, car dès le moment où ceci s'appellera loi, le silence sera devenu une loi lui-même. Alors, le ministère ou plutôt le ministre que l'opposition fatiguait aura gagné sa cause, et un nouveau régime commencera. Je ne dis pas que tout change, non, tout restera. Le roi ne cessera pas d'être ce qu'il est aux yeux de toute l'Europe, un Henri IV sans Sully. L'administration ne sera pas pour cela précisément tyrannique, car le caractère privé du monarque tempèrera comme par le passé les rigueurs de la loi ; mais pour le reste, les ministres pourront dormir tranquilles ; il n'y aura, il ne saurait plus y avoir aucune liberté de la presse dans la Belgique.

Malheureux peuple ! il se demandait : Où a-t-on pris le germe de ces nobles idées de libertés publiques ? On lui répondait fièrement : En Angleterre, en France, dans les pays riches de lumières et de civilisation. Il se glorifiait de

jouir dès sa jeunesse de ces trésors acquis avec tant de peine par de vieilles et puissantes nations! Voilà qu'on lui dispute la liberté de la presse, comme si le défaut de jury et l'amovibilité des juges ne l'avaient pas assez éloigné de ce parallèle qui flattait son amour-propre, et qui le rendait l'allié moral de l'Angleterre et de la France, et non de l'Espagne et du Portugal!

Quelques mots seulement et on jugera cette loi.

D'abord, elle pose en principe l'inviolabilité royale; c'est là son titre au respect public. Ce principe, sur lequel se fonde l'ordre général, ne saurait être contesté par personne. Les véritables amis du roi s'étonnaient de ne voir écrit nulle part ce mot légal *inviolabilité*, qui doit amener sous peu ces autres mots, *responsabilité ministérielle*, comme conséquence nécessaire. Que celui qui attaquera le roi, sa famille et l'ordre d'hérédité soit frappé d'une forte peine, peu nous importe: ce délit est rare chez les amis de la liberté constitutionnelle.

Mais le mot *responsabilité* n'étant pas encore écrit, il s'ensuit naturellement que les ministres peuvent dire: Le roi qui est inviolable gouverne lui-même, en personne; tout acte administratif émane *directement* de lui. Avec ce mot et l'article 2, l'acte le plus arbitraire commis par un ministre et méprisé par les honnêtes gens devient inattaquable. Quatre ans de prison, 1000 florins d'amende! pour la critique je ne dirai pas d'une loi, mais d'un *ordre*, d'une *disposition*, sous prétexte que tout cela émane de S. M. *directement*. J'ose dire, j'ose soutenir que la législation des Pays-Bas sera la seule parmi celles des pays représentatifs connus, qui, au lieu de protéger contre l'insulte les *lois* et les *ordonnances* s'occupe des *ordres*, des *dispositions*, mots vagues, mots perfides, dans lesquels on fera tout rentrer.

Quant au respect dû aux lois, ce même article 2 vous y rappelle avec quatre ans de prison et 1000 florins d'amende, si vous attaquez la *force obligatoire* des lois existantes. Ainsi, une loi existe; celle par exemple qui veut que les juges soient amovibles. Vous réclamez l'inamovibilité qui assure l'indépendance des magistrats. Pourquoi nous demandez-vous cette nouvelle loi? vous dit le gouvernement.—Parce que la loi actuelle nous paraît vicieuse, répondez-vous. Alors, vous avez attaqué la *force obligatoire* d'une loi que les ministres savent bien et disent tout bas être absurde; mais comme ils ne veulent pas que cela soit dit tout haut, ils vous punissent de 1000 florins d'amende, et de quatre ans de prison!

Que l'on poursuive l'*injure*, la *calomnie*, envers le roi ou les membres de son auguste famille, ceci sera approuvé par tout le monde; mais l'*offense!* qui pourra la définir? *Offense* peut s'entendre de mille manières et plus, pour peu que le prétendu *offensé* soit susceptible. Est-ce avec de tels mots qu'on fait des lois?

Et les membres des états généraux! ne peut-il leur échapper à la tribune, dans l'improvisation surtout, des choses susceptibles de critique? Que vous protégez la vie privée, je le conçois; mais les actes et discours publics ne sont-ils pas dans le domaine d'un libre examen? — Commentez, me dit-on, mais *n'injuriez* pas. — Rédacteurs de lois, ce n'est pas l'*injure* que vous voulez punir, car voici encore le mot *offense*, qui, expliqué à votre façon, rend toute critique impossible, sous peine de deux ans de prison.

La loi fondamentale protège toutes les communions. C'est tout simple. Mais dans les controverses théologiques, les pasteurs protestans ne nient-ils pas la présence réelle dans l'eucharistie? Lorsque le catholique communie ave

Dieu lui-même, et que le réformé dit et écrit que l'hostie consacrée ne contient pas la divinité, croyez-vous que ce catholique ne se trouve pas outragé dans sa communion? si un prélat, Bossuet, par exemple, attaquait à son tour les protestans pour les faire rentrer au sein de l'église, ne ferait-il pas ce qu'il a fait de son vivant? ne rabaisserait-il pas les nouvelles croyances pour rétablir les anciennes dans leur autorité? et vous traduiriez Bossuet devant les tribunaux, comme outrageant la communion protestante? je vous le dis : aucun catholique ne peut plus écrire désormais. Le catholique vit de prosélytisme; il croit que les autres communions offensent le ciel, et sans s'en douter, de la meilleure foi du monde, il est en état d'outrage permanent envers toutes ces communions, s'efforçant toujours d'en démontrer l'absurdité, afin qu'on revienne à la sienne qui lui semble être la seule véritable.

Passons maintenant aux imprimeurs. Lecteur, vous allez juger de la franchise de la loi : elle ne veut pas condamner les imprimeurs ; ils peuvent être bien tranquilles. Un imprimeur n'a qu'à déclarer l'auteur, et le voilà en sûreté. Monsieur, lui dit la police, vous avez imprimé il y a onze mois passés un livre coupable : quel en est l'auteur ? — C'est monsieur un tel. — Où est-il ? — Il est parti ce matin pour Paris. — Monsieur, vous serez condamné parce que je ne le tiens pas. — Vous plaisantez sans doute ? — Monsieur, la police ne plaisante jamais. Vous avez imprimé ce livre il y a onze mois ; l'auteur était connu, et pendant onze mois il n'a pas bougé de cette ville, nous pouvions le saisir ; nous avons attendu son départ, car c'est à vous que nous en voulons. La loi nous donne un an pour exercer des poursuites. Vous avez laissé partir votre homme après le onzième mois, c'est vous qui serez puni. Apprenez qu'un

imprimeur ne doit acheter un manuscrit qu'à la charge par l'auteur de se constituer prisonnier pendant une année révolue afin qu'il puisse être retrouvé au besoin. — Mais, monsieur, personne ne voudra de cette condition, et nous n'imprimerons plus rien. — Nous le savons bien, mais c'est précisément ce que nous voulons. Lisez l'article 9, et venez passer 3 ou 4 ans en prison.

Vous croyez, lecteur, que c'est ce qu'il y a de plus absurde dans la loi? Eh bien, lisez le dernier paragraphe de l'article 9; il vous apprendra que les ouvrages *saisis*, et non les ouvrages condamnés, (sentez-vous la différence?) seront supprimés *dans tous les cas*. Mais si l'ouvrage est innocent? *Supprimé*; il suffit pour cela qu'il ait été *saisi*. Mais si l'auteur est acquitté? *Supprimé*, vous dis-je; innocent, coupable, acquitté ou condamné, votre ouvrage par cela seul qu'on l'aura *saisi* sera supprimé *dans tous les cas* !!!...

Ces mots, *dans tous les cas*, veulent-ils dire que c'est dans un seul cas, celui de la condamnation? Il faut convenir alors que le style de la loi en est encore la partie la plus curieuse.

J'ai dit, j'ai prouvé peut-être que le temps des illusions est passé; il ne sera plus possible d'écrire au moins sur les affaires publiques, aussitôt que cette déplorable loi sera votée; et comme obéissance lui sera due, la *Minerve* se résignera. Mais obéissance n'est pas affection. En ne faisant que de la littérature, nous constaterons mieux encore que si nous ne parlions pas, combien les discussions politiques deviennent désormais dangereuses. Tant mieux, nous dira-t-on, tant mieux pour le repos public. Je le veux bien; mais du moins convenons d'une chose; c'est que le silence forcé ne peut, dans aucun cas, s'appeler *liberté de la*

presse. On peut faire du despotisme, cela s'est vu souvent, mais il y a quelque ridicule à se croire d'une finesse telle qu'on puisse se moquer d'une nation tout entière, sans que personne s'en aperçoive.

CH. D.

LITTÉRATURE.

POÉSIES D'ANDRIEUX, 1 vol in-32,

Chez Laurent frères, imprimeurs-éditeurs.

Il y a environ une douzaine d'années qu'un élève en droit de l'école de Paris, se sentant possédé de la rage d'écrire, résolut, à l'insu de ses parens, d'abandonner ses graves études pour devenir homme de lettres et auteur de comédie. Il dit donc adieu à l'école de droit où ses cours allaient pourtant être terminés, et ayant écrit une pièce en trois actes intitulée *la Femme Auteur*, il se hâta de la présenter au comité de lecture de l'Odéon, théâtre dont M. Picard était alors directeur. Ce fut à M. Andrieux, ami de M. Picard, et membre du comité, que le manuscrit arriva d'abord. Ce professeur vit dans la lettre d'envoi la signature de l'auteur suivie de ces mots, *élève en droit*, et il crut devoir lui écrire à ce sujet.

Dans une lettre toute paternelle, il lui demanda s'il croyait satisfaire son père et sa famille en quittant la carrière du droit pour celle de la littérature; il lui représenta combien les succès du barreau étaient solides, et à quel prix amer il fallait acheter ceux que le parterre et les critiques distribuent tous les jours à leur gré; enfin, il lui fit comprendre avec politesse que sa pièce n'était pas bonne, et lui montra dans l'avenir les regrets qui suivent les espérances déçues.

Le jeune homme fut frappé de la raison et de la sensibilité qui régnaient dans la lettre du vieux professeur, et jaloux d'acquérir son estime, il lui écrivit que ses conseils ne seraient point vains, qu'il allait revenir à la jurisprudence, et que son cours de droit serait fini sous peu de temps. M. Andrieux le remercia de sa docilité, et l'élève tint parole. Trois mois après, ses derniers examens étaient passés, et il

porta sa thèse lui-même à son professeur de littérature qui l'embrassa , lui souhaila des succès dans la nouvelle carrière qu'il allait parcourir , et lui donna de nouveaux et sages conseils qui sont encore gravés dans son ame.

Lecteur , pardonnez-moi cette histoire si simple : cet élève , c'était moi-même ; et le nom d'Andrieux n'a jamais retenti à mon oreille , sans qu'un souvenir de reconnaissance ne réveillât dans mon cœur une délicieuse émotion. Quel est l'habitant de Paris qui n'a entendu avec enchantement ces leçons de littérature où le vénérable professeur , au milieu d'un auditoire dont il est adoré abandonne son esprit à la raison et son ame aux sentimens purs et tendres ? Pour le fond , c'est Platon et sa douce philosophie ; pour la forme , c'est La Fontaine et sa bonhomie si naïve. Respectable Andrieux ! c'est de vos ouvrages que je voulais parler , et je ne puis parler que de vous-même. Une année nouvelle commence , le temps fuit et s'envole , les débris du siècle qui nous vit naître deviennent plus rares chaque jour , et vous êtes un de ces précieux débris. Puisse cette jeunesse qui vous aime vous posséder long-temps encore ! Pour moi , je vous le dis : j'irai , je retournerai sur ces bancs où vos avis instruisaient mon adolescence. Mon âge mûr ne dédaignera pas vos leçons si douces et si touchantes ; et chaque jour où j'aurai revu mon vieux professeur , je veux , à la manière des Grecs , le désigner avec la craie blanche , et l'appeler du doux nom de *jour fortuné !*

Faut-il , avec ces sentimens , que je recommande au public les Poésies d'Andrieux ? Quel besoin a-t-il de mes élogés , celui dont la bienveillance me fut si chère ? Grâce , esprit , délicatesse de goût , pureté de pensées , rien ne manque à ce livre ; qui pourrait douter de son succès ? Celui qui n'en apprécierait pas le charme serait à plaindre , et je déclare que ce petit volume est pour moi un véritable trésor. Je le lirai , je le relirai sans cesse , et n'oublierai pas plus les vers d'Andrieux que ses leçons et ses sages conseils , car comme il le dit lui-même assez gaîment je ne sais dans quel passage :

Même aux yeux du diable ,
L'ingratitude est un vice effroyable.

CH. D.

 TABLETTES NAPOLITAINES,

par M. Santo-Domingo, auteur des Tablettes romaines.

M. Remy, libraire à Bruxelles, vient de publier la seconde édition de ce livre; à peine a-t-il paru, que M. Remy a été mis en prison. Ses amis qui le connaissent bien, et moi qui ne le connais pas, nous nous accordions à croire que M. Remy n'était pas un grand coupable, et qu'il serait bientôt rendu à sa famille. En France, lorsqu'un prévenu est domicilié, qu'il offre quelques garanties aux magistrats, comme M. Baudouin, M. Béranger, par exemple, on l'assigne à jour fixe devant le tribunal, et il s'y rend. Mais à Bruxelles, on aime mieux tenir son homme d'avance, c'est plus sûr. Aussi, M. Remy a-t-il été en prison, et il l'a bien fallu, nous dit-on, car on instruisait au grand criminel, contre cette espèce de Catilina moderne. Catilina étant rendu à la liberté, oublions tout cela, et bornons-nous à parler du livre que vient de mettre en vente M. Remy, le grand criminel.

L'auteur de cet ouvrage est M. Santo-Domingo qui, chez les prêtres et la gent dévote, ne passe pas pour un homme aisé à vivre. Pour moi qui suis son ami, pour d'autres qui rendent justice à son mérite et qui lui accordent des talens remarquables en critique et en poésie, M. Santo n'est qu'un homme d'esprit et un homme aimable; mais pour d'autres, c'est un vrai démon, il faut se signer quand il arrive. Que fait-il donc? il raille, et la sainte Écriture lui a prédit malheur par ces mots : « Les railleurs perdent la cité. »

Cette fois encore, s'est-il borné à railler? hélas! je crains bien que non. Examinons son livre.

L'auteur débute par une description, un diorama des environs de Naples. Ce golfe immense, ces agrestes collines de Sorrente et de Pausicippe, et ce ciel si pur, et cette végétation si riche, et ce Vésuve redoutable, tout le frappe d'abord d'une vive admiration. J'ai trouvé très-ressemblant le portrait physique du Napolitain, si fécond en paroles, si avare de pensées. Les rendez-vous dans les églises, le polichinelle d'une part, la madona de l'autre, ce singulier mélange de plaisirs et de prières, de péchés et d'absolutions, tout cela est bien Naples; j'ai reconnu mes choses et mon monde, et j'ai cru pendant quelques minutes

être revenu à mon observatoire d'autre fois, sous un arbre, dans le jardin de *Villa-Reale*.

Rien de plus varié que les tableaux successifs dont se compose cet ouvrage. Un café et un assassinat; un musée et des chefs-d'œuvre; un impôt forcé pour les âmes du purgatoire qui, comme on le pense bien, n'en profitent que jusqu'à un certain point; ces diverses choses peuvent amuser, mais les femmes, voilà une véritable matière à observation. Quel est le caractère des Napolitaines? Ma foi, mesdames de Hollande, vous en croirez ce que vous voudrez, vous qui recevez notre cour si paisiblement. Une Napolitaine, madame la comtesse R... n'y fait pas tant de façons. Elle donne rendez-vous à son amant sur le Vésuve, près du cratère, pendant l'éruption, et ce mélange de terreur et d'amour exaltant son âme, elle dit à celui qu'elle aime: « Tu es un autre Moïse, au sommet d'un autre Sinaï, et c'est au milieu des flammes que je te donne mes lois! » Allez comparer une femme comme celle-là avec les nôtres qui croient avoir beaucoup fait quand elles ont joué du piano, ou parlé d'une pièce nouvelle! Je voudrais vous voir, mesdames, près du cratère, disputant d'ardeur avec les feux du Vésuve; c'est là du véritable sentiment, et nous devrions tous y conduire nos femmes, pour tenter avec elles cette petite épreuve; cela ferait un pèlerinage charmant; et je suis si enchanté de cette idée, que j'offre de partir avec la première qui s'y décidera.

Je n'ai pas le temps de parler des voleurs, ni du sang de saint Janvier qui fait des miracles, comme chacun sait, ni d'un commerce si étrange entre Naples et Rome que les mots me manquent pour l'expliquer. Tout ce que je puis dire, c'est que Rome envoie à Naples des reliques saintes, en échange desquelles elle en reçoit, non pas précisément des chapons du Maine, mais quelque chose qui ressemble assez à cela; c'est dans l'intérêt de la musique italienne que se font ces singulières expéditions.

J'ai lu avec plaisir des détails sur l'audience judiciaire, j'ai frémi à la fête des morts; l'Opéra, le jour de Noël, la Caverne Pausilippe, les funérailles, tout m'intéressait; je tourne la feuille, et me voilà arrêté. Arrêté! à quel chapitre? — Je ne puis le nommer. — Le sujet? — Je ne puis le dire. — Mais enfin, que prétend l'auteur? — L'auteur a écrit en note au bas de la page: « Femmes scrupuleuses sur la chasteté du style, passez ce chapitre sans le lire. »

Oui, elles le passeront. Oui, elles se feront un devoir de ne pas le lire, et M. Santo-Domingo les a bien jugées. L'essentiel, c'était de les

prévenir qu'il y aurait à cela curiosité et indiscrétion. Une fois prévenues, il n'y a plus rien à craindre. Toutes les femmes qui arriveront à ce chapitre, lisant la note, et voyant qu'il n'a pas été écrit pour elles, se feront une loi de la passer et mettront même une certaine indifférence à cela. Il y a long-temps que nous savons que le fruit défendu n'a aucun attrait pour les dames. Pour moi, j'affirmerais sous serment qu'aucune d'elles ne voudra même savoir de quoi il est question dans ce chapitre. Il est donc inutile d'en désigner le sujet même indirectement, puisque les hommes peuvent recourir au livre et que les dames ne s'en doivent pas occuper.

Les pages 248 et 249 ne sont pas comprises dans le chapitre défendu, mais moi, dussé-je commettre un acte arbitraire, je les défends de mon autorité privée: et si l'auteur en murmure, je lui porte tout haut le défi de les lire lui-même en société. J'insiste sur ce point par cette raison que l'on a oublié la note nécessaire, et que le sexe pourrait pécher ici par ignorance. Prenez bien note de ceci, mesdames; on vous conseille, on vous supplie de passer les pages 248 et 249. Maintenant, il n'existe plus aucun danger.

Herculanum, Pompéi et leur ruines sublimes m'ont rappelé la mélancolie qui me suivait dans leurs rues et dans leurs palais déserts. A l'aspect de Pestum et de la solitude qui l'entoure, M. Santo-Domingo trouve des couleurs dignes de son sujet. Il raconte le sort de cette ville au 10^e siècle.

«Les Sarrasins, pressés de toutes parts par les armées confédérées des ducs de Naples et de Gaète, du pape et des Grecs, furent taillés en pièces et forcés d'abandonner Acropolis. Mais avant de partir, ils firent leurs adieux homicides à la malheureuse ville de Pestum. En une seule nuit, elle fut surprise, saccagée, incendiée, et presque entièrement détruite; les habitans frappés de terreur, s'enfuirent tous de leur ville, cherchèrent dans les montagnes un asile contre la cruauté des Sarrasins, et ils ne voulurent plus retourner dans un lieu que la superstition leur fit peut-être regarder comme dévoué au courroux céleste. Ainsi, à ce grand mouvement, à ces occupations bruyantes d'une ville populeuse, succédèrent tout à coup l'immobilité, le silence et la solitude. En vain les temples attendirent la foule qui inondait leurs péristyles; en vain le couteau sacré réclama la victime: au lieu des acclamations des spectateurs et des soupirs harmonieux de la lyre Grecque, les théâtres n'entendront plus que le murmure des vents des îles des syrènes

éoliennes. Ces quartiers où s'exerçaient de laborieux Vulcains, s'étonnent du long sommeil du marteau et de la lime. La sourde lime du temps travaille seule sans relâche. Déjà l'herbe croit dans les rues où retentissaient les chars de l'opulence; déjà le lierre insulte aux chapiteaux des colonnes doriques du temple de Neptune; le trident même du Dieu ne peut le défendre contre la trame impure de l'insecte aux cent bras; et les oiseaux nocturnes s'emparent des maisons qu'habitèrent les voluptueux Sybarites.

» La désolation, assise sur les ruines, triomphe et cherche vainement un seul être humain pour le persécuter. Plus d'habitans que ceux des tombeaux, jusqu'aux jours où les morts seront aussi chassés de leurs asiles par la profane curiosité du voyageur, qui faisant pénétrer le jour dans leurs demeures ténébreuses, en interrogera les meubles funèbres et ravira au guerrier l'armure avec laquelle il défendit et peut-être sauva sa patrie. »

On peut juger par ce passage du style de l'auteur; j'en ai dit assez pour que le genre de son ouvrage soit connu. Comme tableau, il est brillant comme portrait, il a le mérite de la ressemblance. Que faut-il de plus pour réussir?

A.

GRAND THÉÂTRE.

BALLET D'ALINE, REINE DE GOLCONDE. — CONCERT DE LA SOCIÉTÉ D'APOLLON. — REPRÉSENTATIONS DE M. GAVAUDAN.

A l'époque de l'année où nous sommes,

Époque où nos amis viennent du vieux Nestor
 Nous souhaiter les ans et mille autres encor,
 Époque où les filleuls aiment tant leur marraines, etc.

Il est assez ordinaire aux enfans, placés au milieu d'un magasin de poupées et de joujoux, de les passer en revue, touchant à tous, et ne sachant sur lesquels fixer leur choix.

Depuis un quart d'heure je ressemble à ces enfans; et, dans le nombre des matériaux dont je puis disposer pour cet article, je ne sais trop auxquels m'arrêter. Je n'ai d'autre moyen de sortir d'embarras que

de les mettre tous sous les yeux de mes lecteurs. Chacun d'eux saura bien prendre ce qui lui convient au milieu de cette macédoine d'éloges et de critiques ; ce que je souhaite le plus, c'est qu'ils trouvent mon magasin bien assorti, et qu'ils y reviennent souvent.

Il y a une cinquante d'années, Aline fit dans le monde une très-grande fortune. Le chevalier de Boufflers s'était chargé de l'y introduire ; et, à la mode, lui-même, il avait tout ce qu'il faut pour y mettre une jolie femme. Chacun s'arrachait le conte d'Aline, et il faisait les délices de la cour et des beaux salons de Paris. Cependant, comme là un peu plus qu'ailleurs, ou se lasse assez vite de tout, on commençait à ne plus parler d'Aline, lorsque le théâtre s'en empara.

Sous les accords de Berton, la reine de Golconde reprit quelque faveur ; mais on trouva qu'elle avait perdu à se métamorphoser. Boufflers, qui connaissait beaucoup plus le monde, et surtout les femmes qu'il ne convenait à un abbé, avait tracé dans quelques pages la vie d'une foule de jolies femmes ; une chute, les plaisirs et les regrets. Le poète se réduisit à nous peindre des amours assez graves ; et sous la plume disparut cette fleur d'innocence et d'ingénuité qui faisait le charme de la *Laitière provençale*.

Un maître de ballet s'avise enfin de trouver un jour qu'Aline chantait depuis assez long-temps, et il lui dit, comme la Fourmi et sa Cigale, *Tous chantiez, eh bien ! dansez maintenant* : et aussitôt Aline et son ennuyeux amant se sont mis à danser. Mais en repassant par les mains des revendeurs littéraires, les idées de Boufflers ont perdu toute leur grâce : et dans ces métamorphoses successives, Aline a fini comme les papillons commencent : la pauvre petite est devenue méconnaissable.

Cet ouvrage n'a pas été mal monté ici : quelques jolis détails l'ont même sauvé d'une chute qui n'est que retardée ; car il est atteint d'un mal secret auquel ne peuvent remédier tous les applaudissemens d'une première représentation. Il est ennuyeux, et cela tue, même les ballets.

Le public a remarqué dans celui-ci une ou deux décorations qui font de l'effet, quoiqu'elles sentent un peu le colifichet. Mais le petit hameau provençal qu'Aline a fait élever dans le parc du palais de Golconde a été tout-à-fait oublié. Lorsque l'occasion s'en représentera, j'invite le décorateur à faire couler de nouvelles eaux, à planter des bosquets plus délicieux, à semer dans ses jardins des fleurs plus fraîches, à ne plus

mettre enfin sous nos yeux une verdure qui a bravé vingt hivers.

L'exécution d'Aline n'a rien eu de plus remarquable que celle des autres ballets. M^{me} Martin y danse avec une grande perfection ; M^{lle} Leroux y saute avec beaucoup de légèreté ; M^{me} Leblond y déploie plus d'aplomb que de grâce, M^{lle} Maria plus de grâce que d'aplomb ; et Lasserre et Leblond, inventeurs d'un nouveau genre qu'on appelle la *grâce raide*, y continuent leurs tours de force et leurs pirouettes. Je ne parle pas d'une vingtaine de figurans et de figurantes qui sautillent sans s'inquiéter de l'orchestre, et qui, parce qu'ils lèvent alternativement la jambe droite et la jambe gauche, se font illusion au point de croire qu'ils dansent.

Mes lecteurs remarqueront peut-être ici que le compte que je rends du ballet d'Aline commence à être un peu long, et je suis tout-à-fait de leur avis. Ce n'est cependant pas sans intention que je l'ai prolongé, car je veux glisser légèrement sur le concert de la *Société d'Apollon* ; et, ne sachant trop comment je pourrais m'en tirer, je n'y arrivais qu'avec peine. Au reste, je peux dire en deux mots que ce concert a paru très-beau, qu'il y a eu des applaudissemens pour tout le monde, et que l'ensemble a trouvé grâce en faveur des détails. Le talent de M^{lle} Dorus et de M^{lle} Lemesle, de MM. de Bériot, Guillou, Cassel et Campenhout, est un excellent manteau pour cacher les fautes nombreuses d'un orchestre de cent cinquante musiciens et d'une foule de choristes qui, au risque de tout ce qui peut en arriver, chantent des gammes le matin, et le soir le grand opéra.

Les concerts d'amateurs, de même que les diners d'amis et les vers de société, ont besoin d'indulgence ; et, quand il s'agit d'une œuvre de bienfaisance, il ne faut pas regarder à plusieurs notes fausses, ou à quelques mesures qui vont trop lentement ou trop vite. On doit applaudir, quand ce ne serait que par *charité*.

J'arrive enfin à M. Gavaudan, qui a donné ici trois représentations. Les rôles les plus remarquables qu'il ait joués sont ceux de Coradin dans *Euphrosine*, de Murville dans *le Délire* et de Stéphanow dans *Beniowski*. M. Gavaudan est plus qu'acteur, il est comédien ; et, sous ce rapport, il a conservé presque tout son talent ; quant à la voix, il n'en a rien perdu, car il n'en a jamais eu. Son chant était factice, mais expressif et dramatique. Il avait le *urlo francese*, comme disait Tarchi qui, dans une de ses partitions, avait mis cette singulière note : *ici l'acteur poussera un hurlement à la française*.

Le rôle le plus remarquable qu'ait joué M. Gavaudan est celui de Murville dans le *Délire*. Ce personnage, à qui le jeu a fait perdre sa fortune, sa femme et sa raison, est presque ridicule par son exagération. Quant à la musique, elle est fort admirée des gens de l'art; mais à l'exception de l'air de Jockey que Juillet a fort mal chanté, tout le reste est sombre, lugubre et déchirant. C'est un long office des morts déguisé sous le titre d'Opéra-Comique.

Les autres ouvrages n'ont rien offert de bien remarquable.

X.

CORRESPONDANCE.

A Messieurs les Rédacteurs du Courrier des Pays-Bas.

Les Amis de la liberté sont de tous les pays.

Ce n'est pas de la question catholique que nous voulons vous parler, Messieurs; nous ne sommes pas d'accord tout-à-fait là-dessus, et à quoi bon disputer avec ses alliés quand il n'y a pas urgence; mais la conduite de quelques catholiques à notre égard mérite réponse, et cette réponse c'est à vous que nous l'envoyons. Si nous nous adressions à eux directement, nous y mettrions peut-être cette aigreur qui ne sied pas mal à des gens offensés, mais nous sentons qu'il vaut mieux la réserver pour d'autres temps. Ayez donc l'extrême bonté, Messieurs, de prendre en considération nos humbles plaintes et de les faire parvenir à nos ennemis.

Avec un peu de légèreté, peut-être, vous nous avez soupçonnés de ministérialisme, et aussitôt *le Catholique*, de son autorité privée, nous a brutalement mis à la solde du ministère, tandis que *le Courrier de la Meuse*, avec son goût accoutumé et une bonhomie qui fait croire les simples à la vérité de ses paroles, nous plaçait sans bruit dans une petite liste des journaux ministériels insérée dans une petite note tout au bas de son journal. Voilà ce que vous nous avez valu; vos soupçons ont grandi dans les mains de ces Messieurs jusqu'à devenir des certitudes, et la moitié de la nation croit à l'heure qu'il est que nous nous engraissons au râtelier du budget de l'intérieur ou de celui de la justice.

Croyez-vous, Messieurs, la main sur la conscience, que vos soupçons et les accusations de vos alliés soient sans injustice? croyez-vous que la vie tout entière du rédacteur en chef de *la Minerve* ne répondît pas par avance à ces inculpations? Les brochures sur les massacres de Nîmes, la Coopération à *la Renommée*, une destitution du ministère Villèle, tout cela a-t-il quelque couleur d'absolutisme? tout cela sent-il le moins du monde l'ennemi de la liberté? Mais aux yeux des ca-

tholiques les brochures de Nîmes sont des crimes , et le rédacteur de *la Minerve* doit porter la faute de l'écrivain de 1817. On a voulu l'insulter au moins aux yeux des niais qui ne lisent que *le Catholique*, journal dont les rédacteurs nous semblent s'inquiéter peu de calomnier au grand jour, pourvu qu'ils soient vengés. La vengeance est si douce chose! c'est le plaisir des dieux et le bonheur des prêtres. M. Durand a eu le tort irrémédiable d'avoir quelques démêlés avec les catholiques, est-il étonnant qu'on l'en ait puni? Les catholiques d'ici ont vengé ceux de Nîmes, à charge d'autant quand l'occasion se présentera.

Conseillez donc à vos amis, Messieurs, un peu de prudence (il ne peut pas être question de bonne foi avec eux); dites-leur que quelques calomnies pareilles à celles que vous venons de citer leur nuiraient beaucoup aux yeux des honnêtes gens, qui ne croient pas que toute vertu consiste à aller régulièrement à la messe et à ne point manger de chair le vendredi; dites-leur, s'il vous plaît, qu'au nombre des libertés que vous et nous demandons pour eux comme pour tout le monde, ne se trouve pas la liberté de calomnier.

Nous avons fini avec eux, mais nous avons encore un mot à vous dire: vous nous avez souhaité la bonne année avec tant de grâce et de politesse qu'en bonne justice nous vous devons la pareille.

Nous vous souhaitons, Messieurs, le triomphe de la bonne cause que vous défendez, que nous défendons avec vous, sinon avec talent, du moins avec courage; nous vous souhaitons et à tous les habitans des Pays-Bas liberté civile et religieuse; nous souhaitons liberté privée à vos prisonniers; le jour de leur délivrance sera un jour de fête pour nous. Vous nous trouverez peut-être un peu intéressés, mais n'importe: nous souhaitons à quelques uns d'entre vous de se défaire de cette susceptibilité ombrageuse et de mauvais goût, qui leur a inspiré contre les étrangers quelques phrases qui nous auraient fâchés, si nous n'avions pas su que le bon sens public en ferait prompte justice.

Après tant de vœux pour les Pays-Bas et pour vous, permettez-nous d'en ajouter un pour nous et pour la France: c'est que peu satisfaits de cet esprit qu'on accorde si libéralement à cette nation, nous désirons aussi qu'on lui reconnaisse un peu de raison et de bon sens, chose rare, disait Paul-Louis, mais qui pourrait bien se trouver encore dans le peuple qui a produit tous les grands écrivains qui sont vos modèles et les nôtres.

AUG. A.

.POST-SCRIPTUM.

Depuis que ma lettre est écrite, *le Belge* a imprimé un petit article sur la 4^e livraison de *la Minerve*; il est de vos amis, voulez-vous encore avoir la bonté de vous charger de notre réponse ?

Le Belge nous reproche de ne point parler de la tolérance religieuse; mon Dieu comme il se trompe s'il nous croit intolérans! *Qu'on puisse aller même à la messe, ainsi le veut la liberté*, c'est l'avis de Béranger et c'est aussi le nôtre; si nous avons attaqué quelquefois les catholiques, c'est comme hommes politiques et non comme gens religieux; la liberté de croyance religieuse est un droit sacré pour tous les hommes, et loin de vouloir rien faire qui puisse attaquer ce droit, nous nous sommes séparés d'un de nos collaborateurs uniquement parce qu'il avait la conviction que les catholiques devaient être traités en ilotes. Mais nous ne croyons pas beaucoup à la bonne foi des chefs du catholicisme, est-ce donc un crime? Vous ne le supposerez pas, vous, Messieurs les rédacteurs du *Courrier*, qui, il y a quelques mois, blâmiez hautement *le Mathieu Laënsberg* de son alliance avec les catholiques. Ce que vous pensiez il y a quelques mois, nous le pensons aujourd'hui; vous avez cru que vous étiez dans l'erreur, peut-être reconnaitrons-nous la nôtre, mais en attendant nous pouvons persister dans notre opinion sans qu'on ait le droit de crier Raca. Dites cela au *Belge* et faites-lui comprendre, je vous en prie, que la tolérance politique ne va pas mal avec la tolérance religieuse.

Tout en nous concédant que la vérité est bonne chose à recevoir, même d'un *étranger*, *le Belge* finit en déclarant qu'il n'est pas étonnant qu'on ait plus de foi aux gens du pays qu'à ces *étrangers* arrivés de la veille, et qui n'ont *ni feu, ni lieu*. *Le Belge* à la vérité écarte M. Durand de la question, mais permettez-moi, au nom des autres étrangers, de lui faire une réponse. Pourquoi ce mépris pour nous? pourquoi cette sorte de haine mal déguisée contre tous ceux qui ont le malheur de naître sur l'autre rive de la rivière de Quiévrain? La liberté des peuples n'est-elle donc plus une question générale, et chacun n'a-t-il pas le droit, je dirai plus, le devoir de la défendre partout où le sort l'a jeté? Quoi! nous joindrons nos efforts aux vôtres pour assurer votre bonheur à venir, nous braverons avec vous les rigueurs du pouvoir et vous nous payerez par le mépris, les injures, la défiance? Non, non,

il ne peut pas, il ne doit pas en être ainsi. Oubliez de vieux préjugés, ne voyez en nous que des frères, membres comme vous de la grande famille humaine et travaillant avec vous à la rendre heureuse et libre; applaudissez à nos efforts, à notre courage; tendez-nous la main et prenez aussi cette devise que nous avons adoptée : *Les amis de la liberté sont de tous les pays.*

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DE LA RESPONSABILITÉ DES MINISTRES.

Oui, la *Gazette des Pays-Bas* a raison cette fois. La modération convient à l'opposition, et chaque mesure du gouvernement doit devenir pour elle l'objet d'un examen spécial. Combattre tout en masse, c'est de la haine; admirer tout en masse, c'est de la flatterie.

J'ai été sévère contre la nouvelle loi sur la presse, et cela devait être. Ce bizarre projet fait pour éteindre et non pour régler l'exercice de la première de toutes les libertés ne saurait trouver un approbateur de bonne foi. N'en parlons donc plus, et passons à un autre sujet.

La *responsabilité des ministres*. Celui-ci est de tous le plus délicat sans doute. Pourquoi? avouons-le franchement; c'est que dans cette question la royauté est pour quelque chose. On ne la nomme pas, mais on la voit, on la sent, on la devine partout présente, écoutant les discussions, ne demandant pas mieux que d'être éclairée, et tenant dans sa main la solution de toutes ces querelles. Écrivains de l'opposition, cette idée vous donne de grandes espérances d'une part, et de l'autre elle vous impose des devoirs de convenance que vous saurez remplir.

Oui, le roi lui-même est partie dans la question qui nous occupe; et mon avis est pourtant que cette question doit être décidée en faveur de la liberté. Mon avis est que les ministres sont responsables, qu'ils le sont d'après la loi fondamentale, mais que cette loi ne suffit pas encore. «Sire, dirais-je avec respect, vos sujets vont en apparence plaider contre vous, mais en vous prenant seul pour leur juge; l'intérêt de votre couronne, de votre dynastie, voilà ce qui leur dicte leur opinion sur la responsabilité. Écoutez leur langage; et s'ils se trompent, excusez-les. Si leurs motifs sont purs et puissans au contraire, ce n'est pas à une ame telle que la vôtre qu'on pourra apprendre que la justice est le devoir des rois. »

Je veux examiner ces trois questions :

- 1° En droit : le principe de la responsabilité est-il juste?
- 2° En fait : la responsabilité existe-t-elle dans les Pays-Bas?
- 3° Quels sont les avantages de la responsabilité?

PREMIÈRE QUESTION.

Le principe de la responsabilité est-il juste?

Le roi qui a pris les rênes du gouvernement pour lui et sa dynastie, du consentement unanime de cette nation, plus fière que lui-même de la gloire de ses ancêtres, a juré l'observation d'un pacte fondamental. Ce pacte est le contrat qui lie le trône et le peuple; nul n'en doute.

Deux parties étant liées à jamais par un contrat, elles en veulent l'exécution. Il est convenu que l'une d'elles nommera les agens qui doivent exécuter ce contrat. Ces agens à qui rendront-ils compte? à celui qui les a nommés d'a-

bord, mais ensuite à l'autre : c'est nécessaire, indispensable, car ils ont administré dans les intérêts de tous les deux.

Si la partie qui a nommé les agens déclare que c'est à elle seule que ces agens doivent compte, qui garantira à l'autre partie que c'est pour l'utilité commune qu'ils ont agi?

Le roi d'une part, la nation de l'autre, voilà les deux parties. Le roi nomme ses ministres pour l'exécution de la loi fondamentale, qui intéresse et le trône et le peuple. Ses ministres ayant agi lui rendent compte; il est satisfait, mais la nation n'a-t-elle de son côté aucun compte à demander? et l'exécution de la loi fondamentale lui est-elle ainsi suffisamment garantie?

Supposez maintenant que Sa Majesté se soit trompée (sous un bon roi, on peut hasarder cette supposition). A quoi le reconnaîtra-t-elle? Forte de ses intentions paternelles et pures, elle persistera dans son erreur, et la fortifiera de tout le caractère que peut déployer la vertu. Qu'arrivera-t-il alors? le ministre, retranché derrière la signature royale, dira : *c'est le roi qui fait, c'est le roi qui veut*. A ces mots, pénétrés d'un légitime respect, les membres des états n'oseront élever la voix; ils craindront que signaler à l'opinion une erreur royale, ce ne soit diminuer ou altérer la profonde vénération du peuple pour le trône, et, loin de la combattre, ils entretiendront cette erreur. Sa Majesté dirait-elle : Si je me trompe, qu'on me le dise franchement ! Sire, lui répondra-t-on, celui qui voudrait le faire sait bien qu'il n'est pas lui-même infallible. A la seule idée d'une pareille discussion, toute la bonté royale ne peut rassurer un sujet fidèle. Blessé le cœur du prince est une crainte si naturelle, si légitime, que les lois qui défendent d'offenser le roi seront toujours dans les Pays-Bas des lois vaines et ri-

dicules. Pour un ami de la patrie, la seule idée de déplaire au roi porte avec elle sa pénalité.

Il faut donc de deux choses l'une. Ou présenter avec la loi aux chambres un auteur avec lequel on puisse discuter, ou prendre le parti de se passer de discussion, car avec le roi, jamais. En vain il le voudrait lui-même; plus il y aura de sa part abandon et franchise, plus il y aura chez ses sujets, qui craindront de lui déplaire, contrainte, réserve et timidité.

Quel remède à cet inconvénient? il est tout simple. Que le ministre qui portera la loi la contresigne, et s'en déclare l'auteur. Alors, entre égaux, la discussion est possible. Le roi n'en profite pas moins des observations émises, et la tribune possède la liberté réelle que la nation et le souverain lui-même appellent de tous leurs vœux. La responsabilité ainsi fixée me paraît donc juste comme principe. Pour voir maintenant quelles en seront les conséquences, examinons-la, non en thèse générale, mais relativement à la législation des Pays-Bas.

DEUXIÈME QUESTION.

La responsabilité existe-t-elle dans les Pays-Bas?

La loi fondamentale des Pays-Bas contient un article ainsi conçu :

« Art. 177. Les membres des états-généraux, les chefs des départemens d'administration générale, les conseillers-d'état, et les commissaires du roi dans les provinces sont justiciables de la haute cour, pour tous délits commis pendant la durée de leurs fonctions.

Pour délits commis dans l'exercice de leurs fonctions, ils

ne peuvent être poursuivis qu'après que les états-généraux ont autorisé la poursuite. »

Tel est l'article 177. Les chefs d'administration générale, c'est-à-dire les ministres de chaque département, sont justiciables de la haute cour, et peuvent donc être accusés et jugés par elle.

A qui appartient le droit de les accuser ? à tout le monde puisque la loi ne le refuse à personne. Quelles formalités faut-il remplir ? une seule ; obtenir, pour les poursuivre judiciairement, l'autorisation préalable des états-généraux qui peuvent, dans le cas par exemple où ils reconnaîtraient qu'il y a eu trahison de la part d'un ministre, permettre à tout plaignant de le traduire devant la haute cour.

Voilà le mode de procéder bien fixé. Le ministre accusé peut-il maintenant invoquer une législation exceptionnelle ? non. Le code de la haute cour est le code ordinaire, celui que l'on applique à tous les citoyens, et qui les frappe de la peine de mort lorsqu'ils sont coupables de trahison ou de conspiration.

Le peuple Belge peut donc, d'après la loi fondamentale, accuser ses ministres, les faire mettre en jugement, les faire condamner à mort, s'il y a lieu. Croirait-on que dans un tel pays les écrivains se demandent encore si les ministres sont responsables ?

Si l'on n'appelle pas responsable celui que l'on peut légalement accuser, juger, condamner à mort, si ces dispositions justes et légales ne sont qu'un vain assemblage de paroles sonores, il faut en convenir : les mots n'ont plus de sens, l'esprit plus de règle, la loi plus d'autorité.

Heureusement il n'en est point ainsi. Les ministres des Pays-Bas sont bien et dûment responsables, et la chambre

des états-généraux, en autorisant le premier venu à les poursuivre, le leur prouvera quand elle voudra.

Mais indépendamment de la responsabilité attachée à leurs actes d'administration, sont-ils aussi responsables de tout ce que le roi peut signer? Voilà une question sur laquelle la loi fondamentale ne se prononce pas.

Procédons avec calme, car la matière est grave et pour ainsi dire solennelle. Au milieu des raisons alléguées pour la non-responsabilité, parmi ce bavardage confus des hommes qui ne voient jamais une question que sous le seul côté qui leur convient, un argument ministériel m'a frappé. Il est de poids. Je le rappelle avec impartialité, pour le discuter ensuite.

Nous, les partisans de la responsabilité, nous invoquons l'exemple de l'Angleterre et de la France; là, disons-nous, un ministère nommé par le roi est responsable envers la nation; et on nous répond ceci :

Oui, messieurs. La charte française, contrat passé, selon votre système, entre le roi et le peuple suppose deux choses qui se balancent. D'un côté, le roi nomme ses ministres que la nation peut accuser par le moyen de ses députés; de l'autre, la nation nomme ses députés dont le roi peut dissoudre l'assemblée pour en recomposer une nouvelle. Or, notre loi fondamentale ne donne pas au roi ce droit de dissolution qui accroît la force du trône; pourquoi voulez-vous sous-entendre cette responsabilité qui accroît la force nationale? faut-il que notre royauté emprunte à l'étranger des formes qui sont à sa charge, lorsqu'elle ne lui demande pas celles qui seraient à son bénéfice?

L'argument est fort; il faudrait pour le nier être de mauvaise foi. Est-il pourtant impossible d'y répondre? Je ne le pense pas, et je vais le tenter.

J'ai établi d'abord que la responsabilité existait dans ce royaume pour tout ce que le roi ne signait pas. Maintenant, on prétend que la responsabilité serait à la charge du pouvoir royal, et c'est là ce qui fait la force de l'argument ministériel. Prouvons qu'au lieu d'y avoir charge il y a bénéfice pour la royauté, et l'argument croule par sa base.

TROISIÈME QUESTION.

Quels sont les avantages de la responsabilité ?

Le premier, le plus important des avantages de la responsabilité est de détourner les attaques directes ou indirectes que l'autorité royale pourrait recevoir, avantage tout au profit de cette autorité.

Le second est de mettre le souverain, qui personnellement n'est pas infallible, dans une situation de vérité, lorsque des courtisans auraient à provoquer une situation contraire. Supposez qu'un roi se trompe en faisant rédiger un projet de loi ; avec une cour ou un conseil qui l'approuve de peur de lui déplaire, peut-il distinguer la justice de l'erreur ? Qu'il appelle dans ce cas un ministre responsable ; il dira au roi : Sire, votre majesté se trompe, et je suis forcé de le lui faire observer, car je suis responsable aux yeux de la nation de cette loi que je vais signer à mon tour. On voit encore que cette disposition est toute au profit de la royauté.

Le roi ne peut mal faire. Principe de droit dans une monarchie constitutionnelle, et qui n'est pas autant une fiction qu'on se plaît à le répéter. Un roi n'a jamais d'intérêt réel à l'oppression et à l'injustice ; les mauvais rois sont ceux que de perfides conseillers égarent, et leurs fautes ou leurs

crimes sont toujours des erreurs. La loi la plus sage est donc celle qui fait porter sur les conseillers officiels du prince la responsabilité des actes qui intéressent la nation tout entière. Quelque bien que veuille faire le prince, ce n'est pas là un empêchement, le mal seul y trouve un obstacle d'exécution. C'est donc encore au profit des rois que paraît être ce troisième avantage de la responsabilité. Enfin, une considération terrible se présente; c'est le cas, à jamais déplorable, d'une révolution passagère, où à l'occasion soit d'un danger de l'état, soit d'un embarras de finances, soit d'un impôt accru ou doublé par une nécessité grave, quelques ambitieux parviendraient à égayer le peuple, et en l'aveuglant, à l'irriter contre le pouvoir. Qui est le pouvoir? dirait-on; est-ce le roi? sont-ce les ministres? Le cœur frémit à l'idée de la réponse.... Illustre sang des Nassau, le danger ne sera pas pour vous un argument, on le sait bien. Mais la nation doit prévoir jusqu'à votre dévouement sublime, et ce n'est pas dans votre intérêt, mais dans le sien qu'elle veut placer au dessus de la région des orages la royauté, ce véritable palladium du bonheur du peuple, de son repos et de ses libertés.

Ou je me trompe fort, ou ce n'est point là le langage d'un factieux, et toutes ces choses pourraient être entendues par le roi lui-même. Puisse sa profonde sagesse considérer au moins ce sujet comme digne de ses augustes méditations!

Je résume mon opinion en deux mots :

La responsabilité des ministres est juste en principe ;

Elle est consacrée par la loi fondamentale qui ne lui donne pas assez d'extension ;

Elle est toute à l'avantage du pouvoir royal.

 LITTÉRATURE.

PLUTARQUE DES PAYS-BAS,

3 VOL. in-8, CHEZ LAURENT FRÈRES, ÉDITEURS.

Au milieu d'un groupe d'officiers qui entouraient le général Paoli, un jeune lieutenant maigre et pâle se distinguait par sa figure austère. « Voyez-vous ce jeune homme ? » dit Paoli à quelqu'un ; « c'est un des héros de Plutarque. » Quelques années s'écoulèrent, et ce jeune homme apprit son nom à l'Europe. Il s'appelait *Napoléon Bonaparte*.

Un écrivain plein de force, de génie, d'éloquence, accoutumé à exalter son ame aux récits des grandes actions, dut à la lecture assidue de Plutarque, de belles inspirations, de nobles pensées, et cet amour du beau dont il fut souvent l'interprète. C'est de *Jean-Jacques Rousseau* que je veux parler.

Montaigne préférait les biographes aux historiens. Ce n'était pas dans le tableau des faits publics, mais dans les détails du caractère privé qu'il aimait à suivre et à étudier ses héros. « Voilà pourquoi, disait-il, c'est mon homme que Plutarque. »

Plutarque a donc inspiré, a donc formé peut-être à la fois Napoléon, Jean-Jacques et Montaigne, c'est-à-dire l'homme qui a agi le plus, l'homme qui a écrit le mieux, et le penseur le plus original d'une époque où l'on ne pensait guère. Tant il est vrai que la lecture et la méditation des grands modèles peuvent produire des fruits sublimes dans des terres d'ailleurs diversement fertiles, et diversement cultivées !

L'étude de la vie des grands hommes, si utile, si indispensable, quand il s'agit de l'antiquité, n'est-elle pas plus précieuse encore lorsqu'il s'agit de personnages modernes, honneur de l'histoire nationale? Le jeune homme qui se destine à la magistrature, au barreau, aux emplois publics, ne lira-t-il pas l'histoire de Grotius, celle de Barneveld; le militaire ne lira-t-il pas celle des deux Guillaume; l'artiste celle de Grétry, de Van Dyck, de Rubens, avec plus de profit qu'ils n'en pourront retirer de celle d'Annibal ou de Numa?

La patrie, ses monumens et ses grands hommes, voilà, en effet, la première des études pour la jeunesse; celui qui n'aime pas son pays n'a que des vertus douteuses et suspectes. Personne ne peut savoir à quoi il est bon. Le roi n'est point sûr d'avoir en lui un sujet fidèle, les habitans un citoyen probe, le pays un noble défenseur. Les anciens le sentaient, et, non contents de leurs dieux du ciel, ils avaient donné des dieux à la ville, des dieux pénates même au foyer domestique, attachant ainsi l'homme à la famille et à la patrie par les doux liens d'un culte sublime et d'une profonde piété.

Or, celui qui aime son pays en chérit aussi toutes les gloires; c'est donc seconder le plus noble sentiment que d'en rappeler le souvenir dans des livres destinés à l'éducation de la jeunesse. Je dis éducation, car il ne s'agit pas ici d'instruction seulement, mais de ces connaissances qui en perfectionnant les études disposent l'adolescence à la grande étude de l'homme et du monde qui doit remplacer celle des livres. La science la plus utile à cet âge est celle des bonnes actions et des grandes pensées. Où trouvera-t-on des actions plus héroïques et des pensées plus généreuses que dans la vie des hommes célèbres dont la patrie ne

peut redire le nom sans attendrissement et sans admiration?

Ce livre devrait être dédié aux pères de famille, car le Belge qui n'en connaîtra pas le contenu ne passera jamais pour un homme instruit. A.

COSTUMES MEXICAINS.

Un volume in-4°, orné de belles lithographies coloriées, chez Jobard (Lithographie Royale).

Depuis que, dans la chambre des communes, M. Canning osa menacer l'Europe despotique du courroux de l'Europe libérale, ou pour parler plus clairement, depuis que ce ministre eut présenté aux gouvernemens les réfugiés politiques comme une sorte de puissance avec laquelle l'Angleterre pouvait faire alliance tôt ou tard, je ne sais quelle idée imposante s'est attachée à ces hommes, et les a grandis à tous les yeux.

Qu'ils soient redoutables en politique, c'est possible, et pour le moment je ne m'en inquiète guère; mais j'aime à suivre, à observer l'homme proscrit et malheureux. A l'école de l'adversité, j'apprends bientôt à le connaître. La peine, le besoin domptent alors son esprit et l'accablent si son ame est vulgaire; mais si son cœur est noble et sensible, si son esprit est distingué, on le voit, sans s'abaisser, trouver des ressources dans le luxe même d'une éducation libérale. L'administrateur devient commis, le militaire devient artiste, et comme un corps élastique est rendu plus puissant et se relève plus fort par sa chute même, leur philosophie et leurs talens ressortent dans l'infortune, et s'embellissent de tout l'intérêt qu'inspire le malheur.

Ces réflexions s'appliquent aux auteurs de l'ouvrage remarquable que j'annonce. Une profonde étude des mœurs, des costumes, des usages mexicains, des détails charmans sur les habitudes du beau sexe de ces contrées, une représentation fidèle des costumes civils, religieux et militaires du Mexique rendent cet ouvrage à la fois instructif et amusant. M. Linati y a fait preuve d'une grande habileté comme artiste; et son crayon a reproduit avec une étonnante variété et une élégance

remarquable les figures ; les poses diverses qu'exigeaient les habitudes et les professions de ses personnages. Un texte explicatif joint aux dessins par M. Sattanino donne l'explication des planches , et contient une foule de détails intéressans. Le style de l'auteur est expressif , animé , et porte l'empreinte de je ne sais quoi d'étranger qui le rend plus pittoresque et plus piquant. Ainsi , loin de leur patrie , deux exilés se consolent en trouvant dans les arts et dans l'amitié les nobles consolations qui seule savent charmer des ames élevées. Puissent leurs talens et leurs efforts n'être point vains , et le succès de leur ouvrage recommander MM. Linati et Sattanino à toutes les personnes qui s'intéressent à la fois aux beaux-arts , et à ceux qui les cultivent noblement !

Cet ouvrage , quant à la partie lithographique , confirme la réputation de M. Jobard , qui comme artiste et industriel a déjà obtenu d'honorables suffrages et d'augustes encouragemens. A.

AMOURS D'UN VIEUX DIPLOMATE.

Vous connaissez sans doute cette séduisante duchesse de D. , si fort aimée des hommes et si fort détestée des femmes : l'histoire de ses amours sera le sujet de ma première lettre.

Madame de D. est étrangère ; sa famille joignait à l'avantage d'une noblesse illustre. l'avantage , peut-être plus apprécié de nos jours , de posséder une fortune immense. Séraphine vint à Paris à cette époque où les rois s'humiliaient en foule devant le trône du fils d'un petit bourgeois de la Corse. Vous savez que l'une des faiblesses de ce grand homme était la matrimoniomanie ; il choisissait , dans la cour et dans la ville , les héritières dont la fortune lui semblait propre à relever l'éclat des nobles d'un jour qui entouraient son trône , et , suivant la quotité de leur dot , il leur donnait pour époux , un maréchal , un colonel , un chambellan dont les services avaient su lui plaire. Heureusement ou malheureusement pour Séraphine , à peine avait-elle paru à la cour de France , qu'elle inspira la plus vive passion au comte Arthur de P. (depuis duc de D.). Il était jeune et beau , colonel de cavalerie , neveu du prince de T. Ce mariage parut convenable au grand homme et fut bientôt conclu.

Pendant trois mois , Arthur ne quitta point sa femme ; il reparut dans le monde après ce temps-là ; au bout de six mois il eut secrètement une maîtresse , mais avant la fin de l'année il avait presque abandonné Séraphine pour reprendre son genre de vie habituel ; et les actrices les plus célèbres de la capitale devinrent tour à tour les objets de ses caprices. Loin d'avoir des ménagemens pour la sensibilité de sa femme , il se plaisait , au contraire , à faire bruit et gloire de ses amours ; il était pour lui-même la trompette de la renommée qui annonçait aux ba-

clauds et aux médisans de Paris, que le duc de D. était l'amant de mademoiselle..... de l'Opéra ou des Français.

Séraphine se taisait; elle était fière, sensible, elle croyait indigne d'elle de se plaindre, et s'efforçait de dérober à tous les yeux la douleur que lui causait l'inconstance de son mari. Peut-être réussissait-elle à la cacher à cette foule d'innocens qui peuplent les salons de Paris; mais elle habitait chez son oncle le prince de T... et ce diplomate habile connaissait trop bien le cœur humain, pour ne pas s'apercevoir de ses chagrins. Au travers de la gaieté qu'elle affectait, il voyait son indignation, et malgré son gracieux sourire, il voyait les angoisses de son cœur. Quelquefois même, il la surprit à pleurer. Rien au monde ne touche davantage que le chagrin d'une jolie femme. Qui pourrait, à la vue de deux beaux yeux baignés de larmes, ne pas sentir son cœur ému? qui pourrait ne pas désirer de sécher ces pleurs, de rendre à ce beau visage sa fraîcheur native et sa douce sérénité? Cette vérité est sans doute incontestable, puisque les larmes de Séraphine attendrirent le cœur de bronze du vieux diplomate. Il sentit, en homme habile, combien sa position avait à la fois d'avantages et d'inconvéniens; voir chaque jour celle qu'il aimait, à chaque instant être auprès d'elle, pouvoir saisir avec habileté toutes les occasions de plaire et profiter avec adresse de tous les instans de dépit; quelle avance! sans compter ce bonheur infini de rendre sa présence une douce habitude et son intimité un besoin de chaque jour! Mais aussi soixante ans, une jambe plus courte de six pouces que l'autre et cette triste qualité d'oncle, quels obstacles!

Le prince s'indigna avec Séraphine de la conduite de son neveu, il lui conseilla une froideur affectée pour ramener le volage Arthur à ses pieds, et lorsque plus tard, ce moyen eut été reconnu impuissant, il lui fit sentir que son juste dédain devait punir l'inconstance de son indigne époux. Tant d'outrages, l'humiliation d'un abandon presque public, les conseils de son oncle, qui lui semblaient la voix de la raison et de la justice, tout avait agi puissamment sur le cœur de la jeune duchesse, et bientôt elle cessa d'aimer l'inconstant qui avait pu méconnaître une affection si tendre et si dévouée. Avoir éteint dans le cœur de Séraphine l'amour qui l'attachait à son mari eût été beaucoup pour un autre, ce n'était rien pour le prince; mille amans brillans de grâce et de jeunesse se présentaient pour consoler des torts d'un mari volage; Séraphine ne pouvait pas tarder à faire un choix, il fallait écarter ces rivaux dangereux, il fallait plaire, et, chose difficile à un homme de soixante ans, il fallait plaire à une femme de dix-huit ans!

Pendant T... avait résolu de réussir : il aimait Séraphine, il avait besoin d'elle. Les femmes jouent souvent un plus grand rôle qu'on ne pense dans ces délibérations qui décident du sort des empires; des évènements importans venaient d'avoir lieu; madame de T. avait trop peu d'esprit, de sens et de beauté, pour pouvoir être utile; Madame de D., au contraire, joignait une grâce irrésistible à un esprit supérieur et à une beauté parfaite, elle était donc un trésor pour un diplomate, et le prince mit en jeu tous les ressorts de son esprit délié pour arriver au but qu'il voulait atteindre.

Le congrès de Vienne allait s'assembler. T. était appelé à y représenter la France : il sut persuader à Séraphine que ce voyage et les

plaisirs que lui promettait le séjour de Vienne effaceraient tout-à-fait dans son cœur la trace encore récente de ses chagrins. Ils partirent : chacun d'eux avait sa voiture ; mais à la première halte, le prince proposa, pour diminuer l'ennui d'un aussi long voyage, de se réunir dans la sienne : sa proposition fut acceptée. Là il déploya tout l'esprit de l'homme le plus aimable de France ; chaque site lui fournissait un nouveau sujet de conversation et un nouveau moyen de plaire ; ici, avait été le champ d'une bataille fameuse, ce village était la patrie d'un grand homme dont on racontait la vie ; et l'amour venait embellir de son charme tout-puissant ces contes faits pour plaire à Séraphine. Chaque château amenait à son tour le récit des aventures de ses châtelains, et des amours de ses tendres châtelaines avec quelque beau page. Souventefois la terrible vengeance de l'époux outragé faisait couler des larmes des beaux yeux de la duchesse. A tout cela T... joignait ces douces attentions de chaque instant, cette inquiétude amoureuse de voir tous les désirs de sa jeune compagne satisfaits, et cette occupation exclusive d'elle, ces petits soins de toutes les minutes qui plaisent tant aux femmes et savent si bien leur gagner le cœur. Tant de dévouement n'était pas sans récompense. Le prince plaisait, sans doute, mais il plaisait comme un oncle aimable et non comme un amant. Le diplomate sentit facilement qu'à vingt ans on ne pouvait pas, ou bien on ne voulait pas deviner l'amour d'un vieillard, et ce qu'il ne pouvait pas faire deviner il se décida à le dire : on fut étonné de la déclaration, mais comment se fâcher contre un homme si aimable, qui, disait-il, maudissait la folie de sa passion, qui sentait lui-même qu'elle était sans espérance ; on le plaignit, on eut pitié de lui ; la pitié n'est pas de l'amour, mais souvent elle y dispose, et chaque jour Séraphine s'attachait davantage à son oncle, qui, chaque jour aussi, redoublait de soins et d'amabilité pour faire oublier ses soixante ans.

Pour achever enfin de séduire Séraphine, le prince offrit à ses yeux le tableau brillant de l'avenir qui lui était réservé, si elle cédait à sa passion. Il représentait son pays dans une assemblée qui décidait des destinées du monde. Quelle femme n'aurait été flattée de gouverner en secret l'un des hommes qui allaient faire le partage de l'Europe ! Séraphine n'aimait point ; trompée dans ses premières affections, elle ne croyait plus au bonheur de l'amour, il lui sembla que les plaisirs de la vanité pourraient dans son cœur ; que dirai-je ? elle fut enivrée de cette séduisante idée qu'elle allait appuyer sa faible main sur cette balance où se pesaient les destinées des peuples, et céda bientôt à l'amour de son oncle.

Plus tard, elle fut désabusée, elle sentit tout le vide des jouissances de l'amour-propre, et combien peu elles satisfont un cœur jeune et passionné ; mais, n'osant pas se dégager entièrement des chaînes qu'elle portait, elle chercha du moins des consolateurs à ses peines. Le prince de T. ferma les yeux sur le bonheur de ses rivaux avec une prudence tout-à-fait diplomatique, et la paix du ménage ne fut point troublée.

A son retour en France, madame de D. fit la connaissance d'une femme charmante, la duchesse de C., celle-là même qui dans la prison où elle était renfermée inspira au malheureux Chénier, *la Jeune Captive*, cette ode si pleine de charme et de poésie. De nombreuses erreurs avaient donné de l'éclat à sa jeunesse, mais depuis plus de quinze ans elle vi-

vait avec M. de B... alors âgé de cinquante-cinq ans environ, et qui, malgré cet âge, pouvait passer pour l'un des hommes les mieux faits et les plus aimables de France. Madame de C. expliquait d'une manière assez singulière le nombre un peu considérable de ses amans. « J'ai cherché long-temps un homme dont le cœur sût me comprendre, disait-elle, un amant dont l'esprit et les sentimens fussent en harmonie avec les miens, mais comment connaître les hommes, comment voir le fond de leur ame au travers de ce voile épais et uniforme que les habitudes de la société jettent sur eux? Ce n'est que dans cette entière intimité, où toute contrainte disparaît, où chacun se montre tel qu'il est, qu'il est possible d'arriver à la connaissance parfaite de celui avec lequel on veut passer sa vie. J'ai été souvent trompée par les apparences, mais, bientôt désabusée, je n'ai pas su conserver, par respect humain, un amant que je méprisais; s'il fallait, ajoutait-elle, une preuve de ce que je dis, il me serait facile de la donner; depuis quinze ans que je connais M. de B., depuis quinze ans qu'il fait mon bonheur, je n'ai pas cessé de lui être fidèle. »

En 1818. une maladie de langueur conduisit madame de C. au tombeau; le jour de sa mort elle fit appeler M. de B. et madame de D., et s'adressant au premier, elle lui dit : « Mon ami, je serais bien ingrate, si, après vous avoir dû pendant quinze ans le bonheur de ma vie, je ne m'occupais pas du vôtre à l'instant où je vais vous quitter pour jamais. Séraphine, ajouta-t-elle en se tournant vers madame de D., vous n'avez jamais trouvé d'amant digne de vous, je vous lègue M. de B. Quelques heures après elle mourut.

Comme il est facile de le penser, dans le premier instant de leur douleur, M. de B. et madame de D. ne songèrent pas à exécuter le singulier testament de leur amie; mais le besoin de pleurer ensemble, le chagrin qui rapproche si vite les cœurs, la nécessité d'aimer, tout les entraînait à remplir les dernières volontés de madame de C., et peu de mois après les derniers vœux de cette amie si tendre, de cette amante si généreuse, furent accomplis.

Cette nouvelle liaison n'échappa point à l'œil de lynx du vieux diplomate; lui, qui avait cédé sans murmure à la jeunesse, parce qu'elle lui avait paru sans doute une force aussi irrésistible que celle des armées alliées au congrès de Vienne, s'indigna qu'un autre vieillard lui ravît le cœur de sa belle maîtresse: il devint jaloux et défendit à Séraphine de revoir jamais M. de B.

Comment madame de D. ne rompit-elle pas alors le nœud de fer qui l'attachait? Par quel mystère diplomatique se trouvait-elle sous la puissance du prince? je l'ignore; mais enfin, obligée de se soumettre extérieurement, elle n'abandonna point celui qu'elle aimait, et ce goût, qui probablement eût été passager, devint une passion. Sans doute, si le prince n'eût pas été jaloux, Séraphine se fût bientôt lassée d'être vouée à la vieillesse, bientôt elle aurait oublié M. de B., mais les obstacles irritèrent son amour, et la contradiction lui donna de la force.

L'histoire dit pourtant que madame de D., tant elle aimait la gloire, céda plus d'une fois aux hommes célèbres de notre époque qui mirent leur amour à ses pieds. Hélas! qui n'excuserait pas ces faiblesses? il est si difficile de résister au génie quand il veut prendre la peine d'être aimable! Mais, malgré ces caprices d'un jour, elle revint sans cesse à son amant, et si elle ne fut pas toujours fidèle, elle fut du moins constante, jusqu'à la mort de M. de B. arrivée l'année dernière.

REVUE DES SPECTACLES.

VALENTINE, OU LA CHUTE DES FEUILLES.

Celui qui lit avec attention les journaux de Bruxelles ne tarde pas à remarquer qu'en général ils se montrent assez faciles en matière de littérature. Quelques uns craignent beaucoup moins de faire tout à leur goût que de manquer de complaisance. D'autres, du nombre de ces gens qui disent,

Mes amis, mon système est, lorsque j'ai diné,
De trouver tout parfait et tout bien ordonné,

semblent écrire tous leurs articles dans la soirée. Plusieurs, d'un naturel doux et joyeux, veulent bien vivre avec tout le monde et se montrent *tout à tous*. Bref, comme dit Alceste dans le *Misanthrope* :

D'éloges on regorge, à la tête on les jette,
Et mon valet de chambre est mis dans la gazette.

C'est bien pis en littérature dramatique, ou, pour parler plus juste, en matière de théâtre. Tous nos acteurs sont régulièrement loués par deux ou trois journalistes. Aux yeux de ceux-ci, le médiocre paraît bon; ce qui est bon paraît excellent; et sous leur plume, *le cuivre devient or*. Il y aurait pour nous, ce me semble, un moyen d'être neuf, ce serait d'être sourd à toute influence, à toute considération, de louer ce qui est bien, de critiquer ce qui est mal, de ne connaître enfin *ni Grecs ni Troyens*, et de dire à tous leurs vérités. J'emploierai ce moyen, et, pour me singulariser encore davantage, je consacrerai mon feuilleton d'aujourd'hui à une pièce tombée. Comme je sais que le public est friand de nouveautés, j'aime à croire qu'il me saura gré de mes efforts pour lui être agréable. Un article nécrologique n'est pas, de sa nature, bien amusant : aussi je ne promets pas de l'être.

Depuis assez long-temps une chute a régulièrement lieu tous les samedis au Théâtre du Parc; et l'on pourrait mettre sans inconvénient sur l'affiche du spectacle : *Vous êtes priés d'assister à l'enterrement du vaudeville nouveau*. Les spectateurs habituels et, pour ainsi dire, officiels de ce théâtre, sont les meilleures gens du monde, chaque fois on les attrappe, et chaque fois ils y reviennent en foule. Leurs jugemens d'ailleurs ne paraissent en aucune manière tirer à conséquence pour la suite; qu'ils rient, qu'ils bâillent, qu'ils sifflent, qu'ils applaudissent, on ne s'en inquiète guère. Une pièce tombée est, le samedi suivant, remplacée par une autre, prise au hasard dans la foule de celles que nous envoient les théâtres de Paris : le répertoire est toujours au complet; de même que dans un jour de combat les rangs ne restent jamais vides.

Parmi les ouvrages récemment inhumés dans cette espèce de cimetière littéraire, et qui, moins heureux que la rose, n'ont pas même vécu *l'espace d'un matin*, et ont vu, dans une heure de la soirée, commencer et finir leur gloire éphémère, il en est un assez remarquable, et qui a pour titre : *Valentine ou la chute des feuilles*.

Valentine est une jeune fille abandonnée de son amant et trahie par son amie : jusque-là, il n'y a rien que de tout simple. Ce qui l'est moins, c'est qu'au lieu de se consoler, comme le font tant d'autres, elle trouve plus commode de se laisser mourir. Il faut tout

dire, à la vérité : il y a dans cette mort, comme dans celles où la douleur paraît jouer le principal rôle, une *cause suffisante*, une complication nécessaire, en un mot le *sine quâ non* : Valentine est atteinte d'une maladie de poitrine; elle meurt d'amour et de phthisie.

Voilà ce qui s'appelle reculer les bornes de l'art. Jusqu'ici et depuis l'invention de l'art dramatique, les auteurs avaient employé indifféremment le poison, le fer et quelquefois le feu. Libre à eux de se décider pour l'un ou l'autre moyen; personne ne s'avisait de les chicaner sur ces points. Les auteurs de *Valentine* ont cru mieux faire, et cette innovation n'a pas réussi. Mais patience, on y viendra peut-être; le public est fait à l'ancienne méthode, il n'est pas assez mûr pour celle-ci, il faut l'y amener peu à peu.

Me voici maintenant au plus extraordinaire : car dans ce vaudeville larmoyant, ou drame à couplets, comme on voudra l'appeler, le ridicule et l'in vraisemblance croissent avec l'intérêt.

On va croire peut-être que, dans la position où est Valentine, chacun va s'empresse de différer un mariage qui va lui donner le coup de mort, et cela est d'autant plus naturel que cette pauvre enfant est bonne, douce, aimable, et qu'elle n'est entourée que de parens et d'amis. Voilà ce qu'on aurait fait autrefois; mais nos auteurs actuels disent, comme Sganarelle, dans *le Médecin malgré lui* : *Nous avons changé tout cela*. La noce se fait, tout le monde y court, à l'exception de Valentine qui reste seule, qui meurt sans secours, et dont les plaintes douloureuses et le dernier soupir viennent se mêler aux chants d'allégresse qui accompagnent l'hymen de son heureuse rivale.

Et voilà cependant ce qu'on appelle de la littérature, voilà un ouvrage qui en est, à Paris, à sa soixantième représentation! De pareils succès scandalisent les faibles, égarent la jeunesse, découragent les bons écrivains, et bouleversent tout notre système littéraire. Le public est devenu un Mithridate; à force de lui donner du poison, on a fini par l'y habituer; et lorsqu'on le voit applaudir de pareilles rapsodies, on est tenté de s'écrier, comme Champfort : *Parterre, Parterre, que je vous remercie de nous avoir amenés à de si jolies choses!*

Pris en masse, les acteurs ont été presque aussi mauvais que la pièce. M^{me} Lemoigne, qui d'ailleurs ne manque pas de talent pour le vaudeville, a été bien faible dans le personnage de Valentine. Lorsqu'il faut entièrement créer de pareils rôles, et que, pour les jouer convenablement on ne peut s'appuyer ni sur l'expérience, ni sur les traditions théâtrales, il n'y a pas de milieu entre l'excellent et le ridicule.

M^{lle} Linsel fait tout ce qu'elle peut, depuis quelques années, pour paraître bonne et devenir agréable au public, et je ne doute pas que tôt ou tard sa constance ne finisse par être couronnée du succès : mais je ne sais où elle a pris que l'innocence et la vertu doivent toujours baisser la tête et regarder la pointe de leurs pieds. Je puis lui assurer que j'ai connu des demoiselles fort ingénues et parfaitement bien élevées qui portaient la tête absolument comme les autres femmes; à cela près, elle ne s'est pas trop mal tirée de la petite noirceur qu'elle fait à son amie, et qui, par le temps qui court, mérite à peine ce nom, et d'ailleurs entre femmes, ne tire plus à conséquence.

 SOUSCRIPTION POUR BÉRANGER.

Plusieurs journaux de Paris et des provinces ont annoncé que l'on souscrivait dans diverses villes de France pour payer l'amende à laquelle Béranger a été condamné. ^x Quelques Français ont ouvert à la *librairie Parisienne* de Bruxelles une souscription dans le même but, et d'honorables citoyens Belges en venant s'y inscrire ont prouvé qu'ils ne considéraient pas comme un étranger l'auteur de la *Sainte Alliance des Peuples*.

Peuples, formez une sainte alliance,
Et donnez-vous la main !

C'est ainsi que parlait Béranger il y a déjà quelques années ; à plus forte raison doit-elle exister cette alliance morale entre les diverses nations, lorsque celui qui l'invoquait est dans les fers. Quel homme ami des arts et de la liberté verrait avec indifférence les maux de celui que le général Foy, d'illustre mémoire, appelait si justement l'*Anacréon de la gloire* ? Écrivains, secourez aussi le chansonnier captif. Votre tour d'être secourus arrivera peut-être un jour.

La souscription est ouverte à la *librairie Parisienne*, et chez MM. Laurent frères, imprimeurs de la *Minerve*.

PREMIÈRE LISTE.

La Minerve des Pays-Bas.	20 fr.
MM. Amédée Talma.	5
Louis Tencé.	5
	<hr/>
Total.	30
	15

1. 1829 Janv.

	Report	30 fr.
MM. Al. Campan.		5
Sylv. Vandeweyer.		5
Bourson, D.-M.		5
Ro.		2 fr. 50 c.
Pesé.		2 fr. 50 c.
	Total.	50

CORRESPONDANCE.

BRUXELLES, le 13 janvier 1829.

A MM. les Rédacteurs de la Minerve.

Messieurs,

Vous recommandez la modération à tous les partis, et vous croyez que modération et liberté sont choses très-conciliables; puisse tout le monde en être convaincu comme vous!

J'arrive de Liège où j'étais allé voir mes correspondans. Descendu à *l'hôtel de Hollande*, j'y ai dîné à table d'hôte; au dessert, cinq personnes ont trouvé à propos, sans me connaître, sans m'avoir jamais vu, de m'adresser tout à coup des injures et des invectives telles qu'on n'en prodigue qu'à ceux dont on a à se plaindre.

Surpris au dernier point, je veux m'expliquer avec *un* de mes convives; ces messieurs répondent qu'ils veulent *m'assommer*. Je réclame alors l'intervention du maître de l'hôtel; il me dit *que les disputes ne le regardent pas*. Me voyant sans appui contre mes cinq adversaires, je pris le parti de me retirer.

Après cette scène, j'ai appris que, je ne sais sur quelle

donnée, on m'avait pris pour un autre. Cet autre marche avec des béquilles, et ces messieurs m'ont presque réduit à prouver que mes jambes sont en bon état. Cet autre servait dans les armées françaises en 1796, époque à laquelle je n'étais pas encore au monde; cet autre est d'origine italienne, et je suis Français. *Errare humanum est* sans doute, mais *assommare non humanum est*.

Il résulte encore des renseignemens que j'ai pris que mes agresseurs, loin d'être coutumiers du fait, passent pour des gens estimables, et incapables de faire avant le potage ce qu'ils se sont permis après le dessert, ce qui me donne à croire qu'il y a dans leur conduite plus d'intempérance que d'intolérance. J'ignore ce qu'ils penseront, lorsqu'ils apprendront qu'ils ont provoqué, insulté, sans motif quelconque de haine, un homme silencieux et paisible qui ne songe qu'à ses affaires, ne se mêle de rien, et dans ce moment même leur pardonne de tout son cœur.

L'homme pour lequel on m'a pris est, dit-on, un ministériel. Belle raison pour *assommer* les gens! Depuis quand les opinions ont-elles cessé d'être libres? Depuis quand va-t-on scruter les consciences?

Je vous avouerai, Messieurs, que cette scène m'a laissé une impression fâcheuse contre le maître de *l'hôtel de Hollande*. Que quelques convives échauffés par le vin en insultent un autre, cela se conçoit, jusqu'à un certain point. Mais que le propriétaire d'un hôtel croie devoir dans ce cas refuser ses bons offices, qu'il n'interpose pas sa protection comme hôte, responsable du repos de ses voyageurs; qu'il laisse tout dire et tout faire en alléguant que les disputes ne le regardent pas, c'est d'un égoïsme si coupable, si scandaleux, si contraire à ses devoirs, que je n'hésite pas à dire publiquement aux étrangers que je n'ai trouvé ni *aide*

ni *protection* chez M. Fagot, chef de *l'hôtel de Hollande*, à Liège.

Agréez, etc.

ACH. LAURENT,

Éditeur et Imprimeur de la Minerve.

OBSERVATIONS.

Ce qu'on vient de lire fait naître des réflexions pénibles. Il faut parler avec franchise. Les personnes qui se permettent de tels excès se croient et se disent naïvement amies de la liberté. Elles peuvent d'un coup-d'œil juger la position où elles nous placent : si nous les attaquons, nous semblons provoquer des rigueurs officielles contre ce qui nous paraît en bonne foi être une simple étourderie ; si nous prenons leur défense, ne nous accusera-t-on pas, nous, libéraux, nous qui parlons toujours des principes, de les faire fléchir en faveur des nôtres dans l'occasion.

Elle est donc bien difficile, cette observation des formes légales, puisque ceux qui sans cesse y rappellent les autres sont sujets comme eux à s'en éloigner ! Ne peut-on pas s'accoutumer à cette idée que la liberté constitutionnelle existe pour toutes les opinions religieuses, politiques et morales ? Que la loi fondamentale et les lois de police obligent tous les citoyens également, catholiques ou protestans, ministériels ou libéraux, à se respecter *dé fait* les uns les autres, sauf à se dédommager *moralement*, en distribuant avec justice, mais dans l'opinion seulement, l'admiration, l'estime ou le mépris ? Les mots *empoigner* et *assommer* doivent être bannis de la langue constitutionnelle.

Je ne suis point ministériel, et ne m'inquiète pas plus de

leurs excellences qu'elles ne s'inquiètent sans doute de moi. Mais je connais des ministériels qui, tout différens d'opinion qu'ils sont avec moi, sont d'ailleurs de bons amis, d'excellens époux, de tendres pères de famille, et plusieurs des hommes fort éclairés; et vous irez insulter ou assommer de telles gens parce que leurs opinions ne sont pas les vôtres? Faites mieux, au lieu d'assommer, brûlez; et vos principes alors seront exactement ceux de l'inquisition.

Je ne sais quel étrange vertige se mêle si souvent à ce qui est de sa nature si loyal et si généreux. Qu'y a-t-il de plus beau que la liberté, que la tolérance, que l'égalité devant la loi? n'est-ce pas là, comme dit l'Écriture, *toute la loi et les prophètes*? Que penser alors d'une liberté qui insulte pour opinion! d'une tolérance qui persécute! d'une égalité qui dit au citoyen: Tu es un misérable, si tu ne penses comme moi?

Les hommes véritablement libéraux ne montent guère au pouvoir; mais si l'un d'eux était un jour ministre, si le règne des lois et des principes arrivait enfin, (ceci n'est qu'une hypothèse), que proclamerait-il, ce sage politique, ce constitutionnel imaginaire, idéal, sinon ces principes éternellement répétés et éternellement méconnus: liberté *pour tous*, tolérance *pour tous*, égalité *pour tous*? De quel œil verrait-on alors celui qui voudrait imposer des exceptions à une règle si sublime?

A Dieu ne plaise pourtant que notre courroux soit grand contre les auteurs de la scène inconvenante dont se plaint notre éditeur. Nous voulons établir que l'excuse de *l'erreur de personne* n'est d'aucun poids dans cette affaire; avec de telles manières, on a toujours tort, quand même on aurait affaire à un ministériel. Mais à notre avis, il n'y a ici que défaut de procédés, oubli des convenances, et il serait pénible pour M. Laurent, qui a déjà tout pardonné, que qui

que ce soit au monde voulût ajouter à ceci le moindre degré d'importance; moi-même, j'entends ne donner mes expressions que pour ce qu'elles sont, et lorsque le mot d'*assommer* se trouve dans les discours d'un homme qui a bu du champagne, et que ce mot est isolé de toute action positive, je ne vois là ni crime, ni délit, mais seulement une expression inconvenante qu'à jeun son auteur aurait sans doute rétractée. Citoyens, ce n'est pas assez de n'assommer personne, il ne faut pas même dire que l'on assommera, car les discours comme les actions peuvent être attentatoires à l'ordre et à la liberté.

Maintenant, oublions ces misères, et songeons aux questions présentes. Faut-il le dire? Les journaux de Bruxelles viennent de faire un grand pas dans la route constitutionnelle; mais un tel pas, à mon avis, que si l'on en sent l'importance, la cause de la liberté est garantie pour toujours de ces écarts qui ne pourraient que la compromettre.

Les monarchies représentatives vivent d'opinion. C'est l'opinion qui fait les députés; c'est l'opinion qui les désigne au ministère; elle porte plus haut encore, elle est la conseillère assidue des princes. « L'opinion, reine du monde, dit Jean-Jacques Rousseau, n'est point soumise au pouvoir des rois; ils sont eux-mêmes ses premiers esclaves. » Si tel est le pouvoir de cette *voix du peuple* que les anciens appelaient la *voix de Dieu*, le plus grand service à rendre aux hommes, c'est de diriger cette puissance, et de lui tracer avec les lois et la constitution les digues au milieu desquelles elle peut et doit couler sans danger. LE DROIT DE PÉTITION, voilà l'asile naturel de l'esprit public, voilà le canal salutaire qui va rouler jusqu'au sein des États-généraux ces flots nombreux des vœux populaires qui ne demandent qu'à revêtir une expression légale. C'est ainsi que se mettant lui-même sous la tutelle de la loi, un

peuple qui a raison dans le fond s'accoutume, en s'éclairant, à se donner aussi raison dans la forme. On peut interdire des orateurs, accuser des écrivains, entasser des sophismes pour égérer les esprits ; mais que pourraient toutes les puissances de la terre contre l'humble et éloquente prière du pauvre, revêtue de la sainte autorité de la loi ?

Dans le droit de pétition réside la liberté véritable et bien entendue, la liberté légale, constitutionnelle, telle que tous les honnêtes gens la désirent. En répandant ces principes, le *Courrier des Pays-Bas*, le *Belge*, le *Politique*, pourront prévenir bien des imprudences, et amener tous les bons esprits dans la route de la légalité. C'est à ces journaux, c'est à la loyauté de leurs rédacteurs que nous faisons un appel franc et loyal, leur soumettant ces réflexions qu'ils peuvent répandre. C'est surtout aux amis de la liberté qu'il appartient de la conserver pure de toute erreur, comme il leur appartient de la défendre; c'est à eux qu'il sied surtout de proclamer hautement que, hors du respect pour les lois, il n'y a de salut pour personne, et que la persécution ne peut servir et n'a jamais servi la liberté. Ch. D.

CHATEAUX EN ESPAGNE.

Qui ne fait châteaux en Espagne ?

Pichrocole, Pyrrhus, la Laitière, enfin tous,

Autant les sages que les fous.

Moi aussi je fais des châteaux en Espagne ; mais comme j'ai peu d'imagination, et que d'ailleurs je suis essentiellement paresseux, mes châteaux ne sortent pas d'un petit cercle d'idées auxquelles je reviens sans cesse et que je caresse avec un plaisir de vieille connaissance ; une d'elles surtout me berce presque chaque jour et me fait couler rapidement ces heures d'oisiveté où l'ennui n'existe que

pour les sots; j'aime à me croire l'ami d'un ministre. On va se récrier, un ministre peut-il avoir des amis? Eh mon Dieu oui; un ministre est un homme comme un autre, composé de bonnes et de mauvaises qualités et qu'on peut aimer malgré ses sottises, en regrettant amèrement que le sort n'en ait pas fait un épicier honnête ou un loyal marchand de draps.

Je voudrais donc être l'ami d'un ministre; je me mettrais au coin de son feu et je lui dirais : Mon ami, (le mot de Monseigneur m'écorche la bouche) pourquoi ne vous faites-vous pas aimer? ce serait chose si facile! Imaginez-vous bien qu'il ne vous faudrait presque rien pour cela; ce pauvre troupeau de moutons qu'on appelle l'espèce humaine est si facile à contenter! vous n'avez qu'à vouloir et chacun vous adorera. Vous n'êtes pas bien dans ce moment avec le peuple, donc vous avez tort, car pour se mettre mal avec lui il faut aller bien loin; voulez-vous que je vous réconcilie? Voyons, que demandent ces gens qui vous attaquent? Écoutons-les et sachons si leurs plaintes sont justes?

Ils veulent que vous soyez responsable, eh bien, mon cher, soyez-le; ne vous effrayez pas de ce mot, nous ne sommes plus au temps où ce fou d'Isnard disait aux ministres, *sachez que par responsabilité nous entendons la mort*; on entend par responsabilité aujourd'hui, une seconde signature mise au bas d'un acte public; cette seconde signature est nécessaire, puisque le respect défend de discuter avec le premier signataire. Signez, mon ami, signez; si la loi est mauvaise, vous en serez quitte pour quelques épigrammes de journaux et quelques reproches de tribune, et voyez ce que vous évitez par là; si, ce qu'à Dieu ne plaise, votre successeur était un homme infâme qui trahît

la patrie, vous n'aurez pas à vous reprocher de l'avoir dérobé au glaive des lois en vous refusant à la responsabilité. Ne prenez pas trop au sérieux ce que je vous dis et n'allez pas vous effrayer : vous n'êtes qu'un *méchant* ministre ; dans notre temps on ne punit pas même les ministres *méchans* : voyez Villèle , est-ce que la responsabilité l'empêche de jouir de sa pairie et de ses millions ?

Que demandent-ils encore, la liberté de la presse ? Eh mon ami, laissez-les écrire et parler pour leur argent, c'est pour parler qu'ils ont une langue, des doigts pour écrire, des presses pour imprimer. S'ils disent des sottises on en rira, si des méchancetés, on les méprisera, si de bonnes choses, on en profitera ; tout est bon à entendre, même les propos d'un fou et ceux d'un méchant ; l'un a quelquefois des éclairs de génie, l'autre en servant sa haine sert parfois la vérité, et puis, entre nous, n'avez-vous pas de votre côté procureurs du roi et gendarmes ? c'est un beau privilège, mais n'en abusez pas et soyez indulgent ; car, voyez-vous, prison n'est pas raison ; l'écrivain que vous traînez à la cour d'assises n'est pas plus un scélérat en sortant qu'en entrant, et vous donnez à sa parole une autorité qu'elle n'aurait peut-être pas eue sans la persécution.

Est-ce tout ? — Non. — Ah ! ils réclament encore contre certains impôts ? Eh bien, mon ami, leur réclamation n'est-elle pas juste ? Écoutez votre cœur, il vous dira que ces impôts frappent cruellement le pauvre, celui qui ne vit que du travail de ses mains ; croyez-moi, supprimez-les. — Mais vous aurez déficit dans vos recettes ? Augmentez l'impôt des riches et diminuez le leur : celui qui a 100,000 florins de revenu peut donner facilement 10,000 florins de plus à l'état ; ni sa fortune, ni ses plaisirs même n'en souffriront beaucoup ; mais, par pitié, n'augmentez pas le pain et la

bière du malheureux ; songez que le travail pénible de tout un jour lui procure à peine de quoi nourrir sa famille ; songez que ces hommes qui sont nos frères, nos semblables, meurent souvent de froid, de faim et de misère ; que d'un mot vous pouvez alléger leur sort ; frappez, mon ami, frappez sans pitié les jouissances du luxe, les plaisirs et la fortune du riche, et souvenez-vous que si la société a le droit de prendre le superflu de chacun pour les besoins de tous, elle n'a pas le droit de s'emparer du nécessaire.

Si pour ces réformes que je vous conseille vous rencontrez des obstacles parmi les puissans, allez vers votre souverain et dites-lui vrai : la vérité frappe les rois par sa nouveauté, car ils sont peu accoutumés à l'entendre. Le monarque vous écoutera, vous comprendra, accomplira vos vœux et vous aurez la gloire d'avoir illustré son règne et donné le bonheur à son peuple...

Je m'éveille... Quel beau discours ! et comme il ferait effet si je pouvais le débiter ; mais hélas ! je n'ai point d'ami ministre et je crains bien de n'en avoir de long-temps.

D. I.

LE MARÉCHAL BRUNE.

C'est avec une vive émotion et les yeux presque baignés de larmes que je prends la plume dans ce moment. Je veux par quelques lignes rendre hommage à d'illustres mânes ; je veux, quoi qu'il m'en coûte, reporter un moment mon cœur vers de douloureux souvenirs.

Napoléon était entré à Paris, et avait reconquis pour trois mois ce trône devenu si fragile. Le midi de la France était agité, et des exaltés le parcouraient en tous sens pour l'agiter encore davantage. J'osai, quoique bien jeune encore, (j'avais à peine 21 ans) adresser un mémoire énergique à l'Empereur, par l'intermédiaire de Carnot, depuis peu nommé ministre de l'intérieur. Dans une réponse pleine de bien-

veillance, ce ministre m'annonça qu'il avait goûté mes idées, qu'il mettrait avec un grand plaisir mon mémoire sous les yeux de Sa Majesté, et qu'il m'invitait à me présenter avec sa lettre chez le maréchal Brune: je m'y rendis.

Le maréchal avait été prévenu en ma faveur; son accueil fut tout paternel. Il m'invita à aller le voir tous les soirs, ce que j'acceptai avec reconnaissance. L'hôtel Masséna qu'il occupait alors a sur le derrière un jardin assez agréable où nous nous réunissions après dîner. Quelques personnages distingués me rendaient ces soirées précieuses, à moi qui ne faisais qu'écouter. C'étaient le comte Frochot, ancien préfet de Paris, le célèbre Lecointe-Puiraveau, le comte Rœderer, envoyé en tournée, les généraux Verdier, Robert, Lesueur, et l'infortuné Mouton-Duvernet. On causait librement et sans gêne. Le maréchal, qui savait par cœur tout son Horace, me prenait souvent à part dans une allée, et appuyant son avant-bras sur mon épaule, sans qu'il eût besoin pour cela de lever le bras, il me parlait de littérature et de poésie.

Brune avait alors cinquante-quatre ans. Des cheveux gris couronnaient sa tête, et tombaient autour de son front chauve. Son œil était vif, sa physionomie à la fois noble et familière, et sa tournure imposante. Lorsqu'en arrivant je l'apercevais au fond du jardin, sa haute taille me l'indiquait d'abord au milieu des autres, comme on dit que Kléber se distinguait aisément parmi tous ceux qui l'entouraient.

On a parlé de la sévérité de son caractère. Il n'a fait, pendant tout le temps de son séjour en Provence, arrêter qu'un seul homme, nommé Bliu, maître d'écriture, qui, en arborant une cocarde blanche, bravait ouvertement l'autorité d'alors. Mais après sa chute, lorsqu'il était bon et lucratif de se donner comme ayant souffert pour le roi, une foule de misérables se sont présentés, ayant été persécutés à les entendre, et ayant échappé avec peine à sa fureur.

Sa fureur! je vais rappeler un mot que je publiai et certifiai comme véritable à l'époque où ses assassins triomphaient: « On égare le peuple, me disait-il, mais il vaut mieux ramener les têtes que de les couper. Je sais qu'on m'accuse de faiblesse; mais j'aime mieux cent fois passer pour un homme faible que pour un buveur de sang. » Tel était l'homme qu'on accusait de cruauté; on a connu depuis l'humanité de ses ennemis.

Au moment de partir pour prendre le commandement de son corps d'observation, il me prit à part: « Vous n'êtes pas militaire, me dit il,

je ne puis vous emmener avec moi; que désirez-vous que je fasse en votre faveur?»

J'avais eu l'occasion de voir et d'apprécier M. Frochot, alors préfet de Marseille: Son secrétaire, M. de Lucas, allait partir pour Paris. « Je voudrais, répondis-je au maréchal, être secrétaire de M. Frochot: s'il ne me trouve pas trop jeune, placez-moi auprès de lui. » Il écrivit au préfet qui se rendit à l'hôtel; l'affaire fut arrangée, et je reçus l'ordre de M. Frochot de m'installer à la préfecture.

De Toulon et d'Antibes le maréchal eut la bonté de me faire donner plusieurs fois de ses nouvelles par M. Bonifay, payeur de son armée. Enfin, la nouvelle de Waterloo changea les évènements.

J'ai raconté dans le temps les dangers auxquels j'échappai dans cette terrible réaction. Errant deux jours et deux nuits dans la campagne, sans asile, sans secours, je fus recueilli au village de St-Just par un capitaine nommé Bertrand, qui me sauva la vie. Je me réfugiai enfin à Nismes et de là dans les Cévennes; je songeai alors au maréchal Brune. Le drapeau blanc était arboré partout, excepté à Toulon où il s'était réfugié avec son armée. Je pensai qu'après avoir remis le commandement de cette place, il courrait le danger de quelque commission militaire; on les multipliait à cette détestable époque. Je suppliai un de mes bons amis, l'excellent Barbaroux, de se rendre à Toulon au plus vite, de voir le maréchal, de l'engager à feindre un départ pour Paris. Il devait, dans notre plan, se détourner au pont St-Esprit, et gagner les Cévennes où nous lui préparions un modeste asile; il ne s'agissait alors que d'attendre les évènements. Barbaroux arriva à Avignon en toute hâte; il apprit que le maréchal était arrivé la veille dans cette ville, qu'il avait été assassiné, traîné dans les rues, jeté dans le Rhône; qu'un procès-verbal de suicide avait été dressé et revêtu de la signature d'un magistrat qui, faussaire et complice de cet assassinat, a exercé depuis et exerce encore aujourd'hui des fonctions publiques.

Je connais l'histoire de la mort du maréchal Brune. L'homme vulgaire qui a tiré sur lui le coup fatal, et que l'on a fait semblant de poursuivre comme auteur du crime, ignore lui-même quels bras l'ont poussé; et moi, je le sais, et moi, je connais par leur nom les assassins du maréchal Brune, et c'est moi, moi-même qui signe cet article, qui aurai un jour la triste consolation de dévouer ces noms, aujourd'hui réputés honorables, à toute l'exécration de la postérité.

Ses tristes restes, recueillis dans un champ où le Rhône les avait

jetés, furent dérobés aux oiseaux de proie et transportés au château de St.-Just. La Maréchale, depuis cette époque, traînait une vie languissante, et vient d'expirer en recommandant surtout qu'on la placât dans la tombe auprès de son illustre époux. Reposez en paix, vous, mon bienfaiteur, et vous aussi qui fûtes la compagne de sa vie! A cette nouvelle que le même tombeau allait pour toujours vous réunir, j'ai répandu de douces larmes, et j'ai voulu vous offrir un dernier tribut de reconnaissance et de douleur.

Il m'en souvient, le neveu du maréchal que je n'avais point vu depuis la mort de son oncle, entrant chez moi à Paris trois ans après, ne fit, en me revoyant, que s'asseoir en silence, et se mit à pleurer. J'irai un jour à St - Just, dans ce château maintenant désert, lui rendre à mon tour une triste visite. Il me conduira dans l'église, devant le monument que sa piété y a fait construire, et l'un et l'autre nous pleurerons encore une fois.

CH. D.

VICTOR HUGO *.

PREMIER ARTICLE. 20, 174

Victor Hugo est le dernier venu des trois poètes du siècle; Lamartine et Béranger étaient déjà à l'apogée de leur gloire lorsque parurent ses premiers essais. Des critiques amères et partiales l'accueillirent à son entrée dans la carrière, et celui que Châteaubriand nommait l'enfant sublime fut traité comme un fou sans espoir par les critiques de profession, qui n'avaient pas su voir tout ce qu'il y avait d'avenir dans un jeune homme qui écrivait, à dix-huit ans, *la Fille d'Otaïti*. L'injustice de la critique pèse encore sur lui à l'heure qu'il est, et s'il n'est pas populaire comme ses rivaux de gloire et de talent, c'est certainement à elle qu'il le doit. Le public ne revient que lentement des préventions qu'on lui a données et malheur à celui qui déplaît au début, il lui faudra cent fois plus d'efforts et de talens pour ramener quelques esprits qu'il ne lui en eût fallu en commençant pour enlever d'assaut tous les suffrages.

* Un vol. in-32, chez Laurent frères.

Chacun des trois poètes dont je parlais au commencement de cet article me semble parcourir la carrière d'une manière qui lui est propre. Béranger, dans ses odes, est le poète de la liberté, de la patrie, de la gloire nationale; dans ses chansons, sa Lisette si piquante, si gaie, si bonne fille, n'a rien d'idéal ni de vague; son amour pour elle ressemble à celui de tout le monde, il n'a rien de mélancolique ni de vaporeux. Bref, c'est en toute chose l'homme positif, l'homme des réalités. Lamartine est le poète penseur et philosophe. Les mystères de la vie et de la mort, l'avenir de notre ame, Dieu, occupent toute sa pensée; même quand il rêve d'amour, quelque chose de grave, de solennel, de religieux se mêle à ses chants passionnés. L'incertitude de la vie, la brièveté des plaisirs, l'attente d'un avenir inconnu le préoccupent sans cesse. S'il parcourt les rives du lac avec celle qu'il aime, entendez-le s'écrier en parlant des beaux jours du passé :

Eh quoi! n'en pourrons-nous fixer au moins la trace?
 Quoi! passés pour jamais! quoi! tout entiers perdus!
 Ce temps qui les donna, ce temps qui les efface,
 Ne nous les rendra plus! .

Éternité, néant, passé, sombres abîmes,
 Que faites-vous des jours que vous engloutissez?
 Parlez : nous rendrez-vous ces extases sublimes
 Que vous nous ravissez?

Ainsi, deux grands sentimens dominant sans cesse ces deux poètes: l'amour de la liberté est empreint dans toutes les pages de Béranger; le sentiment religieux et philosophique colore tous les écrits de Lamartine, et quelle que soit la route qu'ils semblent prendre, tous les deux ont un but clairement indiqué; mais Victor Hugo, au contraire, n'est que poète, et comme il l'a dit lui-même quelque part, *il ne chante que pour chanter*; quel que soit le sujet qui se présente, pourvu qu'il plaise à son esprit, que sa brillante imagination puisse y déployer à son aise tous ses trésors, il le saisit; histoire, féerie, chroniques, contes de revenans, tout lui est bon; Napoléon et le Sylphe, le Chant de fête de Néron, la Fée et la Péri, la Fille d'Otaïti et la Ronde du Sabbat, partout où se trouve matière de poésie, sa voix est prête et sa plume se plie avec une merveilleuse souplesse à tous les tons; effrayante et fantastique dans la Ronde du Sabbat, pleine de grâce et d'harmonie dans le Sylphe, terrible dans Néron, grave et profonde dans les Deux Iles,

simple et tendre dans les vers à une jeune fille, partout elle enchante, partout elle ravit.

Il n'y a point de but général, point de pensée dominante dans la poésie de Victor Hugo, si ce n'est le sentiment poétique lui-même. Ce n'est point, comme dans Béranger, l'amour de la liberté ou la gloire de la patrie qui l'inspire, il n'est point poète national comme lui, il n'est pas non plus poète religieux et philosophique comme Lamartine, mais il est poète par excellence, et son imagination brillante et aventureuse a revêtu de couleurs séduisantes tous les sujets qu'il a traités.

S'il fallait quelque preuve de la vérité de ce que je dis, elles me seraient faciles à trouver; quelle unité de pensée trouve-t-on en effet dans le Chant de fête de Néron, à l'aspect de l'incendie de Rome, et dans les chants si suaves et si harmonieux de la Fée et de la Péri, qui veulent détourner le nouveau-né qui vient de mourir de la route des cieux; d'un côté, c'est le Néron de Tacite, sa cruauté voluptueuse, ses goûts d'histriion, sa joie féroce à l'aspect des maux qu'il a causés, c'est enfin l'histoire embellie du charme des beaux vers; de l'autre c'est une création originale et gracieuse, un mélange de religion chrétienne et d'idolâtrie du nord; ce sont deux anges déchus, qui, moins coupables que l'archange qui règne aux enfers, sont condamnés à errer entre la terre et le ciel; ils veulent séduire par la description brillante de leurs royaumes et de leurs possessions l'ame d'un enfant qui s'envole vers Dieu, mais c'est en vain que la Péri (Fée de l'orient) lui dit :

Que t'importe le ciel, quand je t'ouvre l'Éden ?

C'est en vain que la Fée en lui racontant les merveilles de l'occident termine par ces mots :

Et l'étranger dit nos rivages
Plus doux que le pays natal !

Et l'enfant hésitait, et déjà moins rebelle,
Écoutait des esprits l'appel fallacieux ;
La terre qu'il fuyait semblait pourtant si belle !
Soudain il disparut à leur vue infidèle...
Il avait entrevu les cieux !

Certes aucun sentiment exclusif n'a dominé le poëte dans ces deux pièces si différentes; il n'a vu que la poésie de chacune, et il a réussi avec un rare bonheur à nous la révéler. Si je continuais cet examen il me serait facile de trouver à toutes les pages la preuve du jugement

que je viens de porter. Si par exemple je comparais les vers à une jeune Fille et les Deux Iles, combien le contraste, l'absence d'unité de pensée serait plus évident encore ! les Deux Iles sont une histoire toute entière de Napoléon. Le poète nous fait entendre les acclamations de ce peuple de nations soumises au héros,

Les rois, fils de cent rois, s'inclinent quand il passe,
Et dans Rome il ne voit d'espace
Que pour le trône d'un enfant !

Et plus tard lorsque le colosse est tombé, ces peuples si soumis et si flatteurs mêlent leurs voix à celles de leurs souverains pour faire entendre de terribles imprécations contre celui qui hier encore était leur maître.

Honte ! opprobre ! malheur ! anathème ! vengeance !
Que la terre et les cieux frappent d'intelligence !
Enfin nous avons vu le colosse crouler !
Que puissent retomber, sur ses jours, sur sa cendre,
Tous les pleurs qu'il a fait répandre,
Tout le sang qu'il a fait couler !

Quant aux vers à une jeune fille je ne sais pas résister au plaisir de les citer en entier, tant ils me paraissent pleins de charme, de mélancolie et de tendresse.

Vous qui ne savez pas combien l'enfance est belle,
Enfant ! n'enviez point notre âge de douleurs,
Où le cœur tour à tour est esclave et rebelle,
Où le rire est souvent plus triste que vos pleurs.
Votre âge insouciant est si doux qu'on l'oublie !
Il passe, comme un souffle au vaste champ des airs,
Comme une voix joyeuse en fuyant affaiblie,
Comme un alyon sur les mers.

Oh ! ne vous hâtez point de mûrir vos pensées !
Jouissez du matin, jouissez du printemps ;
Vos heures sont des fleurs l'une à l'autre enlacées ;
Ne les effeuillez pas plus vite que le temps.

Laissez venir les ans ! le destin vous dévoue,
Comme nous, aux regrets, à la fausse amitié,

A ces maux sans espoir que l'orgueil désavoue,
A ces plaisirs qui font pitié.

Riez pourtant ! du sort ignorez la puissance ;
Riez ! n'attristez point votre front gracieux ,
Votre œil d'azur , miroir de paix et d'innocence ,
Qui révèle votre ame et réfléchit les cieux !

Je ne connais nulle part quelque chose de plus simple , de plus vrai ,
de plus tendre ; ces vingt vers me semblent un chef-d'œuvre , et il y a
loin , il faut en convenir , de ces conseils mélancoliques au chant plein
de grandeur que je citais tout-à-l'heure.

AUG. A.

COURS D'ÉLOQUENCE, *pour chez Malher, 1828*

Par M. CH. DURAND, ancien Procureur du Roi,

2 vol. in-8o , à la Librairie Parisienne.

M. Malher, libraire de Paris, m'écrit pour me recommander un livre, et quel livre? le mien. « Tâchez, me dit-il confidentiellement, d'obtenir des journaux de la Belgique quelques articles qui fassent votre éloge, on demandera : Qui est M. Durand? le libraire répondra : Quoi! vous ne connaissez pas M. Durand, qui fait au musée un cours d'éloquence? Non, diront les bonnes gens; nous ne connaissons pas M. Durand. — Eh bien! achetez son livre, c'est comme si vous l'aviez entendu, et l'on achètera le livre. »

J'ai répondu à M. Malher : Je trouve votre raisonnement très-sage, mais votre idée est celle d'un éditeur et non celle d'un auteur consciencieux. Je pourrais bien dire que je trouve mon livre fort bon, et ajouter avec Molière,

Et ma grande raison, c'est que j'en suis l'auteur ;

mais l'opinion du public pourrait être contraire à la mienne, bien plus, quelque zélé que fût l'ami qui entreprendrait mon éloge dans les journaux, ce malin public pourrait encore considérer cet ami comme un prêtre-nom, et croire tout simplement que l'écrivain qui loue M. Durand n'est autre que M. Durand lui-même. Tout bien considéré, laissant aux sots le

charlatanisme qui ne trompe plus personne dans ce siècle, je me nommerai, et je parlerai franchement de mon livre au lecteur, qui rendra au moins justice à ma sincérité. Voilà qui est résolu, et je commence.

Savez-vous, lecteur, pourquoi il y a partout des incrédules malgré nos bons prédicateurs? c'est qu'ils ne parlent que dans les églises où les incrédules ne vont pas; et comme ils ne prêcheront jamais que là, et que ceux-ci n'iront jamais les entendre, il est évident que c'est un cas désespéré. Ce qu'il faudrait leur donner, c'est le désir d'y aller.

Pourquoi les personnes de la société ne sont-elles pas toutes instruites? Ce n'est pas que les bons ouvrages manquent; mais on ne les lit pas; et comme eux seuls conseillent l'étude, et que les parcourir c'est déjà étudier, ceux qui aiment l'étude avec ces livres sont ceux qui l'aimaient auparavant. Ce qui manque aux autres hommes, c'est le goût de la lecture et des bonnes études.

On voit par ce seul exposé que pour être utile aujourd'hui, il ne s'agit pas d'ajouter un bon ouvrage à tous ceux que nous possédons déjà, mais plutôt de répandre partout le désir qui portera tout le monde à les lire.

Dans mes cours improvisés, dans mes cours écrits, je me suis imposé cette tâche. Par un goût naturel, un caractère indépendant, un violent amour de l'étude, je me suis, en mon nom et de mon autorité privée, constitué le missionnaire de la philosophie, de la littérature, des lumières, comme d'autres le sont de la religion. Tolérant pour toutes les opinions qui ne me semblent être que des applications diverses de l'intelligence, je plaide pour l'intelligence elle-même. Je raconte son histoire chez tous les peuples; je décris sa nature et ses progrès, je dis quelles causes l'ont développée, comment elle a triomphé, par sa force morale, de la puissance brutale des bataillons. Tantôt, je me plais à la peindre animant la poésie et ses allégories touchantes; tantôt, je la retrace plus sévère dans ses formes, et se réfugiant dans l'éloquence pour résister à la tyrannie. Ici, elle tonne dans la chaire; là, elle arrache des pleurs dans des récits attendrissants. Poésie, art oratoire, sciences profondes, brillantes improvisations, tout me paraît être une expression dont est revêtue la pensée de l'homme; c'est toujours elle, c'est toujours l'intelligence immortelle que je poursuis à travers toutes ces formes diverses; je la sens, je m'efforce de la saisir, et m'exaltant avec elle, je l'explique avec abandon, avec enthousiasme et avec amour.

On voit que ma tâche est immense, et que les discours de toute

ma vie ne suffiront pas pour la remplir. Eh! qu'importe? j'aurai, en passant, jeté dans quelques âmes une étincelle du feu sacré; j'aurai secoué les tièdes, réveillé les indolens; et ma mission sera terminée par d'autres, dont la jeune vigueur succédera à la mienne, quand mes forces épuisées ne suffiront plus.

Chose inouïe! partout on désespère quand j'arrive, et partout le succès couronne mes efforts; à coup sûr, ce n'est point mon talent qui fait la réussite, et je prédis bonheur à qui s'en occupera avec le même zèle. Il y a au fond des esprits un besoin de savoir et de croire qui veut et qui doit être satisfait. Comme les sens physiques accoutumés à un long exercice ne peuvent souffrir le repos, l'âme de nos contemporains, que tant de révolutions politiques ont balottée, ne peut plus rester inactive ou stationnaire. L'esprit agité veut un exercice moral; il n'est donné à personne de condamner la pensée à l'immobilité.

Telles sont mes idées. Plaident-elles en faveur de mon livre? je l'ignore. Mais en l'annonçant moi-même, je n'aurai eu recours ni à l'intrigue, ni à la complaisance, et le public, peut-être, m'en saura gré.

CH. D.

REVUE DU SPECTACLE.

Un père avare, fatigué des importunités d'un enfant qui était au collège, et qui lui demandait de l'argent depuis long-temps, lui écrit enfin : *Mon cher fils, je vous envoie six francs, mais ne vous y accoutumez pas.* -

Notre direction dramatique a quelques traits de ressemblance avec le père dont je viens de parler : elle est avec ses abonnés d'une économie de nouveautés qui va jusqu'à l'excès; et lorsqu'enfin, honteuse elle-même de sa parcimonie, elle se détermine à se mettre en dépense, elle leur donne le ballet d'*Aline et la Belle-Mère*.

A quoi faut-il attribuer cet engourdissement général qui règne au grand Théâtre? à tout le monde, je crois. On pourrait dire au directeur, *c'est votre léthargie*, et aux autres, c'est votre amour pour ce que les Italiens appellent *il sacro santo far niente*. O heureux, trois fois heureux les artistes de notre théâtre! Libres de s'engraisser d'une molle oisiveté, et de se livrer presque uniquement aux charmes de l'union conjugale, ainsi qu'aux douceurs de la paternité, aucuns soins, aucuns soucis ne viennent tourmenter leur existence. Leur état, qui exige ordinairement tant de travaux et d'études, n'a que des roses pour eux; et la seule peine qu'ils veulent bien prendre, c'est celle d'apprendre leurs rôles, peine que le souffleur vient quelquefois encore leur épargner.

Il n'en serait point ainsi, si la direction montrait elle-même moins de mollesse et d'apathie; un directeur doit être ferme, et ne pas imi-

ter cet ancien capitaine de la garde nationale, qui disait à son détachement : *Vous-vez bien avoir la bonté de faire demi-tour à droite; faites-moi le plaisir de porter armes.* A sa voix, comme au signe de la reine des abeilles, tout doit s'agiter, travailler et produire dans la ruche : les rayons se remplissent alors d'un miel odorant :

Fervet opus, redolentque thymo flagrantia mella.

Ce qui veut dire, pour parler sans figures, et en traduisant librement, que les nouveautés se succéderaient plus rapidement sur notre scène si chacun faisait ce qu'il doit faire.

Jetons maintenant un coup d'œil sur celle qu'on vient de nous donner. En père avare, le directeur nous a envoyé une petite pièce : voyons si, par hasard, elle ne serait pas de mauvais aloi.

Le sujet de la comédie de *la Belle-Mère et le gendre* n'est pas précisément mal choisi ; mais l'auteur, M. Samson, n'a pas su en tirer parti et son ouvrage est mal charpenté. C'est un de ces écrivains à la mode qui dédaignent d'être ouvriers et mâçons, quoiqu'Apollon, leur patron, ait été mâçon, et qu'il ait bâti les murs de Troie. La plupart ne savent ni tracer un plan, ni créer une action, ni inventer une fable, ni lier des scènes pour en former un tout. Ils ont malheureusement tant d'esprit qu'ils se croient dispensés de savoir le mériter.

La *Belle-Mère* que M. Samson a mise en scène est une de ces femmes qui, au mariage de leurs enfans, ne renoncent pas à leur autorité, et veulent jouer chez leur fille le rôle de tyran domestique. Celle-ci vient passer quelques jours auprès de son gendre, et son arrivée dans la maison est le signal du désordre et de la désunion. Elle agit en maîtresse, gronde et renvoie les domestiques, et veut faire déguerpir un vieux oncle du mari, qui est venu partager le bonheur du jeune ménage. Bien plus, elle finit, sous le prétexte le plus frivole et le plus invraisemblable, par inspirer à sa fille des soupçons sur la fidélité de son mari. Pour les dissiper, l'une n'a qu'une question à faire, l'autre n'a qu'un mot à dire ; mais l'explication finirait la pièce au premier acte ; et M. Samson, qui veut à toute force arriver à trois, sue sang et eau pour la retarder. Jamais son patron n'eut autant de mal avec les Philistins.

Enfin, vers le milieu du troisième acte, l'explication a lieu, tout le monde s'entend, les époux s'embrassent ; la belle-mère convient qu'elle s'est trompée. Le spectateur s'attend à voir tomber le rideau. Point du tout ; celle-ci fait encore des siennes, et trois nouveaux actes vont peut-être encore recommencer, lorsqu'heureusement on lui met en tête un projet de mariage qui la détermine à quitter la maison, où rentrent après elle l'ordre et la paix.

Je suis fâché d'ajouter que toutes ces pauvretés ont été applaudies, grâce au jeu des acteurs, qui ont trouvé le moyen de faire valoir de mauvais rôles ; l'art ne saurait aller plus loin.

Je n'insisterai pas davantage pour montrer au public qu'il a reçu un pitoyable ouvrage ; je pourrais même lui prouver qu'il n'y a pas de bon théâtre pour des spectateurs à qui tout est bon. Mais je ne veux pas davantage troubler ses plaisirs. En laissant désarmer sa sévérité par une pièce qui l'a fait rire, il a peut-être écouté ses intérêts : et moi j'ai fait mon devoir en la critiquant, et en protestant en faveur du goût et de la saine littérature.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

SUISSE.

Quelques catholiques de la Suisse auxquels l'autorité de leur canton avait refusé le mariage légal ont fait le voyage de Rome, et avec l'indemnité préalable ont obtenu aisément la célébration religieuse. Le gouvernement suisse a réclamé. Sa Sainteté a daigné répondre. « Attendu, dit-elle, que le droit de *gouverner tous les chrétiens appartient au souverain pontife*, et qu'il peut à son gré *bénir le mariage de tous les fidèles de l'Univers*, il n'a fait qu'user de son droit. Toutefois, et par condescendance pour le gouvernement suisse, Sa Sainteté promet de ne point user de ce droit à l'avenir, hors quelques cas reconnus indispensables par le prêtre désigné à cet effet. » La diète fédérale a fait semblant de se contenter de cette réponse.

GRÈCE.

Lorsque M. Canning prononça à la chambre des communes le fameux discours dont l'Europe fut tant émue, il dit entre autres choses : « Deux moyens existaient pour conserver l'influence anglaise en Espagne : ou d'empêcher l'invasion française, ou de la rendre onéreuse pour la France, et vaine dans ses résultats. »

Maintenant, et plusieurs années après, la France projette une expédition nouvelle. C'est en Grèce que se dirige un corps d'armée. Que fera l'Angleterre?

Ou elle empêchera l'expédition,

Ou elle la rendra onéreuse pour la France, et vaine dans ses résultats.

L'expédition n'a pas été empêchée, il est vrai; pas plus qu'en Espagne. Pour onéreuse, comptez les frais et les maladies, et vous en jugerez. A coup sûr, ce n'est point l'Angleterre qui a rendu malades les soldats français, mais c'est elle qui les a forcés de rester inactifs, et qui les a parqués, pour ainsi dire, sur le terrain fiévreux. Nous allons faire la guerre! disaient-ils en partant; et là bas, la diplomatie les attendait, qui leur a dit : La guerre tant que vous voudrez, pourvu que vous ne bougiez pas de place, et qu'il ne soit pas tiré un seul coup de fusil.

Pour savoir si l'expédition est vaine dans ses résultats, comparez le lieu occupé par l'insurrection grecque, et les limites qui viennent d'être assignées au nouvel empire. Que de villes, que d'hommes abandonnés! Les puissances de l'Europe, après avoir laissé égorger un malheureux peuple, ont été tout simplement l'empêcher de se constituer. Le rendre faible et désarmé pour toujours, voilà le secret de leur intervention politique. Athènes, la ville d'Athènes n'est plus grecque. On rend à la Turquie les Thermopyles, l'Attique, la brillante patrie de Thémistocle et de Platon. Et les cabinets européens disent aux peuples : « Nous, ennemis des libertés? Voyez! nous rendons à la Grèce son indépendance!... » Oui, en supprimant la moitié de son territoire.

FRANCE.

Tout est en émoi. M. de Polignac arrive, dit-on, d'Angleterre, avec mission de composer un ministère à sa façon. Un ministère formé par M. de Polignac ne peut être que congréganiste. Tiendrait-il devant la nouvelle chambre? on peut en douter. Que faire alors? la dissoudre,

et procéder par de nouvelles élections, avec des gendarmes et de faux électeurs, à la nomination d'une chambre *introuvable*. Une majorité de *côté droit* acquise par un moyen aussi facile ramène avec elle la censure, et les jésuites s'installent comme auparavant. C'est l'espoir de quelques hommes; la presse enchaînée ne les inquiète plus, et à les en croire, c'est toujours à recommencer. Les faux électeurs et les gendarmes, voilà le fond de la politique française. La gendarmerie est le plus haut degré de civilisation possible, et le fondement de toute bonne politique. Quant aux faux électeurs, la cour royale de Paris en fournira.

Voilà la frayeur publique. Reste à savoir si M. Martignac et ses collègues ne répandent pas ces bruits, afin que la chambre qui allait les attaquer s'estime trop heureuse de leur conservation. Le *Constitutionnel* et le *Courrier* n'ont oublié que cette hypothèse.

PROCÈS DE JÉSUS-CHRIST,

PUBLIÉ PAR M. DUPIN, AVOCAT.

Ce n'est pas tout que d'être député, quand on songe sérieusement à devenir garde des sceaux. Les malins esprits vous créent des obstacles, et les partis étant alternativement favorisés par la fortune, on ne sait jamais quel est celui qui finira par vous conduire au ministère. Que faire alors? Voici un modèle, c'est M. Dupin avocat. M. Dupin est véritablement l'homme des occasions. Je défie qu'un mode, un système quelconque s'établisse en France, sans qu'il ne soit prêt à y occuper une place tout naturellement.

MM. Villèle, Peyronnet, reviendraient-ils ; M. de Polignac et la haute noblesse feraient-ils un ministère de cour ; M. Dupin se présentera. Vous, garde-des-sceaux ! lui dira-t-on, à quel titre ? et il répondra : « Messieurs, j'ai suivi la procession des jésuites, j'ai porté le dais à St.-Acheul, j'ai refusé de défendre Béranger, et j'ai été en pleine audience complimenter l'avocat du roi qui concluait contre lui. »

Au lieu de ce ministère en arriverait-il un autre, celui des constitutionnels, par exemple ; M. Dupin se présente encore. « Messieurs, j'ai siégé au côté gauche, défendu Béranger dans son premier procès, et écrit des articles fort libéraux dans les journaux de l'opposition. »

Supposez maintenant un ministère bonapartiste. « Messieurs, je suis un député des cent jours, et défenseur des gloires de la patrie, accusées et menacées devant des tribunaux militaires. »

On le voit, jésuites, libéraux, bonapartistes, tout cela est conquis. Mais les jansénistes ? mais les royalistes modérés ? mais les hommes qui sont dévots sans être jésuites ? qu'a fait pour eux M. Dupin ? rien. Vite à l'ouvrage, et voici une brochure : *le procès de Jésus-Christ*. Maintenant tout est en règle. Quel que soit le vent qui souffle, peu importe. M. Dupin est en mesure avec tout le monde, depuis le royaliste jusqu'au partisan du gouvernement impérial.

Ceci en effet complète l'œuvre. Un avocat, direz-vous, un député, aller s'occuper de matières religieuses ! Il le fallait ; au premier coup-d'œil, j'en conviens,

On ne s'attendait guère

À voir *Jésus* dans cette affaire.

Mais M. Dupin croit ; il a la foi , il n'est pas seulement chrétien , il est bon catholique. Or , comment voir de sang froid un homme de talent considérant Jésus-Christ comme un véritable sage , un philosophe , un inspiré ? Tout cela pourrait faire entendre que Jésus n'était pas Dieu lui-même , et la piété des fidèles pourrait être ébranlée. Le Christ considéré comme un homme juste , mais légalement condamné , selon la législation des Hébreux , voilà le sujet non d'un ouvrage , mais d'un chapitre de M. Salvador. Voltaire a été plus loin , et Volney aussi ; mais il n'y a rien à faire avec Volney et Voltaire aujourd'hui ; ce sont des philosophes du temps passé ; M. Salvador est un libéral du temps présent ; c'est une belle occasion de guerroyer , pour une ame pieuse. Je ne sais si une si bonne œuvre conduit au ciel , mais je sais qu'avec une cour dévote elle peut mener droit à la chancellerie ; et c'est , comme je disais , le point important.

Il faut voir comme M. Salvador est arrangé ! M. Salvador a étudié beaucoup de choses ; M. Dupin lui répond avec l'Évangile. Beau livre pour un avocat ! car leurs paroles , dit-on , ne sont pas articles de foi. M. Dupin trouve dans le procès du Christ agens provocateurs , trahison , attentat à la liberté individuelle , séquestration de personnes , interrogatoires captieux , violences , incompétence , nullité du procès , injustice dans le jugement , et je ne sais combien d'autres choses encore. Les passages de l'Évangile qui retracent tous ces détails nous étaient connus , car nous aussi nous avons lu l'Évangile. Pourquoi donc ne nous sommes nous pas avisés , comme M. Dupin , de le réimprimer par lambeaux ? C'est que nous ne voulons pas devenir garde des sceaux de France.

Je ne sais si l'avocat-député a lu le passage suivant de

La Rochefoucault : « Un moyen sûr d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres. » S'il ne l'a pas lu, je vais le lui expliquer, en l'appliquant à lui-même.

M. Dupin croit que nous prenons son livre pour la discussion d'un point de droit ; pas du tout. Nous pensons au contraire que cette discussion n'est qu'un prétexte ; nous pensons qu'il n'a voulu faire tout l'ouvrage que pour saisir l'occasion de donner au public une profession de foi religieuse que sans doute on lui demandait en secret. Nous pensons enfin que tout ce livre n'a été écrit que pour fournir à son auteur l'occasion de dire ces mots, *Pour moi Jésus-Christ est l'homme-Dieu*, et ceux-ci, *Ma religion, ma croyance*, mots avec lesquels on fait son chemin aujourd'hui non seulement dans l'autre monde, mais même dans celui-ci.

M. Dupin sera donc ministre, je le veux bien ; autant lui qu'un autre. Mais qu'il me permette de lui dire avec mon gros bon sens : Vous croyez donc, monsieur, que Jésus était Dieu ? je respecte votre croyance. Mais pensez-vous que lorsque ce Dieu s'est trouvé en contact avec des hommes, il ne pouvait pas, s'il l'eût voulu, se dérober à leurs outrages ? Pensez-vous que si Dieu n'eût pas eu l'intention de se dévouer ainsi, il lui en aurait beaucoup coûté de vaincre ou de disperser ses ennemis ? Vous ne le pensez pas. Or, de deux choses l'une ; ou Jésus ne fut qu'un homme, et vous auriez alors raison de vous élever contre son jugement et son supplice qu'il n'aurait pu empêcher ; ou Jésus fut réellement Dieu, et il a voulu que les choses eussent lieu ainsi, pouvant s'y opposer. Pourquoi venez-vous donc nous dire que les Juifs ont eu tort dans cette affaire ? Vous vous escrimez à découvrir des moyens de nullité dans ce que Dieu lui-même pouvait d'un mot rendre nul à son gré ?

Apprenez , monsieur , que lorsqu'on dit Dieu était là , il ne faut pas faire un livre pour prouver que les choses auraient dû aller autrement. Elles ont été comme Dieu a voulu , et je vous défie de prouver le contraire. On le voit donc , d'un côté est ce que Dieu a voulu , de l'autre ce que M. Dupin eût préféré. D'une part le sauveur des hommes , de l'autre part , l'avocat de la cour royale de Paris ; on peut choisir. Et n'allez pas dire à M. Dupin , arrêtez et respectez , car ici de hautes convenances vous engagent au silence ; n'allez pas lui dire que les horreurs des Juifs étaient nécessaires dans les desseins de la Providence , pour manifester aux hommes le divin rédempteur , pour amener son sublime sacrifice ; M. Dupin vous répondrait qu'il valait mieux observer les formes du code , éviter les moyens de nullité , acquitter Jésus-Christ , le mettre hors de cour , et le renvoyer dans le ciel : tant il a compris la mission divine ! tant il a pénétré dans l'esprit des Écritures ! Dieu a cru que la présence de son fils était nécessaire pour l'expiation des péchés des hommes , il a envoyé son sang pour épargner le sang de tous les justes , il a voulu qu'il accumulât sur lui-même en se faisant homme tous les outrages possibles , afin que l'immense sacrifice rachetât des siècles de crimes , cette solennelle expiation échappe à M. Dupin ; il ne comprend pas , avec tout son esprit , que la chose devait être ainsi , et que c'était la volonté divine. Jésus venait pour souffrir et s'immoler ; mettez M. Dupin à la place de Pilate , et Jésus bien défendu et honorablement acquitté s'en retournera , impuissant à se dévouer pour sauver l'humanité.

Il faut en convenir , on pouvait choisir avec plus de tact un sujet de discussion , et il n'est pas étonnant que M. Dupin étant connu pour ne pas manquer d'adresse , on ait été

chercher quelque arrière-pensée au fond de ce livre que rien d'apparent ne rendait nécessaire. Je crois donc, (comme bien d'autres l'ont cru) que, ce n'est ici qu'un petit ouvrage mesquin, étroit, superficiel, jeté lestement à propos du sujet le plus profond et le plus sacré qui puisse être agité parmi les hommes, dans la seule intention bien évidente d'ajouter un titre de plus à tous ceux que déjà l'auteur entasse par avance, pour appuyer sa prévoyante ambition.

CH. D.

CORRESPONDANCE.

Bruxelles, ce 19 janvier 1829.

A MM. les Rédacteurs de la Minerve.

Messieurs,

Je suis libéral dans toute l'étendue du mot; avec M. Depotter et ses nombreux adhérens, je réclame *toutes* les libertés qui nous sont garanties par la loi fondamentale, sans en excepter le jury, implicitement maintenu par l'article 2 additionnel. Cette profession de foi politique était nécessaire pour me mettre à l'abri de toute accusation de ministérialisme.

Respectant toutes les opinions, j'ai aussi droit à ce que la mienne soit respectée, et c'est au nom des citoyens nombreux, qui, comme moi, ne sont de *fait* membres d'aucune communion religieuse, que je viens réclamer. *Le Courrier de la Meuse* oubliant, peut-être volontairement, que chez nous il n'est pas de religion de *l'état*, et que notre pacte

fondamental protège également toutes les *opinions* religieuses (art. 190; il ne se sert pas du mot *cultes* comme le fait l'art. 5 de la charte française), voudrait que le gouvernement empêchât les journaux *impies* de paraître; et par ce mot il entend ceux qui attaquent les préceptes de la religion catholique apostolique et romaine; comme si les prêtres de cette religion n'attaquaient pas chaque jour tous ceux dont la manière de penser n'est pas conforme à la leur!

Une autre erreur de ce journal consiste en ce qu'il regarde les 3/4 des Belges comme catholiques; il sait cependant parfaitement qu'un grand nombre, et peut-être la moitié des personnes nées dans cette religion, l'ont abandonnée dans un âge plus avancé; et ces personnes font partie des classes les plus éclairées de la nation.

Il serait à désirer que les catholiques comprissent enfin que les exemples d'intolérance qu'ils donnent tous les jours ne font que retarder le triomphe de la liberté, objet des vœux de tous.

Qu'ils rendent à cette religion de paix son vrai caractère; qu'ils cessent d'inspirer à l'ignorance et à l'enfance des sentimens de haine, tels, par exemple, que ceux-ci: « Il faut » fuir les hérétiques, les schismatiques et les excommuniés, » comme le chancre et la peste. » (Catéchisme du diocèse de Liège.) Qu'ils se bornent à combattre les doctrines sans chercher à rendre odieux ceux qui les professent; et qu'ils accordent aux autres la liberté qu'ils revendiquent pour eux-mêmes. Alors et seulement alors nous croirons à la sincérité de leur attachement pour nos institutions politiques.

Vous m'obligeriez en publiant cette lettre dans *la Minerve*.

Un physiologiste.

SAINT-HUBERT.

Bruxelles, 21 janvier 1829.

A monsieur le rédacteur de la Minerve des Pays-Bas.

Ils ont vieilli, les contes de grand'mère.

(M. J. CHÉNIER.)

Oui, dit l'un, j'ai vu en ce genre une chose merveilleuse. Un enragé, renfermé dans une chambre dont on avait barricadé portes et fenêtres, se brisait la tête contre les murs, tandis que le frère de ce malheureux pleurait la nécessité où l'on était de le laisser périr asphyxié. Un homme alors s'approche qui avait été en pèlerinage près du bienheureux St-Hubert; il demande où s'exerce la rage de cet homme : on l'y conduit. Lui-même enlève de la porte barricadées et verrous. Muni d'une serviette, il va droit au patient qui soudain s'apaise à sa vue; il le prend, le place sur ses genoux, et doucement essuie l'écume qui lui couvrait la bouche. Pendant ce temps on fait venir le curé avec l'appareil nécessaire, et notre homme, bien et dûment administré, expire en paix dans les bras de son bienfaiteur.

Voici bien autre chose, dit un second : D'une même famille deux frères sont mordus et deviennent enragés. L'un refuse d'aller à St-Hubert et meurt; l'autre fait le voyage et guérit; mais écoutez jusqu'au bout : Plusieurs années après, à la fête même de St-Hubert, cet homme, guéri par son intercession, passe à travailler ce jour sacré, contre la défense qui lui en avait été faite lors de sa guérison. Eh bien! le jour même il enrage et meurt à son tour. Aussi voyez l'ingratitude : il fut puni, c'était bien fait.

Et tous d'exalter à l'envi la puissance du bienheureux guérisseur d'enragés; et chacun d'eux d'ajouter au miracle qu'avait conté le voisin quelque miracle plus curieux encore, toujours exigeant une foi robuste de celui qui recourait à l'assistance du Saint. Et moi,

qui peu crédule n'admet pas sans discussion les miracles même du vieux et du nouveau testament, de sourire, prenant en pitié toutes ces fables, monumens de la superstition de nos pères.

Ah! vous riez, Monsieur l'esprit fort, dit en s'adressant à moi l'un des interlocuteurs. Vous n'êtes pas le premier que nous entendions tourner en dérision les choses saintes. Mais vous avez beau vous moquer, vous et tous les impies, ces faits n'en sont pas moins certains : nous les avons vus ; et si au lieu de ricaner ici, vous preniez la peine d'aller passer seulement trois jours à la chapelle de St.-Hubert, à quatre lieues de Namur, vous les verriez comme nous, et bien d'autres merveilles encore ; car malades et pèlerins y accourent par centaines ; on y vient en poste de deux cents lieues à la ronde. — Le temps est un peu froid pour entreprendre un tel voyage, répliquai-je en plaisantant. — A la bonne heure, repartit un autre qui prenait la chose tout-à-fait au sérieux, laissons cela. Mais quand, lors de la révolution, la rage se mit dans l'armée française, d'où venait cette rage, et par qui donc furent guéris, s'il vous plaît, ceux qu'elle avait atteints ? Et vous qui êtes Français, ignorez-vous donc que Bonaparte a lui-même fait rebâtir l'église de St.-Hubert que les républicains avaient détruite ? J'eus beau protester que je n'avais pas ouï dire qu'à cette époque les Français eussent été possédés d'aucune rage, si ce n'est d'une rage de patriotisme dont plus d'un peuple ressentit les effets, et dont ils ne paraissent pas même aujourd'hui radicalement guéris, j'eus beau alléguer que Bonaparte, en bon politique, avait pu, sans que cela tirât à conséquence, ménager les idées superstitieuses d'un peuple nouvellement conquis, que le règne des préjugés était favorable au pouvoir en général, et que Bonaparte en autorisant les niaiserries du vieux temps ne faisait que suivre un plan dont le but était d'asservir la pensée, tandis que la force militaire et l'administration asservissaient les corps et les biens : je parlais dans le désert ; loin de m'entendre, on me rit au nez ; on poursuit de plus belle sur le même sujet, assurant qu'en cas de malheur, et malgré l'imminence du péril, on irait plutôt au saint qu'au médecin ; bref, on en vint presque aux injures, et ce fut moi qui d'une commune voix fus déclaré homme inepte et de mauvaise foi.

Or ceci se passait à la veillée près du poêle, dans un estaminet de Bruxelles, le vingt janvier de l'an de grâce 1819, entre moi jaseur

sans malice, et trois habitués de la maison où j'étais, hons marchands, gens bien établis, ayant même, je crois, comme dit Paul, pignon sur rue. Leur crédulité me fit rire de bon cœur et me rappela naturellement les trois honnêtes bourgeois de Bruxelles qui jadis accostèrent si poliment ce pauvre juif-errant.

Là se termina cet entretien qui s'échauffait trop à mon gré. L'on se sépara; eux s'en allèrent plus convaincus que jamais, et moi, réfléchissant sur ce que je venais d'entendre. Alors chez moi le rire fit place au sérieux, car j'envisageai tous les maux que de telles croyances doivent causer au peuple, et surtout au peuple des campagnes. Le peuple doit les avoir; il les a, puisque des commerçans qui vivent au sein d'une grande cité n'ont pu s'en garantir. Elles vivent, ces opinions absurdes et détestables, elles vivent depuis long-temps enracinées dans les ames, conservées et transmises avec soin par le fanatisme et la cupidité: elles égarent le jugement du pauvre, et souvent, comme dans ce cas particulier, compromettent sa santé, sa vie. On ne peut qu'applaudir aux efforts du gouvernement pour faire disparaître de ce pays la superstition; développemens sages donnés à l'instruction du peuple, poursuites légales contre ce qui en ce genre serait contraire au bon ordre, tout cela est bien, et tout cela sera long-temps impuissant encore. La superstition se maintient toujours, je le répète, entretenue par ceux qui vivent des profits qu'elle rapporte. Elle ne cédera qu'à la diffusion des lumières et à un vaste progrès de civilisation.

Le fait que je vous ai raconté, monsieur le rédacteur, et les réflexions qu'il m'a suggérées, n'étaient pas dignes peut-être de figurer dans *la Minerve*. De vos lecteurs, aucun, je le suppose, n'est entiché de préjugés semblables à ceux que j'ai signalés; mais tous, par leur position sociale, peuvent beaucoup, peuvent immensément pour éclairer le peuple et le soustraire à leur honteux empire. Appeler donc l'attention de vos lecteurs sur ces graves questions, les engager à travailler chacun pour sa part et selon ses moyens au bien de la patrie et de l'homme en général, à se faire, comme vous et selon votre expression, missionnaires de raison et de vérité, c'est, ce me semble, faire chose utile et conforme à vos intentions philanthropiques.

Si vous m'approuvez, je prendrai la liberté de vous adresser parfois quelques réflexions sur différentes matières qui se peuvent traiter dans votre excellent recueil.

J'ai l'honneur d'être, etc.

D. M.

CAUCHEMAR D'UN MINISTRE,

RACONTÉ PAR LUI-MÊME.

On venait de m'apporter les journaux du dernier mois, ils sortaient des mains du relieur ; je m'étendis mollement sur un sofa et d'un œil triste je parcourus les terribles pages du *Courrier des Pays-Bas* ; je ne voyais que ces mots , liberté, responsabilité, presse, jury, instruction : peu à peu mes idées se brouillèrent, le volume tomba de mes mains et le sommeil s'empara de mes sens...

Tout à coup j'aperçus un immense fantôme qui s'avancait vers moi d'un air menaçant ; sa tête s'élevait jusqu'au plafond de mon cabinet et sur son front on lisait en caractères de feu, CONSPIRATION ; il tenait un royaume dans ses mains et le ballottait de l'une à l'autre avec un sourire effrayant ; il s'approcha de mon sofa, et levant un de ses énormes pieds il le posa sur ma poitrine, en poussant un éclat de rire semblable au bruit du tonnerre : je me sentis étouffer. Alors sortirent de sa main gauche une foule de petits hommes coiffés d'un bonnet rouge, et de son pied droit s'élancèrent en cadence d'autres nains tout noirs et vêtus de longues robes : ils se mêlèrent et commencèrent une ronde auprès de laquelle la ronde du sabbat n'est qu'une plaisanterie : ils dansaient sur mon corps en chantant des imprécations contre moi, et, rouge ou noir, chacun de ces insolens s'arrêtait devant mon nez sur lequel son impertinente main appliquait une pichenette irrévérencieuse ; c'est en vain que je faisais des efforts pour me soulever, le fantôme appuyait avec force son pied immense sur ma poitrine et riait sans mesure de mes efforts impuissans.

La ronde cessa ; alors le fantôme livra aux nains le royaume qu'il tenait dans ses mains, et ces malheureux avortons s'élancèrent avec une joie féroce et commencèrent à bouleverser ce pauvre pays, à le démembrer, à le briser, et ils en jetaient avec fureur les morceaux par la fenêtre. Puis il s'éleva une querelle entr'eux, car les uns voulaient jeter à droite et les autres à gauche, et ils commencèrent à s'exterminer les uns les autres, les rouges criant *république*, les noirs *théocratie* ; moi je criais en vain *huissiers*, *procureurs du roi*, *gendarmes*, rien n'arrêtait ni le combat, ni le bouleversement du royaume,

et mes efforts excitaient le rire du terrible fantôme qui toujours appuyait avec force son pied sur ma poitrine. Enfin le combat finit faute de combattans, tous les nains étaient morts et les débris du malheureux royaume nageaient dans le sang. A cet affreux aspect je fis un tel effort que je me réveillai.

J'étais encore dans mon cabinet, mollement étendu sur mon sofa, mais le fantôme, les nains, le royaume, tout avait disparu; seulement je m'aperçus que le volume du *Courrier des Pays-Bas* que je lisais en m'endormant était tombé de mes mains sur ma poitrine et m'avait causé ce singulier cauchemar. Je ne pus m'empêcher de rire en songeant qu'un peu de papier noirci par la lettre moulée m'avait fait déraisonner ainsi et je réfléchis profondément sur le peu de chose que nous sommes, puisqu'une tête aussi forte que la mienne peut se laisser emporter à de pareils rêves, et prendre de si ridicules imaginations pour des réalités.

D. I.

LES ORIENTALES,

→ 1844

PAR M. VICTOR HUGO. (20 11 22)

Les Orientales viennent enfin de paraître à Paris. MM. Laurent frères les ont mises immédiatement sous presse. Comme il n'est point encore arrivé d'autre exemplaire que le leur, ils nous communiquent les morceaux suivans dont nous sommes bien aises que les lecteurs de *la Minerve* jouissent les premiers.

CLAIR DE LUNE.

La lune était sereine et jouait sur les flots.
 La fenêtre enfin libre est ouverte à la brise;
 La sultane regarde, et la mer qui se brise,
 Là-bas, d'un flot d'argent brode les noirs îlots.
 De ses doigts en vibrant s'échappe la guitare.
 Elle écoute un bruit sourd frappe les sourds échos.
 Est-ce un lourd vaisseau ture qui vient des eaux de Cos,
 Battant l'Archipel grec de sa rame tartare?
 Sont-ce des cormorans qui plongent tour à tour,
 Et coupent l'eau, qui roule en perles sur leur aile?

Est-ce un djinn qui là-haut siffle d'une voix grêle,
 Et jette dans la mer les créneaux de la tour?
 Qui trouble ainsi les flots près du sérail des femmes? —
 Ni le noir cormoran, sur la vague bercé;
 Ni les pierres du mur; ni le bruit cadencé
 D'un lourd vaisseau rampant sur l'onde avec des rames.
 Ce sont des sacs pesans, d'où partent des sanglots.
 On verrait, en sondant la mer qui les promène,
 Se mouvoir dans leurs flancs comme une forme humaine... —
 La lune était sereine et jouait sur les flots.

Septembre 1818.

LE VOILE.

LA SOEUR.

— Qu'avez-vous, qu'avez-vous, mes frères?
 Vous baissez des fronts soucieux.
 Comme des lampes funéraires,
 Vos regards brillent dans vos yeux.
 Vos ceintures sont déchirées;
 Déjà trois fois, hors de l'étui,
 Sous vos doigts, à demi tirées,
 Les lames des poignards ont lui.

LE FRÈRE AÎNÉ.

N'avez-vous pas levé votre voile aujourd'hui?

LA SOEUR.

Je revenais du bain, mes frères;
 Seigneurs, du bain je revenais,
 Cachée aux regards téméraires
 Des Giaours et des Albanais.
 En passant près de la mosquée
 Dans mon palanquin recouvert,
 L'air de midi m'a suffoquée:
 Mon voile un instant s'est ouvert.

LE SECOND FRÈRE.

Un homme alors passait? un homme en caftan vert?

LA SOEUR.

Oui...., peut-être...., mais son audace
 N'a point vu mes traits dévoilés...—
 Mais vous vous parlez à voix basse,
 A voix basse vous vous parlez.
 Vous faut-il du sang? Sur votre ame,
 Mes frères, il n'a pu me voir.
 Grâce! tûrez-vous une femme,
 Faible et nue en votre pouvoir?

LE TROISIÈME FRÈRE.

Le soleil était rouge à son coucher ce soir!

LA SOEUR.

Grâce! qu'ai-je fait? grâce! grâce!
 Dieu! quatre poignards dans mon flanc!
 Ah! par vos genoux que j'embrasse...
 O mon voile! ô mon voile blanc!
 Ne fuyez pas mes mains qui saignent,
 Mes frères, soutenez mes pas.
 Car sur mes regards qui s'éteignent
 S'étend un voile de trépas.

LE QUATRIÈME FRÈRE.

C'en est un que du moins tu ne lèveras pas!

Septembre 1828

 MARCHE TURQUE.

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
 Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.
 J'aime le vrai soldat, effroi de Béliat :
 Son turban évasé rend son front plus sévère;
 Il baise avec respect la barbe de son père,
 Il voue à son vieux sabre un amour filial,
 Et porte un doliman percé dans les mêlées

De plus de coups que n'a de taches étoilées

La peau du tigre impérial.

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

Un bouclier de cuivre à son bras sonne et luit,
Rouge comme la lune au milieu d'une brumie;
Son cheval hennissant mâche un frein blanc d'écume;
Un long sillon de poudre en sa course le snit.

Quand il passe au galop sur le pavé sonore,
On fait silence, on dit : c'est un cavalier maure !

Et chacun se retourne au bruit.

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

Quand dix mille Giaours viennent au son du cor,
Il leur répond ; il vole, et d'un souffle farouche
Fait jaillir la terreur du clairon qu'il émbouche,
Tue, et parmi les morts sent croître son essor,
Rafraichit dans leur sang son caftan écarlate,
Et pousse son coursier qui se lasse, et le flatte

Pour en égorger plus encor !

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

J'aime s'il est vainqueur, quand s'est tu le tambour ;
Qu'il ait sa belle esclave aux paupières arquées,
Et, laissant les imams qui prêchent aux mosquées
Boire du vin la nuit, qu'il en boive au grand jour !

J'aime, après le combat, que sa voix enjouée
Rie, et des cris de guerre encor tout enrouée,

Chante les houris et l'amour !

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

Qu'il soit grave, et rapide à venger un affront ;
Qu'il aime mieux savoir le jeu du cimeterre
Que tout ce qu'à vicillir on apprend sur la terre ;
Qu'il ignore quel jour les soleils s'éteindront,
Quand rouleront les mers sur les sables arides ;
Mais qu'il soit brave et jeune, et préfère à des rides

Des cicatrices sur son front.

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

Tel est, comparadgis, spahis, timariots,
Le vrai guerrier croyant! Mais celui qui se vante,
Et qui tremble au moment de semer l'épouvante,
Qui le dernier arrive aux camps impériaux,
Qui, lorsque d'une ville on a forcé la porte,
Ne fait pas, sous le poids du butin qu'il rapporte,
Plier l'essieu des chariots;

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

Celui qui d'une femme aime les entretiens;
Celui qui ne sait pas dire dans une orgie
Quelle est d'un beau cheval la généalogie;
Qui cherche ailleurs qu'en soi force, amis et soutiens,
Sur de soyeux divans se couche avec mollesse,
Craint le soleil, sait lire, et par scrupule laisse
Tout le vin de Chypre aux chrétiens;

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

Celui-là, c'est un lâche, et non pas un guerrier.
Ce n'est pas lui qu'on voit dans la bataille ardente
Pousser un fier cheval, à la housse pendante,
Le sabre en main, debout sur le large étrier;
Il n'est bon qu'à presser des talons une mule,
En murmurant tout bas quelque vaine formule,
Comme un prêtre qui va prier!

Ma dague d'un sang noir à mon côté ruisselle,
Et ma hache est pendue à l'arçon de ma selle.

SPECTACLE.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE M. VICTOR.

HAMLET. — L'HOTEL GARNI.

A la mort de M. de Turenne, Louis XIV fit une promotion de plusieurs maréchaux, qu'une femme d'esprit, M^{me} Cornuel, appelait *la monnaie de M. de Turenne*.

Nous avons aussi la monnaie du grand tragédien dont la scène française déplore encore la perte, et M. Victor en fait partie. Sans vouloir le comparer ni avec Talma, ni avec ceux qui se disputent son héritage, je ferai remarquer qu'aux avantages d'une connaissance approfondie du théâtre, M. Victor joint une éducation cultivée et un talent remarquable comme écrivain. On peut, à la rigueur, être un excellent comédien sans avoir fait *les Scandinaves*, mais cela ne gâte rien à l'affaire. *Une bonne tragédie est l'œuvre du démon*, disait Voltaire : mais en faire une passable n'est pas encore chose facile : ne la fait pas qui veut.

Comme acteur, M. Victor possède une grande intelligence ; il a étudié ses rôles, et les conçoit bien. Quant aux acteurs dont ils'est entouré, quelques uns d'entre eux peuvent avoir du talent, mais il m'a semblé qu'ils étaient brouillés avec trois ou quatre lettres de l'alphabet. Les cailloux de Démosthène seraient pour eux d'une grande utilité.

Nous ne voulons pas pourtant les condamner en masse, car chacun d'eux est loin d'être dépourvu de tout mérite. Ainsi, nous disons à l'acteur qui jouait *Claudius*, laissez la tragédie, où votre belle stature ne compense pas la trivialité de vos gestes, et réduisez-vous à la comédie que vous jouez avec intelligence. Nous dirons à la reine : Vous êtes belle et jeune ; ne perdez pas courage. Renforcez cette voix, et donnez-lui l'éclat tragique. L'énergie, l'âme, voilà ce qui convient à votre emploi. Vous, jeune premier, votre débit est juste et vrai, mais sachez qu'il y a de la différence entre l'assurance et l'audace. Un colonel, homme de bonne société, alors même que ses mœurs sont légères, ne va pas pirouettant, et mettant son chapeau sur l'oreille ; avec de telles manières, on ne séduit que des servantes. Vous, M. le second amoureux, parlez moins de votre amour, et montrez-en davantage ; vous êtes exact, il faudrait être animé. Ophélie, vos dispositions sont réelles ; osez, osez un peu plus. Polonius, quittez les confidens. Trop de modestie au théâtre vous nuirait autant que l'excès de vanité. Nous vous attendons aux pères nobles. Et vous enfin, Mlle. Juliette, il y a chez vous progrès réels. Mais point de mines, de grâce : la nature vous fit gentille, l'art vous fait mignarde. Retournez vite à la nature, *vérité, simplicité*.

Ce qui nuit le plus aux collaborateurs de M. Victor, c'est lui-même, et c'est Horace qui le dit :

Urit enim fulgore suo, qui prægravat artes
Infra se positas.

Un artiste supérieur écrase les talens vulgaires; c'est un astre qui brûle tout ce qui se trouve au-dessous de lui.

La salle de Bavière, dans laquelle ont lieu les représentations, a été décorée avec autant de goût que d'élégance; mais elle a le défaut d'être un peu petite pour la tragédie. Au théâtre, comme dans le monde, les grands hommes ont besoin d'être vus d'une certaine distance; ils perdent à se rapprocher de nous, et il y a long-temps qu'on a dit qu'il n'y a point de héros pour son valet de chambre.

DEUXIÈME REPRÉSENTATION.

BRITANNICUS. — PYGMALION.

Décidément, M. Victor est un artiste d'une haute intelligence et d'un beau talent. C'est surtout *Pygmalion* qui nous le prouvait hier, quoiqu'il ait eu dans *Néron* des momens admirables. Le commencement de *Britannicus* a été froid; et le temps, et la salle, et les acteurs et les spectateurs, tout semblait être à l'unisson. Mais à partir du premier moment de jalousie, tout dans *Néron* a été beau, tout a révélé le grand acteur, depuis le troisième acte jusqu'à la fin.

Agrippine est belle, et dit juste. Mais de la force à cette ame, du développement à cet organe! Quel dommage, si douée aussi bien par la nature, une actrice s'arrêtait en si beau chemin! *Britannicus* a crié, s'est fatigué beaucoup, et n'a attendri personne. L'amour est bien aussi animé que la colère, mais c'est un autre genre d'exaltation; c'est du cœur et non de la tête qu'il faut s'échauffer. Nous ferons une autre remarque: quand on est affligé au plus haut degré de la maladie que des plaisans ont nommée le *Hoquet dramatique*, il vaut mieux se borner à la comédie, surtout si on y a un véritable talent. Avis au jeune premier.

Burius a eu un beau moment; mais un moment n'est pas un rôle. Junie a été un peu monotone, et s'est sauvée à droite quand on empoisonnait *Britannicus* à gauche. Albine, distraite, n'a regardé que le public au lieu de regarder ses interlocuteurs, et a fort bien dit son récit final, quoique un peu trop vite. Narcisse a manqué de mémoire, ce qui se pardonne dans une troupe composée à la hâte, où chacun est souvent obligé d'apprendre beaucoup en peu de temps. En résultat, il y a eu pourtant assez d'ensemble. Les acteurs (j'en excepte le maître) sont jeunes, zélés et feront des progrès rapides, j'en suis sûr. La société qui les écoute est composée de telle manière, qu'on peut assurer qu'une bienveillance éclairée ne manquera pas de les soutenir et de les encourager.

DU JURY EN GÉNÉRAL,

et en matière de liberté de la presse.

Parmi les objets qu'embrasse dans ce moment l'opinion publique, il en est un qui me paraît d'une haute importance. Je veux parler de l'institution du jury, appliquée spécialement aux jugemens pour délits de la presse.

J'ai tâché ailleurs de démontrer l'utilité du jury en général, et j'essayais de fonder sur les théories mêmes des gouvernemens modernes la nécessité de cette garantie sociale. Qu'il me soit permis de rappeler le principe en quelques mots, avant d'en provoquer l'application.

Plusieurs gouvernemens, c'est-à-dire plusieurs espèces de pouvoir, se sont succédé chez toutes les nations de l'Europe depuis l'antiquité. Composés d'éléments divers, ces gouvernemens ont été successivement ou théocratiques, ou féodaux, ou monarchiques ou populaires.

Chacun d'eux portait en soi une force, et une certaine faculté d'existence; les faits l'ont prouvé. Mais comme il n'y avait dans aucun liberté et justice, il n'y a eu pour aucun perpétuité.

La théocratie l'emportait-elle? on a eu les croisades, la Saint-Barthélemy, les guerres de religion, l'inquisition, et la révocation de l'édit de Nantes.

La féodalité s'établissait-elle? Barons d'une part, vilains de l'autre, voilà tout l'état social. Servitude ignoble de l'esprit et du corps, oppression brutale et arbitraire, c'était le temps des nobles.

La monarchie en triompha; mais, héritant de la puissance, elle opprima, vexa, dépouilla le peuple à son tour.

Les biens du pauvre n'allaient plus au seigneur, mais ils ne retournaient pas pour cela au pauvre ; qu'eût-on prodigué aux confesseurs, aux mignons, aux maîtresses et aux favoris ?

Enfin le peuple prit sa revanche. La liberté fut rêvée comme le plus beau système possible ; mais le difficile, c'était l'exécution. Les hommes ennemis de la liberté ne peuvent être que des despotes ou des imbéciles. Il n'est donc pas étonnant que dès le moment où l'on s'est affranchi des tyrannies précédentes, tous les hommes, tous les peuples aient crié quand ils l'ont pu : liberté ! liberté !

Restait à la constituer, cette liberté si chère. On n'a tenu aucun compte de l'état présent de l'esprit et des mœurs. Parce qu'on désirait ce qui fut à Athènes et à Lacédémone, on s'est cru Athénien ou Spartiate de la meilleure foi du monde. On a élevé à la liberté un temple de marbre et d'or. L'encens a brûlé, les vœux des adorateurs étaient sincères. Mais l'édifice si magnifique et si solide en apparence s'est écroulé. Ce qu'on avait pris pour de l'or et du marbre n'était que du plâtre et du bois.

Les vertus, c'était là l'or et le marbre qu'on avait cru posséder. Les Brutus et les Léonidas n'existaient plus. Ce qui existait, c'était un peuple fraîchement acquis à la civilisation, après avoir passé par les triples liens du sacerdoce, de la noblesse et du pouvoir absolu.

Sublime par son esprit, son énergie, ses principes et ses conséquences immortelles, la révolution française naît et meurt bientôt. Comme crise, elle fut décisive, et ouvrit un abîme où le passé fut englouti ; comme gouvernement, la révolution n'a su rien fonder. Cette époque de triomphe pour la démocratie a fait disparaître de l'horizon politique, prêtres, nobles et rois. Un seul des élémens de la société

précédente a été représenté dans la société nouvelle, c'est la démocratie. Son règne et ses abus ayant fini, la nation s'est de nouveau présentée telle qu'elle était, avec tous ses élémens propices et contraires à la liberté.

Alors on a songé positivement à un état social réel, à un gouvernement possible, et l'on a imaginé la monarchie constitutionnelle où il y a place pour tout le monde. Le prêtre y est payé pour rester attaché aux autels, et pour ne pas se mêler des affaires politiques; cette noblesse si persécutée a été admise à siéger dans une place déterminée par les lois, et où se représentent tous les intérêts du *passé*. Le peuple ou ses mandataires ont formé un corps particulier qui veille à son salut, à ses libertés, à son existence à *venir*; le Roi, le plus propre de tous à gouverner, comme le témoigne l'expérience et la fable du serpent à une tête, le Roi a été chargé de la direction du pouvoir agissant ou exécutif, du pouvoir qui vit au jour le jour, et qui s'occupe de l'intérêt *présent* de la nation.

Passé, présent, avenir, voilà ce qui devait être représenté dans les sociétés modernes; le *passé* s'est appelé chambre des lords, des pairs, ou première chambre; l'*avenir* chambre des communes, des députés ou seconde chambre. Le roi et son ministère ont été nommés gouvernement, c'est-à-dire pouvoir *présent*, action *présente* de la société.

Cette théorie, évidente pour les gouvernemens politiques, appliquez-la maintenant aux tribunaux. Qu'est-ce qu'un tribunal? Un corps judiciaire composé de magistrats instruits dans les lois, accoutumés au respect et à la fidélité qu'elles commandent; un corps que l'on accuse trop souvent, sans songer que c'est aux vieilles lois, aux vieux édits faits pour les besoins d'autrefois et non pour ceux

d'aujourd'hui que ces reproches devraient quelquefois s'adresser. Gardiens et pour ainsi dire pontifes de ces institutions anciennes, mais qui ne sont pas abrogées, les juges sont les observateurs des dispositions légales que firent nos pères, et appliquent sans cesse à des faits tout récents des lois et des édits dont la plupart seraient dignes de tomber en désuétude. Conserver ce qui est, c'est leur devoir, et ce qui est en législation, c'est ce que le passé a entassé depuis des siècles.

A côté de ces conservateurs du passé, voyez-vous ce magistrat sans cesse occupé des intérêts du pouvoir? Il sent quels sont les besoins, quelles doivent être les exigences de cette autorité qu'il représente. Organe du ministère public, du gouvernement responsable de la marche de la société, veillant sans cesse à ce que rien ne trouble son action légale, il ne voit pas un crime, un délit, une contravention contre lesquels il ne s'élève. Il est l'œil et la voix du pouvoir; tout ce qui le gêne et l'embarrasse le trouve prêt au combat. C'est aux tribunaux qu'il demande l'arme légale avec laquelle il frappera ce qui s'oppose à l'action du gouvernement. Sa mission est de combattre tous les obstacles, pour faciliter le développement et l'action de l'autorité.

Or, ce ministère public, organe des besoins, des nécessités du présent; ces juges, ces magistrats gardiens et conservateurs des traditions du passé, suffisent-ils pour l'action régulière de la justice? Je vois bien les exigences du pouvoir, je vois bien le secours légal que les tribunaux lui prêtent sur sa demande; mais les garanties du peuple, je les cherche, et ne les trouve pas.

Oui, ce qui manque, ce sont ces précautions de prudence, et je le repète, ces garanties que réclame la société dans son intérêt particulier. Avocats du Roi, vous demandez

aux juges de frapper un coupable; magistrats, vous prêtez au pouvoir le glaive des lois, mais c'est entre vous que se passe ce débat, et la société y est presque étrangère; elle, que doit pourtant blesser l'absolution d'un coupable; elle, que doit frapper au cœur la condamnation d'un innocent!

Que la société paraisse, et l'ouvrage du législateur est sublime; qu'elle se montre elle-même par ses délégués, par ses représentans, veillant à ses intérêts les plus chers, et les protégeant devant le pouvoir qui plaide, et le magistrat gardien de la loi. Que protectrice de la vie de l'homme, du citoyen, elle comparaisse pour le défendre s'il en est digne, et pour le repousser de son sein, s'il a mérité ce terrible châtiment. Mère tendre, elle ne se privera pas d'un fils par passion, par vengeance, par esprit de parti. La justice, ou plutôt la nécessité dictera seule ses arrêts. Qui nierait cette garantie?

Cette représentation de la société, ce jury, puisqu'il faut le nommer, où l'admet-on? en Angleterre, en France, dans les pays où les progrès de la civilisation ont étendu, fortifié les lumières. Où ne l'admet-on pas? en Autriche, en Espagne, en Portugal, partout où l'homme n'intervient pas encore dans ses institutions. Entre la représentation politique et la représentation judiciaire il y a connexité. Quelle absurdité en effet, de dire à un peuple: On veut disposer de votre fortune par les impôts, vous serez représenté, car cela vous regarde; mais plusieurs de vos concitoyens auront à disputer leur vie ou leur honneur devant les tribunaux; vous n'y serez pas représentés, car cela ne vous regarde pas! Le peuple ne peut-il pas répondre: Législateurs, qui nous laissez dans les états-généraux disputer nos intérêts de fortune, au nom de Dieu, laissez-nous devant des juges disputer notre existence, notre honneur et notre réputation.

Le jury est donc une loi juste, et une loi essentiellement inséparable du gouvernement représentatif. Pour l'établir dans les Pays-Bas, il n'y a pas, quoi qu'on en dise, une ligne à changer à la loi fondamentale. Elle ne l'admet, ni ne le repousse; sa cause est donc gagnée dans l'avenir.

En attendant, quel est le cas où il doit être réputé le plus nécessaire? Ce cas est celui sans doute où il s'agirait de trouble porté dans la société; la raison en est simple. Qu'un homme en assassine un autre, un tribunal sans jury peut au moins apprécier les circonstances qui ne sont relatives qu'à un attentat commis sur un individu. Mais lorsqu'on dit, un citoyen a porté le trouble et le désordre dans la société, quoi de plus naturel que de convoquer les membres eux-mêmes de cette société, et de leur demander: Est-il vrai que vous ayez été troublés? Qui doit le savoir, si ceux-là ne le savent pas?

On le sent: là finit l'arbitraire; là finit l'horrible et désolant système des interprétations. Un écrivain imprudent a publié des réflexions un peu amères, il est accusé, et comparait. Le ministère public soutient que son livre est dangereux; le tribunal convaincu que le danger allégué ou n'existe pas ou doit être senti par ceux qui reçoivent l'influence, leur dit: Messieurs, quel effet a produit ce livre sur vous? S'ils répondent maintenant, Aucun; ce livre nous a trouvés calmes et nous a laissés calmes, car nous n'y avons rien vu de blâmable; que direz-vous alors? faudra-t-il en conclure que la société est devenue ou séditieuse sans s'en apercevoir, ou corrompue tout-à-coup sans s'endouter? vous ne le pensez pas. Cette garantie, surtout dans les affaires de la presse, est donc réelle; et si elle est réelle, ne la refusez-vous pas, sans qu'on se demande quel intérêt vous avez à agir ainsi?

Les mots *publicité, publication*, s'appliquent spécialement à la presse. Pourquoi? parce que le *public* y est intéressé. Or, qu'est-ce que le jury? c'est le public lui-même, représenté devant un tribunal. Dire donc au public ou à la société que ses propres affaires ne la regardent pas, ou en d'autres termes nier *la nécessité du jury dans une bonne législation sur la presse*, c'est se montrer à la fois l'ennemi des droits populaires, et le complaisant peu éclairé du pouvoir.

CH. D.

P. S. Un rapport remarquable sur l'instruction publique, émané du ministre de l'intérieur, vient de paraître. Ce sera l'objet d'un prochain article.

SUITE DU CAUCHEMAR D'UN MINISTRE.

Cela dit, le ministre se frotta les yeux, s'assit sur son derrière comme une personne ordinaire; puis entendant frapper à sa porte, il fut ouvrir lui-même, tant il est affable et bon. C'était son valet de chambre. Monseigneur, naturellement causeur et communicatif, raconta son rêve à Jean et lui dit : Ne crois-tu pas que tout ceci signifie qu'après une courte lutte je vaincrai la révolution et les révolutionnaires qui nous menacent. Jean se gratta l'oreille et dit :

Monseigneur,

Vous n'avez pas compris l'oracle, donc l'oracle a tort, car c'était affaire à lui d'être clair; mais, sauf respect, voici mon explication qui est la bonne, la seule vraie. *Le Courrier des Pays-Bas* qui vous a donné le cauchemar, c'est l'opinion publique qui se soulève contre vous; et comme dans votre orgueil vous ne pouvez pas croire que vous ayez tort, vous voyez conspiration et conspirateurs là où il n'y a qu'expression légale et juste des vœux de la nation, réunion de tous les partis qui réclament leurs libertés, contre vous qui voulez les confisquer à votre profit. Croyez-moi, monseigneur, c'est l'éblouissement que vous donne la peur de tomber, qui vous fait voir des Jacobins et des Jésuites là où il n'y a que des libéraux et des catholiques, quittez le bord du précipice, remettez-vous dans le droit chemin et alors regardez hardiment, vous verrez que ceux que vous avez pris pour gens à bonnets

rouges et à robes noires sont tous Belges amis de la liberté, de la patrie, du roi et qui combattent pour les droits que la loi fondamentale leur assure. De tout votre rêve il n'y a de réel que les pichenettes qui encore vous ont été données au moral et non au physique....

Jean allait continuer sur ce ton, mais monseigneur le prennant par les épaules le jeta hors de chez lui, en lui criant à tue-tête : Allez, impertinent, je n'aime ni les conseils, ni les remontrances. D. J.

APPEL AU JUGEMENT

De tous les esprits impartiaux et de tous les habitans honorables du royaume des Pays-Bas, contre les égaremens présens de quelque côté qu'ils proviennent.

Par M. le marquis de Chabannes.

Le titre de cet ouvrage est long, mais patience ; l'ouvrage lui-même est court. Est-ce un mérite ? Sans doute, même quand un marquis en est l'auteur. Lisons donc l'ouvrage du marquis, et voyons de quoi il est question.

Dès la première page, l'auteur nous apprend que son dessein avait été, il y a quelques années, d'aller s'établir aux Açores, et d'y consacrer le reste de ses jours à tracer le plan de *régénération de l'espèce humaine*. Beau projet ! ma foi. Car, à dire vrai, cette espèce humaine ne vaut pas grand' chose. Le marquis voulait donc nous régénérer. Tout à coup, il change d'avis, et le voilà qui se contente de venir à Bruxelles se faire mettre en prison, et publier des brochures. Suivons le fil de ses idées ; le marquis m'a l'air d'un homme d'esprit qui dissimule, et qui va peut-être nous régénérer sans que nous nous en apercevions.

M. de Chabannes a lu, (remarquez bien ceci, lecteur) lu de ses propres yeux dans le *Courrier des Pays-Bas*, un article où ce journal annonce que l'on peut s'abonner pour trois mois, six mois, etc. Grande découverte ! Des abonnés ! un journal qui veut des abonnés ! sentez-vous la finesse ? non ? ni moi non plus. Mais le marquis a le nez plus fin. C'est donc pour avoir des abonnés qu'un journal est publié ; c'est l'espoir d'un gain sordide qui anime ses rédacteurs. Écoutons le marquis :

« Exciter et enflammer les passions pour augmenter le nombre de leurs abonnés, voilà en général la dégradation d'une profession qui pourrait être utile, et qui, au lieu d'être honorable; ne devient alors qu'un vil et coupable métier. »

Quel coup de foudre pour les journalistes ! ils sont dans la dégradation ! la dégradation, c'est d'exciter, d'enflammer les passions. Cette phrase n'est pas française, mais peu importe ; c'est l'éloquence incorrecte de l'indignation. Une profession, celle de journaliste, pourrait être utile ; le marquis le sait, il en convient, et comment ? en annonçant le degré du froid, les jours de pleine lune, les chiens perdus ; et voilà qu'au lieu de cela, on s'avise de parler politique. Des roturiers, se mêler de politique ! en vérité, il vaudrait presque autant qu'il n'existât plus de marquis !

Savez-vous ce que c'est que d'user du droit de pétition garanti par la loi fondamentale ? C'est prostituer sa signature à l'intérêt de vils folliculaires. C'est (pour employer encore l'ingénieuse expression de l'auteur) servir de miroir à l'oiseleur pour attirer les alouettes. Puis, toujours modéré et toujours poli, comme il convient à un homme de bonne société, le marquis se contente de désigner les signataires des pétitions comme des *caffards*, des *bigots*, des *sots*, des *insensés*, des *garnemens*, des *fourbes*, des *idiots* et des *révolutionnaires*. Quelle douce urbanité ! et que ces mots sont bien dans la bouche d'un homme de cour ! C'est avec un tel langage en effet qu'on régénère les hommes, et qu'on les arrache à ce que le marquis appelle le *fléau du journalisme*, mal auprès duquel la fièvre est peu de chose, et la peste presque rien.

Mais comment s'y prendre, et par où commencer pour opérer la fameuse régénération ? Par où ? belle question ! par les prêtres. L'auteur veut s'essayer sur eux, après quoi, il arrivera aux journalistes. C'est surtout M. De Potter qui lui fait mal au cœur. *L'infatué héros d'une indécente cabale*, tel est le portrait de M. De Potter, tracé par le marquis de Chabannes.

Il est à vrai dire moins ressemblant que celui de M. Verbaeckoven, mais le marquis n'aime pas les écrivains ses confrères, et si grâce à mon obscurité j'échappe à son noble pinceau, cependant en ma qualité de journaliste, j'ai trouvé l'article qui me concerne ; à la dernière page, M. de Chabannes indique le grand moyen de régénération pour nous autres écrivains. Là, j'ai vu que le plus important, avant tout, était de châtier nos excès, et qu'il fallait pour cela donner à nos juges une

grande latitude. Puis, j'ai lu de mes propres yeux ces mots que je transcris :

« La crainte de quelques coups de fouet sur la place publique en préviendra plus que celle des plus longs emprisonnemens et des plus grosses amendes, etc. »

Oui, messieurs, des coups de fouet. Voilà le grand moyen régénérateur prêché par M. de Chabannes. Des coups de fouet, voilà la punition constitutionnelle que le noble marquis propose, pour arrêter le fléau du journalisme ; et je suis tenté de croire qu'il a raison. Car, sans les coups de fouet, comment régénérer l'espèce humaine ? Ah ! sans doute, noble marquis de Chabannes, ce fut là votre mode d'éducation, et vous voulez nous faire jouir généreusement de vos souvenirs de famille. Oui, je suis sûr que de père en fils vos illustres ayeux ont usé de ce moyen puissant d'émulation pour inspirer le patriotisme et la gloire. Honneur au palefrenier du vieux château de Chabannes, qui, la cravache en main, vous apprit souvent par ordre de votre père, et vous grava d'une manière ineffaçable non sur le cœur mais autre part, ces leçons touchantes que vous venez nous retracer aujourd'hui !

Va donc pour les coups de fouet, j'y consens. Mais qui nous les donnera ? Je voudrais, si on ne trouve mieux, que ce fut une compagnie de marquis, et je me chargerais de désigner le noble chef de la troupe. Qu'il ferait beau le voir commandant l'exercice ! et que nous serions honorés, nous autres vilains, d'être corrigés par lui sur la place publique ! Voyez-vous d'ici le coup d'œil ? Il y faudrait de la musique, pour que rien ne manquât à l'imposante cérémonie.

Mais que dis-je ? le marquis ne pourra pas être de la fête. Il le voudrait en vain. Lui qui accuse les journalistes et les écrivains, ne vois-je pas dans sa brochure un, deux, trois délits qui peuvent le faire condamner ? Injures contre le *Courrier des Pays Bas*, injures contre M. De Potter, injures contre la police, injures contre le ministre de la justice, injures contre le procureur-général. J'ai un pressentiment funeste ; je vois le marquis devant les tribunaux !

Eh bien ! je me présenterai devant ces tribunaux si sévères. Je m'offrirai pour être le défenseur de M. de Chabannes. Messieurs, dirai-je à ses juges, le marquis se reconnaît coupable, et il consent, dans l'intérêt public, que pour constater mieux l'avantage de sa loi, on en fasse sur lui la première expérience. Alors, le marquis me serrerait la main en signe de reconnaissance, et nous nous dirigerions sur la Grande Place

de Bruxelles au milieu d'une foule considérable. Quel beau spectacle ! les toits seraient chargés de monde , les croisées seraient occupées par des dames élégantes , tenant la lorgnette à l'œil ; et au son d'une musique guerrière , aux applaudissemens de l'assemblée , le marquis , dépouillé tout-à-coup du vêtement nécessaire , recevrait sur l'extrémité du dos une cinquantaine de coups de fouet bien appliqués , après quoi , on dirait partout : C'est à lui , à lui seul que nous devons une législation aussi philanthropique. Vive Chabannes !... et ce cri de reconnaissance retentirait de toutes parts.

A.

DES RÉCOMPENSES.

Un auteur illustre a traité des délits et des peines : je veux dire un mot des grandes actions et des récompenses.

L'espèce humaine présente un singulier spectacle ; elle n'existe , elle ne se perpétue , elle ne se conserve que par l'attrait du bonheur , et cependant ses législateurs n'ont eu d'empire durable sur elle qu'en la menaçant d'horribles supplices , ou de tourmens éternels.

Il serait plus noble et plus généreux de conduire les hommes par l'espoir des récompenses que par la crainte des châtimens ; mais un pareil système serait bientôt anéanti ; voici pourquoi :

Les châtimens ont une double force. La douleur , la privation , le mal physique , d'un côté ; la honte , la disgrâce , la dégradation morale , de l'autre .

Les récompenses , au contraire , n'ont pour elles que la seule force morale : du moment qu'elles deviennent matériellement profitables , elles sont dénaturées. De sorte que , renfermant deux principes contradictoires , elles s'usent promptement , et perdent tout leur effet. L'abbé Sieyès l'oublia , le duc de Richelieu s'en est souvenu.

Les récompenses publiques tirent donc toute leur influence de la disposition des esprits. Il serait bien plus facile de les peindre par des exemples que de les exprimer par des définitions. Elles sont , chez tous les peuples , graduées selon les nuances de quatre sentimens qui se succèdent et qui trop souvent s'excluent : la vertu , l'honneur , l'orgueil , la vanité.

Si la vertu est l'objet du culte public , les récompenses seront bien simples et bien puissantes. L'amour désintéressé du pays porte avec soi

son charme et son bonheur. Un mot, un surnom, une feuille de chêne suffisent ; les cordons et les titres sont superflus.

Si l'honneur, cette magnifique idole, remplace, sur l'autel, la véritable divinité dont souvent elle emprunte les traits, on deviendra plus exigeant, précisément parce qu'on n'est pas digne d'une aussi grande estime. Il faudra des titres, des privilèges, de l'éclat, de la perpétuité dans les noms pour remplacer la réalité des sentimens. Le drame sera moins touchant et moins vrai ; les décorations en seront plus brillantes.

Si de l'honneur vous tombez dans l'orgueil, le privilège et l'éclat ne suffiront plus. Ce que le sentiment perd, l'influence matérielle doit le remplacer ; moins les récompenses seront efficaces, plus il faudra les accroître ; par une bizarre et triste conséquence, les honneurs des uns seront l'humiliation des autres. Ne pouvant s'élever assez, on rabaisse autrui : c'est toujours une façon de dominer.

Mais si l'orgueil se dissout en quelque sorte, se répand et s'évapore en vanité, mélange confus des prétentions les plus contradictoires, à quel sentiment faudra-t-il s'adresser pour gouverner les esprits ? A la vertu ? elle est niée, inaperçue ou méprisée. A l'honneur ? il vous repousse, parce que sa fière délicatesse craindrait de ramper confondue dans la foule des petits protégés qui s'exhaussent chaque jour par des distinctions factices qui lui sont odieuses. A l'orgueil ? il vous dédaigne. Renfermé dans sa propre existence, il la perdrait du moment qu'elle serait généralisée. Tout le monde ne peut être orgueilleux à la fois, ou l'orgueil n'est plus rien. Introduire l'égalité dans ce sentiment est impossible. Pour être haut, il faut que les autres soient bas. Aussi la vanité, fille de l'orgueil, se tue.

C'est alors, c'est à cette période de la vie sociale que les récompenses perdent tout leur empire. D'ailleurs, dans les âges primitifs, les notions de la honte et de la gloire sont bien plus certaines et plus simples comme sensations, quoique moins bien définies par l'esprit ; de sorte que l'opinion, souvent plus fausse, est toujours plus unanime, et l'on sait où la prendre quand on veut agir sur elle ou par elle. Mais dans les temps postérieurs, tout se complique ; les intérêts se croisent, chaque faction torture l'opinion et s'en fait une à sa guise. Dès-lors, si vous n'y prenez garde, la récompense accordée par une fraction de l'opinion, aux yeux de l'autre fraction ne sera qu'une disgrâce, et votre but sera peut-être doublement manqué.

Toutes les fois qu'un peuple sera dominé par la vanité, les récom-

penses morales seront illusoires et impuissantes. On confondra tout à dessein : le même signe distinctif sera accordé aux genres de mérite les plus opposés. On évitera qu'il porte avec soi son certificat d'origine, et que les dates soient précises et claires. Où fut-il gagné? sur le champ de bataille, dans le sanctuaire de la justice, dans le temple des arts, dans une chapelle, dans un boudoir, dans une antichambre? On l'ignore; il brille, cela suffit; on le respectera partout, parce que souvent il est en effet très-respectable; et la vanité sans mérite marchera fièrement à côté du talent et de la vertu, jusqu'à ce que la vertu et le talent, fatigués d'une distinction qui ne les distingue plus, se créent eux-mêmes quelque illustration morale dont la vanité ne puisse s'emparer.

Je ne suis pas un détracteur de mon siècle : j'y vois de la probité dans la distribution de la justice, de la tolérance dans les actes publics, de l'égalité plus qu'à d'autres époques. Voilà le beau côté de notre âge. Mais prenons garde, ou la vanité gâtera tout ! Que de gens, estimables d'ailleurs, seraient plus honorables s'ils voulaient moins être honorés ! Que de justes réputations seraient acquises dans les diverses carrières sociales, si l'on ne voulait avoir de la renommée par anticipation ! Que de détours, que d'intrigues, que de grands mots pour de petites choses ! Que dis-je ? déjà les éloges, les panégyriques, les distinctions contemporaines semblent trop faibles. Le marbre, le marbre lui-même devient complice de l'adulation. Immortalisant les notabilités qui disparaissent de la scène du monde, il prédit aux notabilités qui surgissent et les remplacent, une apothéose tout aussi méritée !

Bientôt nous aurons tant de grands hommes que les ciseaux de nos statuaires s'arrêteront fatigués !

Moralistes, philosophes, législateurs, renoncez donc à conduire les hommes par les récompenses publiques : on les a trop dénaturées, on les a trop prodiguées ! Réformez sous ce rapport l'économie sociale, ou vous n'aurez sur les peuples d'autre influence que la corruption et les châtimens !

Une seule puissance restait encore fondée sur l'espérance du bonheur ! puissance douce et passagère, qui trop souvent ne fait que des ingrats ! Hélas ! vont-elles aussi s'évanouir entièrement, ces mœurs héroïques et brillantes qui de l'amour faisaient un culte, et de ses récompenses, le mobile des grandes actions ? Oui, la vanité, ce dissolvant terrible, cet inévitable fléau, détruira l'amour, comme la liberté, comme la vertu ! C'est contre cet ennemi commun que nos législateurs et nos belles doi-

vent diriger leur courroux : c'est à leurs faiblesses qu'il faudra reprocher toujours le peu de prix de leurs faveurs. H. F.

VICTOR HUGO.

DEUXIÈME ARTICLE. (3^e)

Il n'y a certainement personne qui soit plus franchement l'admirateur de Victor Hugo que moi, et il a été facile de s'en apercevoir dans le premier article que j'ai consacré à l'examen de ses poésies ; mais précisément à cause de la profonde estime que j'ai pour son talent, il doit m'être permis de signaler ses fautes lorsqu'il en fait. Dans la quatrième édition parisienne de ses odes et ballades qui vient d'être publiée tout à l'heure, se trouvent dix pièces inédites : à la Colonne, Fin, la Demoiselle, à mon Ami S. B., Premier Soupir, à M^{me} la Comtesse A. H., Pluie d'Été, Rêves, la Chasse du Burgrave, le Pas d'Armes du roi Jean, la Légende de la Nonne. Quelques unes de ces pièces et notamment les trois dernières sont écrites en vertu d'un système d'imitation des poètes du moyen âge, que plusieurs jeunes écrivains de notre époque semblent avoir adoptés pour leurs classiques. Certes je ne veux pas dire que ces poètes, trop long-temps méconnus et trop peu appréciés encore, ne soient pas doués d'un talent très-remarquable, que leur lecture ne soit pas une excellente étude de rythmes harmonieux, de grâce, de simplicité, de naturel ; mais en conscience les imiter jusque dans leurs enfantillages, dire, comme ils le font quelquefois, des riens en rimes redoublées, est-ce là une occupation bien digne d'un génie poétique aussi élevé que celui de Victor Hugo ? Remarquez comment la manie des systèmes jette hors de la bonne route les esprits les plus distingués, les plus indépendans. Voilà Victor Hugo, un des plus hardis et des plus heureux champions du romantisme, qui, après avoir foulé l'idole grecque aux pieds, après avoir dédaigneusement et avec raison repoussé l'imitation des anciens, se fait à son tour et sous le prétexte de redevenir national, le copiste de Ronsard, de Dubellay et de Baïf. Mais est-ce donc tout que d'être de son pays et ne faut-il pas être de son temps aussi ?

Lorsque Ronsard écrivait dans une langue encore barbare, lorsqu'il en découvrait la richesse et la flexibilité à ses contemporains dans

des ballades où la rime se redoublait à la fin de chaque vers et faisait un vers elle-même, ceux-ci pouvaient applaudir à ces travaux qui leur révélaient tout ce qu'il y avait de charme poétique dans leur langage; la nouveauté de cette harmonie pouvait les séduire, et leur faire oublier que la rime doit être esclave de la raison; mais nous, qui savons la valeur de notre idiôme, qui parlons une langue formée depuis deux siècles, pouvons-nous nous contenter de cette mélodie qui ne dit rien à notre ame et qui ne s'adresse qu'à nos oreilles? j'avoue que je ne le crois pas et pour mon compte je ne suis pas amateur de musique jusqu'à ce point-là.

On va croire que j'exagère et que, piqué de voir mon poëte favori faire des fautes, je le critique d'autant plus que je l'aime davantage. Or, bonnes gens, écoutez le début de la ballade 11^{me} *la Chasse du Burgrave*.

« Daigne protéger notre chasse ,
 » Chasse
 » De monseigneur saint Godefroid,
 » Roi!
 » Si tu fais ce que je désire ,
 » Sire ,
 » Nous t'édifions un tombeau ,
 » Beau;
 » Puis je te donne un cor d'ivoire;
 » Voire
 » Un dais neuf à pans de velours ,
 » Lourds,
 » Avec dix chandelles de cire ,
 » Sire!
 » Donc, te prions à deux genoux ,
 » Nous ,
 » Nous qui, nés de bons gentilshommes ,
 » Sommes
 » Le seigneur burgrave Alexis
 » Six! » —
 Voilà ce que dit le burgrave ,
 Grave,
 Au tombeau de saint Godefroid ,
 Froid.

Dites-moi en conscience si ces vers faits sérieusement valent quelque chose de mieux que ceux qu'a fait gaiment le *Figaro* pour se moquer de Monsieur Émile Deschamps, auteur des études françaises et étrangères :

Monsieur Deschamps l'élégiaque,
 Ah! que
 A tes vers j'éprouve d'émoi,
 Moi,

Mais ce plaisir serait, Émile,
 Mille
 Fois plus doux à mon cœur saisi,
 Si, etc.

Certainement l'un vaut l'autre et l'écrivain bouffon du *Figaro* n'a rien à envier à l'auteur sérieux de la ballade; c'est la même richesse de rime et aussi la même profondeur de pensée. Et vous croyez peut-être que la ballade est courte? elle a pardieu treize pages in-8° contenant deux cents vers; le Burgrave part pour la chasse

.... Et madame Isabelle,
 Belle,
 Dit gaiment du haut des remparts :
 — Pars!

Tous les chasseurs sont dans la plaine,
 Pleine
 D'ardens seigneurs, de sénéchaux
 Chauds.

Tous ces ardens seigneurs et ces *sénéchaux chauds* poursuivent un malheureux cerf qui

.... S'échappant de plus belle,
 Bêle;

Les cerfs brament ordinairement, mais la rime l'a voulu et le nôtre a bélé; puis il entend venir sur ses traces

..... Ardentes haquenées,
 Nées
 De ces étalons aux longs crins
 Craints.

On voit qu'il y a de tout dans la ballade, même de l'histoire naturelle; et ce qui plus est, de l'histoire naturelle d'une vérité incontestable, car personne, je pense, ne niera que les haquenées ne soient nées des étalons. Le cerf meurt, et la ballade finit ainsi :

Et tandis que ton sang ruisselle,
 Celle
 Qu'épousa le comte Alexis
 Six,
 Sur le front ridé du burgrave,
 Grave,
 Pauvre cerf, des rameaux aussi;
 Si
 Qu'au burg vous rentrez à la brune,
 Brune,
 Après un jour si hasardeux,
 Deux!

Graver sur le front des rinceaux est un peu hasardé et manque de vérité dans le cas dont s'agit; mais malgré cette petite faute, c'est le morceau que j'aime le mieux de la ballade; pourtant je me rappelle la fin d'une chanson de Béranger sur le même sujet, qui vaut mieux, ce me semble :

Chasseur, tu rapportes la bête,
Et de ton cor enfile le son,
Tonton, tonton, tontaine, tonton;
L'amant quitte alors sa conquête,
Et le cerf entre à la maison,
Tonton, tontaine, tonton.

Nous voici à la ballade douzième, *le Pas d'Armes du roi Jean*. Ici la difficulté vaincue n'est pas de même nature; cette ballade est divisée en couplets de huit vers et chaque vers n'a que trois syllabes; on sent quel immense travail il a fallu pour faire deux cent cinquante-six vers de cette facture qui eussent une espèce de sens, et il est vraiment déplorable que Victor Hugo n'ait pas mieux employé les longues heures qu'a dû lui coûter cette ballade. C'est la description d'un tournoi :

Ça, qu'on selle,
Écuyer,
Mon fidèle
Destrier.
Mon cœur ploie
Sous la joie,
Quand je broie
L'étrier.

Je n'ai jamais vu, que je sache, un cavalier broyer un étrier, mais la rime impérieuse l'a voulu. Écoutez les noms des chevaliers :

Saulx-Tavane,
Le ribaud,
Se pavane,
Et Chabot
Qui ferraille,
Bossu, raille
Mons Fontraille
Le pied-bot.

Là-bas, Serge
Qui fit vœu
D'aller vierge
Au saint lieu,
Là, Lothaire,
Duc sans terre;
Sauveterre,
Diable et dieu.

Il faut, à qui lit cette ballade, une attention presque égale à celle nécessaire pour comprendre la triplicité de conscience et autres logogryphes de Victor Cousin; et si l'obscurité est fatigante dans des leçons de philosophie, il faut convenir qu'elle est insupportable dans la poésie. Voici la fin de la ballade :

Un vrai sire
Châtelain
Laisse écrire
Le vilain ;
Sa main digne ,
Quand il signe ,
Égratigne
Le vélin.

Je suis vraiment charmé de cette petite paraphrase du fameux *a déclaré être trop noble pour savoir signer* ; *égratigne le vélin* surtout me paraît tout-à-fait joli et d'une harmonie imitative admirable.

Comme il faut en finir, je citerai seulement le premier couplet de la légende à la Nonne.

Venez, vous dont l'œil étincelle,
Pour entendre une histoire encor ;
Approchez : je vous dirai celle
De dona Padilla del Flor. .
Elle était d'Alanje , où s'entassent
Les collines et les halliers.
Enfans , voici des bœufs qui passent ,
Cachez vos rouges tabliers !

Vous croyez peut-être que ce refrain est mis là pour quelque chose, que tout-à-l'heure les bœufs vont interrompre la ballade, tuer quelqu'un de ces porteurs de rouges tabliers? Eh bien, pas du tout; la ballade va jusqu'à la fin sans encombre, et ce refrain n'est là que parce que jadis on en mettait ainsi qui n'avaient aucun rapport au sujet.

Ceci me rappelle une petite histoire. J'étais jadis aux Funambules, le théâtre de Paris que j'aime le mieux: on y donnait le *Bœuf enragé*, pièce romantique en onze actes et du plus bel effet. M. Deburraux, le célèbre M. Deburraux, y jouait le rôle de Pierrot, et ce jour-là il se surpassait. Vers le 8^{me} acte, une de mes voisines se leva avec humeur en disant à son mari, « je te disais bien qu'on ne donnait pas le *Bœuf enragé* aujourd'hui; viens-nous-en, nous reviendrons demain; » elle partit, et bon gré malgré emmena son homme. Elle eut tort, car vers le milieu du 11^{me} acte le Bœuf parut; il ne fit à la vérité que traverser le théâtre en poursuivant Pierrot, mais enfin il parut et justifia tant bien que mal le titre de la pièce, tandis que rien ne justifie le refrain de M. Hugo.

C'est assez parler de cette erreur d'un homme de talent; M. Hugo a d'assez beaux titres de gloire pour qu'on puisse, sans crainte d'affaiblir l'estime du public pour lui, le critiquer sévèrement et montrer jusqu'où peut descendre le génie, lorsqu'au lieu de s'abandonner à son inspiration, il va chercher dans de prétendus secrets des temps passés l'art d'émouvoir et d'entraîner. Le secret de parler au cœur se révèle au poète sans qu'il le cherche; il n'est pas dans les refrains ou dans les rimes, il est tout entier dans l'âme. Celui qui a reçu le feu sacré, celui que son heureuse fortune a fait naître avec le don de la poésie, n'a qu'à s'abandonner à ses inspirations pour nous séduire, pour nous enchanter, pour nous faire partager enfin toutes les émotions qu'il éprouve.

AUG. A.

P. S. En rendant compte incessamment des *Orientales*, publiées par MM. Laurent, nous aurons occasion de prendre notre revanche et de prouver que M. Hugo n'a rien perdu de son admirable talent.

SPECTACLE.

REPRÉSENTATION AU BÉNÉFICE DE Mad. MARTIN.

LA BELLE-MÈRE ET LE GENDRE, comédie. — DEUX MOTS OU UNE NUIT DANS LA FORÊT, opéra. — LE CONSCRIT OU LES PETITS BRACONNIERS, ballet comique, par M. Girel.

La gloire est tout; elle est l'idole des grands cœurs, l'âme des grandes entreprises; et Cicéron la peint en excellent connaisseur, lorsqu'il dit, dans *Rome sauvée* :

Des travaux des humains c'est le digne salaire.

C'est la gloire, en effet, qui soutient le guerrier dans les périls, le magistrat dans ses pénibles fonctions, le savant dans ses veilles et l'artiste dans ses travaux. C'est elle qui décida César à passer le Rubicon, et qui conduisit Alexandre aux rives de l'Indus et du Borysthène. C'est pour elle enfin que M. Girel s'expose deux ou trois fois par semaine à se rompre le cou, et tout au moins à se'disloquer les membres pour les menus plaisirs du public.

Jusqu'ici je n'ai rien dit de cet acteur, ne croyant pas convenable que la grave MINERVE s'occupât d'un danseur comique, et que des productions telles que *Jocho*, *les Petites Danaïdes* et *les Meuniers* pussent figurer dans un recueil littéraire.

Mais ce n'est plus seulement comme danseur que se présente M. Girel. Ennuyé de traduire en cabrioles l'esprit des autres, il s'est avisé un beau

matin de trouver qu'il avait aussi des idées : une juste défiance de lui-même l'emportant néanmoins sur le désir de se créer des titres de gloire, il a emprunté les idées d'un autre; et, se cotisant ensuite avec M. Petipa pour dessiner les divertissemens et tracer aux figurantes leur plan de conduite, toutes choses de la plus grande importance, comme chacun sait, il est résulté de ces doubles frais d'imagination qu'un ancien vau-deville est devenu un nouveau ballet.

On voit que le bagage littéraire de M. Girel est encore bien peu de chose. Ce n'est rien, c'est moins que rien, diront même quelques personnes : voyons s'il n'y aurait pas ici prévention et injustice.

En général, il me semble qu'on n'estime pas assez le genre du ballet ce qu'il vaut. On ne s'aperçoit pas que le chorégraphe, privé, pour se faire entendre, des ressources de la parole, pour plaire, de celles de la poésie, se trouve dans la position la plus défavorable pour un auteur dramatique. Forcé d'exprimer une déclaration par un balancé, une surprise d'amour par un entrechat, un refus par une pirouette, qu'on juge des obstacles qu'il doit vaincre lorsqu'il n'a pour interprètes de ses pensées, et quelquefois de ses brillantes créations, que des espèces de machines dont, bien souvent, toute l'intelligence est descendue dans les jambes.

Les ballets, et surtout les danseurs comiques, sont évidemment de création moderne, et le produit du mouvement général de perfectibilité. Mazurier, Girel et Laurençon auraient fait une très-mauvaise figure au ballet que, dans le seizième siècle, les jésuites donnèrent pour la béatification de saint Ignace de Loyola; et surtout à celui qui termina le Concile de Trente, et dans lequel Philippe II, les cardinaux et les évêques dansèrent galamment toute la nuit.

J'avais besoin de ce petit préambule pour justifier l'importance que je donnerai quelquefois à des ballets et les éloges que j'accorderai à M. Girel. Dans un siècle où chacun se plie à volonté, cet acteur trouve encore le moyen de se faire remarquer. Sa souplesse et son agilité sont surprenantes, ses membres obéissans se meuvent par ressorts et se démantibulent avec une pureté vraiment classique. Puis il fait rire la foule, déride même les fronts les plus sévères, et, pendant une heure ou deux, fait oublier la vie; l'on trouve au théâtre tant d'acteurs admirablement ennuyeux, qu'on est heureux bien souvent de pouvoir s'amuser d'un danseur comique, et de goûter avec lui ce que les gens difficiles appellent des plaisirs de mauvais ton.

Au résultat, le ballet des *Petits Braconniers* est court et assez amusant : l'intrigue est peu de chose, mais les accessoires valent mieux que le principal. Un des pas les plus remarquables est celui que danse Mad. Martin et sa fille, jeune personne de dix à douze ans, petit *peloton* de grâce, et qui joint à une jolie figure une physionomie expressive et spirituelle. Une heureuse organisation, les leçons qu'elle peut recevoir chaque jour, et enfin le maître et le modèle qu'elle a sous les yeux, ne pourront que fortifier en elle un talent déjà très-remarquable; et je ne doute pas qu'elle ne réussisse, dans quelques années, non à faire oublier sa mère, mais à la remplacer.

AVIS DES ÉDITEURS.

Plusieurs de nos souscripteurs ayant désiré que les livraisons de la MINERVE, qui paraissaient à des époques indéterminées, fussent publiées d'une manière régulière, nous avons pris la résolution de convertir notre recueil en journal périodique hebdomadaire. La MINERVE paraîtra donc désormais le dimanche de chaque semaine.

POLITIQUE GÉNÉRALE.

CRI DU SANG INNOCENT.

Quelques centaines de Portugais réfugiés ont cru comme Napoléon, comme les royalistes de Quiberon, comme tant d'autres dupes, à l'hospitalité de l'Angleterre; elle vient de leur répondre par LA MORT. Quelques insensés doutaient encore que ce fût son usage; ils sont éclairés.

On compte dans les bois, on compte par milliers les animaux farouches et sauvages; au milieu de leurs natures diverses une nature se distingue, c'est celle du tigre. Sans avoir ni faim ni soif, il cherche des victimes et boit du sang: le cabinet anglais est le *cabinet-tigre* des nations.

Que des hommes hypocrites et barbares se fassent un jeu de l'assassinat, on le conçoit, et c'est pour eux que sont inventés les échafauds; mais que l'assassin s'appelle ministre, qu'il admette en politique la nécessité de répandre le sang innocent, que ce sang soit versé en vertu d'un ordre du cabinet, quelles que soient les circonstances du guet-à-pens, quel que soit le nombre des victimes, ce sera tout au plus une erreur, et le misérable qui en est l'auteur osera prétendre comme avant à la considération publique.

Oui, le gouvernement anglais a commis un assassinat et l'humanité entière se révolte et demande vengeance. Honte, opprobre, exécration à ceux qui ont fait répandre le sang d'hommes innocens, faibles et désarmés. Que les nations s'indignent, que l'opinion se soulève frémissante, et qu'à défaut de remords les scélérats trouvent leur punition dans le mépris de tous les hommes de bien ! Braves et loyaux Anglais, rassurez-vous ; on ne vous confondra pas avec ces misérables. Probes et généreux, vous vous indignerez comme nous de cette tache sanglante imprimée sur votre pavillon national. Vous y reconnaîtrez un débris suranné de cette vieille politique qui ne gouvernait jadis que par le poison ou l'assassinat. Faites des vœux, hélas ! pour que l'Angleterre soit bientôt réhabilitée aux yeux de l'Europe ; faites des vœux pour que les monstres qui déshonorent votre patrie soient frappés coupables, eux qui frappent l'innocent !

Noble France ! un de tes enfans te remercie. En même temps qu'on parlait de ce crime, on vantait ta généreuse hospitalité. Oui, ils ont leurs défauts et leurs passions, les Français, mais ils n'assassinent personne ; amis et ennemis leur rendent cette justice : ce n'est pas pour l'étouffer qu'ils embrassent l'infortuné !

CH. D.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

RAPPORT

DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AU ROI,

Sur l'instruction publique.

1^{er} ARTICLE.

Dans la politique, comme dans les sciences, il ne faut jamais laisser passer inaperçu un fait important. Or, lors-

qu'on a consacré ce principe que les ministres sont responsables, recueillir et approuver tout haut ces mots d'une excellence, *J'assume volontiers, comme je le dois, la responsabilité de ces vues et de ces conseils*, etc., c'est prendre date pour l'avenir.

Il serait difficile, en effet, de ne pas savoir gré au ministre de l'intérieur de ce qu'il vient de faire. L'acte émané de lui porte *deux signatures*, ce qui est éminemment constitutionnel; ce qui l'est encore, c'est la protestation loyale par laquelle il considère la responsabilité comme *un devoir*; ce qui l'est surtout, c'est cette déférence pour l'opinion qui l'a fait courir lui-même au-devant d'une *publicité nécessaire*. Jamais ce ministre, il faut en convenir, ne fut dans une route plus légale; Dieu l'y maintienne long-temps, pour sa gloire et pour l'intérêt de tous!

Si au lieu de ces formes constitutionnelles et pures, l'excellence avait brutalement nié et la nécessité de l'approbation royale, et celle de la publicité, et l'existence même de la responsabilité ministérielle, il faudrait se taire ou répondre avec aigreur, car ce sont des cas où la loyauté de l'adversaire est difficile à supposer. Mais si, au contraire, quelqu'un, fût-il ministre ou autre, dit à l'opinion publique, *voici mes discours et mes actes, jugez-moi*; quels que soient les faits quant au fond, l'opinion doit rendre d'abord justice à la forme, et présumer la bonne foi de quiconque recherche la publicité. Qui se réfugie dans la nuit a intérêt à mal faire; qui se présente à la clarté du jour veut probablement être vu et reconnu pour ce qu'il est.

Raisonnons donc avec le ministre, et louons et critiquons ce rapport avec la même franchise qui a présidé à sa rédaction. De telles discussions tournent toujours au profit de la chose, et celui que nous sommes forcés de contre-

dire nous doit alors d'autant plus de justice qu'il a reconnu en nous plus d'impartialité.

Le ministre s'étonne d'abord que la liberté de l'instruction soit aujourd'hui le point de ralliement d'hommes dont les opinions sont bien divergentes sur une foule d'autres questions d'ordre social. Je doute qu'en approfondissant la matière, il ne découvre la raison de cette alliance en apparence si peu naturelle. La cause de l'opinion n'est pas pareille à celle des gouvernemens. Ceux-ci, avec leur existence positive et matérielle, ne procèdent que par actes déterminés, par textes de lois clairs et précis; l'autre, au contraire, ouvre son sein, prête ses secours et offre ses mille voix à tout être qui se plaint, à tout individu qu'on persécute ou qu'on opprime. Elle ne lui demande pas : « Êtes-vous de tel parti? » Elle dit seulement : « Si vous » êtes froissé par le pouvoir, vous êtes des nôtres, car le » pouvoir ne doit froisser personne ; c'est à l'opinion à » vous soutenir et à vous venger. » Ceci tient à un sentiment généreux de l'espèce humaine, à son instinct même de sociabilité qui fait que de sa nature l'homme faible cherche toujours à s'associer, pour se défendre contre le plus fort.

Ce n'est donc pas par une profonde conviction qu'ils sont tous d'accord, que ces partis divers se réunissent aujourd'hui; c'est parce que chacun d'eux pense qu'on a été injuste envers l'autre. Étranger au pays, je suis sans doute incompetent pour prononcer sur cette matière. Je dirai encore : celui qui se défie le plus de moi, c'est moi-même. Que pourrais-je donc faire? Consulter l'histoire? Elle m'apprend, s'il faut dire vrai, à n'avoir point confiance à l'amour des prêtres pour la liberté, à redouter leur influence; mais voici que les libéraux me répondent : Ce n'est point là

la question qui s'agite dans les Pays-Bas. Les prêtres unis à des gouvernemens catholiques ont fait à diverses époques beaucoup de mal; mais sous un gouvernement protestant, les prêtres, placés en seconde ligne et dès-lors impuissans à mal faire, n'ont-ils pas droit, comme tous les autres citoyens, à réclamer du pouvoir protection et liberté?

La réponse n'est pas douteuse; protection, liberté, c'est le droit de tous. Le parti catholique, s'il se renferme dans les bornes légales, peut donc, non comme parti, ni comme catholique, mais comme composé de citoyens ayant des opinions politiques et religieuses, demander à la loi qu'elle leur en assure le libre exercice, la solennelle et légitime expression. Il peut encore demander, comme tous les sujets du royaume, à *concourir à l'enseignement public*. Rien n'est plus juste, ni plus légal.

Les évènements qui se sont passés en France ont pu effrayer le gouvernement des Pays-Bas; là les prêtres disaient tout haut qu'ils avaient le droit exclusif de l'enseignement; leur refuser ici ce droit exclusif cela est juste sans doute, et rien ne peut légitimer de semblables prétentions, mais rien aussi, ce me semble, ne peut leur faire refuser l'égalité de droits avec les autres citoyens, et aujourd'hui que les prêtres sont vaincus en France, le gouvernement doit revenir de ses frayeurs.

Une des plus sages idées que l'on ait jamais conçues était celle du collège philosophique; la manière dont cette idée a été exécutée prouve qu'elle ne part pas d'une seule tête. Tout ce qui était relatif au principe, à l'intention, était bon; tout ce qui a accompagné l'institution et ses formes porte l'empreinte d'une parfaite incapacité. Assurément, ils ont été deux à l'ouvrage.

Il avait raison celui qui voulut établir un collège supé-

rieur pour l'enseignement des jeunes prêtres catholiques ; il faut des prêtres aux églises, aux autels, à la conscience des hommes. Pour la plupart d'entr'eux, la religion et ses pratiques sont un devoir impérieux qu'il faut satisfaire. Fonder une pépinière de prêtres nationaux était donc une heureuse idée : c'était déjouer les intrigues de l'étranger.

Ce collège, on le fondait, dit le rapport, attristé de ce que le jeune clergé était étranger aux connaissances que le 19^e siècle a presque généralisées. On avait raison d'en être attristé. Mais qu'a-t-on fait ? on a voulu établir pour la philosophie le fameux *compelle intrare* qu'on reproche à l'église romaine. De là, une foule d'inconvenances.

J'en vais citer trois seulement, mais elles sont capitales.

La première, c'est d'avoir agi sans la participation du clergé supérieur ; on pouvait, on devait peut-être l'instruire du sort qu'on préparait aux jeunes lévites. Il aurait donné son avis, aurait fait ses objections. On a mieux aimé s'en passer ; on a voulu faire des curés sans s'embarrasser des évêques. Qu'est-il arrivé ? que ce qu'on avait négligé d'abord, il a fallu l'adopter plus tard. Le concordat a jugé la question, en annulant en partie les bases fondamentales du collège philosophique.

La seconde inconvenance ne résulte-t-elle pas du nom même de l'établissement ? Certes, les hommes instruits savent bien ce que c'est que la *philosophie* ; ils ne la considèrent pas comme l'ennemie naturelle de la foi ; mais le vulgaire a cru long-temps que *philosophie* était le contraire de *dévo*t. Le clergé lui-même, depuis le 18^e siècle, ne cessant de déclamer contre Voltaire, J.-J. Rousseau et quelques autres, a appelé philosophie tous les systèmes de l'incrédulité moderne ; et pour ramener ces hommes, vous voulez en faire des philosophes, et vous assignez à leur éducation

un lieu appelé collège *philosophique*! n'y a-t-il pas quelque dérision dans ce titre donné spécialement au collège des prêtres, quand les autres collèges se nomment *athénées*?

Une inconvenance plus forte encore, et à laquelle j'ai eu peine à croire, consiste à avoir donné quelques chaires à des professeurs protestans. Remarquez qu'il ne s'agit point d'un collège ordinaire; que le jeune homme qui se destine à l'église est censé faire ici ses études préparatoires à la théologie. Un professeur protestant sait-il tout ce qu'il doit de convenance et d'égards aux croyances catholiques? Quand même il serait éloigné par son caractère (comme je n'en doute nullement), de toute intention, de toute allusion déplacée, est-il assez au fait des matières religieuses pour distinguer ce qui peut leur nuire ou les fortifier? — Mais à quoi bon? dira-t-on; le professeur protestant ne s'occupe que de physique. En quoi peut-il, même involontairement, altérer la croyance religieuse de qui que ce soit? — En beaucoup de points; dans ses leçons et hors de ses leçons, dans ces entretiens familiers qui réunissent les élèves avec le maître, et qui laissent à celui-ci le préjugé de sa supériorité. Que de choses, en physique même, qui attaquent les traditions sacrées, et sur lesquelles il s'expliquera malignement s'il est incrédule! S'il croit, au contraire, que de choses dans la réforme et dans ses libertés, qui pourront piquer le catholique scrupuleux!

J'en conclus donc que l'intention était bonne, et que l'exécution n'a pas, dans l'organisation du collège philosophique, répondu à ce que l'idée primitive aurait dû inspirer. Pourquoi insister sur ce point? Je lis dans le rapport de son excellence que les catholiques éclairés ont approuvé l'institution *dans ses motifs*. Ces seuls mots me prouvent qu'au fond du cœur le ministre comprend que les motifs

seuls méritent des éloges, ce qui fait la critique de tout le reste.

Continuons. Le roi a permis que l'on interprétât *d'une manière plus large* l'arrêté du 14 juin 1825. J'en appelle à M. Van Gobbelschroy : s'il peut interpréter d'une manière large, son successeur pourra interpréter d'une manière étroite en vertu du même droit. Ne ferait-on pas mieux de faire une loi libérale, que de donner ainsi une vertu élastique à ce qui doit être aussi immuable que la loi ?

Je ne suis point, je l'avoue, pour la liberté *illimitée* de l'enseignement ; mais par cela seul que ce qui n'a pas de bornes m'effraie, j'insiste pour que ces bornes soient légitimes et clairement posées. En l'absence d'une liberté *illimitée*, mot très-vague après tout, admettons au moins la nécessité d'une liberté réelle. Existe-t-elle d'après le rapport ? Je ne le pense pas. Je ne puis donc être de l'avis du ministre, lorsqu'il déclare que dans le moment actuel il n'y a rien à changer.

Non, il n'y a pas de liberté, si la possession du grade universitaire ne suffit pas pour enseigner. La capacité est acquise alors, mais c'est la moralité que vous redoutez. Eh bien, je vais vous dire une vérité. Sous le despotisme, il n'y a de moral que l'absolutiste ; sous la terreur, il n'y a de moral que le jacobin. L'homme moral, aux yeux du pouvoir, c'est celui qui partage ses opinions, ses sympathies et ses haines. Je sais que vous, ministre auteur du rapport, vous vous direz rassuré par votre bonne foi. Supposez que votre successeur soit un Corbière ou un Peyronnet, et dites-moi à quel titre l'homme capable obtiendra d'eux des certificats de moralité.

Vous dites que le gouvernement se borne à une inspection, à une surveillance paternelle. Si cela est, tout le monde

avant peu se rangera de votre avis, car le plus imprudent des gouvernemens est celui pour lequel l'éducation publique est un objet d'indifférence et d'oubli; mais lorsqu'un instituteur est forcé de condamner au hollandais le fils d'un négociant voisin de la France, qui ne fait des affaires qu'avec elle et dont tous les correspondans parlent français; lorsqu'il est forcé d'apprendre au collège ce que chez son père il désapprendra, appelez-vous cela de la liberté?

Aucune condition, ajoutez-vous, n'est imposée relativement au haut enseignement, et vous ajoutez plus bas qu'il faut l'autorisation de l'autorité locale. Où donc est la liberté? Que direz-vous si cette autorité refuse? Elle ne le fera pas sans de graves motifs, je le crois, j'en suis convaincu; mais il n'en est pas moins vrai que tout professeur est à la discrétion de l'autorité, et que par un seul mot de sa main, le bougmestre peut interdire l'enseignement à qui bon lui semble.

Cet article devient trop long; je dois renvoyer le lecteur au prochain numéro pour continuer cette discussion importante. La matière est si grave, qu'elle vaut la peine d'être examinée en détail. Je tire seulement d'avance une conclusion qui sera plus frappante à la fin de tout ceci: c'est que les Belges (singulier reproche!) les Belges sont trop honnêtes gens. Ils le savent, et se reposent sur la loyauté les uns des autres, là où les hommes devraient n'être rien, et les institutions être tout. L'exemple ici est des plus évidens. Un souverain honnête homme demande un rapport à un ministre, pour rassurer sa conscience royale, craignant de rien faire contre la liberté. Le ministre tranquillise le roi, et, fort de sa propre bonne foi et de celle de ses employés, il veut que tout professeur soit agréé par lui ou par eux, pensant que c'est une garantie. Ceux-ci, à leur tour, se re-

posent avec confiance sur la loyauté des bourgmestres, chargés d'autoriser ce qui sort du cercle de leurs attributions. Alors, on dit : vous serez libres, car tout le monde s'en mêle; et c'est parce que tout le monde s'en mêle que la liberté n'existera pas.

CH. D.

(*La suite au prochain numéro.*)

COURS D'ÉLOQUENCE.

PAR M. CHARLES DURAND,

Ancien Procureur du Roi, membre de plusieurs académies.

Le premier cours de M. Durand est terminé. La plupart de ses souscripteurs lui ont témoigné le désir de le voir ouvrir un nouveau cours à Bruxelles où il a été l'objet de tant de bienveillance. Le professeur, en répondant aux vœux de quelques personnes, et pour prévenir l'erreur de celles qui pourraient penser que ce second cours n'est que la répétition du premier, croit devoir annoncer qu'ils n'auront de commun que l'improvisation, indifféremment appliquée par lui à l'exposé de tous ses principes.

C'est dans un ordre méthodique et chronologique que M. Durand avait d'abord procédé. Remontant aux jours antiques de l'éloquence, et suivant ses progrès de siècle en siècle jusqu'à l'époque actuelle, il avait offert à ses auditeurs un tableau de l'histoire de l'art; la dernière moitié de son cours se composait de la recherche des principes qui forment l'orateur, et des connaissances historiques, philosophiques et littéraires qui doivent orner son esprit.

Le second cours, qui va commencer sous peu de jours, aura pour sujet *l'examen des ouvrages classiques*. Le professeur se propose d'analyser l'un après l'autre les principaux

livres français dont se compose une bibliothèque choisie, d'en faire ressortir les beautés, d'en critiquer les défauts, de manière à ce que, formant le goût et le style de l'orateur, ce nouveau cours puisse être considéré par les gens du monde comme un code complet de principes et d'opinions sur l'éloquence et la poésie françaises.

Les séances auront lieu les mardi et jeudi de chaque semaine, dans le local du Musée, à six heures du soir.

Le cours, composé de 16 séances, commencera le jeudi, 19 février courant, et finira à Pâques.

[*Le prix de la souscription est de 10 florins. — Chaque souscripteur peut conduire une dame.*]

S'adresser à la librairie Parisienne, rue de la Madelaine, chez MM. Laurent frères, Place de Louvain.

— Dujardin Sailly, Montagne de la Cour.

— M^{elle} David, Montagne de la Cour.

— M. Délemere, libraire, rue des Pierres.

BÉRANGER (1).

Rassurez-vous, ma mie!

Je n'en parlerai plus.

BÉRANGER.

Non! plus de politique!... Au milieu de l'anarchie morale qui trouble les esprits, il semble impossible de prendre une décision qui ne soit une erreur, et qui ne traîne à sa suite des erreurs plus graves encore! La cause publique, rabaisée au niveau d'une intrigue de coterie, devient la pâture d'un charlatanisme vaniteux! Une chambre sans majorité, et par cela seul impuissante! Une opposition qui fut grande et qui n'est plus rien, parce qu'elle voulut à la fois être opposition et pouvoir, parce qu'elle voulut à la fois être civique et ministérielle, parce qu'elle voulut à la fois conserver sa force morale et y joindre une force numérique qui la détruisait; un ministère sans unité, vivant sur les restes du

(1) Cet article a été écrit en France peu de jours avant le procès de Béranger.

ministère qu'il a remplacé, faible envers ses prédécesseurs, faible envers leurs ennemis, et de ces deux faiblesses réunies croyant se composer une force qui lui soit propre; faux calculs sur la paix, faux calculs sur la guerre, dépenses augmentées sous prétexte d'économie, usure flagrante sous le nom de crédit, tel est le spectacle que présente la France!... Cependant chaque citoyen, pris isolément, paraît animé de patriotisme et jouir d'un esprit sain. Chacun raisonne et parle à merveille; et par un miracle qui confond l'humanité, tant d'individus raisonnables, groupés par masses, composent aujourd'hui une des sociétés les plus folles et les plus aveugles qui jamais aient foulé la terre!

Quelle sera la raison assez forte pour débrouiller ce chaos! quelle sera la voix assez puissante pour dominer le tumulte des opinions contraires, pour concentrer en un faisceau ces volontés qui divergent, ces efforts qui s'entre-choquent et se nuisent au lieu de se réunir et de s'aider?... Une telle destinée serait trop grande pour un homme. Le temps seul, ou quelqu'évènement inattendu, dénouera bien ou mal cet imbroglio politique qui commence à devenir ridicule; et malheur aux acteurs qui n'auront pas su prévoir le dénouement!

Eh bien donc! plus de politique... Abandonnons cette carrière haineuse et stérile: demandons au poète le secret de son génie; demandons-lui des sentimens pour nos cœurs épuisés, des émotions pour nos esprits fatigués d'incertitude, des illusions s'il le faut, pour notre imagination qui s'éteint, déshéritée de l'enthousiasme natal qui jusqu'à ce jour formait notre plus bel apanage!

Le poète, ai-je dit! Oui, le poète, car nous en avons un: un seul à qui le ciel a donné des paroles naïves et tendres, pour peindre les plus doux égaremens; des formes harmonieuses et pures pour revêtir des pensées nouvelles; des images pénétrantes et vives pour figurer les plus fantastiques rêveries; des sourires pour la joie, des larmes pour la douleur, des souvenirs pour l'infortune, des palmes pour les tombeaux! un seul à qui l'inspiration la plus entraînant n'arrache jamais une faute de goût! qui, libre dans les entraves de la versification, fait de la gloire comme un cœur de vingt ans fait de l'amour, en épanchant autour de lui l'abondance des sensations qui le transportent et qui l'enivrent! simple comme Lafontaine, gracieux comme Parny, spirituel comme Voltaire, tendre comme Jean-Jacques, pathétique comme Vergniaud, plus lyrique que Lebrun... L'ai-je nommé? ô classiques, ô romantiques, cessez vos vaines disputes, et lisez Béranger!

Je sais que mon exaltation paraîtra outrée, inconvenante peut-être, aux esprits sévères qui reprochent au poète la nuance de ses couleurs politiques, l'irréligiosité de ses capricieuses boutades, la licence de ses tableaux bachiques et de ses transports de volupté. D'autres, censeurs plus littéraires, blâmeront mon admiration exclusive pour des chants lyriques, pour des stances détachées, pour des esquisses légères; et, m'accablant sous la masse des cent mille vers tragiques, épiques, didactiques, qui depuis dix ans quêtent en vain l'immortalité, ils opposeront cette aristocratie du Parnasse au triomphe de notre humble chansonnier. — Eh bien! voyons.

Je me garderai bien, quant au premier point, de me répandre en vaines arguties pour décolorer les opinions politiques du grand poète. Pour l'essayer, il me faudrait presque renier les miennes, quoiqu'elles ne soient pas absolument pareilles; et Dieu puisse-t-il me préserver toujours de ce honteux malheur, malgré les exemples honorables qui s'en multiplient chaque jour! J'aime mieux passer franchement condamnation sur le fait, et examiner la question d'une manière plus générale et plus grande.

M. de Châteaubriand est, je crois, le premier, le seul en France peut-être qui, méconnaissant les immunités du génie, dans un discours préparé pour sa première réception à l'Académie française, ait osé soutenir, à l'aide de longs et lourds sophismes, qu'il fallait faire retomber sur la gloire du poète le poids de ses actes politiques, et découronner son front des lauriers divins du Parnasse pour le punir de ses opinions. Il appuyait cette doctrine sur la conduite des Anglais envers Milton, et cela fort mal à propos, ce me semble; car Milton, tout autant que Shakespeare, est pour eux le dieu de la poésie.

Si les récriminations de ce genre ne commençaient à vieillir et à s'user, je pourrais faire remarquer ici un bizarre contraste! Dans le discours même qui contenait une telle hérésie littéraire, se trouvait l'éloge du César qui montait au Capitole, de la fille des rois qui lui donnait la main, du berceau sur lequel reposaient les destinées du monde: on ne reprochera point à Béranger une telle adulation. Selon sa touchante et gracieuse expression, sa lyre n'a *flatté que l'infortune*; généreuse et noble erreur que les courtisans du pouvoir ne commettront jamais.

Mon enthousiasme pour le génie, pour cette puissance sacrée, *reine de tous les lieux et de tous les instans*, se révolte contre l'étrange invasion de la politique sur les domaines de la gloire littéraire. Tentative in-

sentée! les caprices des partis, les chances des dissensions civiles, les rigueurs ou la protection du pouvoir, sont sans force contre le poète. Il leur manque des ailes pour suivre son vol dans les nues! Triste destinée que celle d'une autorité qui ne sentirait pas qu'il y a plus d'illustration et d'immortalité sous le pinceau de Veruet ou sous la plume de Béranger, qu'il n'y a de considération et de dignité sociale dans tous les vieux hochets dont on amuse la décrépitude des peuples; dans tous les cordons, dans toutes les toisons, dans toutes les jarretières dont les souverains de l'Europe peuvent disposer!

Et dites-moi! orthodoxes politiques, législateurs infailibles, respectables courtisans qui vous scandalisez d'un hémistiche et qui maudissez la lyre évocatrice de vos souvenirs, pouvez-vous briser ses cordes et la condamner au silence? Pouvez-vous éteindre l'écho qui répète ses chants en Europe, qui traverse les mers, et retentira dans l'avenir? Non, vous ne le pouvez pas! Que signifient dès-lors et vos colères sans effet, et vos réprobations que personne n'écoute, et vos argumentations que personne ne croit? Grands hommes de toutes tailles, vous êtes impuissans contre la renommée du poète, et vous ne devriez pas oublier que ses vers feront la vôtre aux yeux de la postérité!

Avec cette tourbe haineuse, je ne confonds pas la magistrature dont les arrêts ont frappé et menacent encore Béranger. Si la conscience des tribunaux leur dit punissez, qu'ils punissent; la partialité de l'admiration, les regrets même de l'amitié ne leur reprocheront pas une condamnation qui ne peut être un tort de leur part, mais qui en réalité est un malheur pour eux; oui; et un malheur véritable, car ils useront vainement la force de la loi contre un pouvoir d'une nature différente et plus fort que la sentence prononcée. L'arrêt passera, la peine sera subie, cent mille exemplaires des vers condamnés survivront aux juges, au poète, aux puissances irritées qui l'accusent; et de toutes ces choses, la seule qui conservera son influence sera précisément celle contre laquelle on s'arme et qu'on voudrait étouffer!

J'ai réfléchi souvent à cette inconséquence, et je me suis demandé quel était le but de semblables poursuites: Jamais je n'ai pu m'en rendre compte. Les sentences judiciaires n'ont d'effet qu'autant qu'elles punissent le coupable, qu'elles répriment le délit, qu'elles effraient les imitateurs par l'exemple. Or, très-certainement rien de tout cela n'arrivera; ce serait une folie au pouvoir d'y compter. S'il espérait un instant atteindre ce résultat, il prouverait qu'il ne connaît ni les hom-

mes, ni les choses, car il y a en France mille citoyens qui accepteraient la condamnation, s'ils pouvaient à ce prix acheter la gloire poétique du condamné. Et d'ailleurs, quel exemple fut jamais moins pernicieux que celui de Béranger? Rassurez-vous, ames craintives! La nature y a pourvu plus encore que les tribunaux : elle n'est pas si prodigue de génie, et l'imitation n'en est pas si facile! Quand Béranger nous aura quittés, personne ne le remplacera, pas plus qu'on n'a remplacé Napoléon à la tête d'une armée, Manuel dans l'arène politique, et Talma sur la scène.

Une autre réflexion me frappe encore. Peut-être n'aura-t-elle pas sur tout le monde l'empire qu'elle a sur moi : c'est que, quant aux couleurs politiques, la perfection des œuvres du génie en détruit la culpabilité, à peu près comme la perfection idéale des statues antiques ôte à leurs formes découvertes la nudité qui pourrait alarmer la pudeur. L'émotion profonde du cœur produit le même effet, et Jean-Jacques, dans une de ses lettres à Julie, en peint la puissance avec une énergie audacieuse et ravissante. L'exemple que je puise dans les beaux-arts et dans l'amour est incontestable ; mais je sais que l'opinion contraire prévaut en politique. On pense généralement que le talent du poète le rend d'autant plus condamnable, et je conviens qu'au premier aspect on peut juger ainsi. Cependant une sorte d'instinct, une sensation involontaire, produit en moi un effet opposé, et si j'étais roi de France, je lirais *le Vieux Sergent* sans colère, malgré l'enthousiasme républicain dont il est animé.

Mais alors, voici la question à laquelle je dois naturellement m'attendre : Que devra donc faire le pouvoir si les lois sont impuissantes contre le génie dont vous semblez diviniser même les écarts? Hélas! presque rien. Avoir du talent, de la gloire, de la popularité... et laisser dire : je ne lui connais pas d'autre égide; mais celle-là est impénétrable.

Examinons notre sujet sous le rapport des mœurs. Tâchons d'être sages sans pruderie, et tolérans sans liceuce, car jusqu'à ce moment on n'a pas, ce me semble, évité ces deux écueils.

Je ne trouve pas une grande force de raisonnement à citer les grands poètes qui ont marché dans la même voie, car c'est seulement reculer la difficulté et non la résoudre : mais je dirai que, très-certainement, c'est l'exagérer que de reprocher avec amertume au poète l'impression produite par ses écrits sur l'adolescence, ou la rougeur dont ils peuvent colorer le front pudique d'une jeune fille. Le même reproche pourrait,

et même à plus juste titre, être adressé à des ouvrages autrement graves et sérieux. On ne doit pas oublier que tous les livres ne sont pas indistinctement faits pour tous les âges et pour tous les lecteurs : il ne faut pas imputer aux auteurs l'usage déplacé qu'on fait de leurs écrits.

Néanmoins, et malgré les privilèges du genre, je conviendrai que, comme d'autres grands poètes, Béranger en a quelquefois abusé. Il aurait pu, il aurait dû peut-être faire aux convenances le sacrifice de quelques couplets trop libres, parfois répétés par la jeunesse à l'issue de quelque acte de gastronomie amicale, et qui, dans le recueil, forment un contraste peu gracieux, malgré la verve spirituelle dont ils pétillent. Mais ce serait pousser la censure jusqu'à la pruderie, que d'en frapper d'autres stances qui sont plutôt tendres et naïves qu'ardentes et licencieuses. Pour épurer l'admirable recueil de Béranger, on n'aurait à faire qu'un petit nombre de suppressions. D'ici à quelques années son imagination féconde aura créé plus de nouveaux chefs-d'œuvre qu'il n'en faudrait pour les remplacer. Ce ne sera pour lors qu'un simple travail d'éditeur, et la beauté pourra jeter un regard chaste, quoique passionné peut-être, sur le livre dont elle n'oserait aujourd'hui parler que dans l'intimité.

Me voici maintenant en face des alexandrins. Ils s'avancent, fièrement indignés de voir donner la palme aux rythmes légers du poète qui dédaigne leur pompe majestueuse. La tragédie, le poème épique, le poème descriptif et didactique, grondent sourdement. Les Méditations et les Messéniennes, plus libres dans leurs allures, réclament, avec autant d'énergie et plus de grâces, le premier rang dans notre admiration ; et, dans cette discussion comme dans beaucoup d'autres, je crois qu'il faut blesser bien des amours-propres ou renoncer à la vérité.

Sans doute je reconnais qu'il existe en France nombre de poètes dont la réputation est fondée sur de bons ouvrages. On les lit avec plaisir, on les estime, on cherche même, et par malheur vainement, dans leurs nouveaux écrits, la supériorité à laquelle leurs premiers essais ont fait croire qu'ils parviendraient un jour. Mais l'ont-ils atteinte? Leur début n'a-t-il pas été l'acte le plus brillant de leur carrière? Se sont-ils élevés à cette hauteur qui ne laisse rien à désirer? Au milieu de cette foule de productions, en est-il une qui prime, qui se distingue, qui sorte des rangs pour ceindre la couronne et demeurer chef-d'œuvre aux yeux de la postérité!..... Je n'en connais pas. Entre les tragédies brillantes de M. Delavigne et le poème épique sévère de M. Grandmaison; entre les

vers classiques de M. Viennet et les inspirations romantiques de M. Hugo; entre les méditations vaporeuses de M. Lamartine et les poèmes énergiquement satiriques de MM. Barthélemy et Méry, la première place serait encore vide, si Béranger ne s'était présenté pour la remplir!

Ne m'objectez pas l'étendue et le nombre des ouvrages ou la grandeur des genres. Dans la poésie pas plus que dans l'économie sociale, les quantités morales ne se comptent, ne se mesurent, ne s'apprécient avec les chiffres ou le compas. C'est la vue de l'esprit, c'est l'instinct de l'ame qui compare et qui juge. Il ne s'agit pas ici de la durée des émotions, mais de leur intensité, de leur entraînement et de leur charme. Entre le bon et le parfait, il y a un abîme que rien ne peut combler. Mille bons ouvrages ordinaires ne valent pas un hymne qui vous saisit et vous enlève. Un seul mot de Talma était plus puissant sur la foule émue qu'une tragédie entière de Racine déclamée par Lafond ou par Saint-Prix! Et comme les sentimens du cœur et l'exaltation de l'esprit vers le beau idéal sont d'une nature identique, j'appellerai de nouveau l'amour au secours du génie, et je dirai, avec Jean-Jacques: « Ah! » si l'on peut vivre mille ans en un quart d'heure, à quoi bon compter tristement les jours qu'on aura vécu! »

Pour justifier mon admiration, que ne puis-je citer ici les chefs-d'œuvre qui l'ont fait naître! Que ne puis-je citer ici ces stances d'une mélancolie si ravissante, d'un éclat si gracieux, d'une harmonie si constante et si pure! ces images pathétiques ou brillantes, tout à coup jetées par le poète au milieu d'un badinage élégant et tendre! ces strophes dont le mouvement est si naturel que leur perfection déguise la difficulté vaincue! ces vers entraînants dont la correction défie la critique la plus minutieuse, ces vers qui expriment les nuances les plus délicates du sentiment et de l'esprit, sans affectation, sans avoir jamais recours à ces effets prétentieux et forcés, dont nos écrivains à la mode, soit dans leur prose soit dans leurs vers, ornent régulièrement la chute de leurs alinéas! Que ne puis-je faire ressortir l'atticisme de ces compositions d'un génie antique et d'un goût moderne, qui n'ont aucun modèle dans notre langue, et dont la versification racinienne augmente encore le prodigieux mérite! Comparez tous les vers que, depuis quatre ans, on a faits sur la Grèce, avec *le Voyage imaginaire* et *le Pigeon messager*! Lisez *l'Ange aux yeux bleus*, *le Temps*, *la Déesse*, *les Sciences*, *la Sylphide*, *le Cachet*, *l'Hiver*, *les Hirondelles*, *Maudit printemps*, *le Malade*, *l'Indépendant*, *la Comète*, *le Grenier*, *le Vieux Sergent*, *le Tombeau de Ma-*

nuel, et cent autres chefs-d'œuvre! Au milieu de tant de sujets divers, voyez le poète prendre tous les tons et réunir tous les genres de beautés : toujours parfait et toujours varié, toujours correct et toujours facile, toujours classique et toujours neuf! Examinez en détail cette poésie si douce à la fois et si sublime; suivez la coupe des vers, rendez-vous compte de leur mécanisme; voyez la nouveauté des tours, la vérité des images, l'harmonie des désinences! Lisez, lisez tout haut, et bientôt votre oreille charmée par cette verve nombreuse et pénétrante aura gravé la pièce entière dans votre cœur, presque à son insu, et sans que vous songeassiez à l'apprendre... Oui! voilà le poète!... poète incomparable et modeste, qui s'ignorait lui-même, et que nos grands hommes d'état n'ont pas jugé digne de conserver une place d'expéditionnaire dans leurs bureaux.

Oui! voilà le poète! Et c'est sur le banc des accusés que sa muse va porter des lauriers idolâtrés de la France! Oh! combien de fois, à cet âge où la force aventureuse de la jeunesse s'exhale en transports indéfinis; dans ces heures solitaires et agitées, où l'imagination, plus puissante encore que les passions qui l'éveillèrent, s'élançait vers un avenir inconnu! avenir fantastique et sans réalité, mais qui du moins lui fait oublier un instant le sort obscur de ses généreux desirs... combien de fois, rêvant les émotions de la place publique et du barreau, j'assistai en idée à quelque grand débat, où, comme l'aigle qui fond des nues, l'éloquence arrachait aux factions l'accusé dont elles savouraient déjà l'infortune! non cette éloquence, riche de bel esprit et d'antithèses, armée d'une artillerie d'épigrammes anecdotiques; non cette éloquence, coquette facétieuse qui courtise les sourires de l'auditoire, et qui, comme une lueur passagère, s'éteint aussitôt qu'elle a brillé; mais cette éloquence grave et nerveuse, ce pouvoir de l'âme qui subjugué et qui domine, ces paroles véhémentes et pressées qui font entrer de vive force la conviction dans les esprits les plus rebelles; ce dévouement oublieux de soi-même, qui, méprisant les petites convenances de la politique et négligeant les petites ressources du métier frappe directement au but, pour y laisser une trace ineffaçable et profonde; cette éloquence enfin, dont on a dit avec tant de bonheur : « Comme le feu, elle éclaire et brûle à la fois!..... » Qu'elle paraisse donc aujourd'hui! nous reconnaitrons ses accens par l'ébranlement qu'ils imprimeront à nos âmes; voici son client, c'est le grand poète! L'admiration de la postérité l'attend,..... les bancs de la police correctionnelle le réclament. Il faut le prendre par la main,

y monter avec lui, le couvrir de ses palmes, et montrer aux magistrats ses lauriers et l'avenir!

HENRI FONFRÈDE.

Une dame nous adresse la traduction suivante qu'elle nous propose d'insérer dans la MINERVE; quand nos lecteurs connaîtront ce fragment, ils concevront aisément que de tels envois soient accueillis par nous avec plaisir et reconnaissance. Le succès que celui-ci obtiendra, à coup sûr, nous fait d'avance espérer que l'auteur ne bornera pas à ce seul fragment des communications littéraires si précieuses pour nous et pour nos lecteurs.

MON VILLAGE NATAL,

AU RETOUR D'UNE LONGUE ABSENCE.

(Traduit de l'anglais du chevalier Carrington.)

Harewood, lieu sombre et chéri, l'orme éclairé par le rayon du soleil couchant s'élève encore près de ta vieille tour; et grâce à cette teinte, tes murs antiques tapissés de lichens me paraissent moins tristes. Cette lueur dorée s'échappe au travers des fenêtres cintrées, et semble se confondre avec les tombeaux qui gissent ici, tandis que la baie d'aubépine aux milliers de fleurs forme une ceinture verdoyante autour de l'humble temple de la prière. Aucun zéphyr ne se joue maintenant dans le jaune feuillage. Immobile est le cyprès, immobile est la branche de lierre. Qu'il est imposant et solennel le silence de ce dernier asyle où reposent ceux que nous avons perdus, ceux que nous aimions! Hors l'oiseau qui fend l'air de son vol rapide, en s'agitant autour du clocher, ou qui gazouille de joie en effleurant ce terrain béni, excepté cet habitant de l'air, seul être vivant, il n'y a ici ni chant, ni voix, ni souffle: tout y respire la mort.

Harewood, lieu triste et cher, ne permets à aucun pas profane de troubler la tranquillité de cette retraite sacrée. Car ici l'affection, dont le tendre regard est semblable à celui de la colombe, vient chercher des adoucissements et se livrer inaperçue à tout le luxe de la douleur. Qu'il est doux de retrouver sur ces tertres de verdure l'endroit où s'est arrêtée la main religieuse! Les zéphyr exhalent leurs doux parfums, de riches couleurs se nuancent avec le gazon. Ici la modeste marguerite lève son humble tête; le lys se penche sur les tombes vénérées, la violette répand son parfum odoriférant; et

les roses, les premières roses entr'ouvrent leurs boutons et s'épanouissent. L'églantier entoure de ses flexibles rameaux l'urne funéraire; et souvent, lorsque l'amitié s'empresse de venir pleurer ici, elle entend le bourdonnement de l'abeille, le chant de l'oiseau solitaire, et les touchantes mélodies du printemps, tandis qu'un ruisseau à l'onde pure et argentée qui serpente aux environs, porte à son oreille son doux murmure.

C'est ainsi qu'il faudrait honorer les morts, en plaçant leur dernier asyle près des fontaines ombragées. C'est ainsi qu'au réveil du printemps l'affection répandrait les plus belles fleurs autour des tombeaux. Le soleil, la douce pluie, les zéphyrs devraient vivifier et entretenir ici la fraîche verdure de l'année.

L'ormeau dont le feuillage et les branches ont conservé leur beauté première, élèverait jusqu'au ciel son front majestueux; le chêne, dont aucun mortel ne peut compter l'âge, balancerait avec orgueil sur les tombeaux ses branches nombreuses et vénérables, tandis que les oiseaux à la voix plaintive viendraient animer les bocages de leurs chants d'amour et de pitié.

L'église élève encore son clocher que n'ont pu ébranler les tempêtes de mille années. Ces murs conservent leur ancienne force, et défient les chocs les plus rudes des hivers du nord. La porte massive est ouverte; essayons de parcourir d'un pas respectueux ce lieu solennel. Visitons encore une fois ce banc sur lequel s'assoupissait l'enfant de chœur, lorsque le sermon se prolongeait: lieu de douces rêveries! Je me rappelle le doigt réprobateur et le front sourcilieux des maîtres sévères, lorsque, sous l'influence des brûlantes chaleurs du mois de juin, qui invitent au sommeil, mon œil fatigué cédait au repos. Après la savante exhortation, se levait d'un regard imposant le chantre des livres sacrés, le clerc de la paroisse, que la mort seule a rendu silencieux, mais qui était justement célèbre alors par son *amen* sonore et prolongé. Sa voix était forte, et son œil radié se reportait vers le chœur placé dans les airs, et qui obéissait promptement au signal. Les simples habitans du village élevaient leurs voix qui ne formaient qu'un seul son, et, semblables aux flots qui roulent en mugissant, faisaient retentir les échos de l'édifice des anciennes hymnes de la vieille Albion.

Voyez au milieu de la vallée le ruisseau vagabond qui roule ses eaux limpides, chantées si souvent par le poète. C'est là que demeure le pasteur, exact à l'appel de la cloche du village, dont le son paraît si doux à son oreille. Berger d'Harewood, la bénédiction du ciel s'est répandue sur tes jours, pendant un demi-siècle de prières et d'actions de grâces; et quoique les frimas du temps aient glacé ton front, tes pas néanmoins ne sont pas chancelans, et ta vigueur n'est point éteinte. Cette blancheur qui orne ta vénérable tête n'a rien diminué du feu qui étincelait dans tes regards, ni de la douceur de tes accents, qui répandent la crainte dans le cœur du pécheur et les consolations dans celui du juste. Que de fois, pour ramener le premier dans la voie du salut, ta pieuse éloquence a fait retentir cette enceinte! Maintenant encore la foule

se presse pour admirer tes regards brillans , et ne rien perdre de ces paroles de feu qui coulent de tes lèvres. Enflammée par le sujet et partageant ton extase sacrée, elle écoute avec une immobile avidité les consolantes vérités que tu lui dévoiles , et , répondant soir et matin à tes chants religieux , entonne l'hymne qui élève l'ame jusqu'au ciel.

O mon village natal ! tu as encore le pouvoir de me charmer comme aux heures délicieuses de ma jeunesse. Que de changemens le sort et le hasard n'ont-ils pas produits sur moi depuis le dernier jour où je gambadais sur ton gazon émaillé ! Chacune de ces scènes , si ordinaires , si vraies , vient encore se retracer à ma mémoire. Ah ! Harwood , destiné de bonne heure à errer loin de toi , qu'il était séduisant ce tableau que mon imagination se retraçait du toit paternel ! Les inquiétudes , l'absence , l'éloignement , en reportant mes idées vers toi , ne faisaient qu'alimenter le feu intérieur qui me dévorait , et souvent l'espérance me disait tout bas que , lorsque les dangers seraient passés , je reviendrais me reposer dans cette vallée chérie.

D'où vient cette singulière sympathie , qui , dans tons les lieux que nous parcourons , attire nos cœurs vers le sol natal , par ses lois mystérieuses , et s'augmente à mesure que nous nous en éloignons. Interrogez le soldat qui , dans les climats lointains , ferme au milieu des rangs belliqueux , s'avance avec intrépidité , en présentant sa poitrine au feu de l'ennemi , sur un terrain où tant d'autres ont été moissonnés ; ou , avec un courage passif encore plus noble , soutient avec résignation les fatigues et les vicissitudes des combats. Hardi dans l'entreprise , constant dans l'exécution , il supporte sans murmurer tout ce qu'un homme peut souffrir. Demandez-lui ce qui a doublé son courage au milieu des batailles , et consolé son ame dans les visions de la nuit , demandez-lui ce qui , du sein des ténèbres et des tempêtes , répandait un rayon bienfaisant sur son existence , c'était la douce espérance de voir encore une fois les rivages éloignés , bien éloignés de sa patrie , de respirer encore dans les lieux où il respira pour la première fois , et d'y dormir du sommeil de la mort avec ceux qu'il aimait.

Toit béni de nos pères , quelle que soit ta position , fût-ce une humble cabane placée sur le sommet d'une montagne , où le cri de l'aigle roi des airs se mêle avec la brise du zéphyr , et sur laquelle gronde la tempête qui jamais ne ravage la vallée , ou situé dans un enfoncement exposé au soleil du midi , où les fleurs s'épanouissent , où chantent les oiseaux , et que les zéphyrts rafraîchissent de leurs souffles ; toit paternel , n'importe où tu es situé , tu es pour lui ce qu'il y a de plus doux , de meilleur sur la terre , son espoir , son refuge.

Où , vous êtes plus beaux que jamais , vous , champs , bois , cabanes qui ornez cette solitude paisible ; vous , moissons , que mûrissent les rayons dorés , et vous aussi , fleurs , qui , sur les bords de la source vagabonde , formez un magnifique feston. De vieux arbres usés par le temps ombragent encore la place où se réunit la jeunesse du village , dont la brise du soir porte au loin les accens. Le petit ruisseau qui cou-

lait autrefois serpente en répandant encore sa fraîcheur. Le lac déploie encore sa tranquille surface; là, balancé par le vent, s'élève le même bocage dont je parcourais les détours pour entendre le chant de la fauvette. Puisse cet habitant des bois connaître long-temps ce doux refuge, et maudite soit la hache qui viendrait y exercer ses ravages! Puisse-tu, ô Harewood! cher Harewood! toujours paré de tes fleurs et de tes concerts, t'élever long-temps au milieu de tes bocages empourprés!

De même que ce ruisseau, après avoir traversé les marais, se glisse doucement au milieu de la vallée silencieuse; ainsi, épuisé par les travaux du jour tumultueux de la vie, pèlerin harassé de sa route pénible, laisse-moi me reposer doucement dans ton sein, comme l'oiseau fatigué cherche dans son nid une paisible retraite. Qu'il est délicieux de le trouver près de toi, et de voir aux orages du milieu de la vie succéder les rayons d'un beau soleil couchant!

Par M^{me} de ***, de Bruxelles.

SPECTACLE.

TROISIÈME ET QUATRIÈME REPRÉSENTATION DE M. VICTOR.

MARIE-STUART. — BRUIS ET PALAPRAT. — ZAÏRE. — L'HOTEL GARNI.

Il y a, chez les acteurs du théâtre des Beaux-Arts, des progrès que l'on ne saurait contester sans injustice. *Marie Stuart* a été jouée avec plus d'ensemble et d'harmonie que les pièces précédentes; et pourtant, un malheureux acteur chargé du personnage de *Paulet* avait excité dans l'auditoire une gaité qui a eu besoin, pour disparaître, de tout le pathétique déployé plus tard par ses camarades. Victor a été, selon l'usage, fort remarquable dans *Leycester*. Mad. Lacroix a bien joué *Élisabeth*; elle a osé donner un peu plus de force à son organe, ce qui lui a réussi. Mlle Martin a été très-touchante dans *Marie Stuart*. Tranchant a l'organe un peu sourd, et gesticule trop dans la tragédie; Edmond est un acteur toujours juste, exact, et auquel on ne rend pas assez de justice; il a bien dit le rôle de *Burleigh*, et contribuerait à un meilleur ensemble s'il jouait les pères nobles; mais l'acteur en possession de ces rôles a, comme tous ceux qui sont médiocres, le malheur de ne pas s'en douter. Plaisant ou non, il veut jouer la tragédie, et il suffit pour tout gêner qu'il s'y présente. L'emploi des financiers dans la comédie lui conviendrait à merveille; mais que dire d'un *Lusignan*

de cette encolure? n'a-t-il pas moins l'air d'un croisé souffrant que d'un gastronome déguisé?

A propos de *Lusignan*, je n'ai à dire qu'un mot de *Zaïre*. Victor, excellent; Mlle Martin, moins touchante que dans *Marie Stuart*; *Nérestan*, assez bien; *Châtillon*, mieux encore, et Edmond le seul *Corasmin* qui ne m'ait pas fait rire, malgré l'insipidité de ce rôle, qu'il a joué avec tact et convenance.

La petite comédie de *Bruis et Palaprat* a été fort bien représentée, excepté *Vendôme* auquel tant soit peu de noblesse serait nécessaire. L'*Hôtel garni* a fait plaisir; ici, du moins, Delamare était bien placé; Mlle Martin s'y montre actrice aimable; Mlle Juliette, qui a cessé de faire des mines, y est maintenant plus ingénue et plaît bien davantage. Ayant critiqué Tranchant dans cette même comédie, je lui dois une courte réparation, et je lui dirai: la preuve que ma critique était juste, c'est qu'après l'avoir accueillie vous avez cette fois joué le rôle de *Sainville* en comédien consommé.

On jouait au Théâtre du Parc, il n'y a pas long-temps, un vaudeville dans lequel un gentilhomme (avant la révolution), est accusé par sa mère du crime horrible d'aimer la littérature. Madame, dit-il à la duchesse, mon père protège les hommes de lettres. — *Il les protège*, répond-elle avec orgueil, *mais il ne les fréquente pas*. Que les temps sont changés! S. A. R. le prince d'Orange assistait en famille à la représentation de *Zaïre*; le prince *protège* les beaux-arts, *fréquente* leur sanctuaire, et ne croit pas déroger en aimant la bonne littérature. S. M. la reine et S. A. R. la princesse Marianne honoraient aussi le spectacle de leur présence; l'auguste famille a été accueillie par une société distinguée avec de vives démonstrations de respect et d'amour.

THÉÂTRE DU PARC.

LES MORALISTES. — LA SEMAINE DES AMOURS.

A l'avènement de Louis XVI au trône, il y eut un concert à la cour. Il était à peine commencé, que le jeune roi s'ennuya, et les musiciens furent congédiés. *Ah! mon ami*, dit l'un d'eux à son voisin, *quel siècle se prépare!*

Je suis prêt quelquefois à en dire autant, quand je vois s'accroître chaque jour l'indifférence pour la musique et les spectacles. A la vérité, je suis mélomane par goût et par habitude. Un morceau de Rossini me plaît beaucoup plus qu'un article sur la responsabilité ministérielle, et

j'attache tout autant d'importance à un bon contre-point qu'à la discussion la plus lumineuse sur l'établissement du jury.

Malheureusement mon éditeur ne pense pas comme moi, et, avec sa politique, il envahit presque toute la place qui m'est réservée. Sans doute il peut y avoir du bon dans ce qu'il dit sur l'administration; mais il ne s'aperçoit pas que ses longs articles sur l'indépendance de la presse m'empêchent d'écrire, et qu'en plaidant pour les libertés de la nation, il restreint singulièrement la mienne.

Il résulte de là que je suis en retard dans le compte que je suis chargé de rendre des spectacles, et qu'à peine puis-je dire quelques mots de deux nouvelles pièces qui ont obtenu récemment quelque succès au petit théâtre.

Des deux moralistes qui figurent dans la première, le plus jeune a un excellent motif pour se jeter dans la réforme : il a mangé toute sa fortune. Il devient philosophe comme beaucoup deviennent dévots. L'autre est un bon père de famille qui, tout en déclamant contre le vin, le jeu et les femmes, se grise, joue gros jeu à l'écarté, et veut en conter à une jolie servante. Tout cela, comme on voit, n'a rien de bien neuf; et, depuis Caton l'ancien qui prêchait le désintéressement et prêtait son argent à 50 pour 100 par an, jusqu'à Contrafatto qui recommandait les bonnes mœurs à ses élèves, la société fourmille de gens qui ont deux morales, l'une dans le cœur, l'autre sur les lèvres.

La semaine des amours est un tableau assez fidèle de ce qui se passe dans le monde. Deux jeunes gens se voient pour la première fois le lundi, et pour la dernière le dimanche suivant, après avoir filé tout un roman d'amour. L'intrigue de cette pièce est assez faible, et les auteurs, aussi embarrassés que les deux amans pour se tirer du dénouement, font tomber le rideau au moment où vont se faire les derniers adieux.

C'est un moyen fort commode sans doute de sortir d'affaire; mais les auteurs n'en ont pas le mérite, et l'invention date de loin. Dans un fameux tableau de Timanthe, représentant *le Sacrifice d'Agamemnon*, l'artiste grec, désespérant de rendre d'une manière convenable la douleur du roi des rois, le peignit se couvrant la figure de son manteau.

Il y aurait bien des choses à dire sur le fait en lui-même; mais j'en tirerai seulement cette seule observation qu'au théâtre, comme en bien d'autres choses, ce que nous avons de mieux est *renouvelé des Grecs*.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

RAPPORT

DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AU ROI,

Sur l'instruction publique.

(2^e ARTICLE.)

Du pain et des spectacles ! criaient les anciens Romains ; des institutions libérales ! crient les peuples modernes. Le rapport du ministre ne devrait donc pas seulement affirmer que la liberté existe ou la promettre, il devrait prouver que les institutions propres à garantir cette liberté existent, et à leur défaut, il devrait promettre de les fonder. Voilà à mon gré par où pèche ce rapport d'ailleurs si remarquable. Le ministre doit agréer l'instituteur. Je cherche quel sera le recours de l'instituteur, si le ministre mettait de l'arbitraire dans son refus, et je ne trouve pas ce recours. Le bourgmestre doit autoriser les cours étrangers. Je cherche la garantie d'un professeur qui aurait pour lui tout le monde, excepté le seul bourgmestre ; et cette garantie je ne la trouve pas non plus. Le ministre et le bourgmestre sont donc revêtus d'une *autorité absolue* sur l'enseignement. Les grades ne sont rien sans leur volonté. Ce sont d'honnêtes gens, me direz-vous. Je ne vous réponds pas autre chose. Toujours d'honnêtes gens là où il faudrait des institutions et des garanties.

Le ministère et ses défenseurs s'élèvent avec force contre la liberté *illimitée* de l'enseignement. *Illimitée !* ils ont raison, c'est ainsi qu'à la guerre on profite des fautes de l'ennemi. A coup sûr, celui qui a écrit ce mot n'en connaît ni la portée, ni l'étendue. La liberté illimitée n'existe en France et en Angleterre, ni pour les individus, ni pour la presse, ni pour rien. Vouloir l'introduire dans l'enseignement, c'est proposer tout simplement de permettre que depuis le régicide jusqu'à l'athéisme tout soit professé dans les écoles. Le mot *illimité* n'a donc pas été compris. C'est une simple erreur de rédaction. C'est la liberté réelle qu'on a voulu dire, la liberté légale, la liberté garantie par la loi fondamentale.

« Cette liberté, vous la possédez, dit le ministre. Nos inspec-

teurs agissent par des conseils, *jamais d'autorité.* » Si cela est, nous n'aurons rien à répondre. Mais voici ce qu'on nous assure.

Il y a quelque temps, un inspecteur du gouvernement se présenta dans un pensionnat de cette ville. Il s'informa si les élèves y étaient instruits d'après la méthode de Pestalozzi. L'instituteur ne la connaissait pas. « Vous l'adopterez, dit l'inspecteur, ou j'amènerai avec moi des fiacres, pour enlever de votre maison tous ces jeunes gens. »

Je croirai à la liberté, lorsqu'un inspecteur qui tiendra ce langage sera châtié d'une manière exemplaire.

Je croirai à la liberté lorsqu'on ne sera plus forcé de parler hollandais.

Je croirai à la liberté lorsque le défaut d'agrégation de la part du seul ministre ne formera plus un empêchement dirimant, ou en d'autres termes lorsqu'on ne pourra plus entendre ce dialogue : Voulez-vous me permettre d'exercer une profession pour laquelle j'étudie depuis dix ans ? — NON !... et aucune loi ne m'oblige à motiver mon refus.

Comment donc procéder, pour arriver à l'établissement de cette liberté légale ? Il faudrait d'abord s'entendre sur les mots. Il n'y a pas *monopole*, comme dit fort bien le ministre, car le gouvernement ne se substitue à personne. Mais il y a *arbitraire*, car le gouvernement se réserve d'agréer qui bon lui semble, et de favoriser à son gré les méthodes qui lui plairont. Nous tolérons toutes les doctrines, dit l'excellence. — Je ne le crois pas ; votre agrégation formera une classe de privilégiés, et vous n'agrégerez pas sans vous informer préalablement des opinions religieuses ou politiques, car c'est là ce que vous autres ministres, vous appelez la *moralité*. Niez-vous donc, direz-vous, le besoin de surveillance ? — Nullement. Mais qu'il y a loin d'une surveillance légale à une agrégation arbitraire ! Résumons maintenant.

Dans l'état actuel des choses, la liberté d'enseignement n'existe nulle part en Europe ; c'est donc une liberté nouvelle qu'il s'agit de fonder dans les Pays-Bas. Pour y parvenir, que faut-il ? Fonder trois libertés particulières.

1^o Liberté dans l'exercice du droit d'enseigner.

2^o Liberté dans les matières de l'enseignement.

3^o Liberté dans les méthodes ou modes d'enseignement.

La première liberté n'existera pas, si l'on agrée.

La seconde n'existera pas, si l'on force tous les élèves indistinctement à étudier le hollandais.

La troisième n'existera pas, si on impose la méthode de Pestalozzi, ou toute autre.

Mais si au lieu d'une autorité administrative parlant d'opinions sous prétexte de moralité, on formait un excellent *conseil d'instruction* digne de prononcer sur toutes les qualités du candidat, et que l'agrégation du ministre ne pût être refusée au conseil et ne pût avoir lieu sans lui, je crois qu'il y aurait liberté suffisante; bien entendu qu'une loi organique assurerait la formation et l'indépendance de ce conseil.

Si les livres une fois adoptés par le conseil, on tentait d'instruire avec des livres défendus, je voudrais des peines graves, sévères pour ce cas, et cela ne m'empêcherait pas de croire à la liberté qui protégerait toutes les matières et toutes les méthodes.

Je voudrais une surveillance véritable du gouvernement. Mais sur le seul rapport du surveillant ministériel, conviendrait-il qu'il fût prononcé par le ministre? Il serait alors juge et partie. La cause devrait plutôt être portée devant le conseil d'instruction, et l'instituteur suspendu ou révoqué s'il y avait lieu.

Pour tout dire enfin, je ne voudrais pas d'*incapacité originelle*, et elle existe dans le rapport du ministre. Mais j'admettrais une surveillance exacte, et une pénalité constante, en cas d'infraction.

Les hommes sont nés pour la liberté; mais ils peuvent en abuser. *Prévenir* les abus, les délits, les crimes, c'est folie. Il y a long-temps que les législateurs y ont renoncé. *Réprimer*, voilà leur ouvrage, voilà leur seul devoir. Prendre des précautions de peur que les hommes s'égarerent, c'est être dans une fausse route soi-même; les laisser marcher comme ils veulent, en se montrant sévères et sans pitié pour ceux qui conduiront les autres au précipice, voilà le véritable *soin* d'un homme d'état. *Liberté* pour l'exercice et *répression* pour les abus, telle est la règle du bon sens. Répression pour l'exercice serait aussi absurde que liberté pour les abus. Avant un délit commis, toute précaution excessive est arbitraire. Après le délit, que le pouvoir frappe sans crainte; l'opinion de tous les gens de bien fait alors sa force et sa garantie.

Cette loi morale, ce principe d'équité existera aussi dans l'enseignement. Que le droit n'en soit interdit à personne ; et qu'il n'appartienne pas à un seul homme , ministre ou autre , de déclarer une indignité préalable. Mais si , abusant de la liberté d'enseigner , un instituteur répand des principes pernicious ou permet des livres dont l'étude est dangereuse , si , fait pour prêcher la soumission au prince et aux lois , il méconnaît ses devoirs et son caractère , faites une enquête , et soumettez sa conduite à un conseil qui puisse être à la fois son juge et sa garantie. Là votre surveillance est finie , et justice se fait avec une loi positive , forte , et qui n'est pas difficile à faire. Remarquez bien alors que la liberté d'enseigner a découlé de vous seul , et que ce n'est pas de vous que viendra la peine destinée à frapper les abus. Le pouvoir doit inviter tous les citoyens à concourir autant qu'il est en eux à la propagation des lumières ; et là bas , dans un coin du tableau , il faut que l'instituteur voie sans cesse la réprobation et la peine qui l'attendent , s'il est professeur immoral , ou sujet rebelle et séditieux. CII. D.

DES PERSONNALITÉS.

Extrait d'une lettre de Barcelonette , adressée au principal rédacteur de la MINERVE.

Mon oncle , M. Bernard Vicentis , avait figuré avec honneur dans la révolution française ; partisan de la liberté , quand même , il la voulait sans arrière-pensée et l'espérait sans restriction ; même sous le règne de Bonaparte il ne perdit pas ses illusions , et , réduit à se taire , il employait les heures de son âge mûr à écrire pour un temps plus heureux. Il avait étudié avec fruit les anciens ; Aristophane était son auteur favori ; souvent il avait réfléchi à l'influence immense que cet homme avait dû exercer sur les affaires d'Athènes , et il croyait , à tort peut-être , qu'un poète comique , honnête homme , pourrait de nos jours encore réformer le peuple par des comédies où seraient attaqués sans ménagement et les vices du peuple et les hommes vicieux qui trompent leurs concitoyens et les exploitent à leur profit. La

mort est venue le surprendre en 1825, encore au milieu de ses travaux; c'était sous le ministère de Villèle, et croiriez-vous bien, mon ami, qu'alors même mon oncle Bernard conservait ses illusions et croyait qu'un jour ses ouvrages pourraient être représentés; mais le pauvre avait compté sans l'industrie, l'agiotage et leur sœur l'aristocratie.

J'ai quelque envie de publier ses ouvrages, mais je les crois trop vrais pour la France. N'y aurait-il pas moyen d'en imprimer au moins une partie dans le pays que vous habitez maintenant? Voyez, informez-vous, et sur votre réponse je vous adresserai les manuscrits. En attendant, voici deux scènes d'une de ses meilleures pièces; elle est intitulée *les Préjugés de M. Populus*: le peuple est personnifié sous ce nom, et mon oncle y combat de son mieux une foule d'erreurs que la sanction du temps et l'autorité des puissans font passer pour vérités. Publius, fils de Populus, me paraît signifier le publiciste qui, sorti du sein du peuple, cherche à combattre ses préjugés.

La scène est chez M. Populus.

SCÈNE PREMIÈRE.

POPULUS, PUBLIUS, CLAUDE.

Populus. — C'est donc toi qui te présentes pour garder mes cochons?

Claude. — Oui, notre maître.

Populus à part. — Cet homme a une mauvaise figure. (*Haut.*) Es-tu honnête au moins?

Claude. — Dame, monsieur, j'ai des certificats de tous mes anciens maîtres.

Populus. — Oh! des certificats, des certificats! On en donne à tout le monde.

Claude. — De plus, informez-vous, je suis connu dans tout ce village pour un honnête garçon.

Populus. — Un honnête garçon, c'est bientôt dit, mais il faut des preuves; tu joues?

Claude. — Le dimanche je joue aux quilles comme les autres.

Populus. — Oui, et tu perds de l'argent, et quand tu as perdu le tien, tu prends celui de ton maître.

Claude. — Je ne joue jamais d'argent, not' maître.

Populus. — Tu mens, je parie ; pourquoi joue-t-on ? pour gagner. Où étais-tu avant de venir ici ?

Claude. — Chez maître Pierre.

Populus. — Et avant ?

Claude. — Chez M. Jean.

Populus. — Pourquoi les as-tu quittés ?

Claude. — Ils n'avaient plus d'ouvrage pour m'employer.

Populus. — Tu mens, j'en suis sûr, mais prends-y garde, je saurai cela. Es-tu marié ?

Claude. — Non, monsieur.

Populus. — Personne n'a donc voulu de toi ?

Claude. — Pardon, monsieur, mais je ne suis pas assez riche pour me mettre en ménage.

Populus. — Je n'aime pas les gens qui restent garçons, il y a toujours du libertinage là-dessous ; tu aimes mieux employer ce que tu gagnes à boire que de le partager avec une femme et des enfans comme un honnête homme, n'est-ce pas ?

Publius. — Mais, mon père, vous avez refusé hier celui qui s'est présenté, parce que, disiez-vous, un homme marié est obligé de nourrir sa famille ; ses besoins sont grands et on ne peut guère compter sur la fidélité de ceux qui ont de grands besoins.

Populus. — Sans doute, est-ce que cela n'est pas vrai ?

Publius. — Je ne dis pas le contraire, mais cependant il faut opter et prendre, ou l'homme marié avec ses besoins, ou le garçon avec ses soupçons de libertinage.

Populus. — Mêlé-toi de tes affaires ; crois-tu que je vais agir avec légèreté, et recevoir chez moi le premier venu, lui livrer ma fortune ?

Publius. — Votre fortune ! appelez-vous ainsi quelques malheureux porcs qui vont être confiés à sa garde.

Populus. — Quelques malheureux porcs ! les plus beaux animaux du département ! Tu mourras sur un fumier, prodigue !
(*A Claude.*) Comment t'appelles-tu ?

Claude. — Claude Bourget.

Populus. — Bourget ! Tu es donc ce coquin condamné à dix ans de fers, pour avoir volé deux poulets la nuit et avec escalade ! Hors d'ici, malheureux !

Claude. — Pardon, not' maître, le coquin dont vous parlez s'appelle Jean Bourget.

Populus. — C'est ton frère; vous êtes donc une famille de voleurs?

Claude. — Ce n'est pas mon frère, je n'en ai pas, et Jean Bourget n'est pas même mon parent.

Populus. — Tu mens! s'il n'était pas ton parent, comment porterait-il le même nom?

Claude. — Dame, monsieur, je ne sais pas, moi.

Populus. — Ah! ah, te voilà pris, coquin, tu n'as rien à répondre.

Publius. — Mais, mon père, y pensez-vous? n'y a-t-il pas des milliers de familles qui portent le même nom? et d'ailleurs, ce voleur fût-il son frère, celui-ci pourrait être honnête homme.

Populus. — Mêlé-toi de tes affaires, te dis-je; tu crois que je vais recevoir le frère d'un voleur?

Publius. — Mais ce n'est pas son frère, et le fût-il, est-ce une raison pour lui refuser du travail et le réduire à n'avoir d'autre ressource que de se faire voleur lui-même.

Populus. — Tais-toi! et toi, bon apôtre, sors d'ici et au plus vite. Recevoir chez moi le frère d'un voleur, par exemple! (*Il sort en poussant Claude dehors.*)

Publius seul. — Et de trois, quand nous serons à dix nous ferons une croix.

SCÈNE DEUXIÈME.

L'ORATEUR DU GOUVERNEMENT, PUBLIUS, POPULUS, FOULE DE PEUPLE.

(*Le théâtre représente la Place publique.*)

L'Orateur du Gouvernement, à la tribune. — Le gouvernement a nommé ministre Rapinus.

Publius. — Je demande la parole.

Populus. — Tu vas dire encore quelque sottise.

Publius. — Citoyens, avant que des fonctions aussi importantes soient confiées à Rapinus, je demande qu'il soit fait une enquête sur toute sa vie.

Populus. — Sur sa vie politique sans doute ?

Publius. — Sur sa vie politique et sur sa vie privée.

Populus. — La vie privée doit être murée.

Publius. — Oui, la vie privée des particuliers, mais celle des hommes publics doit être mise au grand jour.

Populus. — Malheureux, tu veux donc ouvrir la carrière à tous les calomniateurs ?

Publius. — Je veux savoir si celui qui se présente pour être ministre fut honnête homme, bon père de famille et ménager de sa fortune, car s'il ne l'a pas été il y a grand à parier qu'il sera un ministre prévaricateur, un dilapidateur de la fortune publique.

Populus. — Que t'importe ce que fait un ministre chez lui, pourvu qu'il pense bien ?

Publius. — C'est que j'ai peur qu'ayant la clef de nos coffres, il pense bien pour lui et mal pour nous.

Populus. — Quoi ! l'on aura le droit de pénétrer dans le sein des familles, de déchirer ce voile sacré qui cache l'intérieur de nos maisons !

Publius. — Quoi ! tout à l'heure encore vous avez refusé d'admettre chez vous au plus vil emploi un homme qui n'avait d'autre tort que celui de porter le nom d'un voleur ; vous lui avez fait subir un interrogatoire complet sur ses mœurs, ses habitudes, en un mot sur sa vie privée tout entière, et maintenant vous voulez que nous livrions la fortune de l'état à un homme, sans savoir quelle fut sa conduite antérieure !

Populus. — Quelle différence ! l'autre était un misérable, celui-ci est un homme comme il faut.

Publius. — Ah un homme comme il faut, voilà le grand mot lâché ! mais les hommes comme il faut sont bien souvent des hommes comme il n'en faudrait pas, et la précaution est bonne avec eux comme avec les autres.

Populus. — Nieras-tu que l'éducation soit une garantie ?

Publius. — Nierez-vous que bien souvent elle ne sert qu'à rendre plus habile dans le vice ?

Populus. — D'ailleurs les ministres rendent des comptes.

Publius. — Oui et de jolis comptes, dont la fidélité est garantie par leurs subordonnés et que personne n'a le loisir, ni les moyens de vérifier.

Populus. — C'est en vain que tu l'espères, on ne donnera pas carrière à la calomnie.

Publius. — C'est en vain que vous l'espérez, nous ne livre-
rons pas notre argent à celui qui ne nous présentera pas de ga-
ranties et nous n'en pouvons trouver que dans la vie privée.

Populus. — Malheureux obstiné, tu veux bouleverser l'état !
quel fonctionnaire sera désormais à l'abri des calomniateurs ?

Publius. — Personne n'étant forcé d'accepter des fonctions
publiques, celui qui voudra manger au budget pourra avant de
se présenter en peser les conditions et se retirer si elles lui pa-
raissent trop dures. — Quant à ce mot de calomnie, on en a
abusé. Lorsque la vie d'un homme peut être tout entière expo-
sée au grand jour, les calomniateurs sont bientôt réfutés ; éta-
blissez d'ailleurs une loi terrible contre quiconque accusera sans
pouvoir prouver son dire.

Populus. — Oh ! maximes infâmes !

Publius. — Je demande donc qu'il soit fait une enquête sur
la vie privée de tout ministre qui entre en fonctions, que de
plus le bilan exact de sa fortune soit établi ; par la première
enquête, nous saurons s'il mérite aujourd'hui notre confiance ;
par la seconde nous saurons quand il quittera ses fonctions s'il
ne l'a pas trahie.

Populus. — Fils indigne de moi, quelles maximes affreuses !
Si tu réussis l'état va demeurer sans gouvernement, personne
ne voudra plus être ministre.

Publius. — Ne craignez rien, les ministres ne manqueront
jamais : 150,000 francs sont encore bons à prendre, lors même
qu'il n'y a plus de tour du bâton.

Populus. — Si l'assemblée l'écoute, tout est perdu : l'avenir
de la France m'apparaît comme un temps de désordre et de dé-
solation.

Publius. — Rien n'est moins sûr que votre avenir, et les le-
çons du passé sont là. Si vous aviez pris ces précautions, au-
riez-vous pour ministre Peyronnet, misérable débauché, adul-
tère amant de sa belle-sœur, qui vint cacher sous la simarre sa
robe d'avocat tachée d'infamie, qui paya avec notre argent ses
créanciers affamés, et qui, sans doute, s'assiéra bientôt dans la
chambre des Pairs, pour récompense de ses concussions et de
ses trahisons.

Populus. — Cela ne prouve rien.

Publius. — Cela prouve que si, avant sa nomination, la vie privée de Peyronnet avait été mise au grand jour, hardiment, sans ambages ni circonlocutions, ceux qui le soutenaient auraient eu honte de lui et l'auraient laissé tomber par terre.

Populus. — Peuple! c'est un révolutionnaire, et quoiqu'il soit mon fils, il faut le livrer aux juges.

La foule. — Oui, oui, à bas le révolutionnaire!

Publius. — Peuple! je ne suis point révolutionnaire; ce que je demande est juste et dans votre intérêt; je ne veux pas qu'on livre votre fortune, le fruit de ces impôts que vous payez avec tant de peine, à un homme qui ne présente pas de garanties. Ces garanties ne peuvent se trouver que dans la vie privée; un débauché, un joueur, un prodigue, le sera cent fois davantage lorsqu'il aura sous ses mains des millions dont il pourra disposer sans contrôle, ou du moins avec un contrôle illusoire...

Populus et la foule. — A la prison le révolutionnaire!

Populus. — Il veut nous ramener en 1793, au règne de la terreur.

Publius. — Peuple, on se sert de ce temps pour vous effrayer; mais écoutez-moi...

La foule. — Non, non, à la prison! respect à la vie privée!
(*La voix de Publius est étouffée par les cris de la foule qui l'entraîne en prison.*)

P. S. Dans une scène suivante, Publius est condamné à deux ans de prison et 10,000 francs d'amende, comme calomniateur de Peyronnet.

D. I.

VOYAGE PITTORESQUE ET POÉTIQUE EN ITALIE.

LETTRE PREMIÈRE.

Février. — Le lac de Genève.

Adieu, patrie!

CAS. DELAVIGNE.

A Emma.

Vous l'avez voulu, je pars, Emma. Je ne vous dirai ni mes regrets, ni ma douleur. Soumis sans murmure à cette terrible loi du devoir qui nous commandait une séparation pénible, nous sommes, vous et moi,

dignes d'estime. Vous le savez, je le sais, que nous importe l'opinion des indifférens? Dans cette situation mystérieuse et difficile, connue de nous seuls, ignorée de l'univers, une grande énergie devenait nécessaire. Nous aimer, c'était marcher vers un précipice; rompre pour jamais, c'était mourir!... aimons-nous donc, mais de loin; séparons-nous; vous avez raison, je le sens, j'en gémiss, et je respecte votre ordre sévère, je comprends aujourd'hui la vertu qui vous anime, et les devoirs qu'elle prescrit. Puisse cette absence adoucir mes tourmens, et vous rendre un repos si cher à tous ceux qui vous entourent!

En me permettant de vous écrire, vous m'avez offert à la fois la consolation la plus douce et l'occupation la plus utile. Oui, je continuerai de mériter l'estime et l'amour de cette âme, où j'ai lu tant de tendresse avec tant de vertu! mon voyage ne sera point entrepris en vain dans votre intérêt et dans le mien. Je ne verrai pas un objet, un site, une ville, un paysage, je n'entendrai pas un son, je n'aurai pas une idée, je n'éprouverai pas une émotion, sans vous mettre de moitié dans tout ce qui intéressera mes yeux ou mon cœur. *Je ne suis jalouse que de votre âme*, m'avez-vous dit. Que j'expire jamais si un seul être y trouve place auprès de vous!

Je voulais partir seul. Pourquoi m'avez-vous imposé un compagnon de voyage? toujours sérieux et mélancolique, quel besoin avais-je d'un ami si gai, je dirai presque si bouffon? Il est de votre famille, il connaît Emma, je pourrai lui parler du seul objet qui m'intéresse au monde, et je conçois qu'à ces titres vous l'avez préféré. Mais que sa gaité bruyante me pèse! et que nous nous comprenons peu! il m'a déjà fait une déclaration. Je suis paresseux, m'a-t-il dit, et je n'écris guère; mais je profiterai de votre correspondance avec Madame *** pour lui glisser quelques *post-scriptum* de ma façon. J'aime la musique, et elle sera bien aise que je me charge de la tenir au courant des nouveautés en Italie; qu'il me tarde de voir *la Scala!* quelle idée je me fais de *San-Carlo!* Vive la musique! mon cher; c'est le grand remède contre la mélancolie.

Là-dessus, il a fait une pirouette; après quoi, affectant un air grave, il m'a signifié qu'un roturier comme lui devant être mal reçu en Italie, il prenait sans façon le titre de chevalier; puis, comme le nom de Morin était trop vulgaire, il a ajouté un *i* à son nom, et je suis le compagnon du chevalier *Morini*.

C'est avec cet original que je me suis mis en route. Hier, nous avons dit adieu à la France. Hier Genève nous a reçus dans son sein; à mesure que nous quittions le département de l'Aisne, les champs nous semblaient cultivés avec plus de soin, les maisons de campagne plus propres, les chemins mieux entretenus. Il était nuit lorsque nous arrivâmes à Genève, et j'attendis avec impatience le lendemain.

Ce matin, un bruit qui m'avait charmé toute la nuit quoiqu'il ait troublé mon repos, m'a attiré de bonne heure vers ma fenêtre. Quelle vue

délicieuse, Emma! et que j'ai souffert d'être seul en ce moment! devant moi, le lac étendait sa surface brillante. Au dessous du lieu même où j'étais, le Rhône en sort avec violence, et ses ondes bleuâtres se précipitent en bouillonnant dans le lit où il va s'apaiser progressivement pour devenir un fleuve vaste et majestueux. Des fabriques pittoresques s'élevaient sur l'autre bord; à ma droite, une petite île présentait à ma vue une seule maison entourée de peupliers verts. On voulait, dit-on, y placer le tombeau de Jean-Jacques. Le gouvernement de Genève s'y est opposé. Les ingrats! même après sa mort ils le méconnaissent et l'outragent! J.-J. Rousseau est encore au Panthéon français, et un modeste monument lui est refusé dans sa patrie! Une politique timide, des haines privées encore existantes, telle est la cause de cette injustice: le temps la dissipera.

Vers l'après-midi, j'ai traversé le Rhône, et remontant la rive droite du lac, j'ai gravi les vertes collines de Frégny. Là je me suis arrêté; et assis auprès d'un platane, j'ai pu promener mes regards sur le paysage. Morin a poussé un cri d'enthousiasme et d'admiration. Comment se défendre d'une impression magique? le lac était à nos pieds, et en face de nous, ses ondes se prolongeaient jusqu'aux rians coteaux où s'élève le village de Cologny. Sur le second plan, une chaîne de montagnes s'élevaient en vaste amphithéâtre, et le Mont-Blanc, immense pyramide couverte de neiges éternelles, réfléchissait sur sa cime majestueuse les derniers rayons du soleil. Quelques barques sillonnaient le lac; au milieu d'elles s'est avancé majestueusement un bateau à vapeur, rapide comme le vent, et sillonnant au loin sa surface. Ces flots azurés, ces coteaux, ces monts, ces neiges, et ce spectacle de l'industrie humaine se mêlant à l'aspect solennel de la nature, tout cela m'a fortement ému. Puis, reportant mes regards sur le platane qui m'avoisinait, j'ai vu mon compagnon de voyage lire quelque chose sur l'écorce. *France!* s'est-il écrit en riant; et les noms de *Delphine Gay* et de *Casimir Delavigne* gravés sur cet arbre ont réveillé dans mon esprit d'aimables et touchans souvenirs.

Le voilà donc, ce lac chanté par le poëte anglais (1)! la voilà cette onde qu'il appelait du doux nom de sœur! Sur les verts coteaux de Cologny, j'aperçois comme un point blanchâtre la maison où il fixa son séjour (2). Quelquefois il descendait vers la rive à travers cet amphithéâtre couvert de pampres, et, plongé dans une douce mélancolie, il entrait sans rien dire dans le bateau qu'il trouvait disposé pour lui. De quelles pensées son âme était-elle alors occupée? nous les connaissons. *Childe-Harold* n'a pas gardé pour lui seul ses émotions délicieuses (3).

(1) Lord Byron.

(2) Maison de M. le pasteur Diodati.

(3) Ces vers sont une traduction de Lord Byron.

Du beau Léman onde paisible et clair ,
 Tu ne rappelles point ce monde d'où je sors ;
 Pour toi, je quitte sans efforts
 Le séjour impur de la terre.

Cette voile paisible, aile fraîche et légère,
 M'emporte loin des lieux où règne la douleur.
 Jadis, de l'océan admirant la fureur,
 J'aimais le bruit grondant de sa vague ennemie ;
 Mais la voix de ton onde est la voix d'une sœur.

Je l'entends ! cette voix chérie
 A mes impétueux désirs
 Reproche ces sombres plaisirs !

Voici venir la nuit et son silence.
 Une humide vapeur a voilé la distance
 Qui sépare le lac de ces monts sourcilleux.
 Les objets lentement se dérobent aux yeux,
 Et parmi leurs couleurs ensemble confondues,
 Le Jura seul montre au dessus des nues
 Et son sommet noirâtre et son aspect affreux.
 L'air s'emplit des parfums de la fleur du rivage,
 L'aviron répand l'eau qu'il vient de recevoir,
 Et son bruit va s'unir au cri rauque et sauvage
 De l'insecte d'été qui dit l'hymne du soir.
 J'entends d'un jeune oiseau le chant plaintif et tendre.

On dirait aussi qu'une voix
 A travers les monts et les bois
 Plus triste encor se fait entendre ;
 Mais la rosée a distillé ses pleurs ;
 Ils ont tous pénétré dans la terre profonde,
 Pour y créer cette essence féconde
 Qui colore partout la verdure et les fleurs !

Lord Byron n'était pas toujours aussi paisible ; son batelier raconte avec effroi qu'une nuit, pendant qu'il dormait dans sa cabane, le poète parut. A moi ! lui cria-t-il avec joie ; à moi patron ! et plusieurs pièces d'or brillaient dans sa main. Le tonnerre, les éclairs, le vent qui sifflait avec furie, les vagues horriblement agitées, tout effrayait le pauvre pêcheur. L'appât du gain le décida pourtant, et les flots agités reçurent bientôt sur leur sein les deux téméraires.

Le ciel devenu menaçant
 Se pare de voiles funèbres ;
 Sombre orage ! affreuses ténèbres !
 Votre empire est fort et puissant,
 Mais il est entraînant pour l'âme
 Comme l'éclair que l'œil noir d'une femme
 Lance jusqu'au cœur d'un amant.

Le tonnerre en grondant s'élançe
 De rochers en rochers , de sommets en sommets ;
 Son feu ne brûle plus dans un nuage épais.
 De cent monts mugissans j'entends la voix immense.
 Sous la vapeur qui l'a couvert,
 Le Jura, dont le roc soudain s'agite et tremble ,
 Répond en frémissant à l'horrible concert
 Que les Alpes forment ensemble!....

Nuit sublime , salut ! loin de moi le repos !
 Croissez , plaisirs lointains ; sombres périls que j'aime !
 O nuit ! révèle-moi tes impuissans travaux ;
 Viens me confondre avec toi-même.
 D'une mer de phosphore imitant la clarté ,
 Le lac jette un éclat rapide ;
 Bientôt partout renaît l'obscurité ,
 Le vent fond de nouveau sur l'élément humide ,
 Et des échos encor les longs mugissemens
 Ebranlent l'univers jusqu'en ses fondemens !....

Retournez à votre *Childe-Harold*, chère Emma, et vous croirez être au lac de Genève. Je le lis, je le relis ici avec enthousiasme. Mais Voltaire, J.-J. Rousseau, Mad. de Staël, le Château de Chillon, Clarens, Meillerie; que de choses me vois-je forcé d'ajourner ! Demain, je pars, pour faire à pied le tour du lac. Morin m'accompagnera, et vous aussi, vous Emma ! toujours présente, toujours aimée, votre image va marcher à mes côtés ; vous serez ma providence protectrice. Beauté ! vertu ! votre influence ne sera point vaine ; invisible divinité ! dans l'ardeur de ton culte, que pourrais-je craindre des hommes et du sort ?

CHARLES.

Post-Scriptum. Je ne sais, chère cousine, ce que notre sentimental ami vient de vous écrire, mais nous sommes tous les deux bien portans et enchantés du commencement de notre voyage. Quoiqu'il me tarde d'avoir gravi les Alpes, j'ai admiré cette petite république où Voltaire trouvait trois choses : des *horlogers*, des *prédicans* et des *truites*. J'en ai trouvé une quatrième, les *meringues*. Elles sont ici indigènes, et celles de Paris n'en sont qu'une ignoble contrefaçon. Le lac est beau, mais le malin philosophe pourrait dire encore du territoire : *quand je secoue ma perruque, je poudre la république*. Adieu, cousine.

MORIN.

GRAND THÉÂTRE.

[Rubric]

LA MUËTTE DE PORTICI.

→ p. 255

Je serais bien surpris, si, de toutes les personnes qui liront cet article, il s'en trouve une seule qui n'ait pas vu le nouvel opéra, ou au moins n'ait pas lu le compte qu'en ont rendu les journaux. Je leur épargnerai donc l'ennui d'une analyse qui ne leur apprendrait rien, et je m'en tiendrai à des observations générales qui auront plus d'intérêt, et auxquelles il est plus facile d'ailleurs de donner un air de nouveauté.

Il faut être bien étranger à ce qui se passe au théâtre, ou y mettre de la mauvaise volonté, pour ne pas avoir remarqué la révolution qui s'est opérée dans la littérature dramatique. Depuis que l'opéra-comique, abandonnant le flageolet et le hautbois, a embouché la trombone et presque chaussé le cothurne, qu'il a adopté les grands cris, les grands gestes, les grands sentimens, les grandes décorations, les grandes musiques, les trompettes, le tam-tam, le canon, les cloches même, les autres genres se sont frayé des routes qui leur étaient étrangères, ou plutôt ils se sont confondus. Ainsi la tragédie n'a plus le privilège du poignard et du poison, on pleure au vaudeville, on rit au grand opéra, on frémit à la comédie : le spectateur ne peut plus se reconnaître au milieu de ce chaos, et je donne au plus fin à deviner s'il sortira triste ou gai d'un nouvel ouvrage qu'il va voir représenter.

Le bon public s'est prêté peu à peu à ce changement; il a fini par applaudir ce qu'il aurait sifflé trente ans auparavant; et enfin MM. Scribe et Delavigne ont pu dire, en parodiant le mot si connu de Rousseau : *Nous avons connu le goût de notre temps, et nous avons donné La Muette de Portici.*

Le sujet de cet ouvrage me paraît admirablement choisi, non que la catastrophe de Mazaniello soit en elle-même plus intéressante que beaucoup d'autres, mais parce que, la scène se passant près du Vésuve, un homme de génie pouvait, en s'entendant avec un machiniste habile, tirer un excellent parti du volcan, qui jusqu'ici n'avait été regardé que comme un témoin passif et inutile des événemens.

C'est ce qu'a fait M. Scribe; et au cinquième acte, le Vésuve se trouve là à point nommé pour lui fournir un dénouement tragique, inattendu et naturel. Mazaniello périt par la main des siens; sa sœur Fénella, qui depuis long-temps a perdu la parole, sans qu'on sache trop comment, et qui perd encore à la fois son frère et son amour, s'ennuie de vivre, comme de raison. Elle va peut-être hésiter dans le choix du genre de mort, lorsque, au moment même, le volcan fait éruption, et

roule des torrens de lave dans lesquels la malheureuse va se précipiter : voilà ce qui s'appelle saisir l'à-propos.

Ainsi, en y joignant un officier du vice-roi, poignardé par un des conjurés, il y a, de compte fait, trois morts tragiques dans la pièce, sans parler des massacres qui ont lieu derrière la toile, et qui sont l'accompagnement ordinaire et obligé des révolutions populaires. Là dessus les auteurs ont toute latitude ; et, comme disait l'abbé d'Olivet, *ça ne fait de mal à personne.*

Au milieu de tout cela, il y a de l'intérêt et du mouvement dans l'action, mais on y trouve plusieurs invraisemblances, dont voici la plus forte. A la fin du quatrième acte, les principaux habitans viennent apporter à Mazaniello les clefs de Naples, on le revêt du manteau royal, et le peuple, portant des palmes et des couronnes, le conduit au palais du vice-roi. Pendant que le cortège défile, quelques conjurés, déjà mécontents du chef qu'ils se sont donné, chantent à tue-tête : *de le frapper j'aurai la gloire, il ne mérite plus de marcher dans nos rangs.* Et pour que le public sache bien à quoi s'en tenir sur leur projet, ils ont le poignard à la main, dont ils gesticulent à la façon du père Sournois, lorsqu'à la fin de la soirée des noces il ordonne à ses filles d'envoyer leurs maris *ad patres.*

Il y a aussi une première scène du troisième acte qui me tient à cœur. Les deux nouveaux époux, comme chacun sait, se brouillent à l'occasion de Fénella, et comme il n'est pas naturel que le raccommodement ait lieu sur la place publique, il se passe dans une des pièces du palais du vice-roi. Là, Alphonse et sa femme, qui n'ont pas même une chaise pour s'asseoir, s'expliquent, chantent un mauvais duo, et s'en vont comme ils sont venus.

L'espace me manque pour parler en détail de cette composition musicale ; je m'en occuperai dans mon premier article. Les morceaux les plus remarquables sont, après celui du marché, un duo au second acte entre Mazaniello et un conjuré, la prière du peuple sans accompagnement, et les chants qui accompagnent l'hymen d'Alphonse et d'Elvire. Je ne sais trop pourquoi on a parlé d'une prière qu'adresse cette dernière à Fénella pour l'engager à la sauver de la fureur du peuple, car le morceau est au dessous du médiocre. Gluck et Mozart ont eu la même situation à traiter, et l'ont fait en maîtres : mais Fénella était moins difficile à attendrir que les démons d'*Orphée* et de *la flûte enchantée*, et cela est tout simple : le cœur est un peu bête, et la sensibilité ne s'arrête pas à un futile arrangement de notes.

Je suis presque honteux de critiquer un ouvrage qui fait fureur à Paris, qui mérite le même honneur à Bruxelles, que la recette à mis au rang des chefs-d'œuvre, et dans lequel enfin se trouve une éruption de volcan. Ce perfectionnement de l'esprit humain répond à tout ; c'est le *sans dot* de *l'Avare*. Il faut admirer et se taire.

DES PROGRÈS DE LA RÉVOLUTION ET DE LA
GUERRE CONTRE L'ÉGLISE,

PAR L'ABBÉ F. DE LA MENNAIS. x

PREMIER ARTICLE. †

Voilà un livre écrit avec franchise et sincérité, voilà un homme qui dans ce siècle de ménagemens et de tergiversations, ose dire hautement sa pensée : le fait est assez rare pour mériter quelque attention.

M. de la Mennais est le champion déclaré de la théocratie, il la défend envers et contre tous ; les libéraux et les royalistes, le ministère Martignac et le ministère Villèle, sont également attaqués dans son ouvrage, et cela sans vaines précautions, avec cette audace qui sied à l'homme convaincu, avec cette énergie du soldat qui croit combattre pour la vérité. Quelle que soit l'opinion que l'on puisse avoir des idées de l'auteur, quelqu'opposé que l'on soit à son système, il faut rendre hommage à son immense talent : profondeur de pensée, éclat de style, logique entraînant, il réunit tout ; tantôt son éloquence est grave et nerveuse comme celle des pères de l'Église, tantôt passionnée comme celle d'un tribun du peuple, souvent imposante et terrible comme la voix d'un prophète : s'il veut écraser M. Feutrier, son ironie amère et profonde sait le rendre à la fois ridicule et odieux aux chrétiens ; mais si au contraire s'adressant aux prêtres ses frères, il les engage à sacrifier les biens de la terre et les honneurs pour rendre à l'Église son indépendance, sa parole devient solennelle et touchante comme celle de Fénelon, et malgré qu'on en ait on ne peut s'empêcher d'être ému de sa conviction profonde et de son noble dévouement. Ah ! sans doute c'est un adversaire qu'il faut estimer en le combattant, car nul intérêt personnel ne le conduit dans la lice, il n'a point d'honneurs à espérer, point de salaire à recevoir ; il se trompe, c'est ma conviction, mais il se trompe de bonne foi, et s'il consacre ses armes au service de l'erreur c'est qu'il la prend pour la vérité, pour la justice.

Pour faire bien connaître l'ouvrage de M. de la Mennais, il

faut d'abord examiner les idées qui en forment la base, et prouver la fausseté de ces idées : c'est le seul moyen de le combattre ; car le point de départ accordé, la logique de l'auteur est incontestable.

Dans un sommaire du système des connaissances humaines placé à la fin de son ouvrage et parmi les pièces justificatives, M. de la Mennais a fait une sorte de profession de foi philosophique : il établit que toutes les pensées humaines appartiennent ou à l'ordre de foi, ou à l'ordre de conception ; il entend, par ordre de foi, tout ce qui est certifié par la raison générale et qui doit être cru par cela seul qu'elle l'atteste, « mais en » même temps, dit-il, il est dans la nature de l'homme de » chercher à concevoir ce qu'il croit, ou en d'autres termes de » passer de la simple foi à l'intelligence, autant que les limites » de son esprit le comportent, » de là l'ordre de conception. L'ordre de foi est absolu ou le même pour tous, l'ordre de conception est relatif aux divers degrés de capacité.

Il faudrait reproduire ce système en entier pour le faire parfaitement concevoir ; mais enfin, l'auteur, dans son dernier chapitre intitulé *Classification des connaissances humaines*, dit : « l'existence de Dieu et des créatures appartient à l'ordre » de foi ainsi que les rapports fondamentaux de tous les êtres » créés. Les rapports des êtres spirituels avec Dieu, lesquels dé- » terminent les rapports des êtres spirituels entr'eux, sont les » lois de la vie intellectuelle morale et constituent la religion. » Ceci est important et doit être examiné avec soin, car là est le fondement de tout le système de l'auteur. En effet, si nous admettons que la religion qui règle les formes des rapports des êtres spirituels avec Dieu appartient à l'ordre de foi, si à la suite de cela nous admettons que la religion est la religion catholique, il nous faut subir toutes les conséquences de la théocratie et courber nos têtes sous le joug papal ? Et qu'on prenne garde, que mon but dans cet examen n'est certainement pas de refuter la doctrine philosophique de M. de la Mennais, les bornes d'un article ne le permettent point ; je veux seulement établir que la base de cette doctrine est en contradiction avec les conséquences que l'auteur en tire, et je crois facilement y parvenir. En effet, il établit que l'ordre de foi est tout ce qui est certifié par la raison générale, par l'uni-

versalité des hommes de tous les temps ; donc pour que la religion ou *ies formes* de l'adoration de Dieu appartiennent à cet ordre , il faudrait que de tout temps et en tous lieux la majorité des hommes les eût adoptées : or, quelle religion a jamais réuni la majorité des hommes, je ne dis pas dans tous les temps, mais à une seule époque de l'histoire? je cherche en vain, j'étudie avec soin le règne des trois croyances les plus étendues dont l'histoire nous ait été conservée; ni les annales du paganisme, ni celles de l'islamisme, ni celles du christianisme, (pris sous son point de vue général et sans parler de la secte catholique), ne me présentent un tel spectacle : il est donc incontestable que si ce qui est certifié par la raison générale appartient seul à l'ordre de foi, la religion qui nulle part, en aucun temps et sous aucune forme, n'a été la même pour la majorité des hommes, rentre dans l'ordre de conception.

Et maintenant si nous descendons de la question générale à la question particulière du catholicisme, combien le trouverons-nous éloigné d'avoir jamais été adopté par la raison générale! Dès les premiers temps de la chrétienté et aussitôt après son triomphe, le christianisme se divise en des milliers de sectes qui mutuellement s'accusent d'erreur et d'hérésie. Il n'est pas un point de cette doctrine qu'on nous présente comme universelle qui n'ait été hautement contesté, et bien souvent le hasard seul ou le caprice des puissans de la terre a donné gain de cause à ce qu'on nous assure aujourd'hui être de l'ordre de foi, c'est-à-dire certifié par la raison générale. Dans les siècles suivans cette universalité ne se retrouve pas davantage; malgré la toute-puissance des prêtres pendant cette époque de barbarie qu'on appelle le *moyen âge*, malgré l'ascendant que les sciences possédées par eux seuls devaient leur assurer sur les peuples et les grands, des hérésies continuelles déchirent le sein de l'Église, déjà divisée par le grand schisme d'Orient. Plus tard la réforme victorieuse vient achever la division de cette Église si pompeusement nommée catholique ou universelle. Ainsi dans les temps, cette unité d'adoption n'a jamais existé pour la religion dont l'abbé de la Mennais est le défenseur : voyons dans les lieux : à l'époque de sa plus grande extension le christianisme a régné sur l'empire romain, c'est-à-dire sur l'Europe moins une partie de la Germanie et toutes les contrées du

nord, sur une partie de l'Asie et sur le littoral de l'Afrique qui borde la Méditerranée; plus d'une moitié de l'ancien monde, l'Amérique et l'Australasie alors inconnues, demeuraient donc hors de la foi chrétienne; plus tard son empire s'est étendu en Europe, mais l'islamisme l'a chassé de l'Asie et de l'Afrique; aujourd'hui une partie de l'Allemagne, de la France et des Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et l'Irlande font seuls profession de catholicisme: ainsi, pas plus dans les lieux que dans les temps, cette religion n'a été adoptée par la raison générale qui seule constitue l'ordre de foi.

Que serait-ce encore, si nous pouvions suivre les variations de cette doctrine et montrer l'immense distance qui sépare les premiers sectateurs du Christ des fidèles de l'Église romaine!

C'est cependant sur cette base que je viens de détruire que repose tout le livre de l'abbé de la Mennais: la Raison de Dieu même, *perpétuellement manifestée dans l'enseignement de l'Église*, voilà ce qui, selon lui, doit gouverner le monde, ce qui seul peut constituer l'ordre et la liberté qui ne consistent que dans l'obéissance à un pouvoir divin, exercé par l'Église et sous ses ordres par les rois; car la souveraineté de droit appartient à Dieu; à lui seul est le droit de gouverner les hommes; toute autorité qui ne vient pas de lui est usurpatrice. « Mais Dieu ne gouverne pas immédiatement le genre humain, il faut à chaque peuple un pouvoir extérieur qui le régisse, et il faut de plus que ce pouvoir soit légitime, ou possède la souveraineté de droit; sans quoi, ne différant pas de la force matérielle, nul ne serait tenu à l'obéissance envers lui. Mais la souveraineté de droit implique nécessairement l'infailibilité. » Cette infailibilité ne peut exister que par la communication du pouvoir divin; le pouvoir divin est communiqué par Dieu à son Église en général et au pontife suprême en particulier; donc le pape et l'Église sont les souverains du monde. Voilà, ce me semble, le système tout entier de M. de la Mennais: c'est la domination universelle du pape et de l'Église qu'il veut établir sur toute la terre. Mais ainsi que je crois l'avoir démontré, ce système pêche par sa base; l'auteur part de ce principe que l'Église est dans l'ordre de foi, qu'il faut croire ce qu'elle enseigne, parce qu'on l'a cru toujours (1); mais comme il est patent et incon-

(1) Page 10, à la note.

testable, d'après son système lui-même, que l'Église n'a jamais été adoptée par la raison générale, qu'on n'a pas cru toujours ce qu'elle enseigne, il en résulte avec évidence que l'Église n'est point dans l'ordre de foi, que rien ne constate son infailibilité et ne donne la sanction au pouvoir qu'elle réclame comme son droit.

Mais ici une objection importante se présente, et comme les bornes d'un journal ne permettent pas de la résoudre, puisqu'il faudrait pour cela établir tout un système social, je vais essayer de prouver que M. de la Mennais ne l'a pas résolue non plus; cela suffira, je le pense, car je ne cherche pas ici à prouver la justesse de mes idées, mais seulement la non-justesse des siennes.

M. de la Mennais dit que d'un côté le libéralisme rejetant toute transmission du pouvoir divin, et ne reconnaissant d'autre autorité que celle de la raison individuelle, conduit à l'anarchie, c'est-à-dire à penser qu'il y a servitude dès qu'il y a société; tandis que de l'autre, le gallicanisme ou royalisme reconnaissant un pouvoir purement humain, sans soumission à la volonté divine, établit le despotisme du souverain et la servitude avilissante des peuples. Je n'examine pas la valeur de ces assertions, mais je dis à M. de la Mennais: votre système remédie-t-il à ces maux de l'état social? ce pouvoir infailible que vous prétendez exister dans l'Église et les papes, et qui, dites-vous, leur est transmis par Dieu, nous gouvernera-t-il suivant la volonté divine? ces hommes qui doivent l'exercer sont-ils sans passions, et, si nous nous soumettons à leur puissance, n'interpréteront-ils pas à leur manière cette loi de Dieu? Si nous consultons l'histoire, quels terribles aveux ne nous fera-t-elle point? L'infailibilité a-t-elle donc été le partage d'Alexandre VI, de Jules II, de Léon X et de tant d'autres? Son manteau couvre-t-il les assassinats et les infâmes débauches du premier, les guerres injustes et les massacres du second, le luxe et les désordres du troisième? Dites, était-elle aussi infailible cette Église réunie en concile qui ordonna de brûler Jean Hus? Ah! ne nous forcez pas à consulter ses annales; à chaque feuille nous trouverions imprimée la certitude de sa faillibilité; les fautes, les erreurs, les crimes des hommes en salissent toutes les pages. Ce n'est donc pas en elle qu'est la vérité sociale, ce

n'est donc pas sous ses lois que les peuples peuvent espérer de trouver ce bien-être, ce repos, cette liberté qui depuis si longtemps sont l'objet de leurs vœux inexaucés et de leurs désirs impuissans. Pouvoir purement humain lorsqu'elle s'occupe des intérêts temporels, l'Église offre les mêmes chances d'oppression que tout autre aristocratie, et de plus, le vœu de célibat qu'elle impose à ses membres, en les privant de postérité, sépare davantage encore leurs intérêts de ceux des peuples, et rend la puissance dans leurs mains une tyrannie cruelle et oppressive.

Je crois avoir prouvé, en suivant le système philosophique de M. de la Mennais lui-même 1° que l'Église n'est pas dans l'ordre de foi, car jamais elle n'a été adoptée par la raison générale; 2° que l'Église n'étant pas dans l'ordre de foi, demeure sans autorité légitime pour gouverner les peuples; 3° enfin, que M. de la Mennais en démontrant la prétendue incapacité du libéralisme et du royalisme à établir un ordre social en harmonie avec la justice éternelle, et en voulant leur substituer la théocratie ou, pour mieux dire, la domination des prêtres, n'arriverait qu'à l'établissement d'un pouvoir humain plus oppressif qu'aucun autre. Après avoir combattu les bases de cet ouvrage, je compte l'examiner dans ses détails et dans les circonstances qui l'ont fait naître.

Avant de finir, qu'il me soit permis de faire une réflexion; on a accusé l'abbé de la Mennais de faire partie de la société de Jésus; quand bien même quelques mots de son livre ne réfuteraient pas cette accusation, l'allure franche et décidée de cet ouvrage suffirait pour l'en absoudre. Qu'on examine seulement les faits; la société de Jésus chassée de France par les ordonnances, se tait et caresse encore le pouvoir que M. de la Mennais attaque dans sa racine en niant sa légitimité dès qu'il n'est plus soumis à l'église; rien n'est adroit dans son livre, tout est franc et courageux; quelles que soient les conséquences de son système, quelques suites que puissent avoir ses paroles, il dit ce qu'il croit la vérité, tout ce qu'il croit la vérité. Non, ce n'est pas là le serpent qui rampe et se glisse pour attaquer son ennemi, c'est le lion qui, fier de sa force et confiant dans la victoire, se présente noblement au combat et attaque en face son adversaire.

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE AU XIX^e SIÈCLE ,

PAR M. PH. DAMIRON;

3^e édition; suivi de la Loi naturelle.

« Il n'est pas une seule des sciences morales qui ne tienne à la philosophie par sa racine, et n'y prenne sa vérité. Sans la théorie des faits de l'âme, il n'y a d'intelligence exacte, ni de l'économie, ni de la poésie, ni de la politique, ni de la religion. » Cette assertion peut paraître dénuée de fondement à celui qui voit bien le mouvement moral du monde, mais ne porte pas son attention sur les ressorts qui lui ont donné l'impulsion. La masse de l'humanité fait abstraction de la causalité dans la considération des phénomènes de la nature; car pour remonter aux causes il faut un certain degré d'intelligence qui n'est point la part de tous. Ce qui *est*, paraît *être virtuellement, nécessairement*, pour la plupart des hommes. L'habitude de voir un objet nous fait supposer que nous en connaissons intimement la nature et les propriétés, nous croyons avoir acquis par une perception constante les notions profondes que donne seulement la réflexion, et les applications usuelles nous font tenir pour vulgaire dans son principe ce qui a coûté tant d'efforts à la science. Le laboureur qui se fie sur son calendrier pour rappeler les époques auxquelles doivent se succéder ses travaux, ne se doute certainement pas de combien d'observations ingénieuses et d'expériences il tient en main le résultat, et il est loin de s'imaginer que l'intelligence humaine depuis le temps des peuples pasteurs jusqu'à nos jours se soit mise en frais pour lui procurer un Mathieu Laensberg. Il en est ainsi de la philosophie : l'insouciante ignorance nous fait envisager les questions sociales et religieuses comme résolues par elles-mêmes, elles sont pour nous suffisantes, nécessaires, existantes *per se*, selon le langage de l'école, et la routine et l'habitude identifient tellement ce que ces questions ont d'actuel à notre manière de voir, que nous ne concevons pas qu'elles puissent être tout autres qu'elle ne nous paraissent. Peu s'en faut qu'on ne taxe de folie les hommes qui se dévouent à l'étude de la philosophie; rien ne paraît plus inutile au monde, rien ne paraît moins applicable aux besoins de la vie, et le ridicule est presque la seule récompense que l'on soit disposé à accorder aux travaux philosophiques. Toutefois, que de systèmes, de doctrines, d'observations ont présidé à la naissance de ces grands principes; que d'intelligences se sont évertuées à les ré-

soudre, à les appliquer à l'état social! Ce qui est maintenant pratique et usage a été autrefois théorie et théorie philosophique. Il n'est pas un seul fait d'organisation sociale, pas un seul principe établi, pas une seule convention humaine qui ne se rattache d'origine à la philosophie : le fait l'a précédé sans doute, mais elle l'a mis en œuvre, l'a décomposé, et en a abstrait les qualités diverses, qu'elle a combinées ensuite pour en obtenir des variétés de formes et de nature, jusqu'à ce que, passant des recherches spéculatives à l'application, elle l'ait jeté dans le monde et lui ait imprimé le caractère pratique qui le fait passer dans les mœurs, les coutumes et les institutions. Cette vérité, méconnue du grand nombre, a pris cependant un empire plus étendu depuis que le mouvement social, commencé vers la fin du dernier siècle, a fait remettre en question ce qui paraissait résolu par le préjugé. La nécessité de remonter aux principes, au milieu d'un si grand conflit d'intérêt et d'opinions, a démontré l'importance des théories; il a fallu revoir l'origine des choses qui, par le cours du temps et le mélange successif de plusieurs faits incidens, avaient altéré leur nature primitive. La philosophie, rappelée surtout par les discussions politiques, a repris son rang dans les études, et fait servir ses données comme de bases aux sciences morales, politiques et physiques, qui forment le cercle dans lequel s'agit et travaille l'intelligence humaine.

La philosophie n'est donc point un rêve de l'esprit, un sujet inutile de méditation; elle peut certes trouver réponse à la question du *cui bono*, car si son caractère principal est la spéculation, elle a le droit aussi de révéndiquer en faveur de sa nécessité tout ce qu'il y a de posé et de pratique dans l'état social.

Ceci étant reconnu et accordé, on ferait plus de justice aux travaux de la philosophie; on se convaincrait qu'il est indispensable de s'occuper avec suite et courage d'une étude qui se lie par tant de nœuds à nos intérêts immédiats et secondaires; on ne rendrait pas les philosophes responsables de l'obscurité du sujet de leurs méditations, et les efforts qu'ils tentent pour l'éclairer de la lumière du positif seraient jugés plus dignes d'estime.

La philosophie ancienne, assez pauvre de faits, mais riche d'imagination, faisait plutôt parler la poésie que le raisonnement; elle manquait de méthode et donnait carrière à une liberté d'idées qui ne se reposait que sur le vague et l'incertain. De là est né le septicisme, qui, prêchant le doute au milieu d'opinions si divergentes, voyait tant de bons esprits se réfugier dans son sein : « fiez-vous à votre philosophie, dit Montaigne; vantez-vous d'avoir trouvé la febve au gasteau, à veoir ce tintamarre de tant de cervelles philosophiques! » En effet, un tel cahos de systèmes était bien fait pour dégoûter les hommes qui cherchaient la vérité. Mais depuis que Bacon et Descartes ont posé l'observation comme princine de nos connaissances, le septicisme perd

crédit chaque jour et ne forme plus doctrine; le criticisme l'a remplacé, et encore n'est-ce plus comme théorie, mais comme moyen.

L'observation est donc l'instrument qui à cette époque sert à produire les théories philosophiques; les faits, voilà ce qu'on invoque maintenant. Les hypothèses, les créations de l'imagination sont réduites à leur juste valeur. Mais ce n'est pas tout que d'avoir des faits, il s'agit encore de les bien voir, et de faire sortir de leur opposition ou de leur convenance une théorie exacte et conforme à la vérité. Les faits se présentent assez à diverses interprétations; on peut observer mal ou superficiellement, et faire des sophismes en tirant d'un principe faux des conséquences bien liées et logiquement déduites. Voilà certes des chances d'erreurs, aussi, malgré l'excellence de la méthode, on n'est point arrivé à établir une théorie unique. Si nos moyens offrent plus de certitude, leur utilité principale git encore dans la manière dont on les emploie. Nos doctrines philosophiques actuelles se rapprochent bien par quel côté, mais ce qui fait surtout la différence, c'est le point de départ, ce sont les principes d'origine, sur lesquels on est loin de tomber d'accord, et cette différence est telle que les mêmes faits, selon qu'ils sont expliqués par l'une ou l'autre doctrine, se résolvent en principes contradictoires, qui dirigent nos actions vers des buts différens.

La suite au prochain numéro.

CORRESPONDANCE.

Bruxelles, le 24 février 1829.

Monsieur le rédacteur en chef de la MINERVE.

Le dernier numéro de la *Minerve* (22 février), contient une phrase contre laquelle il m'importe de protester, puisqu'elle attaque la liberté de l'enseignement.

Je conviens que les personnes devenues incroyables par conviction, et non par le besoin d'échapper à leur conscience, sont en petit nombre; mais est-ce une raison pour leur dénier le droit de réfuter des hypothèses qu'ils jugent, pour le moins, inutiles? Posera-t-on en principe que la liberté n'appartient qu'aux croyans?

C'est ainsi, je le sais, que les apostoliques la veulent, cette liberté, en attendant qu'ils osent la vouloir pour eux seuls; mais que, après réflexion, la *Minerve* trouve équitable d'étouffer notre voix, c'est ce que je ne puis croire.

Pour exclure nos idées du libre enseignement, en prétexte-

rez-vous le danger ? nous soutiendrons qu'il n'existe de danger que dans les systèmes opposés. Le bâillon que vous nous mettez prouvera-t-il que vous avez raison ?

La vérité de nos opinions ne nous paraît pas douteuse ; nous espérons pouvoir les soutenir avec avantage contre les argumens des théologiens, spiritualistes, déistes, etc. Si nous sommes dans l'erreur, de bonne foi, nous désirons d'être démentés ; si au contraire, nos adversaires sont hors du sentier de la vérité, nous ne nous arrogeons pas pour cela le droit de les mépriser, nous leur devons entière tolérance. Seuls serons-nous intolérés ?

Un Positiviste.

RÉPONSE.

Je connais l'auteur de cette lettre. C'est à moi qu'il s'adresse, et je dois lui répondre. J'aime la liberté, non comme une bonne chose, mais comme un droit imprescriptible de l'homme, que nul ne peut sans crime lui ravir. Cette liberté consiste à faire ce que les lois ne défendent pas. Le bien que les lois doivent permettre, le mal qu'elles doivent défendre, voilà mon étude favorite. Je désire que l'auteur connaisse sur ce point mon opinion tout entière ; la voici.

Toute loi qui agit sur la pensée est absurde ; l'intelligence sort du domaine de l'action légale, quand elle ne se manifeste par aucun fait extérieur. Mais les actions de l'homme, les faits positifs, les actes réels, voilà ce qui tombe dans le domaine de la loi.

Un citoyen pense-t-il que l'assassinat ou le vol sont excusables ? il est libre de le croire, à condition qu'aucun fait de sa part ne le placera hors du domaine des théories. Si coupable que soit une opinion, ce n'est qu'une opinion, et la liberté est un droit. Mais si l'action la suit, cette action devient criminelle, et entraîne comme conséquences des juges et quelquefois le bourreau.

Dans le cas dont il s'agit, l'auteur de cette lettre réclame mon respect pour son opinion. Il est athée, et il en convient. Je déclare que je respecte toutes les opinions, même les plus absurdes, et la sienne me paraît être de ce genre. Voilà donc, entre lui et moi, la liberté d'opinion bien établie.

Mais mon correspondant va plus loin ; il veut manifester son opinion par un fait. Ce fait est du domaine politique et légal. Alors la chose change. Je suis athée, me dit-il ; — tant qu'il vous plaira ; cela m'est bien égal ; — mais je veux enseigner l'athéisme. — Oh ! non, cela n'est pas possible. L'enseignement n'est pas une opinion, une théorie ; c'est une action, une action puissante que la police et la loi doivent surveil-

ler, et si l'on me consulte, jamais rien de dangereux ne sera publiquement enseigné.

Voilà donc la différence bien tracée : liberté pour les opinions *sans exception*; et tolérance pour l'enseignement de tout système, *excepté* ceux qui seront contraires à la morale ou aux lois.

La vérité de mes opinions, dit l'auteur, ne me paraît pas douteuse. Je le crois; mais qui doute dans ce monde? Mon opinion, qui est contraire à la vôtre, me paraît aussi très-véritable. Ce n'est pas la question, puisque ce n'est pas comme fondée ou non, mais comme immorale, qu'on vous empêche de produire votre théorie.

Or, soutiendrez-vous, que toute chose immorale peut et doit être enseignée? Vous ne le pensez pas, vous n'avez d'autre ressource que de dire que l'athéisme n'est pas immoral. Eh bien, je vous soutiens, moi, que votre opinion est immorale en politique, qu'elle est dangereuse au dernier point, et en respectant votre liberté, qui vous mène à de si tristes résultats, je pense qu'on fait bien en vous empêchant d'énoncer des maximes funestes aux individus, aux familles, à l'état tout entier.

Une école nouvelle professe tout haut le matérialisme dans les sciences. Le matérialisme est une opinion comme une autre; Locke même l'a adoptée, mais sans la séparer de l'idée de Dieu. Je ne suis pas convaincu, dit-il, que l'âme soit distincte de la matière; mais qu'importe? Le Dieu tout-puissant ne peut-il pas accorder à la matière elle-même la faculté de penser?

Que Gall établisse que notre cerveau est l'organe principal de l'intelligence; que Broussais nous donne l'irritabilité comme cause physique, il restera toujours en dehors de l'intelligence elle-même, en dehors de l'irritabilité, une autre cause, une *cause première* que Gall ni Broussais ne repoussent, mais qui, selon eux et selon beaucoup d'autres, ne peut être expliquée. Cette cause d'où provient l'ordre, l'harmonie, l'intelligence; cette cause qui est l'infini, cette vertu vitale de la nature, peut-elle être expliquée? non, mille fois non. Que l'athée me dise *quelles sont les bornes de l'univers, et si l'univers en a*; qu'il me démontre le *oui* ou le *non* de cette première question. S'il ne le peut pas, je trouverai orgueilleux et insensé de prétendre que l'univers ne lui étant pas connu, Dieu ou la cause de l'univers lui est chose parfaitement connue. Pour quelques études faites sur l'univers matériel et sur l'homme physique, il semble que l'homme ait tout conquis; il ne voit pas, il ne comprend pas que sa terre, ses planètes, son soleil sont un petit grain de sable dans l'espace. Il dit: je sais tout, et je sais qu'il n'y a point de Dieu. Et le philosophe véritable lui répond: je sais, moi, que tu n'es qu'un être faible, incapable de comprendre les causes premières, inhabile à les expliquer, savant en quelques points, ignorant sur beaucoup d'autres, incompetent pour prononcer sur tout ce qui dépasse ta raison si faible et tes organes si fragiles.

LE LIVRE NOIR.

RÉPERTOIRE DE LA POLICE POLITIQUE DE PARIS.

Où, il y a des conspirateurs, des hommes qui ne songent qu'à bouleverser l'Europe, qu'à allumer partout la guerre civile, qu'à ramener les jours de 93. La gazette de France l'avait dit, la Quotidienne l'avait répété, et on avait peine à les croire. Maintenant, que diront les incrédules? le fait est avéré. M. Delavau l'a écrit de sa main. Il a nommé les coupables, il les a mis en surveillance. Or, M. Delavau va à la messe, il se confesse, il communie. Un tel homme voudrait-il tromper le public? le public? ce livre n'est pas fait pour lui. Ce sont les notes d'un préfet, rédigées par lui-même et par les mouchards ses amis. Bonnes gens! Dieu vous tienne en garde! Ce monde vous appartient, les mouchards y règnent sans partage. La Providence l'a voulu ainsi, sans doute pour notre bien.

Je ne sais pourquoi, en tenant ce livre, j'ai voulu courir tout droit à la table. Tous les noms y sont écrits. J'y cherchais quelqu'un de ma connaissance. Je ne me suis pas trompé. *Charles Durand, ex-procureur du roi.* Ce nom m'a frappé. Il est mon collaborateur, me suis-je dit. Il est même rédacteur en chef de la Minerve. Ne serait-ce pas quelque forçat échappé du bagne? quelque assassin qui est venu en Belgique dérober sa tête au glaive des lois? quelles précieuses révélations nous allons avoir! j'ai feuilleté le livre, et m'y voici: *j'invite M. Hinaux à faire observer avec beaucoup de soin les démarches et les relations de cet individu, connu depuis long-temps par l'exaltation de ses opinions révolutionnaires, etc.* LE PRÉFET DE POLICE.

A la bonne heure. Voilà mon homme observé; que dis-je? mon homme, mon *individu*; c'est le mot de police. Un ci-devant magistrat est pour le mouchard un individu. Quant au mouchard, il s'appelle *monsieur*, et quelquefois *monseigneur*. *Connu depuis long-temps*: la note dit que l'*individu* est âgé de 32 ans. *Depuis long-temps*, n'est pas assurément depuis 20 ans, car le conspirateur en aurait eu 12. Quel dommage qu'il soit né en 1795! on en aurait fait un complice de Robespierre, et le malheureux le méritait bien. *L'exaltation*; c'est cela, c'est bien cela. Je reconnais mon homme, que veut-il? la liberté de la presse? *exalté*. Le jury? *exalté*. L'immovibilité des magistrats? *exalté*. Les institutions civiles et municipales? *exalté*, vous dis-je. Ces opinions sont *révolutionnaires*. Comment en douter? les jésuites étaient en place: pour les destituer, il fallait une révolution; M. Durand ne les aimait guère; ce qu'il voulait était donc une révolution.

Voilà donc M. Hinaux en route, par ordre de son préfet. Or, vous

saurez, lecteur, que ce Durand, le révolutionnaire dont il s'agit, était venu tout simplement à Paris se reposer de ses cours d'éloquence, et faire imprimer un ouvrage. Enfermé chez lui du matin au soir, il ne voyait personne, si ce n'est son libraire, et le commissaire officieux est obligé de déclarer au préfet que le surveillé n'a *aucune relation*. Est-il possible? quoi, aucune! et avec qui donc conspirait le révolutionnaire? était-ce donc un homme ami de l'étude et qui menait une vie paisible et retirée? cela n'est pas possible. Je devine pourquoi il vivait seul; c'est qu'il voulait faire une révolution à lui seul, afin, quand il aurait réussi, de ne partager le pouvoir avec personne. Cet homme là ne peut être qu'un égoïste.

Mais en retournant à la table des noms qui termine le 4^e volume, je vois qu'il y a encore une note sur le compte de l'*individu* suspect. Nul doute; c'est à la page 115. J'y cours. *Chefs du comité directeur*. Le voilà donc, ce fameux comité que l'on a soupçonné si long-temps! le voilà! Les noms sont écrits. Voyez-vous? *Duval, Caumartin, Labbey de Pompière, Tissot, Courvoisier, Benjamin-Constant, Laffite, Talleyrand, Savary*; pour le coup, Durand se trouve cette fois en bonne société; il était un des chefs du comité-directeur. Entendez-vous bien? *chefs*. Il ne s'agit pas ici des simples soldats du parti. Le comité-directeur se réunissait chez M. Duval. Qu'y faisait-on? je vous le donne en mille. Si l'un des complices ne l'avait avoué à la police, on ne le croirait pas; mais le fait est certain. On y faisait de *faux billets de banque*, pour solder les libéraux.

Je ne m'étonne donc pas que le sieur Charles Durand vienne en Belgique sous prétexte de faire de la littérature. Cet homme était un des *chefs* (le livre le dit), un des *gros bonnets* (le livre les appelle ainsi), du parti révolutionnaire. Allez faire bon accueil maintenant à un homme, qui, au risque de la guillotine s'est amusé à faire de faux billets de banque, ayant pour complices le prince de Talleyrand, le duc de Rovigo, les députés Caumartin, Benjamin-Constant, Labbey de Pompières, Laffite, et autres personnes pareilles qui, comme on le pense bien, ont besoin pour vivre de faire de la fausse monnaie.

Il faut en convenir, si Durand va jamais aux galères, ce sera du moins avec des gens comme il faut; c'est heureux, car il aime ce qu'on a la faiblesse d'appeler la bonne société.

Maintenant, lecteur, figurez-vous de pareils commentaires sur une foule d'hommes honorables de la capitale, et vous aurez une idée de la manière dont la congrégation faisait la police. Voilà où passe l'argent des contribuables; voilà quels hommes le dépensent, et comment il est employé.

LE ROSIER.

(TRADUIT DE L' ANGLAIS.)

Je visitais les lieux où s'élevait jadis le manoir de nos pères, et j'errais tristement à l'entour. La fumée bleuâtre ne montait plus au dessus du bois, et le sol était couvert de décombres épars.

En vain j'essayais de retrouver les traces d'une habitation là où tout n'était qu'un monceau de ruines. Le jardin offrait l'image d'un désert, et à peine restait-il une place sur laquelle, arrêtant ses souvenirs, on pût verser une larme.

J'hésitais encore à m'arracher de ces lieux, lorsqu'enfin j'entrevois une légère apparence de verdure, seule chose vivante en ce lieu, et qui, étouffée par les débris, cherchait à s'ouvrir un passage.

Je me baissai, après avoir écarté les décombres, et je reconnus un rosier que je n'avais point oublié, et que j'aimais, car il croissait sous les fenêtres de l'appartement de ma mère.

Là jadis, lorsque la tourelle était encore debout, le rosier l'entourait de ses branches flexibles; et, s'appuyant pour ainsi dire sur son sein, la couvrait à la fois de feuillages et de fleurs.

Et maintenant que cette tourelle est de niveau avec la terre, que le jardin porte l'aspect de la dévastation, souffrant et presque flétri, ce faible arbuste se trouve encore à la même place. Dans la prospérité comme dans l'adversité, il est là!

Ah! disais-je, en le regardant, il ressemble à l'affection des femmes, qui ornent et partagent notre temps de bonheur, mais qui se rapprochent plus étroitement de nous dans les jours orageux.

PAR M^{me} DE*** DE BRUXELLES.

GRAND THÉÂTRE.

LA MUETTE DE PORTICI. *(Van der Meer)*

J'ai connu un vieux professeur de trigonométrie qui ne pouvait se servir à table d'une fourchette dont les dents étaient inégalement arrondies, et tout le monde sait que Lully tua de sa main un pauvre animal qui aboyait par fausses quintes, sans les préparer. Il y a dans mon caractère quelque chose de ces deux hommes-là. Je suis méthodique dans mes plaisirs, et ne réglant pas mes jugemens sur la mode, je veux savoir précisément pourquoi je m'amuse.

On ne s'étonnera donc pas de me trouver un peu froid sur la *Muette de Portici*. Je ne disconviens pas qu'Auber n'ait la vogue; j'avouerais même que sa musique plaît quelquefois à l'oreille; mais elle ne dit rien au cœur,

Et je ne sais pourquoi je bâille en l'écoutant.

Ce compositeur a d'ailleurs un défaut capital à mon gré, c'est d'être le même dans tous ses ouvrages, de manière que lorsqu'on a entendu un de ses opéras, on les a entendus tous. S'il était permis de mettre sur la même ligne le profane et le sacré, je comparerais volontiers M. Auber à M. l'abbé de Pradt. Tous deux impriment à leurs productions un cachet qui leur est tellement particulier qu'il est impossible de lire une page de l'un, d'entendre un air de l'autre, sans les reconnaître. Le musicien tourne autour des mêmes modulations, des mêmes chants, des mêmes accords; le publiciste, s'occupe toujours des choses, de la nature des choses, de la force des choses. Tous deux mettent en variations: le premier, une douzaine de chants tirés d'*Emma*, de *la Neige*, ou tout simplement de Rossini; le second, son idée favorite sur l'établissement du gouvernement constitutionnel chez tous les peuples, depuis le Caffre jusqu'aux Samoyèdes, depuis les Patagons jusqu'aux Esquimaux. Tous deux enfin, ont, comme M. Jourdain, le talent de retourner la même idée de dix manières différentes.

Si j'examine d'abord l'ouverture de *la Muette*, qu'y trouvé-je, à l'exception de la marche triomphale du quatrième acte? des chants communs et du bruit. Les trombones et les trompettes y jouent un grand rôle, et assurément elles ne ressemblent pas à celles du jugement dernier, car les unes reveilleront les morts, et les autres endorment les vivans.

Dans le premier acte, Elvire chante un air bien travaillé, bien chargé de notes, et qui a été arrangé pour la voix de M^{me} Damoreau; de sorte que les pauvres cantatrices, hors de Paris, trop fières pour chanter la partie qu'Auber a faite pour elle, suent sang et eau pour en venir

à leur honneur. Elles se fatiguent et fatiguent aussi l'auditeur, car rien n'est plus froid et plus insipide que cet air.

Le chant qui accompagne l'hymen d'Elvire et d'Alphonse vaut mieux, mais il est mal exécuté. Les deux morceaux les plus remarquables de l'opéra sont, au second acte, un duo chanté par Mazaniello et un conjuré, et dont Spontini peut réclamer les principales idées, car il est taillé sur le patron du premier duo de *la Vestale*; et, au troisième acte, le chœur du marché, dont la facture est large et fort originale : c'est une perle parmi de fausses breloques.

Deux ou trois morceaux ne sont pas non plus sans mérite, entre autres la prière du peuple sans accompagnement. Le chant en est un peu commun, mais Auber pourra répondre qu'il est plus près de la nature, et que des vendeurs de poissons, de volailles et de légumes, ne sont pas des Amphitryon et des Orphée. Méhul, dans *Joseph*, Rossini dans *Moïse* et une foule d'autres se sont moqués de la nature, et ont fait chanter les hébreux dans le désert comme les élèves du conservatoire de Paris exécutant des *oratorio* d'Haydn ou d'Handel, et personne ne les en a blâmés. Mais qui sait si le romantisme, qui empiète tous les jours sur la littérature, ne finira pas aussi par s'introduire dans la musique? Quand ce moment-là viendra, c'en est fait de Gluck, d'Haydn, de Mozart, et même du cygne de Pezaro, de Rossini lui-même.

Au surplus, je sens combien mes observations sur la *Muette de Portici*, et sur d'autres ouvrages qui ont la vogue, sont ridicules : il n'y a rien à dire à des auteurs qui réussissent, de même que personne ne s'avise de blamer le plan de campagne d'un général qui triomphe. On sait d'ailleurs où conduisent les principes, et ce que l'on gagne à faire des chefs-d'œuvre. Le Camouens mourut de faim dans la rue; Otway expira sur la paille dans un grenier; le Tasse reçut le pain de la charité; l'Arioste n'avait qu'un manteau troué; Dryden, aux gages d'un libraire, vendit ses beaux vers trois cents francs; Milton, pauvre, aveugle comme Homère, donna son *Paradis Perdu* pour dix guinées; le grand Corneille fit racommoder ses souliers à crédit; Sydenham mourut dans une prison; et il n'y a pas encore 25 ans que le célèbre botaniste Adanson s'excusait de se rendre à l'institut de France, parce qu'il n'avait pas de chaussures.

Qu'opposera-t-on à ce tableau? des écrivains des théâtres populaires, à Paris, des auteurs de vaudevilles ou de mélodrames, roulant voitures, et M. Scribe lui-même touchant, pour 1828, la modeste somme de 220,000 francs pour sa part d'auteur..... *Le pauvre homme!*

Il faut conclure de tels faits qu'il est beaucoup plus avantageux d'avoir fait *la Muette* que le *Cid* ou *Cinna*, qu'on ne va guère à la postérité qu'en passant par l'hôpital, et qu'enfin le meilleur des genres en littérature est celui qui conduit à la fortune.

MINERVE

DES PAYS - BAS.

DES PÉTITIONS.

La cause est jugée désormais. Y avait-il ou n'y avait-il pas sédition? C'était l'importante question que l'on agitait de toutes parts; les uns accusaient les signataires de perfidie; les autres les justifiaient sous le rapport au moins de l'intention. Et quand l'arène s'est ouverte, quand le moment est venu de tout dire, on s'est écrié : le roi prononcera, c'est à lui, à lui seul que tous nous nous en rapportons.

Voilà, il faut en convenir, des résultats bien déplorables! Voilà un terrible abus du droit d'importuner le pouvoir! Étrange folie des hommes qui se disent raisonnables! ne verront-ils pas enfin quels sont les heureux fruits des habitudes légales? Trente mille individus réclament un droit, une liberté; le nombre des postulans, l'importance de leur requête frappent l'esprit des députés, leurs délégués naturels. Ces députés recommandent à l'attention de S. M. cette supplique, et le roi prononcera selon sa conscience et la justice. Où est le mal? En quoi l'ordre public a-t-il été troublé? Ne sentez-vous pas qu'au moindre signe de mécontentement, le plus grand service à rendre au gouvernement, c'est d'ouvrir à l'opinion qui pourrait s'égarer, un registre légal où elle ne craigne pas d'écrire ses plaintes? Les pétitions, ne vous y trompez point, ne sont pas une concession octroyée par le bon plaisir; se plaindre, c'est la loi de nature; c'est un droit inhérent à l'homme, même lorsque sa plainte n'est pas fondée. Toutes les législations lui ont laissé cette faculté de dénoncer à la puissance supérieure qui protège presque toujours, cette foule de puissances subalternes qui souvent ne savent qu'opprimer, qui peuvent s'égarer du moins, et qu'il faut maintenir, pour l'intérêt général, dans cette heureuse impuissance de cacher au peuple la face auguste et consolante de son roi.

Montez donc vers le trône, vœux des citoyens, comme les

Ami!

prières du pauvre montent vers le ciel. Il y a plus que lumière et justice dans les régions supérieures, il y a tendresse et sympathie pour les peuples, et désir ardent d'en être aimé. Oh ! que de difficultés s'applaniraient si les rois pouvaient tout faire par eux-mêmes ! Les amis de la liberté savent bien que les princes n'ont personnellement aucun intérêt à la ravir. Ce ne sont pas les monarques, mais leurs conseillers que l'on redoute, et par le droit de pétition on se crée un recours contre eux. Conservez-le donc, ce droit sacré. En France, où la responsabilité des ministres existe de fait, un renvoi aux excellences peut suffire ; ici, où cette responsabilité n'est encore qu'une théorie, que l'opinion publique apprenne à se manifester respectueusement, dùt-elle monter comme suppliante jusqu'au monarque ; ce sera aussi une responsabilité pour ceux qu'elle accusera.

On s'est étonné de ne pas voir les ministres assister à la discussion sur les pétitions ; je les approuve tout haut de cette délicatesse. En soutenant les pétitions, ils auraient usurpé en quelque sorte sur la décision du prince qui doit ici agir avec liberté ; en les combattant, ils auraient fait penser qu'ils pouvaient les craindre, ou qu'ils voulaient s'opposer à l'accès de l'opinion auprès du trône ; l'absence et le silence ont été convenables dans cette occasion.

CH. D.

ESSAI SUR L'HISTOIRE

DE LA PHILOSOPHIE EN FRANCE AU XIX^e SIÈCLE,

PAR M. PH. DAMIRON ;

3^e édition ; suivi de la *Loi naturelle*.

(Suite.)

Il importe cependant de parvenir à la vérité philosophique absolue, c'est-à-dire d'établir une théorie unique où tout se convienne, où tout s'enchaîne, où les principes ressortent de faits constans et complets, et dont l'évidence scientifique puisse se changer en évidence populaire. Toutes les questions qui se débattent maintenant à grand'peine trouveraient dès-lors une solution claire et immédiate ; l'esprit humain partant d'un point fixe ne varierait point en fluctuations perpétuelles, il aurait toujours où se rattacher, quelles que fussent ses excursions sur le

territoire de l'inconnu, et puisqu'il est de sa nature trop paresseux ou trop borné pour se passer de l'autorité, il aurait alors cet avantage qu'il se soumettrait à l'autorité des faits et de la raison.

Mais la philosophie n'en est pas là, et l'ouvrage que M. Damiron a consacré à l'histoire de ses doctrines en France depuis le commencement du XIX^e siècle, prouve qu'elle n'est pas encore parvenue à cette unité de vues et de principes qui aurait une si grande influence sur le bonheur des individus et des nations.

« Il y a eu en France, dit M. Damiron, trois principales écoles durant l'espace de temps que nous embrassons dans cet Essai : l'école de la *sensation* représentée par Cabanis, Destutt de Tracy, Garat et Volney; celle de la *révélation* qui compte pour chefs MM. de Maistre, de Bonald, de Lamennais; celle enfin de l'*éclectisme* ou du *spiritualisme rationnel* dont les soutiens sont MM. Royer Collard, Maine de Biran, Cousin, Jouffroy, etc., et M. Damiron lui-même. Ce sont autant de philosophies différentes; principes et conséquences, tout en elle est distinct, souvent même opposé; si elles s'accordent sur quelques points, sur tant d'autres elles se divisent, et leurs rapports sont si partiels, leurs divergences si générales, qu'il n'y a pas à se tromper sur leur caractère respectif. »

Quel que soit le sujet dont s'empare l'école sensualiste, qu'elle s'occupe de morale, de politique, de poésie, de religion, elle ramène tout au phénomène simple de la sensation; c'est l'élément exclusif de ses théories et dans lequel viennent se résoudre toutes les généralités; le sensualiste ne voit, ne comprend que l'ordre matériel et l'existence organique.

L'école théologique part d'un principe bien opposé: d'après elle, l'organisation est subordonnée à l'intelligence; le spiritualisme est toute sa doctrine, « mais un spiritualisme *selon l'Église*; c'est-à-dire qu'à son idée psychologique elle mêle un dogme de tradition qui produit une théorie plus mystique que scientifique, meilleure pour la foi que pour la raison: ce dogme est celui du péché originel. » Elle l'admet comme un fait et le poursuit dans toutes ses conséquences: elle en empreint sa politique, sa morale et sa poésie, et pour voir le parti qu'elle en tire, on n'a qu'à ouvrir le dernier ouvrage que vient de publier M. de Lamennais.

L'école sensualiste s'appuie de l'observation et soumet tout au creuset de l'expérience, mais elle se borne aux phénomènes dits *sensibles*; La théologie rejette tout ce qui ne dérive point de l'autorité; en l'autorité est son principe, sa foi, sa confiance, c'est par l'autorité qu'elle explique le monde physique et moral; pour elle les sens, le sentiment, la raison ne sont que des guides incertains et trompeurs, lorsqu'ils méconnaissent la loi immuable de l'autorité.

L'école éclectique ne trouve point son système en elle-même, mais

elle choisit, ainsi que son nom l'indique, entre les systèmes, au milieu desquels elle intervient, certaines données qui composent toute sa théorie, « le point de départ du *sensualisme* est la *sensation*; de la sensation se tire le matérialisme métaphysique, moral, politique, esthétique et religieux (1). Le catholicisme est la révélation: des dogmes de la révélation se tire une psychologie, une morale, une politique, un art et une religion mêlés de spiritualisme et de mysticisme. L'eclectisme ne procède ni de la sensation, ni de la révélation, quoiqu'il reconnaisse l'un et l'autre et les apprécie à leur valeur; il procède de la conscience ou de la connaissance de l'homme et en déduit par la raison une théorie philosophique qui complète ou éclaircit les deux systèmes entre lesquels il se porte médiateur. Il ne récuse pas les sens, mais il ne les croit qu'en ce qui les regarde; il ne rejette pas l'autorité, mais il ne l'admet que dans ses limites. Faits de sens et de l'autorité, impressions et tradition, physique et histoire, il accueille tout, mais à une condition, c'est de tout concilier avec cette science de soi-même, directe, immédiate, contre laquelle rien ne prévaut. Il conçoit de la vérité dans la nature, il en conçoit dans le témoignage; mais cette vérité toute extérieure, il la subordonne à une autre, à la vérité intime, avec laquelle il juge tout. Ainsi, d'abord se connaître soi-même, puis connaître les choses sensibles, puis enfin les choses anciennes; prendre en soi son premier principe, y joindre avec critique les principes que peuvent fournir la sensation et la révélation, telle lui paraît devoir être la méthode du philosophe.

En dernière analyse, les opinions philosophiques qui agitent les têtes françaises se rapportent toutes à l'un de ces trois principes: matérialisme, spiritualisme et théologie, physique, psychologie et révélation. Mais pour se faire une juste idée de l'état de la philosophie en France, il faut lire dans l'ouvrage de M. Damiron les articles consacrés à l'exposition des théories spéciales des philosophes des trois écoles; car il n'y a point union parfaite entre les hommes qui combattent sous le même drapeau.

La différence principale qui sépare la doctrine sensualiste ou physiologique des deux autres, a sa source dans la méthode qu'elle emploie, et nous sommes étonnés que M. Damiron n'ait pas insisté sur ce point. L'école sensualiste se sert presque toujours de l'analyse, tan-

(1) Ici nous ne sommes pas tout-à-fait de l'avis de M. Damiron; le matérialisme considéré dans ses relations avec les sciences naturelles n'implique pas le matérialisme moral et religieux. Quoi qu'on en dise, nous connaissons bien des médecins qui, convaincus d'ailleurs que l'on ne peut faire la science avec des faits de conscience, ne sont pas matérialistes dans le sens qu'on donne à ce mot; ils s'arrêtent où le terrain d'observation leur manque, et s'ils s'abstiennent d'expliquer des phénomènes dont ils ne conçoivent pas la raison sensible, ils n'en croient pas moins en Dieu.

dis que les écoles théologique et éclectique ont recours à la synthèse. De là une divergence complète dans la manière d'expliquer les faits. Les physiologistes partent de l'examen des particularités pour arriver à des notions communes, et les théologiens et les éclectiques admettent comme démontrés certains principes généraux dont ils déduisent les notions particulières et spéciales. Induction d'un côté, déduction de l'autre, voilà les deux méthodes et la cause des oppositions de doctrine. Tel est aussi le principe vers lequel doivent se diriger les discussions des trois écoles; lorsque l'on sera d'accord sur la méthode, il sera bien plus facile d'arriver à la théorie unique que nous avons signalée, et qu'il serait nécessaire de faire surgir de toutes les oppositions actuelles.

PH.

MICHEL LAMBERT.

Il y a six mois environ, le libraire-Sautelet, place de la Bourse à Paris, reçoit un manuscrit sans nom d'auteur; une lettre également anonyme l'invitait à imprimer l'ouvrage, s'il lui paraissait digne d'être publié. Du reste point de conditions, seulement on priait l'éditeur (s'il y avait édition) de faire remettre six exemplaires à une adresse que l'on indiquait. M. Sautelet, fort surpris comme on pense, prie un homme de lettres d'examiner l'ouvrage, objet de ce mystérieux et singulier envoi. L'homme de lettres trouve l'ouvrage excellent, et promet une grande vogue à l'éditeur. Celui-ci, au lieu d'envoyer simplement les six exemplaires à l'adresse indiquée, y joint une lettre par laquelle l'auteur est invité à venir toucher le prix de son travail. Il vient et reçoit avec joie une somme sur laquelle il ne comptait guère.

Or, quel est l'ouvrage qui a donné lieu à cet acte de justice et à ce long préambule? C'est *l'Histoire de Michel Lambert ou De l'influence de l'économie domestique*.

Michel Lambert est un artisan qui, à force de travail et d'économie, et grâce aux conseils d'un vieil ami ainsi qu'à l'assistance de M^{me} Lambert, excellente ménagère, est parvenu à se faire une fortune assez considérable, et à élever, en lui inculquant les principes que lui-même a pratiqués, une famille à laquelle il doit laisser aisance et considération. Quoique parvenu à un certain âge, le père Lambert (ainsi l'appellent les habitans de son village) n'a pas renoncé à ses habitudes laborieuses; il ne perd pas une minute, car il estime le temps ce qu'il y a de plus cher au monde; et tandis que son voisin M. Musard écoute le vent qui siffle, pêche à la ligne ou caresse son chien, tandis que deux autres voisins, Thomas le Politique et Jacques Birmin, membre de la société biblique, discutent ensemble quelque plan de réforme dans

l'Église ou la constitution des États, Michel dirige ses travaux et surveille ses ouvriers. Ce n'est pas qu'il ne puisse dire son avis sur beaucoup de sujets, et même d'une manière fort raisonnable, mais du moment où l'entretien dégénère en discussion oiseuse, il prend ses outils et s'en va.

On devine bien que Michel Lambert jouit dans son canton de la considération que donne la richesse unie à la probité. Il n'use de son influence que pour faire le bien; il n'épargne pas les bons conseils à ses connaissances, rend service à ses amis, mais avec discernement, établit une école et jette les fondemens d'une caisse d'épargne. Déjà membre du conseil de sa commune, il était appelé à faire partie d'une assemblée supérieure quand il mourut victime de son dévouement, sauvant la vie à trois ou quatre personnes dans un incendie.

L'auteur, à l'aide de cette fiction, a voulu montrer combien peut pour le bonheur de l'homme, et de l'homme qui travaille surtout, l'économie, cette vertu que des écrivains vont jusqu'à nommer divine, combien elle se lie intimement à toutes les autres qualités morales, combien son absence, je ne dis pas seulement cause d'embarras, mais traîne à sa suite de vices et de honte, jusqu'à ce que, réduit à la misère, l'homme prodigue ou paresseux tombe dans une complète et irréparable dégradation. Dans ce but sont réunis et mis en opposition plusieurs personnages imaginaires ainsi que le héros. Il faut voir les discoureurs tuer le temps en vains bavardages, l'homme sans soin et sans activité laisser ses chevaux s'estropier, sa maison s'écrouler, pour n'avoir pas pris à temps les précautions qui pouvaient empêcher ce malheur, etc. Mais ce qui frappe surtout, c'est l'histoire de M. de Lapoulinière et de sa famille, maison antrefois illustre, ruinée par la fainéantise et l'orgueil. D'un côté les superfluités de la table, de l'autre les vanités de la parure, ont bientôt creusé le gouffre où tout s'engloutit. Cette noblesse si fière, forcée de vendre pièce à pièce ses antiques domaines, recourant, pour figurer encore avec éclat, aux expédiens qu'invente la gêne et qui ne sauvent pas une humiliation; puis cet état voisin de la misère dans un pays étranger; cette jeune fille, objet de tant d'amour, déshonorée par la sottise de sa mère que l'espoir d'un riche mariage a séduite; son frère, si généreux, si brave, si plein d'avenir, périssant dans le duel où il veut venger l'honneur de sa famille; la jeune fille mourant de douleur à son tour; le père s'arrachant au monde où tant de revers l'accablent; la mère devenue folle des maux qu'elle a causés: autant de tableaux et d'événemens que l'auteur, dans un récit véritablement dramatique, présente comme les conséquences terribles mais nécessaires de cet orgueil qui méprise le travail et les professions utiles. Vous diriez une espèce de fatalité qui pousse ces hommes oisifs et vains vers la ruine et le malheur. La fin de cette histoire est affreuse; en la lisant, on souffre, on se sent le cœur

serré. Mais bientôt quel consolant contraste nous offre la mort de Michel Lambert ! Pareil au sage de Lafontaine , il voit tranquillement approcher sa fin , il donne à sa famille , dans un langage simple et touchant , les derniers conseils de son expérience et les derniers adieux de sa tendresse ; puis il expire en paix , emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

L'idée de cet ouvrage est excellente , mais son développement me paraît incomplet. L'auteur a voulu prêcher aux artisans le travail et l'économie : rien de mieux. Il leur en fait voir à merveille les avantages , qu'aucun d'eux ne cherche à contester : malheureusement ce n'est pas tant de cela qu'il s'agit que de les leur faire pratiquer en les leur rendant aimables et faciles. L'auteur semble n'avoir tenu aucun compte des passions et des misères inséparables de notre nature. Michel Lambert est tout d'abord , dans l'âge des égaremens , un homme presque parfait ; chez lui nul vice , nulle faiblesse. Tout jeune il amasse , il amasse , et travaille incessamment. Autant en fait sa future épouse , comme lui docile aux conseils d'un vieil ami qui s'intéresse à leur avenir. On dirait un homme mûr qui pousse à l'excès la prévoyance et l'économie. Aux gens nés avec les penchans et le caractère de Michel , une conduite semblable à la sienne ne sera pas difficile à tenir ; aux gens nés comme tout le monde , faibles et imparfaits , son exemple ne saurait profiter : entre eux et lui nulle ressemblance , nulle sympathie. Au lieu d'un homme impeccable , j'aurais voulu un jeune homme vif , ardent comme ils sont tous , aimant le plaisir et lui sacrifiant souvent le travail dont il a besoin. J'aurais aimé à voir peu à peu l'étourdi cédant aux motifs d'intérêt , de raison , d'honneur , entraîné enfin par l'exemple , faire plus grande de jour en jour la part du travail et plus petite celle du plaisir , sans pourtant y renoncer tout-à-fait , car , légitime et vrai , lui seul embellit la vie. Or , chez Michel Lambert , de plaisir pas un mot. Il semble qu'au temps de sa jeunesse sa seule jouissance soit de thésauriser. Nous ne savons si plus tard MM^{lles} Lambert ses filles ont acquis quelques connaissances de ces arts aimables qui prêtent tant de charme à la société , ou si , claquemurées dans leur ménage , elles ont été constamment occupées de leurs seuls travaux. Ce qui n'est aucunement douteux , c'est qu'elles savent lire , écrire , et surtout calculer : voilà tout ce que nous savons sur leur éducation.

L'auteur eût dû , ce me semble , pénétrer plus avant dans la vie intérieure de l'artisan , et nous montrer l'économie appliquée à chacun des détails dont elle se compose. Son livre eût été plus utile à la fois et plus à la portée de la classe de lecteurs auxquels il l'a destiné. Sa modestie , l'amour du bien public dont il paraît animé , ne permettent pas de douter qu'il ne travaille à rendre meilleur encore un ouvrage digne déjà de beaucoup d'estime , et dont la lecture peut être extrêmement profitable à une classe de citoyens si nombreuse et malheureusement si négligée.

Le style de cette histoire est simple, clair et précis : les conseils qui s'y trouvent répandus offrent un heureux mélange d'onction et de sagesse sévère, qui donne aux leçons de la morale l'attrait du plaisir et l'empire de l'autorité.

Je n'ai rien dit d'un *Essai sur la nature des écrits utiles aux mœurs et sur les jugemens académiques*, qui précède la vie de Michel Lambert. Je ne saurais ici donner une idée même imparfaite de cette dissertation, tant elle abonde en vues neuves et importantes, en considérations élevées sur divers sujets de morale et d'économie politique. La critique que l'auteur fait de la manière dont l'Académie française décerne les prix qu'elle distribue, et en particulier les prix fondés par M. de Monthyon, est (chose rare chez un concurrent malheureux), pleine de sagesse et de modération. Les moyens qu'il propose pour assurer l'indépendance, la justice et l'efficacité des décisions académiques, sont à nos yeux d'une évidente et incontestable utilité. Ce sont là de ces améliorations que la raison réclame et que l'Académie doit adopter d'elle-même, si elle ne veut se les voir imposer par l'opinion publique.

D. MARIE.

VOYAGE PITTORESQUE ET POÉTIQUE EN ITALIE.

DEUXIÈME LETTRE.

Février. — Le tour du lac.

O Julie! c'est ici que soupira pour
toi le plus fidèle amant du monde.

J. J. ROUSSEAU.

A Emma.

Voici, ma chère Emma, l'extrait fidèle de mon carnet de voyage. Il y a trois jours que j'entreprends de faire à pied le tour du lac. Morin voulait d'abord m'engager à prendre le bateau à vapeur le *Winkelried* qui se rend en quelques heures de Genève à Lausanne; je refusai pour ne rien perdre des beautés de la nature. Le *Winkelried*! ce nom était pourtant imposant à mes yeux. Vous souvenez-vous qu'en vous lisant l'histoire de la Suisse, je m'arrêtai avec enthousiasme sur le trait de ce guerrier qui, lassé de voir les haches des Suisses et leurs massues lutter inutilement contre les lances autrichiennes, s'écria tout-à-coup : « O mes amis! je vous recommande ma femme et mes enfans! » Puis étendant les bras, s'empara d'un faisceau de lances ennemies qu'il dirigea sur sa poitrine? Ainsi un passage fut ouvert à tous aux dépens d'un seul, et son dévouement assura la victoire aux paysans de l'Helvétie. Cette mort sublime fut celle de *Winkelried*. Le nom de ce héros est encore vivant chez ses compatriotes, comme celui de *Guillaume*

Tell, et comme ceux des trois fondateurs de leur liberté, *Furst*, *Melctal* et *Stauffacher*.

Nous partîmes donc en suivant la rive droite du lac ; mais avant de le cotoyer, nous avons déjà dévié de notre route pour aller visiter *Ferney*, ermitage du philosophe célèbre dont le dix-huitième portera un jour le nom. L'ermitage est un château. Des champs, des vergers, des jardins et un parc magnifique, telle était la retraite de Voltaire exilé. Tout dans cette demeure porte le souvenir du grand homme, moins peut-être comme poète que comme seigneur du lieu. On y dit encore *M. de Voltaire*, comme s'il était vivant ; les propriétaires de la maison ont abandonné à la curiosité publique la chambre du philosophe où l'on voit encore un lit et des rideaux dont chaque voyageur curieux emporte un fragment. Ces rideaux qui ont été renouvelés plusieurs fois depuis sa mort n'ont jamais appartenu à Voltaire ; mais la tradition le dit, on le croit, et on les coupe, et on les coupera toujours. Il faut des hochets aux hommes comme aux enfans.

De Ferney nous nous sommes dirigés vers *Copet* où finit le canton de Genève, et où commence le pays de Vaud. Là, nous avons trouvé cet immense et magnifique château qui fut le séjour de Necker et le berceau de sa fille. Quoique situé dans le village même, ce château qui contiendrait plus d'un village offre je ne sais quoi de silencieux et de désert. Toutes les portes, toutes les fenêtres sont fermées ; et si l'on pénètre dans la grande cour, on n'y entend que le murmure de deux fontaines ou le pas lent du vieux concierge, seul gardien de ce vaste manoir. Ici pourtant, dans une aile du château existe encore cette bibliothèque où la muse du lieu aimait à réunir autour d'elle le critique Schlegel, le philosophe Bonstetten, l'historien Sismondi, le publiciste Benjamin-Constant ; plus loin, c'était dans ce vaste salon, qu'assise sur une espèce de trône, et entourée d'un brillant auditoire, elle se livrait à cette improvisation brillante dans laquelle son ame si noble et si tendre s'épanchait tout entière. En face de ce lieu s'élevait un théâtre où les chefs-d'œuvre des grands maîtres en littérature étaient représentés par des hommes qui sont devenus grands maîtres à leur tour. Le plaisir et l'étude embellissaient ce palais de leurs charmes inépuisables. Une société nombreuse des deux sexes y avait fondé cette brillante colonie philosophique dont les traces ne subsistent que dans les livres, et dont l'esprit ne se retrouve plus. Les allées du parc sont encombrées maintenant, les eaux immobiles, les murs dégradés ; le lierre rampe où croissaient les roses. Le duc de Broglie, la duchesse viennent encore au printemps ranimer par leur présence et leurs bienfaits cette contrée où on les aime ; c'est la raison d'une part, la piété de l'autre régnaient dans cet asile au milieu d'une douce paix ; mais la poésie, l'enthousiasme, les plaisirs, les chants et les vers, rien de tout cela n'est resté ; Corinne avec elle a tout entraîné dans la tombe !

Je ne vous parlerai pas de *Nyon* dont le château pittoresque frappe de loin la vue, et où d'une terrasse très-haute et très-élevée l'œil peut embrasser une immense partie du lac. Quelques pas plus loin, *Prangins* fixe mon attention, sans me retenir davantage. Joseph Bonaparte l'habita quelque temps; nous retrouverons sur les Alpes des souvenirs plus glorieux pour cette famille. *Rolle*, *Morges* n'ont d'intéressant que leur situation délicieuse au bord du lac; c'est à *Lausanne* qu'il faut se rendre. Nous y voilà arrivés.

Depuis le haut d'une montagne riante jusque sur le rivage, *Lausanne* se déploie en amphithéâtre, mais la partie haute constitue la ville proprement dite; le reste n'est qu'un chemin orné de chaque côté d'un nombre infini de charmantes habitations dont les murs qui se succèdent aboutissent au port d'*Ouchy*, comme on dit qu'un double rang de murailles joignait Athènes au Pyrée. Beaucoup de barques arrivent et partent d'*Ouchy*, les unes pour aller à la pêche, les autres pour transporter des voyageurs ou des marchandises dans les divers ports du lac dont les uns appartiennent à la Suisse, les autres à la Savoie. Trois bateaux à vapeur dominant tous les navires; le *Winkelried* dont je vous ai parlé, le *Guillaume Tell* et le *Léman*. Mais c'est de *Lausanne* même et des hauteurs qui l'entourent qu'il faut contempler cette immense nappe d'eau, et le cadre magnifique qui la renferme. Près de Genève, c'étaient des coteaux, des jardins et des allées délicieuses où partout se retrouvait la main de l'homme. Ici le spectacle s'agrandit et devient solennel. En face de nous, et par de là les ondes, les monts de la Savoie tournent autour du Mont Blanc comme un immense colisée au centre duquel s'élèverait un obélisque incommensurable. A notre droite, des rives douces et agrestes; à gauche, des monts obscurs et d'un aspect sauvage, sortant perpendiculairement des eaux qui réfléchissent leurs masses majestueuses. Entre *Lausanne* et ces montagnes si lugubres s'élèvent quelques coteaux riants, d'un aspect aimable et gai. Cette petite ville qui les termine est *Vevai*; cette colline est celle de *Clarens*. Allons visiter ces rivages; ici l'amour a des autels.

Oui, je les ai parcourus avec délices, ces lieux, où le plus éloquent des hommes a placé le séjour de l'amour et du bonheur. Dans ce siècle pédant, industriel et positif, j'ai pu voir et contempler cette douce retraite dont les calculs humains ne détruiront jamais le charme poétique. Julie! Claire! je vous demandais au rivage, au lac, à ces belles collines, à ce château de *Clarens*, à ce bosquet *du baiser* qu'une tradition aimable et menteuse désigne au voyageur pour l'aider à nourrir ses illusions chéries. Mais hélas! j'appelais en vain les fleurs et le feuillage; l'hiver, le sombre hiver avait étendu sur ce beau site un voile brumeux qui semblait repousser au fond des cœurs l'ivresse qui les fait palpiter. O mon Emma! Un jour au printemps, ne verrons-nous pas ensemble *Vevai*, *Clarens* et *Meillerie*? quand ces ruisseaux glacés reprendront leur cours,

quand la verdure couronnera ces jardins, et que les oiseaux y auront repris leurs concerts; quand un ciel pur, une douce lumière, une chaleur vivifiante et féconde viendront embellir ce paysage, faudra-t-il que le deuil existe dans mon ame seule, et qu'ici je maudisse seul cet amour que l'univers entier y viendrait adorer? Écoutons le poète anglais :

Clarens, mystérieux asile!
 Du bonheur aimable séjour;
 Tu portes dans un cœur tranquille
 La douce haleine de l'amour;
 Sur ton sol les arbres s'inclinent
 Cherchant à marier leurs fleurs,
 Et les glaciers qui te dominent
 Ont pris tes riantes couleurs.
 Le soleil couchant s'y repose,
 Et sa lumière, à son déclin,
 D'une douce teinte de rose
 Embellit leur sommet lointain.
 Les rochers, la grotte profonde,
 Les bois, tout parle ici d'amour;
 Il est ici, fuyant ce monde
 Qui blesse et trompe chaque jour.
 Tout dans ces lieux lui rend hommage;
 Le sapin de son noir feuillage
 Lui prête l'asile amoureux;
 Le torrent qui court et murmure
 Vient charmer l'oreille et les yeux,
 Et la vigne de sa verdure
 Étalant les tendres rameaux,
 Embellit d'un pampre sauvage
 Les rians sentiers du rivage
 Et le doux penchant des coteaux.
 Du lac les ondes azurées
 Vont, par la nature inspirées,
 Baigner les pieds du jeune Dieu.
 La mousse, des arbres du lieu
 Couvre l'écorce séculaire;
 Mais leur feuille jeune et légère
 Embellit ce charmant séjour;
 Et leur ombrage solitaire
 Peut encor protéger l'amour (1)!

Je demande *Meillerie*, ce lieu d'exil et de douleur; une barque nous y conduit, et je me rappelle ce cri de la passion la plus vive : « ô Julie! vous connaissez l'antique usage de ce rocher de Leucate, dernier refuge de tant d'amans malheureux; ce lieu lui ressemble à bien des égards; la roche est escarpée, l'eau est profonde, et je suis au désespoir! »

L'illusion enchanteresse n'a pas disparu, quoi qu'on en dise. Il est vrai que sur ces rochers sauvages la civilisation a depuis posé sa sévère empreinte. Une route magnifique ordonnée par le génie qui veut, et

(1) Traduction de Lord Byron.

construite par la science qui exécute, a dompté la nature et altéré la solitude du paysage. Quiconque de Paris se rend à Rome, doit voir et peut toucher ces rocs pittoresques; mais c'est Meillerie, c'est encor Meillerie avec ses forêts, son lac, son point de vue, et tous ses amoureux souvenirs!

J.-J. Rousseau errait sur cette rive, au pied de ces rochers, et cherchait un lieu favorable pour se reposer et écrire. Il rencontra un jeune berger, enfant de 14 ans, dont la figure lui plut. Mon ami, lui dit-il, pourrais-tu m'indiquer sur ce grand rocher une place où je fusse commodément assis? — Je le veux bien, répondit le jeune pâtre; suivez-moi. Alors, l'enfant lui servant de guide, ils firent un détour après lequel ils purent gravir jusqu'au sommet. Quelques branches servirent au jeune berger comme d'une échelle commode pour descendre sur une terrasse que la nature avait formée sur le devant du roc. Jean-Jacques l'y suivit, et fut frappé du spectacle imposant que la nature déroulait devant ses yeux. Pendant plusieurs jours, il vint à cette place. Il y méditait, il y écrivait cette admirable description que nous avons lue dans son Héloïse. Vers le soir, le jeune berger venait l'arracher à ses travaux et lui rappeler l'heure de la retraite. Ce récit est vrai, Emma. Et savez-vous de qui je le tiens? c'est du jeune berger d'autrefois, du guide de Rousseau, qui est aujourd'hui un beau vieillard à barbe blanche, habitant de Meillerie. Il s'appelle *Voisin*. C'est *Voisin* lui-même qui m'a donné ces détails sur Rousseau; ils vous intéresseront, Emma, comme tout ce qui se rattache à ce génie si grand et si malheureux.

J'allais vous parler du château de *Chillon*; des souvenirs poétiques se réveillent dans ma mémoire en prononçant ce nom, et ils sont si nombreux, que je les réserve pour ma prochaine lettre. Ce sera la dernière que je vous écrirai de ce côté des Alpes. Avant de mettre entre vous et moi cette barrière redoutable, n'aurai-je pas une lettre d'Emma? consultez votre cœur, qu'il réponde; je me soumetts à son arrêt.

CHARLES.

Post-Scriptum. Où êtes-vous, belle cousine? que vous manquez à notre société! vous seriez mon appui dans nos discussions interminables. Figuez-vous que la fièvre poétique a tourné la pauvre tête de notre ami, et que je me vois exposé à devenir le *Sancho* d'un autre *Don Quichotte*. Les *dulcinées* du pays de Vaud sont belles, fraîches et réjouies; le *vin de la côte* est excellent; mais que dire à un compagnon qui ne regarde pas les femmes, et qui ne veut boire que de l'eau? est-ce une philosophie de voyage? écrivez-nous, cousine, et prêchez-moi cet homme-là. Il serait capable, au pied du Vésuve, de refuser un verre de *lacryma-christi*. Raisonnez-donc musique avec des êtres pareils!

Nous nous préparons au voyage des Alpes; et nous étudions à ce sujet les faits et gestes d'Annibal, de César, de Charlemagne et de Napoléon. Mais comme notre ami me citait un auteur ancien qui raconte que le

premier fendit les rochers des Alpes avec du vinaigre, je n'ai pu y tenir, et j'ai fait ce quatrain :

Le trait est fort original ;
 Mais il n'est qu'un cerveau malade
 Qui puisse croire qu'Annibal
 Ait mis les Alpes en salade.

Voilà notre poëte furieux contre ce qu'il appelle mon mauvais goût, qu'importe? je ris, et cela délasse. « De la joie, dit Figaro; qui sait si le monde durera trois semaines? » je pense comme lui, mais j'espère que nous irons plus loin. Adieu, cousine.

Le chevalier MORINI.

DU THÉÂTRE FRANÇAIS.

On ne veut pas de *tragédie*; on ne veut pas d'ouvrages propres à éclairer l'esprit public, à inspirer des sentimens nobles et élevés. La tragédie reproduit les leçons de l'histoire, elle met les rois aux prises avec les peuples. Elle retrace les révolutions des empires, les malheurs des têtes couronnées. On préfère les héros de roman et les sujets imaginaires. Les vers se gravent dans la mémoire, la poésie frappe plus que la prose; ses couleurs sont plus vives, ses allusions mieux senties; il importe donc d'écarter tous les sujets capables de la faire ressortir. C'est ainsi qu'on accable mademoiselle *Duchenois* de découragemens, qui l'ont réduite déjà plusieurs fois à donner sa démission; que mademoiselle *Bourgoin* est à la veille de recevoir sa retraite; que madame *Paradol* languit dans l'inaction; que *Lafon* est obligé de ne plus exercer son talent que dans la comédie; que *Joanny* est relégué dans les rôles les plus subalternes; que *David* a été menacé de perdre son état.

Qu'on ne se laisse point éblouir par des recettes passagères, dues à des ouvrages d'un genre faux. Loiu d'assurer la fortune du Théâtre, elles sont au contraire le signal de sa perte. Le Théâtre-Français, en se renfermant dans son répertoire, n'a point de rivaux; il en aura dix en l'étendant au-delà de ses limites. S'il ne veut que gagner de l'argent, il a mille moyens plus prompts et plus décisifs pour y parvenir. Il n'est point de théâtres plus fréquentés que la Porte-Saint-Martin et le Cirque-Olympique: qu'on donne les mêmes ouvrages dans la rue de Richelieu, on y recueillera les mêmes profits.

Les dangers du Théâtre Français sont plus imminens qu'on ne croit. Ses fondemens ont été ébranlés dans l'ombre et par des leviers qui, qui, quoique cachés, n'en sont pas moins puissans. Malgré les grands intérêts politiques qui nous agitent, nous ne saurions demeurer indifférens au sort d'un établissement qui se rattache d'une manière si intime à notre gloire nationale, et qui, par cela même qu'il donne une nouvelle vie à la pensée, un nouvel éclat au génie, semble être pour certains hommes un objet de haïe et d'effroi.

Depuis long-temps les théâtres de province se ressentaient des attaques de ce parti. Depuis long-temps, le projet qui a menacé les lettres et les arts exerçait sur eux sa désastreuse influence, comme si déjà la

sanction des chambres lui eût donné force de loi. L'état de dégradation dans lequel ils sont tombés ne permet plus d'y jouer qu'accessoirement les ouvrages de haute littérature. Bordeaux, Lyon, Rouen, les villes les plus importantes n'ont plus de troupe de Comédie complète.

Le mélodrame et le vaudeville ont tout envahi, parce qu'ils supportent mieux la médiocrité; qu'ils flattent davantage le public; que les autorités locales pour faire leur cour au pouvoir suprême se montrent plus sévères que lui; qu'elles se font scrupule d'autoriser la représentation du *Tartuffe*, de *Mahomet*, de *Sylla*, etc., pendant qu'elles permettent celle de tous les ouvrages peu importans; parce qu'enfin, depuis dix ans, les missionnaires parcourent la France en tous sens, en déclamant contre les théâtres, en empêchant par diverses considérations une foule de personnes de les fréquenter, et en forçant les directeurs d'organiser leurs spectacles avec les moyens les plus faciles, et les élémens les moins coûteux.

La tragédie surtout entretient et propage les idées politiques. Elle présente souvent au parterre des allusions échappées aux ciseaux de la censure. Elle ne saurait entrer dans le système de l'administration. Mais alors, par quelle inconséquence, vous qui ne voulez plus de tragédie, formez-vous des sujets pour la jouer, et leur ouvrez-vous des écoles royales? Vous enlevez à des états utiles des hommes que vous trompez, qui, après avoir erré quelques années de tréteaux en tréteaux, finissent par être sans ressource, et se trouvent réduits, jeunes encore, à l'oisiveté et à la misère!

On redoute la pensée imprimée, comment ne redouterait-on pas la pensée rendue sur la scène, agrandie et animée par le jeu de l'acteur? Combien l'effet d'un vers n'est-il pas plus vif au théâtre que dans le cabinet! La lecture ne parle qu'aux individus, la représentation frappe la multitude. Les rigueurs de la censure, l'excommunication remise en usage, tant d'autres faits prouvent assez que les théâtres sont l'objet de persécutions préméditées. *Les théâtres*, a dit un journal, *tournent en ridicule la religion, la morale et les lois, insultent les gouvernemens, les magistrats et les prêtres. Solon voyant s'ouvrir des théâtres publics dans Athènes, s'écria: Ces amusemens parleront bientôt plus haut que les lois.* Avec cette manière de voir, on doit s'étonner que les théâtres ne soient pas déjà fermés.

Loin d'être exceptée, comme on pourrait le croire, de la proscription générale, la Comédie-Française est au contraire le point sur lequel se dirigent plus particulièrement les attaques, le foyer même des complots tramés contre un art qu'on ne saurait mieux perdre que là où il est cultivé avec le plus de fruit. Le croirait-on? C'est peu qu'on ait osé y introduire le mélodrame; on a été jusqu'à vouloir un instant lui adjoindre le *Vaudeville*!

Pour quelques auteurs favorisées, combien en est-il qui souffrent de cet ordre de choses? Que de plaintes ont été élevées par MM. *Lemercier*, *Arnault*, *Ancelot*, *Jouy*, *Delrieu*, etc., sur l'abandon où languissent leurs ouvrages, et la négligence avec laquelle ils sont montés! Et quelle protestation plus frappante contre cette profanation du sanctuaire de notre littérature dramatique, que la retraite unanime des hommes de lettres qui composaient le comité de lecture?

Non sans doute, le public ne veut pas de tragédies mal conçues et

mal jouées. Il ne veut pas revoir tous les huit jours des ouvrages qu'il sait par cœur depuis l'enfance. Mais montrez-lui ceux qui, à leur mérite propre, joignent celui de n'avoir pas été représentés depuis longtemps : choisissez dans l'ancien répertoire *Sertorius*, *la Mort de César*, *Venceslas*, *Charles IX*, *le Siège de Calais*, *Henri VIII*, etc ; prenez dans le nouveau *les Templiers*, *Frédégonde et Brunehaut*, *Marius*, *les Vêpres Siciliennes*, etc. ; montez ces pièces avec le soin et l'ensemble qu'on peut y mettre ; et loin de s'éloigner de la tragédie, le public s'y portera avec empressement. Il la recherche au théâtre anglais, dans une langue qu'il n'entend pas, il la recherche au boulevard, dépouillée de sa dignité ; il ne la fuira pas au Théâtre-Français, ennoblie et épurée. Il sera toujours avide d'émotions puissantes, toujours sensible aux sentimens nobles et héroïques qu'elle a le pouvoir d'inspirer.

Il regne, depuis quelque temps, dans les esprits, une aberration singulière. Il faudrait, qu'au lieu de la chose peinte, on vit la chose même. S'il en était ainsi, les compositions de Raphaël ne seraient point à comparer à l'effet du *Tableau Parlant*. Tout est convention dans les arts ; ce sont les difficultés vaincues qui en font le charme. Par quelle bizarrerie ne voulez-vous rien d'artificiel dans un art ? On ne parle pas en vers dans la nature, dit-on, et on en conclut que la tragédie n'est pas naturelle ; mais quel art reproduit la nature même ? La peinture, la sculpture, la poésie, n'en sont que l'imitation. N'est-il donc pas aussi naturel de faire parler un personnage en vers, que de le peindre sur la toile, que de le figurer avec le marbre ?

Au degré de perfection où notre Théâtre est parvenu, verrions-nous donc succéder l'état de faiblesse d'où nos grands maîtres l'ont tiré ? Le Théâtre anglais, le Théâtre allemand, au contraire, prennent de jour en jour plus de régularité. Croit-on que l'étude de nos modèles, répandue depuis un siècle parmi eux, n'ait pas contribué à les éclairer ? Vicissitude remarquable ; ils adoptent ce que nous proscrivons ; ils s'appliquent à écrire en vers ; chez nous la prose exclut la poésie !

Le joug de la versification, les lois de l'art dramatique, ne sont point un effet de pure fantaisie ; elles sont le fruit des études les plus réfléchies, le résultat des combinaisons les plus propres à flatter le goût et à intéresser l'ame. Toutes ces conventions sont puisées dans la nature, adaptées à nos sentimens, et mesurées à nos besoins ; elles ont été établies pour soutenir la vraisemblance, autant que pour se conformer au degré d'attention et d'intérêt dont l'esprit du spectateur est susceptible, et pour ne pas dépasser des bornes au-delà desquelles il ne trouverait plus qu'ennui et fatigue. C'est à ces principes créateurs que le Théâtre-Français doit son existence et sa gloire.

Mais ni les efforts de l'envie, ni les tentatives d'aucun pouvoir ne parviendront à détruire une poétique immuable, fruit des méditations de tant de siècles, édifice élevé par les génies des nations les plus éclairées, code de littérature non moins positif, non moins durable que le monument de législation que nous a laissé l'antiquité, et fait pour diriger aussi long-temps l'écrivain dans la ligne du beau et du vrai, que notre code judiciaire servira de guide à l'homme de loi dans le chemin de l'équité.

Il existe une coterie qui semble prendre à tâche de décrier tout ce qui est national, tout ce qui, dans les arts et dans les lettres, se ratta-

che précisément à l'époque la plus glorieuse de notre histoire. Les ouvrages de fabrique étrangère sont seuls l'objet de son admiration. Notre Théâtre, envie de tous les peuples policés, est, à l'entendre, un échafaudage de déclamation et de ridicules. Dans ce parti, qui voudrait rabaisser tout ce que l'ancien régime a produit d'avantageux et d'honorable, se trouvent précisément les hommes qui désireraient le plus en rétablir tous les abus. A leurs yeux l'immortel auteur de *l'Art poétique* n'est qu'un froid rimeur; l'élève de Molière, *Baron*, est un déclamateur. Dans des temps plus rapprochés, le peintre de *Brutus et des Horaces* n'a fait que des statues coloriées. Vivent les génies du moyen âge! vivent certains grands hommes d'aujourd'hui!

Ce penchant pour les temps féodaux, cet amour des usages gothiques qui se manifestent dans notre littérature, dans nos peintures et jusque dans notre ameublement, ne s'étendra-t-il pas un jour plus loin que nous ne voudrions? Qui sait si, après l'avoir adapté à des objets de peu d'importance, il ne nous ramènera pas insensiblement à un ordre de choses plus grave?

Cet engouement des productions étrangères est-il aussi sans influence? Après avoir attaqué nos droits politiques, l'étranger viendrait-il encore envahir notre gloire littéraire? Nous laisserions-nous subjugué par les œuvres de l'esprit, après avoir été enchaînés par la force des armes? Comment, des écrivains placés parmi les défenseurs de nos droits nationaux sont-ils les premiers à préconiser ces doctrines et à favoriser une nature de conquêtes qui, pour être moins violente, n'en sera peut-être pas un jour moins funeste! Dans ce siècle d'industrie, où toutes nos idées tendent à étouffer les sentimens nobles et désintéressés du patriotisme sous le joug de l'aristocratie financière, savons-nous ce que deviendront nos arts, notre littérature et nos libertés?

Au milieu des cris d'admiration dont les Anglo-Français ont fait retentir Paris, à la vue des chefs d'œuvre britanniques, des voix éloqu岸tes se sont heureusement élevées pour soutenir l'honneur de nos écrivains. Le successeur de Geoffroy les a dignement défendus dans le *Journal des Débats*. La représentation a aussi dé sabusé plus d'une personne qu'avait séduite une lecture trompeuse: c'est là surtout qu'on a pu juger toute la supériorité de notre Théâtre.

P. VILTOR.

THÉÂTRE DES BEAUX-ARTS.

ANDROMAQUE. — LES RIVAUX D'EUX-MÊMES. — OTHELLO. —

BRUIS ET PALAPRAT.

Il y a eu dans *Andromaque* plus d'ensemble que dans les tragédies représentées précédemment; mais en faisant la part des éloges pour chacun, nous devons à la justice et à la vérité de déclarer que Victor s'est élevé dans *Oreste* à une grande hauteur. Il est certain, très-certain, quoi qu'en disent quelques critiques, que depuis la mort de Talma le rôle d'*Oreste* n'a jamais été conçu avec plus d'intelligence, de profondeur et de talent. Mesdames Lacroix et Martin avaient fait plaisir dans *Andromaque*. Madame Petitpas nous a vivement intéressés dans *Othello*. Victor y a été d'une énergie terrible, vrai dans sa passion, dans son ironie, dans ses fureurs et dans ses remords. Mais son entourage était faible, plus faible qu'à l'ordinaire; et *les Rivaux d'eux-mêmes*, et *Bruis et Palaprat*! hélas!...

MINERVE

DES PAYS - BAS.

DU JURY.

Parmi les diverses demandes des pétitionnaires , il en est une, celle du jury, qui a excité dans la chambre un léger débat. L'opinion des adversaires de cette institution est qu'on peut, dans des circonstances critiques, en faire un instrument de parti; et ils ont cité à l'appui de cette opinion un fait, l'acquittement scandaleux de *Trestailon*, par une cour d'assises de France.

Les amis de l'institution attaquée ont avec raison répondu qu'il y avait une infinité de lois possibles sur l'organisation du jury, et qu'on n'était pas tenu, par cela seul qu'on l'admettrait, de l'adopter à la manière française, ou plutôt à la manière impériale. Ils ont ajouté que l'acquittement de *Trestailon* était un fait scandaleux sans doute, mais que ce n'était, au reste, qu'un exemple isolé.

Tout sert, tout peut devenir autorité dans les discussions; et au milieu d'un débat si grave, on ne doutera pas que l'idée de l'acquittement possible de *Trestailon*, un des plus grands scélérats qui aient jamais existé, ne doive nuire, dans l'esprit de tous, à la considération due à ses juges.

Eh bien, voici un fait que j'affirme, et que chacun de messieurs les députés peut vérifier : **TRESTAILLON N'A JAMAIS PARU DEVANT AUCUN JURY.** Il a été, non acquitté par la cour d'assises, seul tribunal où les jurés aient le droit de siéger, mais renvoyé de la plainte et mis en liberté par la chambre d'acusation de la cour royale de Riom, *composée de juges seulement.*

Le seul exemple que l'on cite contre le jury et en faveur des juges, peut donc et doit faire autorité contre les juges, en faveur du jury.

Journal 15

Maintenant que j'ai posé ce fait, que les juges ont acquitté *Trestaillon*, irait-on en conclure que les jurés l'auraient aussi acquitté ? je dis *non*, et je le prouve :

Deux autres assassins, *Servant* et *Truphèmi*, avaient été comme *Trestaillon* dénoncés au garde des sceaux. Ces misérables chargés de crimes tenaient la ville de Nîmes dans la terreur. Leur dénonciateur, c'était moi. Ils furent traduits devant la cour de Riom ; mais l'exemple de *Trestaillon* m'avait éclairé. Je réunis autant de preuves qu'il me fut possible pour forcer les juges de la chambre d'accusation à renvoyer ces deux assassins devant la cour d'assises. *Le jury y siégeait ; Servant et Truphèmi furent condamnés à mort.*

Que peut-on ajouter à ces deux exemples ? ne parlent-ils pas assez haut ? Plusieurs assassins désolent une ville ; tous les honnêtes gens demandent justice ; trois de ces misérables sont arrêtés et livrés aux tribunaux ; celui qui comparait devant des juges est renvoyé de l'accusation ; ceux qui comparaissent devant le jury sont courageusement frappés d'un arrêt de mort, comme ils le méritent.

Voilà ce que j'affirme sur l'honneur. Dira-t-on encore que, dans les cas politiques, l'indépendance des juges est un préservatif contre les erreurs du jury ? Que l'on cite alors des faits positifs. J'ose croire qu'ils seront tous aussi peu concluans que celui-ci.

CH. D.

DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Un projet de loi sur la presse a été présenté aux chambres qui ne l'ont pas même jugé digne de discussion, et le gouvernement a retiré ce projet malencontreux qu'il doit remplacer bientôt par un autre, lequel aura du moins l'avantage de ne pouvoir être pire que le premier.

Profitons de cet intervalle pour poser les principes généraux de la matière. Nous aurons ainsi, quand viendra le moment,

une mesure toute prête, sous laquelle nous pourrions placer le nouvel œuvre ministériel, pour éprouver s'il est à la hauteur moyenne de la société actuelle. Ce ne sera probablement pas, de notre part, la précaution inutile.

Nous n'ignorons point qu'on affecte le dédain de la théorie, en général, prétendant qu'elle est impraticable, et bonne tout au plus à motiver des déclamations. Et l'on apporte, en preuve de cette assertion, la non-réussite de quelques informes essais. C'est aussi puissamment raisonné que si l'on prétendait prouver que tous les rayons du cercle ne sont pas égaux, en ne montrant que des cercles tracés avec des compas inexacts.

Il en est de la théorie comme de la justice : on peut la braver, la violer, et vivre pourtant ; mais alors même on ne vit que par ce peu de justice et de vérité théorique qui, en dépit de tous ses efforts, se glisse dans les lois, reste dans les actions.

D'ailleurs, la route que nous prenons, nous ne la choisissons pas pour éviter les difficultés, prétendues insurmontables, de l'application. Loin de là, nous prenons le formel engagement de démontrer que la pratique peut être en tout conforme aux plus rigoureuses doctrines. Mais pour en venir là, il faut les établir, les rappeler du moins ces doctrines. C'est pourquoi nous demandons à prouver d'abord que la liberté de la parole n'est point une simple permission légale, que l'on puisse donner ou retenir, suivant les occurrences, mais qu'elle résulte d'un droit primitif, inaliénable, c'est-à-dire, de la nature même de l'homme.

L'homme seul en effet est doué de la parole, attribut évidemment d'origine divine ; car, à quoi bon la parole, pour une existence isolée et bornée à la satisfaction des besoins physiques ? Les animaux prouvent de reste qu'ils peuvent s'en passer. Or, Dieu a fait une chose inutile (ce qui n'est pas tout-à-fait aussi admissible que la supposition d'ignorance chez un ministre) ou bien, en donnant à l'homme un organe spécial pour communiquer sa pensée, il lui a littéralement prescrit de la communiquer, de la mettre en commun avec celle de ses semblables, en un mot, de vivre en société.

Donc, l'homme naturel, ce n'est pas l'être isolé, sauvage, c'est l'homme social ;

Donc, le lien primitif, l'instrument essentiel de la société, c'est la parole ;

Donc , attaquer la liberté de la presse , c'est attaquer la sociabilité humaine dans sa source morale ;

Donc , cette liberté n'est point chose qu'on puisse accorder ou refuser selon le caprice ou le gré ;

Donc , elle n'a d'autre limite réelle , comme toutes nos *propriétés personnelles* , que le respect du droit d'autrui nécessairement égal au nôtre.

Il reste à prouver maintenant que tout ce que nous venons de dire de la parole , s'applique rigoureusement à l'écriture , à l'imprimerie , à tous les modes nés ou à naître de communiquer la pensée. Peut-être nous faudra-t-il ici plus de mots , plus d'argumens que nous n'en voudrions employer , mais les longueurs sont excusables quand on est réduit à prouver l'évidence : c'est notre position.

Et d'abord , qu'est-ce que parler ? C'est transmettre la pensée par la voix. Et qu'est-ce qu'écrire ? C'est transmettre la pensée par des signes ; c'est encore parler.

Avec des facultés physiques faibles et bornées , nous avons les monts à franchir , les mers à traverser , la terre à retourner , le ciel à mesurer. C'est à l'intelligence à suppléer les forces qui nous manquent , par la création de mille et mille moyens divers. Cet habit , dont est peut-être si fier l'homme du pouvoir qui dénie au peuple l'usage de ses droits , combien de procédés artificiels n'a-t-il pas fallu pour le confectionner ? Prétendre que la parole écrite n'a pas le même droit que la parole *parlée* , c'est attaquer implicitement tous les arts , tous les instrumens , depuis l'épingle jusqu'à la machine à vapeur , c'est vouloir implicitement nous ramener à gratter le sol avec les doigts : c'est absurde.

Nos inventions humaines ne sont que des combinaisons , des modes , qui ne pensent et ne changent rien à la nature des choses. Dire un fait quelconque à deux personnes seulement par la voix (si tant est qu'on parle publiquement) ou le dire à tout un peuple , à tout l'univers avec un livre , un journal , c'est un droit , une action identique , parfaitement identique. Voyager à pied , tout auprès , voyager en poste , au loin , n'est-ce donc pas user d'une même faculté. Comment le droit étant acquis , l'instrument duquel on se sert peut-il changer ce droit ? Tuer , calomnier , voler , quelque outil qu'on emploie , n'est-ce pas vo-

ler, calomnier, tuer? S'informe-t-on pour déclarer que le meurtre est assassinat, s'il a été commis avec un fusil ou avec le poing? On s'informe de l'intention, non du procédé matériel. Enfin, pour parler des deux plus puissantes découvertes de l'homme : le droit de guerre qui dérive du droit de défense légitime, a-t-il été changé, altéré par l'invention de la poudre? Pourquoi l'invention de l'imprimerie aurait-elle davantage changé le droit de la parole? Dans l'une et l'autre espèce on n'aperçoit aucune différence, si ce n'est que le canon frappe plus sur le peuple et les vérités dures plus sur les grands; ce qui ne nous semble pas une raison suffisante pour renoncer à notre opinion.

Communiquer sa pensée, voilà le droit : qu'on en use par la voix, la lithographie, la presse, le télégraphe, qu'importe? Tout dépend de savoir si nous respectons le droit d'autrui nécessairement égal au nôtre, et comme les moyens d'attaque et de défense sont ici parfaitement égaux, tout reste dans l'état primitif, et nous devons conclure hardiment que de la liberté de la pensée, de la parole, découle virtuellement la liberté de l'écriture, de la presse.

Mais à présent examinons s'il existe un fondement réel à ces craintes que l'on entend manifester soudain au seul nom de presse et de journaux. Voyons s'il n'en est pas de ces grandes peurs de la liberté, comme des frayeurs qu'inspirent les objets les plus innocens aperçus sous un faux jour. Vienne une franche lumière, tout rentre sous son véritable point de vue et la terreur s'évanouit.

Prenons donc pour exemple une calomnie orale, toute petite, toute anodine, une calomnie à la Basile, et comparons-la avec une calomnie imprimée, grande, amère, retentissante, une calomnie de la presse, et voyons laquelle est la plus cruelle, la plus difficile à détruire, à soumettre à une réparation légitime.

Supposons qu'il s'agisse d'un négociant pour qui sa bonne réputation est à la fois une jouissance de cœur et un moyen de fortune. Un envieux glisse à l'oreille de son voisin sa petite calomnie. Ce pauvre un tel, c'est bien malheureux, ses affaires vont mal; il a voulu s'élever trop haut; d'ailleurs son fils est compromis dans une affreuse aventure; — je ne puis m'expliquer davantage..... Les propos vont se répétant, avec un mystère

qui les grossit à chaque pas... Notre négociant est compromis, peut-être à moitié ruiné, qu'il ne sait pas seulement encore qu'il est blessé. Enfin, on l'avertit; il faut se défendre; mais comment faire? Le dommage causé est précis, mais le délit est vague? où le saisir? D'ailleurs faut-il aller devant les tribunaux, faut-il ajouter le scandale au scandale? Cependant qu'on délibère la calomnie marche, les voyageurs l'emportent avec eux d'une ville à l'autre, et quand arrivera la réparation, le mal sera tel qu'il laissera pour la vie une profonde cicatrice. Oh! que Basile savait bien ce qu'il faisait! C'était un scélérat, point du tout un sot.

Contre le même négociant, on écrit les mêmes choses à peu près dans un journal. Pas moyen qu'il les ignore, pas moyen qu'il hésite à se défendre. Cent mille personnes ont vu l'attaque aujourd'hui; demain ces cent mille personnes la verront repousser; le mensonge ne peut vivre au jour, et bientôt l'honnête homme est vengé, car il y a un corps de délit fixe, il sait à qui s'en prendre, comme il sait à qui s'en plaindre.

A la bonne heure, dira-t-on; mais en politique c'est différent; là les dangers sont immenses, les précautions doivent être grandes au moins.

Est-ce que, par hasard, avant l'imprimerie, avant les journaux surtout, qui sont le point de mire de toutes les lois contre la presse, est-ce que le monde n'aurait eu à souffrir ni troubles, ni révoltes, ni révolutions?... Nous pensons au contraire que jamais la société n'a été aussi prospère, aussi calme, aussi exempte de crimes, que de nos jours. Et si l'on citait la révolution française comme ayant été faite par des écrits, des discours, nous citerions, l'histoire à la main, cent catastrophes que certes on ne pourrait pas attribuer à la même cause. Il y aurait cette différence seulement que les catastrophes d'autrefois n'ont légué aux peuples que des malheurs, tandis que la révolution de France, en réparation des maux qu'elle a faits, a légué les meilleurs principes de gouvernement qui aient encore été pratiqués en Europe; différence que l'on doit par exemple attribuer aux discours et aux écrits.

La lecture de l'histoire et l'observation des faits sont tellement en faveur de notre opinion, qu'elles ont converti M. Pasquier lui-même, ce ministre de l'arbitraire. « *L'Angleterre n'a vu*

ses troubles cesser, ses haines politiques s'éteindre, et disparaître les guerres civiles que par le complet affranchissement de la presse.»

Ainsi parlait, l'an dernier, ce noble pair, en réclamant enfin pour sa patrie, cette liberté contre laquelle il avait tant combattu. Nous ajoutons nous, que si la Grande-Bretagne voit terminer, sans une effroyable effusion de sang, l'affaire des catholiques d'Irlande, elle le doit à la presse seule; car elle pouvait seule rendre possible une transaction entre des sectes, ennemies furieuses, parce qu'elle seule verse à flots ce feu qui, en éclairant la raison, use et consume les passions cruelles.

Toute la difficulté de s'entendre sur ce point comme sur bien d'autres, tient à ce que les gouvernemens veulent trop gouverner. Ils pensent que les peuples sont des troupeaux qu'il est bon de conduire par d'autres vues, d'autres volontés que les leurs propres. Tranchons le mot : ils méprisent et craignent les masses. Cependant si ces masses étaient aussi peu sages, aussi peu bienveillantes qu'on affecte de le croire, comment les gouvernerait-on, puisqu'en définitive la richesse, le nombre, la force sont de leur côté? N'est-ce pas au contraire par leur appui que le pouvoir réprime ou ramène ceux qui s'écartent du chemin tracé pour tous? Et combien y en a-t-il qui s'en écartent? A peu près, *un sur six mille*, et ce n'est pas là, ce nous semble, une preuve que ses masses soient si bêtes et si méchantes! Loin donc, bien loin de récuser l'avis, le jugement des peuples sur leurs propres affaires, il faut le leur demander, l'écouter, le croire; car, s'il est une vérité complètement établie, c'est que tout le monde ensemble a plus d'esprit que qui que ce soit en particulier, fût-ce Voltaire ou Bonaparte même.

Concluons que la liberté de la presse est naturelle en droit, facile en application, favorable aux gouvernemens comme aux peuples, excellente enfin pour tous, excepté pour les fripons politiques et autres, parce qu'elle diminue le nombre des dupes... C'est pour cela que nous la voulons. H. L.

LE MASQUE DE FER.

Depuis quelque temps, le bruit se répand à Bruxelles qu'un nouveau journal va être publié : et chacun de juger alors, sur

quelques apparences, de l'esprit de la nouvelle feuille. Il sera ministériel, disent les uns; la preuve, c'est que M. Libri-Bagnano est l'éditeur. Il sera catholique, disent les autres; la preuve, c'est que le rédacteur actuel du *Catholique* de Gand y est engagé, et que d'après les conventions faites avec M. Grignon, éditeur, ce sont des noms aristocratiques qui seront en tête de l'entreprise.

Puisque, de compte fait, il y a deux éditeurs, n'est-il pas probable qu'il se prépare deux nouveaux journaux? voilà ce que l'on s'obstine à ne pas voir.

Si M. Libri-Bagnano fait un journal, il sera ministériel sans doute; cela empêche-t-il que M. Grignon ne prépare un journal catholique?

Ici, comme en toutes choses, il faut raisonner d'après les faits. Or, à l'annonce d'un nouveau journal ministériel, la *Gazette des Pays-Bas* a établi que le ministre de l'intérieur n'y était pour rien. Mais pourquoi dire le ministre au lieu du ministère? C'est que la *Gazette* a senti qu'un autre que le ministre de l'intérieur, celui de la justice, par exemple, pouvait bien avoir conçu cette idée. Il n'est donc pas impossible qu'un nouveau journal se prépare sous les auspices du ministre de la justice.

On a annoncé que M. Libri-Bagnano allait publier le *Masque de fer*. Ce libraire a démenti ce bruit; mais il n'a pas dit qu'il ne se proposât pas de publier une autre feuille. Il n'est donc pas impossible que M. Libri-Bagnano devienne l'éditeur d'un journal, surtout dans le cas où, comme nous le croyons, le ministre de la justice se disposerait à en créer un nouveau, qui ne serait pas le *Masque de fer*.

Celui-ci sera donc catholique. Tant mieux. Cette opinion n'est pas représentée à Bruxelles, et il faut un organe libre à toutes les opinions.

Quoi qu'il en soit, attendons l'évènement, et la déclaration de principes que chacun sans doute se dispose à faire. Ce n'est pas comme catholique, mais comme constitutionnel que le nouveau journal sera jugé. C'est sur le terrain des doctrines que nous lui donnons rendez-vous: là chacun s'examine, et les peuples comme les rois y reconnaissent leurs amis et leurs ennemis.

EXÉCUTION MILITAIRE.

(TRADUIT DE L'ANGLAIS.)

Stances composées par lord Gower, d'après un tableau de Vigneron représentant un soldat se mettant à genoux devant un peloton de vétérans, pour recevoir la mort. On voit son ami et le prêtre qui se sont éloignés : son chien, qu'il cherche à repousser, le caresse, et semble désirer de partager son sort.

La sentence a été prononcée, le crime est avéré; et près d'en subir la peine, le coupable n'a plus de grâce à espérer. La tombe du brave et infortuné soldat est creusée, il est agenouillé près d'elle.

Aucun bandeau ne couvre ses yeux; et, au moment de recevoir la mort, il la voit venir d'un œil ferme et intrépide. Sa dernière prière a cessé; il est résigné et seul, car son compagnon et le prêtre ont rempli leur pénible devoir, et se sont éloignés.

Ses parens et ses amis ne sont pas là pour entendre le coup fatal; ils ne peuvent que pleurer, quand tout sera fini. Ils se livreraient aux larmes, au désespoir, à la prière. En ce moment il vaut mieux qu'ils soient loin de lui, tous, excepté un seul.

Dans un désespoir farouche et silencieux, son chien fidèle a rejoint son maître; et, tant que le cœur de celui-ci battra, il léchera la main qui l'a élevé, qui l'a nourri, jusqu'à ce que cette main soit froide et inanimée.

Par quel adroit moyen pourrait-on l'écartier de son ami? Il a rompu le lien qui l'attachait; et jusqu'au dernier moment, il se rapprochera du bras qui veut essayer de le repousser.

Qui blâmera cette larme que verse le vétéran, et qui obscurcit le but à ses yeux? Un seul soupir se fait entendre tout le long de la ligne; néanmoins il serait peut-être cruel de sauver l'innocent, et le même tombeau doit recevoir à la fois le brave et le fidèle.

PAR M^{me} DE *** , DE BRUXELLES.

HISTOIRE

DE RUSSIE ET DE PIERRE LE GRAND,

PAR LE GÉNÉRAL COMTE DE SÉGUR,

2 vol. in-18, chez Lecharlier, Montagne de la Cour, n^o 682.

Il s'est formé en France, depuis la chute de l'empire une école nouvelle qui paraît devenir toute puissante par les talens de ses fonda-

teurs, l'influence qu'ils exercent sur la jeunesse à laquelle ils appartiennent encore, l'esprit de critique qu'ils portent sur ce qui semblait déjà jugé, et surtout par la nouveauté de leurs doctrines, et la conviction dont ils sont pénétrés. Il faut le dire, un seul homme, animé d'enthousiasme et de foi, éloquent de pensées, puissant par la parole, a donné l'impulsion première, qui s'est communiquée de proche en proche et a mis en mouvement toutes les intelligences. Les théories philosophiques de M. Cousin se sont introduites dans les questions religieuses, morales, politiques et littéraires, et les ont empreintes de leurs couleurs; ces théories se font jour dans les écrits, dans l'enseignement, dans les lois même, et l'on peut croire qu'elles gagneront dans les mœurs si elles continuent à marcher. Les nombreux élèves de cette école en ont appliqué les principes à leurs études de prédilection. M. Villemain, par exemple, considère la critique littéraire sous le point de vue de l'école éclectique; autant en font MM. Thierry et Guizot pour l'histoire. M. Guizot, surtout, a tracé la route que suit maintenant une foule d'imitateurs, et voici venir un homme, déjà célèbre par une histoire contemporaine, qui se présente, comme dirait M. Cousin, tout armé de l'esprit nouveau. M. Philippe de Ségur vient de publier l'histoire de Russie et de Pierre le Grand; personne peut-être mieux que lui en France ne pouvait entreprendre de raconter les événements historiques d'un pays où son père a conservé, en suite de son ambassade, des liaisons d'amitié avec les hommes les plus célèbres, liaisons qui ont dû devenir plus solides par l'alliance de sa famille avec celle d'un Russe, dont le nom restera désormais inscrit en caractères de feu sur les murs de Moscou (1). M. de Ségur pouvait donc puiser les faits à leur source, et il n'y a pas manqué; mais il répudie la méthode historique qui consiste à exposer les faits d'après l'ordre de leur succession, il supprime les détails, il voit par ensemble, par généralités, et fait seulement intervenir quelques anecdotes qui donnent à ses personnages une physionomie dramatique et vivante. C'est la manière de l'école moderne. Voici comment s'exprime l'auteur à ce sujet : « Les sciences s'étendent rapidement; chaque jour elles exigent une plus grande part dans nos études. En même temps, notre nouvelle émancipation politique ajoute à nos occupations, à nos devoirs habituels, et les leçons de l'histoire nous sont plus que jamais indispensables. Mais comment suffire au présent si nous n'abrégeons pas l'étude du passé? C'est donc une nécessité pour la plupart d'entre nous, de n'avoir à apprendre que par masses, la marche politique et philosophique des grandes nations jusqu'à nos jours.

Voilà pourquoi, négligeant les détails, je ne me suis attaché qu'à la charpente du vaste colosse russe. Je n'ai prétendu suivre sa croissance

(1) Rostopchin!

que dans ses phases les plus importantes; sa marche que dans ses grands mouvemens. En d'autres termes, j'ai cherché la raison ou l'esprit de sa longue histoire, j'ai voulu la resserrer, la réduire, l'encadrer dans un tableau presque synoptique. »

Montesquieu a le premier donné l'exemple de cette philosophie de l'histoire, mais il a travaillé sur un fond connu; il n'en est pas de même de la Russie; malgré les laborieuses et savantes recherches de ses annalistes, il règne encore bien du vague sur les faits et leur enchaînement de causes à effets. Pourrait-on dans l'état actuel de la science et quand les notions particulières sont mal déterminées, se hasarder à faire une histoire de généralités? C'est ce que nous nous garderons de décider.

Quoiqu'il en soit, l'ouvrage de M. de Ségur est divisé en deux grandes sections. Dans la première, l'auteur se livre à des considérations sur la statistique de la Russie, l'origine des Russes et la fondation de leur empire qui remonte à l'an 862. De cette époque jusqu'en 1613, le trône, successivement transporté de Novgorod à Kief, à Vladimir, à Moscou, fut occupé par la dynastie des Rurick, qui survécut à la domination et aux ravages des hordes tartares. Mais le pouvoir était partagé entre un grand nombre de princes de cette même famille, et l'anarchie aristocratique fermait tout chemin à la fusion des Russes en un corps de nation, cependant en 1328 Ivan 1^{er} commença habilement le système de concentration du pouvoir au moyen de la richesse, de la réunion du sceptre à la tiare, et du rétablissement de la succession directe. Les princes qui le suivirent adoptèrent ses vues et sa politique, et graduellement le pouvoir se centralisa dans Moscou. Un assassinat termine la dynastie de Rurick, et après quelques usurpations, l'élection libre des Russes appelle au trône la famille des Romanof. Ici commence la seconde section. Pierre le Grand paraît avec ses vices, ses vertus, son énergie, son infatigable patience, son étonnante volonté de changer la vieille Russie, et ses succès plus étonnans encore. Il surmonte tous les obstacles, dissipe les révoltes, bat Charles XII, réforme les mœurs, fonde des établissemens d'instruction publique, des écoles d'artillerie, de génie, de mathématiques, des manufactures; il creuse des canaux, bâtit des villes, crée des armées, seul contre tous et malgré tous. « Le mouvement universel qu'il a imprimé à tous les sujets, il le soutient de toutes parts de son apparition spontanée. Tous croient partout et à tout instant le voir paraître. Ils sont sûrs que rien n'échappera à son œil de maître, qu'il saura tout apprécier et se faire obéir, sachant exécuter ce qu'il demande. Ce prince se plaît à être, sans cesse et tour à tour, ingénieur de terre et de mer, forgeron, fondeur, armurier, artificier, artilleur, charpentier, pilote, instructeur de toutes armes, astronome, mettant à tout une main exercée, puissante, infatigable, sous laquelle tout se forme, l'officier, le soldat, son arme, le

marin, le vaisseau lui-même, la victoire enfin, résultat de tant d'efforts, et jusqu'aux feux de joie et aux arcs de triomphe dont il la récompensait.»

De nombreux développemens sont donnés à l'histoire de la civilisation des Russes dans les différentes périodes qu'elle a parcourues: ils sont dignes d'intérêt et montrent qu'elle a été dans un constant rapport avec la marche du pouvoir vers la concentration et l'unité monarchique. Nouvel argument contre l'aristocratie.

Disons un mot du style de l'ouvrage; c'est comme on le sait le côté brillant de l'auteur; cependant la prose poétique si bien en vogue de nos jours nous paraît mal intervenir au milieu d'une histoire; il nous semble qu'elle devrait être réservée pour les créations de l'imagination auxquelles elle s'accommode bien par son style pittoresque et tout d'images. L'histoire nous paraît réclamer quelque chose de plus sévère et de moins vague.

Il y a dans l'histoire de Russie un mélange de pompe, de grandeur, et de phrases négligées, jetées à dessein, et propres à produire de l'effet par la bizarrerie de la réunion. Toutefois aussitôt que l'on est fait à cette première impression, le style devient d'une monotonie quelquefois fatigante, qui n'est pas épargnée non plus dans l'*histoire de Napoléon et de la grande armée*. La clarté manque souvent aussi, et l'on est obligé de relire à deux fois pour comprendre des phrases obscures à force d'être ambitieuses et hardies. Nous citerons; après avoir exquissé l'état de la civilisation russe avant Pierre le Grand, l'auteur termine en ces mots: « Mais un coup hardi vient de mettre un jeune barbare de dix-huit ans à la tête de cette nation barbare, et tout va changer sans retour. Miracle de l'histoire! pour remuer, éclairer, agrandir, enfin pour transformer entièrement toute cette nature morale et physique, en dépit d'elle-même, il va suffire d'un seul esprit renfermé dans le court espace d'un homme. » L'ellipse est un peu forte, nous ne savons pas si elle sera du goût de tout le monde; malheureusement il y en a bien d'autres du même genre. Cependant tous ceux qui auront lu l'histoire de la campagne de 1812, voudront voir l'auteur aux prises avec un autre sujet, et cet ouvrage aura sans doute un grand succès qu'il mérite à bien des égards.

Nous ne terminerons pas sans faire l'éloge de la jolie édition que vient de publier la librairie Lecharlier, et qui sous le rapport de l'exécution typographique et de la beauté du papier, ne manquera pas d'attirer les regards du public.

MANUEL DES H.....,

Chez Périchon, libraire à Bruxelles.

Je vous prie, lecteur, de me permettre de ne pas écrire ce mot. Le livre que j'annonce est un ouvrage de médecine, et en médecine, il n'est pas d'usage de tout dire. Ce manuel n'est pas le manuel des goutteux, ni des fiévreux, ni des asthmatiques, ni des bilieux. Chacun n'a qu'à se consulter; et s'il se reconnaît atteint d'un mal dont le nom commence par un *h*, il devinera de quoi il est question, il ira chez le libraire M. Périchon, il achètera le manuel, fera les remèdes indiqués, et sera guéri radicalement, ou peu s'en faut.

Quel est donc l'auteur de ce merveilleux manuel? c'est le docteur Delacroix, dont la *Minerve* a déjà parlé, celui qui guérit tous les maux avec des *pilules indiennes*. Tous? Je me trompe, car voici une maladie qui exige un autre remède: c'est le baume de Corvisart.

O vous, qui avez cru que la maladie qui commence par *h* était un bienfait de la nature, sachez que vous étiez dans l'erreur. C'est le docteur Delacroix qui le dit; et moi, je suis d'autant plus tenté de le croire, que la santé me paraît être le premier bienfait de la nature, et que je la préfère aux maladies les plus avantageuses. Mais chacun peut avoir son idée là-dessus.

L'auteur annonce d'abord, dans sa préface, qu'il n'existe pas de maladies où la connaissance du tempérament soit plus importante. Où donc l'étudier? L'auteur a écrit un autre ouvrage sur la connaissance du tempérament, ce qui fait que les lecteurs du nouveau livre voudront tous se procurer l'autre. Ceci n'est pas maladroit. J'aime l'esprit partout où il se trouve.

Mais l'esprit suscite des ennemis; et l'écrivain selon Hypocrate a des confrères envieux. Quels hommes que ces confrères! Toute leur vertu est dans le patelinage, dans la flexibilité de la colonne vertébrale; ils se croient des géans dans leur petite sphère, d'où ils voudraient voir le soleil ne luire que pour eux, etc. Voilà comme ils sont arrangés, et si tout cela est vrai, il faut bien leur en vouloir; car si le soleil ne luisait que pour les médecins, que nous resterait-il? la lune? j'aimerais autant n'avoir rien du tout.

Après avoir ainsi drapé ses confrères qui le lui rendront bien, j'espère, (car j'aime que tout le monde s'explique), le docteur expose le mal dans tous ses détails, et revient toujours à son baume de Corvisart, comme le médecin d'Hauteroche à ses pilules.

Un jeune avocat plaide à la cour d'assises; exténué de fatigue, il tombe. Le docteur Delacroix accourt, le saigne, lui applique son

baume, et voilà un homme sauvé. Le médecin Dufour qui avait la même maladie, dit, parbleu! j'en essaierai demain, et pourtant il n'en essaya pas. Pourquoi? il ne faut pas lui en vouloir; c'est que le même jour il mourut d'indigestion. Ceci me rappelle que les journaux de Paris qui ont donné la liste des jurés pour cette session, rapportaient le nom de ceux qui avaient fait présenter leurs excuses au tribunal. Parmi ces excuses sur lesquelles la cour doit prononcer, j'ai la celle-ci : un tel ne peut se rendre, *parce qu'il est décédé*. La gazette appelle cela une excuse; je soutiens, moi, que c'est une belle et bonne raison.

Je reviens au docteur Delacroix. Il est médecin d'une famille dans laquelle le mal en question est héréditaire. Il faut voir avec quel attendrissement il en parle. J'aime les médecins sensibles; ils ont un style qui est à eux. J'en ai connu un qui disait : *j'ouvris la tête à cette aimable fille*; un autre qui disait : *je disséquai cet infortuné...* La famille dont parle l'auteur se compose d'un enfant de six ans déjà attaqué de la maladie, de trois personnes qui ont un engorgement au foie, de deux hommes replets offrant une disposition apoplectique et asthmatique, d'une jeune dame qui crache le sang, et de son frère menacé de phthisie. Quel joli tableau! L'intéressante réunion que cela doit faire! Eh bien, l'enfant malade, les trois engorgés, les deux replets, la dame sanguine et le frère poitrinaire, tout cela se soutient; avec quoi? Avec le fameux baume de Corvisart; le baume et les pilules, les pilules et le baume, ne sortez pas de là.

Un jeune *peintre* venait de concourir pour le prix de *peinture*, dit l'auteur, (c'est moins étonnant que s'il eût concouru pour le prix de *musique*); il apprend qu'il n'a pas même une mention honorable. Le voilà suffoquant et dans un état affreux. Le docteur accourt, le saigne, lui donne de la limonade, de la crème de tartre, etc. : au bout de cinq jours, il était dans son atelier. Avis aux ambitions désappointées. Si le trait est connu, tous nos artistes, en travaillant, diront j'aurai le prix, le grand prix!... ou la limonade du docteur Delacroix; cela console.

Ici, c'est une jeune fille qui assassine, par une raison que je ne veux pas dire; là, c'est une autre personne qui veut se donner la mort, et dont vingt sangsues dissipent les idées religieuses et mélancoliques. Ailleurs, un député rêve la république universelle, trente sangsues le rendent monarchique, comme il convient. Si les sangsues pouvaient produire l'effet contraire, que j'en appliquerais bien quelques petites aux ennemis de la liberté!

Au reste, la maladie en *h* rend les hommes sombres et mélancoliques; le docteur veut qu'ils aient des distractions et des dissipations. Il leur conseille les émotions douces, ce qui est très-aisé à dire; il leur défend les veilles, ce qui fait supposer que tous les malades du docteur ont vingt mille livres de rentes, chose fort agréable. « Il serait à désirer, dit-il, qu'ils fussent constamment à l'abri du tracas des affaires,

des peines, des soucis, et de toutes les affections vives de l'ame.» Ce qui veut dire, je crois, pour jouir du bonheur et de la santé, il faut être heureux et bien portant. C'était l'avis de M. de la Palisse.

A.

LE CARNAVAL.

Nous n'avons qu'un temps à vivre,
Amis, passons-le gaiement.

Ce conseil est celui de la sagesse ; Mais le Belge n'est point un peuple qu'on puisse conduire avec des refrains. Voisin d'une nation pour qui le plaisir est tout, et dont on peut enchaîner la liberté, pourvu qu'on lui laisse ses chansons et ses bals, il ne met ses amusemens qu'en seconde ligne. Grave et penseur, il veut avant tout de bonnes lois ; et, au milieu même des saturnales, il veille au maintien de ses droits et de son indépendance. Cette inquiétude continuelle est toute simple ; il l'est également qu'un peuple dont les institutions sont menacées, et qui ne sait trop ce que deviendra son avenir, s'étourdisse sur le présent, se livre avec excès à une insouciance qui fait le fond de son caractère, et s'endorme au bruit des grelots.

Le carnaval a été assez triste cette année. Le rire et la gaité ne se sont point montrés dans les salles de bals, et ceux qu'y avait amenés la curiosité, heurtés, pressés, fatigués par la poussière et la chaleur, *prenaient leur plaisir en patience*, comme disait M^{me} de Staël, et se retiraient enfin de bonne heure, jurant qu'on ne les y prendrait plus.

Faisons maintenant un examen assez rapide de ces réunions. Ceux de mes lecteurs qui les ont parcourues, pourront reconnaître en moi un historien exact, véridique, et qui a tout vu par lui-même ; dans un pareil sujet, il ne faut rien emprunter à l'imagination.

Les bals les plus respectables et les plus ennuyeux ont eu lieu chez quelques pères de familles, sévères sur les principes et les mœurs, et qui ne reçoivent chez eux que leurs parens, leurs amis, ou

De ces femmes de bien dont l'honneur est entier,
Et qui de leur vertu parfument le quartier.

Là, un piano compose tout l'orchestre, la valse y est inconnue, les masques n'y sont point admis, et enfin les grands parens eux-mêmes sont souvent forcés de compléter un quadrille.

Au second rang figuraient quelques clubs ou sociétés particulières, parmi lesquelles se remarquent principalement *la Loyauté* et *le Commerce*. Il y a encore dans ces endroits-là quelque chose de grave et de paternel qui s'allie peu avec la liberté que demande un bal masqué. En général, les amoureux sont gauches et timides, les demoiselles sont réservées, et les mamans ne perdent de vue ni les uns ni les autres. Les étrangers sont à peu près les seuls qui soient masqués, et ne trouvant à qui parler, ils se promènent silencieusement comme des ombres, s'imaginant qu'ils s'amuse, et bâillant comme des bienheureux. Rivarol avait bien raison quand il appelait les salles de bals masqués *de grands hôpitaux d'ennuyés*.

Vient ensuite la salle de spectacle; c'est là que se réunissent les jeunes gens, les étourdis des deux sexes, quelques Adonis recrépis, tous ceux enfin qui courent après le plaisir, et qui, ne sachant trop ce qui leur arrivera dans l'autre monde, cherchent pour plus de sûreté à faire leur paradis dans celui-ci. Les masques s'y trouvaient en plus grand nombre que dans les autres bals; mais ils étaient pour la plupart silencieux, et on les aurait crus empaillés dans leurs habits. Tout cet assemblage offrait d'ailleurs les disparates les plus singuliers: un *Turc* se promenait amicalement avec un *Cosaque*; un *marquis* donnait le bras à une *servante*; les *Pierrots* étaient sans babil, les *Giles* sans vivacité, les *Arlequins* sans esprit, et les *Vestales* d'une effronterie à faire rougir un de ces abbés musqués dont Paris fourmillait avant la révolution.

Le Mardi gras, vers deux heures, presque tout le corps diplomatique est arrivé dans la salle, en sortant d'un bal de haut parage; et on a pu remarquer que plusieurs de ces messieurs, agissant, selon toute apparence, d'après des instructions particulières de leurs cours, mettaient le plus vif intérêt à connaître la figure de quelques jeunes danseuses du ballet.

Si j'osais maintenant jeter un coup-d'œil plus haut, je montrerais nos puissances, oubliant un moment leur dignité, s'abaisser jusqu'à une danse populaire, conduite par un prince étranger, et qui dura si long-temps, que l'orchestre épuisé de fatigue, avait cessé de se faire entendre, à l'exception du héros de la ritournelle, de l'*Alexandre du flic-flac* et du *rigaudon*, de M. S. . . . enfin. Je parlerais encore d'un de nos braves officiers, plus adroit sur un champ de bataille qu'à des jeux d'enfants, se laissant tomber assez lourdement, par la malice ou l'étourderie de deux jeunes personnes, et soutenant quatre ou cinq de ses dents prêtes à tomber. Je pourrais aussi peut-être amuser mes lecteurs, en leur parlant de certain accident fort comique, arrivé à un de nos diplomates; mais pour le raconter décemment, il faudrait le talent et la chaste plume de l'auteur du *Lutrin vivant*.

Je m'aperçois d'ailleurs que je tombe dans le commérage et dans ce qu'on appelle les cancan; il est temps de finir. Lorsqu'on lira ceci, les danses auront cessé, le carême aura commencé, et il ne restera plus que le souvenir d'un temps trop long pour les uns, trop court pour les autres, et dans lequel nous nous préparons à la piété par des fêtes, et à l'abstinence par des indigestions.

MINERVE

DES PAYS - BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

L'équilibre est-il possible entre les grandes puissances de l'Europe actuelle ? Si leurs ressources étaient de même nature, la réponse serait toute simple : la plus forte emporterait la balance, et dicterait à toutes les autres l'intérêt de sa propre politique ; heureusement l'égalité peut être rétablie par la différence même de ces ressources soit en nature, soit en quantité. La Russie et la France sont-elles rivales ? On peut calculer leurs chances respectives, car leur force est continentale et de même espèce ; cette rivalité existe-t-elle entre la Russie et l'Angleterre ? le calcul devient alors plus difficile, car la nature des ressources change, et nul n'a pu déterminer encore la proportion de force qui peut exister entre une puissance continentale militaire, et une puissance insulaire maritime.

On peut penser ce qu'on voudra du gouvernement de l'Angleterre ; mais il n'en est pas moins vrai que si l'Angleterre et sa marine n'existaient pas, la prépondérance d'une seule puissance du continent sur toutes les autres finirait par se développer, et la monarchie unique et universelle se réaliserait aisément. Or, avec l'Angleterre ; ce cas est impossible. Le plus fort sur terre aura toujours un rival sur mer, et par conséquent le faible opprimé peut de nos jours, en politique, espérer un allié ou un défenseur.

Si ce principe est vrai, il explique le rôle de l'Angleterre, et comme ce rôle est honorable, il devrait être plus hautement avoué. Sous l'empire, la crainte de la monarchie universelle étant inspirée par Napoléon, c'est vers l'Orient de l'Europe que l'Angleterre avait dû poser le levier de sa politique. Depuis que la France, descendue au rang des puissances presque secondaires, a vu s'élever la Russie comme une rivale formidable, c'est dans

l'Occident, c'est en France même que l'Angleterre a dû porter ses secrètes propositions d'alliance, ses préparatifs occultes de coalition.

Nous ignorons quels seront les résultats de ces manœuvres secrètes qui, préparant de loin l'avenir, ont paru pourtant si importantes à l'Angleterre, qu'elle a dû s'efforcer de calmer tous ses troubles intérieurs, pour agir plus librement au dehors. On nous trompera sur les alliances, sur les projets de chaque puissance, il faut s'y attendre; mais la peur de l'occupation de la Turquie étant le mobile de la politique anglaise, c'est vers l'Orient qu'il faut maintenant diriger nos regards. Là se prépare une lutte qui sous peu de temps deviendra formidable; là sera résolue la grande question de rivalité des deux plus fortes puissances de l'Europe. Là on jugera qui doit l'emporter ou du cabinet qui, pour se réhabiliter dans l'opinion de l'Europe, a juré d'aller à Constantinople, ou d'un autre cabinet qui, après la défaite des Turcs, se dispose à les remplacer, et à défendre leur capitale. Tout est calme, mais pour peu de temps; l'orage prévu s'avance et se montre comme un point sur l'horizon politique. La *Minerve* compte s'occuper avec quelque soin de tout ce qui sera relatif à la guerre qui va recommencer sur les bords du Danube et aux pieds du Balkan. Pour avoir une idée précise des localités, prenons acte d'abord de ces détails intéressans qu'un ouvrage nouveau nous communique. Ils sont relatifs à la position de *Chunila*, considérée comme les Thermopyles de la Turquie.

« Tous les stratégistes se sont épuisés en combinaisons pour tourner ou emporter la position formidable qui s'est trouvée toute créée sur ces montagnes. Ils n'auraient jamais pu réussir, quand même l'art n'aurait point encore ajouté ses moyens de résistance à ceux que la nature semblait avoir préparés. La ville proprement dite est presque entourée par un contrefort du mont Hœmus ou Balkan qui descend des deux côtés en forme de fer à cheval. Les pentes escarpées de cette sorte de grand cavalier sont couvertes de rocs détachés et d'épaisses broussailles épineuses: la nature du terrain en fait une des positions les plus avantageuses pour le soldat turc, qui, à l'abri de ces inégalités, des pentes rapides et de quelques retranchemens, déploie toute l'adresse des plus habiles tireurs. On a

connu des orateurs qui ne savaient s'exprimer en public sans avoir devant eux une tribune, une simple table, qui ne les laissât pas tout entiers à découvert : le Turc est de même : il ne sait tirer un coup de fusil que s'il peut s'appuyer derrière une pierre de moyenne grosseur et même contre un faible arbrisseau ; mais de là son coup est infailible.

La ville est beaucoup plus longue que large : elle a une lieue environ de longueur sur une largeur d'une demie-lieue. Elle peut contenir de trente à trente-cinq mille âmes. Ses fortifications sont d'une architecture barbare : c'est un fossé avec un simple rempart, tantôt de terre, tantôt de briques, flanqué çà et là de petites tours, qui n'offrent aucun point d'appui et de résistance et qui ne peuvent contenir que sept ou huit fusiliers. Mais ce n'est point la ville elle-même qu'il faut considérer, c'est ce vaste camp retranché, au centre duquel elle se trouve, et qui est capable de contenir une immense armée, avec ses magasins, ses arsenaux et ses équipages, sans que l'ennemi puisse venir jeter une seule bombe dans la place ou l'inquiéter par quelque manœuvre que ce soit.

C'est là que se réunissent les routes de Rutschuk, Silistrie, Ismaïl et Varna pour aller à Constantinople ; et cette capitale est encore à la distance de 85 lieues.

L'air est extrêmement sain dans les positions élevées du Balkan et dans les espèces de vallées qui se trouvent entre les escarpemens, vallées, qui, comme celles de la Suisse, sont placées beaucoup plus haut que le sommet de bien des montagnes. En général, le mont Hœmus est tellement élevé en quelques endroits que d'une de ses cimes on prétend découvrir à la fois l'Adriatique et la mer Noire. Tite-Live va jusqu'à dire (1) que Philippe le Macédonien ouït dire un jour que du mont Hœmus on voyait les Alpes d'Italie. Il gravit ces immenses sommets, que Pline nomme *Excelsitates* ; mais il ne put apercevoir les monts d'Italie, à cause, dit l'historien, des nuages qui obscurcissaient l'horizon de ce côté. Du reste, ces montagnes s'étendent, sous différens noms à la vérité, depuis la mer Noire jusqu'à la mer Adriatique. Mais pour en revenir à la salubrité du climat, Virgile, en énumérant les lieux les plus délicieux de la

(1) Dec. IV, L. 10.

terre , ceux où il voudrait sans gloire, dit-il, n'aimer que les fleuves et les forêts, s'écrie :

..... O, qui me gelidis in vallibus Hœmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra (1)!

Rien de plus malsain au contraire que tout le pays qui s'étend depuis le pied du Balkan jusqu'aux bords du Danube et du Pruth. C'est de ce pays que Florus entendait parler, dans ces vers qu'il adressait à Adrien, vers aussi connus que la réponse qu'y fit l'empereur.

Nolo Cæsar esse;
.....
.....
Scythias pati pruinas.

Alors, en effet, Adrien faisait la guerre aux Daces, aux Scythes et aux Sarmates, sur les bords du Danube.

Cette différence entre le climat des montagnes et celui de la plaine est la défense la plus formidable que la nature ait donnée à Chumla. Tandis que leurs ennemis campent dans des lieux que les pluies ont rendus humides, au milieu des miasmes qu'engendrent les marais, manquant souvent de bois, de provisions et quelquefois d'hommes sains pour soigner leurs malades : les Turcs respirent un air vif, sec, mais un peu froid à la vérité, si l'on s'en rapporte aux paroles d'Ovide :

Qua patet umbrosum Rhodope glacialis in Hœmum (2).

Mais du moins ils ont de vastes forêts à leur disposition, et l'ennemi les laisse bien tranquilles autour de leurs foyers.

En été, le séjour de Chumla est fort agréable : la ville est entourée de beaux jardins, de vignobles, et un ruisseau venant du midi des montagnes entretient la fraîcheur des prairies. En temps de paix, on y passe librement; les Turcs permettent même aux curieux de se promener et de visiter toutes les positions : il y a peut-être là-dedans un secret orgueil, joint au désir de communiquer à d'autres la certitude qu'ils ont acquise de leur inexpugnabilité. Et en effet, quand on a fait le tour de cette place, on ne croit plus pouvoir y entrer autrement qu'avec la permission de ceux qui l'occupent.

(1) Geor. II, 448.

(2) Epist. II.

Puisque j'en suis à décrire les places fortes que j'ai visitées sur ce point, j'irai en même temps jusqu'à Varna, place qui, par son importance militaire, tient le premier rang après Chumla.

Varna ou Barna, en Bulgarie, ville située près du lac Dewina, tire son nom moderne d'une petite rivière qui se jette dans la mer Noire un peu au dessous des remparts. Cette rivière est l'ancienne Ziras. Quelques auteurs ont pris Varna pour Tibériopolis de Curopalate, d'autres l'ont confondue avec l'ancienne Odessus : ils se trompent ; et ceux-là seuls ont eu raison, qui ont reconnu dans Varna l'ancienne Dionysiopolis : c'est ce que m'a démontré l'inspection même des lieux et ce qu'il serait trop long cependant de prouver à mes lecteurs. Après tout, c'est comme ville moderne que Varna nous intéresse principalement. La gloire de sa belle et longue défense ne peut être surpassée que par celle du monarque qui vient d'y entrer en maître. La bravoure, l'intelligence, ont été égales des deux côtés, et l'on a bien vu que les assiégés, comme les assaillans, comprenaient qu'à ce siège était attachée la honte ou la gloire de la campagne : ils comprenaient en outre combien la possession de cette place était indispensable aux Russes pour assurer leurs communications par mer. Deux choses ont décidé cette lutte glorieuse : la présence de l'empereur Nicolas, avec sa bravoure et ses talens personnels, et la trahison de Jussouf Pacha.

Jadis Ladislas, roi de Hongrie, ne fut pas si heureux que vient de l'être le jeune Czar. Maître de cette ville en 1444, il fit une sortie pour combattre les Turcs qui se présentaient à quelque distance, et fut tué dans la mêlée. Le cardinal Julien, qui avait conseillé au roi de tenter cette attaque, fut victime de la fureur des Hongrois qui le massacrèrent impitoyablement.

On voit donc que Varna n'est point, comme Chumla, une position tout-à-fait vierge. En 1610 même, les Cosaques du Dnieper s'en étant emparés, la saccagèrent et la brûlèrent en partie : ils délivrèrent 3,000 chrétiens que les Turcs y tenaient en esclavage.

(*Extrait de l'Itinéraire de Tiflis à Constantinople par M^r le colonel ROTTIER.*)

UN PROJET.

Chacun fait des projets dans sa vie; pourquoi n'aurais-je pas cette faiblesse comme un autre? je veux énoncer une idée qui me paraît utile: c'est qu'il serait digne de la Belgique et de sa jeunesse studieuse et constitutionnelle de jeter les fondemens d'une *école d'éloquence*; non d'un cours, je m'explique; mais d'une véritable école où chacun, parlant en public à son tour, s'initierait aux secrets et aux succès de l'éloquence.

Que l'on me pardonne quelque tendresse pour ce sujet. L'éloquence telle que je l'ai toujours comprise n'est point l'art des phrases banales et stériles. Elle n'est ni une vaine déclamation, ni une puérile étude de mots; c'est au fond des choses qu'elle réside; c'est sur des idées positives, sur des pensées solides et utiles qu'elle se fonde: exalter les esprits, éclairer la raison, convaincre le jugement, attendrir les âmes, ce n'est pas elle-même, mais c'est son art, sa forme, sa manière d'agir. Tendre et sublime si elle est religieuse, grave et douce à la fois si la philosophie l'inspire, forte, énergique et modérée si la politique vient l'animer, elle diffère dans son mode, dans ses procédés, mais jamais dans son but, ni dans son essence. Son essence, c'est la loyauté, la vérité même; son but, c'est le bonheur, l'ordre et la liberté.

Une tradition religieuse a placé dans l'Eden l'arbre de la science *du bien et du mal*; cette science, c'est l'éloquence, qui peut égarer ou sauver l'humanité; par elle une seule âme domine toutes les âmes, un esprit tous les esprits. Interprète des grandes pensées, des vives émotions, elle ne laisse pas de sang-froid les cœurs généreux qu'elle invoque. Les siècles éclairés d'autrefois ont reconnu, ont adoré son empire; en vain on a pu l'ignorer ou la négliger dans les âges de Barbarie. Ressuscitée avec l'intelligence, parcequ'elle n'est autre chose que l'intelligence elle-même, elle tend à grandir sans cesse et à s'accroître. Partout où le glaive domine, elle frémit, proteste ou se tait; mais partout où la pensée de l'homme se réveille, elle brille et triomphe, associée à toutes les destinées du génie.

Si l'art de la parole est si noble et si beau, s'il offre des avantages tels que les gouvernemens libéraux dépendent en partie de sa force, de ses succès, de sa direction morale, on sera tenté de penser que les hommes d'état sauront l'apprécier, s'efforceront de la cultiver eux-mêmes, et la prendront pour appui dans ces grandes causes où sont agitées les plus hautes questions d'ordre public. Il n'en est pourtant rien. Un orateur défend-il le peuple? on tâche de l'enlever au peuple. Est-il aimé? on veut s'en faire un soutien. On cherche à captiver ceux qui existent; mais a-t-on songé quelque part à lui créer des successeurs? non. C'est la seule chose qu'on oublie.

Certes, je ne méprise point les artistes; nul ne les apprécie mieux que moi. J'aime leur indépendance, leur esprit poétique, leur caractère aimable et gai. Mais il faut en convenir, de l'homme qui joue du violon et de la flûte, de l'homme qui chante et qui danse, à celui qui dans la tribune défend les intérêts des peuples, il y a quelque distance. Eh bien! tous les rois de l'Europe forment et soldent des artistes; aucun ne s'est avisé encore de fonder une école pour les orateurs.

Oui, demandez des chanteurs, des acteurs, des comédiens et des danseurs, vous en aurez, et partout s'élèveront à grands frais des conservatoires. Mais demandez aux gouvernemens où se forment les hommes dont l'éloquence sert le pays, les gouvernemens répondront: ils se forment où ils peuvent, cela ne nous regarde pas. Soit, pourrait-on leur dire, dédaignez ces nobles et glorieuses occupations de la pensée et de la parole, mais au grand jour des combats politiques, quand l'impuissance de vos défenseurs, la faiblesse de vos amis ne vous laisseront que l'erreurs et les préjugés pour auxiliaires; quand des voix indépendantes et courageuses, long-tems muettes ou enchaînées par la méditation, éclateront tout à coup dans le temple où se font les lois, ne soyez pas étonnés de voir le peuple ému courir et se précipiter avec joie autour des hommes qu'il aime, comme on dit qu'autrefois la Grèce reconnaissante fit courber sous des fleurs la noble tête de Périclès.

Une idée occupe mon esprit. Ce qu'aucun gouvernement ne veut faire en Europe, il est aisé de l'entreprendre; et j'énonce aujourd'hui cette pensée pour la développer bientôt en public.

Jeunes gens qu'anime l'amour de l'étude, écoutez-moi. Les

cours de Paris, les cours de Bruxelles, y compris le mien, ne feront jamais de vous que des hommes ordinaires. Ce n'est pas *l'amour* seulement, mais la *faculté* de l'éloquence qu'il faut acquérir. Il ne s'agit pas d'écouter un professeur, de l'applaudir avec bienveillance; il faut vous-même monter à la tribune, en combattre l'émotion, en apprendre le pouvoir, en recueillir les inspirations secrètes; il faut étudier cet art puissant de la parole que vous admirez chez d'autres, et dont l'idée seule fait palpiter votre cœur. Que manque-t-il donc? l'appui des gouvernemens? leurs faveurs pécuniaires? tout cela est réservé pour ce qui amuse, charme ou divertit l'homme, et non pour ce qui l'instruit, le forme et le prépare à de graves intérêts; une salle, une tribune, des chaises, voilà tout ce qui importe, et rien de tout cela n'exige ni la faveur, ni l'argent du pouvoir. Qu'une *école d'éloquence* se forme donc pour les jeunes gens, pour les amis des lettres, du barreau; qu'ils la fréquentent aussi, ceux qui dans le monde ont besoin de soigner leur style, de corriger leur accent, de mettre leurs pensées, leur langage en harmonie avec leur caractère et leurs mœurs. Que chacun se hasarde et s'accoutume à parler en public; de cette pépinière de jeunes orateurs quelques talens remarquables sortiront peut-être. Et lorsqu'un jour, en voyant un danseur célèbre, le gouvernement dira: on me doit l'école d'où il est sorti; qu'une société libre et éclairée qui aura fondé une *école d'éloquence* dise à la Belgique: le député que vous admirez tous et qui vous honore fut notre compagnon d'études, et fit avec nous ses premiers essais.

CH. D.

ANALYSE INTELLECTUELLE,

OU PHILOSOPHIE POSITIVE.

De nos jours la philosophie ne marche plus qu'à tâtons, ou à pas chancelans; on la dirait aveugle ou frappée au cœur; on la voit se mouvoir de vétusté. En vain des hommes auxquels nous nous plaignons à reconnaître les plus rares mérites, voudraient lui donner une allure plus ferme ou couvrir ses vieilleries d'habillemens modernes; sa décrépitude perce à travers le voile; elle ne peut aller loin, et ses nouveaux

ornemens ne serviront qu'à parer son lit funèbre. Cette philosophie qui depuis tant de siècles se traîne sur les bancs des écoles ne va plus à notre jeune siècle : il se montre grand et positif, parce qu'il se sent fort, et que depuis quarante années les vérités poussées dans tous leurs extrêmes l'ont éclairé sur ce qu'il doit vouloir : il lui faut donc une philosophie positive, mais grande comme lui.

Les matérialistes, dans leur stupide aveuglement, ont tenté de rabaisser l'homme à leur niveau : ne voyant, ou ne voulant voir, au-delà des organes, ils criaient à tue-tête qu'au-delà il n'y avait rien. De leur côté les métaphysiciens, traitant l'organisation avec un dédain superbe, plaçaient leur orgueil à la méconnaître et à la répudier. Les organes n'étaient plus à leurs yeux que des instrumens secondaires et à peine nécessaires à la vie et à des facultés qu'ils allaient observer et étudier dans les livres. C'est d'après les livres qu'ils parlaient de l'homme ; ils y trouvaient tout, excepté l'homme ; et c'est ainsi qu'ils élevaient et défaisaient tour à tour leurs systèmes mal assurés, toujours formés des mêmes élémens, dont seulement l'ordre et l'arrangement étaient changés tour à tour. Rien ne s'éclaircissait, et pendant que le siècle allait en avant, la philosophie, restée stationnaire, venait à chaque instant heurter contre lui. Ces chocs réitérés l'ont ébranlée ; elle s'écroule de toutes parts, et derrière elle grandit et s'élève une philosophie nouvelle, qui ne sera plus que ce qu'indique son nom, ce qu'elle était dans son origine, l'amour de la science. Réservons donc ce mot, si souvent profané, pour la science par excellence, pour la science de l'homme. Mais cette science de l'homme, pour être complète et positive, comprend l'étude de tout ce qu'il y a de plus noble et de plus élevé, comme de tout ce qu'il y a de plus abject et de plus bas.

Cessons de nous étonner si l'on a tant déraisonné sur les facultés morales et intellectuelles, puisqu'une fatalité déplorable a voulu jusqu'à présent que leur étude fût abandonnée à ceux qui étaient le moins faits pour s'y connaître ; métaphysiciens ou matérialistes, tous ont voulu voir ce qui n'était pas et ne pas voir ce qui était ; les uns ont regardé trop haut, les autres trop bas. Abjurons leurs systèmes, et tâchons de marcher sans soutien dans cette voie difficile ; nos chutes apprendront encore combien elle est pénible à tenir.

Nous voulons d'abord nous expliquer sur la valeur des deux termes dont on a fait les plus étranges abus, les mots *ame* et *intelligence*, que l'on a souvent et à dessein affecté de confondre ensemble ou de prendre l'un pour l'autre.

Réservons le mot *ame* pour désigner ce principe inconnu qui vivifie le corps. Les matérialistes vous diront : « Ce principe n'est qu'une certaine combinaison de l'électricité et du calorique ; quand nous serons parvenus à connaître les proportions nécessaires de ces deux fluides, nous vous ferons de la vie tant que vous voudrez. » Laissons-les dire :

écoutons maintenant les métaphysiciens. Suivant eux, l'ame est une essence immortelle (1), incompréhensible, une émanation de la divinité, un bienfait de sa toute puissance, une fraction du grand tout... Comme dans l'une et dans l'autre définition, nous en sommes réduits à croire, nous embrassons avec force cette dernière espérance; elle soutient notre fragilité; l'immortalité de l'ame ne serait pas, que pour le bonheur de l'homme il faudrait l'inventer. Du reste, nous abandonnons bien volontiers un pareil sujet aux métaphysiciens; c'est leur lot; qu'ils restent dans ce vague indéfini où la pensée peut se perdre tout à son aise. Comme nous n'y comprenons rien, et comme nous pensons que le plus grand effort de l'intelligence est de savoir qu'elle n'y peut rien comprendre, nous nous arrêtons devant un abîme, qu'il faut craindre et respecter. Nous concevons ainsi pourquoi Newton, pourquoi Pascal étaient si religieux. Ces deux hommes, chez lesquels la pensée avait dépassé les limites de la nature humaine, que sont-ils devenus, quand ils se sont trouvés face à face devant la majestueuse harmonie de l'univers? Honteux de leur faiblesse, effrayés de leur misère, ils sont retombés anéantis sur eux-mêmes, en voyant combien ils étaient petits devant tant de grandeurs, combien ils étaient aveugles devant tant de merveilles, et leur vie n'a plus été qu'une hymne au Créateur.

Imitons au moins leur respect pour ce que nous ne pouvons atteindre et sachons nous renfermer dans l'observation de ce que nous pouvons voir et sentir. Appellons *ame*, le principe vivificateur du corps, mais n'en parlons plus; emparous-nous de *l'intelligence*; celle-là nous appartient toute entière, et pour bien la comprendre remontons à son origine.

Dans toutes ses créations la nature s'élevant du simple au composé a marqué le passage du règne végétal à celui des animaux par l'apparition d'une faculté nouvelle, celle d'exécuter des mouvemens réitérés et de se mettre en rapport avec les objets extérieurs. Pour cette faculté nouvelle il a fallu de nouveaux organes, et quelques filets nerveux dans les premières classes des animaux suffisent déjà pour les rendre irritables et leur faire exécuter des mouvemens instinctifs. En poursuivant l'observation des propriétés successives dont le système nerveux devient le foyer dans cette longue série d'êtres si diversifiés jusqu'aux premiers animaux vertébrés, on reconnaît que ce développement a lieu en raison du nombre et du volume des cordons ou des centres nerveux ou ganglionnaires. Arrivée aux animaux vertébrés, cette faculté senso-

(1) Admettons un instant que l'ame ne soit qu'une combinaison de l'électricité et du calorique, son immortalité n'en serait que plus positive : que cette électricité et ce calorique soient dans le corps ou hors de lui, il faut qu'ils soient quelque part. Une seule goutte d'eau est-elle perdue dans l'univers? Voilà donc l'immortalité de l'ame qui, malgré les matérialistes, deviendrait un fait physique.

riale et locomotrice, déjà si grande dans des êtres si petits, prend des formes plus tranchées et plus caractéristiques. Les mouvemens deviennent volontaires, énergiques, violens; une intelligence d'une prévoyance admirable commence à s'y manifester; mais aussi nous trouvons chez eux un appareil nerveux plus compliqué. Ainsi chez les poissons un rachidion volumineux, terminé vers la tête par deux tubercules qui simulent le cerveau, devient l'instrument de forces musculaires souvent énormes et d'une intelligence, où l'on observe déjà des sensations, de la mémoire, du discernement, et à laquelle vient se joindre souvent une grande finesse dans quelques sens.

Chez les reptiles les tubercules cérébraux étant encore plus nombreux, le rachidion prenant une plus grande dimension, le développement de l'intelligence s'y montre plus étendu? La même perfection progressive s'observe dans l'intelligence des Oiseaux; leur mémoire, leur jugement, leur attention sont très-remarquables. Les chouettes, dont l'angle facial est très-prononcé, ont une intelligence attentive. (Cuvier.)

Chez les quadrupèdes la nature a dessiné l'ébauche plus ou moins imparfaite des facultés, des passions et des penchans qui vont bientôt devenir si saillans dans l'espèce humaine. Et que dans cette investigation comparative on ne nous accuse pas de chercher à rapetisser l'homme: l'observation est là pour justifier nos paroles: est-ce notre faute si l'on a été chercher sa grandeur là où elle n'est pas (1)?

Observez les phénomènes moraux et intellectuels que présentent les animaux que vous avez chaque jour sous les yeux, et vous reconnaîtrez qu'il s'établit un rapport constant et direct entre l'organe nerveux et ses fonctions. Dans certaines espèces vous verrez l'intelligence s'élargir quand la masse cérébrale est plus volumineuse en proportion du reste du corps, certains penchans, certaines facultés suivre le développement (2) ou la prédominance de certaines portions de cette masse, et souvent la mémoire, l'attention, le jugement et quelques sens acquérir, mais isolément, une plus grande perfection que chez l'homme. Entre l'homme et le singe la distance est immense sans doute; mais aussi quelle différence d'organisation! Chez l'homme quel développement énorme de l'encéphale relativement au corps! Surtout quelle masse pensante à la partie antérieure! Que de grandes et nouvelles facultés vont en résulter! Voyez l'organisation des hommes supérieurs. Et d'ailleurs

(1) Consultez ce que dit à ce sujet, Fénelon : des preuves physiques de la divinité.

(2) La multiplicité des organes n'est une absurdité que parceque Gall a voulu en faire un système. Mais le développement du cerveau à la partie antérieure, latérale, ou supérieure de la tête, observée chez l'homme comme chez les animaux, donne des résultats constans. Il faut bien se garder d'en conclure que ce soient de nouveaux organes: l'instrument est toujours le même, seulement il se perfectionne.

c'est au front d'abord que vous les regardez et que vous voulez les juger : en vain Buffon définit le génie l'aptitude à la patience ; sa définition est trop restreinte ; il est vrai que dans les sciences ou dans les arts un homme doué d'une intelligence ordinaire peut, avec la patience et l'application continue de ses sens sur un seul sujet, y faire d'importantes découvertes, ou exceller ; acceptons alors la définition du naturaliste. Mais un homme ordinaire, de quelque patience qu'il soit capable, sera-t-il jamais un être supérieur ? Ne le croyez pas, ce n'est pas la patience qui fait les grandes pensées ni les inspirations soudaines et sublimes ; il y a deux espèces de génies ; celui d'attention, et celui d'organisation : ce dernier est le plus rare et subjugué les hommes : c'est à lui qu'on doit toutes les grandes conceptions, toutes les grandes actions, tous les grands produits de l'esprit humain ; il est aisé dans tous les genres de compter ces génies-là : la foule les suit de loin comme un troupeau.

S. PINEL. D. M.

PHILAX ET DEMOCLÈS,

OU LE LION ET LE GREC MAGNANIMES ;

Essai de moralité poétique, dédié par l'inventeur aux gens de bien de tout ordre et de toute profession.

Ses titres ont toujours quelque chose de rare.

A cent beaux traits d'esprits leur nouveauté prépare.

Bruxelles abonde vraiment en beaux esprits originaux ; nulle part la monomanie d'écrire ne possède un plus grand nombre de têtes. Nous venons, il est vrai, de faire une perte bien cruelle, le premier de ces écrivains bouffons, celui qui s'élevait au-dessus des autres par sa sottise comme par sa naissance, l'illustre et à jamais regrettable marquis de Chabannes est parti pour Paris : il est allé régénérer le genre humain en France, laissant cent mille exemplaires de son dernier pamphlet pour consoler nos épiciers de son brusque départ. Mais il nous reste après cette perte Bousmar, Fremolle et M. N.-J. Gilbert-Frère, qui adresse son *Philax et Démoclès*, etc., à tous les princes et fonctionnaires vertueux ; à tous les dignes citoyens, en un mot, aux gens de bien de tout ordre et de tout état ; il leur fait HOMMAGE de la gratitude SOLIDAIRE la plus profondément sentie, mais en même temps il les prévient qu'il est l'auteur, seul propriétaire, et qu'il a été satisfait à la loi ; avis aux gens de

bien ou fonctionnaires vertueux qui auraient la singulière envie de contrefaire le livre de *M. Gilbert-Frère, de Bruxelles.*

C'est habituellement mon collaborateur A. qui se charge de rendre justice aux ouvrages du genre de celui-ci ; mais M. A. est classique, et j'ai craint que la préface de M. Gilbert, qui se déclare hautement partisan des idées nouvelles, ne portât mon collaborateur à mal juger ce livre ; je m'en suis chargé par pur amour du romantisme et vraiment j'ai bien fait, car le livre de M. Gilbert est chose curieuse et rare ; il serait dommage qu'on le maltraitât à cause de ce vieux rêveur d'Aristote.

La division de cet ouvrage est bien remarquable et vaut à elle seule un long poëme, l'introduction est intitulée : *Coup-d'œil philosophique et pittoresque, très-rapide, sur Rome païenne, et spécialement sur ses jeux du cirque.* Puis arrive une narration raisonnée, descriptive et dramatique. 1^{re} partie. — *exposé de l'auteur.* Puis une 2^e partie, formée principalement du discours de Démoclès ; une 3^e partie, formée principalement du discours de l'empereur et enfin un épilogue, le tout en vers ou soi-disant tels.

Cependant il y a autre chose que des vers dans cet opuscule ; il y a un avertissement de deux pages, en belles et longues phrases de prose et qui mérite bien qu'on en parle. La pensée en est à peu près aussi claire et aussi bien exprimée que dans la phrase célèbre de Jeannot : *Ah ! qu'il avait une belle, mon grand-père, devant Dieu soit son ame, pendue à sa ceinture, gaine pour mettre son couteau.* Cependant il résulte positivement de ce logogryphe que M. Gilbert-Frère méprise les classiques, que si Louis Racine, à qui nous devons, dit l'auteur, l'aventure d'Androclès, vivait aujourd'hui, délivré des entraves qui devaient peser sur lui, il ferait son ouvrage de telle sorte qu'il se rapprocherait beaucoup de celui que M. Gilbert a hasardé. C'est fort agréable pour le romantisme et Louis Racine, et quant à M. Gilbert-Frère, je ne sais pas ce qu'il trouve de hasardé dans son ouvrage ; le plan en est fort sage, les vers sont de pompeux alexandrins à césure, la forme en est légale, suivant le code Aristotélien, et il n'y a de hasardé que le fonds de la pensée de l'auteur qui, bien souvent je l'avoue, m'a paru tout-à-fait hors du sens commun ; s'il en fallait un exemple il serait facile de le donner en citant seulement la conclusion de cette fameuse préface : « D'ailleurs la fécondité de la matière n'est-elle pas ici une ample compensation de l'infériorité de talent ; sans parler, ni de la bizarrerie qui paraît distinguer les muses jusqu'à leur faire mériter fréquemment les reproches adressés à la fortune, ni de l'heureuse influence qu'exercent sur l'écrivain les relations secrètes qui existent entre lui et ce qu'il élabore ? » Et voilà !

Dans le corps de l'ouvrage M. Gilbert-Frère a fait pour lui-même ce que les éditeurs de Voltaire ont fait pour ce grand homme ; il a ramassé avec un soin minutieux les moindres variantes et les a conscien-

cieusement collées au bas des pages auxquelles elles appartiennent : ainsi, page 7, M. Gilbert avait écrit d'abord :

Tel l'heureux nourrisson des muses, de Minerve,

Il a changé cela et mis à la place :

Tel l'élève chéri d'Apollon, de Minerve,

Ah ! M. Gilbert, pour un romantique ! que diable venez-vous nous parler de toutes ces vieilles divinités ; et puis votre variante, j'en donne le choix pour une épiugle, et moi, fils de Minerve, je vous siffle de tout mon cœur, que vous soyez l'élève chéri d'Apollon ou l'heureux nourrisson des muses.

Je n'ai pas le temps, par malheur, d'examiner en détail tout ce bel ouvrage, où Philax le lion joue le premier rôle, bien qu'il ne parle pas et que Démoclès et l'empereur fassent de fort beaux discours ; mais je conseille à mes lecteurs d'acheter cette brochure ; pour 15 cents ils auront ce petit chef-d'œuvre ; il faudrait vraiment ne pas avoir 15 cents dans sa poche pour se priver de l'innocent plaisir de lire l'histoire toute neuve d'Androclès et de son lion. Quant à moi, j'ai joui de ce bonheur ineffable, et, pour me servir des expressions de l'auteur, c'est avec une *inénarrable* satisfaction que j'ai lu les 35 pages de M. Gilbert-Frère de Bruxelles, dont *le détail est ci-haut*. AUG. A.

MODÈLES

DE LA JEUNESSE CHRÉTIENNE ;

1 vol in-18, chez *Laurent frères*.

Tous les genres sont bons, a dit un auteur, mais il en a excepté un, et l'ouvrage que j'annonce est précisément de ce genre. Il offre à la jeunesse des modèles de sagesse, de piété, de vertu, soit ; mais qu'a fait cette pauvre jeunesse pour avoir des modèles si ennuyeux ?

Il y a des gens au monde qui croient qu'on a écrit un excellent livre quand on a parlé morale et cité St. Bernard et St. Augustin. Il faut leur répondre que St. Bernard était éloquent, St. Augustin plein d'esprit et d'imagination, et qu'il n'y a aucun mérite à disserter lourdement sur ces pieux génies.

Sans doute, il est utile de savoir que St. Eloi faisait l'aumône ; qu'une dame romaine, Mélanie, donna à un couvent 300 livres d'argent ; j'aime St. François de Sales, et je plains ceux qui ne l'aiment pas ; mais tout cela ne donne pas le droit d'endormir le lecteur, et je puis dire par

expérience de ce livre ce que Molière dit de l'opium : *est in eo virtus dormitiva quæ sensus assouplit.*

Quel grand homme que cet évêque d'Hippone ! il avait fait écrire dans son réfectoire, ces mots : « Les médisans ne sont pas admis à cette table. » S'il revenait de nos jours, il pourrait bien avec de tels principes se résigner souvent à dîner seul.

Je remarque dans le courant de l'ouvrage un éloge des religieux du mont St. Bernard ; jamais apologie ne fut plus méritée. Mais quel avis pour les voyageurs qui se rendent en Italie par cette route ! L'auteur nous montre, entre autres exemples, celui de deux piétons qui meurent sous la neige, et il assure qu'heureusement ces accidens sont rares. Mais, dit-il, il arrive fréquemment que des voyageurs se gèlent sans s'en apercevoir ; puis, il ajoute, pour nous rassurer sur nos membres gélés, que les bons religieux font eux-mêmes avec beaucoup d'adresse *les amputations indispensables*. Que craignez-vous donc, lecteur ? d'être gélé ? bagatelle ! on vous amputera, et à un membre près, c'est comme s'il ne vous était rien arrivé.

Tout le monde doit trouver simple que l'on recommande de ne pas parler dans les églises ; c'est le lieu du recueillement et de la prière. Mais faut-il affirmer que c'est parce que Jésus-Christ a dit : ne faites pas du temple une caverne de voleurs ? Entre des bavards et des voleurs la différence est un peu plus grande à mes yeux qu'à ceux de l'auteur ; on a tort de parler dans l'église, mais on n'est pas un voleur pour cela. C'est comme si je disais à quelqu'un qu'il est un assassin parce qu'il aurait écrit un livre ennuyeux.

Oui, celui-ci a ce malheur, malgré les vérités morales et physiques qu'il renferme. Les vérités morales y abondent, et n'ont que le défaut d'être présentées sans agrément ; quant aux vérités physiques, je n'en citerai qu'une, mais elle porte avec elle une telle évidence, qu'elle en vaut quatre à mon gré. Voici la dernière phrase de l'ouvrage :

« Souvenez-vous que sans vos parens, vous ne seriez pas nés, et faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous. »

La conclusion est bonne, mais la phrase est trop longue ; j'aurais tranché la dernière moitié, et me serais borné à ces mots d'une éloquence si naturelle : « Sans vos parens, vous ne seriez pas nés. » Vérité sublime, palpable, qu'on ne saurait nier sans une extrême témérité, et qu'un vénérable magistrat (Bridoisson), mais qui n'avait pas assez d'esprit pour dire : « Sans vos parens, vous ne seriez pas nés, » avait exprimée par ces mots qui renferment la même idée : « On est toujours le fils de quelqu'un. »

A.

GRAND THÉÂTRE.

L'ESPION. — LE MARIAGE A L'ANGLAISE.

Un homme, dont la France gardera long-temps la mémoire, disait un jour à plusieurs de ses familiers : *Quand deux personnes causent ensemble, il n'est pas toujours sûr que je puisse savoir ce qu'elles se disent : si elles sont plus de deux, je le sais infailliblement.* Ce mot original de Fouché fait assez connaître jusqu'à quel degré de perfection la police avait été portée sous son ministère.

L'espionnage est une de ces plaies du corps politique qui ne s'y forment que lorsqu'il s'approche de la décadence ; c'est le signe le plus certain de sa corruption. Les anciens connaissaient peu ce moyen de gouverner. Les Grecs ne l'employèrent jamais, et ce ne fut que du temps des proscriptions qu'il s'introduisit chez les Romains : il n'y a pas d'écolier de sixième qui ne sache ce qu'il devint sous Tibère.

En France, la police secrète ne fut connue que tard ; et, ce qui est assez remarquable, c'est au bon roi S. Louis qu'on en dut l'établissement. Le premier prévost de Paris, ou ministre de la police, si l'on veut, car le nom ne fait rien à l'affaire, s'appelait Étienne Boileau, et on croit qu'il était un des ancêtres du législateur du Parnasse.

Aujourd'hui l'espionnage est un des grands ressorts des gouvernemens. C'est une branche d'industrie tout comme une autre, que les rois exploitent dans l'intérêt de leur pouvoir, et les individus dans celui de leur fortune ; aussi la société fourmille de ces industriels, depuis les ambassadeurs, qui ne sont que des espions titrés, jusqu'aux pauvres mouchards à deux francs par jour qui se fourrent parmi les gobe-mouches politiques dans les cafés de Paris, ou qui vont écouter à la porte des cabarets.

L'espion que MM. Ancelot et Mazères ont mis en scène est un de ces hommes qu'on emploie aux armées pour connaître les forces et les mouvemens de l'ennemi, et tâcher de surprendre ses plans de campagne. Il y a cette différence entre eux et les premiers que, lorsqu'ils sont connus, ils sont pendus sans forme de procès. C'est ce qui arriva au major anglais, André, dans la guerre d'Amérique, officier dans l'armée de sir Henri Clinton : il eut la faiblesse de se charger d'une négociation que celui-ci entama avec Arnold, général dans l'armée américaine, qui proposait de livrer la place et la division qu'il commandait. Le major André échoua dans son entreprise, fut arrêté comme espion, et, d'après l'ordre de Washington, jugé par un conseil de guerre qui le condamna à être pendu. Cette sentence ignominieuse reçut son exécution en 1780 : Le major avait alors 29 ans, et mourut avec la plus grande fermeté.

Toute l'Europe déplora le malheur de cette intéressante victime des lois cruelles de la guerre, et l'on chantait partout une *complainte du major André*, dont Dalayrac avait fait la musique.

MM. Ancelot et Mazères ne sont pas de ces gens qui croiraient s'abaisser,

S'ils pensaient ce qu'un autre a pu penser comme eux.

ils ont pris dans Cooper le sujet de leur drame, et se sont contentés d'ajuster ses idées en actes et en scènes. Le procédé est court et commode; de cette manière, on va plus vite à la fortune. Celui qui a dit : *invente, tu vivras*, ne parlait que de cette renommée qui est le partage du génie et qui lui survit : il aurait pu ajouter : *mais tu mourras de faim*. Nos écrivains actuels ne sont pas si dupes. Ils n'inventent rien, pensent ce qu'un autre a pensé, et travaillent avec une telle rapidité que les ouvrages paraissent sortir de leur plume comme d'une machine à vapeur. Au lieu de songer à *vivre* pour la postérité, ils s'occupent à *bien vivre* pour le présent. Cela s'appelle viser au positif, et marcher avec le siècle.

Je suis un peu long dans mon préambule, et je me figure d'ici l'impatience de quelques lecteurs qui brûlent de savoir si j'arriverai enfin à parler de la pièce nouvelle. Ils ne voient donc pas que tout ce verbiage n'est qu'une précaution oratoire de ma part. Lorsque le poète Simonide était appelé aux festins des riches pour y chanter des vers à leur louange, (car les anciens ressemblaient tout-à-fait sur ce point aux modernes, ils étaient friands de flatteries et d'encens,) il lui arrivait bien souvent de ne pas trouver un mot à dire sur le compte de l'Amphytrion, et alors il se rejetait sur l'éloge de Castor et Pollux. J'ai fait comme lui, et me suis amusé à battre la campagne.

Que dire en effet d'une pièce tombée? il ne reste guère à faire que son épitaphe, et les convenances ne me le permettent pas. J'avouerai même que le public s'est montré un peu sévère : le silence le plus absolu à la chute du rideau suffisait pour faire connaître son opinion; mais un style local plein de vérité et quelquefois de chaleur, la réputation méritée des auteurs et surtout de Cooper, qui a été le pourvoyeur des situations et des idées, enfin ce grand nom de Whashington, ce nom, qui est, comme Chénier l'a dit de celui d'Homère :

Jeune encore de gloire et d'immortalité,

auraient dû préserver l'ouvrage de la honte des sifflets.

Voici en deux mots ce qui a motivé le jugement du public. Le plus grand défaut de ce drame est de ne point offrir d'unité d'intérêt. Le héros américain attire d'abord les regards; mais les auteurs le placent au premier acte dans une situation telle qu'on le prend pour l'espion, héros de la pièce, et ils le laissent ensuite dans l'ombre. Vient ensuite celui-ci, honnête homme à sa manière, qui, par patriotisme, s'expose journallement à être pendu; qui gagne de l'argent de deux côtés,

mais refuse l'un et emploie l'autre à de bonnes œuvres, ce qui est très-édifiant, mais guère vraisemblable. Après lui arrivent successivement un officier condamné à mort et qui allait subir le sort du major André, si un fidèle serviteur, s'introduisant dans la prison, n'avait changé d'habits avec lui; son vieux père, et enfin deux amoureux qui ont bien de la peine à s'entendre, car l'un parle toujours de son honneur et de son devoir, tandis que l'autre ne parle que de son cœur.

Il résulte de tout cela que le spectateur finit par s'intéresser à tout le monde : je me trompe cependant, car il y a dans le nombre des personnages une certaine miss Sara, qui m'a rappelé M^{lle} *Inutilis*, dans je ne sais quelle parodie, et qui, pendant les quatre derniers actes, ne parle guère que par exclamations.

Mais en voilà assez sur une pièce tombée, et qui, selon toute apparence, ne reparaitra plus sur notre théâtre.

Seigneur, Lais est mort, laissons en paix sa cendre.

Ce n'est pas encore tout. *Le vent de la fatalité*, comme disait le vicomte d'Arincourt, soufflait ce soir là sur le théâtre, et les spectateurs étaient mal montés. Aussi, lorsqu'on a vu succéder à *l'Espion* un opéra dont le sujet est absurde et invraisemblable, dont la musique est plus mauvaise encore que le poëme, on en a fait prompte et éclatante justice. Les sifflets ont été unanimes, et personne n'en a appelé. Bref, la soirée entière a été tant soit peu ennuyeuse, et j'ai bien peur que mon lecteur n'en disé autant du compte que je viens d'en rendre : mais ce n'est pas ma faute, et un article nécrologique ne peut pas être amusant.

X.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Il n'y a point à Bruxelles de journal bibliographique, et, sauf les annonces faites par les libraires dans divers journaux, il n'existe aucun moyen de connaître les nouveautés littéraires publiées à Paris; bien souvent celles-là même qui sont réimprimées à Bruxelles ne sont pas suffisamment connues faute d'une analyse, que les évènements politiques ne laissent pas la possibilité d'inscrire dans les journaux quotidiens. Nous avons résolu de combler cette lacune: à l'avenir la *Minerve* publiera à la fin de chaque numéro un Bulletin bibliographique raisonné et des annonces de tous les ouvrages nouvellement publiés et de ceux annoncés comme sous presse.

NOUVELLE REVUE GERMANIQUE, journal mensuel;

Paris, Levrault. Bruxelles, Librairie Parisienne.

Le succès tout-à-fait populaire de la Revue Britannique faisait désirer depuis longtemps un recueil semblable tiré des journaux de l'Allemagne, cette mine si féconde pour la littérature, la philosophie et toutes les sciences; les deux premiers essais ont été malheureux, mais le troisième s'annonce sous d'heureux auspices. Le premier numéro que nous avons sous les yeux contient, ontr'autres choses remarquables, un article sur Jean Muller, sur le voyage de Ruppel en Afrique, des fragmens fort intéressans de la correspondance de Goëthe et de Shiller.

Nous joignons ici un fragment du prospectus qui donnera une idée du plan des auteurs.

« Il entre si peu dans nos vues de faire passer la critique à l'Allemagne ou de faire dans l'esprit de Tacite, au moyen de l'Allemagne, la leçon à la France, que nous donnerons des articles de toutes les couleures, et souvent des articles

» dont nous ne prétendons nullement partager ni l'esprit, ni les conseils. Ce n'est que le miroir de l'Allemagne que nous voulons présenter. C'est une grande nobilité littéraire, sur un peuple qui exploite les produits intellectuels et moraux de tous les autres, que nous allons appeler l'attention de nos compatriotes; c'est à l'action que les plus beaux génies de l'Allemagne, par leurs brillantes spéculations et leurs généreux travaux, doivent exercer, à leur tour, sur le monde européen, que nous allons servir d'organes. »

LE BON SENS D'UN HOMME DE RIEN OU LA VRAIE POLITIQUE A L'USAGE DES SIMPLES, PAR JOSEPH BERNARD;

Librairie romantique.

Cet homme de rien est un diseur bien hardi, et je m'étonne comment procureurs du roi et gendarmes ont laissé passer les bonnes grosses vérités qu'il débite, sans leur mettre la main sur le collet: c'est que ce monsieur Bernard est d'un positif tout-à-fait révolutionnaire; c'est un homme

dangereux; il ne respecte aucun préjugé, quelque respectable qu'il soit par son ancienneté, son costume ou son écusson; sans dire gare, il vous déshabille tous ces grands fantômes de dévouement chevaleresque, d'honneur militaire, de noblesse, voire même... il est hardi, monsieur Bernard, de montrer à tout le monde les échasses qui soutiennent ces nains-là. Nous reviendrons sur cet ouvrage véritablement remarquable, auquel nous n'avons à reprocher qu'un peu d'affectation, à imiter le style de Paul-Louis Courier.

HENRI III ET SA COUR, drame en 5 actes,
par ALEXANDRE DUMAS; in-8°;

Librairie Parisienne.

Cet ouvrage qui fait en quelque sorte révolution au théâtre français, qui a réveillé la querelle assoupie des classiques et des romantiques, mérite bien que nous l'examinions avec quelque attention. Qu'il ait ou non déterminé la fameuse pétition de cinq ou six écrivains qui veulent être joués quand même, toujours est-il qu'il a eu un grand succès, et à ce titre il doit nous occuper. Sans vouloir porter un jugement définitif sur l'ouvrage de M. Dumas, nous dirons qu'au premier abord ses connaissances sur les mœurs du temps nous ont paru peu profondes et que nous craignons un peu que les costumes soient pour quelque chose dans les éloges qu'on a donnés à la vérité historique de son drame; mais d'un autre côté, il nous paraît admirable dans les scènes d'amour. La passion de St-Mégrin pour la duchesse de Guise a quelque chose de si vrai, de si jeune, de si plein de fraîcheur, les situations dramatiques des 3^e et 4^e actes sont si vives et si naturelles, que cela seul suffit pour classer M. Dumas parmi les écrivains dramatiques les plus remarquables de la jeune école.

1572. — CHRONIQUE PAR L'AUTEUR DU
THÉÂTRE DE CLARA GAZUL.

Un roman nouveau! et un roman de M. Merimée, de l'auteur des Espagnols en Danemark, de l'auteur de la famille de

Carvajal, pièces trop peu lues en Belgique, mais dramatiques au plus haut degré! Nous ne connaissons encore que par fragmens ce nouvel ouvrage, mais ce que nous en avons vu nous a paru palpitant de vérité et d'intérêt et nous paierions volontiers, sur la foi de ces morceaux détachés, que ce livre est excellent, et qu'enfin il y a en France un romancier original et qui comprend qu'on peut intéresser et plaire sans copier servilement sir Walter Scott.

Sous presse, à Paris.

On annonce comme devant paraître sous peu :

DÉFENSE DU DERNIER OUVRAGE DE M. DE LA MENNAIS, par lui-même.

NOTRE DAME DE PARIS, roman historique, par VICTOR HUGO, 4 vol. in-12.

MÉMOIRES DU DUC ST-SIMON, complets, 16 à 20 vol. in-8°. La première livraison composée de 2 vol. va paraître.

OEUVRES POSTHUMES, LITTÉRAIRES ET DIDACTIQUES DE GIRODET TRIOSON, 2 vol. grand in-8°, ornés de 7 gravures et lithographies, d'après les dessins de Girodet.

LES QUATRE AGES DE L'HOMME, ouvrage posthume de M. LE LACÉPÈDE.

HISTOIRE DE LA POLOGNE, AVANT ET PENDANT LE RÈGNE DE JEAN SOBIESKI, PAR N. A. DE SALVANDY; 3 vol. in-8°.

HISTOIRE DU DERNIER DES STUARTS (LE PRINCE CHARLES EDOUARD), PAR AM. PICHOT.

HISTOIRE DU PARLEMENT, PAR M. DE BARRANTE.

Sous presse, à Bruxelles :

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE, ANCIENNE ET MODERNE.

Cet ouvrage important, plus connu sous le nom de Biographie des frères Michaud, va être réimprimé à la *Librairie Romantique*.

MINERVE

DES PAYS - BAS.

CORRESPONDANCE.

A mes Collaborateurs.

Permettez-moi, Messieurs, de vous emprunter la première page de notre *Minerve*, pour la consacrer à un objet d'intérêt particulier. Je désire annoncer à nos lecteurs, que mercredi prochain, dans la salle du Waux-Hall, au Parc, aura lieu une *Soirée littéraire et musicale*.

On a à Bruxelles l'habitude des concerts; on y jouit aussi de quelques cours de littérature; mais les premiers ont peut-être le défaut de se ressembler tous, et les autres, on ne peut pas se le dissimuler, offrent à la longue quelque chose de monotone. J'ai cru qu'une soirée, comme il en existe maintenant à Paris, où la musique, le chant, les vers, l'improvisation, des scènes même de comédie, se trouveraient mêlés ensemble, pourrait offrir aux amateurs des arts un attrait piquant et nouveau.

M. Bley, que j'ai connu en France, où il a, jeune encore, acquis comme violoniste une brillante réputation, s'est réuni à moi, et a fait un appel à plusieurs artistes qui se proposent de le seconder dans la partie musicale. Nommer M. Sagrini pour la guitare, M. et Mad. Lagoanère pour le chant, c'est promettre aux amis de l'art un plaisir véritable.

Quant à la partie littéraire de cette soirée, j'ai cru devoir la composer d'une pièce de vers sur la mort du Tasse, d'une scène de tragédie, d'une scène de comédie, d'une élégie de M. Soumet, et d'une improvisation oratoire. M^{lle} Verneuil a bien voulu consentir à orner notre séance du charme de son beau talent, et je tâcherai de la seconder de mon mieux, heureux de rendre avec elle un hommage au grand nom de Molière.

Je vous prie, mes chers Collaborateurs, de me laisser annoncer moi-même cette soirée dans notre *Minerve*. Il y a beaucoup

de gens qui aiment les arts, et qui s'associent à leurs triomphes du haut d'une protection généreuse; pour moi, qui ne suis protecteur à aucun titre, je veux m'honorer du moins de partager dans cette circonstance, les travaux et les plaisirs des estimables artistes que je viens de nommer.

Bruxelles, le 28 mars 1829.

CH. DURAND.

DE LA NOUVELLE LOI SUR LA PRESSE.

Les ministres qui se trompent, ou que l'on trompe, pourraient aisément, s'ils étaient de bonne foi, lire dans les argumens de l'opposition le mérite et les défauts des lois qui sont leur ouvrage. Une loi sur la presse avait paru, si bizarre, si absurde, que nous, les plus modérés des hommes, nous l'appelâmes loi *contre* la presse, et annonçâmes hautement qu'on voulait *se moquer de la nation*. Cette loi ridicule, attaquée par tout le monde, et que personne ne voulut défendre, a fait place à une autre. C'est celle-là que nous examinons aujourd'hui.

Certes, ces deux lois ne sont pas sœurs; on les attribuerait au même père, que je nierais tout haut la filiation. Cela ne veut pas dire que la nouvelle loi soit excellente, mais seulement qu'elle est excellente relativement à l'autre. Oublions donc la première, et abordons franchement les questions contenues dans celle qui fixe maintenant notre attention.

Depuis long-temps les publicistes s'accordent à présenter la presse comme un simple *moyen* de délit; elle peut, disent-ils, sauver la vie d'un homme et en frapper de mort un autre. Elle exalte ou elle diffame, elle honore ou elle voue au mépris, aujourd'hui le prince, demain le ministre, un autre jour le simple citoyen. Comme le fusil, le pistolet, le couteau, le poignard, elle tue ou elle sauve; il faut donc, en admettant toute son influence, user dans une loi bien faite de tout ce qu'on peut découvrir en elle de favorable à la société, en se précautionnant contre ses abus, ses égaremens, ses attentats même possibles.

Alors, ces publicistes ont pensé que puisque la presse n'était

qu'un moyen et non un corps de délit, il fallait, en bonne législation, la séparer complètement du délit lui-même, et la réduire au point de n'être plus considérée que comme tous les autres instrumens offensifs ou défensifs. En *imprimant*, on conspire; en *imprimant*, on calomnie; le crime c'est de conspирer; le crime, c'est de calomnier; mais *imprimer* ne fait rien à l'affaire; ce n'est qu'un mode de procéder.

Cette sage manière d'envisager les choses a été celle des auteurs de la nouvelle loi. L'article qui sert aux autres d'introduction le prouve et le dit textuellement. La publication ne saurait par elle-même être soumise à aucune entrave; mais elle peut former la *complicité* en matière de crime ou de délit; rien de plus juste. Chacun doit répondre de ses œuvres. Le code pénal est là,

Mais, en établissant une concordance entre la législation de la presse et le code pénal, a-t-on bien observé l'esprit de ce code, d'ailleurs si imparfait? Il ne reconnaît comme complices que ceux qui procurent l'instrument du crime, *sachant qu'il doit servir à le commettre*. Or les imprimeurs sont-ils des hommes qui se connaissent en sophismes révolutionnaires? Ne faut-il pas admettre qu'un imprimeur n'est, après tout, qu'un ouvrier, qu'un agent qui met la presse en mouvement pour un auteur qui le paie, et que bien souvent il ne connaît pas? Lorsqu'un tel homme prête son instrument à l'auteur d'un délit, il est presque toujours dans le cas dont parle le code; *il ne sait pas qu'un délit doit être commis*. Il ne peut être complice. Vous admettez le sage principe que le délit de la calomnie par impression réside dans la calomnie et non dans l'impression; soyez alors conséquent: punissez l'auteur de la calomnie, et respectez l'auteur de l'impression.

Nous faisons ces remarques sans aigreur; car il y a dans cette loi d'excellentes choses, et telle qu'elle est, c'est encore une assez bonne loi, relativement à toutes celles qui l'ont précédée; mais raison de plus pour faire disparaître les taches qui la déparent.

Des taches dont je parle, la plus considérable est celle qui résulte du renvoi à l'article 222 du code pénal. En vain on dit à l'article 4 que les dispositions de ce code ne porteront pas atteinte au droit de discussion et de critique des actes des autorités publiques. Loin de ne pas porter atteinte à ce droit, l'ar-

ticle 222 l'anéantit tout-à-fait ; avec cet article aucune discussion n'est possible. Le voici :

» Lorsque un ou plusieurs magistrats de l'ordre administratif ou judiciaire auront reçu dans l'exercice de leurs fonctions ou à l'occasion de cet exercice , quelque outrage par paroles, *tendant à inculper leur honneur ou leur délicatesse*, celui qui les aura ainsi outragés sera puni d'un emprisonnement d'un mois à deux ans. »

Telle est l'aménité impériale qu'on nous donne comme pouvant s'allier avec la liberté de la presse. Supposez maintenant que cette loi existe , et que j'écrive ces mots :

» *Nos ministres , en invoquant cet article du code , ne se sont pas montrés délicats.* »

Voyez-vous d'ici mon crime , lecteur ? écoutez le ministère public, armé de l'article 222. Il prend mes propres expressions.

Nos ministres... dira-t-il, magistrats de l'ordre administratif. C'est le cas prévu par la loi.

En invoquant cet article du code... c'est-à-dire en faisant des lois ; ceci est relatif à l'exercice de leurs fonctions.

Ne se sont pas montrés délicats : dire à un magistrat qu'il n'est pas délicat, c'est offenser sa délicatesse. C'est le mot même dont le code s'est servi.

Voilà donc une phrase séditeuse, et qui peut conduire son auteur en prison *pour deux ans* !

Que l'on ne croie pas que j'exagère. J'en appelle aux méditations des auteurs eux-mêmes de la nouvelle loi. Si des expressions aussi innocentes peuvent être attaquées au gré d'un ministère public plus ou moins irrité contre les hommes de lettres, la presse jouira-t-elle de la moindre liberté ?

Je rends justice aux bonnes dispositions que contient le reste de la loi ; mais lorsque je lis qu'on peut injurier *les autorités ou les corps composés de plusieurs personnes*, je ne puis m'empêcher de voir dans cette rédaction un vague effrayant, surtout lorsqu'on ajoute ces mots : *quoique aucun individu n'ait été nominativement désigné.*

Ainsi, si je dis : « l'Académie est composée de gens d'esprit, mais un sot y figure, » on me dira il y a injure ; mais contre qui ?

Si je dis qu'un médecin tue ses malades, la faculté me poursuivra ? Si je dis qu'il y a quelques lâches dans l'armée, j'insulte

chacun des individus qui composent tous les régimens ? Non , non , l'honneur des hommes n'est pas à ce point susceptible ; ne lui donnez pas plus qu'il ne demande , et surtout n'admettez pas qu'on puisse injurier des corps , des classes , des masses entières , et surtout des autorités ; elles doivent s'aguerrir contre les attaques , ou il faut renoncer au système constitutionnel.

Nous aurons le temps de revenir sur cette loi ; mais dès ce moment notre jugement est porté. Le principe de renvoyer au code pénal est un principe juste , et qui doit être admis dans toutes les lois futures. Ce n'est pas la faute du législateur d'aujourd'hui si le code pénal d'autrefois est si sévère ; mais , du moins , on pourrait jusqu'à un autre code qui serait mis en harmonie avec les mœurs libérales du temps , ajouter à la loi actuelle une disposition qui permettrait , non vaguement , mais positivement , de critiquer tous les actes du ministère et des autorités ; il ne s'agit pas de dire *discutez* , lorsque l'on défend d'offenser *l'honneur et la délicatesse*. La presse est instituée pour attaquer légalement la trahison , la concussion , l'ignorance et l'erreur des ministres. Or , avec toutes les précautions possibles de style , on ne sera jamais poli en prouvant qu'un ministre pille le trésor , ou trahit le prince et l'état. Ces crimes peuvent exister , il faut un moyen de les dévoiler au roi et au peuple. Ce moyen n'est pas dans la loi , il n'y saurait être , lorsque , pour me servir des expressions d'un député , on est sans cesse transporté du code pénal au code de la politesse. Les complimens , les ménagemens sont excellens dans les mœurs , et pitoyables dans les lois. C'est de franchise et de vérité que les lois doivent vivre. Il est malheureux sans doute qu'un ministre soit calomnié ; mais il l'est bien plus encore que par le défaut ou l'insuffisance des lois , mille mauvais ministres puissent se succéder , traîtres , avarés , prodigues ou concussionnaires , sans qu'il soit possible de les faire connaître , même indirectement , au roi et à la nation , parce qu'il aura plu à un despote d'écrire dans un code , qu'on n'offenserait jamais *l'honneur* ni la *délicatesse* de ses serviteurs.

 PETITES NOTICES SUR DE GRANDS HOMMES.

CH. DUPIN.

Il y avait une fois un grand personnage qui, debout sur une place publique, s'écriait : « Je vois d'ici un tas de canailles qui disent : Voici encore un charlatan. Eh bien ! c'est vrai, Messieurs, je me nomme *Charles*, et j'*attends* la bienveillance du public. »

(*Extrait des anecdotes curieuses du règne de Schahabaam.*)

Où, j'ose, vous en direz ce que vous voudrez, et le public aussi, mais je vous déclare que j'ose attaquer la réputation colossale, la gloire immense de M. le baron Charles Dupin, malgré ses dix lignes in-quarto de titres et décorations, et malgré l'encens quotidien dont l'enivrent à l'envi les journaux politiques, littéraires et même philosophiques de Paris.

Je sais que plus d'un honnête homme de Bruxelles sera ébahi de ma hardiesse, et que même à Paris, si par hasard la *Minerve* y arrive, quelques-uns seront effrayés pour moi de mon audace; mais n'importe, arrivé ce qui voudra, me voilà parti.

D'abord, bonnes gens qui me lisez, vous croyez tous, je le présume, au génie de M. le Baron; rappelez-vous, avant de commencer, certain vaudeville de M. Scribe appelé *le Charlatanisme*. Dans cet ouvrage, vous avez cru apprendre comment se font les réputations à Paris, et comment, avec un peu de talent et beaucoup d'intrépidité, on arrive à se faire un nom. Eh bien ! on vous a trompé. Ce vaudeville est vrai quant au fond; mais faux quant aux détails. La plume, un peu trop gracieuse quelquefois, de M. Scribe a supprimé tout ce que le tableau a de trop vif et de trop heurté. Ecoutez-moi et vous en saurez davantage.

Les journaux sont presque tout dans Paris et tout hors de Paris; car quel est le bourgeois honnête qui oserait douter des grands hommes du Constitutionnel? Quel est l'imprudent provincial qui prétendrait mettre en doute les talens littéraires prônés par les Débats? Vous comprenez que, dès qu'on est l'ami de ces Messieurs, il est facile d'arriver à l'immortalité, et, ce qui vaut mieux, à la fortune. Voulez-vous la recette? la voici. Si vous voulez la suivre exactement, vous pourrez devenir un grand homme tout comme un autre, et ajouter, comme le Baron, dix lignes in-quarto de titres au nom roturier que vous avez reçu de vos ancêtres.

Prenez 730 heures par année, soit deux heures par jour; passez-les bien exactement dans les bureaux des journaux *influens*; vous y cause-

rez avec les rédacteurs, surtout avec ceux qui ont la haute main; vous serez doux, honnête, poli, complaisant, vous saluerez tout le monde en général et serrerez la main de chacun en particulier, surtout vous serez toujours de l'opinion et de la couleur du journal.

Lorsque vous serez arrivé à ce point que tout le monde sera votre ami, vous publierez un livre avec beaucoup de chiffres et de calculs que personne n'aura le pouvoir de vérifier, car ils seront pris dans les bureaux des ministères, lieux sacrés et fermés aux profanes; vous louerez tout le monde dans la préface et vous aurez soin, dans le cours de l'ouvrage, de ménager libéraux et royalistes, ministres et ministériels; vous n'oublierez pas surtout, au moment où paraîtra votre livre, de redoubler vos visites, d'en faire 5 ou 6 par jour parce qu'il pourrait arriver qu'un homme honnête et juste appréciateur du mérite fit passer quelque bonne grosse vérité qui tuerait votre livre. Il faut beaucoup de soin pour empêcher cela; mais avec des soins on en vient à bout. Je sais des articles imprimés qui ont été réduits au néant à force d'importunité et de visites.

Cette leçon, qui, je l'espère, fera éclore plus d'un grand génie, donne toute la clef de la grande réputation de M. Dupin cadet, baron, académicien, etc., etc., etc., et autant d'*et cætera* qu'il en faut pour les dix ligues de titres.

Mais à l'Académie des sciences, où le mérite ne s'apprécie pas par le bruit qu'il fait, le Baron paye souvent bien cher toute sa gloire extérieure. M. Arago surtout, avec une rudesse pyrénéenne, relève sans pitié les bévues mathématiques du Baron et montre à tous les yeux sa science superficielle et le charlatanisme vaniteux qu'il emploie sans pudeur. Mais à quoi sert? Le Baron est député, et député populaire, et lorsqu'il s'est échappé de la *classe à M. Collard*, comme disent les représentans du peuple français, lorsqu'enfin il est en vacances, il parcourt triomphalement les provinces du Midi, qui le festoyent, pour le remercier des complimens d'ignorance et de paresse qu'il a bien voulu leur faire, et qui, ma foi, lui donnent presque gain de cause, en applaudissant naïvement celui qui les taxa de sottise et les déclara membres improductifs de l'état.

Ce qui était curieux, lorsque parut son livre sur la France, c'était un tas de bonnes gens, l'un, fabricant d'indiennes, l'autre fabricant de drap, celui-ci propriétaire de vignes, celui-là armateur, qui s'ébalissaient, chacun de leur côté, de ce que M. le Baron ne connaissait pas leur partie; mais, tout en citant les erreurs qu'il avait commises, chacun ne manquait pas d'ajouter avec respect, on ne peut pas tout savoir; il eut été curieux de réunir ces observations: peut-être il en serait résulté que le savant Baron ne savait rien, ou à peu près, et qu'il avait spéculé sur l'ignorance générale.

Du reste, il ne faut pas se plaindre de cela, les hommes ont toujours

été dupes; pour le peuple, celui qui crie le plus haut est le plus éloquent, celui qui fait les plus grands bras le plus fort, et le plus savant est celui qui parle le plus de sa science, et comme le peuple est souverain, il a certes le droit d'en juger ainsi. Vive donc à jamais M. le Baron! En y réfléchissant d'ailleurs, il est facile de voir que sur un certain point il en sait plus que bien d'autres; il sait faire son chemin, science rare et difficile, car je connais en France des gens qui ont mille fois plus d'esprit et de mérite que le Baron, mais qui, faute d'activité et de souplesse dans la colonne vertébrale, *ne seront jamais rien, pas même académiciens.*

AUG. A.

EXAMEN CRITIQUE

DES DICTIONNAIRES DE LA LANGUE FRANÇAISE,

PAR CH. NODIER (1).

J'avoue que c'est avec un profond sentiment d'ennui que j'ai ouvert ce livre; il était là sur ma table depuis plusieurs jours, je le tournais et retournais de cent façons, et ma main le laissait retomber sans avoir le courage d'en couper les feuillets; malgré le nom de Ch. Nodier, je m'attendais à quelque livre *ex professo*, et les livres *ex professo*!... je bâille et dors rien que d'y penser. Enfin, hier j'ai pris le volume à deux mains et je me suis dit, puisque je me mêle d'écrire, *je dois lire l'Examen* des dictionnaires, c'est un devoir à remplir, et, pardessus toute chose, il faut être consciencieux. Après ce beau discours, j'ai bravement commencé la lecture de ce volume, et j'ai été en m'amusant, mais en m'amusant beaucoup, jusqu'à la 153^e et dernière page. Il y a mieux, je vais le relire, car si jamais le problème d'instruire en amusant a été résolu, c'est certainement par M. Nodier dans cet ouvrage. A propos de lexicographie, l'auteur parle de toutes choses, inventions, étymologies curieuses, morale, philosophie, aperçus ingénieux et piquans sur l'homme et la société: tout cela se trouve dans son livre, jeté avec une négligence toute spirituelle et une grâce d'expression qui n'est qu'à lui; quelques citations vont justifier mes éloges.

« FERVEUR. *Ardeur, zèle, sentiment vif et affectueux avec lequel on se porte aux choses de piété, de charité, à l'amitié, à l'amour, à tous les sentimens.*

Entre tous ces rivaux dont la jeune *ferveur*
Adore votre fille...

CORNELLE.

(1) Librairie Romantique.

« L'Académie a décidé, dans ses *Remarques sur le Cid*, que *ferveur* ne pouvait s'employer que dans le langage de la dévotion; cette définition consacrée a passé dans tous les dictionnaires; mais l'usage, qui les consulte peu, a beaucoup étendu l'acception de ce mot élégant et utile; et c'est ce qu'il faut dire quand l'occasion s'en présente, car les dictionnaires sont l'expression et non la règle de l'usage. »

On reconnaît dans cet article le porte-étendard de l'armée romantique, celui qui, le premier, je pense, osa porter une main sacrilège sur l'édifice vermoulu du classicisme. Se moquer de l'Académie, *bone Deus!* quelle audace! et voyez-vous encore cette haine des lois, *les dictionnaires sont l'expression et non la règle de l'usage!!!* quel renversement de l'ordre! admettez donc le romantisme politique et nous en verrons de belles!

On reconnaît encore le romantique dans cette définition du mot *classique*.

« CLASSIQUE. Les auteurs anciens généralement approuvés. Gattel. — Les modernes ont leurs *classiques*. Milton, le Tasse, Corneille, Racine, Boileau, sont *classiques*; mais il faut se défier de cette qualification quand on la donne aux vivans. »

Ah! doivent dire M. Jouy, Arnault et autres signataires de la pétition, en levant au ciel leurs innocentes plumes, c'est un homme qui ne respecte rien, pas même Melpomène et Thalie!

Pour ses confrères les lexicographes, M. Nodier les traite avec aussi peu de respect; il voudrait qu'ils fussent clairs et précis, c'est être bien exigeant.

« CIGALE. Je suppose qu'un étranger qui vient de lire la première fable de La Fontaine cherche ce que signifie *cigale*, et prenne pour cela le meilleur de nos dictionnaires, il y verra que la cigale est un insecte *hémiptère*; quant à *hémiptère*, il y trouvera que c'est un genre d'insectes, et il n'en saura pas davantage. Il faudrait mieux définir. Rabelais, qui n'y est pas obligé, traite plus libéralement son lecteur : *Gaudebillaux sont grasses tripes de coiraux, coiraux sont beufs engraissez à la creschè et prez guimaux. Prez guimaux sont ceulx qui portent l'herbe deux fois l'an.* L'autorité n'est pas grave, mais l'exemple a son mérite. »

Beaucoup de gens vont être scandalisés, j'en suis sûr, de cette manière de traiter de hautes questions. Citer ce bouffon de Rabelais, quelle autorité, auprès de Gattel, Boiste, Wailly et l'éternelle Académie! est-ce ainsi qu'on doit discuter? Certainement le livre de M. Nodier servira d'amusement quelque temps aux esprits frivoles, mais jamais les hommes graves ne le consulteront. Ceci me rappelle qu'avant qu'un mystérieux coup de fusil eût privé la France de P. L. Courier, on pensait assez généralement que c'était un garçon d'esprit, bon peut-être pour faire des quolibets dans le *Figaro* ou la *Pandore*, mais indigne, à coup sûr, de faire imprimer sa prose dans l'*in-folio* du Con-

stitutionnel et surtout dans l'in-quarto du Globe; il se trouve, maintenant que Paul-Louis est mort, que Paul-Louis est un grand homme, et pour dire vrai, je ne sais pas trop ce qu'on pensera des rédacteurs du Globe et de ceux du Constitutionnel quand ils auront disparu de ce monde. Proportion gardée, je pense qu'il en sera de même de M. Nodier et des lexicographes qui méprisent son livre.

Pour citer un autre exemple du même genre que le précédent; je choisis le mot :

« BANNI. Qui a encouru le bannissement. Wailly. — C'est comme si l'on disait : *pendu*, qui a encouru la peine capitale. Cela n'est pas toujours synonyme, témoin Henri Étienne, qui n'eut jamais plus froid que le jour où il était brûlé en effigie à Paris.

Littéralement, un *banni*, c'est un homme qui *subit* la peine du bannissement, qu'il l'ait encourue ou non. »

Mais ce n'est pas assez pour M. Nodier de donner d'excellentes leçons de lexicographie; il en donne aussi de morale et de liberté. Écoutez-le flétrir cette infâme coutume des colons qui marquent leurs troupeaux de nègres avec un fer chaud.

« ESTAMPER UN NÈGRE. Le marquer avec un fer chaud, etc. Gattel. — Les nègres ne sont pas les seuls *animaux* sujets à cette opération; elle se pratique aussi sur les chevaux. Il n'y a pas de mal, au reste, à laisser de pareilles mots et de pareilles définitions dans les dictionnaires : la postérité s'en servira pour estamper d'une empreinte brûlante les tyrans et les bourreaux. »

Oui certes, la postérité flétrira cette infamie, elle fera justice de l'oppression qu'un petit nombre de misérables exercent sur des populations qu'ils font mourir à la peine, pour satisfaire leur cupidité; c'est en vain que les attentats des cours de la Martinique et de la Guadeloupe ont été sanctionnés par la magistrature française, et hautement approuvés par les Peyronnet et les Portalis; le temps, ce juge équitable des actions des hommes, *estamera* le mot de *bourreaux* à la suite du nom des persécuteurs, et cette parole tant reprochée à l'abbé Grégoire, *périssent les colonies plutôt qu'un prince*, sera dans l'avenir son plus beau titre de gloire. Ce principe qu'il proclamait, c'était celui de justice, de liberté, d'humanité, vertu que Dieu grava dans le cœur de l'homme et que les lâches possesseurs d'esclaves foulent aux pieds avec un orgueil et une audace que souffrent les nations de l'Europe et que protègent les gouvernans du monde.

Me voilà loin de M. Nodier; mais il est des choses auxquelles on ne peut penser sans un profond sentiment d'émotion, et, malgré qu'on en ait, on se sent poussé par l'horreur qu'elles nous inspirent à les flétrir de tout son pouvoir, à appeler sur elles la haine de tous les gens de bien.

Pour chasser ces tristes idées, je vais choisir deux mots qui nous

ramèneront à des sujets plus gracieux et moins terribles. L'un est *Fal-bala* dont les dames seront sans doute curieuses de connaître l'origine, et l'autre *Bonne-fortune*, où les jeunes gens trouveront une leçon de discrétion et de modestie, dont j'imagine que beaucoup d'entr'eux ont besoin.

« FALBALA. On attribue à ce mot une singulière étymologie qu'il faut recueillir pour éviter des tortures aux Ménage à venir. Un prince, étonné de l'assurance avec laquelle une marchande de modes se flat-tait d'avoir dans son magasin tout ce qui peut servir à la parure des femmes, s'avisa de lui demander des *falbalas*, mariant au hasard les premières syllabes qui se présentèrent à son esprit; on lui apporta sans hésiter cet ornement qui en a conservé le nom. »

« FORTUNE (BONNE-) *s. f.* — Et non pas substantif avec l'attribut, dans le cas où ce mot signifie, *les bonnes grâces d'une femme* (définition reçue et que je n'oserais retracer sans cela). Il en résulte qu'on ne peut jamais dire, comme nos petits-maitres, avoir de *bonnes-fortunes*; parce que *bonnes fortunes* ne fait en cette acception qu'un seul mot. De même, on ne dirait pas qu'on a eu de *bonnes grâces* de madame telle; mais on pourrait dire qu'elle a accordé *ses bonnes grâces* de bonne grâce, ce qui arrive presque toujours; et certainement on ferait beaucoup mieux de ne dire ni l'un ni l'autre, même quand cela serait, ce qui n'arrive pas si souvent. Dans tous les cas, c'est là une nuance très-difficile à établir pour les imprimeurs délicats, qui suppriment les tirets, vulgairement nommés *traits-d'unions*, et j'aurais essayé de le leur prouver par un exemple plus décent, si j'avais exclusivement écrit *ad usum studiosæ juventutis*. »

Voilà certes un modèle d'esprit, de bon goût, de grâce, d'observation et de plaisanterie. Si j'osais joindre à cela quelques détails explicatifs, je dirais qu'il faut être bien jeune aujourd'hui pour croire aux hommes à *bonnes-fortunes*; j'ai rencontré dans le monde beaucoup de gens qui avaient en ce genre des réputations colossales; en les suivant de près et en observant les faits avec soin, j'ai découvert leur secret: compromettre beaucoup de femmes par des demi-aveux; avoir quelques niais sous la main, les abreuver de demi-confidences, afin qu'ils les répètent; acheter chez quelque peintre une collection de portraits; être successivement l'amant de toutes les vieilles coquettes de la ville, afin de remplacer la qualité par le nombre, et, pour le reste, se confier à son perruquier, à son tailleur et à sa blanchisseuse, c'est là tout le fin du métier, qu'il est loisible à chacun d'exercer s'il n'a rien à faire, et s'il possède dix mille francs de rente et la dose de sottise nécessaire pour se plaire à un pareil rôle.

AUG. A.

CHIMIE RÉCRÉATIVE,

PAR DESMARETS;

Chez Périchon, Libraire à Bruxelles.

C'est un libraire inépuisable que M. Périchon; publie-t-il un volume, à peine l'annonce-t-on, qu'il est suivi d'un second, puis d'un troisième, etc., et comme la *Minerve* ne paraît qu'une fois par semaine, et que M. Périchon imprime par semaine plusieurs ouvrages, il est impossible de l'atteindre à la course; j'en suis tout essoufflé.

Voici ce que c'est que son nouveau livre. Il y a par le monde un M. Desmarets, ancien élève de l'école Polytechnique, qui a découvert cette vérité que la chimie n'était pas toujours amusante par elle-même. Qu'a fait M. Desmarets? il a recueilli tout ce qui n'était pas ennuyeux dans les expériences chimiques: avec tout cela réuni ensemble, il n'a pu faire qu'un volume; mais c'est le volume de M. Périchon, et cela me suffit.

Et puis comment résister à ce titre: *Chimie récréative*? entendez-vous bien, lecteur? *récréative*! vous aimez à vous récréer, et moi aussi, et beaucoup d'hommes qui en conviennent, et beaucoup de dames qui n'en conviennent pas. Eh bien! voici une récréation toute trouvée.

J'ai connu en France un célèbre chimiste et physicien nommé M. Comte. Après que fut advenue, tant bien que mal, cette circonstance fameuse qu'on a appelée la restauration, M. Comte fit des expériences devant le roi, et lui demanda le titre de son *premier physicien*. Sa majesté, qui n'était pas versée dans la science, donna dans le panneau, et le titre fut accordé. Après quoi, le roi apprit que ce qu'il avait vu était escamotage, farces de bateleur et de saltimbanque; mais pour de la physique, point. On lui dit: Sire, les physiciens sont à l'Académie et au Jardin des Plantes; ils font des cours publics, ne jouent pas des gobelets et n'avalent pas de muscades. Mais il n'était plus temps, l'objection ne prévalut pas contre cet axiome qu'un roi constitutionnel ne peut mal faire, et le *physicien du roi* en porte encore le nom comme devant. Pourquoi? parcequ'il avait récréé le monarque. Honneur donc au genre récréatif! c'est le bon. *Créer*, c'est presque faire ce que fit l'Éternel en nous mettant au monde; *récréer*, c'est créer une seconde fois, pour ainsi dire. La jouissance est si vive, que c'est comme une nouvelle création.

N'ayez pas peur, lecteur, que je vous parle de la *cohésion* ni de l'*af-finité*. Je passe les principes pour arriver aux expériences. Et quelle expérience plus amusante que de fondre une pièce d'argent dans une

coquille de noix ? Elle est au moins bien innocente, et je la conseille de préférence à celle du N^o 20, qui consiste à *argenter le cuivre*, attendu qu'un chimiste de ma connaissance a eu le cou coupé en place publique pour s'être amusé à celle-ci. C'est comme cela que les cours d'assises encouragent la chimie; il paraît qu'elles ne donnent pas dans les *récréations*.

L'auteur nous indique le moyen de faire un volcan artificiel. Vingt-huit livres de soufre et autant de limaille de fer mêlés et humectés ensemble font une pâte que vous renfermez dans la terre: au bout de douze ou de quatorze heures, cette masse se gonfle, et si un de vos amis se trouve là, vous pouvez le voir sauter jusqu'à la hauteur d'un troisième étage, ce qui est encore une *récréation* dont la justice pourrait bien se mêler.

Faire du vin blanc avec du vin rouge, reconnaître les bougies qui contiennent du suif, c'est fort bien; mais je renvoie au procédé 184 qui apprendra au lecteur à connaître les cornichons colorés avec du vert-de-gris. Qu'on en serve maintenant sur ma table d'une belle apparence et d'un vert éclatant, je prends le livre de M. Desmarests, je fais mon expérience, et j'adresse au commissaire de police mon confiseur de cornichons avec la preuve du délit et cette devise :

Ils sont trop verts, et bons pour des goujats.

Énumérer les opérations amusantes que contient ce livre serait trop long. J'y renvoie le lecteur, et ne l'entretiendrai plus que d'une expérience :

Il y a un mois environ que Bruxelles a vu sur le boulevard un monsieur Rey et sa femme, exploitant tous les deux la crédulité des badauds, pour un florin, qu'assurément ils ne gagnaient pas; M. Rey imitait le coq, le chien, le canard, le cochon-d'Inde; et madame Rey serrait tendrement dans sa main une barre de fer rouge. Or, le livre de M. Périchon n'apprend pas, il est vrai, à faire le cochon-d'Inde; mais il enseigne, entre autres amusemens, à se rendre incombustible par un procédé chimique des plus simples. C'était donc peu de chose que madame Rey; je m'en étais douté, et franchement, je n'ai donné mon florin ni à elle, ni à son mari, le cochon-d'Inde en question.

A.

SOUVENIR.

De tant d'amour n'ai recueilli
 Qu'oubli, chagrins, ingratitude;
 Mais de l'aimer douce habitude,
 Malgré le temps qui m'a vicilli,

En mon cœur règnera sans cesse.
 De près, de loin, de jour, de nuit,
 Sans l'espoir d'avoir sa tendresse,
 Instant de bonheur ne me luit ;
 Qu'autour de moi gronde l'orage,
 Ou que le ciel donne un beau jour,
 Me faut rêver de son amour ;
 Il me console du naufrage.

Par le sort loin d'elle emportée,
 Ma nef navigue au gré du flot,
 Et de son triste matelot,
 L'étoile en arrière laissée,
 Peut seule attirer le regard.
 Ah ! vogue où tu voudras, nacelle,
 Vogue au gré du triste hasard ;
 Que me fait si tu vas loin d'elle ?
 Las ! n'était pour moi qu'un seul port !
 Son espérance m'est ravie,
 Loin d'elle se passe ma vie,
 Que pourrais-je craindre du sort ?

AUG. A.

REVUE DES THÉÂTRES.

Champfort demandait combien il faut de sots pour faire un public ; et une femme d'esprit a dit : *Qu'est-ce que la postérité ? Un public qui en remplace un autre.*

Voilà deux grandes impertinences envers monseigneur le public et très-haute et très-puissante dame la postérité : mais en bonne conscience, on n'a pas tout-à-fait tort de se moquer un peu d'eux ; pris isolément, ceux qui composent le public sont les meilleures gens du monde, et, pour ma part, je les tiens tous pour de bons citoyens, des pères tendres, des fils respectueux, d'excellens époux, et enfin pour des hommes d'esprit. Cependant mon respect ne va pas jusqu'à imiter le stupide Asiatique qui, le front courbé dans la poussière, n'ose lever les yeux sur son souverain ; et lorsque je me suis avisé de considérer le public en masse, il m'est arrivé plus d'une fois de rire sous cape de ses caprices, de ses bizarreries et surtout de ses opinions.

S'occupe-t-il de littérature, il lui faut du goût, du jugement, des connaissances, et surtout des idées neuves.

Donnez-nous du nouveau, n'en fût-il plus au monde, voilà son éternel refrain.

C'est bien pis encore avec nous autres écrivains périodiques, et je

ne connais pas au monde de plus triste sort que celui d'un homme poussé par son malin génie à écrire dans un journal par le temps qui court : c'est vraiment le siècle de fer des journalistes. Le public est devenu d'ailleurs plus difficile que jamais, et il exige qu'on l'amuse à quelque prix que ce soit. Loin d'avoir pour nous la moindre pitié, de calculer ce que nous pouvons faire,

Quid valeant humeri, quid ferre recusent.

il exige de la variété dans nos articles, de la gaieté dans notre style, et de l'esprit, même dans les bêtises que nous nous permettons quelquefois. Il va même jusqu'à vouloir que les journaux qui se chargent de le tenir au courant de ce qui se passe sur notre planète, ne lui disent que la vérité. On ne peut pas être plus exigeant et plus ridicule, et, pour peu que cela dure, il n'y aura plus moyen d'y tenir.

Eh bien ! tout cela n'est rien encore. C'est au théâtre qu'il faut le voir ; c'est là qu'il se montre cruel, sans humanité, et un vrai tribunal révolutionnaire. Malheureusement pour les acteurs, le public peut invoquer en sa faveur l'ancien usage, et un droit aussi ancien que l'art dramatique. Les Grecs et les Romains étaient d'assez mauvais plaisans, et maltrahient un peu les artistes qui ne leur convenaient pas. Citons des faits ; car ce que le public a de bon, au moins pour moi qui aime à conter des histoires, c'est qu'il se montre assez friand de toutes celles, vraies ou non, qu'on lui débite journellement.

Un pantomime qui jouait le rôle d'OEdipe, reparaisant sur la scène après s'être crevé les yeux, et n'ayant pas donné à ses mouvemens le caractère exigé par son infirmité ; *tu vois encore*, lui cria le public, en le forçant de quitter la scène.

Un danseur, surchargé d'embompoint, débutait à Rome. Après s'être enlevé avec effort, il retombe avec pesanteur : *étayez le théâtre*, crie-t-on de toutes parts. Un autre lui succède, maigre, effilé, décharné ; les spectateurs, d'un commun accord, le félicitent sur sa convalescence.

A la représentation de *la Guerre de Thèbes*, un chef des assiégeans demande une échelle pour escalader le rempart. Le public, remarquant qu'il avait les jambes d'une longueur démesurée, l'engage à *enjamber la muraille*.

Je m'arrête ici parce que, d'abord je crains d'être un peu long dans mes citations, et ensuite parce que ma mémoire ne me fournit plus aucun trait de ce genre pris chez les anciens.

Jetons maintenant les yeux sur les jugemens prononcés au théâtre depuis quelques jours.

Au Parc, on a applaudi *le Moyen de se faire aimer de son mari*, froide copie d'un froid original, et vaudeville ennuyeux s'il en fut jamais.

Une demie heure après, on a sifflé *Théobald ou le retour de Russie*, pièce dans laquelle on rencontre quelques longueurs, mais qui est gaie, spirituelle et bien écrite, dont le dénouement est fort original, et qui porte le nom de M. Scribe, qu'on peut appeler avec raison *la Providence du vaudeville*.

Au grand théâtre, un coup de sifflet s'est fait entendre dans le *Siège de Corinthe*, après un air chanté par M^{lle} Lemesle. Il n'y en avait qu'un seul, à la vérité, mais c'est déjà trop : et le public, qui a souffert cette injustice, aurait pu faire davantage pour montrer qu'il ne la partageait pas. Comme actrice, M^{lle} Lemesle possède un talent fort remarquable, et cela seul pourrait lui mériter quelque indulgence. J'ai remarqué, tout comme un autre, qu'elle a perdu beaucoup comme cantatrice ; et quelquefois en l'entendant, je me suis dit comme Orosmane :

..... Qu'entends-je ? est-ce là cette voix
Dont les sons enchanteurs m'ont séduit tant de fois !

Mais je ne me sens point ingrat, et je l'ai souvent applaudie par reconnaissance et par ressouvenir. Qu'un autre ne pense pas comme moi, c'est simple, mais pourquoi siffler ? Ne peut-on faire à un acteur l'application de ce mot de l'abbé de Beauvais : *Le silence du peuple est la leçon des rois*. Cette leçon n'a pas été perdue pour les rois, elle ne le serait pas pour une actrice, utile encore dans beaucoup de rôles, et à qui la froideur d'un public dont elle a été l'idole révèle suffisamment une affligeante vérité.

M. Constant-Langlade a commencé sa carrière théâtrale par le rôle de Zulnar dans l'opéra de *Zoraïme et Zulnar*. Qu'il se destine au théâtre, permis à lui ; mais qui a pu lui mettre en tête, avec une voix sourde, un organe désagréable, de se consacrer à l'opéra ? L'accueil que le public lui a fait a dû lui apprendre qu'il s'était trompé sur sa vocation ; quoique cependant je ne veuille pas jurer qu'une douzaine d'applaudissemens partis du parterre ne l'aient empêché d'entendre des marques un peu plus nombreuses de désapprobation.

Mais si la *Minerve* tombe entre les mains de M. Constant Langlade, qu'il apprenne d'elle que la nature n'a pas voulu qu'il chantât. Si, à toute force, il veut essayer du théâtre, qu'il renonce au solfège et se destine à la comédie : c'est là seulement qu'il peut espérer quelques succès, avec des dispositions, du temps, et de longues études : c'est, comme on voit, la plus petite chose du monde. X.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

HISTOIRE NATURELLE DES POISSONS, PAR M. LE BARON CUVIER, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur au Muséum d'histoire naturelle, et M. VALENCIENNES. — Tomes I et II;

Librairie Parisienne.

Cet ouvrage se composera de 15 à 20 volumes in-8°, ou 15 à 20 vol. in-4°.

Il a été tiré sur plusieurs formats; le premier, in-8° ordinaire, a été fait dans le principal but de donner aux possesseurs des *OEuvres de Buffon*, publiées par MM. Rapet, Verdières et Baudouin, la faculté de compléter ce bel ouvrage, en y réunissant l'*Histoire naturelle des poissons*, que Buffon n'a point traitée. Prix de chaque volume, avec planches noires, in-8°, 13 fr. 50 c.; avec planches coloriées, in-8°, 23 fr. 50 c.

Le second, grand in-8°, vélin (papier cavalier). Les exemplaires de ce format peuvent aussi servir à compléter les exemplaires du *Buffon* de MM. Baudouin, tirés sur même papier, et les exemplaires en papier vélin du *Buffon* de MM. Verdières et Rapet.

Le prix de chaque volume, avec planches coloriées, grand in-8°, est de 28 fr.

Le troisième, in-4°, Édition à l'usage des grandes bibliothèques, et spécialement destinée à compléter la belle édition des *OEuvres de Buffon du Louvre*.

Le prix de chaque volume, avec planches noires, in-4°, est de 18 fr.; avec planches coloriées, in-4°, de 28 fr.

Suivant le prospectus qui a été distribué, chaque volume doit être accompagné de 15 à 20 planches. Lorsque ce nombre de planches se trouverait insuffisant, d'après le nombre et l'importance des genres décrits dans le volume de texte, il sera augmenté; et dans le cas où

cette augmentation serait aussi de 15 à 20 planches, le volume sera accompagné d'un second cahier, dont le prix sera de 6 fr. en noir, et 16 fr. en couleur.

Les deux premiers volumes sont en vente; le troisième paraîtra sous peu.

Le tome 1^{er} de l'ouvrage qui nous occupe, contient, outre le tableau historique des progrès de l'ichtyologie depuis son origine jusqu'à nos jours, un second livre, intitulé : *Idée générale de la nature et de l'organisation des poissons*. Là, sont examinées successivement et comparativement toutes les parties de ces animaux et leur anatomie. Diverses considérations générales sur leurs mœurs et leur distribution géographique y remplissent dix chapitres bien différens par la profondeur de vues exprimées dans le moindre nombre possible de mots, de ces divisions arbitraires où, sous le titre de *discours*, et comme du haut d'une tribune, quelques déclamateurs se perdirent dans un labyrinthe de verbiage. Il n'est pas besoin d'être naturaliste pour lire, au contraire, le premier volume tout entier de M. Cuvier avec un véritable plaisir, les généralités s'y trouvant entièrement exposées : l'habile professeur descend, dès le second tome, à l'histoire particulière des familles et des espèces dont ces familles se composent. Les percoïdes l'occupent d'abord : ces poissons étaient pour Linné le seul genre *Perca*; et il y a cinquante ans, environ, le compilateur Gmelin en mentionnait un demi-cent à peu près. M. Cuvier en fait connaître cinq fois davantage. La perche commune, sur laquelle on peut aisément tous les jours vérifier les observations de ce grand naturaliste, pouvant d'ailleurs être considérée comme le type de la famille dont il fait partie, est anatomisée comme type avec le plus grand soin, et il en sera désormais de même pour le reste des familles,

dans lesquelles l'auteur choisira, pour donner tous les détails d'organisation, une espèce facile à se procurer.

Un cahier de huit grandes planches parfaitement gravées, et dans lesquelles on a représenté les détails anatomiques soigneusement décrits dans le texte, facilite l'intelligence du premier volume, et met en quelque sorte les pièces probantes sous les yeux de celui qui veut les approfondir. Outre ce cahier d'anatomie, le second tome est accompagné d'une livraison de quarante figures, où sont représentées les espèces les plus remarquables parmi celles qui servent de type aux genres et sous-genres repartis dans les diverses familles. Ces figures sont de vrais chefs-d'œuvre de gravure et de retouche : les plus vives couleurs, les plus gracieuses nuances et l'éclat des métaux y sont habilement rendus : les caractères génériques ou spécifiques y sont surtout exprimés avec une fidélité qu'on ne trouvait pas toujours dans les planches splendides et trop vantées de Bloch. On ne peut comparer aux planches de *l'Histoire des poissons*, que celles de l'admirable atlas du Dictionnaire des sciences naturelles dont la publication est due au libraire-éditeur honoré de la confiance de M. Cuvier. *L'Histoire naturelle des poissons*, pour laquelle l'éditeur n'épargne ni soins ni dépenses, prendra conséquemment le premier rang dans les bonnes bibliothèques, où, par son secours, le reste des ouvrages publiés sur le même sujet deviendra à peu près inutile. L'importance d'un si vaste ouvrage nous déterminera à signaler, à mesure qu'ils paraîtront, les volumes qui, au nombre d'une vingtaine, doivent suivre promptement ceux dont nous venons d'annoncer la mise en vente.

STATISTIQUE DES LIBERTÉS DE L'EUROPE EN
1829, PAR M. DE PRADT;

Librairie Parisienne.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à annoncer ce nouvel ouvrage de l'illustre écrivain qui si souvent a été prophète heureux dans les évènements des deux mondes; le titre en est assez propre à piquer

la curiosité des lecteurs, et nous croyons pouvoir assurer à ceux qui le liront et qui voudront des méditer avec soin qu'ils y trouveront des leçons nouvelles et des avertissemens qui ne sont pas à dédaigner.

ÉCONOMIE POLITIQUE OU PRINCIPES DE LA
SCIENCE DES RICHESSES, PAR JOSEPH DROZ,
in-18;

Librairie Lecharlier.

L'auteur de cet ouvrage annonce qu'il a voulu combler une lacune dans la science de l'économie politique, il a voulu faire un livre pour ceux qui commencent l'étude de cette science; ce livre nous manquait en effet; nous examinerons prochainement si M. Droz a rempli totalement le but qu'il s'est proposé; en attendant nous pouvons dire que son livre mérite d'être lu et se distingue par une grande clarté.

ORIENTALES, PAR VICTOR HUGO;

x un vol. in-32.

Laurent frères.

Nous rendrons compte incessamment de ce nouveau recueil de M. Hugo, que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs par des citations; on y trouve d'admirables pages, des pages pleines de sentiment et de poésie et quelquefois aussi cette bizarrerie systématique que nous lui avons reprochée, ce luxe fatiguant de descriptions minutieuses et ces images forcées par lesquelles M. Victor Hugo semble se plaire à dénaturer son talent original et gracieux. Tel qu'il est cependant, ce volume est encore une des choses les plus remarquables en poésie qu'on ait publiées depuis long-temps.

L'INCONNU, 2 vol. in-12;

Librairie Parisienne.

Ce livre est plein de vues profondes, neuves et hardies sur la société humaine, considérée sous toutes ses faces; l'auteur

a encadré son ouvrage dans une forme de roman assez commune, et peut-être y avait-il nécessité pour lui d'en agir ainsi pour ne pas choquer trop fort les puissans de la terre; nous reviendrons sur cet ouvrage original, qui appelle les méditations de tous ceux qui s'occupent sincèrement du bien-être de l'humanité.

MANUEL DU JURÉ, PAR VICTOR GUICHARD et
DUBOCHET; un vol. in-8°.

DES POUVOIRS ET DES OBLIGATIONS DES JURYS.
PAR PHILIPPE, traduit de l'anglais et précédé de considérations sur le pouvoir judiciaire et l'institution du jury en France, en Angleterre et aux États-Unis d'Amérique, par CH. COMTE; 2^e édition, 1 vol. in-8°.

HISTOIRE DU JURY, PAR AIGNAN de l'Académie française; 1 vol. in-8°.

CODE DU JURY ET DES ÉCHEVINS, PAR JULES PERSIN, avocat à la Cour royale de Paris; 1 vol. in-8°.

Librairie Parisienne.

Au moment où l'importante question de l'établissement du jury dans les Pays-Bas va se discuter dans la seconde chambre des États-Généraux, nous croyons tout-à-fait opportun de rappeler les meilleurs ouvrages qui aient été publiés en France sur cette matière; ils sont indispensables à qui veut juger avec connaissance de cause le procès qui va se plaider tout-à-l'heure.

VIE, POÉSIES ET PENSÉES DE JOSEPH DELORME.

Le *Globe* annonce sous ce titre un ouvrage nouveau et cite quelques uns des vers soi-disant posthumes de M. Delorme; nous avons lieu de penser que ce nouveau pseudonyme cache un jeune écrivain ultra-romantique. Si nous en ju-

geons par les fragmens publiés dans le *Globe*, le nouveau poète, est ce qu'on pourrait nommer une victime de Victor Hugo; il a suivi son système sans avoir son admirable talent; et ce système, que tout le génie poétique de son inventeur ne rend pas supportable, montre à nu tous ses défauts dans les imitations de M. Deschamps et dans celles de feu M. Delorme. Cependant quelques vers pleins de grâce et de mélancolie font regretter que l'auteur n'ait pas écouté ses propres inspirations et n'ait pas compris que le romantisme, ce n'est pas le bizarre, mais le vrai; que ce n'est rien que de se soustraire aux règles anciennes, si l'on en crée de moins raisonnables encore.

GLIMOUR ou LE DERNIER LOCKINQUE, roman historique par ANNAMARIA PORTER; traduit de l'anglais par COHEN, 4 vol. in-12.

L'ÉLIXIR DU DIABLE, histoire tirée des papiers du père Médand, capucin, par SPINDLER, traduit par COHEN; 4 vol. in-12.

CARAMURU, roman portugais traduit par ENG. DE MONGLAVE.

GOMES ARIAS, roman espagnol, 4 vol. in-12.

Sous presse, à Paris.

On annonce comme devant paraître sous peu :

OEUVRES LITTÉRAIRES DE M. DE CHATEAUBRIAND, 30 vol. in-18, grand-rainis vélin, ornés de 30 vignettes.

Cette jolie collection est sans contredit le plus beau livre qui ait paru dans cet élégant format.

Deux volumes paraîtront le 20 de chaque mois, à partir du 20 février prochain; six volumes sont maintenant en vente.

Les acquéreurs de cette jolie édition auront une édition complète des Œuvres de l'illustre pair, moyennant 155 fr., tandis que l'édition in-8° coûtera 240 fr. Ce livre est particulièrement destiné à la bibliothèque des dames.

HISTOIRE DE LA RESTAURATION, PAR M. A. MALITOURNE; 6 vol. in-8° La première livraison, de 2 volumes in-8°, paraîtra le 15 mars prochain.

Cet ouvrage important sera en quelque sorte une histoire de France dégagée des batailles, et qui commence à l'époque où finit l'histoire des Ducs de Bourgogne.

MÉLANGES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES, du même auteur.

HISTOIRE DU PARLEMENT DE PARIS, PAR M. DE BARANTE, pair de France et membre de l'Académie française, vol. in-8°.

MÉMOIRES DE M. LE DUC DE RIVÈRE, 1 vol. in-8°, orné d'un beau portrait.

NAVIGATION INTÉRIEURE DE LA FRANCE, PAR M. DU TENS, 2 vol. in-4°.

LES DEUX SEIGNEURS DE VILLAGE, ROMAN DE MŒURS, PAR BARGENET (de Grenoble); 4 vol. in-12.

ESSAI HISTORIQUE SUR LA SUPRÉMATIE TEMPORELLE DU PAPE, OUVRAGE approuvé par plusieurs évêques de France et qui démontre toutes les erreurs du système de M. DE LA MENNAIS; 1 vol in-8° de 500 pages.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE PAR G. SCHELDEL, traduit de l'allemand sur la dernière édition par M. DUCKETT; 2 vol. in-8°.

INTRODUCTION A L'HISTOIRE GÉNÉRALE DU DROIT, PAR M. L'HERMINIER, avocat à la Cour royale de Paris, docteur en droit; 1 fort vol. in-8°.

ANNONCES.

En vente à la LIBRAIRIE PARISIENNE, rue de la Madelaine, n° 438 :

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1814, PAR F. A. AMI-GNET, 5^e édition, la seule imprimée sur la 4^e édition de Paris, 2 vol. in-18; Prix 3 50.

DU PERFECTIONNEMENT MORAL OU DE L'ÉDUCATION DE SOI-MÊME, PAR M. DE GERANDO, membre de l'institut de France, 4^e édition, 2 vol. in-18 sur papier d'Annonay, Prix 4 fr.

LE VISITEUR DU PAUVRE, PAR M. DE GÉRAN-DO, membre de l'Institut de France, 5^e Edition, 1 vol. in-18°; sur papier d'Annonay; prix 2 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE PAUL-LOUIS-COURRIER; 4 vol. in-8°. Prix 24 fr.

Cette édition sera la seule complète, les éditeurs ayant propriété dans le pays pour la correspondance.

CHOIX DE TESTAMENS ANCIENS ET MODERNES; remarquables par leur importance, leur singularité ou leur bizarrerie, PAR F. PEIGNOT 2 vol. 8° Prix 14 fr.

L'INCONNU, fragmens; 2 vol. in-12. 6 fr.

CHRONIQUE DU TEMPS DE CHARLES IX, PAR l'auteur du théâtre de CLARA GAZUL; 1 vol. in-8°. Prix 7 fr.

LES PREMIERS CHANTS DU POÈTE, PAR M. CH. DE SAINT-JULIEN, 1 vol. in-18. Prix 3 fr. 50 c.

MINERVE

DES PAYS - BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

Quand deux peuples se déclarent la guerre, chacun de son côté fait ses préparatifs et déploie tous ses moyens. Des troupes exercées que fatigue le repos, avides de se mesurer avec l'ennemi, sont d'ordinaire la cause ou du moins l'occasion de ces luttes terribles. Le peuple le plus faible se sentant menacé songe à fortifier ses frontières, à saisir tous les avantages de position que la nature du terrain lui offre ; aux endroits les plus faibles, il élève des retranchemens.

Un point se trouve-t-il attaqué ? il inquiètera l'ennemi sur d'autres points mieux connus, et par là rendra vains tous ses efforts pour arriver sur ses derrières, et rendre ainsi toute défense impossible.

Une première campagne ainsi terminée sans résultats bien marqués, l'observateur peut alors pour le reste de la guerre mieux calculer les chances de succès ou de revers qu'il ne l'eût fait quand elle a commencé. Prenons pour exemple la dernière campagne Turco-Russe, examinons ses résultats. L'armée russe en avril 1828 prend l'offensive ; elle passe le Pruth et voit fuir devant elle quelques détachemens turcs. Ceux-ci furent toujours à mesure que l'ennemi avance, et le laissent paisiblement s'établir sur les rives du Danube. L'armée russe l'a bientôt franchi après quelques escarmouches et quelques combats où l'avantage est balancé. On bloque aussitôt Braïlow, on en fait l'approche, et après deux assauts manqués où coulent inutilement des torrens de sang, la ville se rend ; mais par cette capitulation la garnison s'en va renforcer l'armée, tandis qu'un blocus bien établi l'eût forcée un peu plus tard à se rendre à discrétion faute de vivres.

D'un autre côté le général Rudinger pénètre dans les défilés du Balkan et fait semblant de vouloir tourner Chumla en diri-

geant sa marche sur Eski-Stambol : les Turcs lui donnent trop tôt l'éveil, il se retire brusquement. C'est ce qu'il pouvait faire de mieux ; sinon il était entièrement coupé. D'un autre côté on s'approche de la mer et l'on investit Varna qui tient bon. L'empereur revient d'Odessa ; alors on n'épargne rien pour hâter la reddition de cette place. Chaque jour on perdait beaucoup de monde, surtout par l'adresse des Albanais qui abattaient chaque soldat qui se montrait derrière les retranchemens. On était dans la plus grande inquiétude que l'armée de Chumla ne vint mettre l'armée russe entre deux feux.

Un corps composé en partie des chasseurs de la garde dirige une attaque sur Aïdos : il y est complètement battu et perd un bon nombre d'officiers de tout grade. Enfin, par un bonheur inattendu, l'on sut dans une entrevue corrompre Jussuf-pacha. Heureusement il était Grec : on n'eût osé espérer de trahison de la part d'un Musulman. On lui promit monts et merveilles. Bientôt l'Albanie et toute la Turquie d'Europe allaient être détachées de l'Empire Ottoman, et naturellement il en serait un des premiers gouverneurs, etc., etc., etc. On fit tout en un mot pour tenter sa vanité. On alla jusqu'à prendre des mesures pour lui assurer l'extradition de ses femmes.

Les maladies cependant avaient déjà moissonné beaucoup de monde : la peste se manifesta dans Bucharest. La campagne finit par une retraite ou plutôt une fuite honteuse devant Silistrie. Là tout le matériel de siège fut abandonné, une quantité considérable de soldats périrent de froid, de misère, ou plongés dans les fossés. Bref jamais retraite ne fut plus horrible. La saison était déjà fort avancée, les tempêtes firent périr plusieurs bâtimens ; un entr'autres chargé des trophées de Varna vint périr devant Bourgas. D'autre part un froid extraordinaire mit fin aux hostilités. Varna resta inaccessible par terre et par mer. On essaya d'y faire arriver environ 10,000 pelisses pour la garnison : elles furent enlevées par un parti ennemi ; les Turcs en couvrirent leurs avant-postes dans les montagnes du Balkan. Ainsi se termina cette campagne qui fut presque un pendant de celle de Napoléon en 1812 : ici un plan vicieux, là l'obstination à rester dans un pays où Charles XII avait déjà payé cher sa témérité !

Bientôt une seconde campagne va s'ouvrir. Les Turcs savent

maintenant par expérience et mieux que jamais juger les bonnes et mauvaises positions, garder les unes et suppléer aux défauts des autres. Ils ont dans cette campagne exercé et aguerris leur armée; les succès obtenus contre un ennemi qui leur était si supérieur ont doublé leur courage. L'armée russe démoralisée par les revers ne saurait inspirer aucune ardeur aux recrues qui doivent la compléter et remplir le vide énorme que ses pertes ont causé. Et d'ailleurs un conscrit russe sortant de son village, qui ne sait pas seulement distinguer la droite de la gauche, à qui on est obligé quelquefois de lier à une jambe du foin, à l'autre de la paille pour lui apprendre à marcher au commandement de *sienna, slomma*, c'est-à-dire *foin, paille*, et qui a besoin de passer une année dans les dépôts avant d'être envoyé dans un régiment, un être aussi timide encore, aussi borné peut-il entrer immédiatement dans les rangs et combattre un ennemi fier de ses succès et retranché dans des positions imprenables? Quelle différence donc entre l'armée russe qui va opérer à la campagne prochaine, et cette belle armée qui s'est fondue l'année dernière et se trouve aujourd'hui réduite au tiers de ce qu'elle était!

D'un autre côté, lors de la campagne dernière la mer Noire était entièrement libre; cette année il est probable que la flotte turque, mieux montée que jamais, va risquer un combat dont les résultats ne sauraient être calculés d'avance. Il est trop tard aussi cette année pour opérer des diversions. Les Turcs ont eu le temps de mettre Sinope à l'abri d'un coup de main, et toutes les descentes que l'on pourrait tenter sur cette côte d'Asie n'auraient d'autre résultat que de faire perdre du monde.

En outre l'Angleterre est pour beaucoup au moindre danger que courrait la Turquie. Elle se prépare visiblement à une semblable crise. Dans peu de jours l'émancipation des catholiques va lui laisser les mains libres pour agir.

Non, je le répète, jamais la Russie n'eut plus belle occasion que l'année dernière. Tout lui était favorable, et si son plan de campagne eût été habilement conçu, elle ne pouvait manquer d'en venir à son but. Aujourd'hui la chose est impossible soit à force d'hommes, soit à force d'argent. Elle a laissé passer la bonne veine; il est trop tard maintenant, jamais si beau moment ne lui reviendra. Le bon sens suffit pour prévoir les dé-

sastres de la campagne prochaine. Puissent-ils ne pas ruiner en même temps la cause du malheureux peuple grec ! C'est le cas de dire avec le proverbe : *qui veut trop n'aura rien.*

R.

DU CONCLAVE.

« Nos lettres de Rome, dit un journal, nous annoncent comme un évènement à peu près certain la nomination du cardinal Gregorio ; il a eu le 16, 58 voix sur 50. Il ne devait être proclamé que le 19, et devait être rebaptisé sous le nom d'Alexandre. »

La gazette de France qui se connaît en matières théologiques réfute cet article, nie la nomination du cardinal Gregorio, et ajoute avec raison, que l'usage des papes en prenant le nom pontifical n'est pas de se faire baptiser une seconde fois.

Nous ne croyons pas non plus à cette nouvelle. Mais l'état des choses est assez important dans le monde politique actuel, pour qu'il ne soit pas inutile de jeter un coup d'œil rapide sur ce qui se passe à Rome dans ce moment.

On sait que la politique romaine a offert de tout temps deux aspects différens. D'un côté, immobile, invariable, elle a maintenu à travers les siècles et les évènements ses principes traditionnels pour tout ce qui tient à sa suprématie de droit ; et d'autre part, fesant sagement et avec prudence des concessions, non religieuses mais politiques, *au plus fort* de toutes les époques, elle a eu, sans renoncer à son autorité divine, l'art de modifier, d'abandonner même sa suprématie de fait à la puissance dominante de chacune de ces époques.

Ainsi fait Rome. Sa religion est toujours la même et sans aucune modification ; et sa politique est l'alliance continuelle avec le plus fort, confiant le dépôt sacré des traditions religieuses à la puissance du glaive, qui n'est jamais à dédaigner.

Voulez-vous donc savoir ce qui se passera près du Capitole ? Si Napoléon vivait encore, au fort de sa puissance, la réponse serait : quelles que soient les opinions du conclave, il placera ses intérêts spirituels sous la sauve-garde de l'épée impériale.

Pie VII a sacré le prétendu usurpateur. Leurs querelles suc-

cessives n'ont pas empêché que le dévouement de Rome ne se soit signalé. Ce ne fut pas le pape ni sa politique, mais les prétentions excessives de Napoléon qui brouillèrent tout.

Maintenant, quelle est la puissance la plus forte en Italie ? l'Autriche ; son esprit ? le jésuitisme. Le cardinal nommé, quel que soit son nom, sera Autrichien et jésuite.

Plusieurs ne le croient pas, et disent que le langage du noble ambassadeur de France a fait sortir cette puissance du rang secondaire, au moins vis-à-vis du conclave. M. de Chateaubriand n'a-t-il pas pris beaucoup sur lui dans cette affaire ? n'a-t-il pas été plus loin que ne le voulait son gouvernement ? La réponse en est dans les journaux officiels de France, *les seuls qui n'aient pas rapporté son discours.*

Que contenait-il donc ce discours qui put tant déplaire ? Ce qu'il contenait ? Un principe et une phrase. Le principe a choqué Rome, la phrase a indigné les Tuileries.

Le principe, c'est que Rome doit modifier ses traditions avec les lumières des siècles. M. Benjamin Constant a développé cette idée dans un long ouvrage, mais il est philosophe et protestant ; M. de Chateaubriand, catholique et ambassadeur, a osé l'exprimer à haute voix devant le sacré-collège.

Quant à la phrase, la voici : *le roi que j'ai l'honneur de représenter.* Sous les Bourbons et sous l'empire, aucun ambassadeur n'a dit autre chose que *le roi mon maître, l'empereur mon maître*, mot ignoble, expression repoussante ; car pour être l'envoyé d'un prince souverain on n'est pour cela ni son serf, ni son esclave.

Voilà donc M. de Chateaubriand, le plus ferme défenseur de la religion et de la royauté, les offensant l'une et l'autre ; pourquoi ? Parce qu'il veut unir leurs intérêts à ceux des peuples et au progrès des lumières. Le journal des Débats vante la réponse du conclave à l'ambassadeur français. Ce journal n'est pas de bonne foi. Ses rédacteurs ont trop de pénétration pour ne pas avoir aperçu, à travers les formes polies et diplomatiques, l'intention du conclave de persister dans son immutabilité.

Tel est l'état des choses. Aussi a-t-on remarqué l'affectation avec laquelle l'interprète du sacré-collège a parlé de l'institut de *la propagande*. Les discours de l'ambassadeur et du conclave peuvent se réduire à ceci : *Rome doit aimer les lumières, car*

c'est aujourd'hui le seul moyen de gouvernement. — Rome aime les lumières quoi qu'on en dise, mais elle ne veut les confier qu'aux jésuites, et ne les répandre que par eux.

Ainsi se dispose d'une manière aussi hostile que par le passé cette sourde politique du Vatican, qui ne sera pour les peuples que lorsque les peuples deviendront les plus forts. Les personnes changent, mais le principe reste debout sur le trône pontifical, comme un géant armé de cette épée dont la poignée est à Rome et dont la pointe est partout.

Je m'arrête... dans les Pays-Bas, les prêtres, dit-on, sont loin d'adopter ces principes. Je cours le risque, en proclamant la vérité, de blesser jusqu'aux hommes les plus libéraux dont ils se sont faits les alliés. Que m'importe ? Si je ne puis parler de Rome aujourd'hui, je ne pourrai pas, demain, parler de Londres, de Madrid ou de Vienne, et la liberté consiste à pouvoir parler de tout, ou bien elle n'existe pas. CH. D.

LE BON SENS D'UN HOMME DE RIEN,

OU LA VRAIE POLITIQUE A L'USAGE DES SIMPLES,

PAR JOSEPH BERNARD;

A la Librairie-Romantique.

La politique est à l'ordre du jour; on oublie tout pour elle, et Dieu aidant, ce n'est pas une mode qui passera, car il est bon qu'on s'occupe de ses affaires. L'esprit public gagne tous les jours et s'étend davantage; journaux et tribunes le poussent de leur mieux, sans passer sous silence le fécond abbé de Pradt dont on commence à croire les prophétie, et M. Van Herberghen, le dernier dans la lice. Mais tous lecteurs ne sont aptes à juger les écrits, discours et pamphlets politiques; aux uns, et des plus huppés même dans le monde, il manque une éducation constitutionnelle, de telle sorte qu'ils se trouvent avec leurs anciens préjugés, leur foi au *statu quo* devant les questions vitales des gouvernemens modernes, bons juges alors de ce qu'ils ne comprennent pas; aux autres, et ce sont les nombreux, il manque un complément d'éducation; des théories ils ne voient qu'une face, celle qu'on leur montre; ils croient sur parole, se mettant peu en peine de juger par eux-mêmes; ils reçoivent sans examen les doctrines de tel journal en crédit, et se font une vue avec la lunette d'autrui. Eh, bonnes gens, tâ-

chez donc d'y voir par vous-mêmes, et vous autres, ne vous arrêtez pas quand tout se meut autour de vous ! que leur faut-il ? étudier les élémens de la politique. Say prétend que les élémens seuls sont utiles, au moins doit-on passer par là pour arriver plus haut. C'est ce qu'a compris M. Joseph Bernard qui s'est amusé à faire un traité de politique à l'usage des simples. Avec franchise, il s'est mis à élucider des questions compliquées, et les a rendues à leur plus simple expression afin qu'elles fussent à la portée de tout le monde, petit ou grand. Selon M. J. Bernard, tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et le *raisonner* lui a appris que nous étions en voie d'abus et de préjugés, et que pour être heureux, ce que peuples et individus cherchent en dernière analyse, il nous fallait voir un peu s'il n'y avait pas autre route à suivre. Mais M. J. Bernard n'est pas tendre ; avec les paroles malicieuses vernissées du bon homme, les grands du monde n'ont pas beau jeu ; il vous dépouille l'humanité gouvernante et l'humanité gouvernée, que c'est plaisir ; et quoi qu'on en dise, il y a plus à s'instruire sur nos folies dans ce livre presque pantagruélique que dans les nombreux écrits dont on nous inonde.

Le peuple, les rois, les chartes, les ministres, le monopole, les lois, la justice, les députés, la machine administrative, l'instruction publique et la police sont soumis à la censure de l'auteur, qui ne se fait faute de vérités, *mal sonnantes et téméraires*, au dire des intéressés. Il faut voir comme quoi M. Bernard prouve que du peuple seul dépend la nature véritable du gouvernement, que les chartes sont utiles à quelque chose surtout quand on les exécute ; qu'il ne doit jamais être permis aux clercs, c'est-à-dire aux ministres, de nous emprisonner à leur caprice ; que la lettre moulée a du bou, quoiqu'elle empêche le sommeil de certaines personnalités ; qu'il faut respecter la liberté de conscience ; que la grande bête de l'apocalypse, c'est le monopole ; que les gouvernans ne peuvent être bons fabricans ; que dans l'élection des députés on doit laisser chacun voter selon sa conscience, et que les clercs, c'est-à-dire les ministres, n'ont que faire de s'en mêler, et tant d'autres belles choses, qui ne sont, si l'on veut, que l'ABC des gouvernemens constitutionnels, mais que de gens qui ne savent pas lire !!! et voyez la définition que M. J. Bernard donne du peuple.

« Par peuple j'entends tous ceux qui veulent l'être, rôtire ou vieux sang, hermine, casque ou froc, il n'importe : hommes, c'est assez, et tous me sont égaux. Par peuple, il faut entendre aussi la gent imposable, gent nombreuse autant que devrait l'être et ne le sera point celle de Jacob ; imposable, non cependant à miséricorde et merci, comme nos pères, mais seulement jusqu'à satisfaction complète de la gent imposante, autrement gent pesante et dévorante. »

« Il n'est façon, d'ailleurs, dont le peuple ne soit défini par les beaux esprits de tous les temps. Suivant les uns, c'est une grande famille

dont le roi est le père. Oh ! ne savent-ils pas ce que c'est qu'un père ?... Quoi ! lui, dans l'opulence et les fêtes, servi par mille esclaves, vivant sous des lambris d'or ; et ses sujets, en grand nombre, n'ayant ni feu ni lieu, grelotans, affamés ! — Un roi peut-il donc héberger tout son peuple ? — A Dieu ne plaise que je lui reproche de ne pas y songer seulement ! mais pourquoi l'appeler d'un nom qui lui convient si peu ? Les autres le traitent de berger, nous de troupeau : sottie image ! et bonne tout au plus pour les tapis de haute lisse et les poèmes épiques. Le berger prend soin de ses moutons pour les tondre, pour les manger : il en est ainsi de nous sans doute ; mais pourquoi le dire ? Ils représentent encore l'état comme un char dont le roi tient les rênes. Et par qui traîné ? par le peuple, vieux cheval, qu'on déchire du fouet et du mors, mais qui se câble parfois. A ses plaies s'attachent des mouches dévorantes, courtisans et grands, le suçant, le rongant, vivant de sa substance. Ainsi est-il toujours assimilé à quelque bête de bon usage et profit. »

Tout en devisant sur ces matières et les appréciant selon les règles du bon sens et de la raison, l'auteur s'est, comme on le voit, emparé de la manière de feu Paul-Louis ; et dire de lui qu'il le rappelle quelquefois, ce n'est pas en faire un mince éloge.

P. H.

COUP-D'OEIL SUR LES PAYS-BAS EN 1829,

PAR M. H. VAN HERBERGHEM,

chez Tencé, Imprimeur-Éditeur.

Le jour même où MM. Ducpétiaux et de Potter furent, en vertu du célèbre arrêté-loi de 1815, incarcérés comme chacun sait, un homme de beaucoup d'esprit, leur ami, à qui j'annonçais la chose, me dit ces mots énergiques, que tristement je notai sans y croire : *Les Belges, ma foi, ne valent guère que pour eux l'on se fasse emprisonner.* Tant de souvenirs de gloire et de liberté combattaient cet arrêt sévère ! Vous vous trompez, répondis-je ; elle n'est qu'apparente cette apathie qui vous iudigne : attendez quelque peu. Bientôt après, en effet, se montrèrent à la fois et avec calme un intérêt général en faveur des écrivains poursuivis, et l'amour sincère des libertés qu'ils avaient voulu défendre. A ce spectacle, l'étranger put dire, comme cet Anglais témoin des funérailles de l'orateur populaire que la France n'a pas encore remplacé : *c'est ici un peuple grand et sage* ; il mérite un meilleur sort, il saura le conquérir. Le zèle certes ne manquait pas à ses efforts : journalistes, députés, tous faisaient leur devoir ; et, malgré préventions, déclamations et condamnations, la cause libérale est à cette heure en assez beau chemin. Dans

cette lutte déjà longue toutefois, rien n'a été produit de plus décisif et de plus fort qu'une brochure toute nouvelle ayant pour titre: *Coup-d'œil sur les Pays-Bas en 1829, par M. H. Van Herberghen.*

Dans cette revue sont traitées avec un talent supérieur, et, ce qui vaut mieux, avec patriotisme et franchise toutes les questions politiques qui s'agissent dans ce pays. Hommes et choses, l'auteur juge tout, blâme et loue sans détour ni ménagement aucun, dans le seul intérêt de la justice et de la vérité.

Remontant à l'origine de ces débats, *M. Van Herberghen* montre le journalisme prêtant simplement sa voix aux doléances du peuple. Il venge noblement cette profession d'écrire sur des matières d'intérêt public, des mépris de l'ignorance et de la servilité. Puis vient le ministère ou plutôt les ministres, car en ce pays point de ministère, de cabinet proprement dit. Ces Messieurs défilent sous nos yeux, notés sévèrement, mais avec justice: quelques-uns sont loués sans réserve; un seul attire et concentre sur lui toute l'animadversion de l'écrivain. Faut-il nommer *M. Van Maanen*? sa prétendue non-responsabilité doit entraîner sa chute; on la lui prédit, on l'invoque, on la poursuivra sans relâche.

Ici critique sévère de l'arrêté-loi de 1815.

La liberté de la presse est bonne à tout et à tous, même aux ministres. La raison et la loi fondamentale la réclament également.

La liberté de l'enseignement, conséquence de la précédente, ne doit pas être sacrifiée à de vaines frayeurs. Une surveillance active, étendue, est tout ce que l'autorité peut prétendre de juste en cette matière. La critique à laquelle sont soumis les trois degrés d'enseignement actuel est bien faite: raison, lumières n'y manquent pas; mais c'est un homme du métier qui pourrait indiquer le remède à tant de maux. Une seule tournée d'un homme véritablement habile au milieu de ces universités décrépites briserait bientôt les liens du pédantisme dont la France se débarrasse avec joie. Ce que je puis affirmer sans haine, parlant de choses que je sais et dont je suis apte à juger, c'est qu'en général, excepté l'enseignement élémentaire, les études en ce royaume, même dans les établissemens de premier ordre, sont d'une faiblesse vraiment déplorable, honteuse. Les causes, je les dirai quelque jour, quand une plus grande masse de faits pourra donner à mon témoignage plus d'autorité.

De l'instruction publique au collège philosophique il n'y a qu'un pas. L'auteur nous montre ce pauvre magasin *facultatif* désert, ruiné avant de naître par l'impéritie des fondateurs plus encore que par la haine du clergé. Et cependant quelle pensée sage, utile, libérale ils ont défigurée!

Vous parlerai-je, à ce propos, du fameux Concordat qui n'a mis personne d'accord; et de ce bon *M. de Celles*, député-ambassadeur? Le digne homme s'amuse à *respirer l'air pur de la belle Italie* pendant que

se votent aux chambres dont il fait partie les lois qui doivent fixer le sort de son pays. Si du moins il terminait quelque chose avec le St-Siège !

Tous ces griefs énumérés, l'auteur, cherchant la cause des inquiétudes, du malaise général qui travaillent la nation, se demande si de sa nature le Belge est séditieux, turbulent, mobile. Rien de tout cela : l'opposition naît de maux réels ; les journaux ne font qu'exprimer la plainte : on les poursuit, on les écrase. Des pétitions s'élèvent alors, respectueuses, légales, importantes surtout, quoi qu'on en ait dit, par leur objet, par le nombre et la qualité des pétitionnaires ; les députés du peuple écoutent les vœux et la douleur du peuple, voilà toute l'histoire. A propos de la décision mémorable prise au sujet de ces pétitions, l'auteur rend un éclatant hommage au patriotisme de la Deuxième Chambre et aux talens de quelques membres en particulier.

Vient enfin l'affligeant tableau d'une désunion réelle entre les députés des provinces septentrionales et des provinces du midi. Aux Hollandais sont rappelés avec admiration les souvenirs de leurs pères, hélas ! trop oubliés. Les Belges ne sont pas indignes d'une union fraternelle avec eux : ils la proposent de bon cœur, mais ils la veulent égale, entière. Que tous biens entr'eux, mais surtout droits et libertés, soient communs, et les maux de la patrie prendront fin.

Ce qu'on vient de lire est l'analyse fidèle, mais sèche et décolorée, d'un ouvrage plein de vie, de charme et d'intérêt. Le ton de ce style singulièrement pittoresque et animé, mais d'où la vigueur n'a pas banni l'élégance, annonce à la fois une imagination vive, féconde, et une plume dès long-temps exercée.

J'aurais voulu citer quelque chose, pour prouver que ces éloges sont amplement mérités ; il eût fallu tout citer pour être juste : mieux vaut laisser aux lecteurs le plaisir de goûter dans son ensemble un écrit où tout s'enchaîne et se tient si bien, plein de logique et de faits, où sont traités avec respect les objets vraiment dignes de notre vénération, la religion, le monarque et les lois. En somme, cet ouvrage me paraît être ce qu'on a écrit de mieux dans ce pays sur les affaires publiques depuis bien long-temps. L'auteur n'a qu'à marcher maintenant avec confiance dans cette carrière de la politique où l'attendent les plus beaux succès.

D. M.

LE SON DES CLOCHES

DANS L'ÉLOIGNEMENT.

(TRADUIT DE L'ANGLAIS.)

Il existe en nous une sympathie remarquable avec les sons. Suivant les dispositions de notre esprit, notre oreille est touchée par des airs suaves ou guerriers, gais ou graves; quelques cordes en harmonie avec ce que nous entendons vibrent en nous, et le cœur y répond.

Qu'il est solennel, le son de ces cloches de village, qui, par une douce cadence, se fait entendre par intervalle à notre oreille, tantôt presque entièrement éteint, tantôt clair, sonore, et résonnant enfin avec plus de force, selon que souffle la brise du zéphir : mélodie, qui, par une douce violence, met en action les différens organes de notre mémoire.

Dans tous les lieux où elle a frappé mon oreille, l'évènement qu'elle m'a rappelé se peignait à mon imagination avec tous ses plaisirs et toutes ses peines. L'esprit a un tel pouvoir de se replier sur le passé, qu'en peu de momens, de même qu'un voyageur qui suit sur la carte les routes qu'il a parcourues, je me retrace les diverses circonstances de ma vie.

PAR M^{me} DE *** , DE BRUXELLES.

MÉMOIRES

DE M^{me} LA COMTESSE DU BARRI.

Bruxelles, chez Aug. Wahlen, imprimeur de la Cour.

Il n'y a pas long-temps que la Gazette des Tribunaux rendait compte d'un procès criminel. Est-il vrai, disait le président à l'accusé, que vous avez volé, assassiné et incendié? — que voulez-vous, M. le président? répondit cet homme. *On ne peut pas être parfait.*

Je tiens les mémoires d'une dame célèbre. Si je l'accusais d'avoir été une franche coquine, je craindrais qu'on ne me répondît pour elle : *ou ne peut pas être parfaite.*

Non, certes, celle-ci ne l'était pas. Et si la vertu a quelque chose de monotone, l'amabilité de la comtesse ne m'étonne plus. Tudieu ! quelle

variété dans les aventures, depuis le garçon traiteur jusqu'au roi de France

M. du Barri, qui d'abord présentait partout sa belle-sœur, me paraît jouer un bien joli rôle dans ces Mémoires. Une caricature de M. Monier qui s'amuse à appliquer des têtes d'animaux à des bustes d'hommes, offrait dernièrement un Monsieur présentant à un homme puissant sa femme ou sa sœur comme faisait M. du Barri. Mais quel animal a été copier M. Monier? le croiriez-vous, lecteur? c'est un poisson. Ce monsieur si obligeant, qui sert les dames, qui les présente aux princes; a une tête de poisson. A quel poisson ressemble donc un pareil homme? Ma foi, je n'en sais rien. Mais il faut qu'il y en ait un dont le nom désigne cette espèce de service; ma mémoire ne me l'indique pas dans ce moment.

Vous croiriez que M^{me} du Barri ne parle que d'elle seule dans ses récits. Qu'elle est bonne au contraire! elle s'occupe de ses amies d'enfance avec un soin touchant, voici ce qu'elle dit de ces demoiselles :

« Nous étions de francs mauvais sujets en jupe, et qui pis est, de vraies hypocrites; du reste, nous le sommes toujours, nous autres femmes. Grâce à l'éducation que vous nous donnez, Messieurs, nous apprenons à vous tromper quand il nous plait; il n'y en a pas de si sotté parmi nous qui ne puisse vous faire voir blanc ce qui est noir. »

C'est toujours bon à savoir; mais faut-il être sincère? je m'en doutais déjà un peu; maintenant, nous voilà bien sûrs de la chose. Il faut en prendre notre parti, puisque, comme l'observe l'auteur, si les femmes sont ainsi, c'est par notre faute.

Ce que j'aime dans M^{me} du Barri, c'est sa bonté inépuisable. Elle entre dans une maison en qualité de dame de compagnie; deux frères y vivaient en paix. Ils deviennent amoureux d'elle tous les deux. Se prononcer pour un, c'était condamner l'autre au supplice, c'était mettre la discorde dans la maison. Que fait-elle? elle les écoute tous les deux. Eh bien! cette œuvre de charité ne fut pas appréciée, et d'un commun accord ou la mit à la porte du logis.

On prédit à Madame du Barri qu'elle deviendra reine de France; la prédiction s'accomplit, selon elle, parce qu'elle devient reine à la façon de Madame Pompadour. Est-ce bien là être véritablement reine? Sous un rapport oui, mais sous les autres, ma foi non.

J'aime sa fantaisie de faire habiller en colonel un archevêque qui lui demandait un rendez-vous. De son côté, elle prit le pieux habit d'une sœur grise. L'idée parut si originale à l'archevêque, qu'il la présenta sous ce costume à plusieurs prélats de ses amis.

Ce que j'aime encore, c'est sa franchise. Elle a connu, par exemple, les ducs de Duras. Quelle est son opinion sur ces messieurs? la voici textuellement : « M. le duc de Duras n'était point méchant, mais il était bête à faire peur. L'esprit n'a jamais été de mise dans cette famille. »

Voilà qui est clair, et qui va au fait. Madame du Barri vous voit, vous toise, et vous êtes jugé.

Pendant qu'elle était la maîtresse du roi, qui ne bénirait son influence? Quelqu'un l'offense, le roi lui demande ce qu'elle veut faire; rien, elle pardonne. *Vous êtes une excellente créature*, lui répond Louis XV, *à votre place, Madame de Pompadour aurait fait enfermer la moitié de la France.*

Voilà un vrai langage de roi. Que signifient nos lois et nos monarchies constitutionnelles? les princes de nos jours ont des lois fondamentales et en jurent l'observation. Le roi dont il est question ne jurait qu'aux genoux de sa maîtresse. C'est beaucoup plus chevaleresque; et quel hommage à faire à la beauté pudique, comme était Madame du Barri, que de lui sacrifier la liberté de la moitié d'un peuple, s'il l'eût fallu! comme c'est royal et magnifique! je suis enthousiasmé de ce trait. Le souverain qui en est capable se peint tout entier dans ce mot. Vivent les maîtresses des rois! c'est pour elles que les peuples travaillaient dans l'ancien régime; pour elles, qu'on intriguait à la cour; pour elles, que les rois fuyaient les affaires comme chose fort insipide; pour elles enfin qu'il fallait naître et mourir, vivre libre ou gémir esclave, dans le bon vieux temps si regretté. A.

REVUE DES CONCERTS.

J'avoue, à ma honte, que j'ai été pendant bien des années insensible au charme de la musique. Celle de Gluk me paraissait dure et baroque, celle de Mozart inintelligible: je n'allais d'ailleurs que fort peu à l'Opéra, parce que *je n'aime pas les brailler*. Les Italiens m'auraient plu davantage, mais leur gazouillement continu me fatiguait, et je n'eus jamais beaucoup de goût pour les automates et les serinnettes. Quant à Grétry et à Dalayrac, je les regardais comme des ganaches, ainsi que l'a clairement prouvé M. l'arrangeur Castil-Blaze, et que l'ont répété après lui quelques croque-sols.

J'étais dans cette situation d'esprit, lorsque je lus dans Shakespear que *l'ame qui repousse la musique est pleine de trahison et de perfidie*. Ce mot fut une étincelle lancée sur un baril de poudre. Mes cheveux se dressèrent sur ma tête; et quoique ma conscience me rassurât un peu sur les funestes effets de mon ignorance musicale, j'aimais beaucoup mieux croire que je n'avais pas suivi assez exactement le fameux précepte inscrit au temple de Delphes, que d'accuser le divin Shakespear d'avoir dit une sottise.

Quoi qu'il en soit, j'ai voulu, depuis ce moment, vivre en paix avec moi-même, et je n'ai plus guère manqué ni la représentation d'un opéra ni un concert. Je ne suis pas du reste trop difficile; et quoique

dans le fond, je fesse un peu plus de cas de Rossini, de Boicldieu et de Weber que d'Auber, de Lebrun et d'Hérold, je tâche de m'amuser avec ceux-ci, et j'avouerai même que *la Muette de Portici* m'a un peu réconcilié avec la musique du premier. J'ai parlé avec un peu d'irrévérence de cette dernière production, et la faveur publique a été la meilleure réponse à mes critiques. Mais je ne porte point d'entêtement dans mes opinions; et je me garderai bien de ressembler au médecin de Zadig qui, après que l'œil de celui-ci fût guéri, fit un gros livre pour prouver qu'il ne devait pas guérir.

Depuis un certain temps, la musique est en faveur à Bruxelles : on en fait partout, et partout on voit du monde ; assurément il faudrait avoir l'esprit bien mal fait pour accuser le public de *trahison* et de *perfidie*. Faisons maintenant un rapide examen de ces différens concerts.

Les premiers en date sont ceux du Conservatoire dont je n'ai encore rien dit jusqu'ici parce qu'il est possible que j'en parle en masse lorsqu'ils seront terminés. Tout ce que je puis en dire maintenant, c'est qu'on a pu les suivre avec plaisir, sans y porter un grand fonds d'indulgence. Tout n'y est pas bon sans doute, et même plusieurs morceaux y ont paru un peu plus que faibles; mais il est difficile qu'il en soit autrement dans un établissement qui se forme, et dans lequel tous les solos sont exécutés par des élèves. L'accompagnement est la partie qui laisse le plus à désirer, et les pauvres chanteurs sont, ainsi que les auditeurs, étourdis par le bruit de l'orchestre. Je remarquerai encore que, dans un conservatoire, on ne devrait entendre que de la musique classique, et que, quelque bonne que puisse être celle des professeurs, les productions des grands maîtres valent encore mieux pour le public et pour les élèves.

Mardi, M. et M^{me} de Lagoanère ont donné au Waux-Hall un concert dans lequel se sont fait entendre MM. de Beriot, Dorus et Sagrini. Le premier a un talent qui se place à la suite des Paganini, des Baillot et des Lafont. Le second, fort jeune encore, promet plus tard un rival aux premières flûtes de l'Europe; et le troisième est du petit nombre de ces guitaristes qui ont fait connaître les ressources d'un instrument borné pendant long-temps aux sérénades, et qui ne servait guère qu'à accompagner une déclaration d'amour.

Ces différens solos ont été entremêlés de quelques morceaux de chant, par M. et M^{me} Lagoanère. Cette dernière a un organe et une voix assez étendue; seulement elle en abuse quelquefois, et ne sait pas assez la modérer. Ce défaut, ou plutôt cette abondance de moyens se fait sentir principalement dans les *nocturnes*, qui ont besoin d'être chantés sans prétention et *sotto voce*. Dans cette espèce de musique, la voix est un luxe inutile, le goût suffit. C'était la seule chose qui restât au fameux Garat, dans les dix dernières années de sa vie, et tout Paris courait pour entendre lui et sa femme chanter des *nocturnes*. Lafont, Blangini,

Plantade et une foule de grands maîtres n'ont que du goût, et il n'y a guère de grands chanteurs qu'on leur préfère. M^{me} de Lagoanère touche aussi du piano; et, sous ce rapport, je pourrais faire suivre ma critique de beaucoup d'éloges, si je ne craignais de ressembler à ce spadassin du *Mariage forcé*, qui, après avoir donné des coups de bâton à Sganarelle, lui demande poliment pardon de la liberté qu'il a prise.

Mercredi, des chanteurs Tyroliens ont paru au grand théâtre, où ils ont fait grand plaisir. Leur costume, leur musique tout à la fois sauvage et mélancolique, cet accompagnement vocal qui imite le cor montagnard, tout se réunit pour plaire à la multitude : mais ce que le connaisseur admire en eux, c'est une justesse d'intonation admirable, et un ensemble qu'on ne trouve sur aucun théâtre; à eux cinq, ils ne forment, pour ainsi dire, qu'un seul corps sonore, qui, dans un seul son, fait entendre, comme chacun sait, plusieurs accords.

Dans la même soirée, M. Abbott, acteur anglais, donnait au théâtre du Parc, un spectacle dont le programme seul remplirait une page de ce journal. *Sa Narration mimique* n'a pas paru faire grand plaisir aux Anglais qui s'étaient réunis en assez grand nombre dans la salle, et quelques-uns même ont fait un rapprochement entre ce spectacle qu'ils appelaient une *mystification*, et *le premier avril*. Quant à moi, qui ne connais de la langue anglaise que ce qu'en savait Figaro, je ne m'établirai pas juge de la prose ou des vers de *l'auteur en faveur*, qui a travaillé pour M. Abbott; mais l'impartialité me force d'avouer que sous le rapport de la mobilité de la physionomie, de l'expression et du talent de varier les inflexions de sa voix, il y a peu d'acteurs en France qui lui soient supérieurs.

Me voici arrivé à la partie la plus difficile, quoique la plus intéressante de ma tâche, je veux parler de la soirée littéraire et musicale donnée au Waux-Hall par MM. Bley et Durand. Le premier a sur le violon un talent fort remarquable, et la hardiesse de son jeu ne lui ôte rien de la pureté et de la justesse des intonations: son talent peut sans doute encore se perfectioner; mais il est jeune, modeste et laborieux il a tout ce qu'il faut pour acquérir ce qui lui manque.

Quant à M. Durand, je voudrais parler de l'effet qu'il a produit dans deux morceaux en vers, de sa composition, et surtout dans une improvisation de plus de trois quarts d'heure qui a terminé la séance. Mais deux motifs viennent arrêter ici ma plume: un sentiment des convenances qui m'empêche de faire l'éloge d'un de mes collaborateurs à ce Journal, et l'impossibilité d'exprimer ce que j'ai éprouvé. Je craindrais d'ailleurs d'être accusé d'exagération par ceux qui n'étaient point à sa soirée, et je n'en dirais point assez pour ceux qui l'ont entendu.

M. Sagrini a également contribué au plaisir qu'a fait cette séance, que M^{lle} Verneuil est venue embellir de son beau talent. La manière dont elle a récité l'élegie de Soumet, qui a pour titre: *La pauvre Fille*, et dit une

scène du *Misanthrope* avec M. Durand, me fournirait une ample matière d'éloges : mais je me rappelle ce mot de quelques Grecs à un rhéteur qui leur proposait de lire des vers à la louange d'Hercule : *qui donc s'avise de le blâmer ?*

i

X.

ANNONCES.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Un jeune homme, muni des grades nécessaires pour avoir le droit d'enseigner les langues anciennes, cherche à se placer, en qualité de professeur, dans un pensionnat. Il donne en ville et chez lui des leçons particulières de grec, de latin,

de français et enfin tout ce qu'on enseigne dans les collèges. Il pourrait, en cas de besoin, enseigner plusieurs branches des études.

S'adresser, pour information, à
M. CH. DURAND, professeur d'éloquence,
rue de l'Abricot.

MINERVE

DES PAYS - BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

SUR LA GUERRE D'ORIENT.

Des nuages encore lointains se rapprochent insensiblement , et obscurciront bientôt tout l'horizon politique. Malgré le traité qui les obligeait à rester neutres dans l'Archipel, les Russes ont commencé par bloquer les Dardanelles , mesure que l'on était loin de prévoir, surtout depuis le discours du roi d'Angleterre; cette circonstance avait eu pour résultat de ruiner, comme il fallait s'y attendre, le commerce même de la Russie dans ses ports de la mer Noire, de réduire à manquer de pain les Grecs de l'Archipel, et de faire chasser de Constantinople, par mesure de sûreté, quelques milliers de chrétiens que l'on a dirigés vers l'Asie où les attend la plus extrême misère. Récemment encore, les Russes viennent d'empêcher le pacha d'Égypte de porter des secours à Candie pour y rétablir la tranquillité troublée ; les mêmes nouvelles nous apprennent que l'amiral anglais vient de rappeler tous ses bâtimens de guerre des différentes croisières de l'Archipel , pour les réunir auprès de lui dans les ports de Malthe. Cet armistice que les Grecs devaient observer dans leurs limites provisoires , jusqu'au moment où ils obtiendraient par l'intervention des puissances du traité de Londres une existence politique sous la suzeraineté de la Porte , semble changé depuis quelque temps en guerre ouverte ; et l'on se dispose même , dit-on , à bloquer ou assiéger Missolonghi, afin d'opérer de ce côté une diversion en faveur de la Russie. Que penser de ces choses, au moment où les ambassadeurs de France et d'Angleterre sont à la veille d'arriver à Constantinople pour y reprendre les négociations ?

La Servie et la Bosnie n'imiteront pas cet exemple. Observée attentivement par un corps autrichien formidable, l'approche d'une armée russe qui passerait le Danube au dessus de

Widdin ne les électrisera pas. L'impétueux Czerni-George n'existe plus, et aucun homme ne possède comme lui l'art de mettre tout en mouvement.

Jusqu'où s'étendront cette année les opérations militaires ? on l'ignore, cela ne peut dépendre que du nouveau plan de campagne qu'aura conçu le général en chef. Cependant, s'il est vrai, comme l'affirme la Russie, que son intention ne soit pas de s'agrandir, s'il est vrai qu'elle n'ait entrepris la guerre que pour forcer le sultan à une paix durable, cette campagne ne sera employée qu'à forcer à se rendre les forteresses sur le Danube ; dans ce cas la Russie n'aurait besoin que d'une armée stationnaire pour couvrir cette immense opération. D'ailleurs, la nouvelle donnée par les journaux que des officiers allemands ont été appelés prouve qu'il s'agit du siège régulier de quelques places ; car à quoi bon des officiers allemands pour conduire des colonnes contre l'ennemi dans un pays où aucun d'eux n'a fait la guerre ?

Au reste, rendons plus de justice aux officiers russes. En général, ils n'ont pas besoin d'étrangers pour leur servir de modèles, comme on l'a répété trop souvent. Il vaudrait mieux, au contraire, laisser au soldat russe des chefs nationaux. Dans quel pays aurait-on pris l'homme capable de remplacer l'immortel Souwaroff ?

Si ce plan était, en effet, le véritable, il n'y aurait, dans cette campagne, qu'à repousser de pied ferme toute attaque de l'ennemi, et serrer les places où l'on emploierait avec plus de succès les recrues qui s'y accoutumeraient plus facilement à l'ennemi. Une ligne de défense serait sans doute établie d'un côté de Varna à Bazardjik, et de cette place sur Kutschuk, Kainardgi, en longeant le Taban. L'autre corps d'armée serait adossé au Danube depuis Widdin jusqu'à Silistrie. Ce serait un beau résultat que la prise de ces forteresses durant cette seconde campagne, et il me paraît que la prudence ne saurait prescrire un plan plus assuré.

Comment d'ailleurs penser à une offensive sérieuse dans le Balkan, quand même la marine russe opérerait avec succès du côté de Bourgas ! quelles formidables garnisons laissées sur les derrières, et dont le moindre succès couperait les vivres à l'armée !

La prise de Siséboli , (l'ancienne Apollonia) , par le contre amiral russe Kumani , annoncée par les feuilles de St.-Pétersbourg est de peu de conséquence et n'est sans doute qu'un coup de main. Les Russes se seront bien gardés d'y rester , pour ne pas être pris à leur tour. Ce récit d'ailleurs d'une nature peu vraisemblable laisse quelques doutes , et n'a aucun caractère officiel.

Le départ du Sultan , son arrivée à Andrinople à la tête d'une formidable armée , l'appareil du Sandjak (étendard sacré) qui le précède paraissent avoir fait une forte impression sur l'esprit de tous les musulmans. Depuis un siècle on n'avait vu en Turquie des troupes si nombreuses et si bien armées. On doit donc s'attendre à des opérations importantes. Mahmoud se dispose déjà , dit-on , à reprendre Varna , n'importe à quel prix. La lutte sera terrible , et le sang va bientôt couler en abondance.

F.

TOUT VA BIEN.

Un singulier optimisme semble depuis peu s'être emparé des hommes qui gouvernent les autres. Le repos que la sainte (ou soi-disant telle) alliance avait procuré à l'Europe s'est maintenu pendant quelques années ; mais dans cette inaction apparente des peuples , de nouveaux principes ont fermenté , et voici que la force contenue est déjà plus grande que celle qui la comprimait.

Un sourd mugissement annonçait-il une tempête, il y a quinze ans , on disait aux peuples : prenez garde , M. Metternich est là ; rois , princes , ministres , généraux prennent la loi de ce grand homme. Sa puissance matérielle est un fait contre lequel tous les droits possibles viendront se briser. En effet , le calcul de M. Metternich était juste. Il avait dit : « Une nation conquise , avec un certain nombre d'hommes éclairés , renferme un nombre d'imbéciles encore plus grand. Un imbécile est excellent pour faire un soldat , je suis donc sûr de la majorité. » Maintenant que les peuples vont s'éclairant , et que le nombre des ignorans et des stupides diminue chaque jour , la puissance de M. Metternich resterait la même ? n'en croyez

rien, il ne s'abuse pas d'ailleurs à ce point. Il sent que son influence matérielle croule de toutes parts, et c'est pour la soutenir qu'il use dans ce moment de toutes les ressources de la diplomatie.

Il n'est pas une idée politique qui ne prête à la controverse; les mœurs d'un pays, ses usages, ses préjugés nationaux se modifient sans cesse avec ses lumières. M. Metternich s'est demandé ce qu'il y avait de plus immobile dans cette perpétuelle mobilité; c'est la religion sans doute, il l'a reconnu, et c'est sur elle qu'il a résolu de s'appuyer.

Rome est le centre de cette impulsion nouvelle. Quelles conditions a-t-elle imposées pour seconder l'Autriche? le maintien de l'usurpateur en Portugal, l'émancipation des catholiques d'Irlande, la consolidation des jésuites en France, la conquête de l'enseignement public dans les Pays-Bas.

Ici, quelques opinions se révoltent. Vous ne voulez donc pas la liberté de l'enseignement? — Je la veux, je la désire partout et plus que vous-mêmes. Mais étonnez-vous plutôt du libéralisme de ceux qui protestaient autrefois contre la loi fondamentale; ou plutôt voyez en Angleterre Wellington devenir aussi libéral pour un jour seulement.

Le *Courrier des Pays-Bas* a levé au milieu de l'opinion de ce pays un étendard de liberté auquel sont venus se rallier tous ceux qui demandaient des concessions libérales. Au milieu d'eux on remarque le parti théocratique qui dit *non* en France, qui dit *oui* dans les Pays-Bas, se prétendant toujours soumis à Rome, comme si le Vatican avait le droit de lui dicter deux rôles contraires, et de dire en même temps à ses subordonnés : Prêchez à Paris la servitude, à Bruxelles la liberté.

Par l'Autriche, Rome agit sur l'Angleterre, par l'Angleterre l'Autriche agit sur les Pays-Bas, et c'est à Rome qu'est le gouvernail qui dirige toutes choses. Que pouvait faire la ville des papes, pour montrer sa reconnaissance à M. Metternich? nommer un pontife désigné par lui. Le choix du cardinal Castiglioni a scellé l'union jésuitique.

Y songez-vous, disent les journaux? c'est ce cardinal que la France elle-même opposait à Léon XII. — Oui, quand la France obéissait aux jésuites et à M. Metternich.

Mais c'était l'ami, le confident le plus intime du cardinal Gon-

zalvi. — Le cardinal Gonzalvi n'a-t-il pas, en mourant, légué tous ses biens aux jésuites ? n'a-t-il pas consacré un étage du palais Quirinal à l'appartement de l'empereur d'Autriche, afin que, réunis dans la même maison, l'empereur et le pape fussent tous les deux comme en famille ? plaisante autorité que Gonzalvi pour prouver que l'on n'est pas Autrichiens !

M. de Chateaubriand a parlé *liberté* au conclave. On lui a répondu : *immobilité*, parce que M. Metternich dictait la réponse. Celui qui a pris la parole contre le noble pair a été sur-le-champ nommé pape, et le candidat de la France, le cardinal Zurla, n'a pas obtenu une seule voix.

Maintenant que Vienne a nommé le pontife, elle exige de lui des garanties. Son premier acte a été de confier le gouvernement politique au cardinal Albani, vrai représentant de l'empereur d'Autriche à Rome. Voilà la question finie, et le messenger des ministres de France de dire que *tout va bien*.

Ce refrain est fatigant à entendre, car il est évident que ceux qui l'écrivent n'en pensent pas un mot.

Non, *tout ne va pas bien* en Angleterre, car si d'une part les concessions exigées par l'Autriche et par Rome, et d'autre part les manœuvres intérieures poussent à l'émancipation, la question n'est pas là tout entière. Le mal interne une fois calmé, c'est vers l'Orient que se prépare la crise, et l'Angleterre pourrait bien y trouver la récompense de la perfidie et de la déloyauté qu'elle a montrées dans les affaires du Portugal.

Non, *tout ne va pas bien en France* ; car malgré des phrases sonores libérales, malgré le langage mielleux et fleuri d'un ministère hypocrite, on voit le gouvernement crier à la démocratie envahissante des paisibles électeurs, avouer tout haut pour la fin de la session ce ministère Polignac que tout semblait rendre impossible, et lever enfin le masque en face de la nation désabusée.

Non, *tout ne va pas bien en Portugal*, car on sait que les puissances d'Europe ont en politique deux poids et deux mesures ; que si elles combattent les révolutions favorables aux peuples, elles approuvent l'usurpation, le crime et le sang, quand le bourreau se fait *prince absolu*, mot qui résonne agréablement à certaines oreilles monarchiques et ministérielles.

Tout ne va pas bien en Autriche, car on y conspire contre

l'Europe entière; ces exilés, ces bannis que repousse le ministre autrichien, il les solde en secret pour le service de la Turquie. Tout lui sera bon pour attaquer l'influence russe sur le terrain d'Orient; et cependant la Prusse mûre pour la liberté pourrait bien avant peu laisser échapper du côté de Vienne quelques étincelles du feu sacré qui la dévore.

Tout ne va pas bien dans l'Espagne, car on y meurt de faim, de fanatisme et de misère.

Tout ne va pas bien en Suède, car dans la crise qui se prépare, il faudra subir le sort de la grande puissance pour laquelle on aura opté, et le succès de l'Angleterre n'est pas encore écrit au livre des destinées.

Tout ne va pas bien pour la Russie, car son existence est maintenant douteuse comme première puissance. A l'exemple de ces braves qui meurent ou triomphent en combat singulier, la Russie à tout à réparer, son influence, son armée, son honneur et sa gloire. Elle va jouer sa grande partie, et dominer l'Europe des rives du Bosphore, ou s'érouler tout à coup comme ce colosse de Rhodes qu'un tremblement de terre anéantit dans un jour.

Tout ne va pas bien dans les Pays-Bas, car on n'y comprend pas encore que sans la responsabilité ministérielle il n'y a point de gouvernement représentatif, sans le jury point de justice, sans la liberté en tout, point de repos. Ce gouvernement, si heureux en hommes et si incomplet en principes, s'appuyait sur des préjugés de famille, sur des traditions patriarcales, comme si l'intelligence humaine n'avait fait aucun progrès depuis l'Ancien Testament. Trop prononcé d'abord en sens inverse de l'influence catholique, il se débat aujourd'hui contre elle, et ne parvient pas à la satisfaire en lui sacrifiant ses institutions philosophiques et les hommes même qui jusqu'à ce jour les avaient défendues. Il ne sent pas encore que vouloir hautement et franchement la liberté, c'est le moyen, mais le seul moyen, de se conserver à l'abri des atteintes de ceux qui, pour réussir aux yeux des peuples, sont obligés de crier : liberté !... Soyez donc libéraux vous-mêmes comme ils prétendent l'être, et alors l'opinion publique prononcera.

VOYAGE PITTORESQUE ET POÉTIQUE EN ITALIE,

(Troisième Lettre.)

A EMMA.

1^{er} mars. — Le Valais.

Du château de Chillon les lugubres portiques,
 Sur sept piliers grisâtres et gothiques
 S'élèvent, éclairés d'une sombre lueur.

BYRON.

Hier, ma chère Emma, nous avons dit adieu à la patrie de J.-J. Rousseau; hier, *Child-Harold* à la main, j'ai rendu un dernier hommage à l'auteur de *Héloïse* et aux lieux qui l'ont inspiré. Le poète anglais n'a point été, comme tant d'autres, injuste envers le génie infortuné. Que j'aime cette admiration d'un grand homme pour un grand homme! Qu'il est doux de penser que l'envie est ignorée de la véritable gloire! Vous le savez, et mille fois nous l'avons dit ensemble; ce qui enchante dans Platon, c'est l'oubli de lui-même pour tout rapporter à Socrate; le plus bel éloge de Démosthène est dans les écrits de Cicéron. Ce dernier n'a été dignement loué que par Quintilien, le premier talent oratoire de son époque; Virgile et Horace étaient amis et non rivaux; on doit à Racine la plus brillante apologie de Corneille, et Voltaire n'a eu rien de si vrai que son enthousiasme pour Racine.

Ainsi fait le génie; il sait bien que pour s'élever il n'a besoin d'abaisser personne. L'infini et l'immensité existent dans le monde moral comme dans le monde matériel. Et si notre univers si vaste n'est qu'un point au milieu de l'espace sans bornes, tous les produits de l'intelligence humaine ne sont rien, absolument rien, auprès de ce que fera peut-être cette intelligence dans d'autres siècles et chez d'autres peuples, que recèle encore le mystérieux avenir!

Byron s'adresse à ces beaux rivages; la vue de Clarens et de Meillierie pouvait-elle ne pas exalter son esprit sublime?

Rochers de Meillierie! et vous, bords enchanteurs,

Bois de Clarens, délicieux et sombre!

A votre aspect, je sens couler mes pleurs.

De l'éloquent Rousseau j'ai cru distinguer l'ombre;

Admirons son génie, et plaignons ses malheurs.

Que de vives douleurs ont flétri sa carrière!

Aimant ses ennemis, outrageant l'amitié,

Son ame des soupçons était le sanctuaire.

Ce génie imposant que l'Europe révère,

Fut, hélas ! digne de pitié.

De tant de maux affreux pour nous dire la cause,
Que peut de l'art humain l'imparfaite vertu ?

Ce grand esprit qui jamais ne repose,
A lui-même s'est survécu,
Et son talent encore impose,
Quand sa raison a disparu !

Amour ! il sentit ta puissance.

Amour ! de tes ardeurs son ardeur fut l'essence.
Tel meurt un chêne épais par la foudre allumé ;
Tel Rousseau fut rempli de la flamme éthérée ;
Et mille feux brûlaient son ame dévorée ,
Lorsque d'amour il était consumé.

Aucun objet, pourtant, n'eut ses tendres hommages.
Aucun songe flatteur, par ses douces images,
N'exalta son cœur transporté ;
Dans un monde idéal il chercha la beauté,
Son esprit la créa, lui donna l'existence,
Lui dévoua sa brûlante éloquence,
Et l'embellit de volupté !...

C'est bien là Rousseau, ma chère Emma. C'est bien lui *dont le talent encore impose, quand sa raison a disparu*. Qui de nous n'a ainsi jugé ses dernières pages, si pleines d'éloquence et de misanthropie ?

Je n'ai pas besoin de m'excuser auprès de vous de mes citations continuelles de lord Byron. Je vais me séparer de lui en quittant le lac de Genève, et franchement, je ne m'en éloigne pas sans quelque regret. Quels noms, Emma ! quelles réputations renfermées ici dans un cadre étroit ! Voltaire, Rousseau, de Staël, Byron ; que de trésors accumulés dans ces lieux, et quels nobles souvenirs pour qui porte une ame poétique !

A l'extrémité du lac, au sein d'une île peu distante du rivage s'élèvent les sombres tours du château de *Chillon* ; ce manoir obscur et lugubre fut jadis une prison d'état. Elle était destinée à des hommes coupables par leurs opinions religieuses, c'est-à-dire à des innocens ; car, qui peut appeler coupable celui qui invoque Dieu d'après sa conscience et comme elle lui dicte de le faire ? la plus mémorable victime de ces discordes fut *Bonivard* dont les archives de Genève ont gardé un glorieux souvenir. Voilà ce que dit l'histoire, et le poète qui avait visité ce lieu de deuil et de désespoir ne put se défendre contre sa mélancolique influence. Il a supposé, dans son ouvrage, une famille entière expiant dans les cachots sa fidélité à la foi de ses pères. Cette famille perd successivement tous ses membres ; trois frères seuls restent enfin, attachés par des chaînes aux piliers de la prison.

* Ce fer ronge les chairs ; mon pied porte sa trace, dit un des prison-

niers qui raconte son infortune et celle de ses frères. L'un, dit-il, était un intrépide chasseur, l'autre, un jeune adolescent faible et timide.

Frères chéris ! tous deux je vous voyais périr !
 L'un sentait se briser son ame noble et fière.
 Dévoré par la faim, il se laissait mourir ;
 Non qu'il put mépriser un aliment vulgaire ;
 Ardens chasseurs, nourris au fond des bois,
 Nous savourions jadis le lait pur de nos chèvres.
 Mais le lait aujourd'hui ne mouillait plus nos lèvres.
 De nos pleurs arrosé cent fois,
 Notre pain fut semblable à la vile pâture
 Qui des captifs, hélas ! forme la nourriture,
 Depuis des milliers d'ans qu'en de sombres crénaux,
 Les premiers malheureux ont consumé leur vie ;
 Depuis que l'homme fort créant la tyrannie,
 Enchaîna l'homme libre au fond des noirs cachots !

Deux d'entr'eux meurent, et le spectacle de leurs derniers momens fait frémir sur le sort de celui qui reste. Quel tableau que la mort de ce prisonnier !

 Ah ! pourquoi tarder à le dire ?
 Il mourut. Mon œil vit sa tête se pencher,
 Et pour la soutenir je ne pus m'approcher.
 Je ne pus, ô rage ! ô délire !
 M'élancer, ni saisir cette tremblante main
 Que, glacé par la mort, il me tendait en vain.
 Il mourut... du cadavre on vint briser les chaînes.
 Et, dans l'humide sol des prisons souterraines,
 Un bras indifférent vint creuser son tombeau ;
 Et moi, que désolait cet outrage nouveau,
 Pour mon frère expiré réclamant un asile,
 Je demandais d'une plaintive voix
 Le coin d'une terre fertile
 Où le soleil si doux vint luire quelquefois !...
 Dans l'esprit d'un captif souffrez cette pensée,
 Je crus, je l'avouérai, qu'un esprit libre et pur
 Ne pourrait reposer dans le repaire obscur
 Où la terre couvrait sa déponille offensée.
 Un sourire cruel du gardien de ces lieux
 Répondit seul à ma prière ;
 Mais quand l'argile inculte eut recouvert mon frère,
 Je lui fis, en pleurant, mes éternels adieux,
 Et la chaîne vide, étendue,
 Sur le tombeau demeura suspendue,
 Pour affliger mes tristes yeux !...

Le plus jeune expire à son tour, et sa mort est tracée avec des cou-

leurs aussi poétiques. Mais quelle ame, quelle sensibilité dans l'apparition d'un consolateur inattendu, qui se présente aux yeux du prisonnier, condamné à survivre à tous les autres!

Comme une mer sans fin, éternelle, immobile,
 Quand le calme et la nuit règnent seuls dans les airs,
 Mon ame s'affaissait sous le poids des revers.
 Tout à coup de ce sombre asile
 Un doux rayon, par sa clarté,
 Vient dissiper l'obscurité.

A mon oreille un son se fait entendre;
 C'est la voix d'un oiseau... le chant cesse... il reprend...
 Non! jamais l'homme ému n'entendit un accent
 Plus mélancolique et plus tendre.
 Oh! que mes yeux remplis de pleurs,
 Lui dirent ma reconnaissance!

Je ne pus voir d'abord l'ami de mes douleurs,
 Mais mon cœur à sa voix reprenait l'existence.
 Je vis les murs affreux m'entourer de nouveau,
 Je reconnus le sol, le rayon solitaire,
 Et sur le mur d'où venait sa lumière
 Avec transport je vis un jeune oiseau.
 Aucun autre à mes yeux n'eut sa magnificence;
 Sa robe était d'azur. Quelle douce éloquence
 Dans ces sons inspirés, qu'il inventait pour moi!
 Il m'aperçut, mais sans effroi,
 Il ne craignait pas ma présence;
 Ami de l'infortune, il avait pris l'essor
 Pour adoucir, hélas! ma douleur déchirante.
 Il semblait, par ses chants, par sa joie innocente,
 Quand tout m'abandonnait, vouloir m'aimer encor!...

Mais c'en est fait, je m'arrache à ces beaux lieux et à leur influence si poétique; un souvenir à Emma restera du moins au lac de Genève, et jamais je ne reverrai Clarens ou Meillerie sans y retrouver les douces pensées qui m'y ont occupé.

Nous avons pris congé du beau pays, et à travers une nuit assez obscure, nous nous sommes dirigés vers *St-Gingolf* et *St-Maurice*. Mais dès ce matin, nous avons quitté cette petite ville et sa belle cascade. En suivant la route de Martigny qui cotoie le Rhône et lui dispute la moitié du vallon, nous avons laissé à droite l'ermitage de *Notre-Dame-du-Sex*. Cet ermitage situé à six cents pieds au-dessus du fleuve attire les regards par sa position pittoresque. Trop souvent privé des rayons du soleil dans la profonde vallée qu'il habite, le paysan aime du moins à voir se réfléchir quelques rayons sur la chapelle de la montagne. Son regard pieux s'y fixe alors avec joie, et il élève sa prière vers la vierge protectrice des pauvres hameaux.

Martigny qui succède à *St.-Maurice* n'est qu'un immense bourg où se réunissent les routes du *Mont-blanc* et du *Simplon* ; le chemin que nous suivons nous conduit toujours en cotoyant le *Rhône* au fond de la vallée. *Sion* y élève ses murs rians sur une colline agreste qui contraste avec la tristesse du paysage. Nous traversons rapidement *Tourtemagne*, *Viège*, et nous voilà déjà à *Brigg*, c'est-à-dire au pied du *Simplon*.

C'est là que nous nous arrêtons pour vous dire adieu. Demain, nous aurons passé les Alpes et salué la terre de l'Italie. J'ai besoin de ce spectacle ; une mélancolie indéfinissable m'a accompagné partout aujourd'hui. Savez-vous bien, Emma, ce que c'est que cette vallée du *Rhône* que nous venons de parcourir ? une immense rue bordée de montagnes taillées à pic ; murailles éternelles ! elles ne laissent jamais à l'œil un vide qui serve à découvrir l'horizon. Ce n'est qu'au-dessus de sa tête que l'homme voit le ciel, mais jamais devant lui, ni à ses côtés. Ce sol si long et si étroit occupé par le *Rhône* et part la grande route va-t-il un moment s'élargissant, ce sont presque toujours ou des bois déserts ou des marais infects qui occupent l'espace dont la nature est encore si avare. Là vivent de nombreuses familles condamnées à nourrir, à élever la plupart de leurs membres atteints de cette horrible infirmité qu'on nomme *crétinisme*. L'humidité, l'absence du soleil et des vents bienfaisans, les miasmes des marais et plusieurs autres causes s'opposent ici au développement de la nature humaine, comme ailleurs des obstacles entravent la végétation. Un *crétin* n'est point un homme, et il a la forme de l'homme. Privé de la raison, il n'a pas même l'aspect d'un fou, car il ne parle, ni ne pense, et pourtant il existe. On le nourrit, comme un animal inférieur, même pour l'instinct, à tous les autres animaux. Sa tête ronde, sa bouche énorme, son nez épaté, sa peau olivâtre, ses goîtres dégoutans et ses membres hideux sans cesse agités par je ne sais qu'elle impression toute physique de plaisir et de douleur, tout cela forme un spectacle déplorable. Eh bien ! vous croiriez qu'à charge à leurs familles si pauvres et à leur pays où le travail est le seul moyen d'existence, ces êtres infortunés doivent être maudits et abandonnés ? détrompez-vous. Les *crétins* sont soignés et vêtus avec les soins qu'on prodiguerait à des enfans de l'âge le plus tendre. Un préjugé religieux attire la bénédiction divine sur les familles de ces malheureux, et les paysans prennent leur naissance pour un présage de bonheur. Ah ! qu'elle ne pénètre jamais dans ces lieux, la philosophie cruelle qui dissiperait cette erreur ! avec la philanthropie industrielle, les *crétins* ont à craindre la misère et la mort. Il vivront, ils seront heureux long-temps au contraire avec les préjugés de leurs pères, et sous l'invocation de *Notre-Dame-du-Sex*.

Que de villes entre vous et moi, Emma ! et quel espace va nous séparer encore !... Mais je cède la plume à *Morin*, qui ne se possède pas de joie, en songeant que demain nous serons en Italie. CHARLES.

P. S. On dit, belle et bonne cousine, qu'avant de traverser les Alpes nos bons aïeux faisaient leur testament. Voici le mien : je n'ai rien, je dois beaucoup, et je donne le reste aux pauvres :

Beaucoup d'auteurs s'inquiètent de savoir où César et Annibal ont passé; moi, je trouve plus important de savoir où je passerai moi-même, car César et Annibal ne craignent plus les avalanches, et je n'en puis dire autant.

Boufflers allant au Mont-Blanc avec un abbé, dit qu'il se propose de le placer sur la cime du mont, afin que sa calotte soit le point le plus élevé de l'Europe. Quand je songe que dans quelques heures et sans avoir de calotte, je serai moi-même un des points les plus élevés de la terre, cela me donne un certain orgueil. Fi de vos montagnes de l'Opéra! Cicéri n'est qu'un feseur de miniatures. La barrière qui s'élève devant nous me donne la trisson, rien qu'à la voir.

Mais demain, nous serons à Milan, si Dieu nous prête vie. Milan! c'est déjà l'Italie. *La Scala*, c'est déjà un théâtre capital. On est sujet, dit-on, à se geler quelques membres sur le Simplon; que j'en tire mes oreilles, c'est tout ce que je veux. *Musica! Musica!* je ne rêve plus autre chose. Que l'orchestre de la Scala se fasse entendre, et tout est oublié.

Je ne sais, cousine, si mon compagnon de voyage vous a parlé des beautés de ce pays. Figurez-vous nos jolies Parisiennes affublées d'une énorme vessie qui leur penderait au bout du nez, du menton, ou qui ajouterait à leur cou son enveloppe volumineuse, voilà ce qu'est ici une jolie femme. Un goître est si peu de chose, qu'on n'y regarde pas, fût-il plus gros que la tête. Il a fallu prendre son parti, tout le monde en a. Les dames du Valais nous ont chanté quelques romances. Leur voix, en général, ressemble assez au son d'une clarinette fendue; leur méthode est celle de *Lulli*, et leurs gestes sont pillés du menuet *Congo*. On parle beaucoup de leurs jolis chapeaux, soit; mais elles en changent tous les dix ans, et les rubans en sont un peu sales, comme vous pensez bien. Leur cascade s'appelle *pisse-vache*. Ce nom vous donnera une idée de la poésie du pays. Adieu, cousine. MORINI.

CLASSIFICATION ET DESCRIPTION

DES VINS DE BORDEAUX,

ET DES CÉPAGES PARTICULIERS AU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE;

Chez Périchon, Libraire à Bruxelles.

Ma Servante.

Monsieur, on vous demande.

Moi.

Au diable l'importun ! Voyez qui c'est.

Ma Servante.

C'est, dit-on, de la part de M. Périchon le libraire.

Moi.

Bien, bien. J'aime qu'on soit reconnaissant. J'ai fait quelques articles sur les livres de M. Périchon, et c'est sans doute une lettre de remerciement qu'il m'écrit.

Ma Servante.

Non, Monsieur.

Moi.

Que veut donc cet homme ?

Ma Servante.

Il vous apporte, je crois, du vin de Bordeaux.

Moi.

Du vin de Bordeaux de la part de M. Périchon ! bravo ! voilà un libraire qui sait vivre. Angélique, faites monter cet homme.

L'Homme.

Monsieur, c'est de la part de M. Périchon.

Moi.

Fort bien, mon ami. Voici la clé de ma cave ; descendez avec ma domestique. Déposez la pièce dans le petit caveau à gauche ; je ne place à droite que le vin ordinaire. Après quoi, vous remercierez M. Périchon, et lui direz que je suis tout à son service.

L'Homme.

Monsieur, je ne comprends pas.

Moi.

Comment ! est-ce que vous ne venez pas de la part de M. Périchon, libraire, rue des Alexiens ? est-ce que vous ne portez pas du vin de Bordeaux ?

L'Homme.

Je porte, Monsieur, un livre, un ouvrage sur les vins de Bordeaux.

Moi.

Un livre ! et moi qui croyais..... Voyons ce livre.

(L'Homme salue et se retire.)

Moi (seul).

Voilà un bon ouvrage assurément pour les agriculteurs, les vignerons, les marchands de vin, les courtiers, les consommateurs même. Mais moi, qu'en ferai-je ? Quel rapport ceci a-t-il avec la littérature ? Y a-t-il un seul passage à citer ? Prenons en un au hasard, page 15.

« La *dégustation* de nos vins et le jugement de leurs qualités ont aussi attiré d'une manière spéciale mon attention, car c'est un art de la plus grande conséquence. »

Entendez-vous bien, M. Périchon? La *dégustation* est un art, et un art de la plus grande conséquence. Dégustons donc, M. Périchon, ou envoyez-moi des livres sur autre chose que le vin de Bordeaux. A.

GRAND THÉÂTRE.

LA FIANCÉE,

Opéra en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Aubert.

Lorsque Zadig passa sur les terres du seigneur Ogul, il rencontra plusieurs femmes qui cherchaient un basilic, animal rare que le satrape devait manger au court-bouillon, d'après l'ordonnance de son médecin. Zadig laissa ces femmes chercher leur basilic, et continua sa route. Quand il fut au bord d'un petit ruisseau, il y trouva une autre dame couchée sur le gazon, et qui ne cherchait rien. Sa taille paraissait majestueuse; mais son visage était couvert d'un voile. Elle était penchée vers le ruisseau; de profonds soupirs sortaient de sa bouche. Elle tenait en main une petite baguette, avec laquelle elle traçait des caractères sur un sable fin qui se trouvait entre le gazon et le ruisseau. Zadig eut la curiosité de voir ce que cette dame écrivait; il s'approcha, et vit la lettre Z, puis un A, il fut étonné; puis il parut un D, il tressaillit. Jamais surprise ne fut égale à la sienne, quand il vit les deux dernières lettres de son nom.

Le nom de Scribe, sans cesse retracé, me rappelle l'aventure de *Zadig*. Des Pyrénées jusqu'au Rhin, on entend partout répéter le nom de ce fécond écrivain, et il n'y a pas un théâtre français sur lequel ses ouvrages ne soient exécutés. Borné pendant assez long-temps au modeste vaudeville, il s'est avancé successivement jusqu'au grand opéra, et je ne connais plus qu'un genre qui lui soit étranger, la tragédie.

On voit que ce M. Scribe est un véritable Figaro: tout lui est bon; et, s'il m'est permis de me servir d'une expression un peu triviale, il mange à tous les rateliers. Aussi, pour peu que cela dure encore pendant quelques années, parti à peu près de zéro, il aura atteint un pauvre petit million de fortune. Ce sera le Rotschild de la littérature.

Il en est au surplus de Scribe comme d'Homère; il *sommeille quelquefois*, et un peu de friperie se trouve dans son nombreux bagage; ce qui est tout simple et ne vaudrait pas la peine d'être remarqué, si je n'avais sur le cœur une phrase de l'éditeur de ses œuvres, dans laquelle il annonce une *collection de cinquante ou soixante chefs-d'œuvre*. Soixante

chefs-d'œuvre, bon Dieu! les dix plus grands écrivains de tous les siècles n'en fournissent pas tant. Il faut tout dire aussi : Rien n'est oublié, depuis *Michel et Christine* et *Simple histoire* jusqu'à *la Vieille* qui fait bâiller et *Malvina* qui endort tout-à-fait. Dans cette énumération de chefs d'œuvre, l'éditeur aurait bien pu se dispenser de faire entrer la jolie pièce du *Charlatanisme*; rien que de lire son annonce, tout le monde y aurait songé.

Au nombre des collaborateurs ordinaires de Scribe, mais dans un autre genre, se fait remarquer Aubert, compositeur qui a la modestie de ne pas trop compter sur ses forces, et qui, sans façon, a commencé par s'approprier les effets brillans et originaux de la musique du *Cygne* de Pezaro. Cette imitation est si frappante qu'il est peu de pages de ses partitions sur lesquelles on ne puisse lire d'abord un R, puis un O, puis un S, et enfin le nom entier de Rossini.

Que Scribe soit parvenu à se mettre à la mode, cela ne m'étonne pas : il a de l'esprit, beaucoup d'esprit; il en a même une telle surabondance, dit-on, qu'il en fait métier et marchandise, et que beaucoup de débutans au Parnasse viennent se fournir chez lui. Il a par conséquent des cliens et des compères qui soignent ses succès, et tout cela suffit pour occuper la renommée pendant un demi-siècle; après quoi elle se tait et en voilà pour l'éternité, comme dit éloquemment Pascal.

Mais qu'Aubert soit parvenu à fasciner tellement les oreilles des bons Parisiens qu'ils se pâment à sa musique, voilà ce que je ne concevrai jamais : et c'est à mon gré la chose la plus extraordinaire, la plus bizarre, la plus étonnante, la plus inouïe, etc. M^{me} de Sévigné enfin était beaucoup moins surprise du mariage de M. de Lauzun avec mademoiselle de Montpensier, que je ne le suis d'une telle vogue.

Quoi qu'il en soit, les deux associés ont tombé de compagnie mercredi dernier au Grand Théâtre, en dépit de la mode et de leur réputation; et tous les deux l'ont bien mérité. Ce n'est pas qu'à tout prendre le sujet de *la Financée* soit moins intéressant que beaucoup d'autres; la pièce est tout bonnement du genre ennuyeux, genre que tout le monde trouvait mauvais bien avant que Voltaire l'eût dit. D'un autre côté, les affaires de cœur abondent dans la pièce; et les amateurs (dont, Dieu merci, l'espèce n'est pas prête à manquer) y sont servis à souhait. On y trouve, de compte fait, trois passions; deux en tout bien tout honneur, et la troisième de contrebande. Mais comme cette dernière gênerait un peu le dénouement, et qu'il faut des mœurs... au moins au théâtre, de nouvelles amours font oublier les anciennes; les cavaliers font demi-tour à droite et changent de dames, comme dans une contredanse, et la morale est sauvée: quitte ensuite à l'auteur à se débattre avec la critique.

Maintenant, j'en ai une autre à faire, dont il se tirerait un peu plus

difficilement. L'amoureux de contrebande qui, en sa qualité de colonel, n'est pas timide en amour, s'introduit sans façon et au milieu de la nuit, dans la maison d'une femme mariée. Le mari rentre, le galant se sauve par la fenêtre, et il est arrêté par la garde qui le prend pour un voleur. Grande rumeur dans le quartier, le mari sort de chez lui, le colonel est reconnu; et lorsqu'on en vient à une explication, au lieu de se tirer de ce mauvais pas en homme d'esprit, au lieu de se taire ou de répondre avec son épée comme il le devait, il ne craint pas de déshonorer par une affreuse calomnie une jeune fille vertueuse, et il ne sauve l'honneur d'une femme coupable qu'en sacrifiant l'innocence.

Autrefois il n'y aurait pas eu assez de sifflets pour faire justice de pareilles situations; maintenant le public de Paris les remarque à peine, et on l'y a tellement habitué qu'il finit par les applaudir. Aussi des pièces comme *la Fiancée* sont jouées plus souvent dans un mois que *Phèdre* ou *Athalie* ne l'a été dans une année. Qu'on s'étonne maintenant que M. Villemain, dans un de ses derniers cours, ait dit qu'il n'y avait plus de littérature en France!

Je me réserve de parler de la musique lorsque je l'aurai entendue une seconde fois, car elle a été si mal exécutée la première qu'il serait peut-être injuste d'attribuer en entier au compositeur l'ennui qu'elle a causé. Au reste, on ne l'accusera pas de ne ressembler à rien, car elle ressemble à toute la musique du même maître, et même à celle de quelques autres, parmi lesquels *Rossini* tient le premier rang.

X.

ANNONCES.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Un jeune homme, muni des grades nécessaires pour avoir le droit d'enseigner les langues anciennes, cherche à se placer, en qualité de professeur, dans un pensionnat. Il donne en ville et chez lui des leçons particulières de grec, de latin,

de français et enfin de tout ce qu'on enseigne dans les collèges. Il pourrait, en cas de besoin, enseigner plusieurs branches des études.

S'adresser, pour information, à M. CH. DURAND, professeur d'éloquence, rue de l'Abricot.

MINERVE

DES PAYS - BAS.

ALLIANCE

DE LA MINERVE AVEC L'ARGUS,

ET DÉCLARATION DE PRINCIPES.

Pour assurer doublement son existence, qui avait commencé par quelques sacrifices et qu'elle ne saurait trop garantir à un assez grand nombre d'abonnés à l'année, la *Minerve* vient de prendre des dispositions nouvelles. Elle a proposé une alliance à l'*Argus*, qui depuis long-temps a conservé avec esprit et bon sens l'héritage de quelques journaux ses prédécesseurs. La propriété des deux journaux et leur rédaction se réunissent, et il n'y a rien de changé, sinon que des hommes de lettres ont mis en commun leurs efforts et leurs travaux pour la plus grande satisfaction de leurs abonnés.

Une longue durée est maintenant promise à notre journal. La *Minerve* (et sous ce titre nous entendons désormais la nouvelle société tout entière), la *Minerve* se constitue plus que jamais l'organe des vœux populaires et des principes de liberté. Quelques concessions à des exigences fondées, un respect infini pour l'expression des besoins publics, ont, depuis quelque temps, on ne peut se le dissimuler, modéré son énergie et peut-être attiédi son langage. Son opposition redevient raisonnée plutôt que systématique; elle rentre dans une route où sa course n'avait été suspendue que par la crainte de diviser entre eux ses alliés constitutionnels. Elle s'arme comme auparavant et plus qu'auparavant peut-être d'indépendance et de courage, et embrasse la cause de la vérité en face des gouvernemens qui la méconnaissent, et des partis qui ne l'aiment pas plus que les gouvernemens.

Jamais les circonstances ne furent plus graves; jamais, autant qu'à notre époque, on ne fut abusé sur ce système perfide et honteux d'absolutisme qui mine sourdement les gouvernemens

libéraux, trompe les meilleurs esprits, égare les guides, corrompt les masses, et porte au cœur de la société des germes effrayans de fanatisme et de tyrannie.

Il n'était réservé qu'à notre temps, et le lendemain du coup de canon de Terceira, d'offrir Wellington comme un ministre libéral.

Il n'était réservé qu'à notre temps de voir louer la bonne foi des Portalis et des Martignac, la légitimité de don Miguel, et le désintéressement de l'Autriche à propos des questions qui s'agitent dans la capitale du monde chrétien.

A notre temps seul pouvaient appartenir des gens qui applaudissent aux affronts sanglans faits à Rome, d'abord à l'envoyé du roi de France, ensuite à celui du roi des Pays-Bas.

M. de Chateaubriand vient d'apprendre à ses dépens que Rome ne veut pas des lumières du siècle, et que le Vatican n'est qu'une préfecture de Vienne. M. de Celles doit, s'il a du sang dans les veines, et le moindre respect pour celui qu'il appelle *son maître*, être couvert de confusion pour l'insolente apostrophe dirigée dans sa personne contre tout souverain protestant. Non, quoi qu'en dise Rome, la religion catholique, toute vénérable qu'elle est, n'est pas la *seule base solide des empires*, cette insulte gratuite faite à un grand nombre de gouvernemens protestans méritait que l'on répondît au conclave que le gouvernement des empires ne le regarde pas.

La France, les Pays-Bas reçoivent des outrages, et l'Autriche triomphe avec ses jésuites; soit, mais du moins on aurait dû épargner à l'Europe le ridicule et ignoble discours de cet ambassadeur d'Espagne qui appelant les principes libéraux *des idées généreuses en apparence et qui conduisent à l'ignominie et au sang*, oublie que le sang et l'ignominie ont flétri plus souvent les tyrans absolus des peuples, que les princes amis des nations et de leurs libertés!

Il résulte des événemens actuels une complication d'intérêts si difficile à démêler, que la franchise et la loyauté peuvent seules guider dans ce labyrinthe. Eh bien! quels que soient nos approbateurs et nos censeurs, la vérité pure et entière sera notre guide. Nous ne tolérerons pas un affront politique, parce qu'il sera dirigé contre le gouvernement, car tous les peuples doivent, comme peuples, défendre leur dignité au dehors,

même au milieu de leurs discussions intérieures ; nous n'irons pas, non plus, serviteurs obséquieux du pouvoir, le défendre par nos paroles quand il peut et doit se défendre seulement par ses actes. Mais le temps des concessions est passé. Les masques religieux et politiques doivent tomber et disparaître, les langages menteurs être dévoilés. Il est trop dur de rester l'allié de qui nous trompe, et d'être, à Bruxelles, les complaisans crédules de qui nous insulte publiquement au sein du Vatican.

Si les nobles veulent l'estime du peuple, qu'ils soient patriotes ; si les rois veulent son amour, qu'ils écoutent ses griefs, accueillent ses plaintes, et le protègent par de bonnes lois ; si les ministres veulent l'opinion, qu'ils se soumettent à être jugés par elle ; et si les prêtres que dirige Rome veulent profiter des libertés publiques, qu'ils ne déclarent point, par l'organe de leurs chefs, qu'ils en sont les irréconciliables ennemis. Il y a par trop de duperie à écouter les protestations de ces hommes aux lieux où ils sont faibles, quand on les voit partout ailleurs, à la première apparence de force, redevenir jésuites, et flétrir la liberté !

CH. D.

FRAGMENS D'UN

RAPPORT AU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

SUR L'ENSEIGNEMENT MONACAL DU COLLÈGE DE SOIGNIES.

Aussitôt que je fus entré au collège de Soignies, mon premier soin fut de parcourir l'échelle de l'enseignement qu'on y donnait, depuis ses premiers degrés jusqu'aux derniers. Elle me présenta, dans son ensemble, de nombreuses et grandes lacunes, un système routinier en pleine possession de l'enseignement, une foule d'irrégularités affectant les études, un esprit éminemment clérical dominant toute l'instruction.

Mes observations, confirmées par des renseignements soigneusement et scrupuleusement recueillis, ne tardèrent pas à me convaincre que l'établissement était encore, sous le rapport moral et intellectuel, soumis à une puissance étrangère, dont l'action tendait à écarter de l'esprit des élèves l'idée que le collège, dans sa réorganisation actuelle, se trouvait placé sous la

dépendance et la surveillance immédiates du gouvernement, et à faire prévaloir l'opinion que cet établissement conservait sa destination primitive, qui était de fournir des sujets au grand séminaire et de recruter le clergé du diocèse.

Dès mon arrivée, mes antagonistes, qui savent combien il est facile de s'emparer des jeunes gens par la conversation et par le manieiment de l'imagination, firent tous leurs efforts pour m'empêcher de me trouver en contact immédiat avec d'autres élèves du collège que ceux de ma classe. Ils cherchèrent même à borner mon influence sur ces derniers, en me recommandant de ne jamais prononcer, devant eux, le moindre mot qui pût être interprété en faveur du collège philosophique.

Cette recommandation, et d'autres de ce genre, me conduisirent à croire que ceux dont elles émanaient, appartenaient à des principes tout-à-fait opposés à ceux qui servent de base à nos institutions et à notre système d'instruction publique.

J'ai dit que l'enseignement était incomplet, soumis au système et à l'empire de la routine, plein d'irrégularités, et dirigé dans un esprit tout-à-fait clérical : c'est ce que je vais essayer de démontrer.

Etd'abord, l'enseignement des langues était en général dans un état de souffrance. A peine les élèves les plus avancés dans l'étude de la langue grecque pouvaient-ils en conjuguer un verbe. La plupart des jeunes gens obtenaient la dispense de l'apprendre. En sorte que le régent de seconde et moi avons dû commencer nos leçons de langue grecque par l'alphabet. Dans cette branche de l'enseignement, les élèves étaient en arriere de *cinq ans!!!*

La langue latine était enseignée et étudiée avec beaucoup plus de soin. Cependant la culture de cette branche n'était pas portée à un assez haut degré pour en faire connaître le génie.

La langue française était entièrement négligée. Parmi les soixante-quinze élèves que j'avais en rhétorique, il ne s'en trouvait pas quinze qui fussent en état d'écrire dix lignes dans cet idiome, sans commettre au moins cinq fautes grammaticales.

La liberté qu'on laissait aux élèves à l'égard de la fréquentation des leçons de langue hollandaise, et le peu d'importance qu'on attachait à cette partie des études, avaient rendu la classe du régent qui est chargé de ce cours à peu près déserte.

Quant à l'enseignement de l'histoire, il était extrêmement borné. Des abrégés de l'histoire grecque, de l'histoire romaine et de l'histoire ecclésiastique, publiés par le père Loriquet de St.-Acheul, avaient été adoptés par les anciens régens comme étant suffisans pour faire connaître l'histoire ancienne.

Bien qu'on eût annoncé dans le programme de l'année précédente qu'on suivrait l'histoire de M. Dewez, on n'en faisait aucun usage; on permettait, ou plutôt on conseillait aux élèves d'étudier l'histoire des Pays-Bas dans l'ouvrage publié par Desmet, ouvrage que le gouvernement a dû proscrire des écoles, à cause des principes socialement dangereux qu'il renferme. Aussi, le régent de seconde et moi avons-nous eu toutes les peines du monde pour déterminer une trentaine de nos élèves à se procurer la Géographie et l'histoire des Pays-Bas, publiées par M. l'inspecteur général des athénées et des collèges.

J'ignore jusqu'à quel point s'étend la proscription dont le gouvernement a frappé l'ouvrage de Desmet; mais, à en croire messieurs les ecclésiastiques et l'économe du collège, il serait permis aux élèves de s'en servir, dans l'établissement, pourvu qu'ils ne le portassent point en classe. Suivant ces messieurs, ce n'est qu'aux régens qu'il serait défendu d'en faire usage dans l'enseignement. Sans tenir compte de ces assertions, que je regarde comme autant de restrictions mentales, j'ai formellement défendu à mes élèves de l'apporter au collège; mais plus de cinquante exemplaires n'y ont pas moins pénétré et reçu le sceau que M^r Descamp, l'ancien principal, imprimait sur tous les livres des élèves. Cette opération est aujourd'hui exécutée par l'économe et les surveillans du collège.

La science des antiquités romaines, dont l'étude tend à faciliter l'intelligence des auteurs classiques latins et la connaissance de l'histoire romaine, n'obtenait aucune part dans l'enseignement du collège. On n'en soupçonnait pas même l'existence.

L'enseignement des mathématiques s'est senti de la langueur qui s'était emparée de toutes les branches des humanités dans l'établissement. L'esprit de routine avait fait naître un malaise dans l'ensemble de l'instruction.

Dans presque toutes les classes, les élèves écrivaient sous la dictée des régens, travail mécanique qui fait perdre aux uns et

aux autres beaucoup de temps , et qui ôte à l'esprit l'occasion d'exercer son attention et son jugement sur les objets qu'on traite dans la leçon.

Un autre inconvénient qui frappait l'enseignement , consistait à enseigner dans plusieurs classes le cathéchisme conjointement avec les autres branches d'instruction , tandis qu'un prêtre consacrait des leçons particulières à la doctrine chrétienne. J'ai signalé cet abus dans mon rapport présenté au bureau d'administration , et j'en ai sollicité la suppression , afin d'éviter la confusion dans les matières , et afin de mettre l'enseignement en harmonie avec les principes de tolérance et de liberté religieuses , que professe le plus sage et le plus éclairé des gouvernemens qui existent aujourd'hui , et que réclament avec ardeur la plupart des générations qui s'élèvent. Or le mode d'enseigner la doctrine religieuse , adopté au collège de Soignies , me paraît incompatible avec la liberté de conscience et de religion.

Je dois encore appeler l'attention de Votre Excellence sur un usage qui , comme le précédent , paraît frivole au premier aspect , mais qui n'en est pas moins de la plus haute importance dans l'établissement de Soignies. Je veux parler des confessions des élèves. Quelques ecclésiastiques des environs , parmi lesquels se trouvent l'ancien principal du collège , viennent confesser tous les mois nos élèves. Ce n'est pas dans l'accomplissement de ce devoir religieux que je vois un inconvénient ; à Dieu ne plaise ! mais dans les congés qu'il faut donner trois ou quatre fois par mois aux élèves , quand messieurs les ecclésiastiques arrivent pour les confesser. J'ai demandé qu'on fixât un jour du mois pour cet exercice religieux. Dans tous les collèges bien dirigés , les confessions ont lieu sans préjudice des leçons. A côté de cet inconvénient , j'en vois un autre qui me paraît beaucoup plus grave , bien qu'il découle de la même source : c'est l'autorité réelle que l'ancien principal du collège exerce sur les élèves au moyen du confessionnal ; ses fréquentes apparitions au collège , les relations qu'il entretient tous les jours avec MM. les ecclésiastiques qui s'y trouvent , et la grande influence qu'il exerce sur l'administration du pensionnat , le font regarder avec raison par le peuple , comme en étant de fait le principal. C'est sans doute dans la vue d'agir sur le collège , par son intermédiaire , que le chef du diocèse a placé ce

prêtre à une demi-lieue de Soignies, lorsque le gouvernement jugea à propos de le congédier.

Mais il est temps de dérouler aux yeux de Votre Excellence le tableau des faits dans lesquels MM. les ecclésiastiques et l'économe du collège font éclater cet esprit clérical que j'ai montré plus haut comme ayant envahi l'enseignement qu'on y donne. Car ce n'est que de l'examen des faits que vous pourrez, Monseigneur, tirer une appréciation juste et générale de l'influence qu'ils sont susceptibles d'exercer sur l'esprit des jeunes gens.

Et d'abord, le premier fait que j'exposerai à vos yeux, celui que je regarde comme le fait principal qui explique tous les autres faits, et qui caractérise particulièrement les vues des prêtres et de l'économe du collège, c'est l'obstination de ces messieurs à faire regarder l'établissement de Soignies par les parens des élèves comme étant encore un *petit Séminaire*. Tous les prospectus du collège, tous les bulletins qu'on envoie chaque trimestre aux parens des élèves, et les quittances qu'on leur remet, portent en tête les mots suivans : *Petit Séminaire-Collège de Soignies*. Et comme ces messieurs savent que les personnes qui envoient leurs enfans à Soignies, ne choisissent ce collège que parce qu'elles croient qu'il est entièrement dirigé par eux-mêmes, l'économe a soin de prendre le titre de *Sous-Principal*, bien qu'il ne l'ait pas reçu de Votre Excellence. De sorte que les parens pensent, en voyant, au bas des bulletins, les signatures suivantes : *Missonne; Principal; Dubois, Sous-Principal*, que le Collège n'a reçu aucune modification par suite du changement partiel opéré récemment dans le personnel de l'établissement.

Un autre fait, qui découle du même principe que le précédent, est la persistance opiniâtre de ces messieurs dans le système précédemment suivi sous l'administration de M. Descamp; c'est ce refus constant d'entrer dans le mouvement et la direction des principes et des idées de tolérance religieuse, et de marcher, de concert avec MM. Lebrun, Simon, Museur et moi, vers des améliorations commandées par un système d'instruction publique fondé sur les principes de la raison et la légalité tout à la fois.

Une foule d'autres faits attestent l'existence de cet esprit au collège de Soignies, et mettent à nu les vues des ecclésiastiques

qui l'habitent. Je me bornerai à exposer le plus brièvement possible ceux qui me paraîtront les plus convaincans.

1° Tous les nouveaux surveillans, que le Principal choisit parmi les séminaristes de Tournay, portent la soutane au collège. De sorte qu'il y a maintenant six personnes dans l'établissement revêtues de cet habit sacerdotal; ce qui donne au collège tout l'aspect d'un petit séminaire. Tout concourt à le faire regarder comme tel : les bulletins, les prospectus et les quittances intitulés : *petit Séminaire* etc., jusqu'à une inscription placée au-dessus de la porte du collège, qui forme la devise des jésuites, et sur laquelle les prêtres de Soignies ont soin d'attirer les regards des élèves. Cette inscription consiste dans les mots suivans : *Jesus et Maria*.

2° L'économe a fait sortir du collège, l'hiver passé, deux élèves du collège philosophique, qui s'y étaient rendus pour saluer d'anciens condisciples; et il leur défendit de s'entretenir avec nos élèves, regardant les premiers comme des gens dont le contact était funeste à la jeunesse du collège de Soignies.

3° Les surveillans qui sont toujours en contact avec la masse des élèves agissent sur l'esprit de ceux-ci de manière à les détourner du collège philosophique. Il est constant que sans eux beaucoup de jeunes gens se rendraient dans cet établissement. Les élèves eux-mêmes en conviennent.

4° On exerce une surveillance extrême sur le choix des livres des élèves, et on saisit tous ceux qui, sans renfermer quelque chose de contraire à la religion, n'annoncent pas dans leurs auteurs des esprits évidemment empreints du catholicisme le plus pur.

5° Outre les prières du matin et du soir, on oblige les élèves à réciter des chapelets avant d'entrer en classe, où l'on dit aussi une prière avant, pendant et après la leçon. La multiplicité des prières qu'on fait réciter aux élèves est telle, que plusieurs de ces jeunes gens disent qu'on emploie plus de temps à prier qu'à étudier.

6° On employe le *signum*, comme à St. Acheul, pour punir les élèves, ce qui produit les effets les plus funestes pour la morale et pour les études *.

* Lorsque les jésuites prennent un élève en faute, ils lui donnent une pièce de

7° M. Descamp, l'ancien principal du collège, y exerce une influence manifeste sur l'enseignement et sur les jeunes gens. Cette influence est évidemment contraire aux intérêts de l'état et aux progrès de la raison.

8° Le principal a choisi pour surveillans, de jeunes aspirans au sacerdoce, qui nourrissent et entretiennent dans l'esprit des élèves l'opinion que le gouvernement veut protestantiser la Belgique, c'est-à-dire la décatholiser.

Mais ce n'est pas tout. On ne se contente pas de diriger les élèves dans un esprit monacal, et de les jeter dans tous les excès de la vie dévote ; on veut encore imprimer aux régens la même direction morale. Dernièrement encore, par une curiosité indiscrete et tout-à-fait inquisitoriale, un des administrateurs du collège est venu me demander si le régent de 2°, et le régent de 5°, ainsi que moi, avions été nous confesser depuis Pâques, où et quand ; si ces messieurs allaient régulièrement à la messe, en me faisant observer que si l'on négligeait ces devoirs religieux, *on y perdrait*.

De toutce qui précède V. Exc. pourra conclure que, dans le collège de Soignies il existe une foule de choses nuisibles à l'enseignement, que le règlement sur l'instruction publique n'y est point exécuté, que deux esprits diamétralement opposés, d'une part un esprit tolérant et libéral, d'autre part un esprit intolérant et fanatique, y coexistent, qu'ils s'y combattent ; que l'esprit de routine et l'esprit clérical y sont un obstacle à tout perfectionnement dans l'instruction, et y paralysent tous mes moyens et tous mes efforts pour mettre l'enseignement du collège en rapport avec les besoins du siècle et l'esprit de la civilisation actuelle.

J'ai cru que la présente démarche entraît dans la ligne de mes devoirs ; qu'elle m'était prescrite par le règlement, et qu'un professeur, chargé de la surveillance générale des études dans un établissement d'instruction publique, ne devait pas se borner à exposer aux yeux de l'autorité l'état de l'enseignement,

monnaie gravée nommée *Signum*, qui met son possesseur dans l'obligation d'aller diner et souper debout et au pain sec. C'est à celui qui l'a à trouver un de ses camarades en faute, pour le lui donner, afin d'échapper à la punition. De là des haines, des discordes, des dénonciations et un espionnage qui font, dès le collège, d'irréconciliables ennemis. (Extrait de l'intérieur de St.-Acheul).

sans l'instruire, autant que possible, des causes, soit morales, soit physiques, qui déterminent la situation des études, en favorisent ou en contrarient les progrès.

J'ai écrit en présence et sous la dictée des faits. Ma conscience me rend témoignage que je n'ai été guidé dans cette démarche que par le désir de remplir mon devoir, par l'amour des principes libéraux, l'intérêt des jeunes gens qui affluent au collège de Soignies de toutes les parties de la Flandre, du Hainaut, du Brabant, et même de la France; et, enfin, par mon dévouement à ma patrie, dont le bien-être sera toujours l'objet de mes vœux et de mes efforts.

J'ai l'honneur d'être, etc.

C. B. HOURY, *Professeur de Rhétorique.*

VERS

ÉCRITS SUR LA PORTE D'UN ERMITAGE, DANS UN JARDIN.

(TRADUIT DE L'ANGLAIS DE SHÉRIDAN.)

Si la gaité seule t'est chère; si le chagrin n'a jamais épuré ton cœur; si la jeunesse, un esprit aimable et les faveurs de la fortune embellissent ton existence, que tes regards ne se fixent pas plus long-temps sur des caractères qu'ils ont pu rencontrer, car je préférerais que ces vers simples et sans prétention ne fussent lus que par des mortels moins heureux que toi.

Mais, étranger, si la douleur a fait tressaillir et palpiter ton cœur, si la mélancolie daigna jamais plonger ton ame dans de tranquilles rêveries, si l'implacable malveillance prépara pour toi son dard envenimé, que la sensibilité peut rarement éviter, et l'a laissé dans ton cœur pour le déchirer;

C'est toi que je voudrais accueillir du chant le plus amical. Je te dirais que d'autres pleurent comme toi. Je te réprimanderais même doucement, s'il m'était permis de le faire, et je t'engagerais à supporter ce que j'ai supporté.

Je te dirais enfin, étranger, que si j'avais pu deviner tes chagrins, un cœur du moins y aurait compati, et les aurait regardés comme les siens propres.

RECHERCHES
SUR LES CAUSES DE L'OPHTALMIE

DE L'ARMÉE DES PAYS-BAS.

Par MM. Fallot et Varlez.

Je transcris à dessein le titre de cet ouvrage, de peur d'être accusé d'une certaine tendance aux allusions. L'ophtalmie! dirait-on. Allez-vous nous prouver que l'on est aveugle dans les Pays-Bas? est-ce que nos chambres sont aveugles? est-ce que notre ministère est aveugle? est-ce que notre opposition est aveugle? eh! non, messieurs, calmez-vous, vous y voyez tous très-clair. Les chambres y voient clair, puisqu'elles refusent le jury, institution oppressive et incommode; le ministère y voit clair, car il retire une loi sur la presse ainsi conçue : 2 et 2 font 4, 4 et 4 font 50. La 1^{re} moitié de votre loi est juste, lui dit-on; tout ou rien, répond-il. Il faut dire *oui* ou *non* sur l'ensemble, et comme il est impossible d'approuver autre chose que moitié, le ministère ajoutera : *Ils n'ont pas voulu de la loi*. Que de tels législateurs ont la vue perçante ! l'opposition y voit clair aussi; mais en principes. Quant à ses alliances, je suis un vrai borgne pour découvrir tout ce qu'elle y aperçoit.

Où donc est l'ophtalmie? dans l'armée. Pourquoi? je n'en sais rien, mais tout le monde s'est flatté de le savoir, et voici un livre qui pourrait bien donner du fil à retordre à ces docteurs si sûrs de leur affaire. Ils croyaient avoir découvert la cause de la maladie; c'est le col de cuir qui presse le cou du soldat, disaient-ils. Plus de cols, plus de cuir, plus de pression, et la maladie reste la même. Mes chers docteurs, je ne sais ce que vous avez au cou; mais votre ophtalmie m'est aussi démontrée que celle de l'armée.

Non-seulement ce mal affecte le bourgeois et le paysan comme le militaire, mais la différence qui existe entre le nombre des malades dans chaque garnison (tous les soldats ayant le même costume), prouve suffisamment que des préjugés seuls ont guidé jusqu'à ce jour nos médecins dans l'examen et la description de la maladie. Je viens de lire cet ouvrage, non comme médecin, car pour docteur je ne le suis, ni ne m'en pique; mais comme homme de bon sens, comme lecteur consciencieux, curieux des faits, attentif aux argumens, et je puis en cette qualité assurer du moins que jamais livre ne me parut porter tant d'évidence dans l'esprit. On a beau dire, après tout, les faits et les chiffres sont encore de meilleures autorités que les belles phrases, et les docteurs Fallot et Varlez en ont accumulé de si concluans, que, jusqu'à preuve contraire, on voudra bien me considérer comme convaincu par leurs bonnes,

excellentes et solides raisons. Le style est, ce qu'il doit être dans un ouvrage de ce genre, clair, exact et précis.

Mais en croirai-je mes yeux? et n'ai-je pas l'ophtalmie ou la berlue, pour parler comme le vulgaire, lorsque je lis ces mots :

J'ai inoculé à différens individus la matière découlant des yeux malades, dit M. le chevalier de Kirckhoff, et quoique ayant à peine touché avec cette matière les bords de la paupière, et en sorte de ne pouvoir agir comme corps étranger dans l'œil, l'ophtalmie s'est annoncée au bout de 24 heures.

Voilà un bien aimable homme, il faut en convenir ! Quelques médecins guérissent leurs malades (je dis seulement quelques uns) ; et celui-ci au contraire rend malades ceux qui ne l'étaient pas, pour le plaisir de faire des expériences. M. le chevalier de Kirckhoff, si philanthrope, ne sait-il pas à quoi il s'expose? je connais mon code comme il connaît ses œuvres d'Hippocrate, et je lui apprendrai pour ma part que les *blesures volontaires qui occasionent une incapacité de travail* pendant un certain nombre de jours, peuvent conduire devant les cours d'assises un docteur, fût-il chevalier, comme s'il était l'homme le plus vulgaire du monde. M. le chevalier, averti qu'il risque un procès criminel, sera peut-être moins pressé à l'avenir d'inoculer l'ophtalmie a des pauvres diables qui, sans lui, se porteraient bien. Je reviens à l'ouvrage de MM. Fallot et Varlez. Si la Minerve était un journal de sciences médicales, je l'indiquerais comme digne d'être étudié par tous nos lecteurs ; mais occupés seulement de politique, de philosophie et de littérature, que pouvons-nous faire? le voici : en politique, le désigner comme utile ; en philosophie, comme respirant l'humanité ; en littérature, comme émané de gens qui savent rendre intéressante une discussion toute scientifique. A.

RÉFUTATION DES MÉMOIRES

DE M. LE DUC DE ROVIGO,

PAL P. M. ANNÉE.

Bruxelles, à la Librairie Romantique.

On a beaucoup écrit sur Napoléon, on écrira beaucoup encore, et je ne désespère pas qu'avant un siècle tout ce qui aura été publié sur son compte ne puisse former une bibliothèque aussi nombreuse que l'était celle d'Alexandrie ; au reste, l'auteur de l'ouvrage que je suis chargé d'annoncer aura bien peu contribué à l'augmenter ; et sous le double rapport de la grosseur du volume et de l'intérêt qu'il a, il sera certainement perdu dans la foule.

Fontenelle disait que *s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait bien de l'ouvrir* : M. Année a été beaucoup plus hardi que Fontenelle ; et remarquant avec beaucoup de perspicacité que *le moment est venu où la vérité doit descendre sur la tombe de Napoléon*, il a saisi ce moment, ouvert sa main, et enrichi l'histoire d'une foule de vérités, qui, à son avis, seraient restées bien long-temps encore au fond d'un puits.

Aussi nous apprend-il, par exemple que Napoléon n'était pas partisan du gouvernement républicain, ce que beaucoup de personnes avaient déjà soupçonné, lorsqu'il se fit créer empereur ; qu'il n'aimait pas la liberté ; qu'il avait un moment perdu la tête dans la journée du 18 brumaire ; que c'est le plus grand homme de guerre des temps modernes, et plusieurs autres vérités de ce genre, que personne ne lui contestera, mais qui viennent peut-être un peu trop tard pour faire une grande sensation.

M. Année aurait pu prendre pour épigraphe de son livre, *ament meminisse*, en laissant de côté l'*indocti discant*, car son livre n'apprendra rien à personne ; et je n'y ai trouvé de neuf qu'un projet de conspiration qui ne reçut point son exécution, qui resta le secret de deux ou trois personnes, et dont la postérité n'aurait même jamais eu connaissance, si M. Année n'avait eu des rapports avec le chef du complot. Or le moment lui a paru opportun pour faire connaître une vérité de plus, pour dévoiler un secret qui lui pesait, et pour se donner un peu d'importance. Tout le monde peut faire un in-18, mais avoir eu des liaisons avec un conspirateur est bien autrement glorieux ! Sous le règne de Napoléon, on jouait gros jeu à ce métier-là, et n'était pas fusillé qui voulait.

A.

NOUVEAU MÉMOIRE A CONSULTER

DU JEUNE JÉSUIITE,

PAR L'ABBÉ MARCET DE LA ROCHE-ARNAUD ;

Bruxelles, Librairie Romantique.

Un beau jour, il prit fantaisie à M. De La Roche-Arnaud de se faire jésuite. Jusque là, il n'y avait rien à lui dire : dans le choix d'un *métier*, pour me servir de son expression, il ne faut pas disputer des goûts ; et quoi qu'en disent les mauvaises langues, il n'est pas encore rigoureusement prouvé qu'on ne puisse être jésuite et honnête homme.

M. De La Roche-Arnaud fut placé à Mont-Rouge, près de Paris ; de là envoyé en Provence, où il *s'enivra sans contrainte de la coupe de l'amitié où les dieux seuls vont s'enivrer*. Cet attachement profane le dé-

tourna un peu des choses célestes; il fit des réflexions, s'ennuya du métier, jeta le froc aux orties, et revint dans sa famille.

En entrant chez les jésuites, M. De La Roche-Arnaud, n'avait point eu l'intention de les épier et de les dénoncer au public : du moins il l'assure, et là-dessus il faut l'en croire. Celui-là seul qui connaît les intentions secrètes pourrait lui adresser ce mot de Pascal à un membre de la société : *mon père, vous avez dit la chose qui n'est pas, mentiris impudentissimè.* Mais le jeune profès, une fois entré dans le camp ennemi, l'examina dans toutes ses parties, en reconnut les côtés faibles, observa ce qui s'y passait, et revenu dans le monde, s'occupa charitablement à mettre le public dans la confiance de tout ce qu'il avait vu et appris chez les jésuites. Dans peu de temps parurent les *Jésuites modernes*, et les *Mémoires d'un jeune jésuite*.

Cependant sa colère contre ses anciens confrères ne s'était pas encore suffisamment exhalée, et dans une troisième brochure, il les poursuit encore; celle-là m'apprend enfin ce que les autres ne m'avaient point encore dit, la cause de cette haine violente qu'il leur porte. Or, lecteur, écoutez et frémissiez.

M. De La Roche-Arnaud, dans sa retraite en Provence, avait deux jeunes tourterelles. « Élevées avec moi dans ma triste solitude, dit-il, » elles semblaient partager mes chagrins et me répondre par des chants » mélancoliques; si je lisais ou si j'écrivais, elles venaient sur mon livre » et sur mon papier, et quelquefois, lorsque je racontais dans quelques » lettres les regrets qui dévoraient le fond de mon ame, en les voyant » abattues, l'œil morne, la tête tristement penchée et se conformant » presque à mes noires pensées, je m'imaginais, comme Pythagore, que » c'étaient peut-être deux mortels qui avaient été comme moi trop sensibles et commè moi bien malheureux. »

Cette amitié touchante, qui rappelle celle des chevaux d'Hippolyte pour leur maître, fut suivie d'une horrible catastrophe. M. De La Roche-Arnaud eut ordre de livrer ses tourterelles au fatal couteau du cuisinier, et les deux pauvres bêtes furent mangées à la crapaudine : *indè iræ!*

En somme, je dirai maintenant à M. De La Roche-Arnaud, qu'il a fait trois sottises dans sa vie, sans compter toutes celles que je ne connais pas : la première de s'être fait jésuite; la seconde, de s'être mis assez *au dessus des préjugés vulgaires*, comme il le dit, pour écrire contre ceux parmi lesquels il s'était engagé volontairement; la troisième enfin d'avoir publié une troisième brochure pour répéter ce qu'il avait déjà dit, ou raconter, en assez mauvais français, l'histoire de deux tourterelles.

ŒUVRES DRAMATIQUES,

PAR AUGUSTE CLAVAREAU.

Bruxelles, chez Tarlier,

Il existe assez généralement une certaine prévention contre les théâtres inédits, et on est toujours disposé à croire qu'un directeur prudent ou un comité de lecture difficile, lorsque l'auteur se sera présenté pour connaître le sort de son manuscrit, aura tenu à peu près le discours suivant : « Monsieur, votre pièce contient tout ce que l'art requiert « pour constituer un ouvrage de cette nature. La pureté de la diction, « la beauté et la force mâle des vers; le sublime d'un grand nombre « d'idées la rendent encore digne de son sujet; votre style d'ailleurs « renferme des images que ne désavouerait pas le pinceau le plus exercé « des poètes modernes. »

A ces mots que j'extraits des journaux du temps, (octobre 1821) l'auteur, M. Clavareau ou tout autre, doucement chatouillé par les compliments qu'on lui adresse, se rengorge, salue, et se prépare à faire des remerciemens, lorsque l'orateur continue ainsi : « mais vous avez des « vers durs, prosaïques, et vous vous êtes un peu relâché de la sévérité des règles, quant à la rime; je doute que vous vous soyez rendu « compte des sentimens qui animent vos personnages, et puis la fable « de l'action ne présente rien de très-neuf, et rappelle plusieurs ouvrages « connus : enfin, le défaut essentiel de votre pièce est de manquer de « comique. Par ces différens motifs, et dans votre propre intérêt, je « suis forcé de la refuser. »

Un peu désappointé par cette péroraison, l'auteur aura couru chez son imprimeur, pour rendre le public juge de la sévérité d'un directeur qui ne songe qu'à remplir sa caisse, ou de l'ignorance d'un comité de lecture qui pointille sur des mots, épluche des hémistiches, et cherche dans un ouvrage de la correction, du goût, de l'élégance, de l'intérêt, et autres balivernes de cette espèce.

Ce que je viens de dire de l'auteur d'un théâtre inédit ne peut pas entièrement s'appliquer à M. Clavareau. D'abord, de six pièces dont se compose son petit bagage dramatique, quatre ont été représentées à Gand, Bruges et Mons. Ensuite je n'ai trouvé, dans ses vers ni de sublimes idées, ni cette beauté mâle que ne désavouerait pas le pinceau le plus exercé des poètes modernes.

Cet écrivain, dont les titres littéraires sont assez connus, a trop de talent pour ne pas sentir combien sont faibles les productions qu'il met aujourd'hui sous les yeux du public, et trop de modestie pour

trouver mauvais qu'on le lui dise. J'ai eu quelquefois l'occasion d'encourager ses efforts et d'applaudir à ses succès; et par un singulier hasard, je suis un de ceux dont il cite avec le plus de complaisance, dans sa préface, les éloges justement donnés à ses premiers ouvrages. Mais ici ma conscience, mes devoirs et le respect que je dois au public m'imposent l'obligation de dire à M. Clavareau qu'avant de faire imprimer ses comédies, il aurait dû y regarder à deux fois.

Je ne finirai pas cette notice sans lui adresser des éloges qui le flatteront sans doute beaucoup plus qu'aucun de ceux qu'ont pu lui attirer ses écrits: quoiqu'il ait été l'objet de plusieurs critiques malveillantes et d'une extrême injustice, il a gardé le silence ou ne les a repoussées qu'avec une modération et un ton de convenance qui lui fait le plus grand honneur; j'ajouterai encore qu'un de ses ouvrages a été vendu au profit les pauvres, et que le produit, montant à près de 1800 florins, vient d'être versé dans la caisse de la société des colonies agricoles: voilà les premiers titres de gloire de M. Clavareau. Une bonne action vaut encore mieux qu'un bon livre, et lorsque je serai tenté de rapprocher de celles qu'il vient de publier les productions de quelques écrivains à la mode, elles me rappelleront la différence qu'on remarquait autrefois entre les deux plus grands peuples de la Grèce: *Que l'un savait bien dire, et l'autre bien faire.*

X.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

RUSSIE.

On écrit d'Olessa que des troupes nombreuses sont sur le point d'être embarquées dans ce port et dans celui de Cherson. Où se rend cette expédition? L'année dernière, le bon sens nous avait dit c'est Synope que l'on doit occuper; cette année la tentative de diversion est inutile; cette ville avait été mise sans doute à l'abri du coup de main, et toute la population, électrisée par le sultan, a jeté le taftan pour endosser l'habit militaire.

Où se dirigera-t on alors? A Bourgas! D'après les dernières nouvelles, on y trouvera des forces formidables qui, venues dernièrement de Constantinople, y sont accrues par une infinité de troupes asiatiques, armées de leurs anciens fusils et propres à défendre en petit nombre, contre des corps entiers, les passages et les défilés. Les préparatifs actuels des Russes montrent combien ils avaient été trompés, lors de leur première campagne, sur les ressources de la Turquie. Un seul avis suffit quelquefois pour nous égarer; instruite comme elle l'est aujourd'hui, la Russie aurait eu l'année dernière trop d'avantages. Depuis ce temps, le réveil des Turcs a succédé à leur apathie; le peuple enfante des soldats, les uns aspirant à marcher contre leur ennemi irréconciliable, les autres se disposant à cette guerre de défilés où leur adresse est si meurtrière. Un auxiliaire terrible se prépare pour eux; c'est la fièvre de Moldavie, qui, avant la fin de mai, aura commencé ses ravages, et qui, toujours puissante sur les masses, a plus de prise encore sur des conscrits si peu acclimatés.

Au reste, la campagne est déjà ouverte; déjà le sang a coulé. On ne sait pas encore quelle a été la perte des Russes du côté de Varna; les bulletins russes négligent quelquefois ces bagatelles. Mais il paraît que le général Roth, induit en erreur sur la force des Turcs, a été fortement entamé, et que par conséquent Varna doit être investie.

Vers leur droite, les Russes s'appuient toujours sur les malheureux chrétiens de la Servie et de la Bosnie, qu'ils soulèvent pour les sacrifier. Les conseils de l'Autriche et la sagesse du prince Milosk peuvent, dans cette occasion, prévenir bien des imprudences.

F.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DE LA LIBERTÉ LEGALE ET MORALE DE LA PRESSE

DANS LES PAYS-BAS.

La probité? — Tout juste autant qu'il en faut pour ne pas être pendu, dit Figaro.

Cette définition est juste. On peut être fripon selon la morale, et honnête homme selon la loi. Il ne s'agit pour cela que de lire attentivement le code, et de bien prendre ses précautions.

Et il en est de même en toute chose. Il y a deux libertés, par exemple : l'une légale, l'autre morale. Les tribunaux veillent à la conservation de la première; le monde se charge de surveiller l'autre; et Dieu sait comment elle est administrée!

Appliquons ce principe à la presse. Cette sorte de liberté existe-t-elle dans les Pays-Bas? Non certes. Pourquoi? Parce que personne ne la veut. Je dis personne, c'est-à-dire ni le gouvernement, ni l'opposition. La preuve est au bout. Commençons par le gouvernement. C'est la partie légale qui le concerne. Dans quel état la maintient-il? Ne dit-on pas, ne voit-on pas partout que sa nouvelle loi, dont la moitié est très-libérale et l'autre moitié très-despotique, ne peut pourtant être amendée, la loi fondamentale s'opposant à cette manière de procéder? Mais alors amendez-vous vous-mêmes, afin que quelqu'un fasse la chose, sans quoi, greffée sur le code impérial, votre loi sera aussi libérale que ce code lui-même.

Glisser dans toutes les lois possibles un article qui en force le rejet, n'est-ce pas confesser hautement qu'on veut s'en tenir à l'ancienne législation? Voilà un tambour, dit Arlequin à ses enfans, amusez-vous bien, mais ne faites pas de bruit. C'est l'histoire de toutes les lois sur la presse. L'avare qui court après un trésor ne découvre, on le sait, qu'une cassette contenant un papier sur lequel ces mots sont écrits : Le plus beau des trésors, c'est de savoir s'en passer. Le ministère des Pays-Bas agit de même. On fait, on refait la législation sur la presse; mais le fond de la pensée me sem-

ble être ceci : la meilleure des lois, c'est de savoir s'en passer. C'est un système comme un autre, mais les plus attrapés sont ceux qui s'amuse à discuter long-tems sur une loi qu'ils n'auront pas. Mieux vaudrait, je crois, prendre son parti, ou du moins demander au ministère si c'est tout de bon, et lui déférer le serment comme à un simple particulier.

Pour la liberté légale, c'est donc toujours l'ancienne législation qui nous menace ; c'est-à-dire qu'il faudra se taire, ou ne parler que littérature, ou aller aux Petits-Carmes ; c'est entendu.

Venons maintenant à l'opposition. Qu'est-ce que l'opposition ? Le parti libéral, celui qui est censé vouloir la liberté des opinions. Eh bien ! avisez-vous d'en avoir une qui vous soit propre ; vous apprendrez à vos dépens jusqu'où s'étend cette tolérance, et vous serez bientôt réduit à dire que le joug moral qui pèse sur la presse est aussi lourd que ce joug légal qui l'écrase et l'anéantit.

Pourquoi ? Parce qu'il a plu à quelques hommes de désespérer de la liberté au point de croire qu'il lui fallait pour vivre tels ou tels auxiliaires qui ne l'ont jamais voulue. En France, en Espagne, en Portugal, en Autriche, en Italie, le jésuitisme ignoble et cruel insulte aux droits des peuples, se moque des sermens, affiche la tyrannie, et en exalte les douceurs ; et l'on ne peut le dire dans les Pays-Bas, sous peine d'encourir l'indignation de certains libéraux !

Qu'ils se prononcent donc pour ce parti-prêtre qu'ils aiment et qu'ils servent si docilement ; le catholicisme n'étant que l'autorité absolue mise sur l'autel au lieu d'être placée sur le trône, nous combattons cette autorité absolue partout où elle se présentera. Mais ici, dit-on, ce parti est faible et suppliant. Laissez-le donc dans sa faiblesse, puisque tous les pays où il devient fort le voient, relevant la tête avec orgueil, mépriser et fouler aux pieds la liberté.

Quelques-uns prétendent que cette alliance est nécessaire. Si en France, ajoutent-ils, le côté gauche ne s'était pas réuni au côté droit, on n'aurait jamais renversé Villèle. J'en conviens, c'est ainsi qu'on a vaincu ; mais quel est le prix de la victoire ? le ministère Martignac. Quel sera le prix de la victoire dans les Pays-Bas ? Des couvens de jésuites rétablis au nom de la liberté, un ministère bon catholique, et toute une population initiée aux mœurs libérales par les mystères du confessionnal.

Il n'y a pas, quoiqu'en disent certains baziles que nous pourrions nommer, il n'y a pas de ministérialisme dans notre système ; nous

ne serons ministériels que lorsque nos excellences deviendront libérales , et ce ne sera pas de sitôt ; mais voir l'opinion constitutionnelle ainsi pervertie ; voir confier la défense de la tolérance à ceux qui sont intolérans par nature et par principes , voir démoraliser par l'hypocrisie de ses alliés une cause si bonne, si juste et si morale , que sans leur secours son triomphe nous paraît assuré , voilà ce qui nous afflige ; et voilà aussi ce qui nous sépare complètement sous un certain rapport de ces hommes qui , comme nous , invoquent la liberté constitutionnelle.

Ce n'est pas ici , dit-on , qu'il faut crier contre les jésuites. Où le ferai-je donc ? à Rome ? On me mettra au château Saint-Ange ; à Lisbonne ? On me livrera au fer du bourreau ; en Autriche ? en Italie ? M. de Metternich y domine , et on sait que sa logique est celle de l'inquisition. Quoi ! le fanatisme théocratique règne en Europe et partout impose silence à l'honnête homme ; dans un seul pays je puis parler et désigner à l'exécration publique cette secte meurtrière et tyrannique , et c'est dans ce pays que vous me conseillerez de me taire , sous prétexte que cette secte est votre alliée ?

Eh quel besoin avez-vous d'un allié que l'histoire vous annonce avoir été toujours perfide ? Si quelques-uns de vos principes peuvent le servir , tant mieux pour lui ; il est bon que la cause des principes protège jusqu'à ceux qui en sont les ennemis ; mais vous allier avec le parti théocratique , appui et conseiller assidu de Ferdinand et de Don Miguel , c'est une résolution aussi ignoble que de se faire les créatures du plus imbécille des rois et du plus sanglant des usurpateurs.

Amis de la liberté , respectez celle de tout le monde ; ne nous forcez pas à penser comme vous , quand il nous plaît de penser autrement ; nous ne faisons en cela qu'user d'un droit réclamé par vous-mêmes. Que celui-là seul soit repris qui trahira , dans ses principes et son langage , la cause des libertés publiques. Vous n'avez jamais souffert de la tyrannie des prêtres , tant mieux ; mais n'exigez pas que nous , souvent froissés par eux ou par leurs séides , nous puissions croire à leurs promesses , à leur amour pour les droits publics. Lorsque une seule fois , à une seule époque , un seul jour , dans un seul pays , nous aurons vu les prêtres protéger la liberté en étant les plus forts , alors nous croirons peut-être qu'ils sont capables de la vouloir et de la défendre. Jusques-là permettez-nous de douter , et d'agir comme des gens qui doutent ; une chose dont nous ne doutons pas , c'est le triomphe futur et prochain de

la liberté que les événemens politiques extérieurs vont hâter mille fois plus que vos alliances intérieures.

Liberté légale, nous la demandons au gouvernement qui paraît ne s'en soucier guère; *liberté morale*, nous la demandons au parti constitutionnel qui n'a pas le droit de nous la refuser. Et quels que soient les moyens que nous employons pour réclamer l'une et l'autre, nous trouvons nos différences d'opinion expliquées par ce mot remarquable de M. Benjamin Constant :

La servitude seule implique unité.

CH. D.

PAUL-LOUIS COURIER. (*)

Heureux qui, remplissant un austère devoir,
Combat les préjugés favoris du pouvoir,
Et sur les vains débris d'une erreur étouffée
Élève au bien public un utile trophée.

M. J. CHÉNIER.

Quand un soldat prêt à combattre ne tient aucun compte de la vie, quel ennemi ne saurait-il affronter et vaincre? Quand un écrivain, homme de cœur, méprisant la haine et les faveurs du pouvoir, se fait, aux dépens de sa liberté, de sa vie, le champion de la vérité, comment aurait-il le dessous dans l'opinion des hommes, surtout quand au courage il joint un savoir immense et les dons les plus précieux du génie?

Tel est le secret des victoires que, dans tous les temps, ont remportées des écrivains illustres sur la violence et l'erreur : indépendance avant tout, puis, à différens degrés, facultés éminentes de l'intelligence. Nés pour la lutte, dédaigneux du péril, ces hommes généreux durent leurs succès à l'habileté moins qu'au courage : courage souvent, hélas ! payé de quelles récompenses !

Démosthène périt pour avoir soutenu de sa parole puissante la liberté d'Athènes ; les Rostres portèrent la tête sanglante de l'orateur dont le génie sauva Rome ; le christianisme, pur encore, dévouait aux supplices ses éloquens défenseurs.

Aujourd'hui la vérité, la raison, obtiennent, je le sais, ces triomphes moins chèrement achetés. Toutefois périls, avanies de tout genre ne leur manquent pas non plus. Honneur donc aux

(*) OEuvres complètes ; 4 vol, in-8°, à la librairie parisienne.

OEuvres choisies. — Premier vol. Pamphlets et opuscules politiques. Chez Voguet, rue de Ruysbroek.

hommes qui, pour être utiles à tous, ne craignent pas de tout braver !

Paul-Louis fut de ce nombre, et cela non par orgueil, mais par l'effet d'une conviction forte et désintéressée. Il se fit sincèrement homme du peuple, et, pour le servir, provoqua les rigueurs du pouvoir ; bien sûr d'être puni, mais, non vaincu, car il avait de son côté la justice.

Quand Pascal combattait les jésuites, il trouvait sa sûreté dans l'obscurité même du sein de laquelle il leur portait ses coups. Retranché dans cet asile, il leur disait fièrement : « Mes pères, vous vous sentez frappés par une main invisible.... je ne vous crains ni pour moi ni pour aucun autre... : vous ne pouvez rien sur moi ; j'échappe à toutes vos prises. » Paul-Louis, plus intrépide, méprisait, dans la seule vue de bien faire, des dangers trop réels. Il avait appris ce que pouvait la haine des ministres et le zèle des procureurs du roi : cependant, à peine sorti des cachots, songeant au sort d'un véridique auteur que néglige un public dont il défend les droits, il se dit : « C'est là ce qui donne « créance à ses paroles, la persécution. Aucune vérité ne s'établit « sans martyrs, excepté celles qu'enseigne Euclide. On ne per- « suade qu'en souffrant pour ses opinions, et saint Paul disait : « Croyez-moi, car je suis souvent en prison. S'il eût vécu à l'aise « et se fût enrichi du dogme qu'il prêchait, jamais il n'eût fondé « la religion du Christ. Jamais F.... ne fera de ses homélies que « des emplois et un carrosse. Toi donc, vigneron, Paul-Louis, qui « seul en ton pays consens à être homme du peuple, ose « encore être pamphlétaire et le déclarer hautement. Ecris, fais « pamphlet sur pamphlet, tant que la matière ne te manquera. « Monte sur les toits, prêche l'évangile aux nations, et tu en seras « écouté si l'on te voit persécuté, etc. »

Ces lignes si belles, les dernières qu'ait tracées sa plume avant sa mort tragique et mystérieuse, expliquent et contiennent en quelque sorte tout le génie de Paul-Louis. C'est l'expression simple des sentimens qui toujours avaient rempli son âme, des besoins qui avaient occupé sa vie : haine de la puissance injuste, mépris de toute bassesse, enthousiasme de vertu bien plus encore que de gloire.

Parcourons la vie du bonhomme Paul, ancien canonnier à cheval, et depuis vigneron, bûcheron, etc. Laissons de côté, quant à présent, le savant officier d'artillerie, l'helléniste consommé, tout ce qui

chez lui tient au savoir, au talent; voyons l'homme, le philosophe, le citoyen.

J'ouvre sa correspondance et jé lis d'abord : « Un homme
« comme lui, Bonaparte, soldat, chef d'armée, le premier capi-
« taine du monde, vouloir qu'on l'appelle majesté; être Bonaparte
« et se faire sire : il aspire à descendre; mais non, il croit monter
« en s'égalant aux rois. Il aime mieux un titre qu'un nom. Pauvre
« homme, ses idées sont au-dessous de sa fortune !

Paul-Louis, soldat long-temps et des plus braves, déteste les maux de la guerre et les rêves cruels de l'ambition. Soumis à ses chefs, il sait, au besoin, humilier leur lâcheté, punir leur injustice; il les insulte alors, et s'il faut enfin leur faire des excuses, ce seront des excuses plus cruelles que ses outrages.

Au milieu des chances de la guerre, les travaux de l'érudition le conduisent à d'importantes découvertes. Il refuse l'honneur, servile selon lui, de dédier son ouvrage à la sœur de l'homme devant qui l'Europe tremblait, et dont un sourire eût comblé de joie maint auteur. A ce propos, il brave et trompe un préfet, mystifie un pédant ignare et envieux, et raille un savant qui voulait entrer indûment en partage de son grec et de sa renommée.

Rentré dans la vie civile, il rompt, en 1816, le silence de la France opprimée, et dénonce avec indignation les violences d'un parti tout-puissant alors et qui ne respirait que vengeances.

En 1819, il livre au ridicule une académie célèbre qui venait d'admettre dans son sein des membres indignes. Verve, malice et gaieté, plaisanterie fine mêlée de logique et d'amertume, révèlent déjà l'athlète qui bientôt va descendre sur une arène plus noble, mais aussi plus périlleuse.

C'est par une série de lettres adressées au journal *le Censeur*, qu'il engagea cette lutte politique qui devait finir à sa mort et la hâter peut-être. Là sont traités en peu d'espace une foule d'objets importants, agriculture, division des propriétés, liberté individuelle, population, monastères, imprimerie, etc. La dernière lettre, sur la liberté de la presse, est un monument curieux de force et d'originalité. C'est là qu'il déclare la France plus libre encore après ses malheurs qu'aucun peuple d'Europe. « Cette nation, dit-il aux étrangers, cette nation n'est point avilie : par vous provoquée au combat, usant de la victoire, elle vous fit esclaves et le fût avec vous, parce qu'autrement ne se peut. Insensé qui croit asservir et se dispenser d'obéir : mais, rompue la chaîne commune, il vous

en reste plus qu'à nous. » Disait-il vrai alors , la chose est-elle plus probable aujourd'hui ? Je ne sais ; mais dans quel temps , grand Dieu ! vantait-il la liberté de son pays !

Déjà dans ces escarmouches il ne ménage ni ministres , ni députés , ni princes , ni prêtres , ni nobles , ni gendarmes , ni procureurs du roi. Quelques portraits sont tracés de main de maître. Comme sont peintes et flétries en peu de pages la sottise et la servilité des cours !

Je passe sous silence deux procès où il déploie , selon sa coutume , logique et vigueur de style , ainsi que l'énergique réclamation de ses droits électoraux contestés par le préfet de son département. Je voudrais parler avec détail de deux *lettres particulières* , si piquantes , si variées , pleines à la fois de traits de force et d'une moquerie charmante. J'arrive , mais pour le nommer seulement , au *simple discours* , ouvrage admirable de tout point , renfermant la morale la plus pure , et qui pourtant fit condamner l'auteur à l'amende et à la prison , comme coupable d'avoir outragé la morale. Triste exemple de l'injustice des hommes et de l'acharnement aveugle par lequel se laissent entraîner quelquefois les dépositaires de l'autorité !

L'orgueil des grands et la haine des flatteurs chargèrent donc les tribunaux de châtier l'écrivain dont l'audace dévoilait leur bassesse et leurs infamies. Ah ! messieurs de la justice , vous ne savez pas à quel homme vous allez avoir affaire : vous l'apprendrez à vos dépens. Vous surtout , maître Jean de Broé , procureur du roi si plein de zèle , limier si bien dressé à la poursuite des auteurs , de quel ridicule immortel il doit vous affubler ! Puis , quand il quitte la satire devenue trop faible pour venger à son gré son injure , comme il vous accable de sa raison puissante ! Ecoutez enfin sa colère et son mépris : « Oui , monsieur le procureur du
 « roi , sur ce banc où vous m'amenez , et où tant d'autres se sont
 « vu condamner à des peines infâmes , sur ce banc même , je vous
 « le dis , ma morale est au-dessus de la vôtre , à tous égards , sous
 « quelque point de vue qu'il vous plaise de l'envisager , et si l'un
 « de nous en devait faire des leçons à l'autre , ce ne serait pas
 « vous qui auriez la parole ; par où j'entends montrer seulement ,
 « que je ne me tiens point avili de l'espèce d'injure que je reçois ,
 « et dont la honte , s'il y en a , est et demeurera toute à ceux qui
 « s'imagineraient m'outrager.

« En effet , le monde ne s'abuse point , et les sentences des ma-

« gistrats ne sont flétrissantes qu'autant que le public les a confirmées. Caton fut condamné cinq fois; Socrate mourut comme ayant offensé la morale. Je ne suis Caton, ni Socrate, et sais de combien il s'en faut. Toutefois me voilà dans le même chemin, poursuivi par les hypocrites et les flatteurs de la puissance, etc. »

Jamais, que je sache, procureur du roi n'avait été mené de telle sorte; et certes si l'exemple se renouvelait souvent, si tous les Jean de Broé rencontraient leur Paul-Louis, on verrait bientôt moins ardents à la curée ceux qui, pour plaire aux maîtres, poursuivent à l'envi les écrivains coupables d'avoir fait entendre de courageuses vérités.

La vérité! elle n'est pas seulement dangereuse, mais quels honneurs, dites-moi, l'accompagnent ou la suivent? « La vérité est populaire, populace même, s'il se peut dire, et sent tout-à-fait la CANAILLE, étant l'antipode du bel air, diamétralement opposée au ton de la bonne compagnie. » Ainsi la qualifiait Paul-Louis en 1824, à-peu-près comme l'a fait depuis, mais très-sérieusement, je ne sais quel grand personnage. Toutefois notre auteur qui, comme nous l'avons vu, s'était fait homme du peuple, continua de la dire à ses risques et périls, et sans rougir, sur toutes sortes de matières. La danse au village, la république et la monarchie, le duc d'Orléans, Maingrat, la confession des jeunes filles et le célibat des prêtres, la guerre d'Espagne et l'expulsion de Manuel, autant de sujets qu'il traite avec la même supériorité de plaisanterie et d'éloquence, soit dans des morceaux d'une certaine étendue, soit dans des collections de petits articles dans lesquels se joue avec une étonnante facilité la verve de son esprit caustique.

De nouvelles poursuites furent dirigées contre Paul-Louis; on l'emprisonna provisoirement, mais cette fois on ne put le faire condamner. Ces persécutions d'un pouvoir ombrageux avaient accru sa haine contre le despotisme. Sa pensée devenait plus ferme, son style plus nerveux, son ironie plus amère. C'est alors que, fort de ses combats passés, et parvenu à l'apogée de son talent, il composa le Pamphlet des Pamphlets, apologie de sa conduite et de celle de tous les auteurs qui, dans des journaux, des brochures, critiquent les abus et dénoient à l'opinion publique les coupables ou les sots. Satire ingénieuse, éloquent plaidoyer tour-à-tour, le Pamphlet des Pamphlets promettait encore à la France une foule de chefs-d'œuvre. Mais, hélas! ce fut le chant du cygne: Paul-Louis bientôt périt assassiné. Sa mort, s'il faut en croire

une opinion assez généralement répandue , surtout dans le pays qu'il habitait , fut l'œuvre du parti-prêtre dont lui seul en France pouvait suspendre ou déjouer les sinistres complots.

Quoi qu'il en soit , ses persécuteurs sont flétris , sa mémoire est honorée. Son courage a eu de nombreux imitateurs , son génie n'a pas eu d'héritiers. Car on ne peut regarder comme tels des copistes maladroits qui croient faire du Paul-Louis parce qu'ils reproduisent ses archaïsmes , et calquent gauchement les formes naïves de son style.

Dans un second article nous envisagerons Paul-Louis spécialement comme écrivain. Nous observerons les procédés de cet esprit si juste , si fin , si vigoureux et si brillant tout ensemble. Nous tâcherons de découvrir le secret de son style toujours élégant et toujours concis , toujours libre et toujours correct , toujours piquant et toujours convenable , dans lequel l'étude des modèles n'a fait (chose bien rare !) qu'ajouter à l'originalité.

Ce sera plaisir de savourer longuement et en détail ces écrits charmans , trésors de raison , véritables fleurs de littérature et de bon goût , qui respirent avec la grâce française je ne sais quel parfum d'antiquité dont les auteurs de nos jours deviennent malheureusement de plus en plus avares.

D. M.

POÉSIES DE LOUIS DE CAMOENS,

TRADUITES DU PORTUGAIS EN VERS ANGLAIS ,

PAR LORD STRANGFORD ,

TRADUITES DE L'ANGLAIS EN FRANÇAIS

PAR B. BARÈRE. (*)

Rêves de gloire , rêves d'amour , mystères de joie et de douleurs , ardens désirs , espérances déçues , regrets donnés à la beauté qui n'est plus , rien de tout cela n'est bien neuf sans doute , et nous savons tous d'avance ce que peuvent produire , avec de tels sujets , les magiques enchantemens d'une imagination féconde. J'ai lu néanmoins avec plaisir , même dans la faible traduction que j'annonce , les poésies de Louis de Camoëns , tant les sentimens qui s'y trouvent exprimés sont vrais , tant il est visible , malgré les altérations d'une double torture subie par la pensée de l'auteur , que ses for-

(*) Chez Vandoulen frères.

mes étaient gracieuses, son coloris animé ! Une cinquantaine de morceaux très-courts, intitulés stances, madrigaux, chansonnettes, sonnets, etc., composent ce recueil, monument curieux du génie de l'un des poètes les plus originaux des temps modernes. Quelque recherche s'y fait parfois sentir ; mais cette manière, résultat inévitable du temps où il vivait et de l'influence exercée alors en Europe par la littérature italienne, n'empêche pas de briller dans ces petites compositions une foule de beautés pures et même d'un ordre très-élevé. A l'amour l'auteur allie un sentiment religieux et tendre qui ennoblit cette passion vulgaire et lui donne une légère teinte de mysticisme qui n'est pas sans attrait. L'éloge de la beauté et de ses charmes est exagéré comme chez tous les amans ; mais les couleurs en sont vives et le ton brillant. Ces éternelles plaintes même sur les rigueurs de la femme qu'on aime n'ont pas la monotonie qui nous déplaît dans les poésies de cette époque de chevalerie et de fadeurs amoureuses. Les sentimens du poète, généralement doux et tendres, revêtent quelquefois une expression subtile ; mais elle est toujours franche, animée, majestueuse quand il chante la gloire, l'amitié, les souvenirs de la patrie. Son imagination s'adresse à la nature entière ; ainsi la nuit confidante de ses peines, et l'arbère sous l'ombrage duquel il a rêvé le bonheur, obtiennent tour-à-tour son hommage. S'il vogue vers de lointains rivages, ne craignez pas qu'il vous oublie, bords rians et frais du Mondego sur lesquels s'égarait son enfance, ni toi non plus, ville heureuse où il reçut le jour.

Mais ce en quoi Camoëns excelle, c'est dans l'expression de la douleur, de tous les sentimens amers causés par les mécomptes de la vie. On dirait que, jeune encore, il en a deviné tous les maux, subi toutes les épreuves, résolu tous les tristes problèmes. Alors cette âme ardente que rien ne peut remplir, que la fortune, l'amour et l'amitié même ont trompée, invoque le repos de la tombe et se réfugie dans le sein de la divinité.

« Mon berceau, dit-il, fut la couche du chagrin.... La douleur
« m'y berça.... Je fus créé en dépit de la joie, et destiné à être
« l'esclave de la misère. »

Ailleurs il peint la nature riante, la fraîcheur d'un beau soir, le souffle du zéphire, les ruisseaux qui murmurent et le bruissement des flots ; puis tout-à-coup il s'écrie :

« Mais que m'importe le soir ? Que me font le souffle des vents,
« le murmure des ruisseaux et le bruit sublime des mers ? Triste

« et sans appui... je ne vois dans la variété de tant de sites qu'un
« changement de scènes de douleur. »

Ce sentiment de ses maux, que rendent plus profond encore le souvenir d'une jeunesse brillante et le regret de son amie morte à la fleur de l'âge, ne ferme pas chez lui l'accès à toutes les bonnes et nobles affections : admiration du génie, mépris du vice heureux, désintéressement au sein de la misère, amour des hommes au milieu desquels l'existence est pour lui tant amère, espérance non pas seulement de cette immortalité littéraire, brillant prestige à l'aide duquel cherche à s'abuser sur son néant la vanité humaine, mais de l'immortalité divine, d'une vie future qui paiera tant de souffrances d'un bonheur éternel.

Je cite les deux morceaux où ces sentimens m'ont semblé le mieux exprimés.

CHANSONNETTE.

Les richesses ne nous trompent point, parce que, etc.

« Puisque dans cette triste vallée de larmes, il n'y a d'autre certi-
« tude que la mort, pourquoi employerions-nous nos belles années
« à entasser des trésors inutiles ?

« Non ! — Que le jeune homme doué d'une âme vive et ardente
« devienne l'ami de l'espèce humaine et qu'il trouve dans les servi-
« ces généreux le plus pur de ses plaisirs !

« Il vaut mille fois mieux vivre pauvre et dédaigné, que d'en-
« durer les éternels remords du crime ; le futur sourire de Dieu
« guérira la plaie des maux que font les hommes.

« Vain monde ! si nous pouvions sentir avec force les calami-
« tés que recèlent tes charmes perfides, comme il nous tarderait
« de nous réfugier loin de toi, dans le sein de la mort... et du
« doux repos ! »

STANCES.

Je vous ai vue toujours passer dans le monde.

« J'ai vu l'homme vertueux lutter avec les innombrables misères
« de la vie, et il était pauvre, sans amis, harcelé par un millier
« d'ennemis.

« J'ai vu le vil esclave des passions, revêtu d'un costume brillant,
« et rempli de joie ; son existence était la vague tranquille du plai-
« sir ; sa vie était un beau jour d'été.

« Et moi je fus pris dans les filets de la folie ; et je me réunis à son cortège d'étourdis. Insensé ! j'éprouvai bientôt qu'elle était la mère des soucis , des tourmens et des peines. »

« Sans doute il existe une puissance supérieure dont les desseins permettent l'injustice , et qui donne au vice une heure courte et brillante ; mais à la vertu l'éternité ! »

Tout le monde sait la vie , les voyages et la fin misérable du Virgile Portugais , de ce poète dont , pour me servir d'une expression de poète , les jours furent tissés de gloire et d'infortune. Le moindre écolier vous dira son œil perdu dans les combats , son naufrage où , nageant d'une main pour échapper à la mort , il soutenait de l'autre au-dessus des flots son poème des *Lusiades* , plus précieux pour lui que la vie. De nombreuses éditions ont depuis trois siècles rendu populaire cet ouvrage immortel , malgré ses nombreux défauts. Ce n'est qu'au commencement de ce siècle que lord Strangford , alors envoyé de S. M. britannique à Lisbonne , fit connaître à l'Angleterre les poésies inédites de Camoëns , par une traduction qui est loin de reproduire la précision , la vivacité et la naïve délicatesse de l'original , mais dans laquelle la longueur du style est rendue moins sensible par l'harmonie d'une versification assez soignée. Malheureusement la version française de Barère ne mérite que blâme si l'on s'attache à la fidélité , et très-peu d'éloges sous le rapport du style. Le sien a simplement ce degré d'élégance exigé de nos jours dans tout écrit dont le ton est tant soit peu élevé. J'accuse Barère d'avoir été infidèle non pas au texte de la version anglaise qu'il paraît avoir scrupuleusement suivi , mais à l'auteur portugais qu'il a défiguré en faisant une traduction de traduction , copie de copie , espèce de calque sur calque , où se perd de plus en plus la pureté des formes et la vivacité du coloris poétique. La lecture seule des deux vers portugais mis en tête de chaque morceau traduit , montre , par la grâce et la vivacité de la tournure , la fraîcheur et l'harmonie de l'expression , combien le traducteur anglais avait altéré son modèle , et combien M. Barère a mal fait de suivre ses traces , sans que quelque qualité brillante au moins compense chez lui la langueur. Il faut , pour traduire un auteur , savoir à fond la langue de l'auteur. Or je pourrais indiquer des erreurs graves dans la traduction littérale des petites citations portugaises dont je parlais tout-à-l'heure.

Au reste , nous avons toujours maintenant une idée de ces poé-

sies ; nous en remercions M. Barère , et nous le félicitons de ce qu'il demande aux lettres des amusemens pour la vieillesse , et cherche dans ces douces occupations de l'esprit le repos à la suite d'une vie agitée.

D. M.

COUP-D'OEIL SUR L'OPPOSITION CATHOLIQUE ,

PAR M. V***.

A la librairie encyclopédique , chez Périchon , rue des Alexiens

Voici un auteur qui a du courage , ma foi ! Il ose dire , publier hautement ce que toute la ville pense tout bas , mais ce que personne ne dit , crainte de certaines réprimandes de la part des journaux *catholico-libéraux* , comme il les appelle. Ces journaux si libéraux ont fait un pacte avec M. le curé ; leurs rédacteurs ont rempli leurs devoirs de Pâques comme il convient ; ils ont fait maigre trois jours la semaine , comme il est juste , et puis ils ont crié : Vive la liberté et M. le curé , ou bien vive M. le curé et la liberté ! Ce qui est bien édifiant pour nous qui aimons la liberté sans doute , mais les curés , pas trop.

L'auteur, M. V. parle avec irrévérence de l'union des libéraux avec les catholiques. Savez-vous comment il appelle cela ? Une mystification. Quelle audace ! Quoi ! on lui dit du matin au soir que les dévots veulent la liberté , que les prêtres la désirent et la demandent à grands cris , et il n'y croit pas ! Il ne sait pas , ce pauvre auteur , que le pape est très-libéral , que les cardinaux sont constitutionnels , et que les confesseurs de Ferdinand et de Don Miguel plaident pour les cortès ; que dire à cet incorrigible ?

« L'universalité des lumières , s'écrie-t-il , demandée par des gens qui spéculent sur les miracles ! »

Et pourquoi pas , monsieur ? J'aime les miracles , moi. Le défaut que je trouve au siècle des lumières , c'est de nous les ôter tout-à-fait. Maintenant , supposé que les libéraux et les prêtres restent long temps unis , les prêtres ne parleront de leurs miracles qu'en ne contrariant pas la liberté ; les libéraux n'aborderont de l'enseignement que ce qui ne contrariera pas les miracles. C'est bien le moins qu'on doive à ses alliés. Cabanis , Volney , Destutt-Tracy , Voltaire , Rousseau , mille autres seront bannis de l'enseignement ; car pourquoi y tolérer ce qui pourrait affliger les bons pères ? Parlez-moi du père Lorient , de Saint-Acheul. On étudie ses livres déjà à Alost , à Soignies ; voilà la véritable éducation.

C'est ce qu'il faut encourager, afin que chacun devienne citoyen en servant Dieu dévotement.

M. V. m'apprend qu'on a retiré des mains des élèves un petit livre où il est écrit : *Qu'il faut fouler aux pieds, pour le service de Dieu, son propre père, et qu'en ce cas la cruauté devient vertu; qu'il faut préférer le salut de l'église au salut de l'état.* Voilà en effet de bien belles maximes. Si on me les avait montrées, il y a quelque tems, je me serais aussi allié avec leurs auteurs; mais quoi! il est trop tard, et je sens que je suis devenu trop pervers pour fouler mon père, et pour mettre l'église avant l'état.

La brochure de M. V. ne fera pourtant aucun effet sur moi, et qui plus est, je me confesserai de l'avoir lue. Je composerai même, en forme de pénitence, un nouveau *credo*, où je dirai :

Je crois les prêtres de bonne foi quand ils demandent la liberté; car ils sont libéraux partout où ils font eux-mêmes les lois.

Je crois qu'ils sont amis des lumières; car l'Espagne, le Portugal, l'Autriche et l'Italie, où ils règnent, sont les pays qui brillent le plus par l'enseignement.

Je crois qu'ils ne mentent pas et qu'ils ne sont pas hypocrites; car Rome n'absout jamais ce genre de péché, pas plus que les assassinats d'Henri IV et du prince d'Orange, quoique ces crimes fussent de pures bagatelles.

Je crois qu'il n'y a pas de jésuites, ni en France, ni en Autriche, ni en Italie, ni en Suisse, et qu'ils ne cherchent pas à s'introduire dans les Pays-Bas.

Je crois que l'enseignement des prêtres fera seul de bons citoyens, des amis de la liberté constitutionnelle, et des partisans de la vraie tolérance.

Je crois qu'avec eux il n'y a jamais à craindre ni ignorance, ni fanatisme, ni superstition, ni influence ultramontaine, ni dédain pour les philosophes, ni complots ou insinuation contre les princes protestans.

Et, bien rassuré sur ces choses, uniquement parce que les libéraux me l'attestent, je tâcherai de me convertir au plutôt, et je finirai peut-être par dire comme les autres : Vive la liberté et M. le curé!

A.

REVUE DES SPECTACLES.

DÉBUTS DE MM. LAFEUILLADE ET BOUCHEZ.

Les débuts qui ont eu lieu cette semaine n'ont point offert cet in-

térêt de curiosité qui accompagne les débuts ordinaires. Lafeuillade et Bouchez sont connus ici ; ils ont un talent qui n'est pas contesté , et l'un et l'autre pouvaient écrire d'avance à leurs amis , en parodiant le mot de César : *Je suis venu , j'ai paru , j'ai été applaudi.*

Mon article pourrait donc finir ici , et ceux de mes lecteurs qui tiennent au positif et n'aiment point le bavardage , m'en sauraient peut être gré ; mais il en est d'autres qui ne s'attachent point uniquement au total d'un mémoire , et qui désirent entrer dans les détails : c'est pour eux que je continue.

Lafeuillade est certainement , comme acteur et comme chanteur , une des meilleures acquisitions que nous pouvions faire : je ne pense pas même que , depuis Elleviou , de glorieuse mémoire , Paris ait eu rien de mieux dans cet emploi. Cependant (sans horreur je ne puis le redire) j'ai entendu de mes propres oreilles avancer que c'était un sujet très-médiocre.

Où peut-on avoir dit une telle infamie ?

Est-ce chez les Hurons , chez les Topinamboux ?

— Non, c'est ici. — C'est donc à l'hôpital des fous ?

Non , encore non , c'est en plein parquet mercredi dernier. Plusieurs personnes remarquaient que Lafeuillade cherchait un peu trop à faire de l'effet dans le rôle de Georges , de *la Dame Blanche* ; et qu'en forçant sa voix , il perdait de ses avantages. Cela arrive toujours lorsqu'on sort de son naturel. L'artiste qui a un véritable talent doit se montrer tel qu'il est ; la médiocrité seule peut se gonfler un peu : elle n'y gagne rien avec les connaisseurs ; mais ils sont en trop petite minorité pour faire la loi dans une salle de spectacle. La foule ne sait pas discerner ce qui est bien dans la comédie , dans l'opéra et même dans la danse ; elle applaudit les grands gestes , les grands cris et les grandes élévations , et malheureusement c'est pour elle que jouent les acteurs.

Bouchez a fait son premier début , ou plutôt sa rentrée , samedi au Théâtre du Parc dans deux ouvrages qu'il y avait souvent joués avec un grand succès. On l'a accueilli et traité comme une ancienne connaissance , comme un ami qui nous a négligés pendant quelque temps , mais qu'on revoit toujours avec plaisir. Il a obtenu facilement le pardon d'un moment d'oubli : en cinq minutes la paix a été faite.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

RUSSIE.

A l'avènement du jeune empereur qui tient actuellement les rênes du pouvoir absolu, une conspiration, ourdie depuis dix ans, éclate : les forces des conjurés, choisies dans l'élite de l'armée, viennent offrir la bataille au nouveau souverain sur une place même de sa capitale. Le courage, la présence d'esprit de l'autocrate rangent la victoire de son côté et livrent à sa discrétion plus de dix mille conspirateurs que des recherches lui font découvrir dans tous les corps militaires et administratifs de l'empire. Mais quels étaient ces conjurés?... Ils appartenaient tous à cette aristocratie si jalouse de ses privilèges, si puissante par l'influence qu'elle exerce sur les masses et si redoutable dans tous les temps à ceux qui se sont assis sur le trône des tzars.

La vengeance impériale ne pouvait donc pas s'appesantir sur tant d'illustres coupables, dont la punition générale aurait centuplé les mécontents en proportion du nombre des victimes. Cependant un crime éclatant avait été commis à la face de la nation ; la justice devait l'atteindre par son action, ou le nouveau gouvernement devait se résoudre à afficher son impuissance et à avouer, plus qu'en aucune circonstance, la tutelle que l'aristocratie a toujours exercée sur le trône.

Dans cette alternative périlleuse, on crut agir sagement en prenant un parti intermédiaire ; cent vingt coupables, seulement furent désignés à la vindicte de la loi ; le reste fut absous dans l'espoir que la clémence éteindrait le germe qui venait d'enfanter des événemens aussi terribles. Des milliers d'officiers reprirent donc leurs postes et vinrent se ranger de nouveau dans cette armée avec laquelle on méditait déjà l'envahissement de la Turquie.

C'est au milieu de cette fermentation générale que l'humeur

belliqueuse du monarque reçut les encouragemens de l'ardente jeunesse qui entourait son trône. Le rêve de la conquête de l'Orient, qui fut la fièvre de tous les souverains moscovites, depuis Pierre I^{er}, fut remis à l'ordre du jour. Les nouveaux conseillers de la couronne, pleins d'inexpérience, n'examinèrent pas si les temps étaient opportuns, si l'on trouverait une résignation nationale en cas de revers, si les intérêts européens pouvaient se concilier avec une telle entreprise, enfin si le triste état des finances permettait de faire mouvoir au loin les forces colossales qui étaient alors sur pied, et qui minaient inutilement les ressources du pays depuis 1815.

Des considérations d'un ordre aussi élevé furent écartées avec légèreté; le succès seul fut envisagé et sembla si peu douteux que le cri de guerre se fit aussitôt entendre. La nation russe parut y répondre avec enthousiasme, et soudain des colonnes formidables franchirent le Danube. Personne n'envisagea les chances comme douteuses; toute l'Europe avec le peuple russe considérait déjà le Balkan comme un rempart aussi facile à franchir que le fleuve. On voyait déjà, au sein de la capitale de l'empire ottoman, le souverain moscovite recevoir les applaudissemens de l'Europe surprise; les factions intérieures devaient aussi expirer devant le prestige des lauriers, et enfin toutes les jalousies ombrageuses de la diplomatie devaient échouer devant le triomphe.

Mais la fortune en décida autrement; à tant de préventions avantageuses succédèrent la réalité des désastres. Une campagne mal calculée fournit par ses résultats de nouveaux alimens à cette fermentation des esprits que le supplice de quelques conjurés était loin d'avoir entièrement calmée: elle contraignit le gouvernement à imposer de nouveaux fardeaux à cette aristocratie qui sans doute ne supporte qu'avec un chagrin amer tous les coups qu'on porte à sa fortune déjà si épuisée.

D'un autre côté, l'alarme retentit tout-à-coup dans l'Europe entière; les cabinets, revenus de l'espèce de stupeur dans laquelle les avait jetés la première tentative de la Russie, ont pesé plus mûrement les conséquences qui pouvaient en résulter. On s'est obstiné, en se fondant sur les vues invariables du cabinet russe depuis Pierre I^{er}, à ne pas ajouter foi à des promesses équivoques de désintéressement. On a cru prévoir que jamais, sous l'influence de la Russie, le Bosphore ne serait aussi accessible à tous les pavillons qu'il l'est maintenant sous la garde des Ottomans qui, sous y gêner

aucun commerce , n'opposent d'obstacles qu'à l'émancipation maritime de la Russie. On a pensé positivement que l'influence du voisinage russe serait funeste à la Grèce plutôt que profitable à la liberté. On a calculé avec inquiétude ce que deviendrait la Russie si , un jour , maîtresse du Bosphore et des Dardanelles , elle transformait tout-à-coup , avec les immenses ressources maritimes qu'elle a sous la main , le pont Euxin et la mer de Marmara en un vaste chantier de guerre , d'où ses flottes pourraient à chaque instant s'élançer dans la Méditerranée.

L'Autriche a rassemblé sur les frontières de la Galicie et de la Hongrie un corps d'observation toujours prêt à fondre sur le flanc droit et sur les derrières de l'armée qui agit maintenant dans les deux principautés.

L'Angleterre équipe ses flottes à grands frais et en toute hâte pour les envoyer dans l'Archipel ; et tout le monde est persuadé que ce ne peut être dans des intentions hostiles contre la Porte.

La France ne peut pas rester calme au milieu de cette levée générale de boucliers ; il est assez probable que la ligue du Nord ne verra pas les étendards de cette puissance réunis aux siens. Les intérêts qui doivent déterminer le cabinet français trouveraient dans une telle alliance des obstacles qu'il est trop facile de deviner.

La Suède inspire aussi de la défiance à la Russie , puisque cette dernière entretient en Finlande une armée considérable , dont elle disposerait avec avantage sur tout autre point.

C'est sous un horizon politique aussi rembruni que la Russie , rassurée sur les intentions de la Prusse seule , commence sa seconde campagne. D'un côté le succès semble devoir lui attirer des ennemis innombrables , dont la jalouse attention ne la perd pas de vue ; de l'autre , des revers pourraient bien amener autre chose que la perte d'une armée. Un volcan est caché dans le sein de l'antique Moscovie ; ses institutions féodales se ressentent du contact des autres peuples de l'Europe ; une étincelle peut déterminer l'explosion terrible qui naguère a menacé de changer la face de l'empire.

N. G.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

DU MINISTÈRE ET DE L'OPPOSITION.

Démontrer au gouvernement qu'il entend mal ses intérêts , en refusant de reconnaître les vrais principes , *tous* les principes sur

lesquels reposent les états constitutionnels ; démontrer à l'opposition libérale qu'elle se trompe amèrement en s'alliant au parti prêtre , essentiellement ennemi de la liberté ; telle est la tâche que nous osons entreprendre. Elle est difficile , car nous allons heurter les amours-propres et demander qu'on renonce à des partis pris ; elle est périlleuse , car en disant la vérité de deux côtés , nous allons nous placer entre deux feux. Mais la vérité qui nous vaudra ces attaques saura nous en défendre ; elle a derrière elle un invincible auxiliaire , le temps , qui , sur sa route , renverse les erreurs et les superstitions politiques et religieuses , le temps , à qui le genre humain devra son affranchissement définitif ; car ce n'est pas , comme l'ont cru nos pères , derrière nous , mais devant nous que le ciel a placé l'âge d'or.

A tout seigneur tout honneur. Faisons d'abord la part du gouvernement. Nos griefs sont nombreux. Commençons donc , comme on dit , par le commencement , la liberté de la presse.

Pourquoi , depuis quatorze ans , la conteste-t-il ? pourquoi veut-il qu'elle soit plutôt une tolérance de sa part , qu'un droit reconnu incontestable des citoyens ? On n'en dirait pas davantage sous une bonne législation qu'on n'en dit aujourd'hui sous l'arbitraire ministériel. Il y aurait un sujet d'irritation de moins ; il y aurait de plus , pour le pouvoir , cette force morale qui résulte toujours du sincère accomplissement d'un devoir. Oui , un devoir ! car , qu'est-ce qu'une constitution représentative ? C'est le vaste cadre d'une libre et complète discussion , de laquelle doit jaillir la volonté , (si ce mot paraît trop démocratique) l'expression des besoins généraux du pays , volonté ou besoin , comme on voudra , que la puissance exécutive a mission de satisfaire. Une constitution est cela , ou ce n'est qu'une machine à impôts , un simulacre insultant. Or , faire de la discussion une nécessité d'état fondamentale , et refuser , pendant 14 ans , de lui donner les garanties légales , c'est une manifeste violation de la constitution. Mais enfin voilà une loi , mauvaise d'abord , devenue passable par le bon et propre mouvement d'un anguste personnage. Pourquoi donc ne l'avoir pas rendue bonne en y insérant , relativement aux imprimeurs , une disposition généralement réclamée ? Un imprimeur est dans le même cas qu'un armurier ; tant qu'il n'est pas prouvé qu'il a coopéré *sciemment* au délit , il n'est point responsable de l'usage qu'on peut avoir fait de l'arme sortie de ses ateliers. Mais on allègue , pour ne pas accorder cette sage disposition , ce que depuis tant d'années on allègue pour

ne pas accorder la liberté de la presse : l'état d'instruction et d'irritation du pays , le crédit du parti prêtre sur une masse ignorante, l'espèce d'hostilité du midi contre le nord, etc. On ne veut pas faire un usage cruel , sans doute , du pouvoir qu'on se réserve ; mais on veut le garder comme une salutaire menace. On pourrait , avec de pareils prétextes , garder le pouvoir absolu. Les gouvernaux s'obstinent à voir la force dans l'arbitraire , dans l'exception , quand elle est véritablement dans le droit commun , dans les généralités. Ses ministres ressemblent à certain personnage (de Robelais, croyons-nous) qui se cache dans l'eau crainte de la pluie : ils consentent d'avoir tort de peur de ne pas avoir raison.

Passons maintenant à la responsabilité ministérielle. ELLE N'EST PAS DANS LA LOI FONDAMENTALE, dit-on ? — *Pas écrite*, nous en convenons ; mais elle y est, il est impossible qu'elle n'y soit pas VIRTUELLEMENT. Car si la nation est mal gouvernée , mécontente , blessée dans son honneur, elle peut être tout cela ; à qui s'en prendra-t-elle ? Il y a crime , il y a coupable. Si ce n'est pas le ministère qui est le coupable , qui donc ? Le roi !... Ainsi , d'héréditaire en droit , la monarchie devient , de fait , élective ; car on ne laisse plus régner un roi qu'on a jugé. Et parce qu'aujourd'hui , ni demain ni dans cent ans PEUT-ÊTRE , cette nécessité de frapper si haut ne se présentera , on en conclut qu'elle n'est pas à craindre. PEUT-ÊTRE , ce mot est un avis suffisant pour les gens sages ! Nous comprenons très-bien qu'avec leurs habitudes de Stathoudérat , la noblesse marchande de Hollande s'accommode d'un roi qu'on pourrait juger, déposer, changer. Une seule difficulté reste ; c'est qu'un Stathouder est bon pour une république et ne convient pas à une monarchie représentative. Plus la discussion doit y être libre, profonde , générale, plus le prince a besoin d'inviolabilité ; et cette inviolabilité n'est plus qu'un déni de justice sans la responsabilité ministérielle. Le roi n'est pas un homme , c'est un principe , a-t-on dit ; rien de plus vrai. Aussi ne devrait-on jamais prononcer le nom de roi , mais dire : la royauté , le trône , la couronne. Le prince est un être *immatérialisé* , à qui une haute fiction politique ne reconnaît d'autres organes que des ministres responsables. Et d'ailleurs, qui peut gagner quelque chose à l'irresponsabilité ? Ce n'est ni le roi ni sa famille. Ce n'est pas le peuple ; car la discussion sera gênée par le respect dû au trône , et la punition d'un méfait pire que le méfait ; car il faudra , pour en obtenir le redressement , quoi ? Une révolution ! Ce n'est pas à moins que s'obtient le jugement

d'une tête couronnée? Nous ne voyons donc que les ministres qui puissent être satisfaits de ne pas répondre de leurs actes; mais est-ce donc une raison suffisante pour qu'ils n'en répondent point? Un parlement n'est pas une tente dressée pour le règne des ministres, a dit un illustre voisin, M. Royer-Collard, et il a bien dit.

Voyons maintenant si l'on a plus de raison de refuser le jury. Pas davantage. On parle encore ici de l'état du pays, du crédit du clergé; on y ajoute je ne sais quelle prétendue antipathie des nationaux pour les étrangers, et d'autres prétextes, et d'autres assertions.

Est-ce donc qu'il n'y a pas mille combinaisons pour n'appeler au jury que des gens qui aient les capacités suffisantes. Fixez un sens, exigez qu'on sache lire et écrire, appelez les hommes voués aux professions libérales, excluez tous les fonctionnaires salariés, y compris les prêtres, et vous aurez en Belgique assez de jurés capables. Mais ils acquitteront les catholiques et condamneront les protestans. Pas les voleurs, pas les faussaires, pas les assassins, l'esprit catholique ne va pas jusque là. Vous voulez donc parler des délits politiques? Tant pis pour vous, ministres, si vous faites beaucoup de procès politiques, et tant pis pour vous encore, si, avec un large droit de récusation, vous ne pouvez, sur 40 jurés, en trouver douze dont la majorité vous prête son appui. Le jury est une conséquence nécessaire de l'espèce de gouvernement donné au pays, subissez-la; mais non, ne la subissez pas, appuyez-vous sur elle; la confiance appelle la confiance, et les hommes qu'on traite comme dignes d'être libres le deviennent bientôt. D'ailleurs le jury ne demande pas tant d'instruction qu'on affecte de le dire. En d'autres termes, on pose cette simple question aux jurés: Cet homme qui est là devant vous. croyez-vous, en conscience, qu'il doive être retranché de la société, soit pour un temps, soit à jamais? Répondez, vous qui êtes les plus riches, les plus éclairés, les plus intéressés par conséquent au maintien de la tranquillité publique, au respect de la propriété. Et ils répondent oui ou non, voilà tout. Qu'est-ce qu'un pareil office peut avoir de commun avec l'office d'un juge-légiste, chargé de porter des solutions dogmatiques sur les questions abstraites du droit? Rien, absolument rien. La société est investie du droit d'exprimer, par représentans, sa volonté sur les lois à faire, les impôts à payer; eh bien! le sacrifice d'un membre coupable est un impôt de justice, et l'impôt, de quelque nature qu'il soit, doit être consenti par le peuple. La liberté publique est le plus sûr rempart des gouver-

nemens. Demandez à Chatam , à Pitt , à Fox , à Canning ; et loin de vous faire des ennemis , des adversaires du moins , de ceux qui réclament cette liberté , venez à eux ; s'ils sont sincères , vous les aurez pour auxiliaires ; s'ils sont fourbes , les voilà démasqués , les voilà vaincus !

Reste à parler de l'instruction publique , question vaste , compliquée , renvoyée de siècle en siècle sans être résolue , et qui ne pouvait l'être sans doute avant la liberté de la presse , avant cette action régularisée de l'esprit de tout un pays sur l'esprit des individus. On pense bien que nous n'avons pas la témérité de vouloir traiter ce vaste sujet en passant. Nous y reviendrons dans un , dans plusieurs articles à part s'il le faut. Pour aujourd'hui , nous nous contenterons de dire qu'en fait d'éducation , pas plus qu'en toute autre chose , il ne peut y avoir de liberté ILLIMITÉE , parce que le droit de chacun est limité par le droit de son voisin nécessairement égal au sien. Mais il ne faut pas que de-là le gouvernement infère qu'il peut apporter dans cette matière telles restrictions qu'il lui plaît. Non : le gouvernement a la mission de s'assurer de la capacité des maîtres , de déclarer certaines fonctions incompatibles avec l'enseignement , d'approuver les diverses méthodes ou plutôt d'en surveiller l'application , et de s'assurer qu'on ne se fait pas instituteur pour ne pas instruire. Quant à la direction morale donnée aux élèves , c'est l'affaire des parens ; capables ou non , laissez-les faire , et ayez foi dans les effets de la science. Les jésuites étaient de bons professeurs qui enseignaient bien leurs écoliers , et de leurs classes sont sortis Voltaire , Montesquieu , tous les philosophes du XVIII^e siècle. Ce n'est pas , à coup sûr , ces fruits-là que les loyalistes voulaient produire ; mais ils avaient fait des hommes instruits , le reste est venu de soi-même. Que le gouvernement s'enquière donc seulement d'une chose , du savoir des maîtres et des progrès des élèves. La science conduit à l'examen , l'examen au protestantisme politique , et celui-ci mène , sinon au protestantisme religieux , du moins à l'introduction de la philosophie dans la religion , c'est-à-dire à une sage liberté.

Mais déjà depuis long-temps nous parlons et notre compte avec le gouvernement est à peine ébauché ; nous y reviendrons et reviendrons encore ; l'espace aujourd'hui va nous manquer. Passons donc sans autre préambule à nos plaintes , nos reproches d'amis contre l'opposition libérale.

Nous le répétons , c'est une faute amère que nos amis ont com-

mise de s'allier avec le parti prêtre. En vain disent-ils pour s'en excuser (car ils s'en excusent , en particulier du moins) qu'il n'y a entr'eux et les catholiques aucun traité , aucune stipulation , qu'ils combattent ensemble seulement parce qu'ils ont un ennemi commun , et que par événement ils se trouvent du même côté ; que du reste , faibles en nombre , ils n'ont pas dû refuser un secours qu'on leur apportait sans conditions (sans conditions?..) , qu'enfin la liberté était une cause trop juste pour ne pas chercher à la faire triompher par une alliance qui est honorable à tout prendre. Honorable , nous le croyons , mais maladroite , oh ! nous le croyons aussi. Dans une lutte toute morale , sacrifier une portion de force morale pour obtenir un surcroît , insuffisant d'ailleurs , de force numérique , nous ne penserons jamais que ce soit là un habile calcul , ni profitable. Oai , les libéraux ont perdu une portion de leur force morale en liant leur cause à celle des apostoliques ; car ils ont fait là une journée de dupes. Catholicisme veut dire : Croyance aveugle et sans discussion à tout ce qui a été annoncé par L'AUTORITÉ ; liberté signifie : Croyance en la raison humaine , discussion des actes de l'autorité. Unir deux choses si contraires pour accroître la force de l'une par celle de l'autre , en vérité c'est comme si l'on noyait ses poudres pour mieux tirer le canon.

Mais les catholiques veulent la liberté ; ils s'y résignent du moins s'ils ne l'aiment pas ; ils sont sincères. Admettons que leur intention soit d'être sincères , auront-ils le pouvoir de l'être ? Non. Le dogme sera plus fort qu'eux. Eh ! voyez ! ils doivent vous croire damnés , vous , qui combattez avec eux , damnés , car en votre qualité de libéraux vous professez les doctrines de ceux-mêmes qu'en leur qualité de prêtres ils condamnent au feu éternel. Singulière alliance !

Certainement le catholicisme , comme opinion religieuse , a droit à la liberté autant qu'une autre opinion , ni plus ni moins. Mais le catholicisme n'est-il qu'une opinion religieuse ? Alors pourquoi un concordat , un traitement , une hiérarchie , des privilèges nombreux ? Le clergé d'Irlande ne reçoit rien de l'état , il n'est rien dans l'état , et là je crois qu'il peut n'être qu'une affaire de conscience. Mais ici , en Belgique , c'est tout autre chose ; le clergé a les traditions espagnoles , et voyez où l'Espagne est descendue , grâces à ses moines. Non , ce n'est point une simple opinion religieuse que le catholicisme-romain ; c'est un gouvernement dont le mobile est l'abrutissement des esprits , et qui , par dérision sans doute ,

s'intitule le spirituel , dont l'arme est l'intolérance ; « Hors l'église point de salut » , voilà l'évangile du pape , et les prêtres le répètent tout haut quand ils l'osent , tout bas quand ils ne se croient pas les plus forts. Le christianisme a proclamé la religion une affaire de conscience , toute séparée , toute distincte des affaires de la cité ; le catholicisme-romain est venu détruire cette distinction sublime , et sa devise , long-temps avouée , maintenant à demi secrète ; c'est *l'empire du monde par le sacerdoce* ; lisez : par L'IGNORANCE. Et la liberté qui est une science , la plus rare , la plus difficile des sciences , s'allierait avec le dogme pétrifié de Rome ! Non , encore non , toujours non ! C'est même une question de savoir si , avant d'admettre le catholicisme au droit en commun de la tolérance , on ne devrait pas lui demander : Es-tu tolérant , toi ? As-tu renoncé à ces affreuses maximes de damnation pour tout ce qui ne pense pas comme toi ? Reconnaiss-tu devoir obéissance à la loi civile , obéissance complète sans acceptions de sectes et sans restrictions mentales ? De catholicisme-romain es-tu devenu catholicisme national ? Et s'il répondait : oui ! nous lui dirions : Entre et vis en paix parmi nous. Mais certes , avant de longues épreuves , nous n'irions pas lui confier la défense de notre chère liberté. Ce bon monsieur Tartufe , avec le temps , a pu devenir un honnête-homme ; mais il nous est permis de n'y pas croire de léger : le rôle d'Orgon est aussi trop cruel et trop ridicule à jouer.

Certes , le gouvernement ne marche pas bien , certes les libéraux ont à se plaindre de lui et beaucoup ; mais ce n'est pas un motif suffisant pour s'allier avec un ennemi irréconciliable de la liberté. Un mauvais ministère , on peut le faire tomber , il meurt enfin ; mais le catholicisme-romain ne change ni ne meurt. Ce ne sera pas toujours Van Maanen et l'arbitraire , ce sera toujours le pape et l'obéissance passive !.. toujours l'intolérance ! H. L.

—
1572.

CHRONIQUE DU TEMPS DE CHARLES IX. (*révisée*)

Chez Voglet , rue de Ruysbroeck.

Quel spectacle , grand Dieu ! quelle époque curieuse et terrible nous retrace cette chronique ! L'ami tue son ami , le frère égorge son frère , et cela sans remords , que dis-je ? espérant du ciel , pour cette œuvre , récompense et salut éternel. L'amour de Dieu sert

de voile à la vengeance, à la cupidité. Quelques vertus brillent à peine au milieu de tant d'horreurs. Sont-ce donc des hommes ou des monstres que les Français d'alors? Les voilà tels que les a faits la superstition.

Le livre de M. Mérimée semble les avoir assez bien peints. Mais pourquoi, dans la préface, soutenir ce paradoxe étrange, que la saint Barthélemy fut le résultat d'une émeute populaire non préméditée, tandis que le livre entier repose sur les données connues de l'histoire, diamétralement contraires à cette supposition?

Voilà pour la critique. Quant aux louanges, je ne tarirais pas si je voulais rendre justice complète à l'auteur. Intrigue intéressante, habile disposition des parties, succession de détails variés et généralement exacts, tels sont au fond les mérites qui distinguent cette composition. Les personnages sont vrais, les situations attachantes, le style naturel, le dialogue animé, la passion quelquefois sublime.

Le passage suivant me semble surtout éminemment dramatique : Bernard de Mergy, jeune hugenot, héros de ce roman, se trouve la nuit, à l'instant même où les massacres commencent, chez sa maîtresse, la belle comtesse de Turgis. Dévote et passionnée tout ensemble, cette dame a voulu souvent convertir son amant au catholicisme, mais toujours en vain. Elle tente un dernier effort pour le sauver dans ce moment terrible.

C'est alors que se livre entre l'amour et la foi consciencieuse un combat terrible. Instances, supplications, larmes, tout est inutile.

« Je réponds de ta vie, si tu te fais catholique. — Si j'abjurais, je me mépriserais moi-même toute ma vie. — Où vas-tu, malheureux? — Dans la rue, je ne veux pas être égorgé sous vos yeux et dans votre maison. — Arrête, Bernard, je t'en supplie, dis un mot, je te le jure, tu seras sauvé.

Qui, moi prendre une religion d'assassins et de bandits! Saints martyrs de l'évangile, je vais vous rejoindre!

— Bernard, s'écria-t-elle, hors d'elle même et les larmes aux yeux, je t'aime mieux ainsi que si tu te faisais catholique! Et l'entraînant sur le lit de repos, elle s'y laisse tomber avec lui en le couvrant de baisers et de larmes.

— Reste ici, mon seul amour; reste avec moi, mon brave Bernard: ils ne viendront pas te chercher ici, jusque dans mes bras, et il faudra me tuer pour parvenir jusqu'à ton sein. »

Voilà, certes, une scène d'un pathétique profond: elle n'est

pas la seule dans ce livre où la vérité des mœurs n'est pourtant pas sacrifiée à l'effet.

En somme, on peut considérer l'ouvrage de Mérimée comme un roman excellent ; mais quelque bien faites que soient les scènes dont il se compose, ce n'est pas là de l'histoire, à proprement parler. L'histoire a d'autres règles, d'autres proportions. Sa composition exige plus de largeur, ses caractères plus de développement, son style plus d'ampleur et de gravité. Ceci soit dit seulement pour protester contre ceux qui voudraient nous faire préférer aux chefs-d'œuvre antiques des compositions d'un genre très-agréable sans doute, mais dont l'attrait ne peut compenser l'instruction, la noblesse, la profonde moralité de la véritable histoire.

D. M.

QUELQUES ANNÉES D'UNE VIE

QUI PROMETTAIT D'ÊTRE ASSEZ BELLE.

(*Extrait d'une nouvelle anglaise inédite.*)

Il est bien doux, le sourire de la beauté... il est bien doux ! C'est comme, au printemps, l'aurore d'un jour pur, comme, en un calme parfait, l'azur brillant des mers. Oui, mais qu'ils sont tristes les pensers d'un homme jeune encore, qui, dans de fugitifs plaisirs, a dissipé ses plus beaux jours ! Oh ! comme, reportant sa vue sur cette vie qu'il a moissonnée dans sa fleur, il se dit en gémissant : Non, ce n'est pas pour cela que j'étais né !

....Il a vingt ans ; éducation sévère, maîtres habiles, leçons de tout genre l'ont formé. Savoir, talens précoces lui ont mérité l'estime publique et la faveur de ses chefs ; tout annonce pour lui le plus brillant avenir. Hélas ! ni cette discipline austère, ni ces longs travaux n'ont éteint le feu qui convait dans son âme, et qui éclate enfin, rendu plus terrible par les méditations solitaires et toute cette poésie dont le malheureux s'abreuvait.

Il a vu la beauté parée de grâces et d'attraits. Repos, sommeil dès lors ne sont plus pour lui. Il s'enivre de cette fatale vue ; son pauvre cœur en est tout embrasé. Jeune insensé, reviens à toi ; préfère à ce cruel plaisir les jouissances de l'étude, si nobles, si pures, si durables !.... Non, non, il a vu la beauté ; son destin doit s'accomplir.

Travaux, gloire, avenir, en un moment tout est oublié. Les soins même du présent sont négligés ; l'honorable emploi qu'il occupe le

gêne et l'importune. « La vie est si courte après tout ! Sottise que « de n'en pas jouir , de ne pas y chercher ce qu'elle promet de « bonheur. » Et pour trouver le bonheur on s'abandonne aux passions ! on cherche le calme au milieu des orages ! on met son cœur et sa vie à la merci des flots !

Cependant, chaque jour, folies nouvelles, chaque jour on s'écarte davantage du devoir et du but. Et dans ces heures où l'homme sent, en l'exerçant, la plénitude de son être, où la vie s'écoule par torrens, qui songerait à l'âge toujours marchant sur nos traces ? Qui verrait s'avancer vers nous la ruine et la misère ? Elles arrivent pourtant, les voilà !... Lui, surpris, se débat un moment contre elles, il en est accablé.

Infortuné ! mieux valaient encore les illusions décevantes de la gloire qu'un si cruel mécompte. Rien ne te reste que des regrets ; tu le vois. Allons, pars, l'exil t'attend. Qu'il pleure maintenant, ton vieux père, naguère encore si fier de son fils ! Et ta mère, malheureux, qui la consolera ?

Mais, dis-moi : Où sont en ce moment les amis de ta fortune ? Que sont devenues ces beautés auxquelles tu prodiguais les dons et la tendresse ? Une seule t'accompagne et te fait ses adieux. Bonne Cécile ! elle pleure et tremble en t'embrassant. Tu la rebutais aux jours de ton bonheur, et seule elle t'aimait, seule elle t'est restée fidèle. Toi aussi, tu l'aimas un jour ; mais hélas ! elle n'était que belle : les dames aux riches parures lui eurent bientôt ravi ton cœur. Les dames aux riches parures ont ri de ta peine ; elle, le peu qu'elle possède, elle te l'apporte aujourd'hui. « O mon ami, ne ne me refusez pas, dit-elle en suppliant. » Puis après, d'une voix fière : « Partez, homme faible, et que de salutaires pensées vous « rendent au devoir et au bonheur ! adieu ! » D. M.

LA SALLE DE VENTE.

Chacun sait qu'il existe en cette ville une maison consacrée principalement à la vente des livres : c'est là que, plusieurs fois par mois, je vais passer quelques heures de mon après-midi, et que je vois défiler devant mes yeux, comme dans une vaste lanterne-magique, tous les écrivains anciens et modernes. Cette constante habitude m'a donné une connaissance si exacte du degré d'estime dont jouissent les auteurs et leurs écrits, que je pourrais établir chaque semaine un petit *bulletin de prix-courans*, et faire pour

eux ce qu'on fait, dans le commerce, pour les huiles, les eaux-de-vie, les cafés et les sucres.

Voici, par exemple, le cours actuel : Le *Scribe* est en hausse ; le *Paul Courrier* se recherche depuis quelque temps ; le *Walter-Scott* avait un peu fléchi, mais il a remonté ; le *De Pradt* continue de baisser ; le *Lamartine* se soutient ; le *D'Artincourt* ne se demande plus ; le *Béranger* s'enlève rapidement, ainsi que le *Villemain* et le *Hugo* ; le *Lamennais* a été offert à perte, etc. .

L'usage que j'ai de suivre les ventes de livres a pour moi un autre avantage ; c'est de me faire juger de l'état et des progrès de la littérature dans ce pays, et de m'initier dans ce qu'on appelle le goût public. Je dirai plus ; comme je n'achète que fort rarement, et que j'observe beaucoup, il m'est arrivé bien souvent de deviner l'état, les opinions ou le caractère d'un acheteur, sur le titre seul des livres dont il faisait l'acquisition.

Voici une suite d'observations assez curieuses, recueillies la semaine dernière, et que je sou mets bien innocemment à mes lecteurs.

Une dame, un peu sur le retour, mais dont la toilette annonçait encore des prétentions, acheta un petit roman de M^{me} de Grassigny, qui a pour titre : *Préservatif contre l'amour*. Je ne pus m'empêcher de sourire en remarquant qu'elle affectait de tourner le dos à une glace placée près d'elle.

Un gros diplomate anglais, frais et rayonnant comme une pile de guinées, acheta le *Cuisinier français* et *l'Histoire des Carthaginois*.

Un homme assez connu à Bruxelles, et qui est du nombre de ces gens qu'on appelle parasites, et qui traversent sans payer le fleuve de la vie, comme disent les romantiques, se fit adjuger *l'art de ne jamais déjeuner chez soi*, par le chevalier Mangelville.

Un journaliste pay a assez cher les *Mélanges littéraires de Geoffroy*. Je saisirai cette occasion de faire ici un compliment à mon confrère ; mais, depuis quelques jours surtout, ses feuilletons sont écrits d'une manière très-remarquable.

L'art de se faire aimer de sa femme fut poussé par plusieurs personnes. Celle qui l'eût était un homme d'un certain âge, qui s'assura que cette seconde édition avait été considérablement augmentée, la première, disait-il, lui ayant paru fort mauvaise.

Un maître de pension acheta *l'Enseignement universel*,

l'Histoire naturelle des perroquets, et le vaudeville intitulé : *le Charlatanisme*.

Le baron de*** : *l'Art de conserver les viandes, les légumes et les fruits*, Par Appert.

Un ecclésiastique : *Le Miracle de Migné*, par l'abbé de la Neuville, et les *Contes de Perrault*.

Le secrétaire d'un des clubs de Bruxelles : *Règles du wisk et de l'écarté; de la passion du jeu*, par Dussault.

Un boulanger ; *Traité des poisons*, par Orfila.

M. le comte de*** : *Nobiliaire des Pays-Bas; des erreurs et des préjugés répandus dans la société*, par Salgues.

Un musicien de l'orchestre du Grand-Théâtre : *Traité de la surdité*.

L'acteur Julliet : *de la Mnémonique, ou des Moyens d'avoir de la mémoire*, par Aimé-Paris.

Un chambellan : *L'Art de conserver ses places, et Médiocre et Rampant*, comédie.

Un commis d'état : *Moyen de payer la dette nationale; Voyage dans la lune*, par Cyrano.

Une figurante du Grand-Théâtre : *la Fille d'honneur*, comédie ; *Ah! quel conte!* roman de Crébillon.

J'avais encore noté d'autres articles, mais je m'arrête ici, parce que je craindrais que quelques-uns de ces lecteurs qui ne croient qu'avec peine à la bonne foi des journalistes, ne finissent par penser que tout ceci est arrangé à plaisir; ou que d'autres, toujours disposés à envenimer les actions les plus innocentes, ne voulussent y trouver des allusions qui sont loin de ma pensée. C'est surtout cette dernière classe de lecteurs que je crains comme le sulfate de cuivre dans le pain; aussi n'y a-t-il pas de précautions que je ne prenne pour ne rien mettre dans ce que j'écris qui puisse servir d'aliment à leur malignité.

X.

REVUE DES SPECTACLES.

CONTINUATION DES DÉBUTS. — LAFEUILLADE. — M^{lle} DORSAÏ. —
BOUCHEZ.

Dans un temps où l'on cherchait le moyen de se soutenir en l'air avec des ailes, Arlequin, de la comédie italienne, disait à Pierrot :
« J'ai trouvé le moyen de faire voler en l'air douze personnes à
« la fois sur un théâtre, sans cordes, sans ailes, sans fil d'archal

« et sans contre-poids. — Vraiment, dit Pierrot, voilà qui tient
 « du prodige ! — Écoutez, voici comment je n'y prends. Je
 « place mes douze personnes sur la scène, et, sous chacune d'elles,
 « je fais mettre un baril de poudre à canon, de la meilleure qu'on
 « puisse trouver. Je fais partir ensuite (Remarquez bien ceci, c'est
 « le fin de l'affaire) je fais partir de chaque baril une traînée de
 « poudre qui aboutit à une traînée principale longue de trente pas
 « géométriques. Les choses disposées de la sorte, je tiens une mê-
 « che allumée de la main gauche, et, quand il en est temps, je
 « donne un coup de sifflet, je mets le feu aux poudres, et voilà
 « mes douze hommes en l'air sans cordes, sans aîles, sans fil d'ar-
 « chal et sans contre-poids. N'est-ce pas là un beau secret ? — Sans
 « doute, pour tuer douze personnes à la fois, et même pour faire
 « sauter la salle. — Parbleu, vous me la baillez belle ; si l'on n'en
 « mourait pas, je me ferais tout d'or avec ce secret-là. »

Je me suis rappelé, il y a quelques jours, cette bouffonnerie ita-
 lienne, en écoutant un entretien qui avait lieu dans le coin gau-
 che du parquet du Grand-Théâtre, et dans lequel il était question
 du spectacle. Quand huit ou dix personnes ne parlaient pas ensem-
 ble, j'entendais d'assez bonnes choses sur des améliorations à opérer
 sur des abus à faire disparaître, et sur quelques points qui n'avaient
 rien de bien neuf, mais dont on continuera de s'occuper tant qu'il
 y aura des spectacles et des spectateurs. On critiquait beaucoup,
 on louait peu, parce que rien ne donne davantage un air de connais-
 seur que de trouver tout mauvais.

Enfin un de ces législateurs comiques proposa un plan qui devait,
 disait-il, faire revivre l'âge d'or pour les abonnés, et qui consis-
 tait simplement, comme celui d'Arlequin, à faire sauter à-la-fois
 une douzaine de nos acteurs. Je m'empresse, au reste, de rassurer
 ces derniers, en leur disant que la poudre n'entraîne pour rien dans
 les moyens d'exécution de ce plan. Un passe-port et une place à la
 diligence produisaient le même résultat, d'une manière moins
 prompte et moins pittoresque, sans doute, mais tout aussi sûre.

Loin de féliciter l'auteur d'une si belle découverte, je lui ferai
 observer que, dans toute espèce de gouvernement, les remplace-
 mens sont beaucoup plus difficiles à opérer que les suppressions,
 et que son projet, loin de ramener l'âge d'or, aurait pour résul-
 tat de faire *sauter* le spectacle et de désorganiser nos plaisirs. Sur
 quelques points, nous pourrions avoir mieux, mais c'est beaucoup
 que d'être bien : et si nous sommes justes, nous conviendrons que,

hors de Paris, aucun théâtre français n'est mieux partagé que le nôtre. Je reviens aux débuts.

Lafeuillade a continué les siens dans *Jean de Paris et la Muette de Portici* ; et, dans deux rôles fort différens, il a donné des preuves de la souplesse de son jeu et de la variété de son talent. Les personnes qui ont la rage de toujours comparer, prétendaient qu'il ne remplissait pas mieux le rôle de Mazaniello que son prédécesseur. Cela est fort possible ; quant à moi, tout ce que j'ai remarqué, c'est qu'il l'a chanté et joué parfaitement, et que, dans sa dernière scène, et surtout dans le moment où il reconnaît sa sœur, il a mis dans sa voix, dans sa pantomime, dans toute l'expression de sa physionomie une vérité que l'art seul ne peut imiter que difficilement. Dans de pareilles situations, l'artiste doit sentir vivement pour se mettre à la hauteur de son rôle : il cesse alors d'être acteur, il devient poète lui-même.

Bouchez a fait une espèce de rentrée au Grand Théâtre dans l'opéra des *Deux Jaloux*. Les applaudissemens, lorsqu'il a paru, ont été moins nombreux et moins prolongés qu'ils ne l'avaient été samedi dernier ; mais on l'a traité en étranger, il n'était plus chez lui, et sur le théâtre de sa gloire. Je l'ai trouvé, au surplus, assez insignifiant dans son rôle, et j'ai cru même remarquer que *M. le Président* rappelait un peu trop quelquefois *M. Jovial* ; de même que dans une ancienne parade, Arlequin, déguisé en archevêque, est reconnu tout de suite à la manière dont il donne la bénédiction.

Dans le même opéra, M^{lle} Dorsan, élève de l'école royale, débutait sur la scène par le rôle de Fanchette. Cette jeune personne a une figure assez jolie et qui n'est pas dépourvue d'expression ; sa voix est fraîche et pure, et sa méthode de chant est exempte d'affectation et de mauvais goût. Mais elle s'est essayée sur la scène beaucoup trop tôt ; et, sous presque tous les rapports, elle est encore trop faible pour s'y montrer, et pour s'attendre à recevoir, comme actrice, l'accueil et les applaudissemens qu'on accordait à l'élève aux exercices du conservatoire.

Au surplus, M^{lle} Dorsan n'a point eu, dans cette occasion, à se plaindre du public. Une partie du parterre lui a donné des preuves d'un intérêt vif et peut-être bien naturel ; le parquet, de cette indulgence qu'on doit à une jeune débutante qui promet d'avoir un jour du talent, mais qui a besoin de le mûrir dans le silence et l'étude.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

RUSSIE.

DU COLLÈGE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — DES POLONAIS QUI SE SONT VOUÉS AU SERVICE DE LA RUSSIE. — M. MATHUSÉWITCH.

Le collège des affaires étrangères fut organisé à St-Pétersbourg par Pierre-le-Grand. Avant ce régénérateur, la Russie n'avait pas d'administration permanente qui fut spécialement chargée de ses relations avec ses voisins. Ainsi que chez les peuples barbares, les circonstances seules donnaient lieu à un choix de négociateurs à qui l'on remettait le soin de défendre les intérêts du pays au nom du souverain.

Pierre-le-Grand fut le premier à s'apercevoir qu'il ne suffisait pas de faire des conquêtes les armes à la main ; que l'art de la négociation était nécessaire pour donner à ces conquêtes une stabilité morale ; que souvent cet art obtenait des avantages aussi brillans que les victoires remportées sur les champs de bataille. En jetant les fondemens de sa capitale sur les confins de son empire, il jeta en même temps les fondemens de l'édifice diplomatique d'où devaient sortir aussitôt les moyens de reculer les frontières trop voisines de la nouvelle métropole.

L'institution, dès son origine, répondit parfaitement aux vues de son créateur. Ses menées assurèrent à la Russie des acquisitions de territoire aussi considérables que les succès du vainqueur de Charles XII. En Finlande, en Estonie, en Livonie, en Courlande, en Pologne, en Ukraine, en Tauride, en Bessarabie, en Tartarie, en Perse, elle légittima des prises de possession qui, se succédant avec rapidité depuis un siècle, ont fait faire à la Russie des pas tellement gigantesques que l'Europe aujourd'hui ne peut plus voir qu'avec inquiétude ses nouvelles tentatives.

On reproche aux Turcs leur tactique de temporisation lorsqu'il

s'agit de leur part d'en venir à quelques concession. Le cabinet russe connaît au suprême degré l'art de cette temporisation. A cela il joint tous les détours, toute la dissimulation qui caractérise la diplomatie de M. de Metternich. On n'a qu'à jeter un coup-d'œil sur l'histoire pour s'en convaincre. On verra dans des temps rapprochés un feld-maréchal distingué s'abaisser à servir d'indignes manœuvres pour amuser son adversaire pendant six semaines par des négociations de paix qui ne devaient jamais être ratifiées, et faire tomber entre les mains de celui-ci des courriers dont les dépêches, fabriquées à dessein, devaient entretenir son erreur.

Si l'on remonte plus haut, on verra la diplomatie russe sans cesse occupée à semer la division et la révolte dans l'empire ottoman, préparer par ces manœuvres les conquêtes sur les bords de la mer Noire, et, depuis Pierre-le-Grand, ne rêver qu'au moyen de s'ouvrir un chemin jusqu'à Constantinople.

Tous les traités, après les nombreuses guerres que la Russie a suscitées à la Porte, ont enlevé à cette dernière une étendue quelconque de territoire et quelques points de ses possessions sur les bords de la mer Noire. Dans les revers mêmes que la Russie a quelques fois éprouvés, les traités ont été combinés avec tant d'art que l'avantage lui est de fait toujours resté. C'est surtout pour s'assurer de la conquête importante de la Crimée que le cabinet russe a mis en jeu toutes ses manœuvres. Rien n'a été épargné pour parvenir, de traité en traité, jusqu'à l'acquisition entière de cette péninsule.

Le port magnifique de Sévastopole paraissait un point précieux où l'on pouvait organiser une expédition navale contre le Bosphore. Aussi résolut-on de faire tous les sacrifices nécessaires à sa conquête. Rien ne fut donc épargné; promesses, intrigues, déceptions, tout fut mis en usage. Le dernier khan, souverain de cette contrée, trop loyal pour vendre ses sujets et en recevoir un vil prix qui lui était offert, fut réduit au désespoir sans avoir donné contre lui aucun sujet d'agression; mais du moins lorsque, contre la foi des traités, l'armée russe envahit son territoire, il eut le courage de protester contre cette usurpation et de soutenir ses droits les armes à la main jusqu'à la dernière extrémité.

Plus tard le cabinet de St-Pétersbourg fut plus heureux dans une acquisition qui lui tenait de même à cœur, parce qu'elle lui assurait un point d'invasion contre la Perse et l'Asie mineure. La diplomatie et l'or acquirent, sans l'intervention d'aucune armée,

le royaume de Georgie et de Mingrelie, dont les souverains dépouillés sont actuellement pensionnaires de l'empire et résident à St-Pétersbourg.

Une chose remarquable, c'est que le collège des relations extérieures de la Russie est toujours plutôt ouvert à des étrangers qu'à des nationaux. Depuis son fondateur, on en voit de nombreux exemples. Aujourd'hui entr'autres on peut citer MM. Pozzo de Borgo, Capo-d'Istrias, Mathuséwitch, etc. etc., qui tous sont sortis de cette école. Peut-être cette préférence tient-elle à la nature de l'institution. En effet, si l'on examine le poste qu'occupe maintenant M. Capo-d'Istrias, on doit croire que la Russie a lieu de s'applaudir d'avoir formé un pareil sujet, sur la reconnaissance duquel elle peut compter sans doute davantage que la Grèce ne doit compter sur le dévouement que S. Exc. apportera aux nouveaux intérêts qu'elle est chargée de défendre. Aussi voyons-nous M. Capo-d'Istrias, fidèle aux principes dont il est imbu, accepter avec empressement les démissions de tous ceux qui comprennent les véritables intérêts des Hellènes et qui sont les plus dévoués à leur cause.

Quelques Polonais, mettant de côté l'antipathie que presque tous leurs compatriotes éprouvent pour le service russe, ont sollicité la faveur d'être initiés au collège des affaires étrangères. La politique du gouvernement les a accueillis. Dans cette école, où toutes les abnégations sont faites en faveur de la Russie, on espère former ces adeptes d'après les principes reçus, et les disposer à inventer eux-mêmes de nouveaux moyens pour river les fers de leur patrie, qui jamais ne pourra être considérée par les Russes que comme une conquête. Aussi la malheureuse Pologne, courbée sous le joug de ses dominateurs, renie-t-elle à jamais ces déserteurs qui, par leur conduite, renoncent à l'espoir d'une restauration de son antique indépendance qu'elle conserve toujours, malgré la situation désespérée où elle se trouve.

On ignore encore si M. Mathuséwitch, Polonais d'origine, a renoncé entièrement à son pays pour se faire Russe de cœur et pour se dévouer sans restriction aux intérêts des oppresseurs de sa patrie, ou si, simplement, il n'a considéré le collège des affaires étrangères de la Russie que comme une école où il pouvait se former pour parcourir une carrière dans laquelle il semble destiné à jouer un rôle brillant par les nombreuses qualités qui le distinguent.

Dans ce dernier cas, les missions importantes et épineuses dont

on le charge actuellement, doivent le placer dans une position bien critique. D'un côté ses succès le rendront suspect à ses compatriotes, dont il ne pourra reconquérir que difficilement la confiance si les affaires de la Pologne viennent à prendre une autre tournure. D'un autre côté, l'honneur lui commande impérieusement de ne pas trahir des intérêts qu'il avoue de fait avoir embrassés volontairement en continuant à les servir hors de l'empire russe. Il est à espérer que des événemens qui s'annoncent déjà mettront M. Mathuséwitch à même de faire une profession de foi qui le délivrera des doutes dont sa situation actuelle l'entourne.

M. Mathuséwitch, qui vient à peine de dépasser sa trentième année, possède tous les talens qui distinguent un grand diplomate. Aux qualités brillantes d'un homme du monde, il joint un profond savoir. Il est destiné, dit-on, à remplir l'intérim occasionné par le départ de M. le comte de Liéven et de M^{me} la comtesse de Liéven, qui, ajoute-t-on, est pour le moins aussi initiée aux secrets de la diplomatie que son époux. Si M. Mathuséwitch est en effet appelé à d'aussi importantes fonctions, les talens de M. de Liéven ne laisseront rien à regretter dans la Grande-Bretagne, non plus que ceux de son épouse, si elle basait son influence sur le liant et l'aniémité de son caractère.

N. G

CORNEILLE. — MOLIERE. — NAPOLÉON. — LOUIS XIV. —

JOHN KEMBLE.

(A *Sainte-Hélène*) NAPOLÉON :

« Et si Flaminius en est le capitaine,
« On pourra lui trouver un lac de Trasimène. »

Je vous le dis, mon cher Lascases, si Corneille eût vécu de mon temps, je l'aurais fait prince, je l'aurais fait mon premier ministre. C'est le seul poète qui ait bien compris la raison d'état, le seul qui ait eu une tête vraiment politique; Corneille et moi, nous nous serions parfaitement entendus, parfaitement. — LASCASES : Et V. M. daignerait-elle nous dire ce qu'elle eût fait pour Molière, s'il eût vécu sous son règne? — L'EMPEREUR : Molière? c'est un grand poète, un profond observateur... Mais je ne crois pas que c'eût été mon homme. Non, je ne crois pas que j'eusse permis la représentation de Tartufe.

(*A Versailles.*) LOUIS XIV , à Boileau qui entre :

Eh bien ? monsieur Despréaux , qu'y a-t-il de nouveau à Paris ? — BOILEAU : Sire , mais rien , sinon que le grand Corneille se meurt faute de bouillon ! — LE ROI , froidement à l'un de ses gens : Monsieur le marquis , portez cent louis de ma part à Corneille... Maintenant dites-moi , monsieur Despréaux , quel est , à votre jugement , celui de tous nos beaux-esprits qui fait le plus d'honneur à mon siècle ? — BOILEAU : Sire , c'est Molière. — LE ROI : Molière ! je ne l'aurais pas cru ! Mais , en ces matières-là , vous devez vous connaître mieux que moi ?

Et que résulte-t-il de ce double dialogue historique ? Que Louis XIV , avec son esprit de danseur , n'a compris ni Corneille , ni Molière ; et que Napoléon , avec son génie à-la-fois poétique et mathématique , les a merveilleusement compris , pénétrés tous les deux.

Parce que Corneille , qui avait l'âme haute , a fait quelques vers d'un républicanisme passionné , Louis XIV l'a laissé mourir dans la disgrâce et presque la misère , sans songer que ce même Corneille avait célébré la clémence d'Octave-Auguste , le plus rusé des tyrans , après avoir été le plus cruel des proscriptionnaires. Et parce que Molière l'a fait rire aux dépens de ses courtisans et de ses sujets , *le grand roi* , sans y voir plus loin , a protégé , défendu le hardi philosophe qui battait en brèche tous les abus , tous les préjugés sur lesquels reposait *la grande monarchie* !

Oh ! que Bonaparte , empereur parvenu , avait un instinct plus profond du pouvoir. Il voyait du premier regard que Corneille , avec son caractère simple , son imagination grandiose , se serait enflammé soudain pour la gloire du nouveau César , et se fût , au besoin , dévoué à la défendre , contre la fortune , surtout que les âmes fières se plaisent à braver. Mais dans Molière , esprit pénétrant , génie audacieux et positif , le restaurateur de la monarchie despotique voyait qu'il eût rencontré partout un adversaire redoutable.

En effet , comment rétablir les titres abolis de la noblesse , si Molière eût été là pour les stygmatiser , faire de *marquis* le synonyme d'impertinent , et de *chevalier* à-peu-près l'équivalent de fripon. Comment marier les bourgeois enrichis avec les filles des *Sottemville* ruinés , si l'on eût joué en même temps les mésaventures de Georges Dandin ? Comment faire pour que tout le monde coure à la noblesse , ayant devant les yeux ce pauvre monsieur Jourdain qui

nous apprend si drôlement ce que coûtent l'amitié d'un gentilhomme et les bonnes grâces d'une noble dame ? Enfin , comment rebâtir un concordat avec Rome , et réorganiser l'espionnage en soutane , et permettre en même temps la représentation de Tartufe ?

Cependant , dira-t-on , toutes ces pièces , on les a jouées sous le règne de l'empereur , et elles n'ont pas empêché l'empire d'aller son train ? oui , d'aller jusqu'à la culbute. Napoléon disait aussi à monsieur de Bonald qu'il était impossible de *bien gouverner* un peuple qui lisait Voltaire et Rousseau ; il aurait dû ajouter , et qui voyait jouer Molière ; et cependant l'empereur consentait à gouverner l'Europe qui lisait les philosophes , qui les lit encore , et qui a mieux aimé se passer du *bon* gouvernement qu'on lui offrait que de renoncer à ses auteurs favoris.

Molière a parfaitement compris que les préjugés sont le plus puissant obstacle à l'amélioration de la société ; il a élevé contre eux une forteresse dont Tartufe est la citadelle. Quant aux vices , aux ridicules , aux travers dont il nous a fait rire , c'était le manteau dont il couvrait ses profondes idées de réforme. Il savait trop que les défauts de caractère , qui sont du ressort de la scène , ne peuvent être extirpés du cœur humain. Une seule tribune publique était ouverte alors , le théâtre ; Molière y est monté , et là , il a professé la philosophie sociale de toutes la puissance de son génie , et il a été entendu , et , par la réforme des mœurs , le discrédit des préjugés , il a provoqué le grand mouvement des esprits auquel sa patrie et plus tard l'Europe ont dû leur régénération.

Comme philosophe , comme poète , Molière a partout sa réputation faite , même dans la patrie du vieux Shakespear. Un célèbre acteur tragique de Londres , John Kemble , pressé un jour par Talma de déclarer s'il n'accordait pas à Molière la prééminence sur tous les auteurs comiques de l'Angleterre , après avoir un peu hésité , répondit de la sorte :

« Dieu ayant voulu procurer aux hommes le plaisir de la comédie , créa Molière tout exprès , puis le laissa tomber sur notre globe : il tomba en France ; certes , c'est heureux pour vous ; mais cela ne fait pas que Molière soit Français seulement ; il est de tous les pays comme il est de tous les temps ; c'est l'homme de l'univers et des siècles. »

Il est impossible de tourner un éloge où l'exagération se marie mieux à la justesse des idées ; impossible d'esquiver avec plus d'adresse un aveu d'infériorité nationale , aveu toujours si pé-

nible à l'orgueil britannique. Mais ce n'est là , si l'on peut parler ainsi, que le petit côté d'une grande question. Molière est plus qu'un grand poète : c'est un législateur. Les peuples ont adopté ses lois , et il n'a pas moins contribué à l'amélioration des gouvernemens que les publicistes en titre. Il y a contribué davantage peut-être; car c'est surtout dans le champ de la politique qu'il est à propos de dire :

Molière avec Tartufe y doit jouer son rôle.

Non, Molière n'eût pas été l'homme de Napoléon, pas plus qu'il n'est celui du pape , pas plus, en un mot, qu'il n'est l'homme de quiconque veut régner ou vivre seulement au moyen des abus et des préjugés. C'est pour cela même qu'il serait le nôtre ; et si , par miracle , nous devenions ministres quelque part , voici la première ordonnance que nous ferions porter :

« Un exemplaire de Tartufe sera délivré *gratis* à tous les citoyens , comme préservatif contre l'hypocrisie en général , et en particulier contre les sermons de M. le curé ; car bien que Tartufe ne soit point prêtre , il ressemble tellement à un prêtre que l'on ne court risque de se tromper en jugeant de M. le curé par Tartufe et de Tartufe par M. le curé. » *Amen.* H. L.

CODE CONJUGAL.

Chez Grignon , Libraire , montagne de la Cour.

Titre excellent , en vérité ! Mais ne vous y fiez pas , mesdames. L'auteur décrit bien dans le cours de cet ouvrage tout le cérémonial d'un mariage bien conditionné. Le contrat , la corbeille , la mairie , la toilette , l'église , le dîner , le bal , le lever , puis après tous les détails du nouveau ménage ; considérations flatteuses sur les différentes perfections dont la nature vous a douées , moyens de conserver le cœur d'un époux qu'on adore , voilà qui est au mieux ; mais un singulier chapitre, intitulé *Moralité* , qui sert de conclusion , ne sera pas de votre goût , j'en suis sûr d'avance. C'est tout simplement une apologie du célibat , avec cette piquante épigraphe de Labruyère : « Il y a peu de femmes si parfaites qu'elles « empêchent leurs maris de se repentir, du moins une fois le jour, « d'avoir une femme, ou de trouver heureux celui qui n'en a point. » Dans cette dissertation anti-sociale et aussi anti-légale , car la loi civile a pour but évident la propagation du mariage , se trouvent enchassées comme à plaisir différentes citations tout aussi imper-

tinentes ; par exemple : Thomas Morus , de lugubre mémoire , compare assez impoliment un homme qui se marie à « un fou , mettant la main dans un sac pour en tirer une anguille qui s'y trouve seule avec une centaine de vipères. Il y a , ajoute-t-il , cent contre un à parier que c'est sur une vipère qu'il tombera. »

Heureusement pour vous , mesdames , un autre chancelier anglais , Bacon , émet l'opinion directement contraire. Selon lui , il y a tout au plus dans le sac du mariage une vipère contre cent anguilles :

L'auteur ajoute immédiatement : Entre deux si graves autorités , la raison semblerait devoir conseiller une opinion mixte ; et si anguilles et vipères étaient mélangées là comme partout ailleurs , il ne s'agirait plus que d'avoir la main heureuse ou habile.

Je ne sais si ce moyen ternie vous contentera. Comment ! cinquante anguilles et cinquante vipères sur cent individus féminins ! il en a menti , de par Dieu. Bacon lui-même est dans l'erreur : je vous tiens moi pour autant d'agneaux , de colombes sans fiel et sans malice. Dire le contraire , c'est vous calomnier. Personne jamais n'a vu femme méchante au monde ; cela ne s'est jamais vu , cela ne se verra jamais.

Et quelles autorités sont invoquées à l'appui d'une si damnable erreur ! Citer Diogène , conseillant aux jeunes gens de ne se pas marier parce que , leur disait-il , « vous n'êtes pas assez âgés , » puis répondant aux hommes d'un âge mur : « Vous êtes trop vieux. » C'est pitoyable en vérité ! comme si l'histoire ne nous avait pas appris l'aversion du Cynique pour ce sexe aimable à qui nous devons la vie et ses plus doux plaisirs ! Laissez , M. Raison , laissez ce philosophe bourru s'occuper dans son tonneau de toute autre chose que d'aimer et d'être aimé , et ne vous appuyez sur lui ni sur ses pareils pour décrier la plus belle , et il faut bien en convenir aussi , la meilleure moitié du genre humain.

J'ai trouvé encore dans ce code plus d'une proposition téméraire et mal sonnante , telle que la suivante , dont je fais volontiers juges ces dames , celles du moins qui ont tant soit peu de tête et de volonté : j'ai lu , de mes propres yeux lu , « qu'il faut supporter avec bonté , avec patience du moins , les défauts ou les torts d'un mari , lui céder sans répugnance , déférer à ses volontés. »

Autant vaudraient les conseils de Sganarelle dans *l'École des femmes*. C'est de la tyrannie toute pure et de la tyrannie complètement ridicule ; jamais femme ne s'y soumettra , quel qu'avantage qui doivent en résulter pour le bonheur commun.

Ces hérésies conjugales notées comme elles devaient l'être, ainsi que la manie d'attribuer au mari l'administration des biens et finances domestiques, et de remettre ainsi entre ses mains le gouvernement au moyen du budget, le reste de ce petit ouvrage me semble assez bien. Tous les chapitres (n'était celui de la *Corbeille*, véritablement effrayant pour un homme brouillé avec Plutus) sont fort agréables. A voir tous les détails de ce jour, *le plus beau de la vie*, qui ont été si méchamment travestis par monsieur Scribe, l'eau vous vient presque à la bouche ; on se sent comme saisi d'une soudaine envie de se mettre en ménage ! L'auteur, dans son impartialité, n'a pas caché non plus le revers de la médaille, les goûts de dépense, les amies de pension souvent si mauvaises conseillères et ces traîtres de petits cousins qui se fauflent partout, mais dont le signalement exact inséré dans ce livre mettra parfaitement en mesure messieurs les maris qui auraient à cet égard la moindre inquiétude. Au reste, l'auteur a la meilleure opinion de la vertu des femmes ; tous les maires de Paris sont, dit-il, prêts à affirmer que jamais infraction ne fut commise aux unions que leur ministère a consacrées. Nul doute que partout ailleurs on n'obtient des garanties tout aussi certaines de la fidélité des femmes.

De tout ceci nous concluons, nous, que le mariage est une excellente chose, et nous souhaitons bonne chance à ceux qui se disposent à serrer de si doux nœuds.

Ne terminons pas cet article sans louer l'éditeur de ce volume sorti des presses de M. Remy. Une charmante gravure sur acier, du célèbre Johannot, contraste par sa finesse avec les lithographies assez communes mises en tête des publications semblables à celles-ci. Enfin, M. Grignon, comme s'il eût voulu prouver surabondamment tous les avantages de l'hymen, a mis à la fin de cet ouvrage la tirade de *l'Ecote des Vieillards* où Danville exalte devant un ami tant soit peu incrédule toutes les félicités conjugales. C'est une galanterie dont toutes les dames lui sauront gré, et qui ne peut que lui porter bonheur.

D. M.

CODE ÉPISTOLAIRE.

DE LA FALSIFICATION DU PAIN.

Chez C. J. De Mat, Grand'Place. 1829.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir réunir dans le même article deux ouvrages d'un genre si différent ; car le pain et la littérature

se touchent par beaucoup plus de points qu'on ne le croit. L'une est la nourriture du corps, l'autre celle de l'esprit. Le premier contient bien souvent des matières nuisibles, surtout par le temps qui court; la seconde est une intermédiaire utile pour introduire dans le monde des doctrines pernicieuses, des principes qui sentent l'hérésie, et surtout des idées nouvelles dont le moindre effet, comme chacun sait, est d'empoisonner le corps politique et de bouleverser l'ordre social. Libre à chacun de penser là-dessus ce qu'il voudra; pour moi, je déclare franchement que toute innovation m'est suspecte, et que je mets dans la même catégorie le libéralisme et le sulfate de cuivre.

Une simple annonce suffit pour un ouvrage que feront bien de lire ceux qui ont l'habitude de manger du pain, qui fera du tort aux boulangers et aux médecins, et dans lequel se trouvent signalés des procédés industriels dignes du carcan. Espérons, au surplus, que les mesures, peut-être un peu tardives, que prend la police, auront pour résultat de rassurer une nombreuse population et de mettre un frein à la cupidité de quelques hommes qui en seront quittes pour faire un peu moins vite leur fortune, et dont on pourra dire comme de bien des gens, qu'ils ont mangé leur pain blanc le premier. J'arrive au code épistolaire.

Celui qui écrit envoie son portrait, a-t-on dit; ce qui équivaut à cette pensée de Buffon : *Le style est tout l'homme.*

Quel que soit mon respect pour tout ce qui ressemble aux axiomes, ou même aux proverbes, si bien nommés *la sagesse des nations*, j'avoue à ma honte que ce mot de Buffon a beaucoup perdu de son prix à mes yeux, depuis que j'ai rencontré tant de méchans et de fripons à qui, sur leurs seuls écrits, on aurait donné le bon Dieu sans confession, si j'ose me servir d'une expression un peu triviale. En général, les hommes ont deux morales; l'une, dans leurs livres, l'autre, dans leurs actions : ils enseignent la première et pratiquent la seconde : et je ne serai disposé à croire que l'homme tout entier se montre dans son style que lorsqu'il me sera démontré que l'esprit, l'imagination, la politesse, les convenances sociales, l'intérêt et la foule des passions ne tiennent pas souvent la plume.

En veut-on des exemples? L'histoire en fourmille.

Dans son traité *de officiis*, le plus bel ouvrage de morale qui existe, Cicéron soutient que c'est un crime de délibérer et de balancer entre ce qui est honnête et ce qui paraît utile. Eh bien, lors-

que César eut passé le Rubicon , et que Pompée eut quitté l'Italie , Cicéron ne se rendit au camp du dernier que lorsque celui-ci eut obtenu quelques avantages. La bataille de Pharsale ayant un peu dérangé ses calculs, il revint à Rome flatter le vainqueur, et bientôt après , il triompha à la mort de César , et éleva jusqu'au ciel ses assassins.

Raynal , qui , dans son *histoire des deux Indes* , s'est élevé avec tant de force contre la traite des Nègres , s'était enrichi par des intérêts sur des vaisseaux négriers.

Caton le censeur tonnait contre l'usure et prêtait son argent à cinquante pour cent.

Sénèque écrivait son *traité du mépris des richesses* sur une table d'un bois plus précieux que l'or.

Rousseau , dans l'*Émile* , rappelle les pères et les mères aux devoirs qu'ils ont à remplir envers leurs enfans , et mit les siens à l'hôpital.

Je ne vois pas trop de quelle manière tous ces hommes-là et des milliers d'autres se sont montrés tout entiers dans leur style. Mais , au moment de finir mon article , je m'aperçois que je n'ai pas encore dit un mot de l'ouvrage que je me suis chargé d'annoncer, et j'y reviens en deux mots.

Ce *Code épistolaire* n'est ni meilleur ni plus mauvais que ceux qui ont été publiés jusqu'ici. L'auteur, qui est un docteur ès-lettres, fait précéder chacun des modèles qu'il donne des règles du genre, dans lesquelles je trouve qu'avant de mettre la main à la plume , il faut réfléchir et se rendre compte à soi-même de ce que l'on veut exprimer , vérité qui ressemble tant soit peu à celles de M. De La Palisse, ou, si l'on veut, à cette fameuse phrase du *cuisinier français* : *Vouslez-vous manger des canards aux navets, commencez par prendre des canards.*

Ces modèles de lettres ne sont pas d'ailleurs mal choisis ; mais ce que j'ai remarqué plus encore que tout le reste , c'est une très-belle impression sur beau papier vélin ; circonstances qui n'ajoutent rien au mérite de l'ouvrage, mais qui le font lire avec plus de plaisir. Les premiers produits d'un établissement qui se forme font espérer que M. J. De Mat se montrera le digne héritier d'un nom qui se place à la suite des typographes justement célèbres qu'a produits le royaume des Pays-Bas.

CORRESPONDANCE.

Gand, le 8 mai 1819.

A MES COLLABORATEURS DE LA MINERVE.

Me voici, messieurs et chers amis, dans la première des villes que je me suis proposé de parcourir, ne me sentant pas de joie d'être débarrassé de vos exigences bruxelloises, m'étant pour ainsi dire soustrait par la fuite aux importunités de tel qui voulait me rendre ministériel, et de tel autre qui voulait me rendre libéral, chacun expliquant ces mots à sa manière; me voici plus gai, plus content, plus tranquille, à l'abri de ceux qui disent que 3 et 3 font 8, et de ceux qui croient au contraire que 8 et 8 font 3. C'est là pour moi toutes leurs opinions du moment, et je m'en lave les mains. Que le jour de la raison vienne ou ne vienne pas, je m'en moque, et je suis décidé à ne plus blesser personne en publiant que 2 et 2 font 4; ce sont de ces idées vulgaires que je suis résolu de garder pour moi.

Il serait difficile de soutenir aux Gantois que leur ville n'est pas très-grande; mais ils prétendent que le séjour en est fort divertissant, et voilà ce qui pourrait faire un beau sujet de controverse. J'ai vu d'abord les promenades; elles m'ont plu; mais la salle de spectacle est digne d'une ville du quatrième ordre. La troupe débute, et Dieu sait quels sifflets et quel vacarme servent d'inauguration à ses premiers essais! Vous avez sans doute appris la malheureuse aventure de Mondonville, qui joue les rôles de Martin. Il avait consenti à chanter samedi dernier au concert de MM. Sagrini; et, tandis qu'il roucoulait avec beaucoup de grâce l'air : *Simple, innocente et joliette*, sa tendre moitié, qui n'est ni simple, ni innocente, a pris subitement la poste pour courir après un beau garçon qui était parti le matin, et auquel elle avait oublié de dire quelque chose. Le public a pris au chagrin du mari un intérêt véritable, et des salves d'applaudissemens, que l'acteur mérite d'ailleurs sous tous les rapports, lui ont prouvé qu'un grand nombre de bons époux qui composaient l'auditoire avaient adopté cette devise de Didon :

Haud ignara mihi, miseris succurrere disco.

J'ai vu, dirai-je la maison, l'hôtel? non, le palais de l'université. Oui, palais, malgré je ne sais quelle sourde critique qui s'attache toujours aux plus belles productions de l'art et du génie. La

façade , imposante d'ailleurs , n'a qu'un défaut ; c'est de ne pas être située sur une place publique. Quel dommage de ne voir ce beau péristyle que lorsqu'on est arrivé en face de l'entrée ! La porte principale est haute et majestueuse. C'est là le véritable style antique , et non la façade de la chambre des députés de Paris , où , sous un péristyle immense , on ne distingue que six petites portes exigües ; qui ressemblent à des souricières. Ce que j'ai vu de plus imposant après les monumens de Rome et de Paris , c'est ce vestibule de l'université de Gand. Je n'ai pu retenir mon admiration en pénétrant dans cette enceinte. Aucune décoration théâtrale n'est d'un effet plus magnifique ; et cette pierre alternativement grise ou blanche , dont les blocs immenses s'offrent aux yeux , donne à l'ensemble je ne sais quoi de gracieux et de sévère qui reporte l'esprit vers le Panthéon de Rome ou la Bourse de Paris. La principale salle est circulaire , ornée de colonnes , de tribunes , et ressemble plutôt à une chambre de députés qu'à une salle d'examen. Elle est si élégante et si pure dans sa forme et dans ses détails , qu'on regrette de ne la trouver que très-jolie , après avoir été trop frappé de la majesté du vestibule. Les vers de Parny sont charmans sans doute , mais il ne faut pas les lire immédiatement après une belle page de Bossuet.

C'est donc là qu'on raisonne , qu'on enseigne , qu'on étudie. Honneur aux maîtres de la jeunesse ! C'est , quoi qu'on en dise , une tâche sublime que de former des citoyens pour l'état. Une seule chose m'afflige , c'est que ceux que l'on forme ici sont des citoyens romains. C'est une idée bouffonne , mais ingénieuse du fondateur. Il se demandait : Enseignera-t-on en hollandais ou en français ? et il était embarrassé. Tout-à-coup , une idée lui passe par la tête. On enseignera en latin. Et voilà mon homme tiré d'affaire. Maintenant , qu'il vienne des Allemands , des Russes , des Turcs pour professeurs ; que notre université soit au nord ou au midi , peu importe. Le latin ! avec cela on se tire de partout. Un Chinois comme un Français pourrait aussi enseigner à Liège et à Amsterdam. Beau latin , que l'on vous rend grâce !

Ce qu'il y a de plus comique , c'est à coup sûr la philosophie moderne , et la médecine , et la physiologie , et l'anatomie enseignées avec des mots antiques que l'antiquité n'a jamais connus , puisqu'elle ignorait les progrès modernes de la science. Faites-vous une découverte ? il faut vite inventer le mot latin , car César n'a pas connu le système de Broussais , ni Cicéron celui de Gall. Au

tant de faits et d'idées et d'organes nouveaux, autant d'expressions nouvelles. Cela finit par faire une langue scientifique que l'on vous donne pour du latin, et qu'il faut recevoir avec confiance, car tout ce qui n'est pas français a le droit d'être considéré comme éminemment national.

J'ai déjà vu plusieurs des professeurs. Certes, ma critique porte sur la chose et non sur eux. Leur amitié pour les jeunes gens est vraie, leur ton sans pédanterie, et l'accueil qu'ils m'ont fait si indulgent que je le prendrais pour flatteur, si j'osais. Me voici donc installé pour quelques jours, et je vous amènerai des nouvelles. Ne comptez plus sur d'autres articles que sur ceux que contiendra ma correspondance, mais je ne me gênerai avec personne, soyez en sûr, quand il faudra me prononcer dans la voie où nous marchons ensemble, et d'un commun accord.

Je finirai par un mot sur ce qui me concerne. La ville de Bruxelles m'avait offert un local pour mon cours d'éloquence; ici, j'en ai loué un qui coûte cher. On m'avait dispensé à Bruxelles de toute formalité, pensant que mon cours n'était pas un spectacle: ici, on exige de moi les mêmes déclarations et les mêmes patentes que si je dansais sur la corde, ou si je montrais les chats savans. Loyer de salle, patente, droits et menus frais me coûtent 50 francs pour chaque leçon, sur cette terre hospitalière. A trois séances par semaine, cela fait 150 francs, ou bien 600 francs par mois, ou bien encore 7,200 francs par an, si je faisais mon cours toute l'année. *Pour faire des cours en Belgique*, disait dernièrement son excellence, *il n'y a qu'une déclaration à faire. J'ajouterai ces mots si vous le trouvez bon, monseigneur: Et près de huit mille francs à payer.*

CH. D.

REVUE DU SPECTACLE.

DÉBUTS DE M^{lle} LANGLE.

Il ne faut avoir jamais lu une douzaine de feuilletons de spectacles, pour ne pas y avoir remarqué ce mot fameux du maréchal de Saxe, qu'*il est plus facile de conduire une armée de quarante mille hommes qu'une troupe de comédiens*. C'est un texte si ordinaire de nos articles, et moi-même j'en ai fait un usage si fréquent, que je suis presque honteux de le répéter pour la centième fois peut-être. Mais il se présente naturellement à moi au moment où je vais parler des débuts de M^{lle} Langle, et que je vais avoir à débrouiller les intérêts qui se compliquent à notre théâtre plus que jamais.

Cette époque est ordinairement celle où chacun s'agite, intrigue, fait agir ou parler ses amis, et surtout défend de tous ses moyens le terrain sur lequel il est placé. Mais tout ce remue-ménage cesse bien vite, quand le nouvel arrivant a son emploi bien marqué, et qu'il peut prendre sa place sans gêner personne. Voyons s'il en est de même au moment où arrive M^{lle} Langle.

Nous avons depuis assez long-temps trois premiers dessus, qui se divisent ensuite en rôles du grand opéra, en chanteuse à roulades et en Dugazon. Un et peut-être même deux de ces emplois laissent quelque chose à désirer, et je conçois très-bien que l'administration ait senti la nécessité d'augmenter ses forces, et de faire venir un auxiliaire toujours utile et quelquefois nécessaire. En cela je l'approuve : ce qui abonde ne vicie pas, et le choix qu'elle a fait ne peut avoir que l'approbation générale.

Mais comment M^{lle} Langle va-t-elle s'arranger avec le triumvirat chantant ? Dans un théâtre du second ordre, et celui d'où elle sort est dans cette catégorie, les actrices ne sont pas fières ; elles portent alternativement le diadème et le tablier ; elles sont Armide un jour et Cendrillon le lendemain. M^{lle} Langle ressemble au *Solitaire* : elle sait tout, connaît tout, est partout : et dès son arrivée, elle vient dire au public : MM., vous faut-il une Vestale ? Je suis là. Une Ninette vous convient-elle ? Vous n'avez qu'à dire un mot. Enfin, pour vous plaire, il n'y a rien que je ne fasse, et je jouerai les Dugazon, quand il le faudra.

Le moyen de refuser une jolie femme qui offre ses services de si bonne grâce ! Le public a été enchanté comme on le pense bien : pourvu qu'il ait un bon spectacle, toutes les oppositions d'intérêts, toutes les rivalités lui sont étrangères : le théâtre seul l'occupe, les coulisses ne le regardent pas.

Je ne sais, au reste, jusqu'à quel point ces dames sont susceptibles de jalousie. Si elle fait maigrir, comme on le dit, il n'y aurait pas de mal qu'une d'entr'elles en fût atteinte ; elle y gagnerait incontestablement, et s'enrichirait de ce qu'elle aurait perdu. La seconde, beaucoup moins compacte, est plutôt faite, ce me semble, pour inspirer de la jalousie que pour la connaître. Quant à la troisième, qui supplée par des qualités essentielles à ce qui lui manque de talent, et qui serait une actrice du premier rang, si son *ramage ressemblait à son plumage*, elle a moins à craindre que les deux autres, et surtout que la première, les usurpations de M^{lle} Langle. Son obscurité pourra la sauver.

Quoi qu'il en soit, les débuts de celle-ci ont été et sont encore

une affaire d'état. Des conseils secrets ont été tenus, des pour-parlers ont eu lieu, des notes diplomatiques ont été échangées; et au résultat, depuis une quinzaine de jours environ que M^{lle} Langle est ici, elle ne s'est encore montrée qu'une seule fois, et c'est madame Constant qui a été sa première victime. Je ne sais trop comment elle a été choisie le rôle de *Marie*, qui n'a rien de remarquable, et dans lequel il n'y a qu'un air et qu'un duo à chanter; mais enfin, puisque cela lui a convenu, voyons comment elle s'en est tirée.

M^{lle} Langle est une jolie femme, ou du moins elle le paraît à la scène, et cela suffit. Elle a surtout les plus beaux yeux du monde; et quoiqu'on pût leur reprocher d'être un peu trop vifs, trop expressifs même pour une ingénue, je passerai facilement sur un défaut que tout le monde voudrait avoir, et dont ceux qui l'ont ne cherchent pas à se corriger. Au théâtre comme à la ville, les beaux yeux sont toujours de mise.

Sa voix est pleine, sonore et pure: le medium et les cordes basses en sont d'une grande beauté; mais les notes élevées laissent quelque chose à désirer, et mes oreilles ont été choquées de deux ou trois sons qui manquaient d'agrément et même de justesse.

Au surplus, il est difficile de juger sur un seul rôle M^{lle} Langle, comme chanteuse, comme musicienne, et surtout comme actrice. On annonce son second début lundi dans *OEdipe à Colonne*; on dit que le troisième aura lieu par le rôle de Ninette dans *la Pie voleuse*: quand on l'aura entendue dans plusieurs genres, on pourra mieux apprécier son double talent. Ce premier début, au reste, lui a été favorable: écoutée d'abord avec attention, même avec froideur, elle a fini par être applaudie; il n'y a eu dans ce succès ni enthousiasme ni complaisances: il a été moins brillant, mais plus flatteur.

Deux débuts ont eu lieu presque incognito au Théâtre du Parc, dans *les deux Précepteurs*. L'un, M. Achille, est une pâle et assez froide copie du fameux Pottier. Quant à l'autre, j'apprendrai peut-être à beaucoup de mes lecteurs qu'ils ont, dans M. Étienne, un des joyeux chansonniers du caveau, un des amis et des camarades de Béranger, de Désaugiers, de Gentil, etc., qui chante parfaitement le vaudeville et qui le compose encore mieux. L'esprit, à la vérité, n'est pas toujours un titre pour réussir, surtout au théâtre; mais il est bon quelquefois de savoir et de comprendre ce qu'on dit: ça ne peut jamais nuire, et n'a pas de l'esprit qui veut.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

TURQUIE.

DU CARACTÈRE DE SULTAN MAMOUTH. — DE SON DERNIER MANIFESTE.

M. de Pradt nous dépeint le sultan avec des couleurs qui ne reproduisent pas exactement les nuances de son caractère véritable : à entendre ce célèbre publiciste, le prince ottoman n'aurait pour qualité essentielle qu'une fermeté au-dessus de toutes les considérations, fermeté qu'on pourrait prendre, d'après ce qu'il nous dit, pour une obstination aveugle. C'est rendre peu de justice à celui que la postérité saluera sans doute du nom de régénérateur.

En effet, si l'on considère la large voie que cette courageuse fermeté de Mamouth vient d'ouvrir à la civilisation, et les pas gigantesques qu'il vient de faire faire à sa nation, toujours si rétive toutes les fois qu'on a voulu parler de réformes, on verra qu'une inflexibilité aveugle ne pouvait pas seule opérer d'aussi grandes choses si elle n'avait été dirigée par un génie dont toutes les opérations étaient basées sur la sagesse et sur l'expérience.

Un vieux préjugé, que nous tenons de l'héritage moral de nos pères et qu'il est presque dangereux de choquer, surtout dans le moment actuel, attache au nom musulman une espèce d'anathème que toute la philosophie de notre siècle ne parviendrait peut-être pas encore à effacer de sitôt, même si tout d'un coup les Turcs se trouvaient à la hauteur du peuple le plus civilisé de l'Europe. Ce préjugé est si fort que, quoiqu'il existe en Europe des gouvernements plus hideux, plus oppresseurs que celui de la Porte, des peuples chrétiens tout au moins aussi barbares et plus ignorans que les Turcs, nous sommes toujours disposés, sans en examiner les motifs, à accabler de nos vœux ces pauvres Musulmans, quelque juste d'ailleurs que soit leur cause.

Il est vrai que les exterminateurs des Grecs, de ce peuple qui veut secouer un joug insupportable, ne peuvent nous inspirer que de l'horreur ; nous n'avons vu qu'en frémissant leurs expéditions sanguinaires contre une nation qui, au milieu de ses ruines augustes, cherche à renaître à la liberté. Mais dans tous ces événemens, un esprit juste ne doit-il pas aussi faire la part aux circonstances ? La Grèce, conquise depuis Mahomet second, devait-elle, dans le premier moment, être considérée autrement par le sultan actuel que comme une province révoltée ? Un jugement impartial pourrait difficilement établir le contraire. De là cette guerre civile dont les animosités ont eu cela de commun avec toutes les guerres civiles, qu'elles ont été accompagnées de la plus affreuse barbarie. On peut citer pour exemple récent de cette analogie une province de France, de ce pays si avancé dans la civilisation, qui a été témoin de tous les excès auxquels peuvent se porter la fureur des partis dans de semblables luttes. Qui ne frémit, hélas ! au seul nom de Vendée !

Le silence des souverains de l'Europe, leur obstination à se montrer sourds aux cris des malheureux Grecs qu'on égorgeait, ont paru sanctionner d'abord les droits du sultan ; ce n'est qu'après cinq ans de massacres qu'ils se sont décidés à faire un léger effort pour arracher les lambeaux de la population grecque au glaive du farouche Ibrahim. Comment s'est manifestée alors cette inflexibilité de Mamouth ? A-t-il voulu disputer pied-à-pied ses droits sur la Grèce comme il les défendra à toute extrémité devant le Balkan ? non ; il a compris la puissance de l'opinion, et, malgré l'exemple de certains monarques chrétiens, il a cru prudent de plier devant elle et non de la braver. Il s'est déterminé à céder, mais d'une manière tacite, afin que l'orgueil ottoman n'eût pas à en rougir. De cette façon il espère faire ressortir davantage la justice de sa cause contre ceux qui ont arraché à son empire tant de provinces depuis un siècle.

Mais en abandonnant, d'après le vœu général, des droits qui avaient été confirmés à la Porte par plusieurs siècles de possession, le sultan à son tour réclame la mise en liberté d'un peuple à qui l'on a ôté son indépendance avec des droits moins légitimes, suivant lui, que ceux consacrés depuis long-temps par la conquête. Il demande, pour le rétablissement réel de l'équilibre de l'Europe, la réhabilitation du royaume de Pologne.

Il croit que si les Grecs ont mérité l'intérêt général, les mal-

heureux Polonais ne doivent pas l'exciter à un moindre degré. Aussi leur propose-t-il de leur tendre la main pour leur aider à secouer le triple joug qu'on leur a imposé malgré leurs justes, mais vaines protestations. L'avenir nous prouvera si cette démarche de Mamouth est l'inspiration d'un génie supérieur qui médite avec sagesse ses combinaisons avant de les livrer au jour, ou si le sultan, mettant de côté toute prudence, n'a écouté dans cette conjoncture que sa haine contre ses agresseurs.

D'un côté il paraît avoir pour lui l'intérêt bien vif qu'inspire la malheureuse nation polonaise; d'un autre côté il semble choquer directement les intérêts d'une puissance déjà toute prête à lui tendre la main en cas de revers. Cette dernière considération paraît très-importante aux yeux de M. de Pradt, qui voit le sultan se mettre à dos, en la méprisant, un de ses amis les plus dévoués. Nous osons ne pas être de l'avis de l'illustre archevêque. En effet, en considérant bien la compensation immense que trouveraient ces mêmes intérêts dans le rétablissement de la Pologne, on peut être tenté de croire que la puissance dont il est question a été consultée préalablement sur le manifeste remarquable que d'émettre la sublime Porte.

S'il en est ainsi, comme tout semble le prouver, la conflagration générale devient inévitable. Aussi les tribunes de la représentation française retentissent-elles à chaque instant de la nécessité de se mettre à la hauteur des circonstances et de ne pas regarder d'un œil indifférent les armemens immenses qui se préparent actuellement dans toute l'Europe.

N. G.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

LE BUDJET. — LE CIMETIÈRE. — L'ESPRIT DES LOIS.

Au bout de toutes les choses humaines, il y a de l'argent; on en demande même pour porter au cimetière celui qui est mort faute d'en avoir pour vivre.....

Certes, voilà un début qui n'est pas riant. C'est qu'en vérité rien n'est moins gai qu'un budget: du moins est-ce l'opinion de ceux qui le paient, et, tant qu'il n'est pas voté, c'est aussi l'opinion de ceux qui le mangent.

Or, les mangeurs, qui ne sont pas les payeurs, tâchent de rogner, le plus possible, leur portion d'ennui; et, comme tout ennui leur vient de l'obligation de demander de l'argent aux cham-

bres, ils s'arrangent de manière à ce qu'il n'y ait de discussion financière que le moins possible. Nous nous sommes même laissé dire que d'abord certains de ces messieurs (les mangeurs) avaient eu la velléité d'établir un BUDJET PERPÉTUEL. Mais, réfléchissant apparemment qu'il fallait moins de temps que cela pour faire ses affaires, ils se sont contentés d'un BUDJET DÉCENNAL, pas plus, et c'est modeste.

Voilà qui va bien. On taille aujourd'hui le bât que le peuple doit porter pendant dix ans ; on le taille, sans s'inquiéter de savoir si dans dix ans ce bon peuple aura encore les reins faits de manière à le porter, sans en être blessé. Dix ans ! Les choses de ce monde ne se laissent pas voir de si loin :

Est-il un seul moment
Qui nous puisse assurer d'un autre seulement ?

Cette prétention à vouloir régler l'avenir par des prévisions nous rappelle un acte administratif du maire d'une commune de France ; le voici :

« Nous, maire, etc., considérant que des réparations d'urgence sont commencées au cimetière, et qu'il importe, pour les accélérer, que les travaux ne soient point interrompus, ordonnons, sous les peines portées par les lois, que, jusqu'au moment où lesdites réparations seront achevées, le cimetière ne sera ouvert que le dimanche et les jours légalement fériés. »

Tout alla pour le mieux la première semaine ; le maire triomphait. Mais voilà que la seconde, des administrés récalcitrons se laissent mourir tel jour et à telle heure qu'il n'est pas possible d'attendre au dimanche pour les enterrer. Infraction sur infraction du savant arrêté de M. le maire ; car voici des tombeaux qu'il faut réparer d'urgence aussi ; car voici des mères désolées qui veulent aller pleurer sur leurs enfans ; il faut bien les laisser entrer. Tout alla donc comme le veut la nature des choses : seulement M. le maire, en habile administrateur, eut la gloire de maintenir son ordonnance, qui ne servait qu'à gêner ses administrés et lui-même.

C'est qu'il en est à-peu-près ainsi du budget décennal. Écoutons ce que dit la loi fondamentale :

« Le budget est divisé en deux parties : la première contient les dépenses ordinaires, fixes et constantes, qui résultent du cours habituel des choses, et se rapportent plus particulièrement à l'état de paix. Ces dépenses étant approuvées par les états-généraux, ne sont pas soumises, durant les dix premières années, à un vote ul-

térieur et annuel , A MOINS QUE LE ROI NE FASSE CONNAÎTRE QU'UN OBJET DE DÉPENSE A CESSÉ OU VARIÉ. En arrêtant cette partie du budget , on détermine en même temps les moyens d'y faire face , lesquels moyens demeurent *invariables* pendant dix ans , A MOINS QUE LE ROI NE FASSE CONNAÎTRE QU'IL EST NÉCESSAIRE DE REMPLACER OU DE MODIFIER CES MOYENS. »

D'où il résulte , clair comme le jour , qu'en voulant prévoir des dépenses pour dix ans , on a été obligé de prévoir que cette prévision manquerait de mesure , et de se réserver les moyens de la rajuster. C'était bien la peine de la faire ! Nous comprenons ce qu'on a voulu obtenir : c'est une classification méthodique des matières du budget ; mais on a manqué le but en le dépassant. Et pourquoi l'a-t-on ainsi dépassé ! Parce qu'on a cru , par là , éviter des discussions pénibles avec les états-généraux. On s'est trompé. Il faudra toujours s'adresser à eux pour le budget annuel , et , par celui-ci , ils forceront à la réforme de l'autre. S'il n'en était pas ainsi , l'initiative appartenant au gouvernement , s'il ne lui plaisait pas de changer un impôt , tel que celui de la mouture , que des circonstances transitoires auraient pu autoriser , il pèserait pendant dix ans sur le peuple , et la moitié d'une génération aurait le loisir de mourir avant d'avoir du pain à manger à un prix raisonnable. Consolante perspective !.... Non , directement ou indirectement , les représentans trouveront toujours une voie pour régler les dépenses de l'état dans la proportion qu'ils croiront juste , et tout ce que peut produire cette division , prétendue habile , du budget , c'est de mettre le désordre où l'ordre est si nécessaire , c'est d'appeler peut-être l'irritation où le calme et la modération sont indispensables.

Arrêtez ! s'écrie-t-on ; la loi fondamentale a parlé , et la discussion ici devient inconvenante.... Nous n'ignorons pas avec quel ménagement , quel respect il *convient* de parler de la constitution. Si l'on ose demander qu'elle subisse une modification dans ses articles purement réglementaires , comme ceux en question , par exemple , nous savons qu'il faut le demander au roi ; mais nous ne pouvons croire qu'ici la discussion soit inconvenante ; car la prétention de faire des lois fixes à tout jamais a quelque chose de l'imprévoyance des barbares. Est-ce que par hasard les sociétés se sont jamais arrêtées à un point fixe ? Quelqu'un a-t-il vu cela ? Qu'il nous le dise , qu'il nous le montre ! Non , le genre humain est incessamment en marche , et les gouvernemens doivent

le suivre , sous peine d'être délaissés comme des obstacles , au lieu d'être recherchés comme des appuis : la loi fondamentale , d'ailleurs , a prévu la possibilité des changemens. (Art. 230.)

Ces lois à tout jamais produiraient sur les nations les mêmes effets que la théocratie. Les peuples dont le gouvernement est fondé sur un dogme religieux , ont , certes , cet avantage de l'invariabilité au plus haut point , et qu'arrive-t-il ? Qu'après l'élan qui résulte d'UNE IDÉE FIXE , ces peuples s'arrêtent et tombent , parce que le besoin des modifications étant venu , on ne peut le satisfaire. Là aussi l'on dit que la discussion sur la loi fondamentale est inconvenante , et l'on périt parce qu'on a voulu se refuser au mouvement , qui est la loi du monde.

Toutefois cette immobilité se conçoit dans un gouvernement théocratique , parce que la loi civile et la loi religieuse étant UNE , toute modification au dogme doit être regardée comme un sacrilège. Mais dans un gouvernement libéral et philosophique , la question de changemens dans la constitution doit être une question de prudence et d'opportunité , rien de moins , rien de plus. Montesquieu l'a dit , appuyé sur l'autorité de son génie et de l'histoire : Tout peuple périra si sa constitution ne porte en elle les moyens de se modifier selon les temps. Pourquoi les juifs ont-ils été dispersés ? Pourquoi les Espagnols sont-ils tombés dans l'abyme de sang et de crasse où nous les voyons ? Pourquoi les Arabes , qui ont rendu les arts à l'Europe , sont-ils maintenant au niveau des Turcs ? Parce qu'il y a impossibilité de modifier leur constitution , qui repose sur un dogme invariable. Tout a marché , ils sont restés là. Et pourquoi Mamouth a-t-il étonné l'Europe par une résistance si imprévue ? Parce que , nouveau Pierre-le-Grand , il n'a pas hésité à se jeter dans la réforme , le fer et la flamme à la main !

En vérité , ce serait une dérision que de soutenir qu'il y a danger ou inconvenance à changer la forme d'un budget ; il n'y a pas même une difficulté sérieuse. Le roi peut remettre en question le budget décennal tous les ans , si bon lui semble , en tout ou en partie ; c'est son droit , sa prérogative ; qu'il en use donc pendant trois ou quatre sessions de suite , et voilà LE PRÉCÉDENT ÉTABLI. Or , S. M. , qui connaît mieux que nous l'Angleterre , sait que là les précédens ne parlent pas moins haut que le texte de la constitution. Et ici , le peuple trouverait un double avantage : les finances , ce palladium des états modernes , seraient administrées avec plus de méthode , par une conséquence nécessaire , avec plus d'écono-

mie, et l'on devrait ce bienfait au roi. Et c'est un gage puissant de bonheur pour un peuple que d'avoir des motifs d'aimer son roi.

H. L.

DROIT DE GRACE.

MM. DE POTTER, DUCPÉTAU ET COCHÉ-MOMMENS.

Pendant plusieurs jours, on a dit, on a cru dans Bruxelles que ces trois messieurs, condamnés sous l'empire de l'arrêté-loi de 1815, allaient obtenir la remise d'une peine implicitement déclarée exorbitante par l'adoption de la nouvelle loi sur la presse. Cette nouvelle, trois fois heureuse pour tous les amis de la liberté, quelles que soient les nuances de leurs opinions, ne paraît pas devoir se confirmer.

D'où vient ce retour à la rigueur? car il n'est pas douteux que le projet d'user, à l'égard de ces honorables citoyens, d'une juste clémence, n'ait été formé, on peut dire arrêté. D'où vient? Peut-être de ce qu'on n'est pas bien clairement fixé, de part et d'autre, sur le sens qu'il faut attacher au mot grâce, dans le cas dont il s'agit... Peut-être aussi cela tient-il à une discussion, intempestive selon nous, entamée dans les journaux avec M. de Stoop. Quand les gens sont disposés à réparer ce que nous croyons être un tort, de leur part, il n'est pas prudent de les arrêter en chemin par des irritations nouvelles. Quoi qu'il en soit, nous allons tâcher de jeter quelque lumière sur la question, et si par là, mieux comprise, elle tournait au profit de la liberté de ces messieurs, il n'est pas besoin de dire quelle satisfaction nous en éprouverions.

Nous le répétons : aux yeux du gouvernement lui-même l'arrêté-loi de 1815 n'était pas fait pour les temps de calme où nous vivons ; par conséquent, aux yeux du gouvernement lui-même, les condamnations qu'il a entraînées, cet arrêté-loi, sont disproportionnées avec le délit. Que faire? Changer la législation. On l'a fait. Sans doute ce changement aurait dû s'effectuer dix ou douze ans plus tôt. Mais enfin il est arrivé; qu'il soit le bien-venu! Quant aux écrivains condamnés, tous les degrés de juridiction ont été épuisés, il y a chose jugée, tout est dit...., à moins qu'on ne leur fasse grâce....

Mais qu'est-ce que le droit de grâce? Une faculté capricieuse, que l'on applique à droite ou à gauche, selon le bon plaisir, selon que le condamné, en s'humiliant devant le gouvernement, sait

éveiller plus ou moins de sympathie pour son malheur, de croyance en son repentir. Si c'est cela, nous comprenons, vu la part réelle ou présumée que les ministres ont dans l'exercice du droit de grâce, nous comprenons à merveille qu'on aime mieux subir sa peine que de contracter, jusqu'à certain point, une obligation envers des hommes dont on a été, dont on veut rester les adversaires.

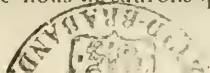
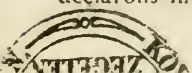
Mais est-ce donc ainsi qu'on doit entendre le droit de grâce? Ne se laisserait-on pas abuser par une locution courtoisesque, et, sous ce mot, grâce ne se cache-t-il pas un droit de justice, un véritable degré d'une véritable juridiction? Examinons un peu.

La loi fondamentale dit, art. 67 : « Le roi a le droit de faire grâce, après avoir pris l'avis de la haute-cour du royaume. »

Ce n'est donc pas une faculté ni toute personnelle, encore moins ni toute de bon plaisir. La loi est chose droite, inflexible; la conscience est chose ondoyante et diverse. Comment donc faire pour les ajuster l'une sur l'autre? Laisser l'arbitraire aux juges ou aux jurés. Le remède serait pire que le mal. Comment donc rétablir cette proportion nécessaire entre le délit et la peine, que l'absolutisme de la loi doit rompre assez souvent? En créant une juridiction dans laquelle, par-dessus toutes les formes des lois communes, la conscience puisse aller chercher la conscience, et lui faire sa part. C'est cette juridiction qu'on nomme le droit de grâce, et qui n'est, à vrai dire, qu'un appel au roi, en sa cour suprême. Il ne peut donc y avoir ni honte, ni même scrupule à se pourvoir en grâce, car là encore c'est justice qu'on réclame, et là, comme dans tout autre tribunal, celui qui prononce est tenu de prononcer suivant ses lumières et en son âme et conscience. Le roi est alors un juge, le plus haut de tous, mais il n'en est pas moins obligé de toutes les obligations des juges ordinaires, car encore une fois il est juge, il agit en vertu de la loi, et c'est en vertu de la loi et non par crainte ou par faiblesse qu'on a recours à lui.

Maintenant que la question est (croyons-nous du moins) nettement posée, nous savons ce que nous ferions si nous étions condamnés en vertu de l'arrêté-loi de 1815. Laisant de côté les procureurs et avocats-généraux et tous les magistrats qui sont enfermés dans les régions inférieures, nous savons ce que nous dirions au roi, pour le prier de faire cesser cette anomalie d'une loi libérale existant à côté de condamnations exorbitantes...

Mais il ne nous appartient de faire la leçon à personne. Nous déclarons même, que nous ne saurions que respecter la déterminaa-



tion d'hommes qui préféreraient la prison à une démarche qui leur paraîtrait inconvenable pour leur dignité personnelle, ou le succès de leur parti ; et nous nous bornons à exprimer nos vœux pour que tout ceci ait l'issue la plus favorable à la sainte cause de la raison humaine contre les erreurs de toute espèce, politiques et religieuses.

H. L.

CORRESPONDANCE.

Gand, le 14 mai 1829.

A MES COLLABORATEURS DE *LA MINERVE*.

Autant, messieurs et chers amis, nous sommes disposés à ne pas faire de l'opposition pour le seul plaisir d'en faire, autant il convient, lorsque l'occasion s'en présente, de signaler par la voie de la presse les abus que l'autorité ignore ou tolère. Elle-même nous en saura gré si, comme je le pense, ses intentions sont bonnes ; si elles ne l'étaient pas, lui déplaire serait alors un petit malheur.

Permettez-moi de revenir avec plus de développement sur un fait que j'ai indiqué dans ma dernière lettre. Je veux parler des prétentions du fisc à mon égard. Ces prétentions sont telles que je me trouve humilié. Oui, messieurs, humilié, il n'y a pas d'autre mot pour exprimer la situation de mon âme. Si M. le contrôleur de Gand ne se trompe pas, je dois, d'après la loi en vertu de laquelle il me taxe, être assimilé aux marchands de marionnettes ; si je ne me trompe pas moi-même, sa prétention, par ce motif, est insultante au dernier point.

A Genève, à Lyon, à Rouen, au Havre, à Caen, à Nantes, j'avais d'abord comparu devant l'autorité municipale, et jamais elle ne m'avait renvoyé à l'administration financière. Une loi pourtant y renvoie, en France comme en Pays-Bas, tous les directeurs et entrepreneurs de spectacles. On voulut bien ne pas voir en moi un escamoteur, ni un faiseur de tours de force et de souplesse. Genève, Lyon et Caen me prêtèrent leurs salles académiques, le Havre sa bourse publique, Rouen et Nantes leur hôtel de ville. Partout accueilli, on ne me parla nullement de patente, et pendant cinq ans, j'ignorai ce que c'était.

La sixième année, j'arrive à Bruxelles ; je n'y étais point connu. On me laisse donner mes séances publiques dans une salle ordinaire, après quoi l'autorité, par l'intermédiaire de M. Van De

Weyer, bibliothécaire de la ville, veut bien m'offrir le local du Musée dans lequel je recueille le fruit de mes leçons sans avoir aucune dépense à faire. Point de patente encore pour le cours, il était réservé à M. le contrôleur de Gand d'y voir plus clair que tous les autres.

A Gand, en effet, je me présente à M. le secrétaire de la régence, qui m'invite à me rendre chez le contrôleur. Je réponds que depuis 6 ans que je fais des cours, je n'ai jamais été renvoyé à un contrôleur quelconque. M. le secrétaire insiste, et pour la première fois de ma vie je fais demander à l'administration des contributions si je lui dois quelque chose, et en vertu de quelle loi. Voici l'article désigné. Vous connaissez, messieurs, les professeurs Cousin, Villemain, Guizot, Cuvier, Royer-Collard, il ne s'agit pas de leur talent, mais du genre de leurs leçons, et sous ce rapport seulement, je suis leur égal. Voici ce qui les concerne si jamais ils viennent à Gand :

« Les entrepreneurs, directeurs et régisseurs de *tout spectacle ou exposition publics ayant un bénéfice pour but*, tels que les *spectacles dramatiques, d'équitation et danse de corde, de voltigeurs, de marionnettes, de joueurs de gobelets*; ceux de *récréation, de physique expérimentale ou de chimie, d'exposition d'objets d'histoire naturelle ou d'objets d'art*, y compris les *tableaux, les panoramas*, et généralement *tous autres spectacles et récréations du même genre*, lorsqu'ils ne sont pas donnés dans des salles de spectacle de la catégorie de celles désignées § 1 du présent tableau, seront cotisés comme suit etc. »

Une chose frappe d'abord dans la rédaction de cet article ; c'est que ce qui n'est pas spectacle ne peut y rentrer. Opéra, comédie, danse de corde, jeu de gobelets, représentation de grand ou petit spectacle, peu importe. Il suffit, pour que la loi soit applicable, d'abord qu'il y ait spectacle, et ensuite que ce spectacle ait un bénéfice pour but. Mais il faut ces deux circonstances, *spectacle et bénéfice*. C'est incontestable.

Or, M. le contrôleur sait bien que pour la seconde de ces conditions, nous sommes d'accord. Il y a *bénéfice*. Maintenant, passons à la première ; *y a-t-il spectacle ?* c'est ce qu'il faut examiner.

Si je suis quelquefois modeste, messieurs, c'est que je n'ai que trop de raisons pour l'être ; je fais des cours, ces cours sont composés d'un certain nombre de leçons. Il y a dans mes cours un

professeur et des élèves ; mais ce mot de *leçon* me déplait. J'ai toujours dit *séances*, *soirées littéraires*, et jamais *leçons*, car il me répugne de *faire la leçon* à des gens qui, pour la plupart, en savent plus que moi. Eh bien ! c'est là mon tort. Si je disais *leçons*, je serais professeur, mais je dis *soirées littéraires*, et des soirées sont évidemment un spectacle. Voilà comme on se prend aux mots au lieu d'examiner les choses. Je suis résolu désormais à dire M. Durand, professeur, donne des leçons. Mais quoi ! il est trop tard.

Admettons pourtant les soirées littéraires. Par quel mot la loi les a-t-elle prévues ? lisez, relisez l'article. Y a-t-il chez moi spectacle ? y a-t-il interlocuteurs ? y voit-on costumes, orchestre, décorations ? où est le théâtre ? mais, dit-on, l'exposition d'objets d'art suffit. Eh bien, où sont les objets d'art ? qu'est-ce que l'on voit ? qu'est-ce que j'expose ? mes statues, mes tableaux, mes tapis, où sont-ils établis aux yeux du public ? enfin, et malgré ma répugnance à le dire, où est la corde qui me sert à voltiger ? les marionnettes que je fais danser ? les muscades que j'escamote ? les gobelots qui servent à mes tours ? hors de ces choses, il n'y a rien, absolument rien de la loi. Elle est sous les yeux du public maintenant ; que l'on juge, et que l'on prononce entre le contrôleur et moi.

Je sais qu'une soirée littéraire et musicale donnée avec M. Bley a été considérée comme concert, et que l'usage a toujours été de taxer cette espèce de soirées. J'ai accordé la chose sans difficulté, et comme M. Bley payait pour sa musique, j'ai trouvé juste que la patente fût acquittée par lui. Mais ceci est une exception, et n'a aucun rapport avec mes leçons d'éloquence ; mes leçons, absolument pareilles, sinon pour la forme au moins pour le fond, à celles des illustres professeurs de Paris que je citais tout à l'heure, ne sont point des concerts, ni des représentations dramatiques. C'est de philosophie, d'histoire, d'éloquence que je m'occupe. Me comparer à un bateleur, ce n'est pas seulement m'outrager moi-même comme homme et comme professeur, c'est se montrer profondément ignorant de l'objet dont il est question ; objet éminemment grave et sévère, occupation noble et utile s'il en existe une dans le monde, exercice et enseignement honorable, qui forme l'esprit et le cœur, élève l'homme par l'instruction au-dessus des autres hommes, et lui imprime une dignité que nul n'a le droit de lui ravir.

Non, M. Bernard, malgré votre contrôle et votre exigence financière, il ne sera pas dit que vous aurez en vain torturé une loi pour y ajouter cette ignoble pensée de votre esprit : *Un cours d'éloquence n'est qu'un spectacle de batteur*. Non, M. Bernard, il ne sera pas dit que vous aurez humilié en vain un avocat de la cour royale de Paris, un ancien magistrat, un membre de onze académies, un professeur honorable, en l'assimilant par votre insultante assignation au plus vil rebus de la société. Il y a dans l'âme de celui qu'on outrage une élasticité que vous autres, hommes d'argent, pouvez méconnaître, mais qui nous élève en raison des efforts que l'on fait pour nous abaisser. Honneur à l'éloquence outragée ! car ce n'est pas de moi mais d'elle seule qu'il s'agit ici. Honneur à la science et aux lumières qu'un employé des Pays-Bas met au rang des plus ignobles passe-temps de la stupidité ! Que l'orgueil des financiers reçoive de l'opinion publique la flétrissure qu'il voudrait imprimer à ce qui est au-dessus de son intelligence. Et que les hommes qui insultent l'éloquence et les lettres sachent une bonne fois que l'éloquence et les lettres disposent désormais dans le monde des honneurs, de l'estime et de la considération.

Voilà, messieurs, ce que j'avais à vous dire. Je vous prie d'imprimer cette lettre, et de l'envoyer à M. Bernard, contrôleur à Gand. En la recevant, il verra ce que je pense de ses prétentions iniques ; et peut-être d'autres que lui, plus amis de la véritable gloire de leurs pays, verront-ils avec peine un outrage aussi manifeste dirigé contre un étranger qui n'humilie personne et qui ne veut pas être humilié.

CH. DURAND.

P. S. C'est de M. Bernard lui-même que je tiens l'indication de l'article concernant les histrions auxquels il me compare. Voici une note de sa main.

« Les séances ou soirées littéraires tenues par M. Durand ayant
 « un bénéfice pour but sont assujéties au droit de patente. Dans
 « l'espèce, le cas est *textuellement* prévu, au § 3 du tableau
 « n° 15 de la loi du 21 mai 1819 (1). Le contrôleur soussigné engage
 « beaucoup M. Durand à faire sa déclaration et payer le droit dû,
 « sauf à réclamer auprès de l'autorité compétente s'il persiste à
 « croire qu'il n'est pas patentable pour l'objet en question. »

7 mai 1829.

Le contrôleur, *signé* BERNARD.

(1) La loi qui concerne les saltinbanques. Aux mots *spectacle et exposition*, M. Bernard substitue dans la loi les mots *séances littéraires*. Et il dit citer la loi *textuellement*.

REVUE DU SPECTACLE.

CONTINUATION DES DÉBUTS.

Tout a été dit sur les ouvrages qui ont été représentés cette semaine, ainsi les débutans n'occuperont seuls, ce qui sera fort peu amusant pour ceux de mes lecteurs qui les ont vus, et qui n'attendent pas que les journaux aient paru pour savoir à quoi s'en tenir sur le mérite du nouvel acteur. Heureusement pour mes confrères et moi qu'il y a une foule de gens d'une meilleure pâte qui, habitués à voir par les yeux de ce qui les entoure, et à calquer leurs jugemens sur ceux d'un autre, ont besoin que nous les aidions un peu dans ces occasions. C'est pour cela qu'ils lisent les journaux ou s'y abonnent; nous leur vendons nos jugemens, de même qu'un ministre adroit, qui invite à sa table un député dont il a besoin, lui sert un vote avec une aile de poulet truffé, ou lui verse une opinion dans un verre de vin de Champagne; mais je reviens à mon sujet, et je tâcherai de ne plus m'en écarter par d'impertinentes réflexions.

La représentation d'*OEdipe à Colonne* a offert un spectacle assez curieux : cinq débutans s'y montraient à la fois : et la vieille et magnifique musique de Sachini en avait pris un air de nouveauté dont elle commence à avoir besoin. Les anciens amateurs s'affligent de cet effet inévitable du temps et du changement qui s'est opéré dans notre goût musical. Ce qui les console un peu, c'est la certitude que l'idole du jour aura tôt ou tard son tour, et que dans un demi-siècle peut-être, nos enfans traiteront *le Siège de Corinthe* comme nous traitons *OEdipe*, et diront en baillant : *Que c'est beau !*

M. Rey, première basse-taille, arrivait ici précédé d'une grande réputation, ce qui ne prouve rien quant au talent. On a surfait si souvent le public sur le mérite d'un acteur, qu'à présent il ne croit plus qu'à ce qu'il voit. Mais ici la renommée n'avait rien dit de trop, et le débutant a surpassé les espérances qu'on en avait conçues. Sa voix est pure, fraîche et d'une grande étendue; il chante avec simplicité, sans mauvais goût et sans affectation, enfin comme doit être chantée la musique d'*OEdipe* et de *Joseph*, seuls opéras dans lesquels il ait encore paru.

Comme acteur, M. Rey est moins remarquable, cependant il a rendu d'une manière convenable le vieux Jacob et le fils de Laïns. Sous ce rapport, au surplus, il faut pour bien savoir à

quoi s'en tenir qu'on l'ait vu dans d'autres rôles. Ces deux-ci ne sont pas très-difficiles à jouer , surtout le dernier. Et puis , à peine peut-on l'y voir , et je ne sais pas encore s'il est jeune ou vieux , beau ou laid , blond ou brun , s'il a de la physionomie ou s'il n'en a pas , toutes choses qui ne sont point indifférentes.

Quant à Laseuillade , je renonce à en parler. Pour nous autres journalistes , qui sommes obligés de varier nos idées et notre style , il a un très-grand défaut , c'est d'être toujours parfait. Le premier jour on épuise avec lui toutes les formules du plaisir et de l'admiration , de sorte qu'il ne nous reste plus rien à dire les autres fois. Son talent est tel que je ne sais pas même s'il ne parviendrait pas même à légitimer des défauts , du moins à mes yeux. En voici un exemple. J'avais toujours été persuadé jusqu'ici qu'un héros ne pouvait pas s'étendre à plat ventre sur le théâtre : j'avais entendu fortement blâmer par des connaisseurs et même par des maîtres le seul exemple que j'en avais vu. Rien d'ailleurs dans les écrivains de l'antiquité , n'indique cette position. Dans Homère , dans Euripide , dans Sophocle , etc. , il est souvent question du *front courbé dans la poussière* ; nulle part , que je sache , on n'y parle du ventre. A présent , je ne sais plus qu'en dire , et je suis presque disposé à trouver bien dans Polynice , ce que je n'aurais permis jusqu'ici qu'à Siméon ou à des misérables de son espèce.

M^{lle} Langle , chargée du rôle d'Antigone , n'a pas tout-à-fait rempli les espérances qu'elle avait données. Elle paraissait malade ou intimidée ; et l'une ou l'autre cause , peut-être même les deux réunies , lui avaient ôté une partie de ses moyens. Attendons qu'elle ait pris son aplomb sur notre scène , car il serait injuste et mal-adroit de la juger définitivement sur ces deux premiers débuts. Le théâtre a ses chances comme la guerre , et la voix d'une actrice n'est pas moins journalière que l'épée d'un héros.

Etienne a été bien faible dans le Grand-Prêtre , et surtout dans quelques mesures qu'il avait à dire à la fin. J'ai bien peur que la musique sérieuse ne lui aille pas aussi bien que les *flon flon* du vaudeville.

Enfin , M^{me} Batiste a chanté avec justesse et avec goût l'air : *Vous quittez notre aimable Athènes*. Il ne faut pas en demander davantage à un Coryphée.

Mardi , les habitués les plus intrépides se sont réunis au théâtre en comité secret pour assister à une représentation du *Délire* , dans lequel M. Bazin paraissait dans le rôle de Murville ; rôle faux ,

et exagéré, dans lequel on ne peut être qu'excellent ou ridicule. M. Bazin n'a ni assez de talent comme acteur, ni assez de voix, pour avoir la liberté du choix, et il a été aussi mauvais qu'on peut l'être. Le public, non, je me trompe, une centaine de personnes qui se trouvaient dans la salle, l'ont prié de retourner d'où il venait, et il se l'est tenu pour dit. Une indisposition qu'on peut appeler une capitulation d'amour-propre, est arrivée fort à propos le lendemain pour ajourner les débuts de M. Bazin, que nous étions menacés d'avoir pour l'emploi des Philippe.

Bouchez s'était chargé, au défaut de feu Murville, du rôle de Siméon dans *Joseph*. Il ne l'a pas mal joué, mais quand on chante comme lui, c'est pousser bien loin la complaisance, ou compter un peu trop sur celle des spectateurs.

La Maison du rempart, au théâtre du Parc, a réussi, quoique la plupart des acteurs n'eussent pas appris leurs rôles. Dans cette occasion, le souffleur s'est montré étranger à tout esprit de parti : royalistes et frondeurs, il a soufflé chacun avec un zèle et une impartialité dignes des plus grands éloges. X.

LE TEMPS.

Au jour naissant, sur les Alpes glacées,
 Dont les sommets semblent parler aux cieux,
 Je méditais, triste et silencieux,
 Sur l'Italie et ses grandeurs passées.
 Un dieu paraît ! Je m'incline et j'entends
 Ces mots remplis d'une sainte harmonie :
 Mourez, erreurs, préjugés, tyrannie,
 Peuples, chantez les victoires du temps !

C'était le Temps, ce défaisant de gloires,
 Et je lui dis, de courroux transporté :
 Toi, qui brisas l'antique liberté,
 Vas, destructeur, l'abhorre tes victoires !
 Oui, destructeur, c'est mon nom, j'y prétends,
 Répond le dieu planant sur l'aousonie :
 Mourez, erreurs, préjugés, tyrannie,
 Peuples, chantez les victoires du Temps !

Oui, j'ai détruit ce fier sénat du Tibre,
 Qui, sous sa gloire et ses fausses vertus,
 Courbait au loin cent peuples abattus,
 Et seul debout, seul voulait rester libre.

Le privilège et ses droits insultans
 Ont perdu Rome, en dépit du génie !
 Mourez, erreurs, préjugés, tyrannie,
 Peuples, chantez les victoires du Temps !

Oui, j'ai brisé les armes féodales
 Qui des seigneurs gardaient l'autorité,
 Et d'un mousquet, par le peuple inventé,
 L'égalité jaillit avec les halles !
 Et Guttemberg forgea des traits parlans,
 Et la pensée eut son artillerie.
 Mourez, erreurs, préjugés, tyrannie,
 Peuples, chantez les victoires du Temps !

Ce conquérant, qui meurt captif sur l'onde.
 Il est tombé, non sous la main des rois,
 Il est tombé, foudroyé par ma voix,
 Qui proclamait la liberté du monde.
 Moi seul vainqueur, de ses fets éclatans
 J'ai détaché l'Europe rejeunie.....
 Mourez, erreurs, préjugés, tyrannie,
 Peuples, chantez les victoires du Temps !

Il dit et part : de sa faux triomphante
 Je vois briller, j'entends sonner les coups ;
 Il marche, il marche, et sème devant nous
 Mille trésors que l'avenir enfante.
 O venez donc ! suivons à pas constans
 Des jours meilleurs la carrière infinie :
 Mourez, erreurs, préjugés, tyrannie,
 Peuples, chantez les victoires du temps !

H. L.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

COUP-D'OEIL SUR LE MIDI DE L'EUROPE.

Encore une coalition!... Quels sont les motifs qui en ont fourni l'idée? quel est son but?... Est-il besoin de faire de semblables questions lorsque l'on sait que c'est une invention sortie du cerveau de l'éternel ministre d'Autriche, de ce grand fabricant d'alliances entre les souverains contre les peuples? Le joug qu'il fait peser sur la plus grande partie de l'Italie ne lui paraît encore, malgré son poids énorme, ni assez lourd ni assez bien assujéti. Depuis les Alpes jusqu'en Calabre, il ne prétend pas qu'une seule tête en soit affranchie. Lorsque l'heure des grands événemens qui se préparent sonnera, il veut être à même de pouvoir, sans obstacle, du haut des Mont-Cenis, souffler sur la France la peste jésuitique qu'il dirige; il veut, de ce poste, tendre la main à la faction anti-nationale qui sourit déjà d'avance à ses projets destructeurs de toute liberté.

C'est lui qui a lâché sur le Portugal le monstre bipède que M. Labbey de Pompières vient de qualifier avec tant d'énergie. La ruine d'une constitution était le but que le ministre de l'absolutisme se proposait; pour l'atteindre, pouvait-il choisir un mandataire mieux identifié avec ses vues!... Je ne sais si don Miguel s'est en tout conformé à ses instructions, mais son maître a dû être content de lui: la constitution a été renversée, les hommes qui ont osé prétendre que tout peuple a droit à une sage liberté, ont été entassés dans les cachots, et déjà les prisons ordinaires n'étant pas assez vastes pour contenir ses victimes, l'usurpateur en improvise chaque jour de nouvelles. Et cependant l'Europe, à part quelques sourdes protestations, reste tranquille spectatrice de tant d'horreurs. Aucune tentative n'a encore été faite en faveur de ces milliers de généreuses victimes dont le Tage entend les gémissemens. Bien plus, la représentation nationale française a eu la

douleur de voir dans son sein une de ses fractions se déclarer hautement pour un prince que toute l'Europe a déjà voué à l'exécution.

Mais, dira-t-on, que prouve la conduite de cette fraction que vous citez? toute considérable qu'elle est, n'est-elle pas en opposition avec les sentimens de plus des neuf dixièmes de la nation? cette fraction, bien qu'appuyée par le pouvoir, est tombée dans le discredit total de l'immense majorité des Français contre les intérêts de laquelle il s'est constituée. Quelle influence peut-elle exercer? ne s'est-elle pas toujours montrée l'ennemie de toutes les gloires nationales? n'a-t-elle pas toujours disputé avec acharnement les concessions les plus justes qu'il était question de faire à la liberté? n'a-t-elle pas toujours voté pour accumuler la dette publique et grever les contribuables? n'a-t-elle pas été l'avocat du jésuitisme et de la congrégation? n'a-t-elle pas en tout temps fait des efforts en faveur d'une contre-révolution et de toutes les institutions que la France rajeunie a vouées à une réprobation éternelle?... et vous voulez que les veines clameurs de semblables hommes, qui agissent en désespoir de cause, soient à craindre pour les libertés que l'Europe a, jusqu'à présent, si péniblement conquises!...

Non; il faut en convenir, en dépit de M. de Metternich, les choses n'en sont pas encore là, le péril n'est pas aussi imminent. Mais cependant les hostilités contre les constitutions n'en sont pas moins commencées. L'Italie, dans ce moment, nous offre une nouvelle trame ourdie contre elles: l'ébranlement général de l'Europe, qui est peut-être plus prochain qu'on ne le pense, peut favoriser les combinaisons du ministre dont le système s'est toujours montré l'ennemi de toute liberté!

C'est d'après ce système M. de Metternich veut exercer une influence directe sur le gouvernement du Piémont; un auguste personnage le gênait dans l'exécution de son plan, et de suite il a été sacrifié par un exil aux vues de l'homme d'état. Tandis que le prince de Carignan se trouvera éloigné des affaires dans l'île de Sardaigne, M. de Metternich, après avoir consolidé la fédération de l'Italie en faveur de l'Autriche, du haut des Alpes pourra s'entendre avec le parti absolutiste de la France, dont il dirigera et secondera toutes les opérations.

Déjà un ministère sans énergie y a été maintenu malgré les preuves patentes de son incapacité. Cette longévité factice, qui dérange tous les calculs, peut faire croire justement que ce minis-

tère tenace , qui se traîne encore malgré tant d'échecs , a des points d'appui tout autre part qu'en France même. On prétend sans doute , parce maintien d'un pouvoir débile , paralyser l'énergie que la France est à même de déployer dans les circonstances graves qui se développent. Cependant la politique autrichienne pourrait bien se trouver en défaut sous ce rapport. Le parti national en France est trop convaincu de ses devoirs pour se soumettre au rôle passif qu'on cherche à lui imposer. Il a déjà entrevu que sa prospérité future dépendait de l'énergie qu'il allait déployer : son réveil sera d'autant plus terrible pour ses ennemis , qu'il aura été à même de mesurer l'abyme qu'on cherchait à cacher à ses yeux et dans lequel on voulait l'entraîner.

En dépit de toutes les combinaisons , la chambre des députés réunit les élémens pour faire prendre à la France l'attitude qui lui convient , surtout lorsqu'il s'agira de prouver que la nation a retrouvé toute sa force morale et qu'elle est parvenue à un assez haut degré d'émancipation pour n'être plus qu'elle-même , pour agir enfin sans aucune influence étrangère.

Craignez , disent quelques-uns , qu'un coup d'état indiqué par le ministre de la coalition , ne vienne applanir les difficultés qui se présentent à la vaste conjuration qui se trame actuellement en Italie !.... Il suffit d'examiner avec un peu d'attention l'état de la France pour se convaincre qu'un coup d'état est une chimère dont l'extravagance est tellement patente que les cerveaux les plus insensés peuvent seuls en être frappés. Le danger des coups d'état est trop visible pour qu'on se permette d'en user autrement qu'en menaces.

La plus grande partie de la famille européenne , malgré les efforts les plus suivis , a fourni la preuve de l'impossibilité de la faire rétrograder. C'est en vain qu'on veut tenter encore un dernier coup pour arrêter sa marche. Une crise violente , dont les suites répondront mal à la tentative , pourra seule en être le fruit. L'absolutisme sera vaincu ; ses fauteurs n'auront de repos et n'en laisseront jouir les nations que lorsque cette hydre sera écartée des trônes ; que lorsque tous les souverains auront enfin reconnu que la base la plus solide d'une monarchie , au sein de laquelle l'esprit du siècle aura fait quelques progrès , est une sage constitution. Déjà plusieurs monarques semblent avoir compris toute la vérité de cet axiome : aussi se sont-ils empressés , dans le moment de crise où nous nous trouvons , de doter leurs peuples d'institutions

libérales et de consolider par là le gage le plus sacré de l'union du monarque et de ses sujets.

Résumons-nous : l'Italie, dans ce moment, est le théâtre de dangereuses intrigues. Ces intrigues paraissent dirigées encore une fois contre l'émancipation des peuples. Le devoir d'un partisan de la liberté est de signaler tous les dangers qui la menacent. L'indifférence avec laquelle on voit ourdir contre elle des complots graves doit lui paraître extraordinaire : on ne peut donc le blâmer de jeter le cri d'alarme ! Souvent, en pareille occasion, signaler le péril c'est le dissiper et prévenir les malheurs momentanés qui pourraient en résulter.

N. G.

FRANCE ET PAYS-BAS.

Lorsque, dès sa première apparition dans le monde, notre *Minerve* voulut, au mois de décembre dernier, signaler la différence qui existe entre la politique française et celle du pays que nous habitons, elle énonça cette idée : que toute la science des hommes d'état de la Belgique se réduisait depuis 1815 à faire mieux que la France, afin que le règne de celle-ci ne fût regretté nulle part.

Cette politique est de celles que l'on peut avouer. Le gouvernement qui provoque la comparaison de ses actes avec ceux des autres puissances, manifeste pour cela seul au moins l'intention de les surpasser en bonnes lois et en efforts pour le bien des peuples. Mais comme il était dans la nature de ce système d'être relatif et non point distinctif, il advint qu'un jour en France le pouvoir s'étant arrangé pour faire mieux, on fut tout-à-coup embarrassé dans le cabinet des Pays-Bas.

Sous Villèle, en effet, on avait eu beau jeu. Voyez Villèle ! c'était là le grand argument ; et comme il n'était pas difficile d'être plus libéral que Villèle, on ne recueillait que bénédictions, et l'on se frottait les mains. Un autre gascon français arriva alors au pouvoir ; il donna une loi passable sur la presse, il en fit espérer une excellente sur les départemens et les communes, il fit des promesses sans nombre, se répandit en paroles miellenses, et l'on cria vive Martignac, qui, je crois, se prit lui-même un moment pour un constitutionnel de bonne foi.

Cette lueur d'espoir donnée à la France ne plut pas beaucoup aux hommes qui gouvernent les Pays-Bas. Ils se dirent : Faire mieux que Villèle était pure bagatelle sans doute ; mais si le nouveau venu tient parole, que deviendrons-nous, nous qui répétons

sans cesse aux bons habitans de la Belgique : Voyez la France , et jugez-nous !

Et les habitans de la Belgique ne s'endormirent pas. Profitant de ce qu'on les avait accoutumés aux comparaisons , ils continuèrent d'en faire par habitude , et ils dirent à leurs hommes d'état : Depuis quatorze ans vous affirmez faire mieux que la France ; or , la France promet dans ce moment des libertés nouvelles ; vous , que nous prometiez-vous pour continuer d'avoir l'avantage sur elle ?

Et les ministres ne répondirent rien , ne voulant pas convenir qu'ils s'étaient pris dans leur propre système , comme un chasseur se prendrait dans son filet. Ils furent assez malheureux pour voir de mauvais œil les tentations que l'on faisait pour les pousser en avant , et quelques mots , un peu après peut-être , ayant été prononcés dans la discussion , l'un d'eux eut le tort le plus grand que puisse avoir un homme public ; il se mit en colère , et personne , dans cet état , ne peut faire de bonne politique.

On attaquait les ministériels , c'est à-dire les hommes qui défendent les ministres ; M. Van Maanen était tellement troublé , qu'il crut au contraire que le ministre devait défendre les ministériels. Cette idée baroque amena des mesures de rigueur indispensables ; on poursuivit , on incarcéra des hommes de lettres estimables pour quelques mots un peu vifs , et on crut qu'écouter les inspirations du courroux , c'était prouver à tout le monde qu'il convenait d'être toujours calme et modéré. Une mauvaise route en politique est pareille à une maîtresse ; on l'a prise dans un moment de passion , et le difficile , c'est de la quitter quand on le voudrait. Avec un roi tel que Guillaume , les ministres savaient bien et entendaient sans doute dire souvent que les persécutions sont le plus mauvais de tous les systèmes. Mais comment sortir de cette voie ? il ne convenait pas de dire : nous avons eu tort , car , en politique , cela ne s'avoue guère , et comment revenir sur ses pas , sans convenir de la chose au moins tacitement ?

Soudain , le théâtre change. Le fameux système politique de France n'a été qu'une mystification. La loi sur la presse n'empêche pas les condamnations judiciaires ; une arrière-pensée ministérielle réserve d'abord , sous le nom de Portalis , à M. de Polignac un siège promis à M. de Châteaubriand ; la loi départementale et communale est retirée , et le nouveau gascon , se sentant presque aussi fort que l'ancien , prend le parti de ne plus se gêner , et

cesse de promettre des libertés que le pouvoir octroie aux peuples quand il ne peut pas faire autrement. La congrégation revient sur l'eau, mais on crie; le ministre mielleux devient insolent; on crie plus fort encore. En désespérant d'admettre dans son sein M. Polignac, dont il voulait, le conseil du moins repousse l'homme de génie qu'il redoute, et le lourd et vulgaire Portalis, le plus ordinaire de tous les esprits s'empare fièrement d'un poste d'où un homme énergique et habile commanderait peut-être en ce moment à toutes les destinées politiques et guerrières de l'Europe.

Le gouvernement des Pays-Bas a vu la faute, et il en a rendu grâces au ciel. Son ancien système, tombé en désuétude, a semblé renaître de ses cendres, et il a senti qu'il n'avait pas un moment à perdre pour regagner les esprits et les cœurs.

Alors a été faite une nouvelle loi sur la presse, qui est un chef-d'œuvre de simplicité et de justice, la meilleure des lois assurément que l'Europe possède sur la matière. Alors le ministre de l'intérieur a annoncé par des promesses solennelles que les espérances de liberté ne seraient point déçues, et que l'on se préparait à rentrer dans cet esprit de droits et de loyauté dont des circonstances affligeantes avaient semblé un moment confirmer la répudiation.

Ainsi, comme ils retournaient vers l'arbitraire (on ne peut nommer autrement la législation de 1815), lorsque la France marchait ou semblait marcher vers la liberté, les Pays-Bas prennent franchement leur parti, et vont marcher vers la liberté, lorsque la France retourne à l'arbitraire.

A l'exemple de l'Angleterre et de l'Autriche, et de l'empereur roi de Pologne, le gouvernement de la Belgique sent qu'en présence des immenses événemens qui se préparent à l'extérieur, le premier besoin est de satisfaire les vœux publics et de rassurer les esprits dans la vie intérieure de l'état. Il voit bien que ce que Wellington ne ferait ni par philanthropie, ni par tolérance, ni par amour des idées libérales, il le fait par nécessité. *Nécessité!* mot sublime, force impérieuse en politique, devant laquelle fléchissent les opinions, les préjugés, les vellétés d'ambition et les passions de parti. *Nécessité!* arrêt du destin que la France seule s'obstine à ne pas comprendre!

Le sort en est donc jeté. La politique ministérielle va redevenir libérale, et il y a tout à espérer de l'avenir. Mais il ne faut pas se le dissimuler : la plupart des preuves de ce retour à la justice ne

résident encore que dans des promesses. Ces assurances même ont une date qui doit exciter quelque défiance, car elles ont eu lieu la veille d'une discussion sur le budget, et l'on sait que c'est toujours avec des promesses de bonheur *futur* que les ministres demandent l'argent *présent*. Faites un changement dans les temps du verbe. Que les libertés promises deviennent le *présent*, mettez l'argent au *futur*, et payez alors sans regrets ceux qui servent le peuple et le prince avec zèle; tout le monde s'en félicitera.

CH. D.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

Voici ce qu'on lit dans le *Courrier des Pays-Bas* du 21 mai :

LITHOGRAPHIE PATRIOTIQUE.

« On y voit le Lion-Belgique foulant des fers brisés, et écrasant un serpent sur l'autel de la patrie. Au-dessus de lui plane le génie de la liberté, et au-dessus encore de celui-ci se voit une croix lumineuse, avec ces mots : IN HOC SIGNO VINCES.

« Nous invitons l'auteur de la jolie lithographie à y remplacer la croix par le code de la loi fondamentale; nous l'y invitons dans l'intérêt de la cause qu'il a voulu servir, et à laquelle il doit chercher à rallier tous les citoyens, mais seulement comme tels, sans distinction d'opinion ni de culte, et dans le seul but de protéger la liberté de tous contre quelque domination que ce soit, de caste, de parti, de secte; car que dirions-nous si une colonie de musulmans étant venue participer aux bienfaits de nos institutions, elle ne consentait plus à représenter la liberté, que coiffée du croissant de Mahomet? »

Nous disions, dans la *Minerve* du 3 mai :

« C'est une faute amère que nos amis ont commise de s'allier avec le parti prêtre. En vain disent-ils pour s'en excuser (car ils s'en excusent, en particulier du moins) qu'il n'y a entre eux et les catholiques aucun traité, aucune stipulation, qu'ils combattent ensemble seulement parce qu'il ont un ennemi commun, et que par événement ils se trouvent du même côté; que du reste, faibles en nombre, ils n'ont pas dû refuser un secours qu'on leur apportait sans conditions (sans conditions?...), qu'enfin la liberté était une crase trop juste pour ne pas chercher à la faire triompher par une alliance qui est honorable à tout prendre. Honorable, nous le croyons, mais mal-adroite, oh! nous le croyons aussi. Dans une

lutte toute morale, sacrifier une portion de force morale pour obtenir un surcroît, insuffisant d'ailleurs, de force numérique, nous ne penserons jamais que ce soit là un habile calcul, ni profitable. Oui, les libéraux ont perdu une portion de leur force morale en liant leur cause à celle des apostoliques; car ils ont fait là une journée de dupes. Catholicisme veut dire : Croyance aveugle et sans discussion à tout ce qui a été annoncé par l'AUTORITÉ; liberté signifie : Croyance en la raison humaine, discussion des actes de l'autorité. Non, ce n'est point une simple opinion religieuse que le catholicisme romain; c'est un gouvernement dont le mobile est l'abrutissement des esprits, et qui, par dérision sans doute, s'intitule spirituel. C'est même une question de savoir si, avant d'admettre le catholicisme au droit commun de la tolérance, on ne devrait pas lui demander : Es-tu tolérant, toi? As-tu renoncé à ces affreuses maximes de damnation pour tout ce qui ne pense pas comme toi? Reconnaîs-tu devoir obéissance à la loi civile, obéissance complète, sans acceptions de sectes et sans restrictions mentales? De catholicisme romain es-tu devenu catholicisme national? Et s'il répondait : oui! nous lui dirions : Entre et vis en paix parmi nous. Mais certes, avant de longues épreuves, nous n'irions pas lui confier la défense de notre chère liberté. Un mauvais ministère, on peut le faire tomber, il meurt enfin : mais le catholicisme romain ne change ni ne meurt. Ce ne sera pas toujours Van Maanen et l'arbitraire, ce sera toujours le pape et l'obéissance passive!.... toujours l'intolérance!

Il n'y a pas vingt jours que nous parlions ainsi, et nos amis sont déjà forcés de parler comme nous. Après avoir dit : Hors l'église, point de salut, le parti prêtre dira bientôt : Hors le catholicisme, point de liberté.

Rompez, rompez tout pacte avec Tartufe.

H. L.

UN SOUVENIR DE L'EMPIRE.

C'était le temps des merveilles : Bonaparte régnait, et son usurpation semblait consacrée par des triomphes inouis. Toutefois au sein de cette vaste monarchie fondée par la puissance du glaive, les esprits étaient loin d'être calmes. Les républicains sincères disaient en murmurant :

» Un Corse a des Français dévoré l'héritage. »

Le héros les détestait. Pas un Brutus pourtant ne sortit de cette foule. Les royalistes étaient plus redoutables. Ils défendaient une

cause bien moins sacrée ; la voix de la patrie ne faisait pas battre leurs cœurs ; mais on servait la monarchie : l'argent , les honneurs , l'intérêt enfin ont de tout temps poussé les hommes à des faits qui étonnent.

Georges Cadondal avait payé de la vie son audace : Pichegru mort et Moreau déporté , toute inquiétude n'avait pas cessé. L'Angleterre avait en France des émissaires chargés d'entretenir le mécontentement des partisans de la cause royale et de préparer une révolution.

Parmi ces agens de l'étranger , se trouvait un comte d'Acher . ancien officier supérieur de la marine . échappé . non sans peine ni sans gloire . au massacre de Quiberon . Que ne sait la police ? depuis long-temps elle est au fait des intrigues de M. d'Acher : c'est la Normandie qu'il exploite : le lieu de sa retraite on l'ignore . Mais la police veille au salut de l'empire . Ce comte d'Acher avait eu jadis pour maîtresse une marquise de Vaubadon , près Bayeux , femme belle et riche autrefois , alors sans honneur , et ruinée par de scandaleuses amours . Elle livrera son ancien amant mort ou vif ; prix convenu dix mille francs . Tacite nous parle d'esclaves soutenant jusqu'au bout les tourmens les plus cruels plutôt que de dénoncer le crime d'un maître . « Et telle fut , dit-il , la constance de ces malheureux au milieu des supplices , quand les premiers personnages ne rougissaient pas de trahir la nature et l'amitié ! » Je ne vois pas pourquoi les nobles d'aujourd'hui seraient moins vils que les patriciens sous Tibère . Laissons faire un peu la marquise de Vaubadon .

Depuis quelque temps elle a perdu de vue M. d'Acher . dont au reste , comme femme bien née et bien pensante . elle connaît en partie les projets . Elle se rend chez une blanchisseuse de la connaissance du comte . C'est une femme du peuple . simple et bonne . possédant un peu d'aisance , mais extrêmement honorée . comme on pense , des visites d'une marquise . Après maints propos et maintes cajoleries répétées , la noble dame dit quelques mots du comte , s'informe d'une manière indifférente , mais non pas sans intérêt . de ce qu'il peut être devenu . Elle a su qu'il était l'objet de recherches actives , et qu'il désirerait fort être sorti de France . Elle avait dernièrement une occasion de le faire embarquer pour l'Angleterre , et regretta beaucoup de ne savoir où il était . Du reste cette occasion pouvait se présenter de nouveau ; il serait bon qu'il en fût averti .

« — Vous m'enchantez, madame, ce sera rendre effectivement un bien grand service à ce pauvre M. d'Acher. Nous ne vivons pas, tant nous avons d'inquiétude, pensant aux dangers qu'il court ici. »

Quelques jours après, nouvelle visite de la marquise ; le départ du comte est fixé. Une barque de pêcheur l'attendra la nuit sur le rivage de Lucques, près Caen : la marquise lui donnera pour guide son domestique Lafrance, autrefois porteur de leurs messages d'amour.

Il est nuit ; tout dort aux champs, et l'obscurité profonde favorise cette fuite. Plus de dangers, plus d'alarmes : il marche tout joyeux. Lafrance le précède, le bon Lafrance porte sous le bras sa valise et sur la tête un bonnet de coton.

Tout-à-coup trois hommes s'élancent de derrière une haie qui borde le chemin. Le bonnet blanc continue sa route : les trois gendarmes en un moment saisissent et lient son compagnon. Puis ils l'assomment à coups de crosse de fusil, lentement et de telle sorte que long-temps le malheureux poussa d'horribles cris. Quand cette espèce d'abattage fut terminé, les bons gendarmes tirent un coup de pistolet dans le poitrail d'un de leurs chevaux, afin que le pauvre animal gisant sur le théâtre de leur gloire, attestât la résistance armée du vaincu. Quelques coups de carabine tirés à propos dans les fenêtres du maire de la commune n'étaient pas mal non plus pour faire croire au passage d'une bande de malfaiteurs ou de conjurés. Ces messieurs ne s'en firent pas faute, et s'en allèrent au village prochain.

Gens qui viennent de faire un bon coup se livrent volontiers à la joie. Les assassins passent à boire le reste de la nuit. Lafrance trinquait avec eux. Le jour vient, on va se séparer. « Quelle imprudence ! dit tout-à-coup l'un des gendarmes, nous l'avons laissé garotté. — Tant pis, dit l'autre, il est trop tard pour l'aller délier à cette heure. » Or un enfant couché dans cette chambre entendait ces mots, comme il avait entendu le récit de cet atroce guet-à-pend, et les plaisanteries dont chacun l'avait accompagné.

Cependant au jour les villageois rencontrent le cadavre meurtri du malheureux d'Acher. Devant lui gît le cheval d'un gendarme. Des pistolets sont placés près des mains du comte, mais les cordes qui le lient témoignent assez qu'il n'a pu s'en servir : d'ailleurs ils sont chargés. On s'assemble, on commente, on discute ; l'entretien nocturne des gendarmes répété par l'enfant éclaire tous les

esprits, indigne tous les cœurs. Quand la justice vint sur les lieux pour constater cette mort, les paysans attroupés se répandaient en malédictions. On huait, on lapidait les gendarmes chargés d'accompagner le procureur-impérial. Il faut les tuer, les assassins, les bourreaux, répétait le peuple ému. Peu s'en fallut qu'ils ne fussent immolés à sa rage.

M^{me} de Vaubadon toucha les 10,000 fr., prix du sang de l'homme qu'elle avait aimé. Les trois gendarmes reçurent des gratifications et de l'avancement.

Le nommé Foison, maréchal-des-logis, fut promu au grade d'officier et décoré; Legras, simple soldat, fut nommé brigadier, le nom du troisième m'a fui.

M. Caffarelli était alors préfet du Calvados. Etranger à cette abominable intrigue, il l'apprit avec indignation. Quand les misérables qui avaient commis le crime vinrent demander leur salaire, le secrétaire-général de la préfecture leur compta l'or en frémissant, et leur reprocha hautement leur lâcheté. « Tenez, assassin, dit le préfet à Foison, lui jetant aux pieds une croix d'honneur comme on jette à un chien quelques vils alimens. » Bientôt le secrétaire-général fut destitué, M. Caffarelli fut transféré à Troyes en Champagne pour avoir outragé l'un des sauveurs de l'empire.

Un grand personnage avait, dit-on, quitté Paris pour organiser une expédition si noble. Quoi qu'il en soit, on conviendra que le bonnet de coton de Lafrance ressemble fort à la lanterne de Rovigo qui dirigeait alors la police.

J'ai vu peu de temps après à Caen la marquise de Vaubadon chassée du théâtre par les cris du public qui lui reprochait son crime. Les assassins chaque jour insultés, menacés (tant est puisant chez les hommes ce sentiment moral qui condamne les forfaits) furent obligés de quitter le pays. Foison obtint en Espagne le commandement d'une compagnie de gendarmes; il ne l'eut pas longtemps. Des amis du comte d'Acher qui servaient alors dans l'armée anglaise, instruits de son passage, s'acharnèrent à sa poursuite et firent tant qu'ils le massacrèrent à leur tour. C'était dans mon enfance mon voisin le plus proche. J'ai vu sa famille malheureuse et déshonorée. La blanchisseuse mourut bientôt, ne pouvant se consoler d'avoir été la cause, même involontaire, de la mort d'un homme qu'elle voulait sauver. L'empire alla toujours son train; chacun se tut, comme il fallait alors.

LIBRAIRIE.

En vérité, M. Périchon nous met toujours dans des embarras cruels en nous donnant à annoncer des ouvrages dont les titres sont trop susceptibles de révolter l'humeur un peu prude de la déesse sous l'égide de laquelle nous publions notre journal. Après le manuel qui traitait d'une certaine maladie que par pudeur nous avons nommée maladie des h***, voici venir un nouveau volume, qui traite de certains secrets que nous sommes encore très-embarrassés de qualifier. Nous savons fort bien que la physiologie est en possession du droit de placarder sans honte toutes ses dénominations, mais encore faudrait-il, ce me semble, l'imperturbable aplomb d'un médecin pour oser les énoncer sans rougir, et c'est une habitude que prendra difficilement un grave écrivain politique, qui ne se connaît guère en usage d'hypocrisie que lorsqu'on l'emploie dans les opérations diplomatiques et Allons, je suis tellement sur la pente de la politique, que je m'y laisse toujours entraîner même à propos de l'annonce d'un nouvel ouvrage du docteur Rubembré, ouvrage qui vient de paraître à la librairie encyclopédique de Périchon, rue des Alexiens.

Désormais, grâce à ce livre, chacun pourra régler la composition de sa famille. Si l'on veut autant de garçons que de filles, on ne sera pas exposé à avoir plus de l'un que de l'autre. En cas de guerre, le souverain pourra créer un genre d'imposition tout-à-fait nouveau; il sera à même d'exiger que dans chaque ménage on ne s'occupe qu'à fournir des défenseurs à la patrie. Plus de bossus, plus de boïtenx, plus d'idiots. La beauté et l'esprit vont être à la disposition des pères et mères, pour en doter avec profusion leurs enfans. Enfin, mille autres merveilles, que l'espace ne me permet pas d'énumérer. Il en est une cependant que je ne veux pas passer sous silence: c'est celle qui apprend aux adeptes surannés de l'amour l'art de soupirer, dans l'âge le plus avancé, aussi tendrement et avec autant de succès qu'au printemps de la vie.

Ce secret seul, à mon avis, mérite de fixer l'attention de nombreux amateurs sur ce livre des secrets. Lorsque quelques expériences auront prouvé l'excellence de l'ouvrage dont il est question, je prie les personnes qui se seront convaincues de l'efficacité de ses préceptes de vouloir bien m'en faire part; et, dans l'intérêt de M. Périchon, je promets de faire une nouvelle annonce, qui fera bientôt écouler tant d'éditions, que la librairie encyclopédi-

que ne pourra pas suffire seule aux innombrables demandes qu'on fera d'un recueil qui révèle des secrets aussi extraordinaires.

N. G.

CORRESPONDANCE.

A M. LE RÉDACTEUR EN CHEF DE *LA MINERVE*.

Je suis, monsieur, un de vos lecteurs, et même de vos abonnés; et l'intérêt que je prends à la prospérité de *la Minerve* ne décide enfin à vous écrire, pour vous donner quelques conseils dont vous me paraissez avoir grand besoin. Ce début vous étonne peut-être, mais je suis franc, et je n'y vais jamais par quatre chemins pour dire aux gens leurs vérités. Si mon allure ne vous convient pas, vous êtes tout-à-fait libre de ne point faire usage de ma lettre; mais, dans ce cas, prenez-y garde, vous, votre journal et vos rédacteurs, vous êtes enterrés avant six semaines à ne jamais vous en relever.

Je remarque d'abord que vos opinions politiques et même religieuses sont équivoques et tortueuses. Vous avez l'air de vous moquer de ceux qui crient : *Vive la liberté et M. le curé!* et vous les imitez. Placé entre les ministériels et les libéraux, vous nagez entre deux eaux; vous ménagez, comme on dit, la chèvre et le chou. Croyez-moi, monsieur, allez-y bon jeu bon argent, et ne nous dites plus que vous êtes fort de votre raison et de votre conscience, car ce sont là de méchants manteaux. Gilbert et Malfilâtre avaient aussi pour eux leur conscience et la raison, et vous savez comment ils ont fini.

La politique dans votre journal est pitoyablement traitée, ou plutôt elle ne devrait pas l'être du tout. Ignorez-vous donc que, sur pareil sujet, celui qui sait n'écrit pas, et qu'il n'y a que celui qui ne sait rien qui écrive? Puisqu'il y a des gobe-mouches, me direz-vous encore, il faut bien des songes creux. Et à quoi bon? Les choses en iraient-elles plus mal, quand vous auriez cessé de nous endormir avec vos rêveries sur la guerre actuelle? Je suis bien aise de vous dire, à propos de votre dernier article sur la Russie, que j'ai appris de bonne part que le domestique du valet-de chambre de l'ambassadeur russe avait haussé les épaules de pitié en le lisant.

De quoi vous avisez-vous aussi, vous étranger, de vouloir réformer notre administration? Vous êtes sur un sable mouvant, et vous voulez poser des fondemens! Cela fait rire. Vous régentez nos ministres, et vous ne savez peut-être pas conduire votre ménage.

Croyez-moi, il n'y a pas d'hommes plus embarrassés que ceux qui tiennent la queue de la poêle, sauf néanmoins, comme on l'a très-bien dit, ceux qui sont dedans.

Vous ne me paraissez pas beaucoup plus fort en littérature : à peine pourrait-on compter deux à trois lignes de latin dans *la Minerve*, depuis son établissement, et je n'y ai pas encore trouvé un seul mot grec. Mais à quoi pensent donc vos rédacteurs ! Encore si l'un d'eux avait eu l'esprit de signer ses articles d'une lettre de l'alphabet grec ! On ne saurait dire l'effet qu'ont souvent produit dans les journaux des morceaux fort médiocres signés Alpha, Bêta, ou toute autre lettre enfin. Je puis vous rendre ici, monsieur, un véritable service, et je compte vous envoyer bientôt une dissertation extrêmement intéressante sur un passage d'Homère, qu'Eustathe et M^{me} Dacier ont traduit par *chevaux ferrés*. Cette dissertation sur les fers à cheval éveillera dans ce moment des souvenirs assez gais, et ne saurait d'ailleurs venir plus à propos qu'au moment où l'Europe entière a les yeux ouverts sur la Grèce. J'ose dire qu'elle vaudra son pesant d'or, et que, quelque bons que soient les morceaux dont elle sera entourée, elle brillera au milieu d'eux comme un diamant fin au milieu de fausses breloques.

Les réflexions ironiques que vous faites sur la bonté du sexe, dans l'analyse du *Code conjugal*, sont passablement impertinentes. Libre à chacun de penser là-dessus ce qu'il veut, mais quand on a le malheur de croire que les femmes sont méchantes, *on peut se conter à soi-même ces choses-là*, comme dit Bridoison, mais on ne met pas le public dans sa confiance, car il n'y a certainement pas là de quoi se vanter.

Je m'aperçois aussi qu'il n'y a dans votre journal ni injures ni personnalités ; il paraît qu'en cela vous voulez vous singulariser. Mais ce qui est plus fort, c'est que vous paraissez avoir entièrement oublié la chronique scandaleuse, ce qui montre que vous connaissez bien peu les besoins de cette époque. Je puis encore, sur ce point, vous être de la plus grande utilité. Dans ce moment, par exemple, j'ai une nouvelle qui est de la plus grande fraîcheur : je viens, pour ainsi dire, de la cueillir sur l'arbre.

Je savais depuis vingt-quatre heures que le bruit s'était répandu à Auvers qu'un des plus riches négocians de cette ville avait cru ne pouvoir faire un meilleur usage de sa fortune, qu'en accordant une pension provisoire de mille francs par mois à une jeune et jolie personne que les malheurs avaient mise dans le besoin ; et

il n'y a pas plus de dix minutes qu'un voyageur, descendant de la diligence d'Anvers, m'a dit que, par quelques discours tenus dans la voiture, il avait cru comprendre qu'on croyait avoir entendu dire qu'il se pourrait bien qu'il en fût quelque chose. Vous voyez que la nouvelle prend racine.

Il n'y a peut-être pas de mal que vous ayez instruit l'Europe des petites tribulations que vous avez éprouvées à Gand, et je ne doute pas qu'elle ne partage l'intérêt qu'ont dû y prendre vos collaborateurs ainsi que vos parens, amis et connaissances. Mais d'où venez-vous donc, monsieur, et où avez-vous pris qu'un employé d'une administration financière fût obligé de se connaître en marchandises? Vous vendez vos paroles comme le père de M. Jourdain vendait son drap : vous devez payer comme lui, même plus que lui, car vos soirées ressemblent furieusement à des concilia-bules, et ce ne serait pas la première fois qu'on aurait vu *improviser* une conspiration.

Ainsi, monsieur, les reveceurs de Gand vous tireraient pièce à pièce l'argent que vous avez dans la poche; on vous ferait timbrer des pieds à la tête, que vous n'auriez pas le plus petit mot à dire. Le seul tort qu'on ait eu, c'est d'avoir oublié ce principe de finances : *Il faut plumer la poule sans la faire crier*; et tout le bruit que vous avez fait prouve de deux choses l'une : ou que M. le contrôleur Bernard est un mal-adroit, et ne connaît son affaire qu'à demi, ou que vous poussez trop loin la susceptibilité.

Quant à vos articles de spectacle, ils font pitié. Que signifient dans un de vos derniers numéros vos mauvaises plaisanteries sur l'embonpoint d'une actrice, et sur le *plumage* d'une autre? Ce n'est pas le tout d'être méchant, il faudrait être poli. Et puis, quel conte venez-vous nous faire sur une conversation qui aurait eu lieu récemment dans le coin gauche du parquet? j'en fais partie, et je puis vous assurer que, depuis long-temps, je n'y ai pas entendu raisonner, au moins sur le théâtre; bien au contraire. Il me paraît ainsi de la dernière évidence que vous avez pris cette conversation sous votre bonnet.

Au résultat, monsieur, vous êtes dans une mauvaise route. Avec vos principes politiques et littéraires, on peut avoir des lecteurs et des abonnés, mais on ne fait pas la fortune d'un journal, et le vôtre ne peut devenir bon que lorsque vous aurez suivi la route que je vous ai indiquée.

J'ai l'honneur, etc.

Pour copie conforme,

X.

REVUE DU SPECTACLE.

CONTINUATION DES DÉBUTS.

Les débuts sont à peu près terminés, et deux principalement l'ont été à la satisfaction du public et des débutans. Lafeuillade marche de succès en succès ; partout il se montre bon acteur et bon chanteur, et il n'y a pas un théâtre de l'Europe qui ne puisse nous l'envier.

La représentation du *Sylvain* nous a enfin laissé voir la tête de Rey, qui jusqu'ici avait été cachée sous une longue barbe et des cheveux blancs. C'est un homme de 28 à 30 ans, et dont la figure a de l'expression. Ses gestes manquent un peu de noblesse, mais sa belle voix fait tout oublier. Il paraît d'ailleurs bon musicien ; et, à tout prendre, c'est peut-être la meilleure acquisition que l'on pût faire pour cet emploi.

Je ne compte pas Stoklet dans les débutans. Annoncé une fois au Grand Théâtre, une autre fois à celui du Parc, il a pris son rang sous les drapeaux sans que personne y mît le moindre obstacle. Il est arrivé là comme s'il était parti la veille. Stoklet est un bon acteur ; il a de l'habitude du théâtre, de l'intelligence, du mordant, beaucoup de chaleur ; mais il a un débit affecté et peu naturel : il perd de ses avantages en voulant trop les montrer. Cependant je le préfère encore, du moins pour moi, à l'acteur qui l'a précédé, et qui, par ses gestes continuels, semblait avoir résolu le problème du *mouvement perpétuel*.

Un troisième début est attendu depuis long-temps, et le retard qu'il éprouve est l'objet de beaucoup de conversations et de conjectures. Comme les *canecons* ne sont pas de mon ressort, je ne m'amuserai point à rechercher les causes du silence de M^{lle} Langlé, et j'attendrai, comme tout le monde, qu'elle ait continué ses débuts, pour en parler.

Pour mettre de l'unité dans mon article qui n'est aujourd'hui qu'un commentaire assez sec et passablement ennuyeux des affiches et annonces de spectacle, j'annoncerai à mes lecteurs que, le 28 de ce mois, *la Muette de Portici* sera donnée au bénéfice de M^{lle} Dorus. Si tous ceux qui aiment à entendre cette actrice viennent à la représentation, certainement la salle ne sera pas assez grande.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

RUSSIE.

DES BRUITS DE PAIX QUI CIRCULENT DEPUIS QUELQUES JOURS. — DU CRÉDIT QU'ILS MÉRITENT. — DES NOUVEAUX EFFORTS QUE LE GOUVERNEMENT FAIT POUR S'ASSURER L'AVANTAGE DANS LA LUTTE ACTUELLE.

Des nouvelles récentes, arrivées de différens points de la Russie, contrastent singulièrement avec les bruits de paix qui circulent depuis quelques jours. Tous les journaux du nord, même ceux de l'Autriche, retentissent à l'envi des protestations modérées que le tzar vient de renouveler. A les entendre, il ne serait plus question maintenant de la part du cabinet de Saint-Pétersbourg de demande d'indemnité ni de garantie. Les parties belligérantes, si obstinées jusqu'à présent de part et d'autre, se trouveraient également dans les dispositions les plus favorables pour s'aplanir mutuellement le chemin de la paix. Déjà la Porte, dit-on, est dans l'intention de renvoyer, même sans rançon, les nombreux prisonniers qu'elle a faits. Le gouvernement russe, de son côté, a envoyé au grand visir un interprète de ses sentimens tout-à fait pacifiques. Enfin les jactances dont on avait fait parade jusqu'à présent, paraissent tout-à-coup avoir fait place à un langage auquel on ne devait pas s'attendre, surtout avant qu'il n'y eut aucun coup décisif de porté.

Le traité d'Akermann seul doit être maintenant, d'après ce que l'on dit, la base d'un rapprochement que naguère on regardait encore comme impossible. Si c'est là le point de départ de toutes les probabilités de paix que l'on met en avant, en examinant un peu l'état des choses, tant de belles espérances peuvent paraître au moins douteuses si l'on n'est pas tenté de les regarder comme une nouvelle manœuvre qui tendrait à entretenir l'apathie actuelle des cabinets de l'Europe et à protéger les grands coups que l'on médite à l'ombre des incertitudes qu'entraînent les négociations diplomatiques.

Eh ! quoi , l'exécution seule de ce traité d'Akermann , auquel la Turquie, avant les hostilités, avait entièrement accédé, serait maintenant uniquement réclamée ! Pourquoi donc la Russie serait-elle entrée en campagne ? Pourquoi donc aurait-elle fait de si grands sacrifices d'hommes et d'argent ? Il est bien difficile de s'imaginer que ce n'était que dans l'intention de consolider un traité pour la sanction duquel il n'y avait plus rien à désirer de la part de la Porte. C'eût été un singulier moyen que d'assurer par la guerre un pacte de paix qui avait reçu son exécution , un peu tard à la vérité , mais enfin qui l'avait reçue. Qui pourrait donc expliquer cette énigme ? Ce ne serait assurément pas celui qui se proclamerait l'avocat de la gloire des armes russes, ou bien il aurait des moyens qui échapperaient à la plus profonde pénétration.

Toutes ces conjectures , qui nous paraissent habilement répandues à dessein , auront avant quelque mois leur solution ; mais il est fort à douter que cette solution réponde aux vœux de ceux qui désirent sincèrement voir la paix de l'Europe se rétablir. En effet , peut-on avoir de si heureuses préventions lorsque l'on est tenté de jeter un coup d'œil sur la position , l'attitude , les efforts des deux nations belligérantes ? Les nouvelles surtout qui nous parviennent de l'intérieur de la Russie permettent-elles un moment de s'y arrêter ? Ce jeune empereur , qui chaque jour impose de nouveaux sacrifices à ses sujets , pourrait-il jamais justifier à leurs yeux l'entreprise d'une guerre aussi ruineuse , si elle ne devait aboutir qu'au *statu quo* qui existait auparavant ? les vœux des Russes se sont fait entendre hautement : la gloire et la conquête sont leur perspective. Pour arriver à son but , la nation a souffert avec résignation de premiers revers , elle s'est livrée avec enthousiasme à de nouveaux efforts. Que dirait-elle donc si une humeur belliqueuse irréfléchie ne l'avait entraînée à d'aussi grands sacrifices que pour obscurcir le premier point de cette perspective et pour rendre le second entièrement illusoire ?

En attendant que les événemens viennent nous éclairer , jetons un regard sur l'intérieur de la Russie. Ce vaste empire semble transformé en un immense arsenal , le cri de guerre y a tout mis en activité. Hommes, chevaux sont dirigés en grande hâte sur les dépôts d'où , après un court séjour , ils repartent pour les frontières. Les nobles , dont la fortune est déjà en si mauvais état , répondent avec ardeur à l'appel de l'autocrate ; ils s'empressent non-seulement de satisfaire à l'impôt du recrutement , mais encore l'intérêt qu'ils prennent à la guerre actuelle les poussent à faire des dons volontaires en recrues et

en remonte. L'esclave même se montre disposé au sacrifice de ses biens et de sa personne pour le succès d'une lutte que sa superstition lui fait envisager comme sainte. La conquête de Constantinople a de tout temps été le rêve le plus cher des Russes, et la laisser voir en perspective, c'est rendre une guerre contre les Turcs éminemment nationale. Et tant d'enthousiasme aboutirait au désappointement cruel de la stricte exécution du traité d'Akermann!.. Le colosse russe se serait vainement ébranlé contre les bandes mal organisées de la Turquie!.. Il est bien difficile de s'arrêter à cette idée.

POLITIQUE INTÉRIEURE.

PITT. — FOX. — M. DE MARTIGNAC. — M. VAN GOBELSCHROY. —
CE QUE C'EST QUE L'ESPRIT.

Commençons par l'esprit, c'est le plus pressé pour un journal. On dit donc que s'il y avait à vendre de l'esprit, bien des gens y courraient et le paieraient fort cher. Nous ne croyons pas cela. Si tel commerce était faisable, tout le monde voudrait payer patente de marchand; pour le modeste rôle d'acheteur il ne resterait plus personne. Qui est-ce qui est mécontent de son esprit? peut-être ceux-là seulement qui en ont assez pour aller tout près du génie sans y pouvoir atteindre. Quant à la très-honorable majorité du genre humain, elle est fort contente d'elle-même. On manque de mémoire, on manque d'instruction, on parle mal, on ne sait pas écrire, il est vrai: mais qu'est-ce que cela prouve? tout au plus un défaut d'exercice et de facilité. On a de l'esprit en dedans; la seule différence, c'est qu'on ne sait pas le faire sortir. N'avez-vous pas entendu dire que les manchots sentaient remuer les doigts de la main qu'ils n'ont pas? Eh bien, l'esprit de la majorité est comme cela, habile, excellent, parfait, sinon qu'il est manchot.

Lors donc que nous offrons d'expliquer ce que c'est que l'esprit, point ne faisons cela pour en montrer ni pour en vendre, pas si bêtes. Nous voulons seulement qu'une foule d'honnêtes gens ne soient plus long-temps exposés à avoir de l'esprit, comme M. Jourdain faisait de la prose, sans le savoir. Or, messieurs et mesdames, voici en quoi consiste ce que nous avons tous, ÉGALEMENT, ainsi que le prouve M. Jacotot, dont les élèves écrivent tous comme Fénelon, parlent tous comme Démosthènes:

L'esprit, a dit Montesquieu, consiste à rapprocher les choses semblables pour y faire remarquer des différences, et les choses différentes pour en faire jaillir des similitudes.

RAPPROCHER, COMPARER, CONCLURE, tout est donc là dedans, depuis le calembourg d'Odry jusqu'à l'Iliade d'Homère. Et, par exemple, lorsque comparant les quatre hommes d'état nommés en tête de cet article, nous disons : Van Gobelschroy et Martignac sont de plus grands ministres que Pitt et Fox ; nous avons de l'esprit, du génie même si l'on veut ; mais avons-nous le sens commun ?

Voilà la grande question. Tout le monde a de l'esprit, il ne faut qu'écouter pour s'en convaincre. Quant à ce qui est du jugement, pour parler comme Buffon, c'est une autre paire de manches. Même il nous est avis que ce qui est appelé le sens-commun est ainsi nommé non parce que tout le monde l'a, mais parce que tout le monde prétend l'avoir. Demandez au gouvernement, il vous dira que lui seul voit juste ; à l'opposition, qui s'embarlificotte les jambes dans la soutane de M. le curé, elle vous soutiendra qu'elle seule va droit au but ; enfin, à nous autres libéraux-philosophes, placés entre le ministre et les libéraux-catholiques, demandez si nous avons plus de jugement qu'eux tous ensemble, nous répondrons : lisez un peu la Minerve, pour voir ?

Mais laissant pour un moment nos controverses du jour, abordons un plus vaste sujet ; voyons, suivant la règle des probabilités, ce que serait aujourd'hui l'Europe et le nouveau monde, si Fox eût été vingt ans ministre à la place de Pitt.

Le père de Fox, lord Holland, homme de cour et d'un cœur vulgaire, pensait qu'il n'y a d'emploi raisonnable des talens que de les mettre au service du gouvernement et de s'en faire bien payer. C'est dans ce but qu'il cultiva soigneusement les heureuses dispositions de son fils. Par sa mère, Fox descendait des Stuart, race fameuse par son amour des plaisirs et du pouvoir absolu. Les préjugés de la naissance, les vices de l'éducation, ne purent corrompre l'âme du jeune aristocrate. Il fut au début de sa carrière, il resta toute la vie, ministre ou opposant, le ferme défenseur des droits du peuple. Fox avait puisé au sein maternel un tempérament porté à la volupté ; son père lui inspira la passion du jeu, lui enseigna, pour ainsi dire, les habitudes du désordre ; Fox eut des maîtresses, fit des dettes, s'enivra souvent (pourquoi taire ses faiblesses ?) mais pressé par ses créanciers, il ne songea pas à solliciter une faveur de la couronne, mais dans l'ivresse même, il n'oublia pas un seul instant la noble cause qu'il avait juré de défendre. Chez Fox la chaleur d'un cœur tendre échauffait le génie !

Chez son redoutable rival, chez Pitt, au contraire, le feu du génie avait desséché le cœur. Pas une seule faiblesse, pas un mouvement

de tendre expansion ; l'exaltation même du vin , (car il buvait beaucoup) il la renfermait dans sa tête ; l'œil fixe , le bras levé , ce moderne Sylla courait , par le juste et l'injuste , à son but , l'élevation de l'Angleterre , l'abaissement des autres nations ; Pitt fut fidèle en amitié , mais par calcul ; il n'aima personne par sympathie , et l'on peut affirmer que dans lord Chatam , il aimait le grand homme d'état beaucoup plus que le père.

Ce père de Pitt , le grand Chatam , n'était point d'une illustre famille ; c'était par l'opposition , par la défense des droits populaires qu'il était arrivé où on l'a vu mourir d'un dernier et sublime effort d'éloquence : lord Holland , le père de Fox , devait tout , au contraire , à la faveur des cours : et voyez comme les fils de ces deux hommes ont abandonné les traces paternelles , et ne craignent plus les effets de la direction imprimée à la jeunesse par l'éducation ; tout est dans l'instruction , dans la science.

C'est parce que la science de Pitt n'était aussi vraie ni aussi profonde que celle de Fox , que l'Angleterre , après une lutte de 25 ans , où elle s'est grevée d'une dette de 7 milliards , a trouvé l'Europe , et notamment la France , ce qu'elle voulait les empêcher d'être industrielle et manufacturière ; avec une agriculture améliorée , un crédit public fondé et suffisant , et dans plusieurs états , avec un système de lois supérieur de beaucoup à celui de la Grande-Bretagne ; c'est enfin parce que Pitt voulut mettre l'habileté à la place de la justice , et n'y réussit que trop , que le monde a été déchiré par la guerre , et privé pendant un quart de siècle des libertés sur lesquelles est fondée toute longue et véritable prospérité.

Singulière destinée de Fox ! vivant , il fut vaincu , ayant les principes et la raison de son côté ; mort , il n'obtient pas justice encore de ses concitoyens ; car ce sont ses opinions qui triomphent aujourd'hui , et l'on en fait honneur à Pitt , qui a vécu qui est mort en les combattant ! Canning , qui du haut de son sac de laine , demandait la liberté civile et religieuse pour tous les peuples de la terre , ne se disait-il pas le disciple de Pitt , à l'instant même où il embrassait les généreuses idées de Fox ? tel Wellington , accomplissant les plans que Canning avait empruntés à Fox , se dit aussi le continuateur de Pitt , et traite Canning de brouillon. C'est un juste retour des choses d'ici-bas !

Si Fox eût été ministre à la place de Pitt , loin d'aiguillonner la fureur de la révolution française , il l'eût calmée par de sages mesures ; au lieu d'ameuter l'Europe contre la France , et d'épuiser l'Angleterre en subsides dévorés par l'aristocratie européenne , il eût , par

l'autorité de ses conseils, obtenu des rois et des nobles la réforme graduelle d'abus intolérables désormais. Ses sentimens envers l'Amérique disent assez qu'il eût affranchi, sans balancer, la Grèce et reconnu sans hésiter l'émancipation des colonies espagnoles. Trop habile pour ne pas voir au premier coup d'œil qu'il faut une barrière entre la Russie et l'Europe, Fox eût travaillé à reconstituer la Pologne ; l'Italie ne gémirait pas sous un joug dégradant ; l'Espagne et le Portugal ne seraient pas la proie des moines et des bourreaux, et les états, actuellement constitués, qui le seraient depuis trente ans, à quel degré de prospérité ne se trouveraient-ils point parvenus aujourd'hui ? L'Angleterre a été le fléau du monde ; elle en eût été la bienfaitrice. Pitt fut un ministre éloquent et habile, l'homme du moment peut être ; Fox fut un grand citoyen, un illustre ami de l'humanité, un grand homme, que son siècle a méconnu, mais dont l'avenir sera heureux et fier d'adopter les principes philanthropiques.

C'est précisément comme M. de Martignac... Il fait des discours pour aller avec les lois libérales que ses successeurs présenteront. C'est précisément comme M. Van Gobelschroy... Il fait des rapports sur l'instruction publique pour aller avec les bonnes lois que ses successeurs donneront sur la matière. Les successeurs de ces messieurs ? y pensez-vous de parler ainsi ? c'est malhonnête d'annoncer aux gens une retraite qui ressemble toujours à une défaite. A la bonne heure ! Que leurs excellences gardent donc leurs porte-feuilles, mais qu'elles en tirent des lois qui soient d'accord avec leurs discours, car ces lois il les faut sous peine de mort... Ministérielle. Or les bonnes lois venant, nous verrions avec grand plaisir ces messieurs revêtus de leurs beaux habits brodés nous débiter leurs belles paroles qui produiraient autre chose alors que du vent, même de ce vent qui enfante les sifflets. car est-ce qu'on n'a pas sifflé en France quand M. de Martignac a dit que les lois étaient de pures concessions du trône ? Est-ce qu'on n'a pas sifflé en Belgique quand M. Van Gobelschroy a dit que les droits de barrière et de péage pouvaient être réglés par ordonnance, parce que le roi est propriétaire des grandes routes ? Ah ! si l'on n'a pas sifflé, qu'on siffle donc ; il y a urgence !

Maintenant qu'en arriverait-il si M. Martignac était ministre à Bruxelles et M. Van Gobelschroy à Paris ? voyons, qu'en arriverait-il ? Oh rien, absolument rien du tout. Ces deux messieurs sont de fort aimables hommes, pleins de bonnes intentions et qui gouverneraient à merveille, s'il ne fallait pour cela que la bonne grâce et de la bienveillance. Malheureusement, ce qu'il faut, ils ne l'ont pas plus l'un que

l'autre, et ces messieurs peuvent troquer leur ministère, sans qu'il en résulte rien pour le bon public. Rien? nous nous trompons: il y aurait un déménagement à payer.

Certainement ces messieurs sont des hommes d'esprit. D'un côté M. de Martignac a l'avantage sur M. Van Gobelschroy de faire des vers; écoutez ceux qu'il a enfantés pour sa grâce le duc de Wellington:

A peine l'histoire offrirait
Un si grand capitaine,
L'orgueil français l'accepterait
Pour un autre Turenne.

Mais d'un autre côté M. Van Gobelschroy a l'avantage sur M. de Martignac de ne pas faire des vers comme cela; partant quittes.

Conclusion: Pour faire de grands ministres comme Pitt et Fox, il faut du génie, de l'audace, une grande vigueur de caractère; pour faire d'aimables ministres comme M. de Martignac et Van Gobelschroy, il faut une intelligence cultivée, beaucoup de mesure à ménager toutes opinions, une grande douceur de mœurs; et voilà justement où nous mène l'esprit.

H. L.

COLÈRE DU CATHOLIQUE.

Quoi, vous êtes dévôt, et vous vous emportez!
TARTUFE.

Le *Catholique* est furieux, tous les bedeaux sont en émoi, et la gent dévote grince des dents comme au jour du jugement dernier. Quel est le sujet de ce grand courroux? le voici: le gouvernement commence à s'apercevoir que les libéraux avaient quelque raison de se plaindre; convaincu que l'alliance des hommes raisonnables avec les hypocrites ne saurait qu'être contre nature et partant peu durable, il a dit aux premiers: Je suis désormais des vôtres, et les derniers viennent tout-à-coup d'être abandonnés.

Oui, abandonnés. *Le Courrier de la Meuse*, journal fort spirituel, va mettre toute son habileté à pallier la chose, mais elle n'en reste pas moins avérée. L'alliance est rompue entre les hommes qui voulaient la liberté et ceux qui faisaient semblant de la vouloir. C'est de quoi *le Catholique* enrage, et il accuse de trahison *le Courrier des Pays-Bas*.

« Les *trahisseurs*, dit-il (l'expression est forte, et rappelle par son énergie le conseil de la discorde dans le lutrin:

Abime tout plutôt; c'est l'esprit de l'église.)

« Les *trahisseurs* sont les hommes dont l'opposition, naguère si chaude, se paie maintenant de paroles, permet au patron de la *Sentinelle*.

« de traiter nos doléances de chimères , et ne semble honnir le
 « franc despotisme du haut-justicier , qu'afin de se ménager le
 « moyen d'applaudir aux frauduleuses protestations de certain autre
 « ministre. »

Voilà donc ce pauvre *Courrier* devenu ministériel et traître à la patrie. Chacun son tour , nous avons eu le nôtre. *Je vous passe mon corbillon.*

Qu'a donc fait le *Courrier des Pays-Bas* ? un crime irrémissible. Il a accueilli de la part d'un ministre des promesses libérales un peu mieux qu'il n'avait reçu de la part d'un autre ministre une fière déclaration de non-responsabilité. Il a été fidèle à ses opinions , mais il ne s'est pas assez souvenu de celles des alliés qui depuis quelque temps se cramponnent à lui impitoyablement.

Et nous , nous disons que le *Courrier* , ayant secoué ces petites considérations de coterie , vient de reprendre la noble allure qui convient au principal organe de l'opinion libérale dans les Pays-Bas. Nous disons que grâces lui en seront rendues par tous les hommes qui aiment le pays , et qui ne veulent ni ministéralisme , ni opposition à des restrictions mentales ; et nous ne parlons point ainsi dans un intérêt quelconque , car nous pensons avec le *Courrier* lui-même qu'il faut seulement prendre acte des promesses , et ajourner l'éloge jusqu'à l'époque où des faits positifs viendront les confirmer.

Mais ce qui d'abord avait excité notre surprise , notre mécontentement même , la nomination du prince héréditaire à la présidence du conseil , nous semble , après réflexion faite , être le plus heureux des événemens. L'inconvénient qui frappe au premier abord est celui de la responsabilité. Mais qu'importe , puisque chaque département a son ministre particulier ?

Nous trouvons à cette nomination deux avantages. Le premier , c'est que son altesse royale , dont le caractère est connu , s'accoutumera par la pratique à ce difficile métier de roi , où les intentions les plus pures ne sauraient suffire ; dans un pays surtout qui , comme la Belgique , a la moitié de sa législation à fonder. Le second avantage , c'est que le nom d'Orange sera une garantie perpétuelle , et qu'avec le prince dont on craindra de compromettre l'auguste réputation , le ministère ne pourra plus n'être pas libéral.

Que l'on y réfléchisse , et que l'on se rende compte de cette idée. Croit on que l'héritier du trône eût consenti à s'associer , il y a quelque temps , aux poursuites dirigées contre les écrivains , à l'application des lois de 1815 , à la rédaction de cette abominable loi sur

La presse doit-elle personne n'a voulu? Perce-t-on que si dans le moment où l'on froissait l'opinion publique à ce point, on lui eût offert la présidence, le prince l'eût acceptée? Qu'il se fût dévoué pour partager une responsabilité au moins morale, et pour recueillir la part du mécontentement que l'un des ministres venait d'exciter au sein de la nation? Il serait absurde de le croire. Par cela seul que son altesse royale veut se mêler des affaires, il est probable que le moment est venu où les affaires ne feront plus murmurer, au moins avec autant de motifs de plaintes légitimes. S'il y avait incertitude ou mauvaises intentions, le prince, que rien ne force à se produire, resterait chez lui, et laisserait M. Van Maanen braver l'orage; en paraissant au contraire, en nous annonçant qu'il va s'associer aux travaux politiques du gouvernement, l'auguste héritier de la couronne se prépare à reconquérir l'opinion, à la ramener au pouvoir, et à laisser à qui de droit la responsabilité du passé, s'occupant seulement des destinées futures du pays. Où il y a de la honte, un prince n'est pas tenté; dès qu'il accourt, dès qu'il est là, soyez sûr qu'il y a quelque gloire à recueillir, et que par conséquent il y aura liberté, car sans la liberté des peuples quelle gloire durable peuvent obtenir les princes?

Acceptons l'augure favorable, croyez-moi; et quand nous voulons la liberté, ne mettons pas seulement nos soins à discuter des formes, alors surtout qu'elles n'entraînent ni perte ni gain pour le fond. Voyons dans l'avènement du prince au conseil la nomination du seul homme, après le roi, auquel il importe que la nation soit toujours satisfaite; et espérons.

Le *Catholique* parlait, ces jours derniers, de notre opposition *de commande*, et disait que nous étions payés pour en faire. Bonne et charitable idée de confrère! M. le ministre des relations extérieures nous payait quand nous disions que le cabinet embarrassé ne savait comment se tirer d'affaire! Le ministre de la justice nous payait, quand nous soutenions le jury, la presse et la responsabilité ministérielle! Le ministre de l'intérieur nous payait, quand nous prouvions que son rapport ne contenait point les garanties nécessaires pour l'enseignement! Non, non, le *Catholique* n'en croit rien. Il sait bien qu'on est libéral dans toute la force du terme, lorsqu'on demande ce que nous avons réclamé, ce que nous réclamons encore, ce que nous réclamerons toujours. La loi sur la presse est la seule conquête que l'opinion ait jusqu'ici pu faire; encore cette loi, toute bonne qu'elle est, doit-elle être un jour perfectionnée par l'intro-

duction du jury dans ses dispositions. Cette question du jury a été à peine effleurée, et il est bien aisé, sans offenser personne, de voir que les esprits ne sont pas encore assez mûrs pour la comprendre réellement, avec toutes ses conséquences et toutes ses garanties. L'inamovibilité des juges est promise, la responsabilité des ministres viendra plus tard; il le faut, cela doit être, car un ministre non-responsable est un pacha et rien de plus; et le gouvernement où, depuis le roi jusqu'au dernier agent, nul n'est responsable de ses actes, n'est qu'un gouvernement despotique, quelle que soient la douceur des apparences et la bonté du prince qui, le rassurant lui-même, déguisent à ses yeux l'irrécusable vérité.

Certes, ces opinions sont consciencieuses, mais le *Catholique* ne voit dans tout cela qu'un moyen de ne pas s'expliquer sur l'enseignement. Eh bien! abordons la question, et défions-le d'aborder cette question lui-même avec plus de franchise. Nous voulons la liberté de l'enseignement, parce que nous voulons *toutes les libertés, sans en excepter aucune*. Mais vous êtes donc d'accord avec nous? nous dira-t-il. Non pourtant, messieurs et révérends pères, voici pourquoi :

Si au moment où on proclamera la liberté de l'enseignement, le gouverneur de la province disait au ministre : je veux être maître d'école, celui-ci lui répondrait : sans doute vous le prouvez, mais quittez alors vos fonctions de gouverneur.

Si à la revue militaire un chef de bataillon s'absentait pour aller donner des leçons, on lui dirait qu'il est militaire et non professeur.

Si au tribunal un juge, pour s'excuser d'être venu tard à l'audience, disait : Je donnais une leçon de latin, on lui répondrait : faites votre métier de juge, et laissez les instituteurs faire le leur.

Ainsi nul ne peut, ni ne doit exercer deux professions, lorsqu'il appartient à un corps, à une administration salariée par l'état. Le gouverneur, le chef de bataillon, le juge le savent bien, et nul d'entr'eux ne nie la chose. Le prêtre seul veut concilier ce qui, pour les autres, est inconciliable; le prêtre seul, qui n'a que le droit de dire la messe et de confesser, veut usurper et confisquer à son profit cette éducation populaire dont partout, en Europe, il a fait un si déplorable usage. Nous comprend-t-on maintenant? ce n'est pas nous qui voulons l'exception, nous voulons la règle, elle est générale : tous les citoyens, quels qu'ils soient, ont le droit d'enseigner. Sont exceptés seulement, dans l'intérêt de l'ordre public, les employés des administrations civiles, militaires et religieuses. Voilà notre opinion. Mais elle n'accommodera pas ces messieurs.

Qu'ils restent à l'autel, où les attachent leurs vœux sacrés, et qu'ils laissent à l'instruction son indépendance philosophique. Dans ce siècle de lumières et d'industrie, prier Dieu en latin est une bonne chose sans doute, mais les connaissances scientifiques, économiques, commerciales, où les acquiert-on? jamais chez les prêtres. Complètement ignorans sur tout ce qui sort du cadre de leurs études habituelles, ils ne feront jamais que des abbés, des chantres et des enfans du chœur. Leur doctrine est une doctrine de mots; leur philosophie, ce qu'elle était au moyen âge. Législation, médecine, mathématiques, ils ignorent et méprisent tout. Pareils à cet Omar qui voulait brûler tout ce qui n'était pas dans le Coran, ils proscrivent tout ce qui sort de la religion catholique, et se dédommagent de la servitude du corps qui leur échappe chaque jour par l'abrutissement de la pensée que long-temps encore ils exploiteront au profit de leurs absurdes préjugés.

Après un tel aveu, il est naturel que le *Catholique* nous place au rang de ces traîtres qu'il signale avec tant d'aménité. Nous accepterons ce nom avec plaisir. Trahir Tartufe, c'est servir tout le genre humain.

CH. D

LIBRAIRIE.

Collection d'ouvrages in-32, publiée chez LAURENT frères, place de Louvain, n° 547.

OEUVRES DE BOILEAU. — LES ORIENTALES DE VICTOR HUGO. ✕

Quel singulier assemblage!.... Il me semble voir apparaître l'ombre sévère du législateur des classiques pour me reprocher l'union hétérogène que je hasarde dans cette annonce. « Quoi! mes œuvres, semble me dire cette ombre avec courroux, côte à côte avec celles du plus hardi de tous les novateurs romantiques! — Mais, mon respectable maître, quoique M. Hugo n'ait pas suivi froidement tous les sentiers que vous lui avez tracés, il n'en est pas moins un de vos élèves, et, qui plus est, un grand poète. — Lui!.... un grand poète!.... — Qu'avez-vous donc tant à lui reprocher? — Ce que j'ai à lui reprocher? pouvez-vous me citer une seule de ses pièces qui ait une perfection soutenue? et puis d'ailleurs

La rime au bout des mots assemblés sans mesure

Lui tient lieu d'ornement, de nombre et de césure.

et ses négligences donc? — Il en a beaucoup, j'en conviens; mais un trop grand amour pour l'uniforme mécanisme vous rend injuste à son égard: si la rime lui tient lieu de beaucoup de choses, elle ne

lui tient certainement pas lieu de génie. — Du génie!... oui, j'en conviens, il en a; mais... — S'il est vrai que la poésie tire son plus bel ornement des images, si elle est toute dans les images, ne possède-t-elle pas cet art au suprême degré? — C'est vrai, son style figuré a beaucoup de hardiesse, quelquefois même de la sublimité... mais... — Ses rimes sévères, l'heureux choix de ses mots, l'arrangement de ses pensées, ne prêtent-ils pas à son style un charme qu'il est plus facile de sentir que de dépeindre? — C'est encore vrai; sa mélodie bizarre a souvent pénétré à travers la froide pierre de mon tombeau, et mes cendres éteintes depuis long-temps se sont encore émues à ses accens. — Prenez garde, mon maître, vous applaudissez, malgré vous, au prince des novateurs; vous allez devenir romantique! — Qui? moi!... me mettre dans les rangs de cette secte sacrilège! jamais!

Non!... sur le vers, le vers ne doit pas enjamber!

Et l'ombre du méthodiste de disparaître en murmurant ce précepte.

Laissons-la fuir : revenons à la belle collection que nous sommes chargés d'annoncer. O vous qui voulez méditer des règles qu'il faut bien connaître avant que votre génie se permette d'oser les enfreindre, achetez la nouvelle édition de Boileau : s'il est vrai qu'un apprenti poète, qu'un poète même soit tenu d'avoir toujours ce régulateur du Parnasse en poche, MM. Laurent frères ont trouvé le moyen de mettre chacun à même d'accomplir ce précepte littéraire de la manière la moins embarrassante.

Et vous, cœurs sensibles, à qui une plaintive ballade, une romance touchante, des stances tantôt mélancoliques, tantôt terribles, enfin tous les prestiges des chants romantiques, font goûter de douces sensations, de délicieuses rêveries, je vous recommande les Orientales de M. Victor Hugo. Le petit volume dans lequel MM. Laurent frères les ont renfermées pourra vous accompagner dans toutes vos promenades solitaires, et, lorsqu'à l'ombre d'un chêne touffu, vous soupirez avec M. Victor Hugo, un sentiment de reconnaissance vous échappera sans doute pour ses éditeurs.

Quelle belle collection que celle des ouvrages in-32 de MM. Laurent! Quel luxe de typographie! n'est-ce pas un trésor que de pouvoir rassembler dans un aussi petit cadre les œuvres de Béranger, Lamartine, Casimir Delavigne, Victor Hugo, Andrieux, Millevoye, Boileau, Lebrun, Lafontaine, Les Chénier, etc. etc.? En vérité, MM. Laurent, vous méritez une prime du Parnasse.

N. G.

DICTIONNAIRE DE PENSÉES DIVERSES,

EXTRAITES DES MORALISTES, LÉGISLATEURS, HOMMES D'ÉTAT, MAGISTRATS, ÉCRIVAINS ET PUBLICISTES DE L'ANTIQUITÉ, DU MOYEN ÂGE ET DES SIÈCLES MODERNES; PAR GUSTAVE DE LARTIGUE.

Bruxelles, Tircher, libraire-éditeur.

Je connais peu de livres plus utiles que celui que j'annonce en ce moment. Il est aux gens du monde qui peuvent y puiser de l'esprit promptement et à bon marché : il le sera aux journalistes, aux hommes de lettres, aux écrivains de tous les étages, et surtout à ceux qui, innocens d'idées et pauvres d'imagination, finissent, après s'être beaucoup tourmentés, par répandre dans leurs écrits, comme disait le grand Frédéric,

Un déluge de mots sur un désert d'idées.

J'ai parcouru ce livre avec plaisir, et le choix des pensées m'a paru fait avec assez de goût. Je regrette cependant de n'y avoir pas trouvé, à l'article de *la vie*, ce mot si juste et si profond d'un ancien : *la vie est le rêve d'une ombre*. En revanche, j'y remarque cette définition assez originale qu'on peut appeler un portrait : *rien de plus délicieux dans la vie*, dit lord Byron, *que le coin du feu, une salade de homards, du champagne et la causerie*. Pour bien des hommes, il manque ici quelque chose, que je donne à deviner aux femmes.

C'est principalement aux hommes instruits, aux jeunes gens qui aiment l'étude, à ceux qui cherchent à tirer quelque fruit de leurs lectures, que cet ouvrage convient. Si je ne le recommandais qu'aux ignorans ou à ceux qui n'ont pas d'esprit, personne ne voudrait l'acheter. J'oubliais d'ajouter que ce livre, parfaitement bien imprimé, en beaux caractères et sur papier vélin superfin, fait honneur aux presses de M. Remy.

X.

LA POLICE DÉVOILÉE DEPUIS LA RESTAURATION, X

PAR FROMENT.

Bruxelles, chez Tarlier et Wahlen.

En vérité, on ne sait plus maintenant à qui se fier, et depuis que la police secrète est connue de tout le monde, il n'y a pas d'administrateur, grand ou petit, qui ne doive craindre de voir divulguer tôt ou tard ce qui se passe dans son cabinet particulier. Alors que de ré-

putations dégringoleraient en un instant ! que de commis deviendraient plus grands que leur chefs ! que d'intrigues, que de petitesesses, sans compter les fautes d'ignorance et les actes arbitraires, passeraient en revue devant le public. Si jamais se réalisait le vœu de ce sage Romain qui voulait avoir une maison de verre pour que chacun pût voir ce qui s'y passait, le nombre des solliciteurs d'emplois diminuerait considérablement, car ce n'est qu'à la faveur du secret et de l'obscurité que bien des hommes se sont fait et se conservent une réputation d'esprit et de probité.

La police de Paris, qui jusqu'ici était tout yeux et tout oreilles, est devenue bavarde, et depuis quelque temps, nous avons vu paraître plusieurs ouvrages qui mettent le public dans la confiance des opérations qui ont lieu dans ses bureaux. M. Froment, ex-chef de brigade du cabinet particulier du préfet, n'est pas le moins indiscret de ceux qui ont parlé. Quelques-uns des faits qu'il nous apprend sont connus, mais beaucoup d'autres ne l'étaient pas encore, et sont de nature à intéresser une foule de gens. Son ouvrage pourrait être mieux écrit, mais il est curieux et amusant, et c'est là principalement ce que demande le lecteur. X.

CORRESPONDANCE.

On nous communique la lettre suivante, écrite à M. Caraffa :

« Monsieur, nous félicitons un homme de votre mérite sur les succès qu'il a obtenus jusqu'à ce jour, et nous félicitons Bruxelles qu'il vient de choisir pour sa résidence. Mais, monsieur, nous vous apprenons avec douleur que votre admirable talent pour la composition ne pourra jamais s'exercer sur un poème écrit dans notre ville. Notre gouvernement, qui protège les lettres, à ce qu'il fait dire par ses journaux tous les jours, est le seul de l'Europe qui ne paie point au littérateur le fruit de ses veilles. Ce qu'on appelle *droits d'auteurs* n'existe pas dans notre pays. Les riches ne font pas de pièces, parce qu'ils n'en savent pas faire ; on s'est arrangé pour que les pauvres n'en fassent jamais, sous peine de mourir de faim. Mais je vous prie de nous garder le secret, parce que nous tenons à passer pour un peuple très-éclairé.

Agréé, etc. ,

UN HOMME DE LETTRES BELGE.

M. Charles Durand nous écrit de Gand :

« Messieurs et amis, il vaut mieux s'adresser à Dieu qu'à ses saints. Ayant eu à me plaindre de l'administration, je vous l'ai écrit ; ayant à m'en louer, je vous l'écris de même. Il n'est plus question

» de cette patente de spectacle qui m'avait si fort indigné, et la di-
 rection m'assimile maintenant aux professeurs ordinaires. M. Ber-
 nard même, à ce que j'apprends, veut bien convenir qu'il y a eu
 « erreur dans la désignation de la loi qu'il avait invoquée, et moi, de
 « mon côté, cette erreur étant reconnue, je me hâte de vous l'écrire
 « et de rendre justice à M. Bernard, homme d'ailleurs honorable, et
 « partout estimé. Le dénouement de la pièce est une réconciliation gé-
 « nérale entre la littérature et le fisc. »

CH. DURAND.

REVUE DU SPECTACLE.

CONTINUATION DES DÉBUTS.

Il existe en ce moment à Bruxelles un phénomène fort remarqua-
 ble, et dont je commencerai par occuper mes lecteurs. Chacun d'eux
 va croire sans doute que je veux parler d'une petite fille qui porte
 dans chacun de ses yeux les mots : *Napoléon, empereur* : il s'agit
 bien d'autre chose vraiment. Le phénomène dont il est question est
 une actrice qui, malgré ses vingt-trois ans, une taille élégante et de
 très-beaux yeux, n'a trouvé qu'un public froid et indifférent ; qui
 tremble, après six années de théâtre, beaucoup plus qu'elle ne trem-
 blait le premier jour qu'elle y a monté ; qui a déjà paru trois fois
 sans qu'on ait encore bien pu juger de ce qu'elle sait et de ce qu'elle
 peut faire ; qui semble mettre à cacher son talent autant de soin
 qu'en met un débutant à dissimuler ses défauts ; qui enfin, malgré
 des qualités incontestables, compromet une réputation justement
 acquise, et justifie si peu ce qu'on espérait d'elle, que les personnes
 qui, comme moi, avaient vu son arrivée avec plaisir, commen-
 cent à craindre qu'elle ne puisse rester à notre théâtre.

Explique tout cela qui pourra : quant à moi, je m'y perds, et
 j'aimerais presque autant me charger de faire comprendre comment
 l'exergue d'une pièce de monnaie regardée avec attention par une
 mère, va se graver dans les yeux d'un embryon de six semaines.

Si M^{lle} Langle veut m'en croire, elle se débarrassera de cette dé-
 fiance d'elle-même que commence à partager le public, et arborera
 hardiment un grand rôle qui, en la mettant à même de montrer ce
 qu'elle est comme chanteuse et comme actrice, fera cesser, je n'en
 doute pas, la froideur qu'on lui témoigne.

En cherchant ainsi à gagner du temps et à retarder ses débuts, on
 dirait qu'elle veut miner sourdement le terrain et entrer dans la
 place par ruse. Je doute que ce moyen lui réussît. Le Belge porte
 dans ses plaisirs cet esprit de franchise qu'il demande dans ses lois :

il veut qu'en tout on joue avec lui cartes sur table ; du moins c'est là ce que me disent ceux de mes collaborateurs qui se mêlent de politique et d'administration ; car , pour moi , je veux être pendu si j'entends rien à toutes ces matières-là.

J'arrive maintenant à une débutante qui suit une tactique tout opposée à celle de M^{lle} Langle. Elle ne doute rien , ne consulte personne , et vient se jeter étourdiment sur notre théâtre , au risque de tout ce qui peut lui en arriver.

Beaucoup de mes lecteurs auront peut-être oublié qu'il y a un mois environ , je leur ai parlé d'une certaine demoiselle Dorsan , élève de l'Ecole royale de musique et de déclamation , qui avait débuté par le rôle de Fanchette de l'opéra des *Deux jaloux*. Cette jeune personne se faisait remarquer au Conservatoire dans des scènes dont chaque note et chaque mot lui avaient été sifflés pendant trois mois au moins , et devant des spectateurs tout miel et tout sucre , et qui étaient disposés , quand ils ne s'amusaient pas , à *prendre leur plaisir en patience* , comme dit M^{me} de Staël.

Mais ces triomphes en famille n'ont pas suffi à M^{lle} Dorsan , et elle n'a pas eu de repos qu'elle ne soit essayée sur un plus grand théâtre , et devant un public dont l'indulgence n'est pas une vertu habituelle , et qui use assez franchement du droit qu'il achète au bureau. Sa témérité lui a réussi , car c'était déjà beaucoup que d'avoir fait supporter au parterre les essais d'une écolière qui ne donnait encore que des espérances de talent.

Les applaudissemens ont achevé ce que l'amour-propre et l'ambition avaient commencé , et elle ne s'est pas avisée un seul moment de les attribuer à ses camarades du conservatoire , ou à quelques-uns de ces jeunes gens tous confits de sensibilité , qui trouvent toujours qu'une actrice est excellente quand elle est jolie.

Dans *le Chaperon* , M^{lle} Dorsan a été plus heureuse encore. La frayeur inséparable d'un premier début ; avait disparu , et on a pu remarquer en elle une voix pure , juste , extrêmement fraîche , dont la nature seulement s'est montrée un peu trop économe. Au total , M^{lle} Dorsan est une bonne écolière , mais rien de plus.

M. Joly a fait deux débuts cette semaine , dans l'emploi des *Philippe et des Gavaudan* ; l'un dans *Joconde* , dont le résultat a été douteux ; l'autre dans *Euphrosine et Coradin* , beaucoup plus favorable. A la fin de la séance , le scrutin a offert 99 boules blanches et une noire. Sur un théâtre plus relevé , où l'on donne quelquefois la comédie , on dit en pareil cas : *La loi est adoptée.* X.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

DESCRIPTION DES DARDANELLES.

Le langage des journaux anglais, même de ceux du ministère, ne nous laisse presque plus de doute sur la probabilité d'une très-prochaine rupture entre l'Angleterre et la Russie. Dans ce cas, la flotte russe, dans les mers du levant, se trouverait exposée à une ruine à peu près certaine; et, dans sa position désespérée, on ne voit d'autre espoir de salut pour elle que le coup hardi de forcer le passage presque impossible de l'Hellespont et du Bosphore, pour aller se mettre à l'abri dans ses ports de la Mer-Noire.

Pour faire connaître à nos lecteurs ce qu'une semblable tentative demanderait d'audace et de courage, nous allons leur donner une description courte et exacte de ces lieux célèbres.

En sortant de la mer Égée pour entrer dans la mer de Marmara, il faut traverser l'Hellespont, autrement dit détroit de Gallipoli ou des Dardanelles. Ce bras de mer, dont la longueur est de 15 lieues de poste, n'a pas plus de 16,030 pieds dans sa largeur moyenne. Il est défendu par quatre châteaux principaux et un grand nombre de redoutes qui garnissent ses bords dans toute sa longueur.

Les châteaux qui sont à l'entrée même du détroit, l'un sur la côte d'Asie, l'autre vis-à-vis sur la côte d'Europe, se nomment les nouvelles Dardanelles. Le dernier est adossé à des collines, qui s'élèvent par étage dans le lointain au milieu du plus riant paysage. C'est une énorme tour ronde, dont les embrasures supérieures sont garnies de 60 pièces de canon du calibre de 12 à 24. Cette masse est surmontée d'une autre tour carrée de 30 pieds, qui supporte une batterie de huit pièces de 12. Autour de cet ouvrage principal existe un rempart triangulaire entièrement construit en pierres. Ce rempart est flanqué, du côté où il fait face au Déroit, d'une seule petite tour, hérissée de 16 pièces d'artillerie placées sur son sommet et dans ses flancs. La partie supérieure de cet énorme mur supporte 130 pièces de canon

de gros calibre, dont 45 l'attent le détroit en face. Sa base est percée d'énormes meurtrières, où des portes de fer masquent des mortiers et des pierriers d'une grandeur démesurée. Cette gigantesque batterie, qui rase la surface de l'eau, lance, par 25 bouches à feu, des projectiles dont les dimensions énormes ne trouvent pas de point de comparaison parmi ceux dont nous faisons usage pour notre artillerie de siège.

Le château de la côte d'Asie est à peu près armé d'une manière aussi redoutable. Seulement le bâtiment qui porte les batteries du centre est un carré long massif, dont le plateau s'élève à 72 pieds sur une circonférence de 120. Le mur extérieur est garni comme celui d'Europe, mais il est carré au lieu d'être triangulaire, et il est flanqué de plusieurs tours. Ce château est situé près de l'ancienne Troie.

A la vue de ces deux terribles forts, où l'œil rencontre partout les bouches de cette formidable artillerie dont ils sont hérissés et dont les projectiles se croisent au point de parvenir presque jusqu'à la rive opposée, on a peine à croire qu'une flotte puisse ne pas être entièrement anéantie en voulant forcer un chemin aussi périlleux. Cependant nous avons deux exemples d'un trait d'audace aussi inouï qu'inexpliquable. Sous Catherine seconde, une flotte russe est entrée à pleines voiles dans la mer de Marmara, pour aller brûler la flotte turque. Sous le sultan Sélim, l'escadre anglaise est arrivée sous les murs du sérail pour faire craindre à la capitale du Croissant le sort de Copenhague.

On ne peut se rendre compte d'une pareille témérité et de son succès qu'en supposant une absence totale de vigilance et un désordre complet dans le matériel et dans le service. Ensuite il est à présumer que la grande quantité de redoutes qu'on voit maintenant tout le long du canal, n'existait pas alors; que les deux châteaux appelés vieilles Dardanelles n'étaient pas encore relevés de leurs ruines. Sans cela, une flotte, fût-elle même favorisée par un impétueux coup de vent du sud et par mille autres circonstances heureuses, n'aurait pu y parvenir sans s'exposer à une perte énorme, si ce n'est à une ruine totale.

La profondeur ordinaire de ce canal, à 500 pas de la côte, est de 45 à 55 pieds. Il y a de certains endroits où la sonde descend de 450 à 550 pieds. Au milieu, un courant très-violent du nord au sud se fait sentir continuellement, de manière qu'il faut un vent d'arrière très-favorable pour passer de la mer Égée dans la mer de Marmara.

C'est ce bras de mer que Léandre, sous les auspices de l'amour, traversait à la nage pour arriver à sa maîtresse qui l'attendait sur la

rive opposée. De nos jours, lord Byron, en faisant le même trajet, a prouvé que, même sans être stimulé par un désir amoureux, il était possible à un bon nageur de franchir ce périlleux passage.

(*La suite à un prochain numéro.*) N. G.

DE L'USURE.

Il est écrit au livre de la loi : *L'habitude de l'usure sera punie, etc....* L'HABITUDE, remarquez bien ce mot ; il est là pour vous apprendre qu'une usure, fût-elle grosse comme une maison est innocente, que deux ou trois le sont peut-être encore, mais que la quatrième est coupable et rend coupables les premières, qui ne l'étaient pas. C'est curieux, si ce n'est logique.

Je sais que se quereller une fois, que s'enivrer par hasard ne prouve point que l'on soit ivrogne ou querelleur : un casuiste célèbre même dit que n'être infidèle qu'une fois, c'était comme rien à-peu-près, parce qu'une fois n'est pas coutume ; je sais tout cela et le trouve à merveille, parce qu'il faut de l'indulgence aux défauts d'autrui pour qu'on en ait aux nôtres. Ce que j'ignorais, c'est qu'en législation on procédât par les règles de la pure tolérance sociale, et que tant qu'on ne faisait pas profession d'un délit, le délit était comme s'il n'était point. Je croyais au contraire que la loi défendait une chose absolument, ou qu'elle ne la défendait pas du tout ; que la récidive était une circonstance au délit, non un délit en elle-même, et cela je le croyais, parce que je crois que mille innocences ne pourraient faire un crime, et mille crimes une innocence.

Non, mille fois non, ce n'est pas la répétition d'un fait innocent qui peut le rendre coupable, et l'on doit punir l'usure dès qu'elle se présente, si petite qu'elle soit, ou l'on ne doit pas la punir absolument pas.

Ce point réglé, voyons ce que c'est que l'usure. C'est, dit-on, un prêt d'argent à intérêt exorbitant ? Mais qu'est-ce alors qu'un intérêt exorbitant ? et, avant tout, qu'est-ce qu'intérêt et argent ?

L'argent (*) est à la fois un signe représentatif de toutes les propriétés (non personnelles), un intermédiaire des transactions sociales, et une marchandise. A ce triple titre, la valeur de l'argent augmente ou diminue suivant son abondance ou sa rareté, suivant les besoins éventuels de la société. Et l'on voit, du premier coup-d'œil, qu'il n'est pas plus rationnel de régler une fois pour toutes le prix de l'ar-

(*) L'argent est pris ici dans son acception la plus étendue.

gent, que de régler une fois pour toutes le prix du blé, du vin et de toutes les productions nécessairement variables. C'est pourtant ce qu'on fait en déclarant qu'il est défendu de louer l'argent au-dessus de tel taux. En effet, ce qu'on appelle intérêt n'est pas autre chose que le loyer qu'on paie pour obtenir l'usage d'une somme pendant un temps déterminé. Or, comme ce loyer doit se calculer sur la valeur variable d'un objet plus ou moins rare, plus ou moins demandé, comme dans ce calcul doivent entrer les chances de bénéfices en compensation des chances de pertes ou de retards, et comme ces mille diverses circonstances sont inappréciables à l'avance, quel moyen y a-t-il de fixer nettement le point où finit le gain légitime et commence l'usure ?

Le législateur a prononcé dans cette matière d'après des préjugés, non d'après un principe rationnellement posé. Les terres étaient toutes aux mains des nobles dans le moyen âge ; le peu de propriétés industrielles qui existât était aux mains des bourgeois, du peuple, des juifs ; et il suffit de rappeler ce fait pour donner la clef de toutes ces préventions et précautions contre les prêteurs. La législation moderne, en ce point, est un reste de barbarie.

La richesse mobilière surtout est fille de la liberté. C'est pour cela que les despotes ne l'aiment ni ne la comprennent, à l'exception de Napoléon, qui ne l'aimait pas, parce qu'il l'avait trop bien comprise. C'est lui qui disait un jour, à propos d'emprunts publics : Le crédit est républicain, je n'en veux point. Cependant les gouvernemens ont fait un certain progrès de ce côté ; déjà ils se résignent à donner un peu de liberté pour obtenir de gros budgets, et rien n'empêche d'espérer, qu'avec le temps, ils se résigneront à de petits budgets et à beaucoup de liberté.

Mais puisque nous parlons des gouvernemens, prouvons, par leur exemple même, qu'il est absurde de vouloir fixer légalement l'intérêt de l'argent. La France emprunte maintenant à 4 pour cent ; à combien empruntait-elle il y a dix ans ? A 8 et à 9. La Grande-Bretagne trouve des fonds à trois et demi ; combien les payait-elle pendant la guerre d'Amérique ? 10 et 12 ; et l'Espagne n'offre-t-elle pas ses obligations à moitié perte ? et don Miguel que ne donnerait-il point à celui qui voudrait lui prêter quelques millions ! Les gouvernemens la subissent donc cette loi du crédit ; ils sont donc forcés d'augmenter le loyer de l'argent en raison de chances moins favorables qu'ils offrent aux prêteurs. Pourquoi prétendent-ils alors régler de particulier à particulier ce qu'ils sont dans l'impossibilité de régler entre eux et les particuliers ?

Quoi, je pourrai louer ma ferme ou mon cheval au prix le plus haut que j'en trouverai, et je n'en pourrai faire autant de mon argent, qui représente cette ferme et ce cheval, et avec lequel on peut se les procurer? Et pourquoi cette défense? Toujours parce qu'on suppose que le peuple est un ramas d'imbéciles et de fripons. On veut mettre, dit-on, un frein à la cupidité, et on l'excite par un appât qu'il faut rendre d'autant plus fort, qu'il y a plus de dangers à braver pour le saisir. Il est prouvé qu'on paie, en sus de tous les intérêts dont se contenteraient les prêteurs, une forte prime pour les risques possibles d'un procès. Voilà tout le service que rend la loi à ceux qui ont besoin d'argent et ne peuvent le trouver au taux légal. On veut mettre une barrière à la fraude et au dol, et l'on en fait, pour ainsi dire, contracter l'habitude aux plus honnêtes, en les forçant à faire des actes où la loi est éludée, et doit être éludée, puisqu'elle se mêle de régler ce qui ne la regarde pas.

L'état ne s'est jamais immiscé dans le cours des changes de place; en va-t-il moins bien? Je ne sache pas non plus qu'il ait jamais pensé à dire quel serait le maximum du bénéfice sur une cargaison de sucre ou de coton; le commerce en est-il moins bien fait?

Parce que les gouvernemens ont le privilège de fabriquer de la monnaie, ils se sont imaginé que c'était la première, la principale richesse des états. Certes il faut des espèces monnoyées, mais il n'en faut que la quantité nécessaire pour faciliter les échanges, car c'est là un capital qui ne produit point, et ce serait folie que de le porter au-delà des bornes strictes de la nécessité. Voilà pourquoi est si extravagante cette théorie de la balance du commerce, qui consiste à vendre toujours et à n'acheter que le moins possible. Eh, bon Dieu! quand vous auriez tout l'or du monde, vous seriez pauvre si vous ne produisiez et n'échangiez pas. L'or n'est qu'un moyen.

Mais revenons à l'usure, et concluons que la répression dont on veut la frapper est injuste en principes et malfaisante dans les formes.

Punissez le dol, punissez la fraude, mais ne vous mêlez pas de fixer le gain que je veux faire en compensation de pertes contre lesquelles vous ne pouvez m'assurer. Permettez que dans les actes publics et privés le taux du loyer de l'argent puisse être franchement exprimé tel qu'il est convenu entre les parties, et vous ferez disparaître ainsi le besoin des clauses et des reçus simulés; les conventions paraîtront devant les tribunaux telles qu'elles sont réellement, et la publicité fera le reste.

Oui, la publicité! c'est là le plus grand frein que vous puissiez mettre à toutes les passions. Tel qui ose prêter à 12 pour cent, parce que cela ne peut être stipulé dans le billet, n'oserait exiger ce taux s'il fallait convenir qu'il l'exige; et tel qui emprunte à un prix honteux, n'oserait sans doute le faire s'il lui fallait soussigner qu'il accepte cette condition, parce que son inconduite ou son insolvabilité probable la rendent nécessaire. Laissez dire, laissez faire, laissez passer, les choses s'arrangeront et prendront d'elles-mêmes leur niveau avec les idées.

Au reste, nous reviendrons sur cette question, que nous avons à peine effleurée aujourd'hui, et nous espérons parvenir à démontrer la justesse de notre opinion à cet égard; mais si nous n'y réussissons pas, nous nous flattons du moins que notre bonne volonté nous fera quelques amis parmi la classe nombreuse de messieurs les usuriers, qui nous sauront d'autant plus de gré de prendre leur défense, qu'ils ne sont guère accoutumés à trouver des défenseurs. H. L.

LITTÉRATURE ESPAGNOLE.

LA IBERIADA, *poème épique, par RAMON VALVIDARÈS,*
Religieux hyéronimite.

C'est un sujet d'épopée grand et héroïque, que la résistance de cette fameuse Saragosse, qui, sans murailles, sans fossés, ouverte de tous côtés, défendue par des soldats levés à la hâte, guidés au combat par des moines, soutint durant trois mois les efforts des plus vaillantes troupes de l'Europe, et semblait, comme une autre Sagonte, vouloir s'ensevelir sous des ruines.

On ne lit point sans admiration tout ce que le courage, uni au désespoir, inspira à cette multitude, indignée qu'on voulût lui donner des lois. Toute la population de la ville s'arma; tous les paysans de l'Arragon s'y renfermèrent. Cinquante mille hommes défendaient Saragosse, et à peine y comptait-on dix mille hommes de troupes réglées, débris de la malheureuse bataille de Tudela. Toute cette armée, en plaine, n'eût pas tenu contre trois régimens de troupes françaises; mais, à l'abri de ces remparts, excités par les grandes images de la patrie, de la religion à défendre, combattant pour leurs enfans et leurs femmes, ayant à venger tant de concitoyens épars sur les champs de bataille, ils devaient se croire et se croyaient invincibles.

On laissa parvenir dans la ville les nouvelles des autres parties de l'Espagne, la déroute des armées espagnoles, le succès des troupes françaises; mais ces bruits irritaient encore les haines, et à chaque nouvelle défaite, le peuple jurait de la venger. Il fallut enlever pied à pied chaque faubourg, chaque maison, chaque pan de muraille; les assauts se multiplièrent, et les Français, trouvant partout des ennemis indomptables, se virent contraints pour les vaincre de leur faire une guerre souterraine. On conduisait de front trois attaques de mine; elles faisaient sauter plusieurs maisons, et permettaient aux troupes de se loger dans plusieurs autres. C'est ainsi que l'on arriva jusqu'au Corso, grande rue de Saragosse, qu'on se logea sur les quais, qu'on s'empara de la maison de l'université et des écoles. Pendant ce temps, de tous les côtés les mortiers lançaient nuit et jour dans la ville des bombes remplies de cloches à feu; l'église de Notre-Dame del Silar avait été écrasée par les bombes. Aux fréquens incendies, aux combats, aux assauts, s'était jointe une épidémie terrible; cinq cents hommes mouraient par jour dans la ville, et lorsqu'enfin, le 21 février 1809, le duc de Montebello occupa entièrement la ville, il en sortit dix-sept mille hommes; le reste était dans les hôpitaux ou parmi les cadavres.

Afin de perpétuer la mémoire de cette glorieuse résistance, la junte centrale proposa un prix à l'auteur qui présenterait, sur ce sujet, le meilleur poème en soixante-cinq jours. Le révérend père Ramon Valvidarès offrit, après ce temps, son *Ibériada*, poème de plus de huit mille vers; le prix lui fut décerné. Ce n'est point à nous de juger du génie d'un auteur qui a écrit dans une autre langue; mais un des meilleurs critiques de l'Espagne n'a point hésité, dit-on, de placer Valvidarès au rang des Garcilasso, des *Ercilla*, des *Léon*, des *Herreras*, et des plus fameux autres *Castillans*. Ainsi l'Espagne contera déjà deux poèmes épiques.

UNE VISITE AUX PETITS-CARMES.

J'avais l'autre jour un service à demander aux rédacteurs du *Courrier des Pays-Bas*, détenus encore en vertu d'une législation fameuse, et pour les causes que chacun sait. Je me rends à la prison des Petits-Carmes; je dis un mot, l'on m'introduit: c'est une justice à rendre à l'administration que de louer la facilité avec laquelle elle permet actuellement aux parens et aux amis des détenus de communiquer avec eux. J'entre, ces messieurs me font asseoir. Ils étaient

à table avec M. Coché-Mommens, coupable aussi pour avoir prêté les caractères, fourni l'encre et le papier pour l'impression des écrits condamnés. C'était un dîné d'adieux : M. Jottrand, l'un des captifs, devait être mis en liberté le lendemain, et il faisait alors, comme habitant de la maison, son dernier repas. Plusieurs dames étaient là, parentes et amies des détenus, venues seulement pour l'embellir, car de l'égayer pas n'était besoin, je vous assure, tant ces messieurs étaient d'eux-mêmes joyeux et bien disposés. Apparemment ils ont su se mettre au-dessus des remords, car ils riaient à chaque minute et plaisantaient que c'était merveille de les voir. Leur voisin, M. Van Maanen, pouvait presque les entendre de son hôtel, qui est là tout proche, et il se fût convaincu que la détention infligée à ces écrivains audacieux était une punition tout-à-fait insuffisante pour leur amendement. Qu'attendre de bon en effet de gens qui ne pleurent pas leurs fautes, près de qui le plaisir et la joie se glissent à travers la grille d'une prison ? A voir l'ordonnance du festin au milieu duquel régnait un puissant volatile truffé, moi, Français, j'aurais pu prendre les convives pour une réunion de ministériels, mais, hélas ! le lieu, bien différent de la salle à manger d'une excellence, se prêtait peu à l'illusion ; nous savons trop d'ailleurs que M. Depotter et ses amis ne sont pas payés pour aimer le ministère. Ils seraient peut-être ministériels s'ils devenaient eux-mêmes ministres un jour ; pour le présent, c'était la dinde et les truffes de l'opposition que consommaient ces messieurs, mais avec un air de contentement qui faisait plaisir à voir. Manger, causer, rire et boire, tout cela se faisait presque en même temps. Je parierais que M. Van Maanen mange d'un moins bon appétit, rit de moins bon cœur, et, je soupçonne aussi, dort d'un sommeil moins tranquille dans son palais que ces gaillards-là sous les verroux. La conversation, devenue générale, était charmante : peu de mots furent dits sérieusement. Ils exprimaient les pensées d'hommes disposés à tout faire pour le bien de leur pays. Déjà, rien qu'à voir la taille de leurs épouses, présentes à ce repas, il était clair que ces messieurs avaient travaillé depuis long-temps à lui donner des citoyens nouveaux, futurs journalistes peut-être, et probablement tout aussi peu ministériels que leurs pères.

La joie des prisonniers était vive, mais aussi fort naturelle. Leur ami recouvrait le lendemain sa liberté. Ceux qui doivent rester en prison ne semblent pas désirer la leur avec beaucoup d'impatience.

On a souvent, à propos d'eux, parlé de grâce, d'amnistie. Si le roi la leur accordait, ils sauraient apprécier à sa valeur le bienfait du

monarque , mais je ne les crois nullement disposés à la demander eux-mêmes, non qu'ils veulent faire à ce sujet les spartiates, ou qu'ils regardent comme humiliant d'invoquer la plus belle prérogative du trône ; mais c'est que telle n'est pas leur fantaisie , et telle ne serait pas non plus la mienne si j'étais à leur place. En effet , la vie qu'ils mènent en prison est en soi très-supportable ; elle est de plus favorable au travail et aux études continuelles qu'exige la discussion des intérêts et des principes constitutionnels. Leur position , au milieu de la lutte actuelle, est excellente ; la nation rend justice à leur zèle , et , dans sa reconnaissance , leur tiendra compte des jours de leur captivité. Ils peuvent donc rester encore en prison , et y rire tout à leur aise. Ainsi firent-ils ce jour là jusqu'à la fin du second service.

Vint après le dessert dont j'acceptai ma part. Je n'ai pas besoin de dire qu'à son arrivée la gaité redoubla. Alors fut versé le pétillant champagne en l'honneur de la délivrance de M. Jottrand, à qui , selon une expression piquante, la *magnanimité du temps* vient d'ouvrir les portes de la prison. Nous portâmes un toast séditieux au triomphe des libertés constitutionnelles non pas seulement en Belgique, mais dans le monde entier. Je ne me rappelle pas qu'on ait bu à la santé de M. Van Maanen ; au moins n'a-t-on pas dit de mal de lui. Les prisonniers ne se montrent pas très-repentans de l'irrévérence avec laquelle ils l'ont traité dans mainte occasion ; mais ils lui conservent si pen raneune qu'ils trinqueraient avec lui sans répugnance, que dis-je ? de bien grand cœur.... s'il n'était plus ministre.

Sortis de table, nous allâmes nous promener dans une cour qui sert à ces messieurs de lieu d'amusement et d'exercice. Là vous les verriez jouer gaîment à la balle , au cochonnet , ni plus ni moins que les bambins de collège auxquels on s'est plu malignement à les assimiler. Nous causâmes la plus grande partie du temps. Différens sujets de politique, de morale, de littérature furent discutés entre nous dans cet entretien, toujours de leur part avec liberté, mais avec modestie ; car j'ai vu chez eux bien moins qu'ailleurs ce contentement de soi-même, cette suffisance de prétendu grand homme, ce *sentiment de dignité personnelle colossale*, comme disait dernièrement un journal, toujours si parfaitement ridicule. J'entendis entr'autres de bien bonnes choses dites d'un ton fort simple sur la liberté de l'enseignement, question difficile, sur laquelle la discussion ne saurait jeter trop de lumières, et que je me propose de traiter dans un sens opposé sur quelques points à leur manière de voir. Nous récapitulâmes ensemble les résultats obtenus, dans le

cours de cette année, des efforts de l'opposition, et il parut à ces messieurs que quelques mois, un an même de prison et plus, n'étaient pas trop pour payer de si utiles améliorations. Chaque jour en apportera de nouvelles dans l'esprit public et dans les lois, grâce à la liberté de la presse, ce tout-puissant véhicule de la civilisation, glorieusement conquise au milieu de tant d'obstacles pour assurer le triomphe des autres libertés. Par elle seront convertis au jury les esprits timides qui l'ont repoussé naguères, lorsqu'ils verront le peuple des provinces devenir par elle de jour en jour plus éclairé.

« Ayons du zèle seulement, de la patience, et fions-nous au temps pour le reste ! car dans ce grand œuvre de la régénération politique des peuples, c'est le temps qui travaille le plus efficacement. N'est-ce pas le temps qui mine d'une manière sourde, mais irrésistible, toutes les vieilles bases du despotisme, et donne chaque jour aux libertés publiques de nouveaux appuis ? Comment douterions-nous de la victoire quand nous voyons arriver successivement à la vie active et à la possession des fortunes ces jeunes générations si pleines d'indépendance d'amour, des lois et de l'humanité, si bien faites pour comprendre et résoudre au profit de la justice toutes les questions qui s'agitent dans cette lutte entre les vieux abus et les droits nouveaux. C'est ainsi que s'étendront rapidement jusqu'au jour de leur triomphe définitif et complet les opinions libérales aujourd'hui si vivement, si opiniâtrement combattues. Oui, si vous voulez empêcher ce triomphe, vous tous, soutiens du passé, vous n'avez qu'un seul moyen, c'est de supprimer tout d'un coup la jeunesse, car la changer vous est désormais impossible. C'est en elle que reposent les espérances de la patrie, et ces espérances ne seront pas trompées. Bientôt, par les lois même de la nature, vont disparaître les partisans du despotisme et de l'ignorance, et avec eux descendront dans la tombe leurs doctrines vieilles, leurs préjugés caducs. C'est alors que ce siècle de liberté dont nous avons vu briller l'aurore accomplira ses glorieuses destinées. »

Ainsi, dans une longue causerie, nous allions nous encourageant mutuellement à l'espérance, et, comme dit le poète,

Loin du présent savourant l'avenir,

lorsque l'heure de se séparer vint nous rappeler aux tristes réalités du présent. Je m'en allai fort satisfait de cette soirée, la seule amusante que j'aie passée à Bruxelles, et certainement l'une des plus agréables de ma vie. Elle m'a fourni cet article tout fait pour *la Mi-*

nerve , et je me propose , si personne n'y met obstacle , de renouveler de temps en temps ma visite aux prisonniers des Petits-Carmes.

D. M.

IL N'Y A NUL AVANTAGE A ÊTRE HONNÊTE HOMME.

Quelle triste vérité que celle que nous proclamons dans cet article , et que de preuves à l'appui nous pourrions livrer à la méditation de nos lecteurs !

Le vieux Lucas gardait en dépôt l'or d'un de ses voisins , forcé de s'absenter pendant quelque temps. Un jour il est assailli dans la maison par deux voleurs qui lui demandent la bourse ou la vie ; Lucas leur livre son argent , mais les supplie , en grâce , de lui laisser celui qui lui a été confié , vu qu'il lui sera impossible de le rendre. On refuse , il se débat , il est blessé , et il tombe baigné dans son sang. Le voisin arrive peu de temps après ; il redemande son dépôt , on lui répond qu'il a été volé : on chicane , on plaide , et le vieux Lucas est écroué dans une maison d'arrêt. Était-ce un honnête homme !

Le matelot Julien est en quarantaine dans un port , il voit de son bord un enfant tomber à l'eau : et lui dont l'âme est généreuse , se jette à la nage , parvient jusqu'au petit malheureux , le soulève au moment où il allait périr , gagne le rivage , et rend un fils à une mère éplorée. C'est un bien honnête homme que ce matelot Julien ; mais il a enfreint les lois sanitaires , et aujourd'hui il a un boulet au pied.

Léon a du talent ; il en a beaucoup ; une place est libre à l'académie ; on le met sur les rangs , les chances sont en sa faveur , il a droit d'espérer ; mais Léon a appris que le vieux professeur Robert a perdu la vue et a besoin de secours. Léon se retire , Robert est nommé ; et comme on est vivace à l'académie , et que le généreux jeune homme a éprouvé un revers de fortune , il meurt de faim à son tour , car le ministre qui dirige l'instruction publique ne songe qu'à ses créatures et aux ignorantins.

Ernest sert de témoin dans une affaire. Il pense que la réputation des deux adversaires n'a reçu aucune atteinte , et qu'on ne doit pas , pour un faux point d'honneur , laisser égorguer deux jeunes gens égarés. Mais le second témoin est un *crâne* de profession qui ne quitte jamais le terrain qu'il n'y ait eu du sang versé. Il donne un pistolet à celui dont il excite la colère. Ernest se précipite dessus pour s'emparer de l'arme fatale , on se querelle , on lutte , le coup part et Ernest meurt frappé d'un plomb mortel. L'autre veut venger la mort d'un

ami, le *crâne* accepte, et deux malheureuses victimes ne recevront point les derniers adieux de leurs parens.

Cent exemples, à peu près semblables, puisés dans nos souvenirs et que nous pourrions citer à l'instant, prouveraient aisément la justesse de cette affligeante vérité, qu'il y a rarement quelque avantage à être honnête homme, si elle n'était devenue triviale à force d'être répétée. Le plus audacieux et le plus rusé sont aujourd'hui le moins en butte aux traits de la calomnie, tandis que la sagesse et la probité cachent selon elle l'hypocrisie et la rapine.

Soyez appliqué à remplir vos devoirs de citoyen, on va dire que vous avez un cœur sans énergie et que vous êtes fait pour porter le joug.

Défendez la vertu outragée, et vous ne passerez pour honnête homme qu'afin de mieux corrompre l'innocence.

Signez les écrits sortis de votre plume, et l'on vous attribuera une lâche libelle contre lequel s'arme la juste sévérité des lois.

Ne vous occupez ni d'intrigues ni de cabales, ne vous montrez jamais sur le terrain où elles jouent leurs rôles, et les sots et les méchans publieront que vous y envoyez des émissaires, ou même que vous y êtes pour les encourager. A chaque pas l'honnête homme trouve un piège, à chacune de ses paroles on attribue un sens caché et perfide, à chacune de ses actions on prête d'infâmes projets. S'il parle, s'il se tait, s'il se montre en public, s'il reste au sein de sa famille, il médite ses ruses infernales, il déguise ses complots ténébreux, il prépare son venin.....

Il n'y a donc aucun avantage à être honnête homme?... Pardonnez-moi, lecteur; la conscience est en repos, et ce bienfait-là ne le goûtent pas tous ceux qui passent auprès de vous, tous ceux qui marchent le front haut et à qui votre aspect fait baisser les yeux.

ENTREVUE DE DEUX ARTISTES CÉLÈBRES.

En 1822, Hummel accompagna la princesse régnante de Saxe-Weimar dans le voyage qu'elle fit à la cour de son frère, l'empereur Alexandre. Dès que le célèbre pianiste fut arrivé en Russie, son premier soin fut de rendre visite à son rival en gloire et en talent, à Field, si justement renommé comme exécutant et comme compositeur. Le Saxon se présenta *incognito* chez son confrère, qui n'avait eu aucun indice ni de son départ, ni de son arrivée. Il s'an-

nonça comme un voyageur qui , curieux d'admirer toutes les merveilles qu'il rencontrait sur son passage , devait trouver une excuse à son indiscretion en s'introduisant auprès d'un artiste dont la gloire retentissait dans tout le monde musical.

Field , avec ses manières un peu brusques , répondit avec assez d'indifférence à ce compliment bannal qu'il était si accoutumé d'entendre ; puis , après avoir invité le visiteur à prendre un siège , il continua la leçon qu'il était en train de donner. En dirigeant les doigts de son élève , il jetait de temps en temps un coup-d'œil sur la grotesque figure du Germain sous l'enveloppe plus que commune duquel il était loin de soupçonner le beau talent qui avait tant de fois excité son admiration et peut-être sa secrète envie. Il pensait en lui-même , contemplant cette figure triviale , que ce curieux , qui venait s'assurer de son savoir-faire , ne serait jamais un prôneur bien utile à sa gloire. Aussi se proposait-il de ne pas faire de grands frais pour le bonhomme.

La leçon terminée , l'étranger s'approche du maître pour lui faire compliment sur sa bonne méthode et la clarté de ses préceptes ; puis il le prie de vouloir bien lui faire entendre quelque chose de lui. Field , sans se faire répéter cette prière , se met au piano et joue à son hôte une petite variation bien bizarre sur l'air de *Dupont , mon ami*. Le bonhomme , après l'avoir entendu , se récria avec enthousiasme sur la netteté de l'exécution , et assura Field que sa réputation ne donnait qu'une idée bien imparfaite de son talent. Le professeur , qui croyait avoir prévu qu'il serait facile de contenter celui qu'il regardait comme un trafiquant plus expert en spéculation qu'en musique , s'amusa beaucoup de l'exagération de ses louanges ; puis , pour pousser la plaisanterie encore plus loin , il feignit de ne pas douter qu'un connaisseur aussi savant ne fût musicien. Le voyageur , avec modestie , répondit affirmativement ; alors Field le pria de jouer à son tour quelque chose. Hummel eut l'air de s'en défendre d'abord , en disant que la présence d'un juge aussi éclairé l'intimiderait trop ; enfin , après de nouvelles sollicitations , il se rendit.

Plusieurs amis de Field , qui ignoraient comme lui le nom de l'étranger , assistaient à cette scène singulière : dès que Hummel eut pris place au piano , chacun se disposa à rire du virtuose , et des coups-d'œil d'ironie furent échangés d'avance aux dépens du nouvel exécutant. Hummel commença d'abord par répéter , note par note , trait par trait , le motif que Field venait d'abandonner. L'exactitude qu'il

y mit, la manière dont il exécuta, surprirent au dernier point, non pas les assistans, qui n'étaient pas à même d'apprécier cet effort inconcevable de mémoire et de précision, mais Field seul, qui se mit dès-lors à envisager cet étranger avec des yeux moins prévenus. Mais que devint-il lorsque le modeste amateur, se mettant à broder sur son motif, improvisa tout-à-coup d'une manière vigoureuse et savante les variations les plus brillantes et les plus difficultueuses. Une religieuse extase envire tous ses sens; il s'imagine qu'il rêve, qu'il est le jouet d'une illusion; bientôt il se tourmente, il s'agite, il ne tient plus en place: enfin une finale sublime, qui est le résumé de tout le thème que l'étranger vient de parcourir, met le comble à son délire; il ne peut plus contenir son émotion, et, se jetant tout-à-coup dans les bras du modeste voyageur, il le serre contre son cœur en s'écriant: « Vous êtes Hummel! Il n'y a que Hummel qui soit capable d'improviser ce que je viens d'entendre!... » Et les deux artistes s'embrassent avec une émotion qui allait jusqu'aux larmes.

N. G.

CORRESPONDANCE.

Un de nos abonnés nous adresse une lettre de huit pages; c'est une revue théâtre. Notre impartialité nous force de l'insérer sans y joindre aucune réflexion: le public en jugera. Nous regrettons seulement que son étendue ne nous permette pas de la publier en un seul numéro.

A MM LES RÉDACTEURS DE *LA MINERVE*.

MESSIEURS,

Lorsqu'on lit le peu de lignes que vous consacrez ordinairement à l'article spectacle, on est tenté de croire qu'il ne vous est pas loisible d'être autre chose que des apologistes éternels. Sommes-nous donc au point de n'avoir jamais rien à blâmer de tout ce qui se fait sur notre théâtre? Et quoi! acteurs et directeurs, tout marche-t-il dans une route de perfection? Je conviens qu'on pourrait le soupçonner si, sans aller au spectacle, on n'en jugeait que par vos articles. Mais malheureusement ceux qui, par une routine invincible, sont forcés de s'aller ennuyer là plutôt qu'ailleurs, ceux-là, dis-je, ne peuvent vous lire sans se récrier, et sans réclamer de vous sérieusement un peu plus d'impartialité; car il est scandaleux, en vérité, qu'on abuse à ce point de leur patience, et qu'on lève à si bon marché un impôt sur leurs mauvaises habitudes.

Si vous avez pris à tâche de persister dans votre optimisme, je

vous prévient, messieurs, que cela pourra vous faire le plus grand tort ; et dans la circonstance actuelle surtout, il serait facile de vous prouver que les systèmes ne valent rien. Sans être un Aristarque sévère, je vais me permettre de vous faire quelques observations critiques, d'abord sur notre administration théâtrale, ensuite sur nos acteurs, que vous, ainsi que le public, aveuglez trop souvent sur leurs défauts. Si mes remarques vous paraissent susceptibles d'être prises en considération, je vous prie de les publier ; si au contraire vous les reléguez dans vos cartons, je n'en murmurerai pas, car il est possible que les cinq ou six dernières représentations m'aient causé par trop d'humeur pour que mon avis soit rempli de la modération, du ton d'impartialité, de l'élégance qui caractérisent ordinairement votre journal.

Commençons par la direction : sans préambule, je vous dirai qu'elle me paraît détestable, et elle a cela de commun avec toutes les administrations privilégiées et sans concurrence. L'esprit de coterie et la faveur y font la loi aux dépens du bon public, dont on ne tient jamais compte ; qu'il crie, qu'il s'agite, on rit toujours de ses vaines fureurs. Et en effet M. Langle serait bien bon de chercher à le contenter ! Est-ce du public qu'il dépend ? est-ce le public qui le paie ? non : ce sont les patrons qui servent de canal aux grâces et aux budgets du théâtre qu'il est urgent de satisfaire ; aussi M. le directeur, qui comprend parfaitement ses intérêts, s'il ne comprend pas autre chose, marche-t-il d'un pas ferme dans cette voie, sans s'inquiéter d'aucune clameur, persuadé que ses appointemens arriveront toujours tant qu'il sera dévoué au despotisme de cette hiérarchie.

Du reste, M. Langle aurait tort d'agir autrement ; il doit être l'esclave du pouvoir ; c'est le moyen de rendre sa responsabilité aussi illusoire que celle des ministres de France : aussi en affiche-t-il le langage. Lui reproche-t-on quelque bévue, il vous oblige sur le champ à un respectueux silence avec sa devise favorite : *C'est par ordre supérieur* ! Retranché derrière ces formidables paroles, tout lui semble permis, même de chasser le public du théâtre, dont il s'inquiète peu de faire un lieu d'ennui.

Cependant une chose m'embarrasse, c'est d'expliquer comment il pourra se servir de l'égide de sa terrible devise pour repousser les griefs qu'il a accumulés contre lui pendant la semaine qui vient de se passer. Jamais répertoire a-t-il été plus grotesquement échaffaudé ? Jamais troupe ambulante aurait-elle osé, dans les plus petites villes de province, choisir dans la fange de ses rebuts pour en assommer coup

sur coup impunément le public, comme on l'a pratiqué ces jours derniers au *Grand Théâtre-Royal* de Bruxelles? Est-ce pénurie de pièces ou de sujets? Dans ce cas le théâtre serait bien malade ou bien mal administré. Est-ce *par ordre*? Alors, comme de coutume, il faudrait nous dire : taisons-nous, plébéiens! Mais en y réfléchissant un peu, on peut risquer d'affronter cette fois l'impénétrable égide dont on ne peut se servir contre nos attaques que d'une main mal assurée, puisque ceux qui la prêtent ordinairement sont tous en voyage. Ah!... cette réflexion m'éclaire... j'y suis. J'ai justement trouvé la solution de mon problème : les voyages! oui, c'est cela même; on en profite pour régaler les amateurs plébéiens de ces fatras surannés qui devraient à jamais rester ensevelis dans leur ignoble poussière. C'est même encore trop bon pour eux.

« Qu'il est excellent, le tour qu'on leur a joué hier! Les Projets de mariage! Les Prétendus! L'Épreuve villageoise, ballet! Il est vrai qu'ils n'y sont venus qu'en petit nombre, mais qu'est ce que cela nous fait? nos intérêts ne demandent pas qu'ils y viennent en foule, l'essentiel est qu'ils soient convaincus que lorsque le public pour lequel nous avons des égards, est absent, le reste ne vaut pas la peine d'être amusé. C'est le moyen de conserver nos places, et nous ne nous en écarterons pas. » Voilà le langage que, d'après des probabilités assez claires, on peut prêter à MM. les gérans, et, je le répète encore, ils auraient tort de ne pas le tenir, puisque c'est ainsi qu'ils ont jeté des racines profondes sur un terrain scabreux, malgré la violence de tant d'orages qu'ils ont eu à affronter, et malgré les nombreuses réclamations qui se sont élevées de toutes parts contre eux.

Pour nous dédommager d'une semaine aussi pénible que celle que nous venons de passer, nous attendions avec impatience le samedi, qui est presque le seul jour que *par ordre* on nous ait laissé pour aller nous dérider un peu au théâtre du Parc. Mais comme *par ordre* il nous est ordonné d'aller, à la plus grande gloire du bon ton, nous ennuyer régulièrement six fois par semaine au Grand-Théâtre, et que la solennité de demain nous retrancherait un de ces jours d'ennui, on a eu bien soin de nous le conserver aux dépens de nos plaisirs, dont on ne se soucie guère. A propos du petit théâtre, examinons un peu l'antipathie prononcée qu'il inspire à MM. les administrateurs, et recherchons les causes de cette aversion si contraire aux vœux du public et aux véritables intérêts de l'administration. Cette recherche est audacieuse, je dirai presque séditieuse, car le terrible *par ordre* nous a été signifié solennellement à ce propos.

(La suite au prochain numéro.)

MINERVE

DES PAYS-BAS.

POLITIQUE EXTÉRIEURE.

SUITE DE LA DESCRIPTION DES DARDANELLES , DE CONSTANTINOPLE
ET DU BOSPHORE.

Lorsqu'on a franchi l'Hellespont, on entre dans la mer de Marmara, dont la longueur est de 60 à 65 lieues de poste sur 25 de largeur. Cette mer est parsemée d'îles très-riches en végétation ; leurs coteaux produisent des vins estimés ; les carrières y fournissent toutes sortes de marbres et surtout beaucoup d'albâtre.

A l'extrémité nord de la mer de Marmara s'élève la capitale de l'empire turc, cette Constantinople, jadis la superbe cité des empereurs grecs, aujourd'hui nommée Stamboul par ses nouveaux possesseurs ; elle est assise à l'entrée sud du Bosphore, qui baigne ses murs du côté de l'est ; au nord elle est séparée du faubourg de Péra par une vaste rade ; au midi c'est la mer de Marmara qui lui sert de ceinture. Ainsi l'eau est sa limite dans plus de deux tiers de sa circonférence. De même que Rome, elle est bâtie sur plusieurs collines, d'où s'élancent ses tours et ses élégans minarets au milieu d'une forêt de cyprès et de noyers. Il est difficile de dépeindre l'espèce d'extase que l'on éprouve en contemplant du pont d'un vaisseau son magnifique panorama qui se déroule aux yeux dans un amphithéâtre dont l'effet est vraiment magique.

Ceux qui ont cru pouvoir estimer au plus juste sa population la portent au-delà de 700,000 âmes. Avec les faubourgs la ville comprend un cercle de plus de 36 lieues. Elle est entourée d'un rempart flanqué de tours carrées garnies d'embrasures pour l'artillerie. A la pointe qui se trouve à l'entrée du canal dans la mer de Marmara est situé le sérail, résidence du sultan et de sa cour ; les jardins de ce palais sont entièrement entourés d'eau, et le côté qui tient à la ville en est séparé par un mur très-fort et très-élevé. Le sérail peut être regardé comme le point le plus délicieux par sa situation. Le climat qui règne dans ces beaux lieux est peut-être le plus tempéré de notre globe.

Au nord du sérail sont situés les faubourgs de Tophana , Péra et Galata , séjour ordinaire des étrangers et de tous les peuples qui ne sont pas musulmans. C'est surtout à Péra que les négocians français , italiens , russes , anglais , allemands , etc. , résident ; c'est aussi là que se trouvent tous les hôtels du corps diplomatique. De l'autre côté du canal , en face du sérail , est la ville de Scutari , bâtie sur la côte d'Asie. C'est là que presque tous les Turcs de distinction choisissent leur lieu de sépulture , soit parce qu'ils regardent leurs possessions d'Europe comme des conquêtes éphémères , soit qu'ils veulent reposer sur le sol à qui ils doivent leur origine.

Après Constantinople le Bosphore serpente encore pendant 6 lieues jusqu'à son embouchure dans la Mer-Noire. Ce détroit , qu'on appelle aussi canal de Constantinople , est tellement resserré qu'il n'a pas plus de 2500 pieds dans beaucoup d'endroits. Rien de plus agréable que les collines qui s'élèvent sur ses deux rives. Elles sont garnie , de jardins , de kiosques , de palais , de villages et de chaumières isolées. Nulle part la nature ne déploie autant de richesses. Une température très douce y entretient une verdure presque perpétuelle.

Des redoutes et des forts croisent le détroit dans différens endroits ; les bouches à feu dont ils sont garnis portent facilement leurs projectiles d'une rive à l'autre. Enfin ce passage paraît entièrement inexpugnable , maintenant surtout que le sultan actuel a fait faire de nouveaux travaux pour les rendre entièrement inaccessibles. Ce serait donc une folie de s'imaginer que les Russes aient sérieusement formé le projet de le forcer.

LE ROI A GAND.

La réception que la ville de Gand a faite à S. M. , cette réception si favorable sera-t-elle utile ou nuisible à la marche des affaires publiques ? Il n'est pas hors de propos d'examiner cette question.

Dans les chambres , dans les journaux , dans les pétitions , l'opinion libérale s'était manifestée. Mais on a dit au roi : Voyez ! c'est un outrage que l'on vous fait. Les subsides refusés , la législation devenue insuffisante , les attaques continuelles contre votre gouvernement , tout cela annonce des dispositions hostiles. Et le peuple , et les habitans semblent par leur doux accueil répondre en ces termes : Sire , nous vous aimons , nous vous fêtons , mais cela ne nous empêchera pas de critiquer , d'accuser vos ministres , de refuser le budget ou

d'applaudir ceux qui le refusent ; nous comprenons le gouvernement constitutionnel , et les plus soumis avec le roi seront les plus fermes et les plus défiants des hommes avec ses ministres , vous priant d'accepter ainsi les conséquences d'un gouvernement que vous-même avez fondé.

Aussi , plus éclairé qu'on ne pense sur cette matière , le monarque heureux et satisfait a montré partout ce calme et cette confiance que personnellement il a droit d'attendre. Quelques plaisanteries faites avec convenance et bonhomie attestent cette sérénité. Le recteur de l'université demandait à S. M. je ne sais quel surcroît de dépense. « *Pas pour le moment,* » a dit le roi ; et, montrant deux députés qui ont voté contre le budget , il a ajouté en souriant : « *Ces messieurs vous diront que je suis un peu gêné dans ce moment-ci.* »

Un accueil parfaitement égal était réservé de sa part aux hommes de tous les cultes et de toutes les opinions. Mais une remarque que les journaux n'ont pas faite , et que je vous prie de consigner dans la *Minerve*, est celle-ci. Au milieu des troupes diverses qui se portaient au devant du roi , on en distinguait une remarquable , toute vêtue de blanc. Une quarantaine d'ouvriers la composaient , et chacun d'eux portait au bras un ruban couleur orange ; jusques là c'est à merveille. Mais ces individus tenaient à la main des cordes, et ces cordes, qui avaient la forme d'un atelage, étaient destinées à mettre ces hommes à la place des chevaux qu'ils allaient ainsi supplanter. Des hommes attachés à une voiture ! des sujets constitutionnels , des citoyens d'une grande cité atelés à l'équipage d'un prince , et croyant lui plaire en devenant bêtes de somme ! à qui appartient cette idée ? je l'ignore , mais l'auteur mériterait d'être connu , pour qu'on lui en fît honneur. Heureusement que sans affectation , le roi a refusé cette ovation ridicule , et qu'il a , en laissant les citoyens dans son escorte , et les chevaux à sa voiture , prouvé qu'il établissait une différence entre ses sujets et ses animaux domestiques.

Le roi a visité la citadelle , dont les travaux sont immenses , et ont dû coûter beaucoup. On a du moins la certitude que l'ennemi n'arrivera jamais à Gand par ce côté. Il sera forcé de faire son entrée par une autre porte ; mais il faut convenir qu'à chacune on ne peut pas mettre une citadelle de plusieurs millions.

Rien de plus beau que le coup-d'œil offert par le local de l'université. Le roi ne savait pas, dit-on , que deux mille personnes trouveraient rangées en amphithéâtre dans cette magnifique rotonde. Il ne venait que voir la salle ; tout à-coup l'assemblée entière s'est levée , l'air na-

tional et les acclamations on retenti , et le monarque n'a pu se défendre de quelque émotion. On a mieux aimé lui offrir une symphonie qu'un discours grec ou latin ; S. M. l'a échappée belle.

Au spectacle, l'éternelle *Vestale* est une pièce de circonstance. On avait gardé la petite surprise pour la fin. Je ne sais qui s'est avisé de penser que le roi pourrait bien être endormi avant le moment. On a proposé à S. M. de passer un acte. « *Suis-je donc seul dans la salle ?* » a dit vivement le roi ; *et ceux qui ont payé n'ont-ils pas le droit d'exiger toute la pièce ?* » Il faut convenir que cette réflexion n'est pas d'un homme endormi.

Je veux vous parler maintenant de la procession St-Nicolas. Les prêtres ont-ils mis un peu de malice à détourner la foule qui se portait vers le roi ? Je n'ose les en accuser , mais le *Catholique* fait à ce sujet une singulière observation. Il dit que ce n'était pas le désir d'obtenir *des faveurs* qui attirait les hommes pieux à la procession. Une vie éternelle de béatitude , le ciel gagné par la protection de St-Nicolas, n'est-ce donc rien du tout ? Il faut que le *Catholique* se conuaisse bien mal en *faveurs* s'il croit que celles du roi des Pays-Bas sont préférables à celles de Dieu. Les plus intéressés , selon moi , étaient à la procession ; et , si respectables que soient les Nassau , il y a encore loin , pour nous autres catholiques , du nom d'Orange à celui de St-Nicolas.

Le roi a visité les travaux et les fabriques avec le plus grand soin , et je suis sûr qu'il ne lui reste rien à apprendre sur l'industrie ; quant à l'état de l'instruction publique , S. M. a emporté une idée exacte du goût des étudiants pour la musique. Les illuminations étaient fort belles , et tout le monde y a contribué. Personne ne s'est abstenu d'une manifestation de sentimens favorables. Je reprends la question que j'ai posée en commençant cette lettre : est-ce un bonheur , est-ce un malheur que ces marques d'attachement données au roi ?

Si S. M. croit que chacun est content , que cette joie est une manière de tout approuver , et de témoigner que l'on n'a plus rien à désirer , non seulement elle se trompera , mais le résultat de cette erreur serait une faute et un malheur.

Si au contraire S. M. voit dans ces démonstrations un progrès évident des mœurs constitutionnelles qui accoutument les esprits à ne pas confondre le roi et ses ministres ; si elle sent combien il y a de délicatesse au fond du cœur de tous les hommes qui , divisés en partis politiques , s'accordent dans leur attachement pour le prince chef de l'état ; si elle voit clairement que nulle haine , nulle antipathie n'existe ,

qu'il n'y a qu'amour pour le roi et l'ordre public , que pensera-t-elle de l'opposition ? que dans un pays où elle sait à la fois refuser un budget et fêter le monarque, il faut bien qu'il y ait au fond des principes qu'elle professe justice , conscience et loyauté.

CH. DURAND.

APERÇU STATISTIQUE DES FORCES DES QUATRE GRANDES PUISSANCES
EUROPÉENNES.

Dans les circonstances actuelles , nous avons pensé que nos lecteurs liraient avec plaisir quelques renseignemens que nous avons rassemblés sur l'état physique , moral et financier des quatre principales monarchies d'Europe.

A défaut de tout autre mérite , ce travail aura du moins l'avantage d'avoir été fait avec impartialité et bonne foi.

R U S S I E.

Cet empire renferme en surface 132,500 mille lieues carrées, à trois milles géométriques par lieue. C'est à-peu-près la 38^{me} partie du globe , c'est une étendue double de celle de l'empire romain dans sa plus haute splendeur.

Mais ce vaste territoire n'est pas tout , il s'en faut , dans un climat favorable. La région froide en renferme près de la moitié , la région chaude en contient la quatorzième partie environ ; si bien que de cette immensité de terre , 7,300 lieues carrées seulement sont dans la région tempérée d'Europe , les 30,000 lieues carrées restantes sont dans la région tempérée d'Asie.

La population est différemment estimée par les *statisticiens*. Il en est parmi eux qui la portent jusqu'à près de 50 millions ; les calculs les plus probables la fixent à 43 millions , ce qui donne pour population moyenne par lieue carrée 365 habitans , répartis comme il suit : Par lieue carrée dans la Russie d'Europe , 1,500 habitans ; en Pologne , 4,500 ; en Asie , 132 , enfin dans l'Amérique russe , 6 habitans seulement par lieue carrée.

Le revenu de l'état est de 330 millions par an ; la dette est d'un milliard , son intérêt de 60 millions ; il ne reste donc net dans ses caisses publiques que 270 millions.

On a évalué le nombre des soldats entretenus par la Russie , tantôt à 800 mille , tantôt à 1 million. Ce dernier chiffre donnerait un soldat sur 43 individus , proportion que l'on peut atteindre momentanément , mais qu'il serait impossible de maintenir à la longue , sans ruiner une population déjà trop rare. Des renseignemens plus positifs

portent l'effectif de l'armée russe à 550 mille hommes de toute arme, troupes régulières, cosaques, baskirs, colons militaires, etc. C'est déjà beaucoup trop pour ses finances. Aussi a-t-on dû remarquer que, faute d'argent et de matériel, l'empereur Nicolas n'a pu mettre en mouvement contre les Turcs que 160 mille soldats, dont la moitié seulement a pu opérer simultanément sur le front de l'ennemi, l'autre partie n'ayant pas trouvé les moyens nécessaires pour arriver en ligne.

Une population de 43 millions, disséminée sur un territoire hors de toute proportion avec elle, de telle sorte qu'il faut, terme moyen, huit mois aux recrues pour rejoindre leurs dépôts; une flotte de 15 vaisseaux dans la mer du Nord (10 sont en ce moment dans la Méditerranée) une autre flotte de 7 vaisseaux et autant de frégates dans la Mer-Noire; une armée forte et bien disciplinée, de 550 mille hommes; mais seulement un revenu net de 270 millions, mais point de classe intermédiaire, point ou presque point de commerce, de richesse mobilière, telle est la Russie.

Nous avons compris la Pologne, comme partie intégrante de la Russie, dans ces calculs, qui auront toute la précision que nous pouvons leur donner dans un si court espace, lorsque nous aurons ajouté que la Russie a d'immenses ressources indigènes pour la guerre, en chevaux, fer, bois, chanvre, goudron, et que l'instruction (relative) des chefs sur le peuple leur donne un ascendant immense sur les masses.

Qu'on se figure donc la civilisation avec toutes ses ressources, moins l'argent, dirigeant vers un but donné la fougue et le fanatisme de la barbarie, et l'on aura compris alors la situation du gouvernement russe!

ANGLETERRE.

Le territoire d'Europe de l'Angleterre contient en surface 2350 lieues carrées, à trois milles géométriques par lieue.

L'Angleterre propre renferme dix millions d'habitans; l'Ecosse, quatre; l'Irlande, sept et demi, ce qui donne, pour l'Europe, une population totale de 21 millions cinq cent mille âmes, et par chaque lieue carrée, une population moyenne de 11,559 habitans. C'est trente-deux fois plus que la Russie considérée en masse, près de six fois plus que la Russie d'Europe en particulier, et deux fois et demie plus que la Pologne, le pays le plus peuplé de tous ceux qui sont soumis à l'empereur de Russie.

Nous ne parlons pas de la population soumise dans l'Inde au pouvoir de l'Angleterre, non plus que de la population de ses nombreuses

colonies , parce que l'Inde et les colonies n'offrant point de ressources en hommes à la Grande-Bretagne , au cas d'une lutte européenne , il est juste de ne les classer que dans la cathégorie des forces et moyens maritimes dont nous nous occuperons tout-à-l'heure.

Le revenu annuel de l'Angleterre est de 1500 millions ; le capital de sa dette , de 19 milliards ; son intérêt , de 750 millions ; il reste donc dans les coffres de l'état 750 millions pour suffire aux dépenses courantes.

L'Angleterre entretient une armée de terre de 100,000 hommes seulement , mais elle a 44,000 marins , 160 vaisseaux de ligne , 155 frégates , et une quantité telle de bricks , corvettes , shoners , et elle ne compte guère moins de 500 bâtimens armés.

Cette marine surpasse à elle seule en nombre toutes les marines réunies de l'Europe et de l'Amérique , et les colonies et les possessions de l'Angleterre lui donnent les moyens de se ravitailler , de se réparer , de s'abriter facilement dans toutes les parties du globe , de poursuivre enfin toutes les conséquences d'une victoire , et d'arrêter celles d'une défaite.

Si l'on joint à cela qu'elle n'a jamais voulu se désister de ces deux principes , le premier , qu'on peut bloquer fictivement toutes les côtes d'un pays , sans forces réelles suffisantes , par une simple déclaration , le second , que le pavillon neutre ne couvre pas la marchandise , et que toute marchandise provenant d'un pays ennemi ou destinée pour ce pays est contrebande de guerre , on concevra quelle puissance la Grande-Bretagne peut exercer sur le commerce du monde.

Ce n'est donc pas la manque d'hommes , car avec 21 millions d'habitans (l'Irlande pacifiée surtout) , on a des soldats ; ce n'est pas non plus le manque d'argent , car bien que les ressorts du crédit soient fort tendus , ils peuvent porter encore plus d'un emprunt ; c'est la certitude qu'elle n'a plus rien à prendre pour s'indemniser des frais de la guerre qui a attaché si fortement l'Angleterre à la paix ; d'où l'on peut conclure qu'elle n'acceptera le défi indirect de la Russie qu'après avoir épuisé toutes les chances d'accommodement ; mais si elle entre dans la lice , ce serait une grave erreur de croire qu'elle n'est plus à même d'y porter de grands coups.

AUTRICHE.

L'empire d'Autriche renferme en surface 4000 lieues carrées , à trois milles géométriques par lieue. Sa population se divise ainsi : Etats héréditaires d'Autriche , 9.765,000 habitans ; Hongrie ,

11,660,000 ; Gallicie , 3,835,000 ; Italie enfin , 4,175,000 habitans ; population supérieure d'un quart à celle de l'Angleterre , et inférieure d'un tiers à celle de la Russie ; mais population qui a le malheur de renfermer des élémens peu d'accord entre eux. Les Hongrois n'aiment pas les Autrichiens. Quant aux Italiens , aucun autre lien qu'une force toujours présente ne les attache à l'empire d'Autriche.

Le revenu de l'état est de 300 millions , la dette de 1200 millions , son intérêt de 60 millions. Le crédit de l'Autriche , sans être assis sur une base bien large , paraît assez solide , et dans le cas où l'Angleterre voudrait favoriser les emprunts de l'empire , ils pourraient s'effectuer dans une certaine limite , à des conditions raisonnables.

L'Autriche a maintenant sous les armes 300 mille hommes parfaitement pourvus de tout ce qui est nécessaire pour entrer en campagne.

Quant à ses quelques frégates , nous n'en parlerons pas , parce qu'elles ne seraient d'aucun poids dans la balance en cas de guerre.

FRANCE.

Ce royaume , tel que l'ont fait les traités de 1814 et 1815 , renferme encore en surface 3,400 lieues carrées , à 3 milles géométriques par lieue. La population est de 32 millions , un tiers plus forte que celle de l'Angleterre , un quart moins considérable que celle de la Russie , supérieure de 2 millions et demi à celle de l'Autriche , mais formée d'élémens sympathiques et offrant la masse la plus compacte qui peut-être ait jamais existé.

Le revenu annuel est de 1 milliard , la dette de 4 milliards ; son intérêt de 200 millions , et de 250 en comprenant celui de la dette flottante et l'allocation pour l'amortissement. Il reste donc à la France , pour les besoins des services , 750 millions , précisément la même somme que celle dont peut disposer l'Angleterre ; l'intérêt de sa dette payée , à cette différence que la France a un amortissant puissant et réel , et que la Grande-Bretagne n'en a qu'un fictif et impuissant.

L'Angleterre et la France sont donc , de bien loin , les deux pays les plus riches de l'Europe. Mais il faut remarquer que le développement du crédit public chez la première approche du terme , tandis que chez la seconde , il en est bien loin encore. La Grande-Bretagne ne peut rien prétendre plus que se maintenir , la France a devant elle une longue série de progrès à parcourir.

La France entretient, sur le pied de paix, une armée de 200 mille hommes; en temps de guerre, elle peut la porter au double, en prenant un soldat sur 80 habitans, proportion un peu moins forte que celle où se trouve une armée russe de 550 mille avec la population, qui est de 43 millions.

Il faut aux conscrits français, terme moyen, 25 jours pour rejoindre leur dépôt; c'est neuf fois moins de temps qu'il n'en faut aux recrues russes pour la même opération.

La France a 45 vaisseaux de lignes, dont moitié sont armés; elle peut facilement, avec ses équipages de marine, armer 50 vaisseaux; elle a 50 frégates de tout rang, dont 35 armées, et elle ne compte pas moins de 80 bricks, corvettes et autres navires légers de guerre. C'est la marine la plus considérable après celle de l'Angleterre.

Il paraît que les places fortes de France ne sont pas dans un état satisfaisant d'armement et de réparation. H. L.

P. S. Peut-être essaierons bientôt quelques conjectures sur les alliances possibles entre ces différentes puissances et celles d'un ordre secondaire, au premier rang desquelles marche la Prusse.

LITTÉRATURE ALLEMANDE.

POÉSIES DE GOËTE, *traduites en français par* M^{me} PANCKOUCKE.

Si l'on veut avoir une idée de la dissention qui règne trop souvent parmi les critiques, il ne faut que lire les divers jugemens qui ont été rendus sur l'ouvrage dont nous allons parler. L'un s'extasie sur le mérite de la notice, sur le mérite de l'auteur, sur le mérite du traducteur; l'autre ne veut point que Goëte soit le plus grand génie de l'Allemagne; ne veut point que la notice soit bien écrite; ne veut point que la traduction ait assez de grâce et d'élégance. Ce n'est point par cette traduction que nous pourrons apprécier le mérite du poète allemand; elle ne contient que trente-huit de ses pièces fugitives, qui sont au nombre de plus de quatre cents, et Goëte est surtout connu par ses romans et son théâtre. On ne peut s'en rapporter à ses compatriotes; leur admiration est trop outrée. « L'influence de cet auteur est extraordinaire, dit M^{me} de Staël, et l'admiration pour Goëte une espèce de confrérie dont les mots de ralliement servent à faire connaître les adeptes les uns des autres. Quand les étrangers veulent aussi l'admirer, ils sont rejetés avec dédain, si quelques restrictions laissent supposer qu'ils se sont permis d'examiner des ouvrages qui gagnent cependant beaucoup à l'examen. » Ajoutons avec

cet auteur : « Un homme ne peut exciter un tel fanatisme sans avoir de grandes facultés pour le mal et pour le bien. »

On sait que lord Byron ne parlait jamais de Goëte sans l'appeler le grand Goëte. On sait que Napoléon, pendant son séjour à Erfurth, ayant voulu le voir, fut tellement charmé de la conversation du poète, qu'il détacha la croix d'honneur qui pendait à sa propre boutonnière, pour la lui remettre sur la poitrine.

Revenons à la traduction de M^{me} Panckoucke. Je suis assez de l'avis de ceux qui veulent la version presque littérale ; en vain cite-t-on une lettre de Goëte à l'un de ses traducteurs, où il le félicite d'avoir changé beaucoup de choses à l'original, *parce que*, dit-il, *j'ai travaillé pour mes compatriotes, et vous avez dû consulter le goût des vôtres*. J'aime mieux voir un auteur à nu et tel qu'il est lui-même avec ses originalités, ses idées bizarres et ses incorrections, que de le lire aplani et nivelé pour ainsi dire par la plume du traducteur. Je ne ferai point un crime à celui-ci des défauts de l'auteur qu'il copie ; mais il faut qu'il soit bien hardi que d'y toucher, si cet original est un homme de génie.

Au reste, la critique qui n'est point appuyée de citations tombe à terre. Je vais donc transcrire une de ses compositions romantiques. Les plus célèbres parmi celles que contient ce recueil, sont *la fiancée de Corinthe*, *la complainte de la noble femme d'Azan-Aga*, *la Fileuse*, *la Dormeuse*, et surtout *le Dieu et la Bayadère*, dont M^{me} de Staël a donné une courte analyse. C'est donc cette dernière que j'ai dû choisir.

LE DIEU ET LA BAYADÈRE.

Nouvelle indienne.

« Mahadoch, le maître de la terre, venait la visiter *pour* la sixième fois. Il consentait à devenir l'égal des *hommes pour* éprouver les mêmes peines et les mêmes plaisirs ; habitant parmi les *mortels*, il se soumettait à leur destinée ; il se faisait *homme pour* juger les *hommes, pour* les punir et *pour* les récompenser. »

Je crois qu'en voilà assez pour justifier toutes les critiques ; cinq fois *pour* en si peu de lignes, trois fois *homme* et une fois *mortel*, c'est trop. Encore voyez comme ce dernier mot est mal placé, habitant parmi les mortels, il se soumettait à leur destinée ; ce qui signifie que le Dieu se soumettait à mourir, ce que l'auteur allemand n'a sans doute pas voulu dire. Au reste, je laisse aux Germanistes à juger jusqu'à quel point la traduction est fidèle ou équivalente ; et je vais continuer de transcrire, pour donner une idée des compositions de Goëte.

« Lorsqu'après avoir visité une ville en voyageur attentif, il avait forcé le puissant à respecter le faible, le dieu continuait sa route.

« Il s'éloignait un soir d'une des villes de l'Asie, et comme il passait la dernière habitation, il en vit sortir une jeune et belle fille. Il la salua gracieusement, elle lui rendit son salut, et vint avec empressement à sa rencontre. Eh ! qui es-tu, dit le dieu ? — Une bayadère, et tu vois là le temple de l'amour.

« Elle déploie alors toutes ses grâces ; elle danse devant lui en s'accompagnant de cymbales. Les cercles variés qu'elle décrit, la souplesse de ses mouvemens, le charme de ses attitudes attachent l'œil du dieu voyageur ; la jeune dansense l'entoure d'une guirlande de fleurs, l'attire doucement vers sa maison, elle l'y entraîne : « Bel étranger, lui dit-elle, ma demeure va devenir pour toi resplendissante de lumière. Es-tu fatigué ? Je vais laver tes pieds, soigner tes blessures ; tu trouveras ici tout ce que tu pourras souhaiter, le repos, les jeux et les plaisirs. »

« Elle cherche à calmer les souffrances apparentes du dieu qui sourit doucement. Il voit avec joie un cœur sensible dont le vice même n'avait pu altérer la bonté.

Il exigea d'elle un service d'esclave ; elle remplissait ses ordres avec un zèle infatigable. Mais ce qu'elle faisait d'abord par simple prévenance, devint bientôt un besoin du cœur. Ainsi que l'arbre qui fleurit apporte insensiblement des fruits, son âme, soumise par un charme irrésistible, devait ressentir l'amour.

« Mais voulant lui faire subir toutes les épreuves, le dieu, habile à les multiplier, les fait partir tour-à-tour par les séductions du plaisir, les transports d'une passion brûlante et les angoisses de la douleur.

« Lorsqu'il lui donna le premier baiser, un trait enflammé déchira son âme, elle comprend tout son malheur, et pleure pour la première fois. Elle se jette aux pieds du dieu, non qu'elle espère un tendre retour ; toute espèce d'intérêt est loin de sa pensée ; elle succombe aux sentimens qu'elle éprouve, et bientôt s'évanouit.

« Bientôt la nuit viendra étendre le voile du mystère sur les momens de bonheur que promet la beauté.

« Mais, hélas ! qu'ils furent de courte durée ! La jeune Indienne croit que l'hôte qu'elle chérit repose sur son sein ; elle veut l'éveiller : le froid de la mort a glacé les sens de celui qu'elle adore. En vain elle le pose sur son cœur ; en vain elle l'appelle des noms les plus tendres. Il n'est plus !... et déjà les brames font entendre les chants de mort.

Dans son désespoir, elle court, se précipite à travers la foule. Qui es-tu, lui dit-on ? pourquoi troubles-tu cette cérémonie funèbre ?

« Elle franchit les obstacles, se jette sur le corps de son bien-aimé; l'air retentit de ses cris : c'est mon époux que je redemande ! c'est lui que je veux suivre au tombeau ! Faut-il que je voie ses formes ravissantes dévorées par les flammes ! Il était à moi : c'est mon bien que je réclame : hélas ! pourquoi mon bonheur a-t-il duré si peu !

« Les prêtres impassibles continuaient leurs chants :

« Nous conduisons au tombeau la vieillesse qui se refroidit après avoir éprouvé de longues souffrances ; nous y portons également la jeunesse frappée tout-à-coup dès l'entrée de sa brillante carrière.

« Cesse tes clameurs, jeune femme ; celui que tu pleures n'a pas été ton époux. N'es-tu pas une bayadère ? A ce titre, tu n'as aucun devoir à remplir.

« L'ombre seule suit le corps dans le paisible royaume de la mort.

• Et l'épouse seule y suit l'époux : c'est son devoir et sa gloire à la fois. Bramez ! que les trompettes retentissent et accompagnent les chants sacrés.

« Recevez, ô Dieu ! l'ornement de la terre, accueillez le sacrifice de la jeunesse, que les flammes l'élèvent jusqu'à vous. »

« C'est ainsi que l'insensibilité des prêtres repousse l'infortunée. Mais bravant leur sévérité, elle s'élançe malgré eux, et se précipite au milieu du bûcher. Le jeune dieu qui veille sur elle la reçoit dans ses bras et enlève au séjour céleste celle qu'un amour pur, un dévouement sans bornes et le repentir ont purifiée, et rendue digne d'une éternelle félicité. »

CORRESPONDANCE.

Copie de la lettre à M. le rédacteur en chef du COURRIER DES PAYS-BAS, et à celui du BELGE.

MONSIEURS,

Le *Courrier* et le *Belge* ont invité les jurisconsultes à donner leur opinion sur la marche que les rédacteurs du premier journal, condamnés, ainsi que l'éditeur, à l'emprisonnement, ont à suivre pour jouir du bénéfice de la dernière loi sur la presse.

J'ai répondu à leur appel et je me suis prononcé pour le recours au roi, comme source de toute justice et tribunal suprême d'équité naturelle.

Le *Courrier* et le *Belge* pensent que cette loi abrogatoire donne aux condamnés action en *détention arbitraire*, depuis sa publication ; prétendant sans doute que les nouvelles dispositions et l'interprétation d'un texte du code pénal, faussement appliqué antérieurement, entraînent l'abolition des peines ; que par suite le ministre

de la justice et le ministère public de Bruxelles sont coupables de n'avoir pas immédiatement ouvert les portes de leur prison.

Tel n'est pas mon sentiment; en agissant d'après le leur, ils préparent, selon moi, un triomphe à leurs antagonistes qui, indépendamment de la condamnation à redouter par les écrivains, obtiendront sur eux l'avantage de démontrer leur erreur et de nuire à leur réputation de jurisconsultes.

L'office des lois est de régler l'avenir : le passé n'est pas en leur pouvoir.

D'autre part, il est de la nature des jugemens de régir le passé, parce qu'ils sont rendus sur des faits auxquels ils appliquent les lois existantes.

Cependant il arrive quelquefois, comme cela se voit de la loi récemment rendue après les poursuites contre le *Courrier*, que le retour sur le passé a pour fondement l'équité et l'intérêt général; mais alors la loi nouvelle doit établir ce retour d'une manière positive : c'est pourquoi il eût fallu un texte qui prononçât : « Les poursuites et condamnations en exécution de l'arrêté du 20 avril 1815, et de l'art. 222 du code pénal appliqué aux écrits, sont abolies. »

La loi actuelle ne porte pas cette disposition réclamée par plusieurs pétitionnaires dont je fais partie, et un peu tard par les avocats du *Courrier*.

L'omission est sans doute un malheur, mais faut-il l'aggraver par des mesures illégales? Faut-il se boucher à soi-même?

En vain le *Belge* s'écrie, consultez l'opinion publique; elle dira que *demander grâce, c'est s'avouer coupable*.

Non, avais-je énoncé très-clairement. Les écrivains mal à propos condamnés feront un appel à l'équité, au droit naturel, et pas à la clémence. Est-ce ma faute s'ils n'ont pas voulu m'entendre? Le mot *grâce* est une dénomination impropre que nous sommes forcés d'employer ici jusqu'à ce que nos institutions, mieux connues, viennent enrichir la langue du mot propre qui nous manque encore.

Le *Courrier* me reproche de vouloir lui faire perdre du temps en provoquant une discussion sur la loi d'avril 1827, organisatrice des cours et tribunaux, comme je l'ai enlevé l'année dernière à ses grandes élucubrations, en attirant son attention sur une résolution, à mon avis, inconstitutionnelle des états de Liège. (*)

Mais la question était toute nationale; il s'agissait de savoir si l'unité dans la monarchie des Pays-Bas serait rompue.

(*) C'est du moins ainsi que j'ai compris sa phrase.

La polémique en pareille matière était une bonne fortune pour son journal. Est-ce encore ma faute si au lieu de soutenir mon opinion, il a adopté celle qui a été reconnue fautive dans le discours du roi aux états-généraux, à l'ouverture de la session, en octobre dernier, et dans l'adresse de ceux-ci en réponse au discours.

Mais ce n'est pas de cela principalement qu'il s'agit entre nous aujourd'hui. Le *Courrier* ajoute l'outrage à l'ingratitude, et le *Belge* émet l'outrage.

L'un et l'autre ont écrit que j'avais *tronqué, altéré, dénaturé* un de leurs argumens; ils attaquent mon honneur.

Je suis obligé de leur répondre qu'ils ont dit *le contraire de ce qui est*; et je les invite fortement à insérer la présente dans un de leurs plus prochains numéros, en observant qu'il est tout-à-fait malhonnête d'écrire contre quelqu'un ce qu'on n'oserait proférer en face.

Recevez mes salutations.

TARTE, cadet.

Bruxelles, le 12 juin 1829.

THÉÂTRE.

A MM. LES RÉDACTEURS DE *LA MINERVE*.

MESSIEURS,

Puisque vous accueillez les critiques qui concernent le théâtre, permettez à un de vos abonnés de vous dire aussi un petit mot sur ce sujet et de vous faire une réflexion sur cette lettre en huit pages dont vous avez déjà publié le quart dans votre dernier numéro. Il me semble que la suite de cette lettre n'offrira plus qu'un intérêt médiocre, en ce que le sujet qu'elle traite demande pour principal mérite l'à-propos. Or, si l'espace que vous consacrez ordinairement au théâtre ne vous permet d'arriver à la fin de la lettre que dans trois semaines, comment voulez-vous que nous prenions intérêt à la suite d'une polémique dont nous aurons oublié le commencement.

Engagez plutôt l'auteur à vous communiquer ses réflexions sur des faits récents, et comme il paraît très-bon juge, nous le lirons avec plaisir. Ce que vous avez publié de lui est un excellent préambule, mais le sujet qu'il traite dans ses deux premières pages souffre seul des généralités; encore ces sortes de généralités sont tellement bien établies dans l'esprit de tout le monde, qu'il est vraiment inutile de les reproduire, car quel est celui qui doute que le directeur et les adminis-

trateurs du théâtre n'ont pas le sens commun , qu'ils n'entendent absolument rien à leur affaire , ou qu'ils se font un jeu de narguer le public? Moi je crois à l'une et à l'autre de ces deux hypothèses. Quoi qu'il en soit , puisque c'est comme cela et que *par ordre supérieur* le public est obligé de s'y soumettre, soumettons-nous et parlons de la représentation de jeudi.

La comédie du *Philosophe sans le savoir* est une des meilleures productions, si ce n'est la meilleure , qui soit sortie du lourd cerveau de Sédaine ; seulement elle ne justifie pas son titre , car elle a toutes les qualités du drame, et ce qui constitue une comédie n'est chez elle qu'accessoire. Le personnage du philosophe sans le savoir ne me paraît pas avoir été bien compris par M. Folleville. Il veut être trop philosophe lui , et tous les grands effets calculés qu'il cherche à faire pour le prouver sont, suivant moi, autant de contre-sens. Le personnage que Sédaine a voulu mettre en scène est un homme ferme qui fait front à l'adversité sans la braver, mais qui ne cherche pas à laisser apercevoir à quel point les coups qu'il reçoit lui sont sensibles pour s'en faire un mérite après. Ainsi , par exemple , M. Folleville se trouve mal en comptant son argent au père de celui qui vient de tuer son fils ; est-ce là de la fermeté et de la philosophie ? je ne le crois pas ! et le vieux baron a droit de lui demander si c'est le regret de lui avoir rendu service qui le met dans un aussi triste état.

Le rôle du baron s'est senti de son peu d'importance ; je ne puis attribuer à d'autres raisons la nullité dont M. Duval l'a frappé. M. Stoklet n'a pas été heureux dans celui du vieux marin ; ni la franche brusquerie, ni le comique de ce personnage ne me paraissent avoir été rendus. Ce n'est point un vieillard caduc que Sédaine a voulu faire , et cependant c'est ainsi que M. Stoklet l'a représenté , de façon que dans la scène intéressante où le dévouement à son jeune maître l'emporte au point de vouloir se battre pour lui , il nous a paru ridicule comme un nain qui aurait la prétention de se mesurer avec un géant. Ce n'est pas ainsi que Michaud tirait parti de cette situation éminemment dramatique. La couleur qu'il savait donner à tout son rôle faisait ressortir avec art cette situation d'une toute autre manière ; il excitait à la fois et l'attendrissement et le rire, tandis que M. Stoklet n'a produit sur nous ni l'un ni l'autre effet.

Parler de M^{lle} Verneuil c'est toucher à l'arche sainte ; se permettre une critique à son égard , c'est friser le Zoïle. Aussi je ne me permettrai que de lui adresser une simple question : L'intérêt qu'elle prend au jeune homme est-il dicté par un sentiment d'amour que

l'auteur a voulu sans entendre à dessein ? Dans ce cas je vais me récrier avec tout le monde qu'elle a admirablement bien saisi la nuance qui convient à l'anxiété qui doit la dévorer ; mais si sa position dans la maison repousse toute idée d'alliance future entre elle et le fils de ses maîtres, alors je dirai, moi, qu'elle a trop bien joué dans un sens, et qu'elle a laissé le spectateur dans un doute que le dénouement de la pièce ne détruit pas comme on devait s'y attendre. Si Sédaine vivait encore, il ne critiquerait peut-être pas M^{lle} Verneuil, mais il ferait une suite à la pièce pour rassurer le public, ainsi que lui, sur l'honneur de Victorine.

Passons à l'opéra : les rôles de poltron remplissent presque toujours le but qu'on se propose en voulant faire rire ; Fabio, dans *Camille*, a souvent produit cet effet-là sur nous ; jeudi seulement il nous a désappointés, et nous sommes forcés d'en conclure que M. Juliet n'était pas dans un de ses jours heureux : en voulant trop faire, il a produit très-peu d'effet. Les scènes plaisantes ont plus besoin de naturel que les autres, et quand on a trop l'air de dire au public, *riez donc !* il ne rit pas. Heureusement, nous l'avouons avec plaisir, M. Juliet sait ordinairement donner un cachet comique aux personnages qu'il est chargé de représenter : *Une fois n'est pas coutume.*

Le débutant a su se concilier l'estime du public : si les avantages personnels ne sont pas de son côté, il en a d'autres qui méritent considération : parmi ces derniers, nous vanterons principalement une intelligence, fruit d'une longue habitude, et beaucoup de mordant dans la voix. Mais nous prévenons M. Jolly que *l'immensité* de ses gestes a souvent excité contre lui des murmures qui heureusement n'ont pas eu le temps de se manifester bien hautement. Il s'en corrigera sans doute, en calculant qu'on ne joue pas la comédie sur le théâtre de Bruxelles comme dans une petite ville de province, où les pas mesurés, les contorsions, les allées et les venues sont mis en première ligne pour constituer un talent. M. Jolly nous objectera peut-être que le rôle d'Alberti est un rôle de mélodrame ; nous lui répondrons que nous aimons un acteur qui sait voiler les défauts d'un genre qui, sans cela, ne nous paraîtrait déjà plus supportable.

MINERVE

DES PAYS-BAS.

DESCRIPTION DE VARNA ET DE LA BATAILLE QUI S'EST LIVRÉE SOUS LES MURS DE CETTE VILLE, EN 1444, ENTRE L'ARMÉE OTTOMANNE, COMMANDÉE PAR LE SULTAN AMURATH II, ET L'ARMÉE HONGRO-POLONAISE, COMMANDÉE PAR SON ROI WLADISLAS VI ET SON GÉNÉRALISSIME JEAN HUNIADÉ.

La ville de Varna est assise sur un marais entouré de très-hautes collines. La baie vaste et sûre au fond de laquelle elle est située la rend un des points les plus importants du littoral européen de la Mer-Noire. Comme position militaire, elle a une spécialité qui l'a rendue en tous temps le point d'appui des opérations de guerre. Cette ville est irrégulièrement fortifiée; mais les marécages, les lacs et la mer qui l'entourent rendent son approche extrêmement difficile. Il est assez probable que, sans la trahison de Jussuf-Pacha, les Russes ne seraient pas parvenus à s'en rendre maîtres dans leur dernière campagne.

Parmi la grande quantité de sièges et de combats dont Varna a été témoin, la bataille qui fut livrée sous ses murs le 11 novembre 1444 est sans contredit ce qui s'y est passé de plus remarquable. Comme aucun historien ne parle d'une manière positive d'un événement aussi extraordinaire, je pense qu'on lira avec intérêt les détails que j'en ai puisés dans les mémoires manuscrits d'un officier allemand témoin et acteur de ce drame sanglant. Cet officier était au service du roi Wladislas, sur le règne duquel ses mémoires donnent des renseignemens très-curieux. Il est vraiment à regretter pour les historiens que des matériaux aussi précieux pour eux soient restés enfouis dans des archives de famille. De mon côté, je regrette de n'avoir eu le temps, dans la rapidité de mes voyages, que d'en faire des extraits imparfaits, dont je vais rapporter un fragment.

Amurath, après avoir signé la paix avec Wladislas, était retourné en Asie, pour y apaiser une sédition. Quel fut son étonnement lorsqu'il apprit que, malgré le serment donné sur l'Évangile pour

Nov 15

garant du traité, Wladislas venait de faire une nouvelle irruption dans ses états. Transporté d'indignation, il passe le Bosphore à la tête de 100,000 hommes et marche au devant de son ennemi.

Wladislas se trouvait devant Varna lorsque l'armée du sultan vint lui présenter le combat. A l'approche de l'ennemi, le roi de Pologne remit le commandement en chef à son général Jean Huniade, qui rangea aussitôt en ordre de bataille son armée, forte de 18,000 hommes. La ligne des chrétiens s'étendait entre le lac Dewina et les hauteurs. Le roi occupait le centre avec la grosse cavalerie, les Croates et les Walaques formaient l'aile droite; la cavalerie légère des Polonais et des Hongrois était à l'aile gauche.

Un pacha, à la tête de 2500 Spahis, commença l'attaque, mais il fut reçu avec tant de vigueur, que ses cavaliers furent bientôt forcés de plier. Huniade avait strictement défendu de poursuivre l'ennemi, parce qu'il avait prévu que devant l'armée innombrable qui lui faisait face, le moindre dérangement dans son ordre de bataille pourrait lui devenir funeste. Néanmoins le cardinal Césarini et deux autres évêques qui commandaient les contingens du clergé, ne jugèrent pas à propos de se conformer à des ordres dictés par une sage prévoyance; emportés par une ardeur inconsidérée, ils se mirent à la poursuite des fuyards, et leur exemple entraîna toute l'aile gauche, qui, par un mouvement spontané, se précipita au milieu du corps commandé par le sultan en personne. Comme ils n'étaient soutenus par aucun corps d'infanterie, la masse, au milieu de laquelle ils s'élançèrent, les eut bientôt cernés dans un bas-fond où les Turcs en firent une horrible boucherie. Les évêques de Gran et de Warasdin y perdirent la vie.

La cavalerie walaque seule, dans cette irruption intempestive, jeta beaucoup de désordre dans l'armée musulmane, dont elle parvint à tourner l'un des flancs pour se précipiter sur les derrières. Amurath, qui craignait beaucoup pour le succès de la journée, voyant la déconfiture complète d'un des principaux corps de l'ennemi, reprit courage et ordonna une charge générale sur l'infanterie chrétienne de l'aile gauche. La mêlée fut horrible; mais Huniade, saisisant un moment propice, vint, à la tête d'un corps de cavalerie, prendre les Turcs en flanc et les obliger, par cette habile manœuvre, à une prompte retraite.

Pendant cette absence d'Huniade du corps principal qui devait décider du sort de la journée, les seigneurs hongrois vinrent entourer le roi pour l'engager à leur permettre de prendre enfin part au com

bat et d'aller écraser avec leur grosse cavalerie l'infanterie des Janissaires qui se trouvait en face d'eux. Le roi, qui partageait leur impatience, eut la faiblesse de céder à leurs vœux, et en un clin-d'œil toute cette masse s'ébranla. On avait tant de mépris pour l'infanterie qu'on se précipitait au milieu d'elle sans aucune précaution. Aussi les premières lignes des Janissaires furent-elles enfoncées par ces cavaliers invulnérables par le fer qui les couvrait des pieds à la tête. A ce choc redoutable, le sultan perdit toute espérance, et déjà il se préparait à la fuite, lorsque son visir Ali-Pacha saisit audacieusement les rênes de son cheval et le força de rester.

Le roi Wladislas, emporté par sa fougue guerrière, franchit le premier les fossés et les retranchemens des Turcs sans faire attention au peu de monde à qui la rapidité de son cheval permettait de le suivre. Cette imprudence lui coûta la vie; il fut bientôt entouré; un vieux Janissaire coupa les jarrêts de son cheval. Le roi, démonté, se débattit vainement contre la foule qui l'entourait, il succomba, et sa tête fut aussitôt exposée à la pointe d'une pique.

Dès que Huniade aperçut le mouvement qui, contre ses ordres, se faisait au centre, il en prévint les suites funestes. En effet, le désordre se mit aussitôt dans tous les rangs de l'armée chrétienne, et les Turcs n'eurent plus qu'à massacrer. Le général cependant, avec quelques centaines de cavaliers, parvint à se frayer un chemin. Le cardinal Césarini, qui avait été l'instigateur de cette malheureuse campagne, fut trouvé sans vie sur le champ de bataille, et percé de plusieurs coups. On estime à plus de 30 mille le nombre des morts qu'il y eut de part et d'autre.

Amurath, pour faire voir à ses peuples quels étaient les ennemis qu'il venait de vaincre, fit promener par toute l'Asie plusieurs chevaliers prisonniers couverts de leur redoutable armure. La tête de l'infortuné monarque, qui ne comptait pas encore 25 années d'âge, fut également promenée et donnée en spectacle aux Musulmans. Wladislas fut une des nombreuses victimes de la cour de Rome. C'est à l'instigation du pape qu'il viola un serment sacré, et c'est sur le champ de Varna qu'il reçut la punition de ce crime. N. G

DE LA PEINE DE MORT. 4

On a tant vu d'hommes mourir, et de tant de manières, par la peste, la guerre, la famine, qu'on a quelque difficulté à se figurer que la société n'ait pas le droit de donner la mort à des criminels

qui se sont mis en-dehors, par leurs attentats, de toutes les garanties sociales.

Et cette peine de mort est, dit-on, une garantie donnée à tous, même à celui qu'elle a protégé avant qu'il ne l'eût encourue. D'accord. Mais on en peut dire autant de toutes les lois à qui la force donne ce qu'on appelle une sanction. Et il reste toujours la question tout entière de savoir si retrancher la vie est un droit rationnellement dévolu à la société.

Que de choses, excellentes selon nous, ont été dites là-dessus ! Mais il faut bien les répéter, puisqu'elles ne sont pas encore entrées dans les esprits. Aux mille bonnes raisons déjà données, il faut bien tâcher d'en ajouter une au moins. Elle ne vaudra pas mieux sans doute ; qu'importe ? quand le vase est plein, c'est la dernière goutte, si petite, si faible par elle-même, qui pourtant le fait déborder. Et quand cette raison que nous voulons dire serait mauvaise, elle pourrait encore être utile. Une erreur est l'opposite de la vérité, et la fait trouver souvent, comme le nord fait trouver le midi.

Voyez d'abord comme on raisonne. La société est un être collectif soumis aux mêmes règles qu'un être ordinaire. Eh bien ! mon bras est gangrené, je le coupe pour sauver le corps. Ainsi je coupe un membre du corps social. Bravo ! Mais si cet être que vous appelez collectif et que vous individualisez pour la commodité de votre comparaison carnassière, n'était de vrai un être que parce qu'il vous plaît de le nommer ainsi, et si la société n'était réellement qu'une association d'hommes, faite précisément pour améliorer, défendre, conserver leur vie, qu'il ne leur a pas convenu d'hypothéquer dans le marché, que deviennent alors votre gangrène et le membre coupé pour sauver le reste ?

Mais, dites-vous, s'ils ont pu ne pas hypothéquer leur vie, ils ont pu aussi l'engager, et nous prétendons qu'ils l'ont fait. Permettez-nous alors de vous dire qu'il a fallu, au préalable, reconnaître à chaque associé le droit de suicide, car la société ne peut exercer qu'un droit délégué par ses membres, et l'on ne délègue pas un droit que l'on a point. Par conséquent, tout gouvernement chrétien, et qui ne se prétend pas établi par prérogative divine, c'est-à-dire, qui ne se prétend pas saisi d'un pouvoir autre que le pouvoir que lui délègue la société, ne peut ôter la vie à aucun citoyen, puisqu'aucun citoyen n'a pu permettre de faire sur lui ce qu'il ne lui était pas permis de faire sur lui-même.

Revenez-vous au christianisme, aux principes de la liberté et

de la souveraineté déléguée? rentrez-vous, en un mot, dans la théocratie et le droit divin, pour avoir le plaisir de conserver la potence ou la guillotine? On ne peut disputer des goûts; mais pourtant là encore la raison vous poursuivra de ses argumens. Ecoutez.

Nous savons fort bien que ce n'est pas sur le droit divin que vous appuyez. Vous n'êtes pas plus croyans que nous. Se fonder, pour tuer, sur l'autorité de la Bible, n'est pas plus votre affaire que la nôtre. Il s'agit d'utilité, *salus populi suprema lex*. Nous mettrons donc de côté, pour vous répondre, toute idée religieuse, dont nous ne croyons cependant pas que la société puisse se passer; nous prendrons l'homme comme matière organisée, rien de plus; nous lui accorderons sur lui-même tous les droits que vous voulez qu'il ait; nous serons athées, raisonnant de la peine de mort comme d'une question d'architecture, sous le point de vue de la convenance, de l'habileté (êtes-vous contens?), et nous vous prouverons qu'il y a mal-adresse et inconvenance à tuer.

Que fait la société quand elle juge? Elle se venge. Ah! si. L'idée de vengeance ne convient nullement ici; elle ravale la patrie, des millions d'hommes, jusqu'à la passion d'un être faible et colère. Justice, c'est impartialité, distribution calme et réfléchie des conventions écrites; et comment admettre en pareille chose seulement le nom de vengeance? Quand la société juge (par ses organes institués), elle règle des intérêts personnels ou autres, qu'importe? Vous occupez cette maison qui n'est pas à vous, sortez-en. Vous retenez la dot de votre pupille, rendez-la. Vous avez préféré le gain frauduleux du vol au légitime salaire du travail, et la société est fondée sur le travail, allez en lieu sûr méditer sur vos devoirs pendant quelques années, vous reviendrez après, et nous verrons. Vous avez commis un crime grave, trop grave pour que l'on puisse s'exposer à le voir renouveler; la société a besoin de sécurité pour les personnes et pour les choses; vous êtes pour jamais privé de rentrer dans la société; travaillez à devenir meilleur, mais pour vous seul; quant à nous, nous n'avons plus de foi en votre conversion, allez, sortez!

Voilà le ferme et digne langage qui sied à la bouche du magistrat. Mais dire à un homme: Tu as tué, on va te tuer; nous voulons le sang pour le sang: tu as versé celui de ta victime dans l'exaltation de la colère, nous répandrons le tien avec sang-froid. Pour commettre ton crime, il t'a fallu du moins ce courage qui élève au-dessus du danger, nous t'immolerons, nous, sans rien braver que notre pitié, que nous avons instruite à se taire. Mais, messieurs,

dit le condamné, j'ai volé aussi, pourquoi ne me volez-vous pas en retour? J'ai battu, pourquoi ne me battez-vous pas? J'ai violé, pourquoi ne me violez-vous pas? Cette loi du talion, de sang pour le sang, elle est juste pour tout, ou elle ne l'est pour rien. Si vous dites, messieurs, que vous ne sauriez que faire de nous, je vous répondrai b'abord que vous êtes des mal-adroits, et en second lieu, que quatre-vingts individus que l'on tue par an sur trente millions d'hommes, trouveraient place facilement dans les bagnes, où nous gagnerions notre subsistance. Et, à ce discours, la hâche du bourreau (pardon, il faut dire l'exécuteur des hautes œuvres), la hâche répond par un grand coup, et tout passe pour bien jugé, comme il arrive quand les machines législatives du centre ont étouffé la discussion par ce cri de leur éloquence : la clôture!

En effet, la mort est la clôture définitive, et il ne faut rien moins pour faire triompher des argumens comme ceux-ci : Qu'importe la vie de quelques misérables dans un état où un roi peut envoyer cent mille hommes à la mort, en déclarant la guerre selon son caprice? Et d'abord un roi peut-il faire cela si facilement? Non; il faut des hommes, de l'argent, et pour en obtenir, on affirme, on prouve, si l'on peut, que la guerre est juste, indispensable, et le sang donné est donné pour la légitime défense; tant pis pour celui qui le fait servir à autre fin. D'ailleurs qu'a de commun la guerre dont le droit est fondé sur la nécessité de repousser une agression, avec le droit de vie et de mort? Ce n'est pas pour mourir que partent nos soldats; la chance de trépas est plus forte là qu'en aucun autre cas, mais ce n'est qu'une chance; personne d'avance ne sait à qui elle échoira, et comme elle est partout dans la vie, on y marche avec espoir du moins, et du moins on épargne là l'ennemi qui ne peut plus nous nuire. Est-ce ainsi qu'on en use en justice? Ici, plus d'espérance; ici l'ennemi ne peut plus nuire, et on le frappe.

Pourquoi? Pour l'exemple. Vous n'avez donc jamais vu une exécution? Si le patient est repentant et faible, on siffle; s'il est hardi, ferme, inébranlable (cela se voit souvent, ce qui porte au crime, c'est une force mal dirigée), que fait le peuple? Il applaudit; car ce que les hommes craignent le plus, c'est la mort, et qui sait la braver leur arrache une involontaire estime. De là l'éclat et la considération de l'état militaire. Et vous croyez que vous effrayez le peuple en lui faisant voir qu'on peut se jouer de l'objet de sa crainte? En vérité, c'est comme si vous pensiez qu'on devient timide en vivant sur le champ de bataille. L'exemple est ici contre vous, et s'il

fait quelque chose, c'est d'éveiller les appétits du crime, au lieu de les réprimer. L'infamie seule est d'une exemplarité salutaire : on s'éloigne avec horreur, avec mépris, du coupable qui montre de l'audace au carcan, on sympathise, malgré soi, avec celui qui affronte la mort ; ici la présence même du danger bravé empêche que l'on voie la honte ; tranchons le mot, aux yeux du peuple, la honte disparaît et ne laisse voir que le courage.

Mais vous vous emparez de ce que nous avons dit que l'homme ne craint rien tant que la mort, et vous dites : La menace de la mort est donc un frein puissant et salutaire ; pourquoi l'ôter ? Entendons-nous : l'homme craint la mort qu'il voit ; celle qui n'est qu'une menace, il en rit ; disons mieux, il n'y pense pas. Si telle idée était présente sans cesse, on n'entreprendrait rien d'honnête même ; la mort est au bout de toute chose. Cette combinaison n'atteint pas son but ; tout le monde est brave loin du danger, et le danger est loin pour celui qui commet un crime. Que de chances d'échapper lui offre son imagination ! Il y en a mille, selon lui ; elles ne finissent même pas au moment où il est condamné ; un vice dans la forme peut faire casser son arrêt, et dans un jugement nouveau, l'absence, la mort d'un témoin, le talent d'un avocat, peuvent le sauver. Non, encore non ; la crainte d'une mort si éloignée n'arrêtera pas celui qui a l'énergie de méditer et d'accomplir un attentat sur la personne d'un citoyen. Nous disons la personne, parce que nous croyons que l'on est d'accord de supprimer la peine capitale pour tout ce qui n'est pas assassinat. Oui, nous demandons qu'on épargne la vie de l'assassin lui-même !

A ceux qui croient que la vie est un dépôt confié par Dieu, et dont nous n'avons pas le droit de disposer, nous le demandons au nom de la loi sainte qui défend le suicide ; à ceux qui n'ont pas de croyance en notre origine divine, nous le demandons au nom de l'intérêt bien entendu qui défend de faire un mal qui n'est pas nécessaire.

Par la même raison que l'absence de guerre et d'habitudes violentes rend les mœurs plus douces, l'absence de lois sanglantes rendra les citoyens plus modérés et de plus en plus incapables d'encourir cette peine dont nous sollicitons l'abolition. Mais voici la difficulté : la loi existe ; on tue, en prétendant qu'il le faut, et l'on refuse de faire une épreuve qui démontrerait qu'il ne le faut pas. Cela vaudrait pourtant bien la peine qu'on l'essayât.

H. L.

P. S. Au nombre des moyens que nous avons jetés en courant sur

ces feuilles, nous n'avons point voulu faire entrer les erreurs judiciaires qu'une condamnation capitale rend irréparables; les exemples fameux ne nous eussent pourtant pas manqué; mais d'une part c'eût été nous exposer à des redites, car qui ne sait les lamentables histoires de ces innocens pendus, roués, guillotinéés pour d'autres qui riaient peut-être à la fatale cérémonie; et d'un autre côté, nous avons voulu éviter tout ce qui eût pu avoir l'air d'une attaque, même indirecte, contre la justice, qu'il faut entourer de respect, puisque sans elle, point de société.

MOEURS RUSSES.

VIE FÉODALE D'UN MEMBRE DE L'ARISTOCRATIE.

M. P***, propriétaire de huit à dix mille âmes, fait sa résidence dans une de ses terres du gouvernement de Tamboff; il a été obligé de fuir Moscou pour échapper aux importunités de ses créanciers. Voici le genre d'occupations qu'il se crée à sa campagne: dès qu'il se lève, comme il est très-dévoé, il se tourne vers une quantité d'images ornées d'or, d'argent et de pierreries, qui occupent un grand coin de son appartement; il les baise et les salue par une vingtaine de signes de la croix. Ce devoir rempli, une foule de domestiques s'occupent de sa toilette du matin; ensuite il se met à son balcon pour jouir de la vue de la nombreuse artillerie qui décore le devant de sa maison; là, il savoure le plaisir de voir ses paysans s'incliner plus profondément devant lui que devant l'image de la divinité, et marcher tête nue, dans quelque saison que ce soit, tout le temps qu'ils peuvent être vus du château.

Après cette récréation, il se rend au comptoir de l'administration de ses biens, où les baillis viennent lui rendre compte de tout ce qui se passe, et surtout des délits que ses vassaux ont commis la veille: il juge et condamne sur-le-champ ceux qui, pour se chauffer, se sont permis de couper un peu de bois dans ses forêts; ceux qui sont en retard de quelques jours pour le paiement de leurs redevances; ceux qui ont négligé de se rendre aux travaux du seigneur, etc. etc. Ces grands crimes sont toujours punis de coups de bâton que l'on administre à l'heure même aux délinquans sous les croisées du comptoir où le juge fume sa pipe pendant l'exécution. Lorsque les cris du patient font présumer au seigneur que la punition est suffisante, il s'approche gravement de sa fenêtre, et frappe avec son doigt sur le barreau: à ce signal, on passe à un autre, et ainsi de suite.

Ces fonctions importantes remplies, il va visiter ses écuries et ses autres établissemens, parmi lesquels une fabrique de linge tient le premier rang. Cette fabrique est peuplée de jeunes filles qu'on a choisies dans tous les villages de la seigneurie, parce que, outre le travail dont elles sont chargées, elles sont encore destinées à fournir des recrues au sérail de leur suzerain. Les matrones qui surveillent leur conduite font un rapport journalier; si elles ont des griefs valables contre quelques unes d'entr'elles, le maître sur-le-champ fait fouetter en sa présence les coupables qui, après l'exécution, viennent lui baiser la main.

L'heure du déjeuner le rappelle au château : c'est pendant ce repas que l'on décide de l'emploi de la journée; la chasse ordinairement a la préférence. Aussitôt une troupe de douze ou quinze piqueurs va seller les chevaux et faire sortir une meute de cent et cinquante chiens. Les cors ont retenti et les chasseurs sont en campagne : le seigneur, suivant ses caprices, dirige ce nombreux cortège, et, tout en s'amusant à chasser, il punit sévèrement la moindre faute de ses piqueurs; le mal-adroit qui a laissé échapper un lièvre est heureux d'en être quitte, au retour de la chasse, pour cent cinquante coups de bâton; la récidive peut lui valoir 28 ans de service, car souvent on n'hésite pas à le faire soldat.

Quand on rentre au château le dîner est prêt; un coup de canon l'annonce. Aussitôt on se mêt à table avec tous les convives, qui sont arrivés à plus de soixante verstes (*) à la ronde; un orchestre (dont tous les musiciens sont, comme les piqueurs, les ouvriers, et la foule innombrable de tous les autres domestiques, autant d'hommes utiles enlevés à l'agriculture) fait entendre pendant le repas des ouvertures de Rossini et des airs nationaux. L'oreille du maître est alors aussi attentive que ses yeux l'ont été à la chasse; une fausse note est punie aussi sévèrement que le délit d'un piqueur, et, après le repas, on apprend à ces artistes qu'ils sont destinés à être formés à coups de bâton.

En attendant le thé, toute la compagnie va se promener, et ordinairement l'amphytrion conduit ses convives dans une église magnifique qu'il veut faire admirer, et que sa dévotion vient d'ériger; car, il ne faut pas l'oublier, il est très pieux; son scrupule à faire maigre les jours où cela est ordonné en est une preuve incontestable. Après le thé, on se rend dans une élégante salle de spectacle, où l'on est tout étonné de voir représenter une comédie, un opéra et

(*) Une verste fait un peu plus qu'un quart de lieue.

même un ballet : comme ce sont encore les vassales du seigneur qui se trouvent ainsi transformées en virtuoses, la verge les tient continuellement en garde contre un vers faux, une roulade ou une pirouette manquée.

C'est parmi les artistes de son théâtre que le maître choisit ordinairement sa favorite ; le pouvoir qu'elle exerce sur lui est une conséquence de ses charmes et de son esprit. Cependant elle n'est pas admise seule dans la chambre à coucher : plusieurs de ses compagnes reposent autour du lit du suzerain, pour être prêtes à toute heure à lui rendre les services dont il peut avoir besoin pendant la nuit.

Ce portrait fidèlement tracé en convient pas seulement à M. P*** ; ce sont les habitudes de presque tous les vieux seigneurs russes, et même de beaucoup de jeunes gens qu'un esprit borné ou une éducation négligée laisse accessibles aux barbaries des mœurs tartares.

PROCÈS DU COURRIER-FRANÇAIS.

Jésus-Christ lui-même a prédit que lorsqu'il viendrait pour juger le monde il n'y aurait plus de foi sur la terre : *Filius hominis veniens, putas, inveniatur fides in terrâ?* (Luc. Ch. 18. v. 8.)

Et voilà le ministère français qui fait poursuivre le *Courrier* pour avoir exprimé dubitativement ce que Jésus-Christ a annoncé formellement. Voudrait-il par hasard, faute de pouvoir mieux faire, essayer de ramener la France aux beaux jours où les Letellier et les Lachaise tenaient les rênes de l'état, où la paternelle administration de ces enfans de Loyola peuplaient les cachots, fournissaient les gibets, désolaient les provinces par les dragonades, enrichissaient les états voisins par les émigrations forcées de plusieurs centaines de mille des plus industriels citoyens? Voudraient-ils renouveler ces scènes d'horrible mémoire où des populations entières étaient livrées par le gouvernement au couteau du fanatisme? Mais qu'il jette donc un coup-d'œil autour de lui et ce ministère de faiblesse s'apercevra qu'au lieu du sentiment de pitié qu'il a inspiré jusqu'à présent, le ridicule et le mépris vont l'accompagner dans sa chute inévitable.

En soulevant une question où la folie de certains dogmatiseurs passe pour juge compétent, il expose aux argumens de la logique et par conséquent au discrédit ce qui ne peut se soutenir que par une foi pure et simple comme le législateur des chrétiens l'a dit lui-même : *Beati pauperes spiritû quoniam eorum est regnum cælorum.* Laissez donc aux fidèles cette foi qui repousse toute analyse, et ne soulevez pas de folles questions qui peuvent élever des doutes

dans les âmes les plus pures ; rappelez-vous que le doute conduit rapidement à l'incrédulité : votre zèle inconsidéré ou hypocrite se rend responsable d'un pareil malheur.

D'ailleurs, puisqu'un vertige insensé vous en a fait une obligation, examinez les actes de Dieu en fait de dogmes, et vous apprendrez que ces actes ne sont rien moins qu'immuables. Vous verrez le Tout-Puissant prendre en affection une misérable peuplade de l'Asie, la doter de la seule religion véritable, à l'exclusion des innombrables nations de toute la terre ; puis, lorsque le culte de ce peuple favori fut bien établi, le renverser pour lui en substituer un autre plus en harmonie avec les besoins du moment. Et maintenant vous voudriez signifier à ce dieu, par un arrêt de la cour royale, que la fantaisie de changer lui est désormais interdite ! Examinez donc les conséquences de votre tentative et vous reculerez devant votre impiété. Vous montrez à la fois une audace sacrilège envers l'être suprême et le mépris le plus insultant pour la raison de vos contemporains.

Si vous parvenez à faire condamner le *Courrier*, que résultera-t il de votre triomphe ? La preuve que la charte que vous avez sans cesse à la bouche et non dans le cœur, est une proie que vous ne songez plus à disputer à cette dévorante meute d'apostoliques qui ne peut plus souffrir de voir reculer l'instant d'en déchirer les lambeaux : la preuve que protestans, israélites, quakers, grecs, mahométans, peuvent de nouveau s'attendre à être persécutés, brûlés pour le plus grand plaisir des fidèles catholiques et la plus grande gloire de Rome ; la preuve que le monde pourrait retomber incessamment dans ce chaos où il a déjà été plongé par ces polémiques religieuses aussi atroces dans leurs résultats qu'insensées dans leurs principes.

Je sais qu'il est flatteur pour l'oreille du despotisme sacerdotal d'entendre crier : *Vive l'inquisition ! au feu les raisonneurs !* Mais ces beaux jours sont passés, on ne peut plus égarer les peuples avec le véhicule des intérêts de Dieu ; la puissance du maître de l'univers est maintenant trop bien comprise pour qu'on ait l'orgueil d'oser se déclarer son vengeur. L'hypocrisie a perdu son masque, les apostoliques tentent en vain de ressaisir leur ancien pouvoir ; la liberté de la presse a écarté pour jamais leur funeste influence, les trônes ne peuvent plus être ébranlés par les menées ultra-montaines, enfin le siècle de la raison est arrivé. Nous osons donc espérer que le pouvoir de cette raison portera un dernier coup à cette faction qui, au moment où elle est en proie à ses dernières convulsions, veut encore bouleverser la France. L'issue du procès du *Courrier* nous apprendra jusqu'à quel point notre espérance est fondée. N. G.

CHRONIQUE THÉÂTRALE.

ADMINISTRATION. Lorsque le directoire, inquiet et jaloux des succès de l'armée d'Italie, conçut le projet d'en partager le commandement entre le jeune Bonaparte et le vieux Kellermann, Bonaparte répondit : « Le commandement est une affaire de tact, on ne peut le faire sortir de plusieurs têtes en même temps, et mieux vaudrait un seul mauvais général que deux bons. » Voilà qui explique comment le théâtre de Bruxelles, avec ce qu'il faut pour satisfaire le public, n'en fait rien que je sache. Il y a ici une douzaine de commandans, tous bons, tous excellens; un mauvais tout seul réussirait mieux. Ne pourrait-on laisser faire le directeur?

L'ÉCOLE DES VIEILLARDS. Après la première représentation de cette comédie, le Constitutionnel, dans un accès d'enthousiasme burlesque, s'écria : Casimir Delavigne est le Molière du XIX^{me} siècle! Aussi vrai que le Constitutionnel en est le Boileau. Toutefois pour répondre à la politesse, le nouveau Molière fit la Princesse Aurélie, pour montrer d'abord qu'il pouvait faire aussi mal que la princesse d'Élide de son illustre devancier, en attendant qu'il lui plaise prouver au siècle dix-neuvième qu'il sait faire aussi bien que Tartufe et le Misanthrope. Nous verrons bien.

Mais n'accablons pas plus long-temps un homme de talent du poids d'une comparaison insupportable. Toute mal faite que soit *l'École des Vieillards*, elle porte en elle un germe de vie. Expliquons d'abord pourquoi elle est mauvaise, puisque le mot est lâché; nous dirons plus tard, et avec plus de plaisir, pourquoi elle a obtenu et devait obtenir un grand succès.

Danville est toute la pièce : que voit-on autour de lui en effet? des invraisemblances, des inconvenances, des banalités. J'en excepte la grand'mère; elle est originale celle-là; je la demande en légitime mariage pour le Bonneau de la Pucelle. Quant à Hortense, c'est bien la petite femme la plus mal élevée et la plus sotte qui soit au monde. Elle est arrivée à 20 ans, elle est mariée, elle a vécu au Havre, ville de cinquante mille âmes, pleine de mouvement industriel et social; elle a reçu, elle a fait les honneurs de la maison de son mari, riche et notable propriétaire; elle a même disputé avec sa bru, et le duc d'Elmar lui fait, pendant deux mois, la cour la plus assidue, la plus compromettante, sans qu'elle s'en doute. à ce qu'elle dit. Je la croirais tout aussi volontiers si, après avoir tout donné, elle me jurait qu'elle ne s'en est pas aperçue seulement. D'ailleurs, quelque

peu usagée qu'on soit , on ne prend pas voiture , un hôtel , un jour pour donner à dîner sans en prévenir son mari , à qui l'on écrit deux ou trois fois par semaine au moins. Danville devait être malheureux parce que sa femme est jeune et lui vieux , pas pour autre chose , et Hortense est telle que tout mari serait à plaindre de l'avoir épousée. Pour ma part , je doute qu'elle soit retournée au Hâvre , où il ne manque pas de jolis garçons pourtant , et si elle y est allée , je parie qu'elle s'en est échappée un beau matin pour revenir coqueter à Paris , escortée de M^{me} Bonneau sa mère.

M. le caissier Bonnard , qui vient , en 1822 , habillé comme un chien qui dause sur la rue , se faire raconter par Danville son mariage qu'il sait , n'est-il pas bien intéressant ? son affaire des 20,000 fr. n'est-elle pas un incident joliment calculé ? Danville a été armateur au Hâvre ; sa fortune , considérable à ce qu'on assure , est située là , et là crédit ne peut lui manquer pour cette somme. Qu'il donne donc un mot pour un banquier du Hâvre , tout est arrangé , et l'on ne prend rien dans la caisse de l'ami Bonnard , ce qui est d'autant mieux qu'en y prenant , on ne l'expose pas du tout à un danger qui me touche.

Le séducteur manqué d'Hortense , d'Elmar , qui place les maris dont les femmes lui plaisent , méthode transplantée de la régence dans le règne de Louis XVIII , il ne m'amuse pas non plus quand il prend Danville pour le père de sa femme , parce que le duc doit savoir que le mari d'Hortense est vieux , que c'est même là-dessus qu'il fonde ses prétentions , et qu'au double titre d'amant et de propriétaire de la maison , il ne peut ignorer qu'on attend l'époux de sa belle. Je ne l'aime pas davantage quand à la fin du 4^e acte , dans une scène fort belle du reste , il dit à Danville :

Ah ! pourquoi votre bras est-il donc aujourd'hui
D'un aussi noble cœur un aussi faible appui ?

C'est trop paladin pour moi , qui suis un particulier parlant tout naturellement , différent en cela des personnages de M. Delavigne , dont le style est soufflé , tiré , paré , excepté en quelques bons endroits.

Où donc est le mérite de la pièce ? dans le rôle de Danville , bien tracé d'un bout à l'autre. On avait mis au théâtre des vieillards amoureux , mais ridicules ; il y en manquait un dont la passion fût intéressante , le voilà , M. Delavigne l'a créé ! Danville a existé. C'est un homme au front vaste , à la poitrine large , que soixante ans ont roidi , non pas courbé. Sa parole est douce , car il est fort. A sa dé-

marche un peu écartée , on devinerait qu'il a été marin , et quand il défie le duc , ce bras que d'Elmar a l'impertinence de trouver trop faible et qui n'est qu'égaré par la colère , on voit qu'il a manié bravement la hâche d'abordage. Comme on sympathise avec ce noble vieillard , quand il regrette non pour aimer plus , mais pour plaire davantage , ces dons de la jeunesse que lui vole le temps ! Comme on voudrait qu'Hortense fût capable d'apprécier un cœur si tendre et si sincère ! Oui , Danville a existé ; peut-être il vit encore , et si je le rencontrais , je ne saurais m'empêcher de le saluer avec respect. Honneur au poète dont l'art a enfanté une si chère et vivante illusion ! honneur au poète !

Mais dans le répertoire de la comédie , il y a trois rôles , à mon avis , que Talma seul , de nos jours , pouvait jouer : Alceste , Arnolphe de *l'École des femmes* , et Danville , soit dit sans vouloir offenser personne ; ici l'esprit et l'habileté ne suffisent pas , il y faut la force et le génie.

LES HÉRITIERS. Jolie petite comédie de M. Duval , fort bien jouée par Michot et Baptiste cadet.

LE MARIAGE DE FIGARO. C'est la comédie politique. Beaumarchais a été l'Aristophane de son temps. Figaro est le tiers-état personnifié , Almaviva représente la noblesse élégante , sotté , corrompue. Tous les abus viennent tour-à-tour offrir leur joue au malin barbier qui les soufflette. J'avais cru , pendant un moment , qu'il les avait tués ; les voilà qui ressuscitent ! serviteur donc , messieurs les revenans , mais on vous prévient qu'il pleut des soufflets.

Avez-vous jamais vu une jeune Andalouse , avec son nez maure , ses yeux espagnols , ses petits pieds , sa taille cambrée où les amours viennent s'asseoir en croupe ? L'avez-vous vue se drappant de sa noire mantille , avec cette vivacité de gestes graves qui n'appartient qu'à elle seule ? L'avez-vous entendue parler de cette voix qui , sortant de la poitrine , ne s'arrête un moment au gosier que pour éclater en accens plus pénétrants et plus sonores ? C'est Suzanne. Si vous ne l'avez pas vue , allez à Séville ; cela vaut les frais du voyage.

LES COMÉDIENS. Beaux diseurs , bons diseurs , qu'est-ce que cela signifie ? qu'on débite son rôle , en marquant des points et des virgules et prononçant distinctement. Bien obligé ! je ne vais pas au spectacle pour entendre lire ni réciter , j'y vais pour voir jouer. Il me faut là des personnages , costumés d'après les lois de l'illusion , parlant de leurs affaires , de leurs passions , d'un ton si naturel que je puisse y croire et m'y intéresser , et surtout agissant , car drame ,

comédie , tragédie tout cela est une action. Je sais bien qu'on n'est pas là pour gesticuler et trépigner ; il y a des paroles , beaucoup de paroles dans une pièce , mais elles y sont pour mener à un événement ; allez-y donc ! Si vous êtes persuadé de ce que vous dites , vous le direz toujours bien. Est-ce que quelqu'un dit mal dans le monde , bonjour , bonsoir , mon chapeau tombe et tout ce qu'on dit enfin ? non. Chacun dit juste avec un ton différent ? pourquoi ? parce que chacun parle suivant son propre sens. Faites de même. Substituez-vous au personnage , croyez-en votre rôle , allez ! et moquez-vous de cette diction de convention qui n'aboutit à rien qu'à une assomante uniformité. Les auteurs n'écrivent pas tous de la même manière , suivez leur phraséologie , bonne ou mauvaise , on y gagnera du moins de ne pas entendre toujours la même chose. Je le répète , on se donne une peine d'enfer , on fait des calculs infinis pour trouver moins bien que le vrai. On demande , on cherche une réforme dans le système dramatique , en attendant qu'il vienne des auteurs , que , pour nous faire prendre patience , on nous joue l'ancien répertoire avec le costume , tous les accessoires des époques , sans chanter , réciter , prosodier , psalmodier , tout bonnement comme des personnes naturelles , et ce sera nouveau , plus qu'on ne croit peut-être.

Je ne dis pas cela pour les acteurs de Bruxelles en particulier. La troupe est fort convenable. Mes remarques s'appliquent à tous les théâtres. Mais voici qui s'adresse à ces messieurs et à ces dames. Je ne nomme personne , car je sais combien les comédiens sont justes , modestes , point jaloux , et je compte que chacun prendra ici de soi-même ce qui lui revient , sans augmenter , ni diminuer la part des camarades. C'est un rien , une petite faute de prosodie. On ne doit pas dire ma vi-e , suivi-e , pas plus qu'on dit modè-le , fidè-le. L'*e* muet est nommé ainsi apparemment parce qu'on ne le prononce pas. C'est surtout quand il suit l'*i* qu'il fait un mauvais effet à entendre. L'*e* n'est là que pour rendre la syllabe plus molle et plus grave. On ne dit pas je vous en pri-e-rai , mais je vous en prârai , et pour qu'on ne s'y méprenne point , les poètes ôtent l'*e* et le remplacent par un accent sur l'*i*. S'il en était autrement , et qu'on détachait l'*e* muet final , les vers auraient treize ou quatorze pieds. D'ailleurs une telle prononciation est lourde. Il n'est pas non plus très-léger de s'arrêter à la rime et d'y peser. Point d'hiatus , point de syllabes ajoutées ou omises , et dites suivant les sens , c'est tout ce qu'il faut. Tant pis pour le poète s'il ne sait pas assurer sa rime de manière à ce qu'on

la retrouve. L'harmonie est dans la phrase plus que dans le vers ; ceux qui ont de l'oreille la saisiront assez ; quand aux bipèdes sans plumes , dont l'ogane auditif s'exprime par le pluriel , ils sont nos égaux devant Dieu et devant la loi , mais devant les muses c'est autre chose : il y a privilège !

OPÉRA COMIQUE. Un de mes amis , à qui sa pensée vient toujours en épigramme , mais qui l'émousse avant de la dire , parce qu'il est bon homme , me définissait ainsi une troupe d'opéra comique : Pas assez comédiens pour la comédie , pas assez chanteurs pour le concert.... C'est une méchanceté gratuite. Je soutiens au contraire que tous les acteurs d'opéra comique sont très-bons comédiens et excellens chanteurs. Les exemples ne me manqueront point à l'appui de mon opinion : d'abord , Elleviou , et puis... et puis.... C'est que j'ai la mémoire malheureuse pour les noms ; sans cela j'en trouverais un cent. Tenez en voilà un qui me revient , Malibrant.... Mal-adroit que je suis ! c'est une femme , et elle n'est pas française. Or , l'opéra comique est un genre tout français qu'on joue aussi bien à Bruxelles qu'ailleurs , quand l'orchestre va en mesure , quand les chœurs ne chantent pas faux , comme dans *Montano* , l'autre jour , etc. etc. , Ce qui n'empêche pas que la troupe ne soit complète à présent , puisque tant de débutans sont admis. Mais qu'on me permette de dire qu'il n'est pas bien de poursuivre de sifflets et de chut , un acteur reçu depuis plusieurs années et que l'administration n'a pas conservé malgré le public. Messieurs du parterre , persécuter n'est pas juger.

A propos et pour finir , nous prions ceux qui ne savent pas leurs rôles de les apprendre. L'exactitude est la politesse des rois et des comédiens.

LITHOGRAPHIE.

Vue générale du port d'Anvers , dessinée par M. Kreins , d'après un croquis de M. Wynantz , figures de M. Modou , lithographiée par M. Macaire.

Cette lithographie , qui est la plus grande qui ait paru jusqu'à présent , puisqu'elle a 25 pouces sur 18 , est un véritable chef-d'œuvre dans son genre. Exactitude dans les plus petits détails , intérêt dans la composition , netteté d'exécution , elle nous paraît réunir toutes les qualités et mériter beaucoup d'éloges à M. Kreins , qui y a donné ses soins. Elle représente l'Escaut dans sa plus grande largeur ; la vue en est prise sur la rive d'Anvers , près de la maison des Cordiers. Cette composition doit également intéresser le commerce et les beaux-arts. Elle annonce dans M. Kreins un grand talent , qui , nous l'espérons pour les amateurs de collections de ce genre , ne restera pas oisif.

A dater du n° prochain , ce journal sera réuni à L'IMPARTIAL , qui paraîtra trois fois par semaine au lieu d'une , sans augmentation de prix d'abonnement.

